

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 372

CYRILLE D'ALEXANDRIE

# LETTRES FESTALES

I-VI

INTRODUCTION GÉNÉRALE

PAR

**Pierre ÉVIEUX**

INTRODUCTION CRITIQUE, TEXTE GREC

PAR

**W. H. BURNS**

TRADUCTION ET ANNOTATION

PAR

**Louis ARRAGON, Marie-Odile BOULNOIS  
Pierre ÉVIEUX, Marguerite FORRAT  
Bernard MEUNIER**

*Ouvrage publié avec le concours  
du Centre National de la Recherche Scientifique  
et de l'Œuvre d'Orient*

LES ÉDITIONS DU CERF, 29 Bd DE LATOUR-MAUBOURG, PARIS 7<sup>e</sup>  
1991

281  
C48

La publication de cet ouvrage a été préparée  
avec le concours de l'Institut des Sources Chrétiennes  
(U.A. 993 du Centre National de la Recherche Scientifique)

## AVANT-PROPOS

Ce premier volume des *Lettres Festales* de Cyrille d'Alexandrie est l'aboutissement d'un séminaire de travail qui s'est tenu régulièrement, à Lyon, dans les locaux des *Sources chrétiennes*, sous la responsabilité de Pierre Évieux.

A ce séminaire, ont participé, régulièrement et activement, Louis ARRAGON, Marie-Odile BOULNOIS, Marguerite FORRAT, Jean-Noël GUINOT, Bernard MEUNIER, Robert MONIER.

Le but de ce séminaire est de promouvoir l'édition des œuvres de Cyrille. Il a semblé bon de faire connaître d'abord plus largement les *Lettres Festales* qui jalonnent la vie épiscopale de l'alexandrin. En un premier temps, on a choisi de réviser ensemble la traduction de chacune des cinq premières *Festales*, proposée par l'un des membres du séminaire.

Néanmoins, la responsabilité de la présentation, de la traduction et des notes se répartit de la manière suivante :

- I<sup>re</sup> Lettre Festale : Pierre ÉVIEUX
- II<sup>re</sup> Lettre Festale : Bernard MEUNIER
- IV<sup>re</sup> (III) Lettre Festale : Louis ARRAGON
- V<sup>re</sup> (IV) Lettre Festale : Marguerite FORRAT
- VI<sup>re</sup> (V) Lettre Festale : Marie-Odile BOULNOIS.

Le texte critique a été établi par le Révérend W. H. BURNS, auteur d'une thèse sur la tradition manuscrite des *Lettres Festales*, soutenue à l'université de Southampton. W. H. BURNS a très aimablement accepté de collaborer à cette édition et de participer au séminaire cyrillien, lui communiquant généreusement les résultats de ses collations pour les *Lettres Festales* suivantes.

© Les Éditions du Cerf, 1991  
ISBN 2-204-04274-9  
ISSN 0750-1978

Les volumes ultérieurs seront préparés d'une façon légèrement différente. Chaque traducteur sera responsable d'un groupe de *Lettres Festales*; la révision sera toujours assurée par l'ensemble du séminaire.

Quant à l'étude de certaines questions générales comme l'évolution de la théologie (trinitaire et christologique) cyrillienne, l'interprétation scripturaire, le style, nous la réservons au dernier volume de la série.

Parallèlement à son travail d'édition et de traduction, le séminaire lyonnais constitue un fichier cyrillien qui, on l'espère, rendra service à maint chercheur.

L'introduction générale a bénéficié des remarques du Père D. BERTRAND et de M. J. ROUGÉ<sup>1</sup> : qu'ils en soient remerciés !

Pierre ÉVIEUX.

1. Au moment de mettre sous presse, je prends connaissance de l'article que M. J. Rougé, réviseur du présent ouvrage pour les Sources Chrétiennes, vient de publier dans *Cristianesimo nella storia*, II (1990), p. 485-504 : « La politique de Cyrille d'Alexandrie et le meurtre d'Hypatie ». Il y utilise largement les éléments de ce travail.

P. É.

## INTRODUCTION

## CHAPITRE PREMIER

### CYRILLE AVANT 412

#### La formation de Cyrille

Selon la tradition, Cyrille naît à Théodotion, bourg proche de Mahalleh-el-kobra, à 120 km à l'est d'Alexandrie, entre 375 et 380<sup>1</sup>. Sa mère était la sœur de Théophile qui devient évêque d'Alexandrie en 385.

1. Sur le lieu de naissance de Cyrille, cf. H. MUNIER, «Le lieu de la naissance de saint Cyrille d'Alexandrie», *Kyrolliana*, spicilegia edita sancti Cyrilli Alexandrini XV recurrente saeculo, éd. Le scribe égyptien, Le Caire 1947, p. 199-201, et F. M. ABEL, «Saint Cyrille d'Alexandrie dans ses rapports avec la Palestine», *Kyrolliana*, p. 207-213.

— Nos sources concernant les premières années de Cyrille sont relativement limitées et doivent être utilisées avec prudence et réserve. Il nous paraît cependant excessif de ne pas en tenir compte. Ce sont :

— La *Chronique* de Jean de Nikiou, de la fin du VII<sup>e</sup> siècle (dont la rédaction grecque et la traduction arabe ont disparu, mais qui nous est connue par la version éthiopienne : voir *La chronique de Jean, évêque de Nikiou*, éditée et traduite en français par M. H. ZOTENBERG, *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque nationale*, t. 24, Paris 1883; tr. angl., R. H. CHARLES, *The Chronicle of John Bishop of Nikiu translated from Zolenberg's ethiopic text*, London 1916.

— SÉVÈRE IBN AL MOQAFFA, évêque d'el Ashmounein, *Histoire des patriarches de l'Église copte d'Alexandrie*, éd. et tr. angl. par B. EVETTS, *PO* I, fasc. 4 (1948), p. 427 s.; Sévère compile au X<sup>e</sup> s. des sources variées dont certaines sont très anciennes; aussi, malgré bien des aspects de type légendaire, on ne peut écarter totalement cette tradition, comme le fait L. R. WICKHAM, *Cyril of Alexandria, Select Letters*, Oxford Early Christian Texts, Oxford 1983, p. XII-XIII.



Sur son enfance, en dehors des récits hagiographiques, nous n'avons aucune information si ce n'est l'affirmation de Cyrille lui-même : « *Dès la petite enfance, nous avons appris les Écritures sacrées*<sup>2</sup>. » On peut légitimement admettre que sa famille était chrétienne, que, assez tôt, Cyrille résida à Alexandrie, parcourut le cycle habituel des études, et, à l'ombre de l'oncle évêque, fut initié à l'Écriture et instruit des rudiments de la foi.

Ses connaissances littéraires, qui ne sont pas celles d'un « spécialiste » (rhéteur ou sophiste)<sup>3</sup>, semblent indiquer que, après être passé entre les mains du grammaticos puis du rhéteur (sophiste), il s'orienta (on serait tenté de dire 'fut orienté', tellement le milieu paraît le porter à faire une 'carrière' ecclésiastique !) vers le sacerdoce et une carrière cléricale.

— *Histoire de l'Église d'Alexandrie*, texte copte édité, tr. et comm. par T. ORLANDI, *Storia della Chiesa di Alessandria. Tesi e Documenti per lo studio dell'Antiquità*, XXXI, vol. II, Milano Varese 1970 (= S.C.A.).

— *Synaxaire alexandrin*, trad. latine du texte arabe par I. FORGET, *CSCO* 78 (1921), p. 72, et 90 (1926, réimpr. 1953), p. 198 s.

— *Synaxaire arabe-jacobite* (rédaction copte; très peu différent du *Synaxaire alexandrin*), tr. fr. par R. BASSET, *PO* I, fasc. 3 (1904/1971), p. 345-347, et XVII, fasc. 3 (1924/1974), p. 617-618.

— Le *Synaxaire éthiopien* recopie le *Synaxaire alexandrin*.

— Selon PALLADIOS, *Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome*, VI, l. 101, *SC* 341, p. 134, « la sœur de Théophile », intermédiaire dans le faux témoignage porté contre le prêtre Isidore, « ayant subi de façon exemplaire le juste châtiment de ses nombreuses fautes, mais surtout de celle-ci, meurt d'une opération des seins » (tr. A.-M. Malingrey). On a toujours vu en elle la mère de Cyrille, peut-être à tort, car, si l'on en croit le prêtre Athanase, neveu de Théophile, la mère de Cyrille aurait eu deux sœurs, dont l'une, Isidora, était la mère d'Athanase : *ACO* II, I, p. 216-217, cité par E. R. HARDY, « The further Education of Cyril of Alexandria (412-444) », dans *Studia Patristica*, XVII, I (Pergamon Press 1982), p. 116-122.

2. Déclaration le 17 juillet 431, à Éphèse : *ACO* I.1.3, p. 228 s. : ἐκ μικρᾶς ἡλικίας τὰ ἱερὰ γράμματα μεμαθήκαμεν καὶ εἰς χεῖρας πατέρων τεβράμμεθα ὀρθοδόξων καὶ ἀγίων.

3. Il aura cependant une réputation d'éloquence qui lui attire des auditeurs 'cultivés' : cf. S.C.A. (éd. T. Orlandi) II, p. 77.

« *Et notre éducation, nous l'avons reçue entre les mains de pères orthodoxes et saints*<sup>1</sup>. » Cette phrase, toujours de Cyrille lui-même, peut être interprétée de plusieurs façons, et il est bien possible que, au moment où Cyrille la prononce, elle regroupe plusieurs 'éducations'. L'expression « *entre les mains de* » ou « *aux mains de* » nous fait penser non aux lectures des Pères de l'Église, mais aux maîtres vivants qui ont assuré la formation du jeune Cyrille. Il ne les nomme pas, mais il est évident que le premier formateur dut être son oncle, Théophile, dont Jérôme vante la sagesse et l'enseignement. Rufin prétendait avoir été son disciple, selon Jérôme<sup>2</sup>. Le grand *didaskaleion* disparaissait peu à peu ; mais Didyme, quoique devenu aveugle, dut exercer encore son influence pendant longtemps (il meurt en 398)<sup>3</sup>. Il est fort probable que Cyrille, après Rufin (qui rappelle ses deux séjours de six ans et de deux ans en Égypte<sup>4</sup>), approcha Didyme ; il écoutait aussi, certainement, les 'didascales' qui assuraient la formation catéchétique, au moins les mercredi et vendredi, et participait aux réunions quotidiennes de prière ainsi qu'aux synaxes où étaient commentés l'Écriture et les mystères de la foi<sup>5</sup>.

1. Cf. n. 2, p. 12.

2. JÉRÔME, *Lettres* 82, 86, 88 et *passim* : *PL* 22 et *CSEL* ; *Apol. c. Rufin* III, 18 (éd. et tr. P. Lardet, *SC* 303, p. 262-263, l. 26-30) : « Tu te langes d'avoir été, dès ta jeunesse, auditeur et disciple de Théophile, alors qu'avant de devenir évêque il n'a jamais enseigné étant donné sa modestie naturelle, et que toi, après qu'il le fut devenu, tu n'as pas été à Alexandrie ».

3. Sur Didyme, cf. RUFIN, *H.E.* II, 7, *PL* 21, 517 A : *Nos tamen qui et uiuae uocis eius ex parte aliqua fuimus auditores*.

4. RUFIN, *Apol. c. Jer.* II, 12, *PL* 21, 594-595.

5. Cf. les *Canons d'Hippolyte*, éd. R. G. Coquin, *PO* XXXI, 2 (Paris 1966), canons 12 et 18 (docteurs ou didascales), p. 365, et canon 21 (réunions quotidiennes à l'église), p. 386, 9 ; cf. aussi *Les cent vingt-sept Canons des apôtres*, texte arabe publ. et tr. en fr. par J. PÉRIER et Aug. PÉRIER, *PO* VIII, 4 (1912/1971), c. XLV, p. 615-616 : diaques et prêtres doivent instruire chaque jour le peuple qui se trouvera à l'église.

## Le 'désert'

Mais, sans que cette formation soit à écarter, il est probable que la phrase de Cyrille fasse surtout allusion à la formation auprès des moines. Aller au désert, apprendre par cœur l'Écriture, prier, écouter les explications et les conseils des 'saints pères', telle est en effet, pour un futur clerc, la meilleure éducation qui puisse lui être offerte.

Même s'il faut être prudent avec des sources accueillant les récits de forme légendaire, on peut cependant tenir compte d'éléments dont la récurrence est constante. Or, dans les biographies, aussi bien celle de Cyrille que de Théophile, telles qu'elles paraissent dans les *Synaxaires* (arabe-jacobite et alexandrin en particulier; quant à l'éthiopien, il recopie l'alexandrin), et dans l'*Histoire des patriarches de l'Église copte d'Alexandrie* de Sévère Ibn al Moqaffa, Cyrille est envoyé au désert par Théophile. « *Au bout de quelque temps, le patriarche l'envoya à la 'montagne' de Nitrie<sup>1</sup>, au désert de saint Macaire. Et Cyrille passa là cinq ans dans les monastères, lisant les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ... Cyrille était l'assistant de Théophile dans la 'cellule' patriarcale, et fut ordonné lecteur. Le patriarche, quand il envoya Cyrille au désert, le confia à Sérapion le sage et le chargea de lui enseigner les doctrines de l'Église qui sont les vraies doctrines de Dieu ...* »<sup>2</sup>. Le style hagiographique est évident lorsqu'il nous est dit que

1. C'est à Nitrie que le prêtre Isidore, favori puis victime de Théophile, a été formé dans sa jeunesse : « *Isidore ... s'enfuit en courant vers la 'montagne' de Nitrie rejoindre le groupe des moines où il s'était exercé à l'ascèse dans sa jeunesse* » (PALLADIOS, *Dialogue* VI, 114-116, SC 341, p. 136). En 396-397, Isidore est l'envoyé de Théophile en Palestine. La brouille et la fuite sont à dater de 399 environ. Sur son rôle dans la controverse origéniste, cf. P. NAUTIN, « L'excommunication de s. Jérôme », *Annuaire de l'É.P.H.É.* (V<sup>e</sup> section), t. 80-81 (1971-73), p. 33-34, n. 87, et A. GUILLAUMONT, *Les Képhalaia gnostica*, Paris 1962, p. 63-64, cités par P. LARDET, SC 303, p. 263, n. 552.

2. *L'Histoire des patriarches* (PO I, 4, p. 427-428) semble combiner ici les deux relations du *Synaxaire alexandrin* du 18 babeh et du 3 Abib (cf. note 1, p. 11).

Cyrille savait par cœur un texte après l'avoir lu une seule fois, qu'il passait des nuits entières à apprendre pour réciter le matin devant l'« Ancien »... Ce qui nous importe n'est pas tant la performance que le contenu de la formation reçue : mémorisation de l'Écriture sainte, vie ascétique sous la direction et le contrôle des 'pères' du désert. Telle était la formation spirituelle courante à cette époque, et rien ne s'oppose à ce que Cyrille ait suivi ce parcours.

La mention du nom de Sérapion est acceptable. Il ne s'agit pas, bien sûr, de Sérapion de Thmuis, disparu en 362<sup>1</sup>, ni, sans doute, de Sérapion de Scété qui mène la réaction des anthropomorphites contre Théophile, en 399<sup>2</sup>, mais de Sérapion le grand, demeurant au désert de Nitrie avec Macaire, Pambo, Héraclius, qui reçoit la visite de Paula, en 386<sup>3</sup>, de Mélanie, en 387<sup>4</sup>, de Palladios, en 390<sup>5</sup>.

Ainsi donc, après être parvenu au terme de sa formation 'scolaire' à Alexandrie, Cyrille, âgé d'environ dix-huit ou vingt ans<sup>6</sup>, arrive au désert vers 394/395, et y reste plusieurs années<sup>7</sup>. A Nitrie, et aux Kellia, Cyrille a pu rencontrer Macaire d'Alexandrie (ou 'le Citadin') qui meurt centenaire aux Kellia en 394<sup>8</sup>. Si son arrivée au

1. Cf. D. DUFRASNE, art. « Sérapion de Thmuis », *D Sp.* 15 (1989), col. 643.

2. CASSIEN, *Conférences* X, 1-6.

3. JÉRÔME, *ep.* 108, § 14.

4. PALLADIOS, *H.L.* 46, 2.

5. PALLADIOS, *H.L.* 7, 3 et 46, 2; cf. SOZOMÈNE, *H.E.* III, 13-14.

6. On ignore la date exacte de sa naissance : on la fixe aux environs de 375.

7. 5 selon l'*Histoire des Patriarches* et le *Synaxaire alexandrin*, CSCO 90, p. 198. — Les dates sont approximatives, mais le rapprochement avec les dates connues des *Lettres Festales* de Théophile peut être éclairant.

8. A. GUILLAUMONT, art. « Macaire d'A. », *D Sp.* 10 (1980) col. 4-5 : Macaire d'A. desservait, comme prêtre, l'église des Kellia, et avait aussi une cellule à Nitrie et à Scété. — Macaire l'Égyptien était mort vers 390, à l'âge de 90 ans : cf. PALLADIOS, *H.L.*, ch. 17.

désert de Nitrie est postérieure à 394, il a en tout cas certainement rencontré Évagre le Pontique (arrivé en 385 et mort en 399<sup>1</sup>) ainsi que ceux que l'on appelait la « fraternité d'Évagre<sup>2</sup> », au premier rang desquels figuraient Ammonios et ses frères<sup>3</sup>. Si Théophile envoie Cyrille « au désert de Macaire », c'est qu'il tient d'abord en grande estime et affection « l'entourage de s. Ammonios et d'Évagre<sup>4</sup> » : il confère l'épiscopat (Hermopolis) à Dioscore, l'aîné des Longs Frères, et l'offre même à Évagre qui refuse<sup>5</sup>. Nul doute que Théophile leur confie son neveu pour sa formation. Il aurait pu envoyer Cyrille au nouveau monastère de Canope qu'il a (finalement) confié aux Pakhômien; cependant, l'éloignement de la grande ville, la renommée des moines, les liens personnels qui l'attachaient à eux, ont dû décider Théophile en faveur du 'désert de Nitrie'. Or, aux Kellia et à Nitrie, un nombre important de moines, dans la mouvance d'Évagre et d'Ammonios, se singularisent par leurs exigences intellectuelles et leur connaissance du grec, au point d'être suspects aux yeux des autres moines, surtout de Scété (pour la plupart, de langue copte). De la suspicion on passe insensiblement à la tension puis au conflit<sup>6</sup>. Il n'est pas à exclure (la coïncidence des dates invite à l'admettre) que Cyrille ait joué un certain rôle dans ce conflit. En effet, déjà formé par Théophile et les didascales alexandrins, héritiers de la tradition herméneutique illustrée par Origène, familier des interprétations allégoriques, Cyrille se trouve plongé dans un milieu où la réflexion, l'effort pour comprendre l'Écriture provoquent l'hostilité d'un

1. Cf. A. GUILLAUMONT, *SC* 170, p. 28.

2. *Ibidem*, p. 27.

3. *Conf.* X, 2, *SC* 54, p. 75.

4. PALLADIOS, *H.L.* 24 (éd. Butler, p. 77-78), cité par A. GUILLAUMONT, *SC* 170, p. 27.

5. SOCRATE, *H.E.* VI, 7 : *PG* 67, 685 A.

6. Déjà en Palestine, depuis 393, Origène était au cœur du conflit opposant Épiphanes-Jérôme à Jean de Jérusalem-Rufin.

grand nombre de moines qui prennent la Bible à la lettre et l'interprètent anthropomorphiquement. Il a pu dénoncer, après beaucoup d'autres, à Théophile les excès dont il était le témoin. Les dates probables du séjour de Cyrille au désert légitiment cette hypothèse; arrivé à Nitrie vers 394, Cyrille, selon la tradition, séjourne cinq ans parmi les moines. Ce séjour doit prendre fin aux environs de l'Épiphanie 399, au moment de la lecture de la *Lettre festale* de Théophile contre les anthropomorphites; en effet, devant l'agitation qu'elle provoque, l'évêque d'Alexandrie, peu désireux de laisser son neveu en otage, le rappelle alors auprès de lui<sup>1</sup>.

**Isidore de Péluse** En dehors des sources hagiographiques, on s'appuie sur un seul témoignage pour soutenir que Cyrille séjourna parmi les moines du désert : celui d'Isidore de Péluse. On a souvent écrit que ce dernier aurait formé Cyrille au désert. Qu'en est-il ?

Dans le corpus isidorien, huit lettres sont adressées à 'Cyrille évêque'<sup>2</sup> et trois à 'Cyrille' (seul<sup>3</sup>). Il est difficile de dire que ces trois dernières lettres sont destinées au Cyrille qui sera ou est déjà évêque d'Alexandrie. Quant aux huit lettres adressées à l'évêque Cyrille, elles peuvent être réparties en deux groupes correspondant à des époques différentes<sup>4</sup>.

— 1<sup>er</sup> groupe : nos 1106 (III, 306), 1582 (V, 268), 1328 (V, 79), 627 (II, 127) : ces lettres concernent, de près ou de loin un scandale ecclésiastique où sont impliqués l'évêque Eusèbe de Péluse, l'économiste Martinianos et Cyrille lui-même. Nous proposons la date approximative de 418-420.

1. *Hist. des Patr.* p. 428; cf. p. 15, n. 7. — Sur cet épisode, voir plus loin, p. 22s.

2. Nos 310, 323, 324, 370, 627 (II, 127), 1106 (III, 306), 1328 (V, 79), 1582 (V, 268) : *PG* 78, 361, 369, 565, 976, 1373, 1492.

3. 25, 393, 497 : *PG* 78, 197, 404, 452.

4. Cf. notre thèse sur Isidore de Péluse (Lyon 1984), à paraître.

— 2<sup>e</sup> groupe : nos 310, 370, 323, 324 : ces lettres se situent au moment du concile d'Éphèse (431).

Seule la lettre 370 a pu faire dire qu'Isidore aurait été le formateur de Cyrille, parce que ce dernier, dans une lettre, aurait donné au Pélusote le titre de 'Père'. Or, il n'y a rien d'étonnant à ce que Cyrille donne le titre d'Abba (Père) à un moine connu pour sa sagesse et pour son habileté à interpréter l'Écriture, de qui il a reçu, dans le passé, plusieurs lettres l'engageant à remédier aux désordres de Péluse. Cyrille connaissait Isidore de réputation; peut-être l'a-t-il même rencontré. Mais rien dans ces lettres du corpus isidorien ne permet de dire qu'il a été au désert son disciple. Rien, non plus, ne permet de le nier catégoriquement.

Même s'il n'est pas toujours possible de nommer ses formateurs (lui-même ne donne pas le nom des 'pères saints et orthodoxes' qui l'ont formé), on peut cependant regarder comme assuré le séjour de Cyrille parmi les moines du désert, et, pensons-nous, à Nitrie<sup>1</sup>. Il y aura acquis une excellente connaissance de l'Écriture qu'il cite, très souvent, cela est vrai, de mémoire. Mais il n'a pas seulement appris par cœur l'Écriture; dans l'«entourage» d'Ammonios et d'Évagre, héritiers de la tradition origénienne, il a appris à interpréter l'Écriture, à en saisir les divers sens. Bien que, après 399, à la suite de la condamnation d'Origène et des origénistes<sup>2</sup>, l'interpréta-

1. En 415, 500 moines de Nitrie accourent à Alexandrie pour le soutenir : SOCRATE, *H.E.* VII, 14, PG 67, 765 AB.

2. A l'époque du concile d'Éphèse, lorsqu'il condamne les divers hérétiques : Arius, Eunomius, Apollinaire ..., jamais Cyrille ne joint à cette liste le nom d'Origène. — Dans la *Lettre aux moines de Phua*, deux fois (*Ep.* 81 : ACO III, 201, 27-29 et 202, 13 = PG 77, 371-374) Origène est nommé (κακοδοξία τῆς Ὀριγένους φρενοβλαβείας, ὁ πεπλανημένος Ὀριγένης), mais ce document, non daté, est transmis dans l'édit de Justinien de 543. — Cf. E. HONIGMANN, «The Monks of Fua, addressees of a letter from st Cyril of Alexandria», *Studi e Testi* 173, Vatican 1953, p. 52-53. — Un document copte important,

tion allégorique soit proscrite, et que, chez Théophile comme chez Cyrille, le terme même d'allégorie soit évité le plus souvent<sup>1</sup>, l'oncle et le neveu resteront attachés à la méthode allégorisante<sup>2</sup>. Les adversaires de Théophile ne s'y tromperont pas, d'ailleurs, comme le souligne Socrate<sup>3</sup>.

De son passage au désert, Cyrille retient aussi une leçon capitale. Les événements mêmes dont il est le témoin lui

récemment édité par T. Orlandi (*Schenute contra Origenistas, Corpus dei mss copli letterari*, Roma C.I.M. 1985) montre l'existence en Haute Égypte d'un mouvement origéniste puissant que combat Dioscore d'Alexandrie; cf. à ce sujet A. GRILLMEIER, «La peste d'Origène», *Alexandrina (Mélanges Mondésert)*, Paris 1987, p. 221-237. A la vérité, comme le note A. Grillmeier, on peut reconnaître dans ce mouvement un mélange d'influences marcionites, manichéennes et origénistes. (Déjà Théophile mettait en garde contre le mélange des thèses origénistes et des textes apocryphes : 16<sup>e</sup> *Lettre festale* de 401, tr. de Jérôme, *ep.* 96, § 20 : éd. J. Labourt, t. V [CUF 1955], p. 30 : *abieclis itaque Origenis malis, et scripturarum, quae uocantur apocrypha, id est abscondita, decipulis pratermissis* : «Rejetant donc les méfaits d'Origène et négligeant les pièges des écritures que l'on nomme apocryphes, c'est-à-dire secrètes».) Mais, la lettre de Dioscore à Schenoute, son memorandum aux évêques Sabinos, Gennade et Hermogène, ainsi que l'instruction de Schenoute récemment éditée par T. Orlandi, prouvent que certaines thèses origénistes hasardeuses s'étaient répandues non seulement dans le désert de Nitrie, mais jusque dans les milieux monastiques de Haute Égypte, et cela depuis le temps de Théophile jusqu'au temps de Dioscore (444-451); pour les références, cf. A. GRILLMEIER, a.c.

1. Dans les *Lettres festales* de 401 à 404, qui dénoncent toutes les erreurs origénistes, Théophile ne prononce qu'une seule condamnation de l'allégorie chez Origène : «*Quel raisonnement, quel enchaînement d'arguties ! (Origène) a-t-il conduit à substituer les ombres de l'allégorie et de vaines images à la vérité des Écritures?*» (JÉRÔME, *lettre* 98, tr. Labourt retouchée, CUF, Paris 1955, p. 46). Il ne pouvait faire moins. Cf. A. FAVALE, *Teofilo d'Alessandria*, soc. ed. intern., Torino 1958, p. 194.

2. Sous d'autres termes, comme τύπος par exemple; voir J.-N. GUINOT, «Figures de l'Ancien Testament chez les Pères», *Cahiers de Biblia Patristica* 2, Strasbourg 1989, p. 32-33.

3. SOCRATE, *H.E.*, VI, 17, PG 67, 716 AB.

démontrent l'immense puissance que représente la foule des moines égyptiens. Or ces dizaines de milliers de moines sont reliés, d'une certaine façon, au siège d'Alexandrie. L'évêque d'Alexandrie rend visite à certains monastères, au moins dans le delta<sup>1</sup>; les 'supérieurs' viennent le voir à Alexandrie, le jour de Pâques<sup>2</sup>. Les monastères comme les évêchés de tout le Diocèse d'Égypte reçoivent chaque année la lettre festale annonçant la date de Pâques. Les grands monastères, qui n'ont pas toujours des pauvres auprès d'eux, concourent financièrement aux charges d'Alexandrie<sup>3</sup>. Comme moyen de rayonnement spirituel, de vulgarisation théologique, comme agent économique aussi, le monachisme égyptien représente une force capitale dont ne peut se passer l'évêque d'Alexandrie. Théophile l'a compris : pressé par eux, après la lettre contre l'anthropomorphisme, il leur cède. Cyrille, lui, disposera toujours de leur soutien, que ce soit face au pouvoir civil du préfet augustal d'Égypte, ou face à ses adversaires ecclésiastiques : n'est-ce pas, aussi, parce qu'il fut l'un des leurs et qu'il sut se concilier leur dévouement ?

**Auprès de Théophile** D'après les *Synaxaires* et l'*Histoire des patriarches*<sup>4</sup>, c'est Théophile qui aurait rappelé Cyrille auprès de lui. Comme on le voit,

1. Théophile se rend à Scété : tous les frères, conduits par Pambo, se réunissent autour de lui : *Paterica armeniaca*, tract. XV, 15 R Alph, Theophilos 2 : 197 D, éd. L. Leloir, CSCO 371, Louvain 1976, p. 280-281.

2. A l'occasion de la fête de Pâques, les chefs des laures de Scété avaient coutume de rendre visite au patriarche d'Alexandrie : *Paterica armeniaca*, tract. V, 47 R, éd. L. Leloir, CSCO 361, Louvain 1975, p. 119 (Daniel de Scété 3 : 60; cf. Guy 596/3 = n° 1596.3 de l'éd. Solesmes/Bellefontaine).

3. *Historia monachorum* XVIII, 1-2 (monastères de l'Arsinoïte, dirigés par Sarapion), citée par A. MARTIN, «L'Église et la chora égyptienne au iv<sup>e</sup> siècle», *REAug.* 25 (1979), p. 22.

4. *Synax. alex.* CSCO 78, p. 72 : *ab avunculo in huius domum evocatus*; *Hist. des patr.*, p. 428 : après cela, le patriarche Théophile «sent to him and brought him back to Alexandria» (tr. B. Evetts);

dans la mémoire de l'Église, l'oncle est toujours associé au neveu. Dans les récits hagiographiques, curieusement, en effet, Théophile apparaît comme celui qui prépare l'éclosion de la plus belle fleur du jardin familial. On ne dit de lui que les principaux titres de gloire, comme la destruction du Sérapeion, et... la formation de son neveu. On évite de parler de sa 'lithomanie', de ses conflits, troubles, avec son ex-homme de confiance Isidore, pour des questions d'argent, de ses persécutions contre les Longs Frères et contre Jean Chrysostome.

Cyrille revient donc à Alexandrie auprès de l'évêque son oncle qui, toujours selon les *Synaxaires*, lui demande de faire, devant lui, la lecture expliquée de l'Écriture<sup>1</sup>. Là encore, rien d'in vraisemblable : Théophile fait parcourir à son neveu les divers degrés de la cléricature; et il est fort probable que la personnalité et les capacités de Cyrille s'affirmèrent et s'imposèrent peu à peu dans une fonction de ce type où lui étaient confiés l'explication de l'Écriture et l'enseignement doctrinal.

A-t-il travaillé comme secrétaire de la chancellerie d'Alexandrie? Est-il besoin de ce titre? Tout ce que l'on sait, c'est que, en 403, attaché à Théophile, il l'accompagne au synode du Chêne qui dépose Jean Chrysostome. Cyrille l'atteste lui-même, au moment du concile d'Éphèse, dans une lettre à Acace de Bérée : «*Je veux que ta sainteté se rappelle quelque chose qui se rapporte au moment présent. Quand dans la grande Constantinople votre saint synode s'est réuni, Jean fut accusé, puis beaucoup écrivirent des remarques (récriminations contre) sur lui; comme la sentence allait être portée contre lui, je sais, moi (il se trouvait*

*Synax. arabe-jacobite*, PO I, 3 (1904/1971), p. 345 : «Théophile le fit venir» (tr. R. Basset).

1. *Synax. alex.*, CSCO 78, p. 72 : *praelectionibus coram eo ad populum habendis assiduam navavit operam*; CSCO 90, p. 199 : *Quare ei mandavit munus in suis aedibus praelegendi, et quotiens Cyrillus praelegebat, nemo erat qui eum tacere optaret* (tr. I. Forget).

que j'étais dans l'assistance), que j'ai entendu la sainteté déclarer au saint synode : "Si je savais que maintenant, si nous accordions le pardon à Jean, il deviendrait meilleur et se retirerait de son égarement entêté (δυστροπία), je vous demanderais à tous son pardon"<sup>1</sup>. »

Puisque Cyrille est présent à ce moment crucial, il est certain qu'il a suivi de près tous les épisodes qui l'ont préparé. Les rappeler brièvement nous permettra de mieux comprendre les premières années de son épiscopat à venir.

**La 14<sup>e</sup> Lettre Festale de Théophile, en 399, et ses suites** En Égypte (nos sources sont d'accord sur ce point, et pas seulement Socrate et Sozomène)<sup>2</sup>, la plupart des moines, souvent illettrés, accueillent l'Écriture sans esprit critique. Comme le dit Sozomène, prenant à la lettre le mot, de l'Écriture : « Dieu créa l'homme à son image », ils ont l'habitude d'entendre dire 'les yeux', 'le visage', 'les mains' de Dieu. Ce qui, pour ceux qui scrutent le sens caché sous la lettre de l'Écriture, est un blasphème.

Théophile, alerté du danger d'anthropomorphisme qui menace la foule des simples (Cyrille, comme nous le supposons, a pu même jouer un rôle dans cette mise en garde)<sup>3</sup>, à l'occasion de la 14<sup>e</sup> Lettre Festale qui annonce la date de Pâques 399, adresse à tous, évêchés et monastères d'Égypte, un long traité contre ceux qui blasphèment contre Dieu en lui donnant forme humaine : il faut, leur dit-il, concevoir Dieu comme incorporel<sup>4</sup>.

Par Cassien, on sait quel accueil reçut cette lettre festale lue le jour de l'Épiphanie 399<sup>5</sup>. La réaction des moines est

1. *Synodicon*, c. 56 : coll. casinensis n° 145, *ACO* I. IV, p. 95, 30-35 ; *ACO* I.1.7, p. 148, 31-36 grec ; *PG* 77, 157. — Le mot *δυστροπία* est traduit par *duritia asperitateque* dans le *Synodicon*, et *caractère intraitable* par le P. Festugière (*Éphèse et Chalcedoine*, p. 628).

2. SOCRATE, *H.E.* VI, 7, *PG* 67, 688 A ; SOZOMÈNE, *H.E.* VIII, 11, *PG* 67, 1544 C.

3. Cf. plus haut, p. 16.

4. SOCRATE, *H.E.* VI, 7, *PG* 67, 684 B 5.

5. CASSIEN, *Conférences* X, 2, éd. E. Pichery, *SC* 54 (1958), p. 75-

violente : ils rejettent la lettre ; en dehors de Paphnuce, aucun parmi tous les autres prêtres qui dans le même désert sont à la tête des trois autres églises, ne veut autoriser sa lecture ou sa proclamation publique dans leurs assemblées. Ils ne s'en tiennent pas là : ils viennent à Alexandrie, en masse, dans l'intention de faire disparaître l'impie Théophile. On connaît 'l'artifice' de l'évêque qui lui permet de se tirer de ce mauvais pas (« Je vous vois comme le visage de Dieu ») ; ainsi, lui qui soutenait naguère le grand docteur alexandrin<sup>1</sup>, le voici contraint, sous la pression des moines, d'anathématiser les écrits d'Origène<sup>2</sup>. Mais, après ce retournement, subi en quelque sorte, Théophile va devenir le champion de l'antiorigénisme. Comment expliquer cette évolution de celui qui jusque-là

76. Cf. GENNADE de Marseille, *Liber de uir. int.*, *TU* XIV, 1 a, éd. E. C. Richardson, Leipzig 1896, ch. 34, p. 73-74, éd. lat. et tr. fr. de F. Z. COLLOMBET, dans *Livre des hommes illustres par s. Jérôme, suivi de celui de Gennade (de Marseille) et de celui de s. Isidore de Séville*, Lyon, Paris 1840, p. 218-219 : « dans une très longue discussion où il réfute les hérétiques anthropomorphites, ... Théophile montre qu'il faut croire, suivant la foi des Pères, que Dieu est incorruptible et incorporel ».

— Une autre réaction, souvent oubliée, celle du moine Aphou, nous est livrée par le *Pap. III* (copte) du musée égyptien de Turin : après la lecture de la lettre festale, il vient à Alexandrie et fait comprendre à Théophile son erreur ; « aussitôt, (Théophile) écrit dans toute la contrée, répudiant l'expression en ces termes : 'Elle est fausse, et c'est par inadvertance que nous l'avons conçue' » ; à ce sujet, voir l'article de E. DRIOTON, « La discussion d'un moine anthropomorphite audien avec le patriarche Théophile d'Alexandrie, en l'année 399 », *Revue de l'Orient Chrétien* 10 (1915-1917), p. 92-100 et 113-128, ici, p. 113, cité par G. J. M. BARTELINK, « Monachisme et épiscopat à Alexandrie », *Alexandrina*, p. 375, n. 49.

1. Cf. A. FAVALE, *Teofilo d'Alessandria*, p. 88-93.

2. On remarquera que, dans ses diverses condamnations d'Origène (la lettre aux évêques de Palestine et d'Égypte : *ep.* 92 de la corresp. de Jérôme, CUF, t. IV, p. 149-150 ; les lettres festales de 401, 402, 404 : *ep.* 96, 98, 100 de la corresp. de Jérôme, CUF, t. V), Théophile s'en prend aux thèses aventurées et dangereuses d'Origène, mais une seule fois, à notre connaissance (*ep.* 98, 10, CUF, t. V, p. 46), il critique son interprétation allégorique. — Cf. n. 1, p. 19.

avait été l'arbitre modérateur du conflit origéniste en Palestine? Non, l'étonnante volte-face de Théophile n'est pas l'effet d'une conversion intellectuelle ou spirituelle. Elle est avant tout opportuniste et politique. Tout d'abord, devant la pression hurlante des moines qui l'assiègent, l'évêque choisit de céder plutôt que de se laisser tuer. A ce moment, plus qu'à aucun autre, Théophile perçoit la force que représente le monachisme égyptien qu'un mot de lui peut irriter ou mobiliser. — En outre, une obscure affaire d'héritage l'a opposé à son ancien protégé Isidore<sup>1</sup> et a poussé ce dernier à se réfugier aux Kellia, auprès des Longs Frères qui, eux, sont plus marqués que d'autres par Origène. Or, certaines positions origéniennes sur l'éternité de l'âme, la résurrection des corps, l'éternité du monde visible, ne sont pas acceptables. Déjà, à Chypre et en Palestine, sous la pression d'Épiphane, elles sont dénoncées. L'ostracisme qui a commencé en Palestine pourrait bien se propager en Égypte et atteindre Alexandrie même. Plutôt que d'attendre et de se laisser devancer, il vaut mieux pour Théophile se trouver à la tête du mouvement. En condamnant Origène, il se donne donc les moyens matériels (les moines seront à ses ordres) de poursuivre le prêtre Isidore, devenu son ennemi personnel, puis les Longs Frères, qui se montrent indociles à son autorité, enfin, plus tard, Jean Chrysostome, son rival, qui va les accueillir à Constantinople. Devenu donc le chef des adversaires de l'origénisme, il convoque en synode, dans l'église du monastère principal de Nitrie, les évêques du voisinage et les supérieurs des monastères antiorigéniens.

1. Chargé des étrangers et des pauvres à Alexandrie, il avait été opposé par Théophile, en 398, à Jean Chrysostome comme candidat au siège de Constantinople (SOZOMÈNE, *H.E.* VIII, 11, *PG* 67, 1545 B). — Isidore avait été le porte-parole de Théophile en Palestine pour arbitrer le conflit Épiphane-Jérôme/Jean-Rufin : cf. n. 1, p. 14. — Sur l'héritage qui provoqua l'affrontement entre Isidore et Théophile, cf. PALLADIOS, *Dialogue* VI, l. 49-117, éd. A.-M. Malingrey, *SC* 341, p. 130-136, et SOZOMÈNE, *H.E.*, VIII, 2, *PG* 67, 1517 B.

La suite est connue<sup>1</sup>. Ce n'est pas le lieu d'analyser en détail toute cette affaire souvent exposée. Il nous importe seulement de relever les traces qu'elle a pu laisser dans l'expérience de Cyrille.

**Bilan de l'affaire** Ainsi, en cédant à la pression des moines anthropomorphites, Théophile l'emporte en fait sur plusieurs tableaux. Il récupère une force puissante qui risquait de lui échapper : les moines. Il se fait le champion de la foi contre les erreurs d'Origène (dans ses lettres festales de 401, 402, 404, il attaquera ce qui était condamnable, mais très peu ses interprétations scripturaires<sup>2</sup>) : grâce à Épiphane et Jérôme, sa notoriété grandit alors non seulement en Palestine mais aussi à Rome. Enfin poursuivant la persécution des 'origénistes' jusqu'à Constantinople où Jean Chrysostome les accueille, il obtient la condamnation, au synode du Chêne, de celui qu'il n'avait pu évincer plus tôt. L'évêque d'Alexandrie, qui à la fin du iv<sup>e</sup> siècle, risquait d'être réduit par le siège de Constantinople à un rôle de second ordre, apparaît alors, au moment de l'exil et de la mort de Jean, comme le grand vainqueur et la plus puissante autorité ecclésiastique de l'empire d'Orient. Mais, par deux fois au moins, à Alexandrie face aux moines anthropomorphites, à Constantinople après le synode du Chêne, au moment où les partisans de Jean le forcent à fuir précipitamment<sup>3</sup>, Théophile a été en danger, physiquement. Cyrille qui dut être le témoin plus ou moins proche<sup>4</sup> de ces deux situations critiques, retiendra la leçon : dans ses déplacements, il ne

1. Cf. la lettre synodale de Théophile aux évêques de Palestine et de Chypre (ép. 92 de la corr. de Jérôme, CUF, t. IV, p. 148-157), et PALLADIOS, *Dialogue* VI, 118-VII, 44, *SC* 341, p. 138-146.

2. Cf. note 2, p. 23.

3. SOZOMÈNE, *H.E.* VIII, 19, *PG* 67, 1565 A-B.

4. Selon nous, en 399, au moment de la réaction anthropomorphite, il quitte le désert de Nitrie et revient à Alexandrie ; d'autre part, en 403, il était présent au synode du Chêne : cf. note 1, p. 22.

sera pas seul (on le constatera de façon 'frappante' dans les débuts de son épiscopat et à Éphèse); un grand nombre d'hommes à sa dévotion (marins ou moines)<sup>1</sup> assureront la protection de sa personne et la défense de ses idées.

Cyrille a-t-il approuvé totalement la conduite de son oncle à l'égard de Jean? On peut se le demander quand on lit dans sa lettre à Acace de Bérée<sup>2</sup>; «*votre saint synode*» (du Chêne). Mais, en 431, Cyrille a beaucoup changé. Il cite Jean. Depuis 418, il a rétabli son nom sur les diptyques, alors que, vers 416, sa réponse à Atticus est encore très dure à l'égard du Chrysostome, et donc fidèlement conforme à l'hostilité de Théophile<sup>3</sup>. On a l'impression cependant que Cyrille ne prend pas totalement à son compte le synode du Chêne, même s'il en a appliqué les décisions.

Paradoxalement, ce triomphe de Théophile sur son adversaire de Constantinople l'affaiblit lui-même peu à peu. En effet, une trop grande rigueur, le refus de composer entraînent une rupture avec l'Église de Rome<sup>4</sup>. Cette rupture n'est pas sans relation avec le présent ouvrage. En effet, en état de rupture, Alexandrie n'annonçait la fête de Pâques qu'aux Églises en commu-

nion avec elle, c'est-à-dire celles d'Égypte, et peut-être Constantinople, Jérusalem, Antioche. Ce n'était pas pour favoriser l'harmonisation des dates de Pâques entre l'Orient et l'Occident.

Ce malheureux conflit avec Jean pèsera lourd sur l'Église et laissera de profondes cicatrices. Les hagiographes ne s'y sont pas trompés qui, dans les *Vies* de Théophile et de Cyrille, ont inséré des 'songes' réparateurs: Théophile, atteint, selon Socrate, d'un mal léthargique<sup>1</sup>, ne peut mourir avant d'avoir vu l'image de Jean et s'être prosterné devant elle<sup>2</sup>. Cyrille, poussé de même par un songe (Jean est à proximité de la Mère de Dieu) reconnaît la sainteté de Jean<sup>3</sup>.

#### Comportement de Théophile

Pourtant, il semble que Théophile, en dehors de cette rigueur manifestée envers Jean et les origénistes, montrait, en plusieurs domaines, une certaine souplesse.

Ses interprétations scripturaires, même après l'épisode des Longs Frères, s'inscrivent dans la ligne d'Origène, ce qui le rend suspect aux yeux de ses partisans dans le combat contre l'origénisme. Mais il reste libre et justifie sa position. «*Les Livres d'Origène ressemblent à une prairie semée de diverses fleurs: si j'en trouve une belle, je la cueille; si l'une me semble avoir des épines, je la laisse, parce qu'elle pique*»<sup>4</sup>. Lui qui, pour la postérité, est l'adversaire du paganisme, le briseur d'idoles, le destructeur du Sérapeion, l'homme des pierres renversées (temples) ou levées (églises)<sup>5</sup>, ne persécute pas, que l'on sache, les savants et

1. Moines, *parabalani* (voir plus loin, p. 57s.)... A son arrivée à Éphèse, en 431, il sera entouré de 50 suffragants, mais aussi, dit-on, d'un grand nombre de portefaix, marins et autres hommes de main: cf. HEFELE-LECLERCQ, *Hist. des Conciles*, t. II, 1, p. 292, n. 1.

2. Écrite, il est vrai, bien longtemps après, en 431.

3. Voir plus loin, p. 67-69.

4. Innocent I<sup>er</sup>, 402-417; cf. PALLADIOS, *Dial.* III, 13-33, SC 341, p. 66-68; la rupture date d'avant la mort de Jean; comme condition au retour à la communion, Rome demande le rétablissement du nom de Jean sur les diptyques: cf. THÉODORET, *H.E.* V, 34, 12: GCS, p. 336, 17-337, 5. — Les évêques d'Occident avaient décidé qu'ils n'admettraient aucun évêque d'Orient à la communion jusqu'à ce qu'ils aient inscrit le nom de Jean Chrysostome sur les diptyques («*avec les évêques défunts*»); cf. le 7<sup>e</sup> canon du concile de Carthage, du 13 juin 407 (*Mansi* III, 805); la rupture avec Antioche durera jusqu'en 416, avec Alexandrie, jusqu'en 417/418.

1. SOCRATE, *H.E.* VII, 7, PG 67, 749 B.

2. Cf. JEAN DAMASCÈNE, PG 94, 1409 AB.

3. G. CEDRENOS, *Hist. compendium*, PG 121, 625 BC, NICÉPHORE CALLISTE, *H.E.* XIII, 4 et XIV, 28, PG 146, 1152 AB, cités par E. HONIGMANN, *Patristic Studies, Studi e Testi* 173 (1953), p. 60.

4. SOCRATE, *H.E.* VI, 17, PG 67, 716 B.

5. On compte une dizaine de constructions nouvelles sous Théophile: cf. A. MARTIN, «Les premiers siècles du christianisme à Alexandrie», *REAug.* 30 (1984), p. 221-225.



philosophes païens comme Théon, sa fille Hypatie, leurs disciples. Bien plus, il semble être l'ami affectionné de Synésios (disciple dévôt d'Hypatie) dont il bénit le mariage (début 403)<sup>1</sup>, et que, malgré ses réticences avouées sur certains points de la doctrine chrétienne, il consacre évêque de Ptolémaïs en 406.

A l'égard des chrétiens 'dissidents', comme les mélétiens, les apollinaristes, on lui reproche même une certaine mollesse<sup>2</sup>. En outre, Théophile tolère, à Alexandrie même, la présence des novatiens et de leur évêque Théopemptos. Il est possible même que ces novatiens, comme les phrygiens ou les audiens<sup>3</sup>, célèbrent la fête de Pâques à une date différente, ce qui, à Alexandrie, est un comble.

Si l'on tient compte de ces éléments et, aussi, de sa réconciliation avec les survivants des moines de Nitrie-Scété exilés<sup>4</sup>, peut-on dire pour autant que ces dernières années de Théophile sont des années de faiblesse? Pourquoi ne pas voir là des signes de modération et de sagesse? L'image de Théophile ne serait pas, alors, aussi monolithique qu'on le pense habituellement. Il y aurait en lui le politique — le pourfendeur du paganisme public, l'habile rassembleur des forces chrétiennes d'Égypte — et, d'un autre côté, l'homme, capable de tolérance et de modération, sensible à l'amitié et aux finesses de l'esprit<sup>5</sup>.

Par les liens étroits qui l'unissent à ce pouvoir grandis-

1. SYNÉSIOS, *ep.* 105, éd. Garzya, p. 187 : PG 66, 1485 A.

2. Dans son *Ad Theophilum, adversus Apollinaristas*, GRÉGOIRE DE NYSSE demande à Théophile une participation plus grande et plus complète au combat pour la vérité : éd. F. Müller, *Opera dogmatica minor* I (Jaeger, III, 1), Leiden 1958, p. 128 = PG 45, 1277 C.

3. Les audiens étaient présents en Égypte : cf. l'art. de E. DRIOTON cité n. 5, p. 23.

4. SOZOMÈNE, *H.E.* VIII, 17, PG 67, 1560 BC. ; FAVALE, *o.c.*, p. 133.

5. De Théophile, on a trop souvent retenu le portrait tracé par Palladios, en oubliant le témoignage favorable de Synésios ou même de Sozomène.

sant qu'est le monachisme égyptien, par ses interventions déterminantes dans la crise origéniste, en Palestine et en Égypte, l'évêque d'Alexandrie a pris, dans l'empire d'Orient, une importance qui ne peut être négligée. Le choix du successeur de Théophile ne saurait donc être laissé au hasard. Aussi, profitant sans doute de la santé déclinante de Théophile, certains membres influents de la cour de Constantinople durent préparer sa succession et s'attachèrent, à Alexandrie, des personnages plus souples dans la main du pouvoir impérial. L'archidiacre Timothée par exemple qui, chose curieuse, va bénéficier, à la mort de Théophile (15 octobre 412), du soutien d'Abundantius, 'chef des forces militaires'<sup>1</sup>.

Mais, avant de se pencher sur cet épisode, capital, puisque, alors, se décide l'avenir de Cyrille et d'Alexandrie, il peut être utile de rappeler le contexte administratif de l'Égypte.

#### LE DIOCÈSE D'ÉGYPTE

##### Découpage administratif

Depuis 367, l'Égypte constitue un diocèse distinct de celui d'Orient ; il est confié au préfet augustal (*Augustalis*) résidant à Alexandrie. Plusieurs documents nous font connaître les provinces qui composent le diocèse. Ce sont le *Laterculus* de Polemius Silvius et surtout la *Notitia dignitatum*<sup>2</sup> dont la rédaction (*pars orientalis*) peut remonter à 408 environ, mais qui subit bien des remanie-

1. Cf. plus loin, p. 44 s.

2. Le *Laterculus* de Polemius Silvius et le *Laterculus veronensis* sont édités par O. Seeck dans le même volume que la *Notitia dignitatum utriusque imperii*, Berlin 1876 (autre édition de la *Notitia* : E. Böcking, Bonn 1839). Selon J. B. BURY, le *Laterculus* de Polemius Silvius refléterait, avec des manques, la situation de l'Empire vers l'an 400 : « The Laterculus of Polemius Silvius », *J.R.S.* (1933), p. 149-151, cité par E. DEMOUGEOT, *De l'unité à la division de l'empire romain*, Paris 1951, p. 13, n. 63.

ments et dont certains chapitres ne sont pas à jour. C'est aussi le *Synekdèmos*<sup>1</sup> de Hiérokès, que l'on s'accorde à dater de la fin du règne de Théodose II (vers 450), mais qui, également, peut porter la trace de remaniements postérieurs. Au début du règne de Justinien, Georges de Chypre révisé le *Synekdèmos* et apporte, souvent, des confirmations<sup>2</sup>.

Pour Polemius Silvius, les provinces du diocèse d'Égypte sont : l'Égypte, l'Augustamnique, l'Arcadie, la Thébaidé, la Libye sèche, la Libye Pentapole. Si l'on suit la *Notitia*, ce sont l'Égypte proprement dite, l'Augustamnique (créée en 341), l'Arcadie (créée en 386), la Thébaidé, la Libye inférieure et la Libye supérieure. Dans le *Synekdèmos*, il y a dédoublement pour l'Égypte, l'Augustamnique et la Thébaidé, ce qui donne comme provinces : l'Égypte I, l'Égypte II, l'Augustamnique I, l'Augustamnique II, l'Arcadie, la Thébaidé I (ἄνω), la Thébaidé II (ἐγγύστη), la Lybie inférieure, la Libye supérieure. Cette partition du *Synekdèmos* est confirmée par Georges de Chypre.

La question est de savoir à quelle date ont été opérés les dédoublements. Si l'on se fie à Claudien, Eutrope<sup>3</sup>, enclin à faire le trafic des charges, serait à l'origine de cette multiplication<sup>4</sup>. Si cela est vrai, le diocèse d'Égypte, en 412, comptait neuf provinces. Et il ne faut pas oublier que certaines 'provinces' étaient sous gouvernement militaire ; c'est le cas de la Thébaidé supérieure où commande un *dux*<sup>5</sup>.

1. Éd. A. Burckhardt, Teubner 1893, ou E. Honigmann, Bruxelles 1939.

2. *Descriptio orbis romani*, éd. H. Gelzer, Leipzig 1890, et, joint au *Synekdèmos*, éd. E. Honigmann, Bruxelles 1939.

3. Eutrope fut au pouvoir de 395 à 399.

4. CLAUDIEN, *In Eutropium* I, v. 206-209 et II, v. 585-588, éd. Th. Birt, *M.G.H. Auct. Ant. X*, Berlin 1892 (réimpr. 1961), p. 81 et 117 (« chaque province qui subsiste est partagée et dédoublée, devant subir un double tribunal »), cité par E. DEMOUGEOT, *De l'unité*, p. 164, n. 233.

5. Cf. JONES, *LRE*, p. 1460, n. 12.

Un document qui, à notre connaissance, n'a pas été utilisé en ce domaine, tend à confirmer le partage de la *Notitia*. Il s'agit d'une lettre de Cyrille lui-même répondant à Atticus pour refuser d'inscrire le nom de Jean sur les diptyques. Cette lettre est de 416 environ.

« Qui donc cherches-tu à sauver ou appelles-tu à l'union, quand tu mets en totalité hors de l'enceinte de l'Église, l'Égypte, l'Augustamnique<sup>1</sup>, l'Arcadie, la Thébaidé, la Libye, la Pentapole et que tu fais de la peine ainsi à tant d'Églises<sup>2</sup>? » Mais l'attention de Cyrille se porte plus sur l'extension de l'Église à la totalité du territoire égyptien que sur le découpage administratif. Aussi ce document doit-il être utilisé avec prudence.

L'Augustalis<sup>3</sup> qui, à Alexandrie, est assisté d'un préfet de l'annone<sup>4</sup>, a donc un pouvoir considérable sur un diocèse très étendu dont l'importance est primordiale pour Constantinople, puisque l'Égypte est sa principale source d'approvisionnement.

1. Le texte reçu porte *augustalique*.

2. Lettre à Atticus, *ep.* 76, *PG* 77, 347-360, cf. NICÉPHORE CALLISTE, *H.E.* XIV, 27, *PG* 146, 1145 A ; cette liste est très proche de celle de Polemius Silvius, de la fin iv<sup>e</sup> s. Cyrille voulant montrer l'importance de l'Égypte dont les limites sont celles du diocèse civil, énumère les provinces de ce diocèse. Or, dans cette énumération, il n'y a pas de dédoublements de provinces. Ceci ne veut pas forcément dire que l'Égypte, l'Augustamnique, la Thébaidé ne soient pas réellement dédoublées à cette époque, d'un point de vue administratif (la Thébaidé supérieure en particulier qui est confiée à un *dux*).

3. La liste des *Augustales* est lacunaire. Cf. C. VANDERSLEYEN, *Chronologie des préfets d'Égypte de 284 à 395*, coll. *Latomus* LV (1962). Comblant en partie les lacunes, MARTINDALE propose les noms suivants : Paulacius (398/404), Pentadius (403/404), Euthalius (403/404), Oreste (415), un anonyme (début v<sup>e</sup> s.), Theodorus (420/430 : cf. MARINUS, *Vie de Proclus* § 35), Callistus (7 sept. 422), Aelianus (début ou milieu v<sup>e</sup> s.), Cleopater (29 janvier 435), *PLRE*, p. 1088.

4. Il n'est pas certain que ce préfet de l'annone, distinct de l'Augustalis, subsiste au v<sup>e</sup> s., cf. JONES, *LRE* III, 118-119.

Les forces militaires stationnant en Égypte sont nombreuses. Le *limes* oriental, les confins de l'Arabie, de la Thébaïde, de la Libye ne sont pas sûrs. Qu'on se rappelle, à ce propos, l'escorte accordée à Égérie durant son voyage à l'est de l'Égypte, de Clysmas (Suez) à Arabia, ou les plaintes de Synésios à propos des attaques de pillards dans la Pentapole<sup>1</sup>, ce qui explique pourquoi, en Thébaïde supérieure, on l'a vu, le responsable de la province n'est pas un *ἐπαρχος* (*praeses*), mais un *dux*. L'étude prosopographique des correspondants d'Isidore de Péluse (de 400 à 436 environ) fait justement apparaître un *dux* parmi ceux-ci. Ce qui tend à prouver que le partage du *Synekdèmos* où la Thébaïde supérieure est confiée à un *dux*, tandis que la Thébaïde inférieure revient à un *praeses*, correspond à une réalité bien antérieure à 450<sup>2</sup>.

L'*Augustalis* est donc la principale autorité pour l'Égypte. Mais il dépend du préfet du prétoire d'Orient, et certains gouverneurs, comme le *corrector* d'Augustamnique, ou les responsables militaires, ont des liens directs avec Constantinople (le *corrector* avec le *préfet du prétoire d'Orient* <PPO>), et le *comes* comme le *dux* avec le *Magister militiae per Orientem*. On constate aussi que certaines requêtes sont adressées quelquefois directement à Constantinople, sans passer par l'*Augustalis*. L'*Augustalis* est puissant, mais il n'est pas tout-puissant<sup>3</sup>.

#### L'évêque d'Alexandrie

En comparaison, l'évêque d'Alexandrie a plus de pouvoir et d'indépendance. Les évêques des capitales de provinces égyptiennes semblent bien avoir une certaine autorité sur les autres évêques de leur province, mais ils ne portent pas le titre de métropolitain, et l'Église provinciale, en Égypte, ne constitue pas du tout une entité comparable aux Églises 'provinciales' d'Orient, dépendant d'Antioche. La différence sautera aux yeux, au moment du concile d'Éphèse<sup>1</sup>. En fait, les Églises des différentes provinces d'Égypte n'en forment qu'une qui est l'Église d'Égypte, dont l'unique tête est Alexandrie. Même si des synodes provinciaux ont pu avoir lieu (ils n'ont pas laissé de traces), seuls sont signalés les synodes 'égyptiens', c'est-à-dire rassemblant les évêques de l'Égypte entière<sup>2</sup>. Tout ce qui touche à l'Église, doctrine, nominations d'évêques, courants spirituels (monachisme) dépend d'Alexandrie<sup>3</sup>.

#### Le pouvoir économique de l'Église

En outre, l'Église représente, en Égypte, un pouvoir économique important, à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, depuis la plus simple église jusqu'à l'évêché d'Alexandrie<sup>4</sup>.

1. ÉGÉRIE, *Journal de voyage*, 7, 2, éd. P. Maraval, SC 296, p. 154. — Synésios, *passim* : par ex. *ep.* 13, éd. Garzya, p. 34, 4-5.

2. En 391, on trouve un *comes Aegypti*, *Nol. Dign. Or.* 28 ; le *dux* commande aux frontaliers du *limes*. Il n'est pas facile de déterminer les rapports entre ce *dux* et le *comes Aegypti* ; en 413, on considère comme de dignité égale les *comites Aegypti vel Ponticae* : *CTh* VI, 13, 1.

3. Cf. plus loin, p. 57 : une pétition (*legatio*) de la curie d'Alexandrie est adressée directement à Constantinople.

1. Il suffit de parcourir les signatures des évêques aux diverses sessions du concile.

2. Ce qui ne veut pas dire tous les évêques.

3. Cf. la visite annuelle des supérieurs de moines à Alexandrie : plus haut, n. 2, p. 20 ; les monastères pachômien sont en relation régulière (des bateaux transportent divers produits agricoles ou artisanaux) avec Alexandrie.

4. Sur ce sujet, il faut se reporter à l'ouvrage irremplaçable de E. WIPSZYCKA, *Les ressources et les activités économiques des églises en Égypte du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles 1972, qui a puisé aux meilleures sources pour nous donner une idée de l'organisation économique égyptienne. Cf. aussi les excellents articles d'A. MARTIN, « L'Église et la chôra égyptienne au IV<sup>e</sup> siècle », *REAug.* 25 (1979), p. 3-26, et « Les premiers siècles du christianisme à Alexandrie. Essai de topographie religieuse (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles) », *REAug.* 30 (1984), p. 211-225.

Différents canons codifient cette vie économique comme aussi les autres aspects de la vie interne de l'Église au IV<sup>e</sup> siècle : *Constitutions apostoliques*, canons du pseudo-Hippolyte, du pseudo-Athanase, de Théophile. Là se trouvent les orientations théoriques auxquelles, il faut bien le dire, ne correspond pas toujours la réalité. Néanmoins, en comparant les documents, on peut dire quelles étaient approximativement les ressources et les dépenses de l'Église.

### Recettes

De nombreuses églises ont des propriétés foncières dont les revenus permettent de subvenir aux besoins du clergé et des œuvres. Les propriétés de l'Église d'Alexandrie débordent largement les limites de la province d'Égypte proprement dite. De plus, certaines Églises, comme celle d'Alexandrie par exemple, prennent part au commerce et à l'artisanat<sup>1</sup>. Elles possèdent des bateaux<sup>2</sup> qui transportent pour l'État (ἐμβολή) ou pour l'Église le blé, le vin, et autres denrées provenant des taxes, des prémices, des dîmes et autres dons en nature.

Aux revenus fonciers ou commerciaux s'ajoutent les offrandes des fidèles : offrandes des prémices surtout — car les offrandes de la dîme, malgré les exigences des canons<sup>3</sup>, paraissent peu fréquentes<sup>4</sup> —, offrandes couran-

1. Des églises, au V<sup>e</sup> s., louent des boulangeries : P. Berl. *Inv.* 11821, P. Alex. 32 ; des artisans travaillent pour des Églises : cf. E. WIPSYCZKA, *Les ressources*, p. 58-62. — Voir aussi l'*Hist. des Patr.*, PO V, p. 18 : au VII<sup>e</sup> s. il est question de maisons, de moulins, de pressoirs appartenant à l'Église. — Pour le VI<sup>e</sup> s., cf. G. R. MONKS, *The Church of Alexandria and the City's Economic Life in the Sixth Century*, *Speculum* 38 (1953), p. 349-362.

2. Il y a des ναῦται ἐκκλησιας : P. Ross. *Georg.* III.6, cité par A. MARTIN, « L'Église et la chōra », p. 9, n. 36 ; WILCKEN, *Chrest.* 434 (fin IV<sup>e</sup> s.) mentionne un bateau qui appartient à l'Église d'Alexandrie et qui transporte le blé de l'embolè provenant du nome hermoupolite, E. WIPSYCZKA, *o.c.*, p. 63, et A. MARTIN, *ibidem*.

3. C.A. II, 34,5, SC 320, p. 256-257.

4. Ceux qui versent la dîme sont signalés comme particulièrement

tes (versées à l'occasion des baptêmes, mariages, funérailles, pénitences), legs<sup>1</sup>, dons des pèlerins dans les sanctuaires. Le sanctuaire de s. Ménas<sup>2</sup>, situé dans le désert, à 40 km d'Alexandrie, dont le clergé dépendait directement de l'évêque d'Alexandrie, avait une grande importance pour le budget de l'évêque. De même le sanctuaire des saints guérisseurs Cyr et Jean (il sera question plus loin de la translation de leurs reliques)<sup>3</sup> qui supplante celui d'Isis medica, où affluait une foule de malades de l'Égypte entière.

Aux offrandes 'spontanées', il faut certainement ajouter les taxes qu'Alexandrie prélevait sur les revenus des églises et sur les offrandes qu'elles recevaient. Les modalités de ce prélèvement sont mal connues<sup>4</sup> ; on constate seulement l'existence d'offrandes à Alexandrie qui, sous forme d'envois de blé, d'huile et autres denrées, peuvent constituer le produit de véritables taxes d'Église.

'pieux' : CASSIEN, *Conférences*, XIV, 7, XXI, 8 (éd. E. Pichery, t. II, SC 54, p. 188, t. III, SC 64, p. 82) cité par E. WIPSYCZKA, *o.c.* p. 72. — Une lettre d'ISIDORE DE PÉLUSE (n° 317 : PG 78, 365) au comes Herminos fait état à la fois des prémices et de la dîme : « Tu honores bien le Seigneur, en nous offrant les prémices des récoltes et en donnant la dîme de l'abondance à Celui qui l'accorde » ; les prémices vont au clergé, la dîme est destinée aux pauvres, orphelins, veuves : C.A. VII, 29, 1-3 (SC 336, p. 61), VIII, 30, 1-2 (SC 336, p. 235). Est-ce la raison pour laquelle l'offrande des prémices est plus fréquente que celle de la dîme ?

1. Certains héritages entrent dans les biens de l'Église qui les gère et ne refuse pas de faire du commerce par personnes interposées.

2. Sur le sanctuaire de s. Ménas, des s. Cyr et Jean, cf. E. WIPSYCZKA, *o.c.*, p. 74 et P. MARAVAL, *Lieux saints et pèlerinages d'Orient*, Paris 1985, p. 319-322 et n. 71 ; plus tard, le sanctuaire de s. Ménas sera doté par l'empereur Zénon d'une garnison de 1200 soldats, et recevra une partie de la recette des impôts de la région de Maréotis : *ibidem*, p. 86.

3. Chap. II, p. 61 ; cf. P. MARAVAL, *o.c.*, p. 317-318.

4. Certains documents (le *Pap. Oxy.* XVI 1906, cité par E. WIPSYCZKA *o.c.*, p. 85-86, du VI<sup>e</sup> s. est tardif) semblent faire allusion à des taxes dites 'offrandes d'Alexandrie' (προσφοραὶ Ἀλεξανδρείας), mais leur interprétation est mal assurée.

A cela s'ajoutent les nombreuses offrandes, fruits du travail des moines, versées par les monastères pour subvenir aux besoins des pauvres, des prisonniers, etc.<sup>1</sup>.

La plupart du temps, les offrandes et même les revenus sont versés en nature, emmagasinés et distribués ou commercialisés par les économes responsables choisis après consultation du clergé<sup>2</sup> et nommés ou contrôlés par l'évêque.

A ces revenus, à ces offrandes viennent encore s'ajouter les subventions accordées par l'État pour le soin des pauvres, des vierges, des veuves et du clergé. La subvention accordée par Constantin à Alexandrie subsiste encore au v<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

#### Dépenses

Si cet ensemble de ressources est considérable, les dépenses ne le sont pas moins. Il y a d'abord les impôts sur les propriétés foncières des églises<sup>4</sup>. Puis il faut subvenir aux frais du

1. *Historia Monachorum*, XVIII, 1-2, CASSIEN, *Institutions*, X, 22 (SC 109, p. 422-423), citées par A. MARTIN, «L'Église et la chôra», p. 22.

2. Canon 10 de Théophile, P. P. JOANNOU, *Fonti*, fasc. IX, *Discipline générale antique (iv<sup>e</sup>-ix<sup>e</sup> s.)*, t. II (1963), p. 270. — Voir Évelyne PATLAGEAN, *Pauvreté économique et pauvreté sociale à Byzance, iv<sup>e</sup>-viii<sup>e</sup> siècles*, Mouton, Paris-La Haye 1977, p. 273.

3. SOCRATE, *H.E.* II, 17 : PG 67,217; SOZOMÈNE, *H.E.*, V, 5; THÉODORET, *H.E.* I, 11 et IV, 4 : cf. A. MARTIN, «L'Église et la chôra», p. 23, n. 126.

4. «Renouvelant l'exemption des munera sordida et des impôts extraordinaires, Honorius spécifie en 412 que les églises sont tenues de la canonica inlatio, c'est-à-dire de l'impôt foncier ordinaire qu'exige 'la charge des nécessités présentes' (CTh. XVI, 2, 40; cf. AMBROISE, *Contra Auxent.* 33 : PL 16, 1017)... La même obligation existe en Orient (cf. CTh. XI, 1, 33)... En 423, Théodose est contraint de restreindre l'exemption des munera sordida et extraordinaria. Contrairement à ce qu'il en avait été jusque là, cette exemption ne s'applique plus aux travaux d'entretien des routes et des ponts» (CTh. XV, 3, 6) : J. GAUDEMET, *L'Église dans l'empire romain (iv<sup>e</sup>-v<sup>e</sup> siècles)*, t. III (Paris 1958), p. 313-314.

personnel épiscopal, des nombreux ministres du culte ; des charges multiples incombent à l'Église : soin des malades, des orphelins, des veuves, des étrangers de passage (distribution de vivres)<sup>1</sup>.

Sous Théophile, les trésors et matériaux des temples païens ont sans doute servi à construire des églises, mais aussi des *xenodochia*, des *plôchia* (hôpitaux, hospices, maisons d'accueil...<sup>2</sup>) ; et l'entretien d'un personnel nombreux (les 500 ou 600 *parabalani* [?], les matelots et autres 'employés'), la gestion de ces œuvres nécessitent évidemment des provisions ou des sommes considérables.

On conçoit aisément l'enjeu des rivalités entre les diverses églises (lieux de culte). La plus belle église avec les plus beaux ornements, les plus beaux chants, attirera plus de fidèles, donc plus d'offrandes<sup>3</sup>.

Le même motif a certainement contribué à la translation des reliques des saints guérisseurs Cyr et Jean sur le site d'Isis medica à Menouthis. Théophile avait préparé le lieu ; Cyrille accomplit solennellement le transfert, le 23 juin 414<sup>4</sup>.

Le sanctuaire chrétien supplanté ainsi le sanctuaire païen (il en va de même pour le sanctuaire de s. Marc)<sup>5</sup>.

1. Cf. C.A. II, 25, 1, 2, 3 (SC 320, p. 228-229). Le canon 70 du Ps. Athanase recommande la distribution de repas le dimanche et trois fois par an (Pâques, Pentecôte, Épiphanie). On se reportera aux nombreuses références données par A. MARTIN, «L'Église et la chôra», p. 8-9.

2. Cf. A. MARTIN, «L'Église et la chôra», p. 24 et n. 130.

3. Cf. les splendeurs de l'église de s. Ménas : A. E. BRECCIA, *Egitto greco e romano*, 3<sup>e</sup> éd., Pise 1957, p. 152-157 «Una 'Ourdes' nel Deserto» ; construction de l'église de s. Cyr et s. Jean par Théophile et Cyrille ; construction par Eusèbe d'une nouvelle église à Péluse : ISIDORE DE P., *lettre n° 746* (II.246 : PG 78, 684) ; chants et musique : ISIDORE, lettres n°s 90, 676 (II, 176) : PG 78, 244, 628.

4. Cf. A. MARTIN, «Les premiers siècles» (1984), p. 224 et n. 82. Sur le site, voir A. BERNARD, *Alexandrie la Grande*, Paris 1966, p. 132-133, et *Le delta égyptien*, I. *Les confins Libyques*, Le Caire 1970, p. 321-327.

5. Mais des rites païens ont encore lieu, à proximité, comme

Tous ces réseaux économiques forment le tissu matériel de l'Église d'Égypte. L'ignorer c'est s'interdire de comprendre bien des mouvements de l'histoire<sup>1</sup>.

Il est évident qu'approcher l'argent n'est pas sans risque. Il est tentant de détourner un héritage destiné aux pauvres et de l'affecter à une construction en souffrance<sup>2</sup>. Les économes indécis, les évêques aveugles ou inconscients ne manquent pas<sup>3</sup>. Il peut même arriver qu'une nomination épiscopale dépende d'un coup de pouce, rétribué, de la chancellerie alexandrine. Il serait cependant injuste que les accidents ou les fautes de quelques-uns empêchent de voir l'ampleur des services rendus par l'Église. Pas de naïveté non plus : un certain nombre d'égyptiens, pour éviter les impôts qu'ils ne peuvent payer, pour fuir les charges curiales, se réfugient dans l'état clérical ou monastique.

**Alexandrie, centre universitaire** Un dernier élément ne doit pas être négligé lorsque l'on pèse les influences qui se rencontrent à Alexandrie. Centre administratif du diocèse, où siège le préfet Augustal, Alexandrie est aussi une ville universitaire prestigieuse. Flattée naguère par l'empereur Julien (pour qui Alexan-

l'atteste, au début du VI<sup>e</sup> siècle, ZACHARIE le scholastique (*Vie de Sévère*, PO II [1907], p. 17-34). — Sur le pèlerinage chrétien, lire SOPHRONIOS DE JÉRUSALEM, PG 87.3, 3693, 3696 et 3409-3417, cité par A. BERNARD, *Alexandrie la Grande*, p. 133.

1. On a souvent critiqué les trafics d'argent, les corruptions de fonctionnaires dont l'évêque d'Alexandrie serait l'auteur. La critique scandalisée est légitime à notre époque, et dans notre Occident. Gardons-nous cependant d'appliquer nos critères avec trop de rigueur, et efforçons-nous de parvenir à la plus grande objectivité possible.

2. Qu'on se rappelle l'affaire ayant opposé Théophile et Isidore 'l'hospitalier'.

3. Par exemple, Martinianos, cet économe véreux et spéculant sur le blé, dénoncé par ISIDORE DE PÉLUSE (*lettres* 627 (II.127) et 885 (III.85) : PG 78, 565-572, 792.

drie est la 'ville sainte' de l'hellénisme<sup>4</sup>), son élite intellectuelle, encore païenne le plus souvent, a un grand renom en ce début du V<sup>e</sup> siècle. L'enseignement de la médecine, des sciences physiques et naturelles, de l'astronomie, celui aussi de la rhétorique et de la philosophie, attire de nombreux étudiants venant parfois de fort loin<sup>2</sup>. Au 'géomètre' Théon succède sa fille Hypatie dont le succès est grand. Synésios est l'un de ses disciples, à côté d'autres appelés à de hautes destinées dans l'Empire<sup>3</sup>.

Une loi du 30 novembre 414 va encore accorder immunités et privilèges aux enseignants (*grammaticos, oratores atque philosophiae praeceptores*) et aux médecins (*nec non etiam medicos*)<sup>4</sup>. Sans nul doute, les effets de cette loi se feront sentir à Alexandrie.

La population que constituent ces écoles, ces thiasés, ces *choroi*, doit être considérable et se distingue probablement, comme dans toute cité universitaire, du monde de l'administration, du commerce ou de l'Église. Nous en voyons deux signes : Théophile, si enclin à briser les statues et à démolir les temples païens, semble impuissant devant ce monde de l'esprit. Connaissant les limites de son pouvoir à Alexandrie, il reste modéré dans ses relations avec l'élite intellectuelle. La même mesure apparaît aussi dans ses relations avec les novatiens, peut-être pour les mêmes raisons, car ces derniers attirent le respect par leur genre de vie et l'élévation de leur esprit.

1. JULIEN, *lettre* 60, 379 a (CUF, I, 2, p. 69, 19) et 111 (51) (I, 2, p. 188, 20-21).

2. Proclus vient de Constantinople pour suivre les cours de rhétorique puis de philosophie : MARINUS, *Vie de Proclus*, 8, 9, éd. J. F. Boissonade, Leipzig 1814, réimpr. à la suite de l'éd. de Diogène Laërce par Cobet, Paris 1850, p. 147-170.

3. Synésios fait partie de la 'tétractys' entourant Hypatie : *lettres* 4, 143, 144, éd. A. Garzya, Rome 1979, p. 252, 3, 253, 6-7, 254, 13; cf. C. LACOMBE, *Synésios de Cyrène*, p. 54-55, 58.

4. *CTh* XIII, 3, 16.

**Les pouvoirs** Le pouvoir de Théophile est d'abord ecclésiastique; il ne cherche pas à s'imposer au pouvoir de l'*Augustalis*, ni à le supplanter. Autant qu'on le sache, Théophile accepte le partage des pouvoirs, dans la mesure où le christianisme n'est pas en cause.

Cyrille, lui, ne voit pas la situation de la même façon que son oncle. Dès qu'il sera élu évêque d'Alexandrie, les choses vont changer. Comme le soulignent Socrate et Sozomène, le pouvoir de l'évêque va croître de plus en plus et empiéter sur celui de l'État.

En 412, lorsque Cyrille devient évêque, le pouvoir central a beaucoup moins de force que sous Rufin ou Eutrope. A la mort d'Arcadius, en 408, Anthemius (Préfet du Prétoire d'Orient) est pratiquement devenu le régent du jeune Théodose II, et cela pour les six premières années de son règne. Il disparaît de la scène en 414. A cette date, Pulchérie, sœur de Théodose, est proclamée *Augusta* et assure une forme de régence, avec, à ses côtés, des préfets du prétoire qui changent souvent et exercent peu d'influence, mais surtout Hélión, maître des offices (de 414 à 427 ou 430), qui semble avoir été son bras droit pendant de longues années<sup>1</sup>.

Plus occupé de ce qui se passe en Occident ou du côté des barbares du nord, le pouvoir central n'a pas de politique ferme à l'égard de l'Église. Il intervient à certains moments, on le verra dans certaines lois du *Code Théodosien* concernant Alexandrie, mais pour répondre à des plaintes ou pour dénouer des crises. Il n'y a pas, semble-t-il, de plan à long terme. Ainsi, pour la période qui nous occupe (412-418), même si des interventions ponctuelles de Constantinople se produisent, on ne perçoit pas, au moins à l'égard de l'Égypte, de politique concertée émanant des services centraux.

1. JONES, *LRE*, p. 179 et n. 12, p. 1103.

Le fléchissement du pouvoir impérial se répercute jusqu'en Égypte. Le pouvoir de l'évêque d'Alexandrie, tête de l'Égypte, grandit d'autant. Le temps n'est plus où le pouvoir civil pouvait sans grand risque exiler ou persécuter le chef spirituel égyptien (comme Athanase). Les premières années épiscopales de Cyrille illustrent cette évolution.

Un temps, dans l'Empire, Alexandrie a paru inférieure au siège de Constantinople. Mais sa dénonciation des déviations origénistes, les maladresses de Jean Chrysostome aussi, ont ramené le siège alexandrin au premier plan. Dans cet empire d'Orient, où Pulchérie, puis Théodose, se voudront des modèles de piété, la défense de l'orthodoxie représente pour Alexandrie le moyen le plus sûr (le plus honorable aussi) pour demeurer, avec Rome, la première Église de la chrétienté. Pour remplir ce rôle, elle est mieux placée que les autres sièges de diocèses (Constantinople, Antioche, Jérusalem, Éphèse), dont les métropolitains suffragants ont une certaine autonomie par rapport à eux. Alexandrie représente une force beaucoup plus homogène. En effet, les évêques de l'Égypte entière dont aucun n'est intronisé sans son assentiment<sup>1</sup> ne sont que les relais de l'évêque alexandrin.

En outre, les nombreux services d'assistance gérés par l'Église d'Alexandrie, tissent des liens nombreux à travers toute l'Égypte; les clercs des églises ont un contact quotidien avec le petit peuple, souvent indigent; ces clercs sont attachés à leur évêque, et les évêques au siège d'Alexandrie. L'évêque d'Alexandrie est donc en lien direct avec la masse. Son pouvoir dépasse ainsi de beaucoup celui du préfet Augustal qui n'a que l'autorité administrative sur les fonctionnaires, assistée ou relayée à l'occasion par l'autorité militaire.

1. Cf. la 19<sup>e</sup> lettre festive de Théophile, en 404, traduite par JÉRÔME : *Lettre 100*, éd. J. Labourt, CUF, t. V, p. 91.

Il serait excessif de voir dans les évêques d'Alexandrie des tyrans assoiffés de pouvoir. Il faut reconnaître cependant que leur attachement profond à l'orthodoxie, leur désir de voir triompher le christianisme, leur dévouement à tous ceux dont ils ont la charge s'accompagnent souvent (cela est vrai pour Théophile et pour Cyrille) d'une volonté de puissance qu'ils croient, peut-être de bonne foi, liée à leur fonction.

Aux côtés de son oncle, Cyrille a appris le rôle de l'évêque d'Alexandrie. Il a vu comment Théophile a réglé l'affaire des Longs Frères dans le désert (troupe armée, incendies des cellules...). Il a été le témoin du synode du Chêne. Ces affrontements ont-ils laissé en lui des traces? Au moment de succéder à son oncle, a-t-il accepté et poursuivi l'œuvre de Théophile?

## CHAPITRE II

### CYRILLE ÉVÊQUE D'ALEXANDRIE

#### CYRILLE SUCCÈDE À THÉOPHILE

Nous ne savons rien de la vie de Cyrille entre le synode du Chêne et la mort de Théophile. Socrate, notre inévitable source, peu favorable à Cyrille, déclare qu'au moment où meurt Théophile (le mardi 15 octobre 412), des partis opposés s'affrontent pour la désignation de son successeur. « *Les uns cherchaient à faire introniser l'archidiaque Timothée, les autres Cyrille, le neveu de Théophile. Cela provoqua une émeute (στάσις) dans le peuple. Abundantius, chef (ἡγεμών) des forces militaires, soutenait le parti de Timothée. C'est pourquoi (διό), ayant été intronisé le troisième jour après la mort de Théophile, Cyrille entra en possession de l'épiscopat avec plus de pouvoir que Théophile. A partir de lui (ou à partir de ce moment), l'épiscopat d'Alexandrie, outrepassant le rang sacerdotal, commença à exercer sa domination sur les affaires<sup>1</sup>.* » La remarque, méchante, de Socrate, sur l'accroissement du pouvoir de l'évêque d'Alexandrie, n'est pas vaine. Il y a, dans les débuts épiscopaux de Cyrille, une véritable conquête du pouvoir. Cyrille a environ trente-cinq ans; si la mesure lui manque encore, l'énergie ne lui fait pas défaut. On le constatera sans tarder.

1. SOCRATE, *H.E.* VII, 7, PG 67, 749 C. NICÉPHORE CALLISTE suit Socrate : *H.E.* XIV, 14, PG 146; 1100 C.



Ainsi, à la mort de Théophile, les uns soutiennent l'archidiacre Timothée, les autres Cyrille. Finalement, le bras séculier, représenté par Abundantius, ne peut empêcher l'élection du neveu de Théophile, le jeudi 17 octobre 412<sup>1</sup>.

Cet affrontement appelle quelques remarques.

— L'archidiacre Timothée est soutenu par Abundantius. Ce '*chef des forces militaires*' dont parle Socrate est sans doute le *comes (rei militaris) Aegypti*<sup>2</sup>. En citant son nom et sa fonction, Socrate indique probablement qu'il représente le pouvoir en cette affaire<sup>3</sup>. Cette intervention prouverait que le pouvoir impérial, devenu prudent après l'affaire qui a opposé Théophile et Jean Chrysostome, veille à la succession de l'Alexandrin. Mais pourquoi est-ce le *comes Aegypti* qui soutient Timothée (sans doute plus souple et dévoué à Constantinople<sup>4</sup>) et non le préfet Augustal? Pour la bonne raison, pensons-nous, que le poste est vacant à ce moment. Le préfet Augustal Oreste, qui sera l'adversaire de Cyrille, n'est pas encore en poste ;

1. Le grec comptant le point de départ et le point d'arrivée, le troisième jour est bien le jeudi 17 octobre.

2. Telle est l'interprétation commune : cf. O. SEECK, *Regesten*, Stuttgart 1919 (réimpr. 1964), p. 325.

3. Dans la *Notitia Dignitatum*, le *comes Aegypti* semble dépendre généralement directement de l'empereur. Mais, au v<sup>e</sup> siècle, des lois montrent que les *magistri* régionaux gardaient autorité sur les *comites* et les *duces* de leurs zones respectives : cf. *CTh* VII, 17, 1 (412), cité dans JONES, *LRE*, p. 609. — En 457, à la mort de Marcien, un *comes Aegypti* arrête Timothée 'le chat', l'évêque monophysite nouvellement élu, ce qui provoque le lynchage de Proterius : cf. JONES, *LRE*, p. 221. — Abundantius a-t-il reçu des consignes de douceur? Craint-il les réactions populaires? Toujours est-il qu'il renonce à imposer son candidat par la force.

4. Timothée est archidiacre. Or « *l'archidiacre est l'auxiliaire le plus proche de l'évêque ..., le remplace au besoin dans les tâches administratives* » (J. GAUDEMET, *L'Église*, t. III, p. 373). Cette fonction qui le met plus souvent que d'autres au contact des services administratifs de l'Empire, explique peut-être son soutien 'officiel'.

sinon, l'historien Socrate n'aurait pas manqué de signaler son intervention, même indirecte, première étape dans l'affrontement des deux pouvoirs, séculier et ecclésiastique. On pourrait supposer qu'Abundantius est intervenu à titre personnel. Mais alors, on voit mal pourquoi Socrate aurait mentionné sa qualité de militaire. Aussi, sans grand risque d'erreur, on peut dire ceci : la maladie de Théophile n'a pu prendre les services de Constantinople au dépourvu. Voulant à Alexandrie un évêque répondant à ses désirs, le pouvoir impérial a donné des instructions à ses représentants en Égypte. En l'absence de l'*Augustalis* (soit parce qu'il est éloigné d'Alexandrie, soit parce que le nouvel Augustal, Oreste, n'est pas encore arrivé à son poste), le *comes Aegypti* applique les consignes reçues. Mais il échoue dans cette tentative de récupération du pouvoir ecclésiastique à Alexandrie.

— Pourquoi Cyrille a-t-il été élu? Cette élection suppose le rassemblement de quelques évêques, et, au moins partiellement, des prêtres, des clercs, et du peuple chrétien d'Alexandrie. Il faut donc que Cyrille ait été suffisamment connu et apprécié des uns et des autres. Et où a-t-il pu se faire connaître sinon à l'église, lorsqu'il prononçait les homélies ou expliquait l'Écriture? On sait aussi qu'il a assisté son oncle au synode du Chêne et que, dans son ombre, il a appris le fonctionnement de l'Église d'Égypte. — En outre, son élection suppose sans doute qu'il a été assez habile pour l'emporter sur son rival. Nous ne saurons certainement jamais le détail de ces habiletés; réunion d'un nombre suffisant d'électeurs? préparation des conditions les plus favorables à un vote en sa faveur? Probablement; en tout cas, Socrate établit un lien entre le 'parti pris' d'Abundantius en faveur de Timothée et la rapidité avec laquelle Cyrille est intronisé : « *C'est pourquoi (δὴ) ayant été intronisé le troisième jour après la mort de Théophile*... » L'intronisation et la consécration de l'évê-

1. SOCRATE, *H.E.* VII, 7, PG 67, 749C. Δὴ, traduit par 'c'est

que se faisant habituellement le dimanche<sup>1</sup>, la notation de Socrate a donc son importance : le parti de Cyrille, en raison des circonstances et de l'entrée en scène des représentants du pouvoir impérial, a pris de vitesse son concurrent.

#### LES PREMIÈRES ANNÉES DE L'ÉPISCOPAT DE CYRILLE

##### L'héritier de Théophile

Le lien de parenté avec Théophile compta certainement dans l'élection de Cyrille. Il y a donc, en quelque sorte, une continuité familiale sur le siège d'Alexandrie ; mais peut-on dire pour autant qu'il y a continuité entre l'épiscopat de l'un et celui de l'autre ? En d'autres termes, est-ce que Cyrille, durant les années qui nous occupent (412-418), se réfère à Théophile comme à un modèle et poursuit son œuvre ? Pour en juger, examinons les paroles et les actes de Cyrille lui-même.

Intronisé le 17 octobre 412, Cyrille n'adresse pas de lettre festale annonçant la date de Pâques 413. Ou bien celle-ci était déjà rédigée et expédiée du vivant de Théophile, ou bien un simple billet de la chancellerie alexandrine rappelait que Pâques 413 devait être fêtée le 11 pharmouthi (6 avril). La première *Lettre Festale* de Cyrille est celle où le nouvel évêque rend hommage à son prédécesseur<sup>2</sup>. Annonçant la fête de Pâques 414, elle fut donc rédigée au cours de l'année 413. Le temps écoulé explique peut-être la sobriété pour ne pas dire la réserve dans l'éloge du défunt.

«*Quand, par la décision de Dieu, notre Père Théophile, d'illustre et bienheureuse mémoire, qui fut évêque*<sup>3</sup> (*apprécier*

*pourquoi* ou *par suite*», marque un lien de cause à effet ou tout au moins une suite logique de ce qui précède.

1. Cf. *Const. Apost.* VIII, 4-5, *SC* 336, p. 142-143.

2. Les références à Théophile sont relativement rares dans l'œuvre de Cyrille.

3. Cette précision qui paraît superflue est appelée par la *'bienheu-*

*sa charge revient à l'intendant universel, la pudeur me retient de le faire par écrit), a quitté dignement notre vie et s'est envolé pour les demeures célestes, la succession de l'épiscopat m'est échue, à moi le plus petit (d'entre les hommes)*<sup>1</sup>. »

Dans la *'pudeur'* (αἰδοῦμαι γράφων) de Cyrille à évaluer (λόγον) l'épiscopat de Théophile, il y a sans doute le respect de l'humble successeur et du neveu trop lié au défunt pour faire objectivement son éloge. Mais cet abandon au jugement divin peut aussi cacher une réserve implicite sur le comportement de Théophile. Cette éventualité n'est pas à écarter lorsque l'on considère les débuts de l'évêque Cyrille. Cette phrase de la première *Lettre Festale* est l'une des rares mentions de Théophile dans les ouvrages cyrilliens qui nous sont parvenus, ce qui est déjà surprenant. Mais ce sont les décisions, les comportements de Cyrille qui nous diront, plus clairement, si le neveu poursuit ou infléchit la politique de Théophile.

##### Les novatiens

Selon Socrate qui y voit le premier exemple du développement du pouvoir épiscopal alexandrin, la première mesure prise par Cyrille évêque est de «*fermer les églises des Novatiens à Alexandrie, de prendre tous leurs trésors sacrés et de dépouiller leur évêque Théopemptos de tout ce qu'il avait*<sup>2</sup>». Socrate, favorable aux novatiens, ne mentionne que cette mesure envers les 'hérétiques'. Nicéphore Calliste, qui dépend de Socrate, ne nomme pas de secte particulière :

*reuse mémoire* : c'est au rang et titre d'évêque que Théophile est inscrit sur les diptyques ; que l'on se réfère à la lettre à Atticus (*ep.* 76, *PG* 77,) où l'on voit les distinctions faites entre les divers rangs sur les diptyques.

1. *LF* I, 2, 30-35, p. 148 s. — Dans la parenthèse καθ' ὃν οἶδεν ὁ πάντων ταμίαις λόγον αἰδοῦμαι γράφων le mot λόγον veut dire aussi bien parole que calcul, compte, prix, sens appelé par le mot ταμίαις. Il y a donc comme une allusion aux comptes faits, à son retour, par le maître, dans la parabole des talents (*Mt* 25, 19 : même mot λόγον).

2. SOCRATE, *H.E.* VII, 7, *PG* 67, 752.

« Aussitôt, Cyrille ne laissa aucune des hérésies s'exprimer librement dans la ville d'Alexandre<sup>1</sup>. » Il est probable que Cyrille s'en prend à tous les hérétiques jusque là tolérés à Alexandrie. Mais comme seuls les novatiens sont nommés par Socrate, tentons de comprendre les raisons de cette attaque précise.

Il est inutile de faire ici l'histoire des novatiens depuis le III<sup>e</sup> siècle. Retenons seulement les éléments qui peuvent nous éclairer et dont un grand nombre nous sont communiqués par Socrate. Les novatiens se distinguent par leur rigueur morale et pénitentielle. Certains d'entre eux, particulièrement en Phrygie, se confondent plus ou moins avec les montanistes et se règlent sur les juifs pour fixer la date de Pâques (à Constantinople, ce sont les sabbatiens qui maintiennent cet usage judaïsant). Si, à Rome, les novatiens sont persécutés par l'évêque de Rome Innocent I<sup>er</sup> (402-417), il n'en va pas de même à Constantinople où, depuis longtemps, ils jouissent d'une situation favorable (il en sera ainsi jusqu'en 428). Marcien a été le précepteur des filles de Valens; la science théologique de l'évêque Sisinnios est appréciée de Nectaire; Chrysanthos qui lui succède, fils de Marcien, a fait une carrière prestigieuse dans l'administration<sup>2</sup>. Paul, qui vient après lui, a été professeur de rhétorique latine avant de se faire moine: il vit dans la mortification et la prière; c'est lui que chassera Nestorius en 428. Ces personnages appartiennent, à l'évidence, à une élite intellectuelle et morale. En outre, à Constantinople, en raison de leur accord avec les homoousiens, ils ont l'autorisation de faire des collectes dans la ville<sup>3</sup>; Agelios et Sisinnios s'accordent avec Nectaire sur l'*homoousios*, et au concile de Constantinople

1. NICÉPHORE CALLISTE, *H.E.* XIV, 14, PG 146, 1100 C.

2. Consulaire, vicaire des îles Britanniques, il pouvait ambitionner la préfecture de la Ville. SOCRATE, *H.E.* VII, 12; cf. JONES, *LRE*, p. 389, 923, 927, 956.

3. SOCRATE, *H.E.* V, 10, PG 67, 583.

(381), ils sont autorisés à avoir leurs lieux de prière; leurs églises avaient les mêmes privilèges que celles de la foi orthodoxe<sup>1</sup>.

Cette tolérance pratiquée à Constantinople se manifestait aussi à Alexandrie, puisque l'évêque Théopemptos et ses novatiens y avaient leurs églises.

Avec Cyrille, finie la tolérance. Le pouvoir de l'évêque d'Alexandrie est exclusif. Cyrille qui, dès son avènement, selon Sévère Ibn al Moqaffa<sup>2</sup>, cherche à organiser et contrôler le clergé alexandrin, ne peut tolérer la présence à Alexandrie d'une Église chrétienne (novatienne ou autre) échappant à son autorité et à son contrôle (doctrinal et économique)<sup>3</sup>. De plus, si ces novatiens que l'on a surnommés (déjà !) les '*cathares*'<sup>4</sup> (les purs) comptent parmi eux des hommes cultivés et raffinés, liés à l'élite intellectuelle et administrative d'Alexandrie, ils représentent une concurrence gênante pour Cyrille dont l'ambition va être justement d'attirer cette élite au christianisme dont il est le berger (et veut être le phare) à Alexandrie. Cyrille met-il à exécution une loi semblable à celle promulguée contre les donatistes par Honorius en Occident, le 30 janvier 412<sup>5</sup>, qui autorise la confiscation des biens des hérétiques au profit de l'Église orthodoxe? Peut-être. Il s'agit là surtout,

1. *Ibidem*, 593 A.

2. *Hist. des Pair.*, tr. B. Evetts, PO I, fasc. 4, p. 430-431, cité par T. ORLANDI, dans *S.C.A.* II, p. 76: « *The first thing that Cyril did was to appoint priests to take charge of the churches throughout his diocese, so that they might not be drawn away from the spiritual food by which they were able to do that which pleases God.* »

3. Nous ne connaissons pas la tendance de Théopemptos; le comble serait que, lié aux Novatiens de Phrygie, il fêtât Pâques à une autre date que celle fixée par l'évêque d'Alexandrie!

4. ÉPIPHANE, *Adv. Haeres.* II, haer. LIX (PG 41, 1017 A<sup>8-11</sup>, 1037 A<sup>11-13</sup>); THÉOPHILE, *canon 12*, P.P. JOANNOU, *Fonti*, fasc. IX, t. II, p. 271.

5. *CTh* XVI, 5, 52.

pensons-nous, d'une affirmation de son autorité et de son pouvoir. Rien, alors, ne s'y oppose.

Face au pouvoir civil qui, lui, s'exerce d'en haut, par divers canaux, sur les différents degrés des fonctionnaires, et s'impose aux curies locales, le pouvoir ecclésiastique alexandrin, unique, par le biais du clergé desservant les églises et autres lieux de culte, venant en aide aux couches défavorisées de la population, se ramifie jusqu'au cœur de la masse des chrétiens. L'affrontement entre le pouvoir civil, représenté en Égypte par l'*Augustalis* Oreste, et le pouvoir ecclésiastique détenu par Cyrille était fatal. Trois étapes dans cet affrontement : trois crises mettant en jeu deux hommes mais aussi les masses qu'ils représentent et dirigent.

**Combats entre juifs et chrétiens** Ces épisodes ont souvent été racontés, aussi pouvons-nous les rapporter brièvement, en nous appuyant sur la même source : Socrate<sup>1</sup>.

Le jour du sabbat, les juifs se querellant à propos de danseurs (ou de pantomimes), le préfet Oreste cherchant à rétablir l'ordre, prend, au théâtre, des mesures de 'police'. Or, se trouvaient là des partisans de Cyrille et parmi eux un *grammaticos*, Hiérax, connu comme étant l'un de ses fervents auditeurs et très empressé à déclencher les applaudissements quand il parlait. La foule des Juifs dit à Oreste que Hiérax était là en provocateur. Oreste qui déjà « auparavant haïssait la domination des évêques parce qu'ils enlevaient beaucoup du pouvoir des fonctionnaires de l'empereur, et surtout parce que Cyrille voulait surveiller ses dispositions », fait arrêter Hiérax en public dans le théâtre et le fait mettre à la question. Cyrille convoque (*μεταπέμπεται*)

1. On est étonné de voir la diversité avec laquelle les historiens, partant pourtant d'une source unique, relatent le même événement ! Le lecteur est invité à se reporter au texte grec : *H.E.* VII, 13s., *PG* 67, 760s.

les chefs des juifs et les menace du pire s'ils ne cessent de s'en prendre aux chrétiens. La *masse* des juifs attire alors les chrétiens dans un guet-apens en criant en pleine nuit que l'église d'Alexandre<sup>1</sup> brûle : c'est le massacre. Au matin, Cyrille, bouleversé, accompagné d'une *grande foule*, se rend aux synagogues, les détruit, chasse les juifs de la ville, laissant la foule piller leurs biens<sup>2</sup>.

Que fait Oreste ? Il est très affligé (*ἐχάλεπηνε*) par ces événements et peiné de voir la ville vidée de tant de monde<sup>3</sup>. Il en réfère à l'empereur. Cyrille aussi, en rapportant les excès des juifs. Mais, le *peuple d'Alexandrie* force Cyrille à traiter avec Oreste. Ce dernier refuse d'accepter des paroles d'amitié que lui apportent d'abord des envoyés de Cyrille ; il persiste dans son refus, même lorsque, pour attester de sa bonne foi et le fléchir, Cyrille vient en personne, tenant dans ses mains le livre des

1. Sur cette église, cf. A. MARTIN, « Les églises d'Alexandrie », p. 218-219.

2. Les avis diffèrent sur la date de cet événement. Pour E. DEMOUGEOT (« L'empereur Honorius et la politique antijuive », *Hommages à Léon Hermann*, coll. Latomus XLIV, Bruxelles 1960, p. 289), il a lieu en 414 ; pour A. MARTIN (« Les églises d'Alexandrie », p. 218-219), il a lieu en 415. — Si l'on considère la loi du 20 octobre 415 (*CTh* XVI, 8, 22) qui met fin à la préfecture du prétoire honorifique de Gamaliel et ordonne qu'en cas de tension entre chrétiens et juifs, l'affaire soit réglée par les gouverneurs de province, on peut admettre qu'elle suit de peu les événements alexandrins : la date de 415 peut alors être retenue (sans que celle de 414 soit exclue).

3. Alexandrie n'a pu se vider de tous les juifs demeurant à Alexandrie, en particulier dans le quartier *Delta* (cf. H. I. BELL, « Antisemitism in Alexandria », *JRS* 31, 1948, p. 1-19). Certains exilés reviennent (comme le médecin Adamantius, réfugié d'abord à Constantinople et, il est vrai, converti) ; au VI<sup>e</sup> s., sous Zénon, Domnus est un célèbre professeur de médecine à Alexandrie ; et, au moment de la conquête arabe, la présence des juifs est signalée. Il y a sans doute quelque excès dans le récit de Socrate : telle est l'opinion de R. L. WILCKEN, *Judaism and the Early Christian Mind*, New Haven and London 1971, p. 54-58, cité par WICKHAM, *o.c.*, p. xvi, n. 16.

Évangiles. Désormais, entre eux, c'est une guerre sans trêve<sup>1</sup>.

Si l'on compare la situation des deux hommes, on s'aperçoit qu'elle est inégale. Face à la ville d'Alexandrie, laquelle se partage en diverses factions prêtes à s'entretuer sous le moindre prétexte, l'*Augustalis* est seul ; tout au plus peut-il s'appuyer sur les forces militaires et sur ceux qui sont liés au pouvoir : fonctionnaires, enseignants, juristes. Cyrille, lui, ne fait qu'un avec la masse des chrétiens. Il lui commande, mais aussi, il lui obéit, quand il cherche à faire la paix avec Oreste<sup>2</sup>. Peut-être se rend-il compte également que, en participant personnellement à ce pogrom, il est allé trop loin. Cependant les regrets ne paraissent pas l'étouffer. Son appel à l'empereur est une dénonciation des juifs, non une demande de pardon. Et dans les *Lettres Festales*, on retrouvera la même agressivité antijuive.

Dans cette affaire, ce qui frappe, c'est la paralysie d'Oreste. Dépassé par les événements, impuissant, il ne peut que se plaindre à Constantinople. En d'autres temps, Cyrille et les principaux responsables chrétiens auraient été arrêtés. Étant donné la force que représente désormais la masse chrétienne attachée à Cyrille, cela est impossible. Les deux autres crises illustreront encore cette évolution.

#### Attentat contre Oreste

Jusque là, c'étaient les circonstances qui avaient mis en mouvement les masses dans la ville d'Alexandrie.

Mais après les vaines tentatives de paix faites par Cyrille, à la demande du *peuple* chrétien, l'irritation grandit et se propage. Comment ? L'évêque d'Alexandrie fait les premiers pas en vue de la paix avec Oreste, et celui-ci la

1. SOCRATE, *H.E.* VII, 13, PG 67, 760-765.

2. C'est le *peuple* (λαός = les laïcs) chrétien qui force Cyrille à rechercher la paix : poussé sans doute par la raison ou l'intérêt général.

refuse ? A Nitrie, où Théophile a recruté autrefois des moines pour chasser à coups de bâton les Longs Frères et leurs partisans, là où, selon nous, Cyrille s'est formé à l'école ascétique des Pères du désert, un groupe de 500 moines se rassemble, bien décidé à venger l'honneur de Cyrille et à donner une leçon à l'*Augustalis*. Ils 'descendent' à Alexandrie, guettent le passage du char d'Oreste. Ils l'injurient : « *Sacrificateur !* », « *Grec !* » et bien d'autres injures qui ne sont pas rapportées. Réplique d'Oreste, qui voit là une machination préparée par Cyrille : Mais non ! Je ne suis pas un païen ! « *Je suis chrétien ! J'ai été baptisé par Allicus, l'évêque de Constantinople !* » Là-dessus, un moine du nom d'Ammonios lui jette une pierre et l'atteint à la tête. Le sang coule abondamment. Les gardes, pris de panique, s'enfuient. Les Alexandrins (οἱ τῶν Ἀλεξανδρέων δῆμοι) accourent, viennent au secours du préfet, mettent les moines en fuite, s'emparent d'Ammonios et le remettent à Oreste qui le fait torturer à tel point qu'il en meurt. Cela fait un rapport de plus à l'empereur. Cyrille en fait un autre, différent, évidemment. Quant à Ammonios, l'évêque fait déposer son corps dans une église, change son nom en Thaumasio (cela fait moins païen), le déclare martyr, fait l'éloge de son courage dans son combat pour la religion. Là encore, il se trouve des chrétiens raisonnables pour modérer le zèle de Cyrille. Si Ammonios est mort, c'est à cause de son impudence, et non parce qu'on le forçait à renier le Christ. Du coup, Cyrille laisse cet incident sanglant tomber peu à peu dans l'oubli. Mais l'hostilité entre Oreste et Cyrille est plus vive que jamais<sup>1</sup>.

Cet épisode, qui ne peut avoir été inventé par Socrate, est plein d'enseignements.

— Le lien est fort entre les moines de Nitrie et Cyrille. L'hypothèse de sa formation parmi eux y gagne en crédibilité.

1. SOCRATE, *H.E.* VII, 14, PG 67, 765-768.

— Les moines injurient Oreste en le traitant de païen, et le préfet soupçonne Cyrille d'être à l'origine de cette manœuvre. Il n'a peut-être pas tort. Quand son oncle Théophile avait besoin de troupes, il brandissait l'épouvantail du paganisme : aussitôt les moines accouraient. Cyrille (ou ses partisans les plus fanatiques) a bien pu faire de même.

— La protestation d'Oreste est à la fois comique et maladroite. Un *Augustalis* n'a pas à discuter avec des fanatiques, fussent-ils moines. Son comportement est un signe de faiblesse, de maladresse aussi : en effet, dire son baptême par Atticus (évêque de Constantinople de 406 à 417), c'est reconnaître qu'il était païen auparavant et n'est chrétien que depuis fort peu de temps<sup>1</sup>. En outre, se recommander de l'évêque de Constantinople, à Alexandrie, sa rivale, c'est manquer de finesse ou d'habileté<sup>2</sup>.

— Dans la foule alexandrine<sup>3</sup> accourue au bruit de l'attentat, il s'est trouvé suffisamment de partisans du préfet pour mettre en fuite les 500 moines émeutiers, et ceci, malgré la défection des gardes. Cela veut dire qu'à Alexandrie, la population est loin d'être unanimement chrétienne, et que les moines ne se sont pas concertés avec le peuple chrétien de la cité (où selon la loi, ils n'auraient pas dû entrer).

— Cyrille sent le besoin de changer le nom (trop païen) d'Ammonios en Thaumasio pour en faire un 'bon'

1. Par opportunisme? Dès 408, une loi d'Honorius exclut les païens du service impérial; la même règle est édictée en Orient en 416 : *CTh* XVI, 5, 42 (408), XVI, 10, 21 (416); cf. JONES, *LRE*, p. 208-209.

2. Ce n'est quand même pas être 'hérétique', aux yeux de Cyrille, comme l'écrit J. Rougé (« Les débuts de l'épiscopat de Cyrille et le Code Théodosien », dans *Alexandrina, Mélanges offerts au P. Cl. Mondésert*, Paris 1987, p. 341).

3. L'emploi du mot *δημοι* souligne l'opposition entre les habitants de la ville d'Alexandrie et ces 'moines' venus du dehors.

martyr; en faisant son éloge public dans l'église où il a été déposé, Cyrille veut retourner l'événement en sa faveur. Cette manœuvre acrobatique est excessive : elle révèle le bouillant tempérament du jeune évêque (il n'a pas quarante ans).

— Des chrétiens sensés (οἱ σωφρονοῦντες), conscients des excès de Cyrille en cette occasion, parviennent à modérer son ardeur. C'est la deuxième fois que l'on constate aux côtés de l'évêque la présence d'un conseil modérateur et efficace.

Ces deux épisodes mettent ainsi en évidence la promptitude avec laquelle Cyrille réagit devant l'événement, en ces premières années d'épiscopat, mais aussi sa capacité à écouter et suivre les conseils qui lui sont donnés. L'hostilité entre lui et Oreste ne disparaît pas pour autant.

#### Le meurtre d'Hypatie

La quatrième année de l'épiscopat de Cyrille, sous le consulat d'Honorius (le dixième), et de Théodose (le sixième, ou septième), au mois de mars, pendant le jeûne, un groupe d'hommes à l'esprit échauffé (*συμφωνήσαντες ἄνδρες τὸ φρόνημα ἐνθερμοί*) mené par Pierre, un lecteur, guette la philosophe Hypatie au moment où elle revient chez elle (sortant apparemment de chez Oreste), la jette de son char, la traîne jusqu'à l'église du Kaisareion, la déchirent avec des tessons, la coupent en morceaux, et vont brûler ses membres au lieu-dit Kinarôn<sup>1</sup>.

1. SOCRATE, *H.E.* VII, 15, *PG* 67, 768 C-769 A. — Rarement, Socrate est aussi solennel; il tient à marquer d'une pierre noire cet horrible forfait. — Il y a forcément une erreur dans les chiffres indiqués qui sont incompatibles. Si nous acceptons « la quatrième année de l'épiscopat de Cyrille », nous sommes en mars 416 : en effet, l'année commençant en septembre, la première année couvre octobre 412-août 413, ... et la quatrième, septembre 415-août 416. — Si l'on retient les consulats indiqués (10<sup>e</sup> d'Honorius et 6<sup>e</sup> de Théodose), on est en 415. — Revenant cependant sur ce que nous écrivions dans l'introduction au *Contre Julien* (*SC* 322, p. 17), nous donnons la

Les motifs donnés par Socrate qui décrit cette macabre tragédie sont probablement vrais. La philosophe Hypatie, fille du géomètre Théon, attire autour d'elle l'élite intellectuelle d'Alexandrie; de tous elle est respectée et admirée non seulement pour son intelligence, sa culture, sa liberté de parole, mais aussi pour sa vertu morale (ὕπερβάλλουσαν σωφροσύνην). Elle suscite la jalousie. Or, comme elle s'entretient assez souvent avec Oreste, on a répandu la calomnie suivante : c'est elle qui conseille au préfet de ne pas faire la paix avec Cyrille. Cette calomnie est répétée, dit Socrate, dans le peuple (λαός) de l'Église.

Cet horrible forfait couvre de honte et Cyrille et l'Église d'Alexandrie. Comme le dit Socrate, les meurtres, les combats et tout ce qui y ressemble sont absolument étrangers aux disciples du Christ. On a imputé ce crime à Cyrille. Injustement, à notre avis. Lui-même est en relation avec des maîtres et des philosophes qui connaissent certainement Hypatie. Par son oncle, il a connu Synésios, ami de la philosophe. Il ne peut être à l'origine du meurtre. Mais son zèle excessif manifesté lors des crises précédentes a pu encourager des fanatiques, et il porte une part de responsabilité dans cette affaire, surtout si le groupe de forcenés mené par le lecteur Pierre émane du corps des *parabalani*; ce qui est probable, car on peut voir, à juste titre, dans la loi du 5 octobre 416, une réaction impériale à ces désordres alexandrins<sup>1</sup>.

Cyrille a été débordé, certes, mais il avait donné le ton. Par ce tragique épisode s'achèvent les premières années (les premières armes) épiscopales de Cyrille.

préférence à mars 416. Avec J. ROUGÉ (a. c. plus haut, n. 2, p. 54) qui rappelle les hypothèses de O. SEECK (*Gesch. des Untergangs der Antike Welt*, t. 6, Stuttgart 1920, p. 76-79, et vol. de notes, p. 404-405), nous pensons que le délai entre mars et octobre 416 (date de la loi du *CTh* XVI, 2, 42) est suffisant.

1. *CTh* XVI, 2, 42. La question des *parabalani* est traitée plus loin en détail.

**Cyrille  
et les *parabalani*.  
Les lois  
du Code Théodosien**

Plusieurs lois du *Code Théodosien* datant de cette époque reflètent l'état de tension régnant à Alexandrie. Elles mettent en scène l'évêque, la curie, les *parabalani*, le préfet Augustal. Le texte de ces lois quelquefois lacunaire, n'est pas toujours d'une interprétation évidente<sup>1</sup>.

Deux lois adressées au Préfet du Prétoire d'Orient Monaxius concernent la curie (sénat) d'Alexandrie. Bien que datées, l'une (*C. Th.* XII, 12, 15) du 29 septembre, l'autre (*C. Th.* XVI, 2, 42) du 5 octobre 416, J. Rougé a raison de penser que toutes deux appartiennent au même ensemble. La première (*C. Th.* XII, 12, 15) est un rappel à l'ordre : lorsqu'une ambassade (ou une pétition) est projetée, tous les curiales établis en ville, sauf cas de maladie ou d'empêchement inévitable, doivent se réunir dans le lieu de la curie et communiquer au respectable préfet augustal leurs décisions validées par leur signature personnelle. L'Augustal fait son rapport au préfet du prétoire qui décide si les ambassadeurs doivent venir ou pas.

Manifestement, la curie d'Alexandrie a commis plusieurs fautes : au moment de décider de la *legatio*, il manquait un certain nombre de curiales. Les présents ont dû signer à la place des absents. La *legatio* est partie pour Constantinople, sans passer par le préfet Augustal, ce qui eût été la voie hiérarchique normale.

Quel était donc le contenu de cette *legatio*? Elle concernait la levée de l'or coronaire, question tranchée par la loi du 29 septembre (*C. Th.* XII, 12, 15), et un certain nombre de *decreta* jugés *inutilia* par Constantinople, dans la loi du 5 octobre 416 (*C. Th.* XVI, 2, 42) dont voici le texte<sup>2</sup> :

1. J. ROUGÉ, dans un article fort intéressant (« Les débuts de l'épiscopat de Cyrille d'Alexandrie et le Code Théodosien », *Alexandriana*, p. 339-363), traduit et commente les lois citées ici. Sur plusieurs points, nous sommes d'un avis différent du sien.

2. Il est probable que la curie n'a pas fait de rapport écrit sur le

« Puisque, parmi les autres points fâcheux de la pétition alexandrine, on voit même inscrit dans ses décisions que le révérendissime évêque (peut ordonner/ permettre) à quelques-uns de ne pas sortir de la cité d'Alexandrie — ce qui, à la vérité, a été inséré dans la pétition à cause de la terreur inspirée par ceux que l'on nomme *parabalani* —, il plaît à Notre Clémence que les clercs ne se mêlent en rien des actes publics ou relevant de la curie<sup>1</sup>. En outre, ceux que l'on appelle *parabalani*, nous ordonnons qu'ils ne soient pas plus de cinq cents et que ce ne soient pas des riches capables d'achever cette place qui soient recrutés, mais des pauvres provenant des corporations au prorata du peuple d'Alexandrie; leurs noms seront bien entendu communiqués au respectable préfet *augustal* et devront être transmis par lui à Votre Grandeur. Nous ne leur donnons l'autorisation d'accéder ni à quelque spectacle que ce soit, ni au lieu où se tient la curie, ni au tribunal, à moins que par hasard ils n'aient à aller, individuellement, devant le juge pour des raisons personnelles et des obligations, soit que l'un d'entre eux) intente un procès à quelqu'un, soit qu'un autre en intente à lui-même, soit en qualité de syndic désigné dans une affaire commune à la totalité du corps; nous déterminons aussi que si l'un d'eux a violé ce règlement, il soit rayé de la liste des *parabalani*, subisse le châtiment approprié et ne revienne jamais à la même charge. Nous avons donné au respectable préfet *augustal* le pouvoir d'assurer le remplacement des morts aux conditions ci-dessus établies. »

La compréhension du texte de cette loi commande l'interprétation que l'on peut en faire. Tout dépend du

meurtre d'Hypatie. Ce n'était pas son intérêt d'attirer les foudres de Constantinople sur la ville d'Alexandrie. Le rapport du préfet Oreste (accompagné sans doute de comptes-rendus oraux de certains *honorati* ou *curiales*) suffit amplement à expliquer les restrictions apportées par Constantinople à l'autorité de l'évêque.

1. Le Code Justinien (I, 3, 17) ajoute : « au corps de laquelle ils ne sont pas attachés ».

sens que l'on donne à la proposition *ul reverendissimus episcopus de Alexandrina ciuitali aliquas (aliquos) non exire*, à laquelle il semble que manque un verbe. On est tenté de suppléer par les mots *possel jubere* ou *juberet* ou quelque autre mot semblable<sup>1</sup>. Leur incongruité aux yeux de l'administration impériale expliquerait leur absence dans le texte de la loi. Il s'agirait donc d'une décision prise par la curie<sup>2</sup> et communiquée à Constantinople : l'évêque (a le pouvoir d'ordonner ou de permettre) à quelques personnes de ne pas sortir d'Alexandrie. La proposition suivante est un jugement porté par les services impériaux : *quod quidem terrore eorum qui parabalani nuncupantur legationi insertum est*. Cette décision de la curie concernant l'évêque a été insérée dans la pétition sous la pression terrorisante des *parabalani*. De cette lecture du texte, on peut tirer les éléments suivants :

— La curie dont un certain nombre de membres étaient absents s'est réunie et a adressé une *legatio* à Constantinople sans passer par l'intermédiaire de l'*Augustalis*; les *curiales* n'ont pas tous signé personnellement, certains ayant probablement signé pour d'autres (cf. *C. Th.* XII, 12, 15).

— Cyrille a fait insérer dans la *legatio* une décision curiale en sa faveur. Il peut interdire à certains de sortir d'Alexandrie. On ne voit pas à qui. Mais, ce que je crois plutôt, il peut autoriser certains à ne pas sortir de la cité, par exemple les moines, qui théoriquement, ne doivent pas séjourner en ville<sup>3</sup>.

— Cette décision a été prise sous la pression des *parabalani* : leur lien avec Cyrille n'est pas dit expressément.

1. Cf. C. PHARR, *The Theodosian Code*, Princeton University 1952; P. R. COLEMAN-NORTON, *Roman State and Christian Church*, t. 2, SPCK, London 1966, p. 577-578, cités par J. Rougé, art. cit., p. 344, n. 14.

2. Décision donnant pouvoir, et non pas constat d'un acte.

3. *C. Th.* XVI, 3, 1, de 390.



ment mais suggéré par l'ensemble de la loi et confirmé par la loi de 418 (*C. Th.* XVI, 2, 43). Avant octobre 416 et après 418, c'est l'évêque qui est responsable de ce corps<sup>1</sup>. Entre ces deux dates, la responsabilité en est confiée au préfet augustal. Cyrille avait donc bien à sa disposition un groupe d'hommes considérable (600 après 418) dont il se servait pour ses 'œuvres', et, à l'occasion, pour asseoir son autorité. Ceci illustre la situation alexandrine : Cyrille tient la cité en son pouvoir. Il est capable d'imposer ses volontés à la curie, et le préfet augustal n'y peut rien. On comprend mieux dès lors la réaction de Constantinople :

. les clercs ne doivent pas se mêler des affaires publiques ou relevant de la curie : ceci est pour Cyrille ;  
 . un règlement est défini pour les *parabalani* (nombre limité à 500, recrutement élargi aux classes pauvres, présence proscrite en certains lieux, sous peine d'exclusion, nominations nouvelles confiées à l'Augustal). La loi laisse entendre que ces *parabalani* appartiennent à la classe riche et que leurs places sont achetées. Il semble donc que faire partie de ces 'infirmiers spéciaux'<sup>2</sup> était considéré comme une charge, ce qui permettait sans doute d'échapper à d'autres charges plus onéreuses (curiales par exemple). D'où la réaction impériale préférant affecter à ce rôle de *parabalani* des pauvres (de faible rapport) et provenant des différentes corporations du peuple alexandrin. En outre, comme ils constituaient une force redoutable susceptible de fomenter une émeute, de faire pression sur la curie, ou sur le tribunal (allusion certaine aux événements dramatiques récents), les spectacles, la curie, le tribunal leur sont interdits ;

1. Comme il est responsable de toutes les activités d'assistance et d'aide aux vieillards, malades, veuves, orphelins, pauvres ...

2. H. GRÉGOIRE, « Sur le personnel hospitalier des églises : *Parabalani et Privatarii* », *Byzantion* 13 (1938), et J. ROUGÉ, art. cit., p. 347-348.

. dans le texte, le cas des *parabalani* est bien distingué de celui des clercs : *praeterea eos qui parabalani uocantur*. Il est donc indû de voir des clercs dans les *parabalani* ; ce qui n'exclut pas que des clercs se mettent à la tête de leur troupe. Je pense que le lecteur Pierre se trouvait à la tête de quelques *parabalani* fanatiques lorsqu'il déchira Hypatie. Cet acte provoquant la terreur a pu influencer la curie et, rapporté par le canal du préfet Oreste, déterminer Constantinople à réagir.

Ces lois prouvent que Constantinople a mis un frein au pouvoir de Cyrille, au moins à Alexandrie. L'évêque, conscient de sa responsabilité, même indirecte, dans cet assassinat, appelé à la modération par ces chrétiens qui lui avaient déjà conseillé, auparavant, la conciliation avec Oreste, dut trouver le moyen d'apaiser la tempête. Deux ans plus tard, en effet, une loi rendait à l'évêque d'Alexandrie la responsabilité des *parabalani* (418), dont le nombre autorisé passait de 500 à 600<sup>1</sup>.

Cet affrontement des pouvoirs civil et ecclésiastique à Alexandrie a occupé le champ d'attention de l'historien. La vie de Cyrille ne se réduit cependant pas à cela. Il y a la vie quotidienne de l'évêque, à Alexandrie, avec son enseignement, ses commentaires de l'Écriture, les cérémonies du culte. Il y a les relations avec le reste de l'Égypte, avec les autres sièges : Constantinople, Rome ; il y a aussi les réponses apportées aux questions et aux critiques des païens.

Le 28 juin 414, solennellement, Cyrille transfère les reliques des saints Cyr et Jean (qui étaient déposées dans l'église Saint-Marc, du sud) dans l'église des évangélistes, préparée par Théophile près de Canope, sur l'emplacement du temple d'Isis medica<sup>2</sup>.

1. Sur les raisons de ce revirement, voir les hypothèses émises plus loin, p. 68 s.

2. A. MARTIN, « Les premiers siècles », p. 224 et n. 82, qui cite

Ces saints guérisseurs attiraient beaucoup de monde (pas seulement les chrétiens); ce pèlerinage se substituait au pèlerinage païen et constituait une source d'offrandes nombreuses. (A proximité, le site 'guérisseur' païen reste encore en activité; il est connu pour ses guérisons à la fin du v<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.)

Mais les païens n'étaient pas tous en quête de guérison. L'élite intellectuelle alexandrine, mathématiciens, géomètres, astronomes, philosophes, rhéteurs, sophistes, juristes, a été profondément marquée par les ouvrages de l'empereur Julien, disparu en 363 : sa critique du christianisme, percutante, l'élévation morale de ses principes de vie, son éloquence, son exemple personnel séduisent encore<sup>2</sup>. Des intellectuels alexandrins qui vont écouter ou qui font prendre en tachygraphie les homélies ou les enseignements de Cyrille, qu'ils admirent pour son art de parler et son esprit, lui communiquent les livres du *Contre les Galiléens* de Julien<sup>3</sup>. Il faut y répondre. On trouve la trace de cette préoccupation de Cyrille dans la VI<sup>e</sup> *Lettre Festale*, de 418. Les critiques païennes, toujours vives, ne peuvent rester sans réponse. A comparer cette *lettre festale* avec le premier livre du *Contre Julien*, on est frappé par la ressemblance entre les questions posées. Aussi, nous pensons que c'est au cours de ces premières années

A. BERNARD, *Le delta égyptien d'après les textes grecs. I. Les confins Libyques*, Le Caire 1970, p. 321-327.

1. Voir ZACHARIE LE SCHOLASTIQUE, *Vie de Sévère*, PO II, I, p. 17-35, cité plus haut, p. 37-38, n. 5; et A. E. BRECCIA, *Egitto greco e romano*, Pisa 1957<sup>3</sup>, p. 137.

2. Cf. notre introd. au *Contre Julien*, SC 322, p. 17 et 48.

3. S.C.A., II, p. 77-79. T. ORLANDI pense même que le CG est utilisé dans l'enseignement de la rhétorique (S.C.A. II, p. 112); il ne faut pas oublier que le CG est destiné en priorité aux Alexandrins : cf. JULIEN, *Lettre* 111 (51) (CUF, I, 2, p. 188, 20-21), et intr. au *CJ*, SC 322, p. 17 et n. 2. — Pour T. ORLANDI, l'auteur de la S.C.A. serait un certain Menna, qui vécut à l'époque de Dioscore (444-454), o.c., p. 130.

épiscopales que furent rédigés les premiers éléments du *Contre Julien*<sup>1</sup>.

### Enseignement, premiers écrits

Chargé par son oncle de l'explication de l'Écriture, Cyrille selon nous, par la qualité de son enseignement, avait préparé son élection au siège d'Alexandrie. Cet enseignement se poursuit, qui attire de nombreux auditeurs<sup>2</sup>.

La tradition copte souligne la présence de scribes et autres notaires chargés par les *philologoi* de fixer par écrit les enseignements cyrilliens<sup>3</sup>. Sur quoi portent-ils? Sur l'Écriture évidemment, mais quels livres? La lecture des cinq premières *Lettres Festales* nous apporte probablement la réponse à cette question. On constate en effet que des passages identiques du *Pentateuque* (*Exode*, *Lévitique*, *Genèse*) sont commentés dans les premières *Lettres Festales*, le *De adoratione* et les *Glaphyres*. L'épisode du bâton de Moïse (*Ex.* 4) est présent dans la II<sup>e</sup> *Lettre Festale* (= LF),

1. L'achèvement de ce long ouvrage n'aura lieu que bien plus tard, entre 434 et 441 (cf. notre introd. au *CJ*, SC 322, p. 14-15).

2. Divers témoignages sur ces 'auditeurs' : — Socrate mentionne le *grammaticos* Hiérax qui était 'chef de clique' dans l'assistance aux homélies de Cyrille (*H.E.* VII, 13, PG 67, 761-764); — la tradition copte citée à la note suivante; — Cyrille lui-même, fait plus tard allusion à des 'auditeurs' (évêques, clercs et τοῖς φιλοκροάμοσι τῶν λαῶν) auxquels il a lu un livre sur la Trinité que, jusque là, il n'a pas 'édité' (*Lettre* II, à Nestorius, PG 77, 41 CD).

3. « De nombreux auditeurs venaient à ses 'synaxes', non seulement ceux qui étaient 'philothéoi', mais aussi ceux qui voulaient profiter de son éloquence. Mais, après avoir entendu fréquemment sa sagesse, où le Christ apparaît, ils lui demandèrent d'ordonner à ceux des notaires qui pouvaient en écrivant, reproduire ce qu'il disait, de leur transmettre un exemplaire de ses discours. Et tous ceux qui étaient 'philologoi' eurent un notaire présent à côté de son trône qui, par écrit, le suivait durant la synaxe. C'est pourquoi ses exégèses demeurèrent dans les bibliothèques de leurs maisons en tout temps (à tout moment) » (tr. faite sur la tr. lat. de T. ORLANDI, S.C.A., II, p. 77).

le *De adoratione* et les *Glaphyres*<sup>1</sup>; celui de l'holocauste, à l'aurore, au pied de la montagne (ou 'sur' la montagne), avec l'aspersion de sang (*Ex.* 24, 1-11), apparaît dans la II<sup>e</sup> LF et les *Glaph. in Ex.*<sup>2</sup>.

La II<sup>e</sup> LF adapte son interprétation de *Lév.* 2 (1, 11-13 : les éléments de l'holocauste : ferment, levain, encens...) au mystère de Pâques (4, 1-34); le même passage est traité dans *Glaph. in Lev.*<sup>3</sup>. On peut de même comparer les citations de *Lév.* 6<sup>4</sup>. Il est intéressant aussi de confronter les interprétations de *Gen.* 15 et 21 (Sara et Agar) et de *Gen.* 22 (sacrifice d'Isaac par Abraham) dans la V<sup>e</sup> LF et les *Glaph. in Gen.* Les ressemblances sont évidentes<sup>5</sup>. Dans les deux textes, on retrouve la même originalité d'interprétation : Cyrille souligne la souffrance de Dieu le Père<sup>6</sup>, et dans les deux textes, on relève l'emploi du mot φιλοστοργία<sup>7</sup>, mot que l'on lit en *Rom.* 8, 32 dans le même contexte. On trouve également un écho du libre arbitre (traité dans la VI<sup>e</sup> LF<sup>8</sup> et dans les *Glaph. in Gen.*<sup>9</sup>). Enfin, un parallèle peut être établi entre les interprétations de

1. II<sup>e</sup> LF, 8, 6-10, p. 226; *De adoratione* : PG 68, 244 A-245 A; *Glaph. in Ex.*, PG 69, 469 B<sup>1-13</sup>.

2. II<sup>e</sup> LF, 5, 74-6, 50, p. 214-221, et *Glaph. in Ex.*, 513 B<sup>2</sup>-517 C<sup>9</sup>. — L'interprétation de la LF est plus orientée sur la lumière de Pâques et sur la conversion du pécheur se préparant à la fête. Il faut aussi noter une différence importante du texte interprété (*Ex.* 24, 1-11) : dans la LF, l'holocauste doit avoir lieu au pied de la montagne (ὄψις : 5, 75; 6, 14-15 : οὐκ ἐπὶ τὸ ὄρος ἀλλ' ὑπὸ τὸ ὄρος) tandis que la leçon ἐπὶ est retenue dans les *Glaphyres in Ex.*, PG 69, 513 B<sup>2</sup>-517 C<sup>9</sup>.

3. PG 69, 541 A12-B 4.

4. *Lév.* 6, 1-2 : II<sup>e</sup> LF, 4, 94-5, 22, p. 208-213; *Lév.* 6, 25-30 : *Glaph. in Lev.*, 549 B; la manière de citer est très proche.

5. Sara et Agar : V<sup>e</sup> LF, 3, p. 292 s., et *Glaph. in Gen.*, PG 69, 115 C1-132 C-D : même influence philonienne. — Sacrifice d'Isaac : V<sup>e</sup> LF, 6, et 7, p. 312 s., et *Glaph. in Gen.*, PG 69, 137-154. — Voir les notes de M. Forrat accompagnant la traduction de la V<sup>e</sup> LF.

6. V<sup>e</sup> LF, 6, 30-32; *Glaph. in Gen.*, PG 69, 140 B<sup>10-15</sup> : κατεδάκνυτο.

7. *Glaph.* 140 C2, D10, 148 A3; V<sup>e</sup> LF, 6, 27, 39.

8. 4, 57 s., p. 352 s.

9. PG 69, 24 C3-5 s.

*Isaïe* 27, 5-6 dans la VI<sup>e</sup> LF et le *Commentaire sur Isaïe*<sup>1</sup>.

Les coïncidences sont trop nombreuses pour être imputées au hasard. On peut, sans grand risque d'erreur, admettre que les *Glaphyres* sur le Pentateuque datent de ces premières années de l'épiscopat de Cyrille. Il y a, en effet, un penchant naturel qui fait user, au même moment, des mêmes textes pour des occasions différentes. Habité intérieurement par ces passages de l'Écriture, commentés dans le *De adoratione*<sup>2</sup> et les *Glaphyres* (qui sont probablement des homélies-commentaires prises en notes par les auditeurs et retravaillées par leur auteur), Cyrille les réemploie dans les *Lettres Festales*.

On a pris, ci-dessus, l'identité des textes scripturaires comme terme de comparaison. On pourrait aussi comparer les méthodes d'interprétation. Or, dans ces ouvrages, le recours à l'interprétation typologique (voire allégorique) est quasiment constant; et, à plusieurs reprises, on rencontre des déclarations sur la nécessité de l'interprétation<sup>3</sup>.

Ceci est révélateur des aspirations et désirs de Cyrille : ce n'est pas aux moines simples qu'il veut plaire; ce n'est pas ceux qui admettent seulement la lettre de l'Écriture qu'il veut persuader; c'est le public cultivé, chrétien ou non, qu'il vise. C'est pour eux qu'il écrit le *De adoratione*, qu'il rassemble ses homélies (les *Glaphyres*). Dans la méthode, s'affirme la continuité entre Théophile et Cyrille. Ce dernier, comme le disait son oncle à ceux qui lui reprochaient d'être resté en fait fidèle à Origène, a gardé les fleurs de l'illustre théologien, en laissant les épines<sup>4</sup>.

1. VI<sup>e</sup> LF, 3, 17 s., p. 344 s.; *Comm. sur Isaïe*, PG 70, 597 C<sup>10</sup>-D<sup>8</sup>.

2. Le *De adoratione* précède les *Glaphyres* : dans ce dernier ouvrage, en effet, Cyrille renvoie explicitement au *De adoratione* (PG 69, 16 B, 537 D). — Les *Glaphyres* sur le Pentateuque ont été entreprises de façon systématique, en commençant par le livre de la *Genèse* : c'est ce que déclare Cyrille dans son introduction : PG 69, 16.

3. V<sup>e</sup> LF, 7, 2-6, p. 318; *Glaph. in Gen.*, PG 69, 125 C-D.

4. SOCRATE, H.E. VI, 17, PG 67, 716 AB.

Le dialogue du *De adoratione*, empreint d'une certaine prétention philosophique, illustre les efforts de Cyrille pour interpréter l'Écriture sans s'en tenir à la lettre. Cet ouvrage, précédant les *Glaphyres* qui y renvoient, a pu être écrit avant même l'accession de Cyrille à l'épiscopat, en 412.

Le succès de Cyrille tant auprès des chrétiens alexandrins que des païens cultivés explique pourquoi, dès les premières années de son épiscopat, ses commentaires ou homélies sont rassemblés et publiés. De ces années (412-418) datent donc, selon nous, outre les cinq premières *Lettres Festales*, les *Glaphyres sur l'Exode*, sur le *Lévitique*, sur la *Genèse*<sup>1</sup>, les *Commentaires sur les XII petits prophètes*, le début du *Contre Julien*, peut-être le *Commentaire sur Isaïe*<sup>2</sup>.

Dans ces écrits, on constate la même prédilection pour l'interprétation typologique et allégorique, la même préoccupation à l'égard des juifs et des païens.

#### L'affaire des diptyques

La tradition voulait que l'on inscrivent le nom des évêques 'de bienheureuse mémoire', et celui de saints personnages (prêtres ou laïcs) sur des listes (à usage liturgique) appelées 'diptyques'. Des diptyques spéciaux portaient donc des listes épiscopales, celle des vivants et celle des morts. Exclure un évêque défunt de cette liste était une grave offense à sa mémoire. Or, après sa mort, le nom de Jean Chrysostome ne fut pas inscrit sur les diptyques avant son deuxième successeur à Constantinople, Atticus (406-425). Arsace avait refusé de le faire. Mais, comme le rapporte Théodoret<sup>3</sup>, les évêques d'Occi-

1. « Nous commencerons par la Genèse, puis parcourrons les cinq livres de Moïse » (PG 69, 16 B).

2. Auxquels on peut ajouter le *De synagogae defectu* dont il ne reste que quelques fragments (PG 76, 1421-1424), l'*Adversus synousiastas* (PG 76, 1427-1435).

3. H.E. V, 34, 12 : GCS p. 336, 17-337, 5.

dent avaient décidé qu'ils n'admettraient aucun évêque d'Orient à leur communion jusqu'à ce qu'ils eussent inscrit le nom de Jean sur les diptyques. Innocent I<sup>er</sup> fait tout pour lever cet obstacle à la communion entre Orient et Occident. Le premier, Alexandre d'Antioche cède. Puis c'est au tour d'Atticus de Constantinople : il rétablit le nom de Jean sur les diptyques et fait revenir ses restes à Constantinople<sup>1</sup>. Cyrille, lui, fidèle à la mémoire de son oncle Théophile, l'adversaire acharné de Jean, reste sourd aux demandes, résiste aux pressions que l'on exerce sur lui. Atticus, qui a lui-même cédé à Rome et obéi à l'empereur, adresse deux lettres à l'évêque d'Alexandrie (et à ses diacres Pierre et Aidésios), le pressant d'insérer le nom de Jean sur les *μυστικοῖς δέλτοις*<sup>2</sup>. La réponse de Cyrille qui doit dater de 416 environ, est un refus indigné. Il n'est pas possible d'inscrire sur une liste épiscopale le nom d'un homme qui n'est pas évêque, qui a été exclu officiellement par un synode. (Ce n'est pas, dit-il, parce que Judas a été apôtre qu'il faut l'inscrire parmi les apôtres<sup>3</sup>.)

Pourtant Cyrille changera d'attitude. En effet, en 419, les évêques d'Afrique, au concile de Carthage, demanderont à Cyrille de leur envoyer une copie des actes du concile de Nicée. Cela suppose que la communion avec l'Orient a été restaurée. Aussitôt, d'ailleurs, avec une promptitude qui est bien propre à Cyrille et honore sa chancellerie, les actes recopiés (et traduits) sont expédiés à Carthage, accompagnés d'une lettre de l'évêque d'Alexandrie annonçant la date de Pâques 420 : preuve évidente de l'union retrouvée ; Alexandrie, comme le voulait le concile de Nicée, remplit son rôle d'annonciateur de la date de Pâques.

1. Cf. NICÉPHORE CALLISTE, H.E. XIV, 25, PG 146, 1137.

2. *Lettre* 76, PG 77, 351-360 ; cf. E. HONIGMANN, « Eusebius Pamphili ; the removal of his name from the Diptychs of Caesarea in Palestine in 431 A.D. », *Studi e Testi* 173 (1953), p. 59-70.

3. PG 77, 356 B ; cf. plus haut, p. 26 et n. 4.

Pourquoi ce changement dans l'attitude de Cyrille ? On ne peut faire que des suppositions. Georges Cedrenos, suivi par Nicéphore Calliste<sup>1</sup> rapporte que Cyrille eut une vision où Jean apparaissait tout près de Marie Théotokos ; l'évêque d'Alexandrie aurait alors changé de conduite. Ce récit de type légendaire ressemble beaucoup à celui dans lequel Théophile n'avait pu rendre l'âme avant qu'il ne se fût prosterné devant l'image de Jean Chrysostome<sup>2</sup>. On sent là, dans la tradition hagiographique, le souci d'arranger l'histoire : il faut gommer les taches pour que brille davantage l'image des saints évêques.

Le revirement de Cyrille, en tout cas, est réel, puisque, en 420, on l'a vu, la communion avec l'Occident est restaurée, et que, plus tard, en 431, Cyrille ira même jusqu'à citer Jean Chrysostome<sup>3</sup> (il y a aussi la mention par Jean de Nikiu d'une lettre de l'empereur Théodose à Cyrille<sup>4</sup>, mais nous ne pouvons lui accorder une confiance excessive). Aussi, formulons notre hypothèse. Après les premières années troublées de son épiscopat, Cyrille a dû, sous l'influence de ces sages conseillers dont on a signalé la présence<sup>5</sup>, tendre à plus de modération. Il n'y avait rien à gagner à entretenir une guerre avec le pouvoir civil à Alexandrie, surtout si l'on voulait maintenir ce siège à la tête de l'Église d'Orient, et exercer une influence à Constantinople même.

La loi de 418 (*C. Th.* XVI, 2, 43) témoigne, elle, du revirement impérial en faveur de Cyrille. Ce peut être l'aboutissement de tractations. Constantinople désirant

1. PG 121, 625 BC; NICÉPHORE, *H.E.*, XIV, 28, PG 146, 1152 AB.

2. JEAN DAMASC., PG 94, 1409 AB.

3. *De recta fide ad reginas*, PG 76, 1216 A : « de Jean évêque de Constantinople, sur la divine génération » : ACO I.1.5, p. 67, 14, cf. p. 66, 20.

4. Cf. *La chronique de Jean, évêque de Nikiou*, éd. M. H. Zotenberg (*o.c.* p. 11), p. 96 ; ou *The Chronicle...*, éd. R. H. Charles (*o.c.* p. 11), p. 95, cité par WICKHAM, *o.c.*, p. XIII, n. 5.

5. Voir ci-dessus, p. 55.

l'apaisement des esprits dans l'Église, obtient de Cyrille qu'il restaure le nom de Jean sur les diptyques ; en échange, on annule la mesure vexatoire de 416 sur les *parabalani*. En outre, il est bien possible qu'Oreste ne soit plus en poste à Alexandrie, ce qui a pu contribuer à faire tomber la fièvre des factions alexandrines et à faciliter un compromis.

Autre hypothèse : le tremblement de terre du vendredi saint 417 a pu mettre en évidence l'efficacité des *parabalani* dans les secours aux victimes<sup>1</sup>. Le compromis évoqué plus haut a pu en être facilité.

Lorsque l'on considère ces premières années de l'épiscopat de Cyrille, on a l'impression qu'elles sont d'abord marquées par une grande agitation. L'élection au siège d'Alexandrie, les combats avec les juifs, l'attentat contre Oreste, le meurtre d'Hypatie, autant d'événements et de drames mettant en mouvement des groupes ou des masses adverses (fonctionnaires, militaires, juifs, spectateurs du cirque ou du théâtre, moines, parabalani, curiales, intellectuels, étudiants, peuple chrétien, badauds...).

Deux individualités personnifient les partis opposés. Oreste, le préfet augustal, représente l'autorité impériale à laquelle sont soumis comme lui les hauts fonctionnaires, les enseignants, les curiales, les militaires, les bureaucrates. Un bon nombre est encore païen. Avec les lois nouvelles, être païen n'assure pas une grande sécurité d'emploi ou de promotion. Aussi, étant révocables, susceptibles d'être mutés, ou imposés plus lourdement, ces hommes qui

1. Le tremblement de terre du 20 avril 417 (après-midi du vendredi saint) a-t-il frappé la région d'Alexandrie et mis ainsi en évidence le rôle efficace des *parabalani* dans les secours aux blessés ? C'est possible. — Dans le *Chronicon Paschale* (PG 92, 789 B), on lit : « il y eut un grand séisme », sans mention de lieu. V. GRUMEL (*La chronologie*, p. 477) en citant cette source, ajoute 'en Europe', ce que ne fait pas le *Chronicon*. Si l'on se souvient qu'un des autres titres donnés à cet ouvrage est *Chronique d'Alexandrie*, il n'est pas impossible d'admettre que le séisme a frappé Alexandrie.

constituent l'élite sont soumis aux volontés émanant de Constantinople. En ces années où Théodose est encore jeune, et où la pieuse Pulchérie exerce la régence, assistée de Préfets du Prétoire d'Orient sans grande envergure, et d'un Maître des Offices à sa dévotion, la position de ces serviteurs de l'empire, encore païens ou chrétiens de fraîche date (comme Oreste), est fragile et mal assurée.

Tout autre est la situation de Cyrille, l'évêque d'Alexandrie. Il s'assure d'abord de la discipline et de l'organisation de son clergé. Par les clercs desservant les églises et les martyria, quadrillant en quelque sorte l'espace par les évêques et les monastères de toute l'Égypte, assistant toutes les couches défavorisées de la population, Cyrille est en lien direct avec la masse alexandrine et égyptienne. Cette masse qui souvent échappe aux ordres impériaux ou au fisc, qui se rebelle ou s'enfuit, l'Église la connaît, l'assiste ; elle a les moyens de s'en faire écouter et obéir (puisque bien souvent elle la nourrit, la soigne, l'héberge).

Ce que l'empereur<sup>1</sup> commande par ses lois sans pouvoir toujours l'obtenir, l'Église, qui est encore une minorité, mais agissante, le réalise. Des lois interdisent les cultes païens, les hérétiques. Elles sont mal appliquées<sup>2</sup>. Théophile, menant des troupes de moines armés, avait détruit le Sérapeion ; Cyrille, à la tête de partisans souvent fanatiques, met un terme à l'activité des novatiens, chasse les juifs, tient tête à Oreste. Oui, comme le note Socrate, le pouvoir ecclésiastique en Égypte a pris de l'ampleur. Le siège alexandrin est plus puissant que celui d'Antioche, ou même de Constantinople. Il est possible (et il est temps), après les sanglants excès des fanatiques, de parvenir à la

1. « L'empereur », c'est-à-dire les 'services' de Constantinople : Préfet du Prétoire d'Orient, Maître des Offices ..., et Pulchérie qui assure la régence, puisque, à l'époque qui nous occupe, Théodose est encore trop jeune.

2. Cf. dans le *De adoratione* (PG 68, 189 D), l'allusion aux rites idolâtres en Égypte.

paix et à la communion entre les Églises. L'entourage modérateur du bouillant Cyrille réussit à tempérer ses énergies.

Tous s'accordent à louer son éloquence, la finesse de ses analyses et de ses commentaires. Dans ce domaine de l'Écriture et bientôt de la théologie, s'exprime le meilleur aspect de Cyrille, dont nous n'avons que peu parlé jusqu'ici<sup>1</sup>. Mais, à la lecture de ces premières *Lettres Festales*, on verra que l'assurance et l'autorité de Cyrille s'affirment de plus en plus. Il ne se contente pas de répéter. Il met en œuvre avec bonheur l'instrument qu'il a hérité d'Origène, par l'intermédiaire de ses maîtres, des moines du désert et de Théophile.

**Les Lettres Festales,** Étant donné l'ampleur des événements survenus durant cette période, **source** on s'attendrait à en trouver l'écho **d'information ?** dans les premières *Lettres Festales* de Cyrille. Il est faible, ce qui peut s'expliquer. La lettre festale n'est pas un manifeste ni un cri de ralliement ; son but est essentiellement pastoral. Il faut annoncer, bien sûr, la date de Pâques, mais aussi rappeler aux chrétiens le mystère central de la foi qui est célébré, celui de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, Fils de Dieu, et les inviter à préparer et célébrer dignement cette fête.

Il est cependant possible de remarquer des dominantes, ou des argumentations liées aux événements contemporains. La polémique antijuive n'est pas nouvelle, certes, mais elle est nette et virulente dans les *Lettres*. N'y a-t-il pas là une résonance des affrontements alexandrins (et syriens) entre chrétiens et juifs ? — Certains temples païens ont disparu, mais pas tous. Le paganisme et l'idolâtrie ne sont pas morts. Les païens sont encore les maîtres de l'enseignement à Alexandrie ; l'élite intellec-

1. Nous réservons à plus tard l'étude du langage théologique de Cyrille et de son évolution dans les *LF*.

tuelle se tourne vers les philosophes, et se souvient de l'empereur Julien. Il faut répondre à leurs accusations contre les chrétiens, leur opposer la force de la vérité chrétienne, les gagner si possible à l'Église. Ces préoccupations de Cyrille qui le poussent à commencer la réfutation du *Contre les Galiléens*, se laissent voir dans la VI<sup>e</sup> *Lettre Festale*.

Les rhéteurs, les sophistes prêtent attention à l'éloquence du nouvel évêque. Cyrille, dont la formation littéraire et philosophique apparaît relativement limitée et de seconde main (malgré son recours personnel aux textes, on sent qu'il dépend des doxographes<sup>1</sup>), s'attache, quoi qu'il en dise, à la qualité attique de son expression<sup>2</sup>. Conscient de ses talents, le jeune évêque cherche à séduire et à persuader.

Mais c'est dans sa connaissance de l'Écriture que se manifeste la grandeur de Cyrille. Les Écritures sont tout entières dans sa mémoire. Il a lu ceux qui les ont citées, interprétées. Il les a méditées personnellement et peut livrer dans ses *Lettres*, comme dans les autres ouvrages de sa jeunesse (*De adoratione, Glaphyres*) le fruit de ses propres méditations, tel ce commentaire admirable du sacrifice d'Isaac<sup>3</sup>.

1. Cf. intr. au *Contre Julien*, SC 322, p. 63.

2. Attentifs aux divers éléments du style cyrillien (syntaxe, figures, effets, mots ou expressions habituels), nous espérons pouvoir, au terme de l'édition des *LF*, présenter au lecteur quelques conclusions utiles.

3. V<sup>e</sup> *LF*, 7, p. 318s.

## CHAPITRE III

### LETTRES FESTALES

#### LA DATE DE PÂQUES

Le but premier de chaque lettre festale (= pascale) est d'annoncer la date de la fête de Pâques. Il nous faut donc aborder cette question fort simple en apparence mais en réalité très complexe. Qu'on en juge ! Tout d'abord, qu'est-ce que la fête de Pâques ? L'anniversaire de l'immolation et de la manducation de l'agneau pascal, du 'passage' de la mer Rouge ? celui de la Passion et de la mort du Christ ? celui de sa Résurrection ? La réponse à chacune de ces questions est déjà une prise de position. Si l'on considère que la Pâque à célébrer est celle de l'agneau et du passage, donc la Pâque juive accomplie en Jésus-Christ, on s'efforcera de fêter Pâques à la même date que les juifs, c'est-à-dire le 14<sup>e</sup> jour du premier mois, le mois de Nisan. Mais, dans cette pratique, n'y a-t-il pas un double inconvénient ? En effet, la célébration est alors centrée sur la mort du Christ et non sur sa résurrection ; de plus, pour fêter Pâques, les chrétiens dépendent du calcul fait par les juifs.

Maintenant, si l'on veut célébrer surtout la résurrection de Jésus-Christ, quand doit-on le faire ? « Le troisième jour », est-ce deux jours après la mort sur la croix ou deux jours après la mort 'signifiée' au cours de la *cène* ?

Chaque réponse, on le voit, implique un choix qui n'est pas seulement d'ordre matériel, mais théologique. Si l'Église chrétienne s'appuie non plus sur les calculs juifs,

mais sur ses propres calculs pour fixer la date de Pâques, elle marque une rupture définitive avec le judaïsme qui l'a vue naître. Si Pâques est d'abord la célébration de la mort du Christ, un élément essentiel du mystère du salut n'est-il pas absent, qui est la résurrection, terme du 'passage'? Mais si l'on fête la résurrection du Sauveur, il faut que dans cette célébration, mort et résurrection soient inséparablement liées, qu'un temps de préparation et de jeûne précède cette fête de la nouvelle création et de la délivrance : six jours, et c'est la semaine sainte analogue à la semaine de la création, quarante jours, et c'est le rappel de la traversée du désert, du séjour de Jésus au désert.

Il est nécessaire d'avoir à l'esprit ces différentes considérations afin de comprendre pourquoi, aux premiers siècles de l'Église, on eut tant de mal à s'accorder sur le choix de la date de Pâques. Ce qui était en jeu, ce n'était pas seulement l'exactitude des calculs astronomiques, mais la fidélité au mystère du salut.

#### Le calcul de la date de Pâques

Les premiers chrétiens se conformaient au calendrier juif pour célébrer Pâques, qui, selon *Exode* 12, 1-14, avait lieu le 14<sup>e</sup> jour du premier mois (nisan).

« Pour bien saisir la nature du problème qui se pose quand il s'agit de fixer la date de Pâques, on doit se rappeler que cette fête est fixe, selon le calendrier lunaire, et qu'elle n'est mobile que selon le calendrier solaire. L'année lunaire étant plus courte que l'année solaire de 11 jours 1/4 en chiffres ronds, pour que son début et, par conséquent, le terme pascal (14 nisan) ne se déplacent pas indéfiniment dans le calendrier solaire — comme c'est le cas pour le ramadan musulman — il faut, à certains intervalles, lui ajouter un mois; dans ce cas, l'année est appelée embolique.

Ces intercalations entraînent des changements dans les rapports du 1<sup>er</sup> et du 14 nisan avec le calendrier solaire. Il s'agit de trouver la période de ces changements, c'est-à-dire 'un nombre d'années solaires tel que ce nombre

écoulé, les termes pascals, c'est-à-dire les 14 nisan, reviennent dans le même ordre, aux mêmes jours du calendrier' (solaire)<sup>1</sup>. Une pareille période s'appelle un cycle pascal et une série d'échéances pascales, fixées, d'avance, une table pascale<sup>2</sup>».

Un repère précis permet de déterminer le premier mois de l'année et donc la date de la Pâque : c'est l'équinoxe de printemps. La Pâque tombe le jour de la pleine lune qui suit l'équinoxe.

Tel fut le repère retenu par les juifs jusqu'à la ruine de Jérusalem qui suivit la révolte de Bar-Kochéba (132-135)<sup>3</sup>. Les premières Églises qui célébrèrent Pâques le firent en s'appuyant sur le calcul judaïque, soit le 14 nisan (la célébration quartodécimane précéda la célébration dominicale), soit le dimanche qui suivait le 14 ou le 15 nisan. Après la ruine de Jérusalem, les juifs dont le temple est détruit et qui sont exclus de la ville, attachant plus d'importance à l'entrée du soleil dans la constellation du bélier, en viennent à situer Pâque avant l'équinoxe. Cette évolution (passage à la *diaspora*, changement dans les calculs) a une double conséquence pour la communauté chrétienne. D'une part, ce n'est plus Jérusalem qui répercute l'annonce de la date de Pâques, d'autre part, les Églises qui célèbrent la Pâque annuelle sont amenées à choisir : les unes restent attachées au calcul juif du 14 nisan, les autres s'efforcent de fixer la date de la Pâque chrétienne d'après leurs propres calculs. Avec ce déclin de la Pâque judaïsante, commence l'extension de la célébration dominicale de Pâques et s'affirme peu à peu la prédominance des calculateurs d'origine grecque, en particulier alexandrins<sup>4</sup>.

1. DUCHESNE, « La question pascale au concile de Nicée », dans *Revue des questions historiques*, 1880, p. 17.

2. G. FRITZ, art. « Pâques », *DTC* (1932), col. 1952.

3. Cf. M. RICHARD, « La question pascale au II<sup>e</sup> siècle », dans *L'Orient Syrien* 6 (1961), p. 179-212, repris dans *Opera minora*, t. I, n° 8, Turnhout Brepols, Leuven Univ. pr., 1976.

4. La célébration annuelle de la fête chrétienne de Pâques est loin



L'Église de Rome commence à célébrer le dimanche de Pâques sous le pape Sôter (vers 167-174). Comme la date de la Passion de Jésus est controversée (14 nisan pour ceux qui s'appuient sur l'évangile de saint Jean, 15 nisan pour ceux qui s'appuient sur les *Synoptiques*), Rome tranche en décidant de fêter « le dimanche de Pâques après le 14 et après le 15, donc à partir du 16<sup>1</sup> ». C'est donc de la fin du II<sup>e</sup> siècle que date la généralisation de la célébration pascale<sup>2</sup>.

La ruine de Jérusalem, la généralisation relativement tardive de la fête de Pâques nous font comprendre pourquoi les premiers systèmes cohérents fixant le calendrier pascal ne datent que du III<sup>e</sup> siècle.

Il ne peut être question d'analyser ici en détail chaque comput qui fut proposé entre le III<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècles<sup>3</sup>. Énumérons cependant les divers auteurs de ces calculs, en soulignant l'originalité de leur apport.

Des témoignages tardifs attribuent à DÉMÉTRIUS D'ALEXANDRIE (environ 188-230) la création d'un comput pascal qu'il aurait communiqué à Jérusalem, Antioche et

d'être générale aux premiers temps de l'Église : cf. M. RICHARD, art. cit. p. 183-188, et K. HOLL, « Ein Bruchstück aus einem bisher unbekanntem Brief des Epiphanius », dans *Festgabe für Ad. Jülicher zum 70. Geburtstag, 26 Januar 1927*, p. 159-189.

1. M. RICHARD, art. cit., p. 197.

2. M. RICHARD, art. cit., p. 183, qui analyse la lettre d'Irénée au pape Victor, citée par EUSÈBE DE CÉSARÉE (*H.E.* V, 24), en interprétant le verbe *τηρεῖν* par « célébrer la Pâque ». — Voir aussi August STROBEL, *Ursprung und Geschichte des frühchristlichen Osterkalenders*, TU 121, Berlin 1977 (= *Ursprung*), p. 375 : l'auteur rappelle la position de plusieurs chercheurs selon lesquels Rome aurait célébré Pâques depuis Xyste (119-128).

3. Pour une information plus approfondie, on se reportera aux articles et ouvrages techniques, fort nombreux, qui ont traité ce sujet, en particulier au livre d'A. Strobel cité n. 2 ; peut-être ne tire-t-il pas suffisamment parti des analyses de M. Richard. — On peut signaler les ouvrages suivants : V. PERI, *La date de la fête de Pâques*, Vatican 1968, J. CORBON, « L'année liturgique byzantine », *Proche Orient Chrétien* 38 (1988), p. 18-30.

Rome<sup>1</sup>. Ce rôle de Démétrius d'Alexandrie « est confirmé, dans une certaine mesure, par les trois *octaétérés* [cycle de huit années] d'Hippolyte (222-229), des '*antecessores*' (230-237), et du pseudo-Cyprien (238-245). Aucune de ces trois *octaétérés* n'a été calculée à Rome... [Elles] sont venues d'ailleurs. Et d'où seraient-elles venues si ce n'est d'Alexandrie<sup>2</sup>? ». On constate donc l'influence déterminante d'Alexandrie sur les premiers calculs chrétiens de la date de Pâques. Les Églises célèbrent Pâques le dimanche qui suit la Pâque juive dès la XV<sup>e</sup> lune pour Alexandrie, la XVI<sup>e</sup> lune pour Rome. Le computiste, s'appuyant sur l'usage antérieur, n'hésite pas à placer Pâques même avant l'équinoxe.

La table d'HIPPOLYTE, basée sur un cycle de 16 ans<sup>3</sup>, fixe les échéances pascales pour une durée de 112 ans à partir de 222, mais Pâques ne peut avoir lieu avant le 16<sup>e</sup> jour de la lune<sup>4</sup>. En 243, une correction fut apportée au comput d'Hippolyte par le pseudo-Cyprien. Mais c'est surtout le *laterculus* d'Augustalis établissant un cycle pascal de 84 ans, qui laissa des traces profondes en Occident. Cette table allait de 213 à 312. En usage à Rome, elle fut modifiée vers 312, date à partir de laquelle

1. *Annales* d'EUTYCHIUS (933-940), PG 111, 989 ; « On attribue parfois au patriarche Démétrius un traité de comput connu sous le nom de *Bahr Hasab*. Cet ouvrage lui est attribué expressément dans le ms. orient. 815 du British Museum. On trouve des manuscrits de cet ouvrage dans les principales bibliothèques d'Europe » : M. CHAÏNE, *La chronologie des temps chrétiens de l'Égypte et de l'Éthiopie*, Paris 1925, p. 26, n. 3, cité par A. STROBEL, *o.c.*, p. 383 ; ces textes sont réunis dans R. G. COQUIN, « Les origines de l'Épiphanie en Égypte », dans Dom B. BOTTE, E. MELIA, etc., *Noël, Épiphanie retour du Christ*, coll. Lex Orandi, Paris 1967, p. 141-144 ; cf. M. RICHARD, « Le comput pascal par octaétérés », *Le Muséon* 87 (1974), p. 308-309.

2. M. RICHARD, *Comput pascal*, p. 309. — Le nom d'*antecessores* est donné au(x) computiste(s) intermédiaire(s) entre Hippolyte et le pseudo-Cyprien : cf. M. RICHARD, « Notes sur le comput de cent-douze ans », *REB* 24 (1966), p. 270 (= *Opera minora* I, n° 20).

3. EUSÈBE DE CÉSARÉE, *H.E.* VI, XXII, SC 41, p. 122.

4. Voir A. STROBEL, *Ursprung*, p. 122-133.

la *supputatio romana vetus*, reposant sur le cycle de 84 ans, fut, semble-t-il<sup>1</sup>, en vigueur<sup>2</sup>.

En Orient, le calcul de la date de Pâques s'affine, en plusieurs étapes. C'est tout d'abord DENYS D'ALEXANDRIE qui, dans sa lettre festale de 253<sup>3</sup>, « expose un canon d'octaétéris (cycle de huit années), en établissant qu'il ne convient pas de célébrer la fête de Pâques à un autre moment qu'après l'équinoxe de printemps ». Eusèbe qui cite Denys, n'indique pas la date de l'équinoxe. Il semble que pour Hippolyte, comme pour Denys, elle était fixée au 18 mars<sup>4</sup>.

Mais la principale réforme est due à ANATOLE, originaire d'Alexandrie, devenu évêque de Laodicée vers 270, et mort aux environs de 282. Dans un traité perdu mais connu d'Eusèbe, Anatole, reprenant les calculs des anciens, établit un cycle de 19 ans<sup>5</sup>. Il fait partir sa table pascale de l'année 258<sup>6</sup>, et montre que Pâques doit être célébrée après l'équinoxe<sup>7</sup>.

Ce cycle de 19 ans fut réformé au temps de Pierre D'ALEXANDRIE (300-310) : l'équinoxe fut fixé au 21 mars.

1. Voir cependant la reconstruction de M. RICHARD, « Comput pascal », p. 316-339 : l'octaétéris aurait subsisté fort longtemps à Rome.

2. Selon elle, Pâques ne pouvait tomber ni avant le 25 mars, ni après le 21 avril.

3. EUSÈBE, *H.E.* VII, XX, SC 41, p. 193; nous souscrivons en partie aux conclusions de M. RICHARD, « Comput... », p. 310-312.

4. Voir V. GRUMEL, « La date de l'équinoxe vernal dans le canon pascal d'Anatole de Laodicée », *Mélanges Tisserand*, II (*St. e Testi* 252, 1964) p. 228 s.; A. VAN DE VYVER, « L'évolution du comput alexandrin et romain du III<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Hist. Eccl.* 52 (1957), p. 5 s.

5. EUSÈBE, *H.E.* VII, XXXII, 13-19, SC 41, p. 225-227. Cf. B. L. VAN DER WAERDEN, *Die Anfänge der Astronomie*, 1968, p. 262, cité par A. STROBEL, *Ursprung*, p. 133, n. 3.

6. Et non de 277 : cf. A. STROBEL, *Ursprung*, p. 134.

7. L'équinoxe a lieu le 19 mars pour certains, le 22 pour d'autres : A. VAN DE VYVER, *o.c.*, p. 9; cf. V. GRUMEL, *Traité d'Études byzantines*, I, *La chronologie*, Paris 1958, p. 31-53, qui à ce moment soutient que l'équinoxe a lieu le 22 mars.

On construisit un nouveau cycle en prenant l'année 303 pour origine du cycle de 19 ans. Et cette « première année fut prise comme une année sans épactes<sup>1</sup> ». C'est ce cycle alexandrin de 19 ans dont se serviront THÉOPHILE d'Alexandrie (dans sa table pascale de 100 ans : 380-479), CYRILLE (table pour les années 399-512), et, très probablement, la table de 95 ans (437-531) qui suivait le *Prologus Paschalis*<sup>2</sup>. Finalement, avec les travaux de Denys le Petit, en 526, le cycle alexandrin de 19 ans sera, peu à peu, universellement répandu.

Au début du IV<sup>e</sup> siècle, la situation est fort embrouillée, comme on peut aisément l'imaginer à partir des positions énumérées ci-dessus. Plusieurs facteurs contribuent à cette confusion :

— la date de l'équinoxe de printemps : pour Rome, c'est le 25 mars (selon le calendrier julien) ou le 18 mars (selon le comput d'Hippolyte) avant d'être le 21 mars, en 343. A Alexandrie, depuis 303, l'équinoxe est le 21 mars ;

— le cycle pascal est de 84 ans à Rome, de 19 ans à Alexandrie ;

— le 14 nisan, selon le calcul judaïque peut précéder l'équinoxe ;

— la pleine lune du premier mois doit suivre l'équinoxe selon Alexandrie ; ce n'est pas une obligation pour Rome ;

— le dimanche de Pâques peut être célébré au plus tôt le 15<sup>e</sup> jour de la lune, à Alexandrie, le 16<sup>e</sup> jour, à Rome.

Tout ceci explique pourquoi, dans un grand nombre d'Églises, Pâques est célébrée à des dates différentes.

Les 'quartodécimans' fêtent Pâques le jour même du 14 nisan, comme les juifs, même si ce jour tombe en semaine, sans tenir compte de l'équinoxe.

1. V. GRUMEL, *o.c.*, p. 36. — 'Épactes' : jours intercalaires 'ajoutés' ; pour ces termes techniques, se reporter aux ouvrages cités.

2. Cité plus loin, p. 84-85 ; cf. V. GRUMEL, *o.c.*, p. 38-40.

Certaines Églises d'Asie et d'Occident se fient au calcul juif (récent) et célèbrent Pâques avant l'équinoxe, mais le dimanche.

Le plus grand nombre des Églises fêtent Pâques après l'équinoxe, mais avec des différences de calcul : l'équinoxe n'est pas fixé à la même date ; le dimanche de Pâques suit la pleine lune au plus tôt d'un jour (Alexandrie), de deux jours (Rome).

On conçoit sans peine les pitoyables effets produits par ce défaut d'harmonie. A l'intérieur de l'Église, certains chrétiens sont en train de jeûner, tandis que d'autres sont déjà dans la joie de Pâques<sup>1</sup>. Et, à l'extérieur, juifs et païens se moquent de ces chrétiens incapables de se mettre d'accord pour célébrer ensemble leur principale fête. C'est pourquoi il apparaît urgent de parvenir à fixer une date unique pour la Pâques de tous les chrétiens.

Déjà, le concile d'Arles, en 314, répondait à ce besoin<sup>2</sup>. Son premier canon recommandait de célébrer Pâques *uno die et uno tempore per omnem orbem* et demandait que, selon la coutume, le pape envoyât partout des lettres à ce sujet. Mais l'audience du concile d'Arles semble avoir été limitée, et le problème de la date de Pâques demeurait crucial. Au dire d'Athanase lui-même<sup>3</sup>, c'est pour le résoudre, ainsi que pour dénouer la crise arienne, que se réunissent les Pères de Nicée, en 325.

**Le concile de Nicée** Si l'on associe d'ordinaire le concile de Nicée à l'affirmation de la filiation divine de Jésus-Christ et à la condamnation d'Arius, on oublie généralement que le concile avait été réuni pour fixer une date unique pour la fête de Pâques. Il est vrai que l'on ne trouve pas de solution à cette question dans les canons du concile qui nous sont parvenus. Et pourtant, du

1. Cf. EUSÈBE, *Vie de Constantin*, III, V, PG 20, 1057.

2. *Conciles gaulois du IV<sup>e</sup> siècle*, éd. J. Gaudemet, SC 241, p. 42-43, 46-47.

3. Lettre aux évêques d'Afrique, PG 26, 1032.

IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle, on ne cesse de se référer à Nicée, comme si le concile avait vraiment édicté un décret sur la date de Pâques. De nombreux chercheurs ont voulu voir des faux dans ces témoignages ou ces références à Nicée. Qu'en est-il exactement ?

Aucun décret formel concernant la date de Pâques n'a été conservé. En 1858, dom Pitra crut l'avoir retrouvé parmi les œuvres de Jean le Scholastique répertoriées par Assemani<sup>1</sup>, mais la critique<sup>2</sup> montra qu'il s'agissait là d'un assemblage récent paraphrasant la lettre de l'empereur Constantin. Les témoignages cependant ne manquent pas qui prouvent que la question fut abordée à Nicée.

Par Eusèbe de Césarée, nous savons que la question fut débattue en présence de l'empereur Constantin. Après avoir résisté, les évêques orientaux (Syrie, Cilicie, Mésopotamie) cédèrent, et « ainsi, il n'y eut qu'une seule fête du Christ<sup>3</sup> ». Aussi, dans sa lettre encyclique adressée à tous les évêques après le concile, Constantin fait part de l'accord réalisé : « Lorsque survint la question du jour de la très sainte Pâques, l'avis commun fut de décider qu'il était bon que tous la célèbrent partout le même jour<sup>4</sup> ». La lettre synodale à l'Église d'Alexandrie et aux Églises d'Égypte, qui nous est transmise par Socrate et Théodoret<sup>5</sup>, s'exprime dans les mêmes termes : « Nous vous donnons la bonne nouvelle de l'accord qui s'est établi à propos de notre très sainte Pâque ; grâce à vos prières, ce point a été réglé comme les autres. Tous nos frères de l'Orient qui ne

1. J.-B. PITRA, *Spicilegium solesmense*, IV, Paris 1858, p. 540-555.

2. En particulier A. HILGENFELD, *Der Paschastreit der alten Kirche*, Halle 1860, p. 367 s.

3. EUSÈBE, *De solemnitate paschali*, 8, PG 24, 701 C-D.

4. EUSÈBE, *Vie de Constantin*, III, XVII, PG 20, 1073, GCS I, 85, 3-5 ; THÉODORET, *H.E.* I, 9, PG 82, 933 ; SOCRATE, *H.E.* I, 9, PG 67, 89 B-C.

5. SOCRATE *H.E.* I, 9, PG 67, 77 ; THÉODORET, *H.E.* I, 8, PG 82, 929.

s'accordaient pas en ceci avec les Romains, avec vous et avec ceux qui suivent vos usages depuis le commencement, célébreront désormais Pâques en même temps que vous.» Quant à Athanase qui avait écrit aux africains que le concile avait été convoqué pour trancher la crise arienne et fixer la date de Pâques<sup>1</sup>, il mentionne les mêmes décisions dans le *De synodis* : «... afin que partout il n'y ait qu'un seul jour pour la fête<sup>2</sup>», et plus loin : « Ils ne fixèrent pas l'hypatie, le mois, le jour, mais, au sujet de la Pâque, on décida ce qui avait été soumis<sup>3</sup>. »

Si l'on considère donc les résultats de Nicée concernant la date de Pâques, ils sont de deux sortes : l'un, précis, l'autre, relativement vague.

D'après les lettres post-conciliaires citées plus haut, « *les Orientaux cédèrent* » : voilà le fait précis. On sait que, à plusieurs reprises, l'empereur Constantin avait lui-même insisté sur la nécessité de marquer les distances avec les juifs en ce qui concerne la fête de Pâques : les chrétiens ne sauraient dépendre des juifs pour leur propre fête, d'autant plus que les juifs, n'observant plus l'équinoxe pour déterminer le premier mois, en viennent à célébrer deux fois la Pâque la même année, c'est-à-dire entre deux équinoxes de printemps ; il est donc clair que ce sont les Églises suivant de près ou de loin le comput juif qui sont visées à Nicée et qui cédèrent. L'expression générale citée plus haut : « Tous nos frères de l'Orient qui ne s'accordaient pas sur ce point avec (tous les autres) » est d'ailleurs précisée plus tard, par exemple dans la lettre de Cyrille à Léon (de 444), où sont nommés les « juifs et les hérétiques que l'on appelle quartodécimans<sup>4</sup>. »

Quant à la formule rapportée par Athanase : « On décida

1. *Ep. ad Afros*, PG 26, 1032.

2. *Ibidem*, c. 5, PG 26, 688.

3. *Ibidem*, c. 15 : ἔδοξε τὰ ὑποτεταγμένα.

4. PL 54, 604-605 = PG 77, 377-384.

ce qui avait été soumis<sup>1</sup>», on peut se demander quel en est exactement le contenu. Il n'y a là aucun anathème, elle ne désigne aucun vainqueur parmi les calculateurs en concurrence. Il semble bien que les Pères de Nicée soient restés volontairement imprécis sur ce point. Ce qui est demandé expressément, c'est que tous célèbrent Pâques le même jour<sup>2</sup>.

Les divergences entre Rome et Alexandrie sont passées sous silence. On peut voir là une manifestation de prudence. Le concile fait céder les Orientaux. Cette majorité de pression ne peut ensuite se partager ouvertement elle-même sur la même question. Elle reste unie dans la formulation d'un vœu très général. Quant aux modalités pratiques permettant la réalisation de ce vœu, elles ont sans doute été 'soumises' aux Pères et acceptées en des termes respectant les susceptibilités. En quoi consistent ces modalités ? La date de Pâques est calculée d'après le cycle de 19 ans ; ce calcul est confié aux Égyptiens dont la compétence en ce domaine est reconnue ; l'Église d'Alexandrie est chargée d'annoncer cette date à l'Église de Rome qui la diffusera dans l'Église universelle.

Ces instructions pratiques ne paraissent pas dans les canons de Nicée qui nous sont parvenus, mais dans des documents postérieurs qui se réfèrent explicitement à Nicée. Trois hypothèses sont alors possibles : ou bien ces instructions ont fait l'objet d'une ordonnance du concile, perdue depuis ; ou bien elles sont le contenu du non-dit inclus dans « *ce qui a été soumis* » ; ou bien ce sont simplement des faux fabriqués ultérieurement. Passons en revue les principaux de ces documents :

AMBROISE. — A la fin de 386, Ambroise de Milan, sollicité, écrit aux évêques d'Émilie au sujet de la date de

1. *De synodis*, 5, PG 26, 688.

2. EUSÈBE, *Vie de Constantin*, III, 23, GCS I, 85, 3-5; THEODORET, *H.E.*, I, 9, PG 81, 937.

Pâques 387 : « Après les calculs égyptiens et la détermination (de la date) par l'Église d'Alexandrie, la plupart des évêques de l'Église de Rome attendent mon avis » (§ 8). Sa réponse s'appuie explicitement sur Nicée : « Ceux qui se sont réunis au concile de Nicée... ont adopté le mode de calcul de 19 ans et ont établi comme un cycle pour servir de modèle pour les autres années ; ce cycle, ils l'ont appelé *ennéadékaétéris*<sup>1</sup>. » De même, plus loin (§ 16) : « C'est pourquoi nos aînés, dans les délibérations (*in tractatu*) du concile de Nicée, si on y fait particulièrement attention, ont pensé qu'il fallait fixer le même *ennéadékaétéris*... »

Ambroise connaît donc l'ouvrage que Théophile adresse à l'empereur Théodose, sur sa demande. On le voit en comparant par exemple le § 18 de sa lettre<sup>2</sup> avec la lettre dédicatoire de Théophile<sup>3</sup>. Mais l'argumentation d'Ambroise a d'autres sources que l'on peut supposer remonter à Nicée. On retrouve en effet les mêmes arguments chez Cyrille d'Alexandrie, Proterius, son successeur, Paschasius de Lilybée, Léon, et, au VI<sup>e</sup> siècle, Denys le Petit. On a l'impression de se trouver devant une tradition solide selon laquelle le concile aurait adopté le cycle de 19 ans et confié à Alexandrie la première annonce de la date annuelle de Pâques.

CYRILLE. — « ... La délibération des saints (Pères) du concile universel (a abouti à ceci) : puisqu'il se trouve à Alexandrie une Église illustre en cette science, chaque année, elle annoncera à l'Église de Rome quel jour des calendes ou des ides, et à quelle lune Pâques doit être

1. Lettre 13, éd. M. Zelzer, CSEL LXXXII (1982), p. 222.

2. O.c., CSEL, p. 231.

3. Ed. GALLANDI, VII, p. 615 ; cf. M. ZELZER, o.c., p. CXXII-CXXIII.

— Voir aussi l'intervention de JEAN CHRYSOSTOME, alors prêtre à Antioche, en 387 : *Adv. judaeos* III, PG 48, 861-872, cité (col. 865) par P. NAUTIN dans *Une homélie anatolienne sur la date de Pâques en l'an 387*, SC 48, p. 18 : « Le concile... légiféra aussi sur ce point de façon à ce que l'on célébrât cette fête en commun et d'une seule voix. »

célébrée ; de là, l'Église universelle, par l'autorité apostolique en connaîtra le jour<sup>1</sup>. » Ce texte du *Prologus paschalis* qui nous est parvenu seulement en latin<sup>2</sup>, précédait la table pascale cyrillienne pour les années 437-531, révisant l'ouvrage de Théophile mentionné plus haut.

Depuis B. Krusch<sup>3</sup>, on a pris l'habitude de considérer ce texte comme un faux que l'on refuse d'attribuer à Cyrille d'Alexandrie<sup>4</sup>. Selon A. Strobel<sup>5</sup>, s'il n'est pas établi que Cyrille a composé lui-même cet ouvrage, ce ne serait cependant pas une fabrication tardive et il faudrait le prendre au sérieux. M. Zelzer<sup>6</sup> va dans le même sens.

Parmi les lettres de Cyrille à Léon (en 436, Cyrille démontre les défauts des calculs latins), citons celle de 444 où il défend l'exactitude des calculs alexandrins : « Observez très attentivement (ce qu'a ordonné le concile de Nicée) le quatorzième (jour de la) lune de tous les ans pendant un cycle de 19 ans, de façon à ce que, sur le quatorzième (jour de la) lune, nous ne partagions pas l'erreur des juifs et des hérétiques que l'on appelle les quartodécimans. Et il a été établi dans tous les conciles, outre le concile de Gangres et celui de Césarée, qu'aucune Église ou cité, ni une région entière ne se comporte de façon contraire à ce qui a été établi sur Pâques au concile de Nicée<sup>7</sup>. »

1. PG 77, 385, § 2.

2. PETAU, *De doctrina temporum*, t. II, append., p. 502. — Ce *Prologus paschalis* de Cyrille est cité par BÈDE : *De temporum ratione*, V, ch. XXX, XI, XLIII = §§ 4, 5, 6, éd. C. W. JONES, CCL, CXXIII B.

3. B. KRUSCH, *Der 84 jährige Ostercyclus und seine Quellen, Studien zur christlich-mittelalterlichen Chronologie*, Leipzig 1880 (= *Studien*), p. 89 (cité par A. STROBEL, *Ursprung*, p. 254) ; pour lui, ce faux date du VII<sup>e</sup> siècle.

4. Cf. M. GEERARD, *Clavis* III, p. 20, n° 5241.

5. *Ursprung*, p. 253-262.

6. O.c., p. CXXIV-CXXV.

7. PL 54, 604-605 = PG 77, 382-383.

LÉON. — Le pape Léon lui-même, dans sa lettre du 15 juin 453 (pour Pâques 455) à Marcién, se réfère à Nicée : « Les saints Pères se sont appliqués à enlever l'occasion de cette erreur en déléguant tout ce soin à l'évêque d'Alexandrie, parce que, chez les égyptiens, l'habileté à faire ce calcul (*supputatio*) paraissait remonter à une antique tradition ; chaque année, il indiquerait le jour de la solennité susdite au siège apostolique par les lettres duquel l'annonce générale parviendrait jusqu'aux Églises les plus éloignées<sup>1</sup>. »

Ces documents appellent quelques remarques. La référence à Nicée varie avec les auteurs. Pour Ambroise, les Pères « au cours des délibérations ..., si on fait particulièrement attention, ont pensé qu'il fallait établir ... ; ils ont adopté ... et établi ... » Ambroise semble dire qu'une lecture attentive des *Actes* de Nicée permet de connaître le choix du cycle de 19 ans et de l'Église d'Alexandrie. Cyrille recommande la même attention pour scruter les ordonnances du Nicée. Quant à Léon, il ne cite pas de décret, mais, comme avec réticence, il admet la délégation faite par les Pères à Alexandrie, tout en soulignant bien qu'il revenait à Rome d'annoncer la fête de Pâques à l'Église universelle.

Donc, contrairement à ce qu'avaient pensé d'Aguirre, au xvii<sup>e</sup> siècle, puis Pitra, au xix<sup>e</sup>, il n'y a pas eu, à Nicée, de canon précis sur la date de Pâques, mais une simple ordonnance<sup>2</sup> reflétant les délibérations et manifestant l'adoption des mesures citées.

En tout cas, les nuances mêmes de ces références à Nicée plaident en faveur de l'authenticité des documents énumérés plus haut. Telle n'est pas l'opinion généralement répandue depuis B. Krusch et E. Schwartz, auteurs d'ouvrages fondamentaux sur la chronologie pascale<sup>3</sup>. Pour

1. *Ep.* CXXI (XCIV), § 1, *PL* 54, 1056.

2. Cf. SOCRATE, *H.E.*, I, 9, *PG* 67, 81 C-84.

3. B. KRUSCH, *Studien*, cité p 85, n. 3 ; E. SCHWARTZ, *Christliche und jüdische Ostertafeln*, *Abh. d. kgl. Ges. d. Wiss. z. Göttingen*, Kl. NF Bd. VIII, 1905, p. 104-115 (= *Ostertafeln*).

eux, les lettres d'Ambroise et de Léon, le *Prologus paschalis*, sont des faux. L'argument le plus souvent avancé est que, si le concile de Nicée avait ordonné les dispositions énumérées ci-dessus, l'Église de Rome n'aurait pas continué à se servir de son cycle de 84 ans jusqu'au vi<sup>e</sup> siècle. A cela, on peut répondre, avec M. Zelzer<sup>1</sup>, que Rome, peu à peu, malgré toutes réticences, accepte les calculs d'Alexandrie, ce qu'elle n'aurait jamais fait si Nicée n'avait marqué une préférence pour le cycle de 19 ans. D'autre part, à notre connaissance, aucun document latin n'affirme que Rome et le cycle de 84 ans l'aient emporté à Nicée, alors que plusieurs documents grecs et latins affirment que le cycle de 19 ans et la responsabilité d'Alexandrie sont reconnus au concile de Nicée. Pourquoi les faux auraient-ils été fabriqués seulement en faveur d'Alexandrie ? La logique et la justesse du comput alexandrin, si elles ont prévalu historiquement, ont fort bien pu prévaloir en 325, mais d'une manière relativement discrète, en tenant compte des susceptibilités.

Ce qui est nettement affirmé à Nicée, c'est la volonté que toutes les Églises célèbrent Pâques le même jour. Aux Églises de faire les efforts nécessaires pour s'entendre. La compétence particulière d'Alexandrie est implicitement reconnue. La priorité accordée à ses calculs, associée à la déférence à l'égard de Rome, ressemble fort à un compromis ayant son origine au concile de Nicée. De ce fait, il n'est pas étonnant que, après les concessions mutuelles des iv<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> siècles qui vont dans le sens du vœu exprès de Nicée, Rome accepte finalement le mode de calcul alexandrin. (Un fait est à remarquer : en 419, lorsque Aurelius et les évêques d'Afrique demandent à Alexandrie une copie exacte des *Actes* de Nicée, Cyrille

1. « Zum Osterfestbrief des hl. Ambrosius und zur römischen Osterfestberechnung des 4. Jh. », *Wiener Studien* 91 (1978), p. 187-204, et *Lettres d'Ambroise*, *CSEL* LXXXII, intr. p. cxvii-cxxv, Vienne 1982.

l'envoi aussitôt, accompagnée d'une lettre annonçant la date de Pâques : « Au sujet de la Pâque, comme vous avez écrit, nous annonçons que l'an prochain, nous la célébrons le 17 des calendes de mai<sup>1</sup>. »

#### Après Nicée

Malgré le vœu formel exprimé à Nicée, il faut bien en convenir, les divergences ont subsisté, et Pâques est encore célébrée à des dates différentes par les Latins et les Alexandrins en 326, 330, 340, 341 et 343. Le désordre est tel que le concile de Sardique, réuni en 343<sup>2</sup>, demanda des concessions mutuelles pour une durée de cinquante ans<sup>3</sup>.

En 346 et 349, c'est Alexandrie qui cède devant Rome, mais la question n'est pas résolue au fond ; elle se fait même brûlante pour l'année 387 où le décalage (21 mars à Rome, 25 avril à Alexandrie) pousse Théodose à demander à Théophile d'Alexandrie des explications. Celui-ci adressé en retour un tableau chronologique des fêtes de Pâques pour 100 ans, à partir de 380. Seule l'épître dédicatoire nous est parvenue<sup>4</sup>. Nous avons vu que, à cette occasion, Ambroise prend le parti d'Alexandrie.

A plusieurs reprises encore, au v<sup>e</sup> siècle, Pâques est fêtée à des dates différentes, mais, cette fois, c'est Rome qui, peu à peu, cède devant Alexandrie<sup>5</sup>. A son tour, Cyrille est amené à défendre le comput alexandrin et à établir des tables pascales. Celles-ci ont disparu, mais plusieurs

1. Cette date, latine, est erronée, puisque Pâques 420 a lieu le 14 des calendes, c'est-à-dire le 18 avril : *lettre* 85, *PG* 77, 376-377. — Sur cette réponse de Cyrille portée à Carthage par le prêtre Innocent, voir C. H. TURNER, *EOMJA* I, 2, 3, p. 610-611, cité par A. MARTIN, *SC* 317, p. 15.

2. Ou 342, selon M. RICHARD, « Le comput pascal par octaétéris », *Le Muséon* 87 (1974), p. 319.

3. Il est à noter que le calendrier pascal change à Rome en 342.

4. GALLANDI, *Bibl. Patr.* VII, p. 614-615.

5. Voir plus loin le tableau des fêtes de Pâques pour les années 412-444.

lettres les concernant nous ont été transmises sous le nom de Cyrille. C'est tout d'abord la lettre sur Pâques, conservée seulement en arménien, que Cyrille aurait écrite à Théodose II, après 431, pour répondre aux interrogations de l'empereur<sup>1</sup>. Elle aurait précédé une table pascale de 109 ans<sup>2</sup>. En 436, Cyrille aurait abrégé la table pascale de Théophile et fixé les 95 Pâques suivantes, de 437 à 531 : c'est cette table qu'aurait précédée le *Prologus paschalis* mentionné plus haut<sup>3</sup>. Il adresse en outre au pape de Rome une lettre démontrant les défauts des calculs latins<sup>4</sup>.

En 444, il y a encore une divergence sur la date de Pâques : pour Rome, la fête doit être célébrée le 26 mars, pour Alexandrie, le 23 avril. La justesse des calculs alexandrins<sup>5</sup> est confirmée par Proterius, successeur de Cyrille, et Paschasinus de Lilybée<sup>6</sup>. Cette fois, Rome cède, et Pâques fut célébrée partout le 23 avril. Il en fut de même en 448, ce qui occasionna la mise au point d'un cycle convenable qui s'imposa progressivement, malgré quelques ultimes résistances, par exemple pour 455<sup>7</sup>.

Victor d'Aquitaine, en 457, élabore un compromis entre le comput romain et le comput alexandrin. Des différences

1. Éditée par F. C. CONYBEARE, *The armenian version of revelation Apocalypse of John ...*, London 1907, p. 215-221 ; cf. V. GRUMEL, *o.c.*, p. 38-39.

2. A partir de 403 ou de 399, jusqu'en 512 : cf. V. GRUMEL, *o.c.*, p. 39-40.

3. *Prologus de ratione Paschae*, selon la *Clavis* II, p. 20, n° 5242 ; *PG* 77, 383-390, *PL* 129, 1275-1278 ; B. KRUSCH, *Studien*, p. 337-345 ; C. W. JONES, *Bedae opera de temporibus*, Cambridge Mass., 1943, p. 38 s. — Pour Krusch et Grumel (*o.c.*), c'est un faux.

4. *Lettre* de Cyrille à Léon, *PL* 54, 604-605 = *PG* 77, 377-384.

5. Cf. p. 86, n. 1.

6. *PL* 54, 606-610.

7. *Lettre* 137, du 29 mai 454, de Léon à Marcién : *PL* 54, 1101 ou 1282 ; cf. la *lettre* 138 aux évêques de Gaule et d'Espagne, du 28 juillet 454.

subsistaient encore<sup>1</sup>. Et ce n'est qu'avec Denys le Petit que la question est résolue. En 525, il adopte le comput alexandrin. Dans ses lettres (à Pétrone, évêque de Bologne, à Boniface et à Bonus)<sup>2</sup>, il souhaite suivre les instructions du concile de Nicée. Selon lui, les Pères de Nicée ont déterminé les quatorzièmes lunes à l'aide du cycle de 19 ans, et Athanase, Théophile et Cyrille se sont conformés aux décrets du concile. Le long conflit qui avait opposé Rome et Alexandrie prenait fin et, progressivement, le comput alexandrin l'emportait dans l'Église universelle.

**La date de Pâques  
sous l'épiscopat  
de Cyrille,  
de 412 à 444**

Durant l'épiscopat de Cyrille (412-444), la question de la date de Pâques n'est donc pas réglée définitivement. La fête est célébrée, quelques fois encore, à des dates différentes par certaines Églises en Occident, en Orient ou en Afrique<sup>3</sup>.

Résumons les différences qui subsistent entre les latins et Alexandrie. Pour Alexandrie, en suivant le cycle de 19 ans, le 14<sup>e</sup> jour de la lune du premier mois doit suivre l'équinoxe de printemps (21 mars); le dimanche de Pâques peut être célébré au plus tôt le 15<sup>e</sup> jour de la lune, c'est-à-dire le lendemain du 14<sup>e</sup> jour si ce dernier tombe un samedi, au plus tard, le 21<sup>e</sup> jour. — Pour Rome, Pâques peut être célébrée au plus tôt le 16<sup>e</sup> jour de la lune, au plus tard, le 22<sup>e</sup>.

Ces divergences conduisaient à adopter des dates différentes pour les années 414, 417, 421, 424, 425, 441 et 444.

En 414, Pâques est célébrée le 22 mars qui est un 15<sup>e</sup> jour de la lune. Cette date (qui est retenue dans la *I<sup>re</sup> Lettre Festale* de Cyrille : 26 phamenoth) est curieuse.

1. Date de l'équinoxe antérieure au 21 mars? Le dimanche de Pâques le 16<sup>e</sup> jour de la lune, au plus tôt?

2. *PL* 67, 513 s.

3. Nous nous servons ici de la chronologie de V. GRUMEL, *o.c.*, p. 242-243 et 188.

Alexandrie a dû admettre, en effet (avec Rome), que le 14<sup>e</sup> jour de la lune coïncide avec l'équinoxe (21 mars)<sup>1</sup>, au lieu de le suivre (ce qui aurait fait reporter d'un mois le jour de Pâques). A Rome, Innocent, s'appuyant sur des calculs approximatifs, doit jongler avec les règles romaines habituelles pour faire admettre, dans sa lettre à Aurelius de Carthage<sup>2</sup>, la date du 22 mars. En tout état de cause, la date du 29 mars indiquée par V. Grumel, pour l'Égypte, ne s'accorde pas avec le cycle pascal alexandrin publié par ce savant<sup>3</sup> et se trouve contredite par la *I<sup>re</sup> LF* de Cyrille qui annonce Pâques pour le 26 phamenoth, c'est-à-dire le 22 mars.

En 417, Pâques est le 25 mars en certaines Églises d'Occident, le 22 avril à Alexandrie (27 pharmouthi). Pour retenir le 25 mars, il faut admettre que le 14<sup>e</sup> jour de la lune tombe le mardi 20 mars, date qui, selon Alexandrie, précède l'équinoxe. Alexandrie choisit donc le 22 avril, 19<sup>e</sup> jour de la lune suivante.

En 421, Pâques est le 3 avril (8 pharmouthi) à Alexandrie (15<sup>e</sup> jour de la lune), mais le 10 avril (22<sup>e</sup> jour) partout ailleurs<sup>4</sup>.

En 424, Pâques est le 6 avril (11 pharmouthi) à Alexandrie (21<sup>e</sup> jour de la lune), mais le 23 mars dans les Églises d'Afrique.

En 425, Pâques est le 19 avril (24 pharmouthi) à Alexandrie (15<sup>e</sup> jour de la lune), mais le 22 mars en certaines Églises d'Occident.

1. Rome a accepté l'équinoxe au 21 mars, depuis 343 ou 342, cf. p. 88, n. 3.

2. *Ep.* 14, de 413, *PL* 20, 517-518. — A ce sujet, cf. Ch. PIETRI, *Roma Christiana*, p. 1179-1180.

3. *La chronologie*, p. 242 et 267.

4. Selon V. GRUMEL, *o.c.*, p. 242; mais O. SEBCK, *Regesten der Kaiser und Päpste (311-476)*, Stuttgart 1919 (réimpr. 1984), p. 344-345, donne le 3 avril.



En 441, Alexandrie fête Pâques le 23 mars (15<sup>e</sup> jour de la lune, 27 phamenoth), tandis que dans certaines Églises d'Occident, la fête a lieu le 30 mars (un dimanche plus tard, le 15<sup>e</sup> jour n'étant pas admis).

En 444, le même problème qu'en 417 se reproduit. Pour les Églises d'Occident, le 14<sup>e</sup> jour de la lune est le dimanche 19 mars; Pâques est donc fixée au dimanche 26 mars. Pour Alexandrie, la lune du premier mois dont le 14<sup>e</sup> jour doit suivre l'équinoxe est la suivante; Pâques doit donc être célébrée le 23 avril (19<sup>e</sup> jour de la lune).

Telles sont les différences pour la date de Pâques de 412 à 444. Voici la liste de ces Pâques, avec la date indiquée par Cyrille à la fin de chaque *Lettre Festale*. On notera que la I<sup>re</sup> LF annonce la fête de Pâques 414, qu'il ne manque pas de III<sup>e</sup> LF (c'est la numérotation traditionnelle qui est fautive), que les LF pour les années 443 et 444 ne nous sont pas parvenues. Nous disposons donc de 29 *Lettres Festales* de Cyrille d'Alexandrie pour les années 414 à 442 (incluses). Cyrille ayant été élu au siège d'Alexandrie à la fin de 412, il n'a pas rédigé de lettre festale pour l'année 413<sup>1</sup>.

LETTRE FESTALE	DATE ALEXANDRINE	ÉQUIVALANT	AUTRES ÉGLISES
	(19 pharmouthi)	14 avril 412	
	(11 pharmouthi)	6 avril 413	
I (1)	26 phamenoth	22 mars 414	
II (2)	16 pharmouthi	11 avril 415	
IV (3)	7 pharmouthi	2 avril 416	
V (4)	27 pharmouthi	<u>22 avril 417</u>	25 mars (cert. Égl. d'Occident)
VI (5)	12 pharmouthi	7 avril 418	
VII (6)	4 pharmouthi	30 mars 419	
VIII (7)	23 pharmouthi	18 avril 420	
IX (8)	8 pharmouthi	<u>3 avril 421</u>	10 avril (partout ailleurs)

1. Voir plus loin.

X (9)	30 phamenoth	26 mars 422	
XI (10)	20 pharmouthi	15 avril 423	
XII (11)	11 pharmouthi	<u>6 avril 424</u>	23 mars (Afrique)
XIII (12)	24 pharmouthi	<u>19 avril 425</u>	22 mars (cert. Égl. d'Occident)
XIV (13)	16 pharmouthi	11 avril 426	
XV (14)	8 pharmouthi	3 avril 427	
XVI (15)	27 pharmouthi	22 avril 428	
XVII (16)	12 pharmouthi	7 avril 429	
XVIII (17)	4 pharmouthi	30 mars 430	
XIX (18)	24 pharmouthi	19 avril 431	
XX (19)	8 pharmouthi	3 avril 432	
XXI (20)	30 phamenoth	26 mars 433	
XXII (21)	20 pharmouthi	15 avril 434	
XXIII (22)	5 pharmouthi	31 mars 435	
XXIV (23)	24 pharmouthi	19 avril 436	
XXV (24)	16 pharmouthi	11 avril 437	
XXVI (25)	1 pharmouthi	27 mars 438	
XXVII (26)	21 pharmouthi	16 avril 439	
XXVIII (27)	12 pharmouthi	7 avril 440	
XXIX (28)	27 phamenoth	<u>23 mars 441</u>	30 mars (cert. Égl. d'Occident)
XXX (29)	17 pharmouthi	12 avril 442	
	(9 pharmouthi)	4 avril 443	
	(26 pharmouthi)	<u>28 avril 444</u>	26 mars (cert. Égl. d'Occident)

N.B. Sont soulignées les Pâques célébrées à des dates différentes.

Cette période coïncidant avec l'épiscopat de Cyrille est particulièrement importante pour la date de Pâques, puisque, en 444, au moment où Cyrille va disparaître, Léon de Rome commence à se ranger aux arguments des alexandrins. Les Pères de Nicée avaient demandé que Pâques soit fêtée partout le même jour, d'un cœur unanime. Au milieu du v<sup>e</sup> siècle, ce vœu est près de se réaliser.

Cet aperçu rapide d'une question fort complexe aura fait comprendre l'utilité, ou même la nécessité des *Lettres Festales* dont le premier objet est d'annoncer à quelle date

les chrétiens doivent célébrer la fête de Pâques, et ceci non seulement en Égypte, mais dans toutes les Églises.

En écrivant ces *Lettres Festales*, Cyrille n'innove pas ; il remplit un devoir qui incombe à l'évêque d'Alexandrie depuis fort longtemps. Les documents que ses prédécesseurs nous ont laissés nous permettent de voir comment est né et s'est développé un genre littéraire nouveau, celui des *Lettres Festales* (ou pascales).

#### LES LETTRES FESTALES AVANT CYRILLE D'ALEXANDRIE

Comme la célébration annuelle de Pâques se généralise peu à peu<sup>1</sup> et que la date annuelle de la fête diffère souvent d'une Église à l'autre, l'annonce de cette date est devenue une nécessité. On a vu avec quelle lenteur et à quel prix se réalise l'unanimité sur cette question.

Il est difficile de savoir quelles Églises furent peu à peu chargées de modifier autour d'elles, dans une certaine aire géographique, le choix de la date de Pâques. Tout ce que l'on peut constater, c'est que la grande diversité des calculs ne facilitait pas l'unité des Églises (conformité à la Pâque juive, attention à l'équinoxe, cycles de 8, 19, 84 ans, célébration le dimanche suivant — d'une journée ou de deux jours au moins<sup>2</sup> — le 14<sup>e</sup> jour de la lune). Au milieu de ce large désaccord, l'émergence d'une voix unificatrice est d'autant plus remarquable. Or la première voix que nous percevons provient d'Alexandrie. Est-ce en raison de la réputation des astronomes et des savants de cette cité ? Sans doute, puisque, nous l'avons vu, sa compétence en calcul semble reconnue depuis longtemps. Cette voix alexandrine s'exprime sous la forme d'une *Lettre Festale*. Le terme est précis, il faut le souligner. On ne doit pas confondre, en effet, « homélies pascales », traités ou

discours sur la Pâque, et « Lettres festales ou pascales ». Seules ces dernières, dont le titre le plus courant est « *Lettres Festales* », annoncent aux Églises la date annuelle de Pâques ; mais elles ne se bornent pas à cette seule annonce. Très vite, leur contenu s'étoffe et se développe : conseils pastoraux, commentaires exégétiques, nouvelles sur les Églises. Un genre littéraire vient au jour. Suivons-en les premiers pas.

#### DÉMÉTRIUS D'ALEXANDRIE (188-230)

Démétrius, évêque d'Alexandrie, aurait adressé à Jérusalem, Antioche et Rome, un écrit contenant les données d'un premier comput pascal.

« Démétrius, patriarche d'Alexandrie, écrivit à Agapius, évêque de Jérusalem, à Maximos patriarche d'Antioche et au patriarche de Rome au sujet de la Pâque des chrétiens et de leur jeûne, sur la manière de la déterminer d'après la Pâque des juifs. Ils firent à ce propos de nombreux écrits et des lettres jusqu'à ce qu'ils eurent fixé la Pâque des chrétiens ainsi qu'on le fait aujourd'hui<sup>1</sup>. »

Cela permet de ne plus dépendre du calendrier juif pour calculer la date de Pâques et du jeûne qui précède. On ne connaît pas la forme exacte de cet écrit, mais ce qui est important, c'est que ce texte est adressé aux trois autres *Grandes Églises*. Peut-être n'était-ce pas une « *lettre festale* » (pascale) au sens cyrillien du terme ; on en reconnaît cependant quelques caractéristiques :

— la communication d'un calcul indispensable pour la date de Pâques (on lui attribue la création des *épactes* : jours intercalaires 'ajoutés') ;

1. Cf. plus haut : la première célébration de Pâques à Rome date du pape Sôter (158-176).

2. Cf. plus haut, p. 79.

1. *Annales* d'EUTYCHIUS (933-940), PG 111, 989, trad. par M. RICHARD dans « Le comput pascal par octaétéris », *Le Muséon* 87 (1974), p. 308-309 (p. 307-339), repris dans *Opera minora* I, n° 21.

— l'adresse aux grands sièges de l'Église, en vue de l'unité de la célébration;

— le point de départ : Alexandrie, experte en ce genre de calculs.

#### DENYS D'ALEXANDRIE (247/8-264/5)

« Denys, en plus des lettres de lui mentionnées ci-dessus, a composé aussi en ce temps-là les (lettres) *festales* qui nous sont parvenues, où il fait des discours panégyriques sur la fête de Pâques. Il adresse une de ces lettres à Flavius, une autre à Dométius et à Didyme; dans cette dernière, il propose un canon (d'un cycle) de huit années et expose qu'il ne convient pas de célébrer la fête de Pâques autrement qu'après l'équinoxe de printemps. Outre ces lettres, il écrit encore une autre lettre à ses collègues d'Alexandrie dans le sacerdoce, et à d'autres en même temps (rédigées) de différentes façons, et celles-ci alors que la persécution durait encore<sup>1</sup>. »

Grâce à Eusèbe de Césarée, nous pouvons lire ainsi plusieurs fragments de ces lettres festales de Denys :

- lettre à Flavius (de 253, selon M. Richard)<sup>2</sup>;
- lettre à Dométius et Didyme<sup>3</sup>;
- lettre aux Alexandrins<sup>4</sup>, en un temps de révolution et de guerre, ἐν τῇ τοῦ πάσχα ἑορτῇ;
- une autre lettre (festale) à Hiérax, évêque d'Égypte (au temps d'une révolution à Alexandrie, avant 262)<sup>5</sup>;

1. EUSÈBE DE CÉSARÉE, *H.E.* VII, 20, éd. G. Bardy, *SC* 41, p. 193-194 : la trad. est empruntée à G. Bardy et M. Richard; — cf. C. L. FELTOE, *The letters and other remains of Dionysius of Alexandria*, Cambridge 1904; voir aussi M. RICHARD, «Le comput pascal...», p. 311 s.

2. Probablement identique à celle envoyée à Dométius et Didyme : M. RICHARD, «Le comput pascal...», p. 312.

3. EUSÈBE, *H.E.* VII, 11, 20-25 : *SC* 41, p. 184-5.

4. *H.E.* VII, 21, 1.

5. *H.E.* VII, 21, 2-10.

— lettre (festale) à Hermammon : elle fut écrite pour annoncer Pâques 262<sup>1</sup>;

— lettre festale aux Alexandrins<sup>2</sup> : « Les affaires de la ville s'étant pacifiées, Denys envoie encore aux frères d'Égypte une lettre festale, et en plus de celle-ci, il en compose encore d'autres »;

— lettre festale à Hiérax<sup>3</sup>, où sont mentionnées des catastrophes (guerre, révolution à Alexandrie, peste, famine, comportement des chrétiens et des païens).

En dehors des œuvres d'Eusèbe, on trouve aussi d'autres fragments :

- un extrait de la « seconde lettre<sup>4</sup> »;
- au titre 60 de la collection La Rochefoucauld des *Sacra Parallela*, on lit également un extrait « de la 4<sup>e</sup> lettre festale » où l'on trouve un bel éloge de l'*agapè*<sup>5</sup>;
- de même la lettre à Basilide est considérée comme une lettre festale<sup>6</sup>, ce dont je doute.

On a vu quel rôle important joue Denys pour la détermination de la date de Pâques (cycle de 8 ans)<sup>7</sup>. Dans

1. *H.E.* VII, 1, 10, 2-9, 23, 1-4 = *SC* 41, p. 166, 176-179, 200-201.  
— Denys écrit en effet : « (Gallien) achève maintenant la neuvième année dans laquelle nous célébrons la fête » : *H.E.* VII, 23, 4 = *SC* 41, p. 201 et p. 166, n. 3.

2. *H.E.* VII, 22, 11 = *SC* 41, p. 197, 199.

3. *H.E.* VII, 22, 1-10.

4. Un extrait de la « seconde lettre » : J. B. PITRA, *Anal. sacra* II, XXXVII; K. HOLL, *Fragmente*, n° 378, p. 151-2; FELTOE, *o.c.*, p. 90; W. A. BIENERT (*Dionysius von Alexandrien. Zur Frage des Origenismus im dritten Jahrhundert*, PTS 21; Berlin-New York 1978, p. 160), pense que ce fragment est tiré de la lettre à Hiérax (cf. *Clavis*, I, p. 191).

5. *PG* 96, 480; K. HOLL, *Fragmente*, n° 377, p. 151; FELTOE, p. 91.  
— Dans la même collection La Rochefoucauld des *Sacra parallela*, deux autres fragments pourraient avoir été tirés de *Lettres Festales* : Lettre E, titre 47 (*PG* 96, 524), lettre O, titre 1 (*PG* 96, 532).

6. J. B. PITRA, *Iuris eccl. historica et monumenta* I, Rome 1864, p. 541-545; P. P. IOANNOU, *Fonti* II, p. 4-14; *Clavis* n° 1569.

7. Cf. plus haut, p. 96.

ses *lettres festales* (ἑορταστικὴ ἐπιστολή) se manifeste aussi son souci de pasteur en ces temps troublés par les persécutions, et les divers fléaux (peste, émeutes).

Selon Eusèbe, Denys « fait (tient) des discours panégyriques sur la fête de Pâques ». Ceci est une indication sur le genre littéraire de ces lettres. L'annonce de la date de Pâques s'accompagne de commentaires ou d'exhortations spirituelles. Si elles sont parvenues jusqu'à Eusèbe, c'est qu'elles ont été conservées avec attention. Il n'est donc pas impossible que, dans les *Sacra Parallela*, les mentions « deuxième lettre » et « quatrième lettre festale » se rapportent à une collection des lettres festales de Denys.

Pour la première fois, avec Denys, le terme de *lettres festales* est employé. L'adjectif 'festale' se rapporte à la 'fête' par excellence, Pâques. Désormais, le genre littéraire est établi : il y a un titre, un contenu comprenant un élément fixe : la date de Pâques, et des éléments variables, élévations spirituelles, commentaires, conseils, nouvelles... Quant aux destinataires, il semble que, du temps de Denys, ce soient les chefs de l'Église d'Égypte seulement.

#### PIERRE I<sup>er</sup> D'ALEXANDRIE (fin 300-26 nov. 311)

Par Athanase, nous savons que Pierre aurait adressé à un certain Tricentius un traité sur la Pâque dont nous connaissons plusieurs fragments<sup>1</sup>. Pierre y critique l'erreur des juifs qui fêtent maintenant Pâques avant l'équinoxe alors qu'autrefois, ils le faisaient après<sup>2</sup>.

Dans d'autres fragments d'un *Logos* sur la Pâque (découverts par M. Richard dans le *ms. 86* d'Ochrid) il est

1. Lettre à Epiphanius, éd. Gallandi 1729, *Chronicon paschale*, PG 18, 512-520 et PG 92, 73-76.

2. 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> fragments, PG 18, 513 D-516 A, 517 A // PG 92, 73 B, 76 B.

question de l'accord des évangélistes et de la durée de la sépulture du Christ<sup>1</sup>.

Ces fragments proviennent-ils vraiment d'un traité sur la Pâque ou bien d'une lettre festale? Sans doute d'un traité, puisque, ailleurs, l'origine de deux autres fragments est explicitement indiquée : « Tiré d'une *Lettre festale* de Pierre archevêque d'Alexandrie et martyr : ressuscitant des morts à la ressemblance du Seigneur, nous recevons le corps impassible et immortel, comme lui-même a reçu son propre corps, en ressuscitant des morts » (fgt 13); et, plus loin, on peut lire (fgt 14) : « Nous cesserons les jeûnes le samedi soir, l'aurore du saint dimanche se levant le 4<sup>e</sup> jour des ides d'avril, qui est le 15<sup>e</sup> de pharmouthi<sup>2</sup>. »

Cette lettre festale, nouvellement connue, est intéressante à un double titre : par la date de Pâques (= 10 avril 309), et l'indication des ides d'avril avant celle du 15 pharmouthi. Ceci tend à prouver que la lettre n'est pas adressée seulement aux Églises d'Égypte, mais aux autres Églises de l'Empire<sup>3</sup>.

1. Fragment 5, l. 4-20 et l. 21-43; le fgt 4 est tiré d'une lettre à son propre clergé, au sujet de Méléce : M. RICHARD, « Quelques nouveaux fragments des Pères anténicéens et nicéens », *Symbolae Osloenses* 38 (1963), p. 76-83, ici, p. 80-81; repris dans *Opera minora* I, n° 5. — P. P. IOANNOU (*Fonti* II, p. 32) considère le fgt tiré du *Logos* sur la Pâque (sur le jeûne des mercredi et vendredi et la station debout à la prière du dimanche) comme provenant d'une lettre pascale; fgt attesté dans la tradition syriaque, cf. E. SCHWARTZ, « Busstufen und Katechumenklassen », *Schriftl. d. Gelehrtenesch. zu Strassburg*, II. 7 (1911), p. 33, et DE LAGARDE, *Reliquiae iuris ecclesiastici antiquissimi*, Lipsiae 1856, p. 73.

2. Fragments 13 et 14 : l'identification est due, là encore, à M. RICHARD, « Le florilège du codex Vatopédi 236 », *Le Muséon* 86 (1973), p. 267-268, repris dans *Opera minora* I, n° 4.

3. Ainsi fera Cyrille en 419, dans la lettre 85 aux évêques d'Afrique : PG 77, 376-377.

ALEXANDRE D'ALEXANDRIE  
(après le 26 nov. 311 - 17 avril 328)

« De saint Alexandre d'Alexandrie, tiré de la *lettre festale* à Sylvestre : 'Le véritable Verbe de Dieu, la Vie, l'image du Dieu invisible, le premier-né de toute créature, notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, s'est vidé lui-même en prenant pour nous forme d'esclave, et, par son aspect étant trouvé comme un homme, il s'est humilié jusqu'à la mort' » (cf. *Col.* 1, 15 et *Philip.* 2, 5-7).

Ce texte, identifié par M. Richard dans le *ms.* 86 d'Ochrid et publié par lui<sup>1</sup>, « provient sans doute de la lettre d'Alexandre au pape Sylvestre mentionnée dans une lettre du pape Libère qui s'est conservée dans les *Fragmenta historica* de saint Hilaire<sup>2</sup> ».

Selon Épiphane<sup>3</sup>, il y aurait eu des 'combats' sur Pâques entre Alexandre et Crescentius, avant le concile de Nicée. En effet, il écrit : « C'est pourquoi, s'étant réunis, les (évêques) de ce temps, venant de partout, après un examen minutieux (ἀκριβῶσαντες), décidèrent dans la concorde (unanimement) qu'il en serait selon les dispositions du décret et de ses conséquences (ἀκολουθίας)<sup>4</sup>. »

1. « Quelques nouveaux fgts... », p. 82, (cf. p. 99, n. 1).

2. « Il subsiste une lettre de l'évêque Alexandre adressée autrefois à Sylvestre de sainte mémoire par laquelle il a signifié que, avant l'ordination d'Athanase, il a rejeté onze prêtres et diacres parce qu'ils suivaient l'hérésie d'Arius » : lettre de Libère à Constance, a. 353-354, *CSEL* 65 (1916), p. 91, 24-92,7.

3. *Adv. haer.* III, 9, *PG* 42, 356 B.

4. Malgré la suggestion de M. Richard, il ne nous semble pas assuré que l'extrait de la *Lettre festale* d'Alexandre soit tiré de la *Lettre* de Libère à Constance, dont le contenu est sans rapport avec la fête de Pâques.

ATHANASE (8 juin 328 - 2 mai 373)

Avec Athanase, les documents sur Pâques deviennent heureusement plus nombreux. Des lettres festales envoyées par Athanase pendant les 45 ans de son épiscopat, aucun manuscrit grec complet ne nous est parvenu. Ce sont les traditions copte, syriaque, arménienne, et les citations qui nous permettent de les connaître pour une grande part.

Un index des lettres festales d'Athanase a été conservé dans un manuscrit syriaque<sup>1</sup>, et dans le *codex veronensis* LX<sup>2</sup>.

Il n'est pas utile d'énumérer ici toutes ces lettres qui concernent la fête de Pâques de 329 à 371. Rappelons seulement où il est possible de les lire ; en effet, leur découverte, relativement récente, s'est faite par étapes, et le rassemblement des *Lettres Festales* d'Athanase en un seul corpus reste à faire.

L.-Th. Lefort<sup>3</sup> nous a livré le texte copte et la traduction française de 17 *Lettres Festales* (précédées d'une introduction précise). Ce corpus a été complété, à deux reprises, par R. Coquin et E. Luchesi<sup>4</sup>.

1. *Add. 14569* de la British Library, publié par W. Cureton en 1848.

2. Publié par Scipione Maffei, en 1738, et, récemment, par A. MARTIN et M. ALBERT, *Histoire acéphale et index syriaque des Lettres festales d'Athanase d'Alexandrie*, *SC* 317 (Paris 1985) ; sur cette édition, voir le compte-rendu de R. LORENZ, dans *REAug.* 34 (1988), p. 276 s. — Sur cet index complet de 45 numéros, placé en tête des *Lettres Festales* d'Athanase, œuvre d'un clerc d'Alexandrie puisant à la source, selon E. SCHWARTZ, « Die Osterbriefe », dans les *Nach. Gött.*, 1904, p. 333-356, ici, p. 336, voir l'éd. MARTIN-ALBERT, p. 20 et 123, n. 1.

3. S. ATHANASE, *Lettres festales et pastorales en copte*, *CSCO* 150 (texte) et 151 (tr.), Louvain 1955.

4. R. COQUIN et E. LUCHESE, « Un complément au corpus copte des lettres festales d'Athanase », *Orientalia Lovaniensia Periodica* 13

La traduction syriaque est connue depuis plus longtemps, avec une traduction latine (faite sur une traduction italienne) de Larsow, pas toujours exacte<sup>1</sup>. C'est au début de ce recueil syriaque que se place l'index complet de 45 numéros mentionné plus haut. Le recueil proprement dit comprend les lettres I à 20 (jusqu'à la moitié), et quatre citations syriaques (trois de Sévère d'Antioche, une d'un commentaire). A cela s'ajoute la 10<sup>e</sup> *Lettre Festale* traduite et interprétée par M. Albert, puis par R. Lorenz<sup>2</sup>.

Nous devons à Cosmas Indicopleustès (vers 550, sous Justinien) 17 citations en grec, tirées de 11 *Lettres Festales* d'Athanase<sup>3</sup>.

Ces lettres festales permettent de suivre Athanase tout au long de ses exils et pérégrinations. Laissant ici de côté leur intérêt biographique et doctrinal, nous attirerons l'attention sur les éléments suivants :

— au début, la lettre festale annonce la date de Pâques et la semaine de jeûne qui précède la fête ;

(1982), p. 137-142 ; R. COQUIN, « Les lettres festales d'Athanase. Un nouveau complément : le manuscrit IFAO copte 25 », *Or. Lov. P.* 15 (1984), p. 133-158.

1. W. CURETON, *The festal Letters of Athanasius, discovered in an ancient syriac version*, London 1848. — F. LARSOW, *Die Festbriefe des heiligen Athanasius. Aus dem syrischen übersetzt und mit Anmerkungen erläutert*, Leipzig-Göttingen 1852. — A. MAI, *Novae Patrum Bibliothecae tomus sextus, continens in parte Ia sancti Athanasii epistolae festales syriace et latine cum chronico et fragmentis aliis*, Romae 1853 // *PG* 26, 1339 s. (tr. lat.). — Sur l'histoire de ces éditions, voir *SC* 317, p. 124, n. 2 et p. 217 s.

2. Dans les *Mélanges offerts au R. P. François Graffin, Parole de l'Orient VI/VII* (1975/6), p. 69-90. — R. LORENZ, *Der zehnte Osterbrief des Athanasius von Alexandrien*, de Gruyter, Berlin - New York 1986, Text, Übersetzung, Erläuterungen, *BZNW* 49, 96 pages.

3. COSMAS, *La topographie chrétienne*, éd. W. Wolska-Conus, *SC* 141, 159, 197. — Pour la liste des citations, se reporter à la *Clavis* de M. Geerard, et au tableau établi par R. LORENZ, *Der zehnte Osterbrief*, p. 14-15.

— mais, dès la seconde lettre festale (330), Athanase « rattache (à la célébration pascale) le jeûne de la quarantaine qui, jusque-là, était pratiqué après l'Épiphanie, selon la coutume égyptienne<sup>1</sup> ». La nouveauté attribuée à Athanase est dans le lien, établi et annoncé dans les *Lettres Festales*, entre le jeûne de 40 jours (carême) et la fête de Pâques. Auparavant, on annonçait la date de Pâques et la semaine de jeûne qui la préparait. A partir de 330, on annonce la date du début de carême, celle de la semaine de jeûne, et celle du dimanche de Pâques. Ainsi Athanase introduit officiellement le jeûne de carême dans le cycle pascal<sup>2</sup> ;

— on remarque que les dates de Pâques sont données d'abord selon le calendrier latin (julien), puis selon le calendrier égyptien. Les lettres festales de l'Alexandrin étaient donc destinées, comme le siège d'Alexandrie en avait reçu la mission, à toutes les Églises<sup>3</sup> ;

1. Les jeûnes du mercredi et du vendredi, comme celui de la quarantaine, étaient distincts du jeûne (durant une semaine) préparant à la célébration de Pâques. — Voir *Les canons d'Hippolyte*, éd. R. G. Coquin, *PO* XXXI, 2 (Paris 1966), p. 328-329 (canons 20 et 22). — Sur ce sujet, voir A. MARTIN, *Histoire acéphale*, *SC* 317, p. 70 s., qui renvoie (n. 1) à R. COQUIN, *Les origines de l'Épiphanie en Égypte*, *Lex Orandi*, 1967, p. 139-170. Cf. aussi L. TH. LEFORT, « Les lettres festales de s. Athanase », *Bull. de la classe des lettres de l'Acad. Roy. de Belgique*, 1953, p. 652 s. ; cf. aussi M. RICHARD, Le comput pascal, p. 309, n. 10. — R. LORENZ (*Der zehnte Osterbrief*, p. 25) soutient que cette pratique du carême est déjà mentionnée chez Origène (*Homélie sur le Lévitique*, X, 2 : *SC* 287, p. 138-139 = *GCS* 29 [1920], p. 445, 6-11) : « Nous avons les jours de Carême consacrés au jeûne, nous avons le 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> jour de la semaine, où nous jeûnons solennellement » ; mais dans ce texte cité par Lorenz, Origène, apparemment, ne fait pas le lien entre ce jeûne de 40 jours et la fête de Pâques.

2. A. MARTIN (*SC* 317, p. 70, n. 1) adopte la position de LEFORT, « Les lettres festales d'Athanase », *Bull. Acad. Royale de Belg.* 39 (1953), p. 643-656, et *CSCO* 150, p. II.

3. Cf. la 18<sup>e</sup> lettre festale (346) : « La même chose a été écrite aussi aux Romains » : A. MAI, *Nov. Patr. Bibl.* VI, I, Rome 1853, p. 132-133. — Les *LF* de Cyrille ne portent que les dates égyptiennes, ceci

— comme nous le signale l'index syriaque, les lettres festales «sont envoyées, chaque année, à chacune des villes, à toutes les éparchies à lui (l'évêque d'Alexandrie) soumises, c'est-à-dire depuis la Pentapole et la Libye inférieure jusqu'à l'Ammoniaque et les oasis, la petite et la grande, l'Égypte, l'Augustamnique avec aussi les sept Nomes et la Thébaïde supérieure et moyenne<sup>1</sup>».

#### *Contenu des lettres festales d'Athanase.*

Adressées, la plupart du temps, aux 'frères d'Égypte<sup>2</sup>', elles ont toujours pour titre *έορταστική έπιστολή* (lettre festale), Pâques étant la fête par excellence<sup>3</sup>. Les éléments formant le corps de la lettre sont divers ; ce sont les appels à célébrer joyeusement la Fête et à la bien préparer, les exhortations au jeûne et à la mortification, des commentaires doctrinaux sur le Christ et la Pâque, mais aussi des informations sur les péripéties de la vie d'Athanase lui-même : exils, voyages, affrontements... On peut noter que la 39<sup>e</sup> *Lettre* contient, contre les mélétiens, le fameux *Canon* des Écritures reconnues par l'Église, que la 41<sup>e</sup> traite des martyrs et des tombeaux, et enfin qu'à certaines *Lettres* (la 19<sup>e</sup> par exemple) sont ajoutées des nouvelles concernant les changements d'évêques. La date de Pâques, dont la communication est l'objet premier de la lettre, est indiquée en conclusion.

s'expliquant, comme nous le dirons plus loin, par la suspension de la communion entre Alexandrie et Rome.

1. Tr. M. ALBERT, *SC* 317, p. 224-225, l. 8-15.

2. Mais la 18<sup>e</sup>, en 346, aussi à Rome.

3. En raison de cette équivalence, L. Th. Lefort (*CSCO* 150, p. II, n. 3) suggère de donner à ces lettres festales le titre de 'Lettres pascales'. Nous avons été longtemps tentés de suivre cette suggestion. Mais tous les mss et toute la tradition (par ex. JÉRÔME, *De vir. inl.*, § 87, COSMAS, *Topographie chrétienne, passim*...) ayant adopté ce titre de 'lettres festales', nous préférons faire de même.

#### THÉOPHILE (385-412)<sup>1</sup>

Grâce à la traduction latine de Jérôme, nous avons conservé en entier trois *Lettres Festales* de Théophile, celles qui concernent les Pâques de 401, 402, et 404<sup>2</sup>.

Mais un certain nombre de fragments d'autres *Lettres Festales* nous sont parvenus grâce aux citations de Cyrille, Théodoret, Cosmas (grec), Timothée Aelure (arm.), Sévère d'Antioche (syr.) et Zacharie le Rhéteur. Ces citations sont tirées de *Lettres Festales* (*έορταστική έπιστολή* : 1<sup>re</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>) ou d'un *έορταστικός τόμος*. Le lemme mentionne quelquefois le numéro de la *Lettre* ; ainsi en est-il pour la 1<sup>re</sup> (a. 386), la 5<sup>e</sup> (a. 390), la 6<sup>e</sup> (a. 391), la 10<sup>e</sup> (a. 395), la 18<sup>e</sup> (a. 403)<sup>3</sup>.

Voici la liste des *Lettres Festales* de Théophile, telle que l'a établie M. Geerard dans sa *Clavis*<sup>4</sup> :

- «1<sup>re</sup> lettre festale», a. 386 : 1 ou 2 fgts grec et arménien.
- 3<sup>e</sup> lettre festale, a. 388 : 1 fgt arm.
- «5<sup>e</sup> lettre festale», a. 390 : 1 fgt (grec et arm.).
- «6<sup>e</sup> lettre festale», a. 391 : 1 fgt (gr., syr. et arm.).
- 10<sup>e</sup> lettre festale, a. 395 : 1 fgt (grec) (+ 2<sup>e</sup> fgt ?).

1. De Pierre II (28 avril 373-15 février 380) et de Timothée I (380-20 juillet 384), rien ne nous est parvenu. — On a attribué à Lucius d'Alexandrie (intrus arien) le fragment d'un sermon sur Pâques : DIEKAMP, *Doctrina Patrum*, 1907, p. 180-182 ; mais ce fgt est tiré de la 16<sup>e</sup> lettre de Théophile (§ 8-10/11, 13/14, 18).

2. JÉRÔME, *Lettres*, éd. J. Labourt, *CUF*, Paris 1955, t. V ; éd. I. Hilberg, *CSEL* LV, p. 159-181 ; 185-211 ; 213-232.

3. GALLANDI, VII, p. 614-615 ; 8 fgts de *Lettres Festales* recueillis à partir de COSMAS (*Topographie chrétienne*, III, ch. X, *SC* 197, p. 257 s.), CYRILLE (*De recta fide ad reginas*, PG 76, 1217), THÉODORET (*Eranistes*, florilegium II, ed. G. Ettlinger, Oxford 1975, p. 171, 29-172, 31 ; florileg. III, p. 244, 17-24), *Actes d'Éphèse* (*ACO* I.1.2, 41, 15, 24 ; I.1.5, 68, 14), SÉVÈRE (*C.G.* III, 41, *CSCO* 102, p. 234, 24).

4. *Clavis* II (1974), n<sup>os</sup> 2580-2591 ; pour les références des fragments énumérés ci-après, on se reportera à cet ouvrage.

- 16<sup>e</sup> lettre festale, a. 401 : trad. lat. complète de Jérôme (lettre 96)<sup>1</sup>, et fgts grecs, arm. et syr.
- 17<sup>e</sup> lettre festale, a. 402 : trad. latine de Jérôme (lettre 98), et fgts.
- « 18<sup>e</sup> lettre festale », a. 403 : 2 fgts syr. et 1 fgt grec.
- 19<sup>e</sup> lettre festale, a. 404 : trad. latine de Jérôme (lettre 100).
- 21<sup>e</sup> lettre festale, a. 406 : 3 fgts arm. syr. et arabe.
- 22<sup>e</sup> lettre festale, a. 407 : 2 fgts arm. et syr.
- 24<sup>e</sup> lettre festale, a. 409 : 1 fgt syr.

A cette liste, on peut ajouter la mention, par Synésios, de la (27<sup>e</sup>) *Lettre Festale*, annonçant la fête de Pâques pour le 19 pharmouthi (= 14 avril 412). Théophile l'a adressée à Synésios pour la diffuser dans la Pentapole, sans doute à la fin de 411<sup>2</sup>.

La plupart de ces *Lettres*, transmises en raison de leur contenu christologique<sup>3</sup>, ne nous sont parvenues que sous la forme de fragments; mais les 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> *Lettres Festales* ont été conservées intégralement grâce à la traduction de Jérôme et nous permettent de juger de la composition générale d'une *Lettre Festale*, quelques années avant l'épiscopat de Cyrille<sup>4</sup>. Le genre littéraire en paraît maintenant établi et le successeur de Théophile, en héritant de la charge d'annoncer Pâques, va reprendre le modèle à son compte.

1. JÉRÔME a traduit les 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> *Lettres Festales* : éd. I. Hilberg, *CSEL* 55, p. 159-181, 185-211, 213-232; éd. J. Labourt, *CUF*, t. V, p. 8-32, 35-67, 68-91.

2. SYNÉSIOS, *ep.* 13, éd. Garzya, p. 33 : Hercher, p. 648.

3. Grâce au concile d'Éphèse et aux florilèges christologiques : « *Le Verbe de Dieu s'est fait homme en prenant naissance d'une vierge* » (*V<sup>e</sup> LF*); il s'est fait vraiment homme sans altération de la divinité ni de l'humanité (*X<sup>e</sup> LF*).

4. Ce schéma permet à E. DRIOTON de reconstituer le plan de la fameuse 14<sup>e</sup> *Lettre festale* de 399 contre les anthropomorphites : art. cit., *ROC* 10 (1915-1917), p. 120, n. 1.

**Les Lettres festales à l'avènement de Cyrille** A la fin de l'épiscopat de Théophile, à l'époque où Cyrille va à son tour rédiger les *lettres festales* annuelles, quel en est le genre?

**Titre** Le titre le plus courant, d'après les textes ou les fragments de textes qui nous sont parvenus, est *lettre festale* (ἡ ἑορταστικὴ ἐπιστολή) ou simplement 'festale' (ἑορταστικὴ). A plusieurs reprises, dans les collections qui ont recueilli ces lettres, le mot 'festale' est accompagné d'un numéro d'ordre : la 'première', la 'cinquième'..., la 'dix-huitième festale' ou '*lettre festale*' (cf. Denys, Athanase, Théophile). Synésios, lorsqu'il mentionne ou loue les *Lettres Festales* de Théophile, les désigne sous le nom d'« écrits panégyriques » (πανηγυρικὰ γράμματα) ou de '*livrets panégyriques*' (παν. βιβλία)<sup>1</sup>.

On rencontre aussi le terme de '*tome festal*' (τόμος ἑορταστικός; cf. le *tome aux Antiochiens*) qui doit désigner un ouvrage relativement important par rapport à une simple lettre<sup>2</sup>.

Et Jérôme emploie aussi le mot *livret* ou *livre* : *in paschali libro, iuncto paschali libro*<sup>3</sup>.

**Date d'envoi** Lorsqu'une date pascale est litigieuse, il peut arriver que des discussions aient lieu longtemps à l'avance. Ainsi, pour Pâques 387 : Ambroise, s'appuyant sur l'ouvrage de Théophile (été 385), répond aux évêques latins (d'Émilie), fin 386, pour confirmer les calculs de l'alexandrin.

Généralement, les *Lettres festales* sont envoyées de façon

1. *Lettres* 8 et 13 (éd. Garzya, p. 28-29 et 33) : « *Le porteur des écrits panégyriques* »; *Lettre* 8 (à Théophile; éd. Garzya, p. 29-30) : « *Le nombre des livrets panégyriques* ». — Eusèbe faisait de même à propos de Denys d'Alexandrie : cf. plus haut, p. 96-97.

2. THÉODORE, *Eranistes*, fl. III, o.c., p. 244, 17.

3. *Lettre* 99, § 1, éd. J. Labourt, *CUF*, t. V, p. 67, 7.



à être lues « *le jour de l'Épiphanie* »<sup>1</sup>, ce qui suppose, étant donné les longs délais de transport pour les lieux éloignés, que la lettre a été rédigée plusieurs mois à l'avance et expédiée au moins un mois avant l'Épiphanie. C'est ce qui explique certainement pourquoi nous n'avons pas de *Lettre Festale* de Cyrille pour Pâques 413. Devenu évêque d'Alexandrie le 17 octobre 412, il n'avait pas à écrire la *Lettre Festale* pour 413, déjà rédigée par Théophile lui-même ou par sa chancellerie, s'il était trop malade.

Sur cette date de l'Épiphanie où est publiée la *Lettre Festale*, nous disposons de quelques témoignages, dont celui de Cassien : « Dans la province d'Égypte, on observe cette antique tradition qui veut que le jour de l'Épiphanie (que les prêtres de cette province déterminent comme étant celui soit du baptême du Seigneur, soit de sa naissance selon la chair, et c'est pourquoi ils célèbrent la solennité de l'un et l'autre mystères non pas en deux fois, comme dans les provinces d'Occident, mais en une seule fête qui a lieu ce jour-là), le pontife d'Alexandrie envoie des lettres à toutes les Églises d'Égypte dans lesquelles sont fixés le commencement du Carême et le jour de Pâques, non seulement dans toutes les cités, mais aussi dans tous les monastères<sup>2</sup>. »

A deux reprises, Synésios témoigne de cette diffusion des *Lettres festales*. « Les livrets panégyriques dont le nombre augmente avec les années représentent un très important complément à l'enseignement du Christ. Celui qui a été envoyé cette année a réjoui les cités et leur a été profitable, tant par l'ampleur des idées que par la grâce de l'expression<sup>3</sup>. » Par cette lettre à Théophile, Synésios accuse réception de la *Lettre Festale* (pour Pâques 411 ou

1. Voir CASSIEN, cité plus loin ; *peracto die Epiphantias* : 'le jour de l'Ép. étant accompli'.

2. CASSIEN, *Conférence X*, CSEL, Vienne 1886, p. 286-287 ; SC 54, Paris 1958, p. 75 ; la traduction ci-dessus est la nôtre.

3. *Lettre 9*, éd. Garzya, p. 29-30.

412), au nom des évêques de la Pentapole. Dans la *Lettre 13*, Synésios presse le porteur des *écrits panégyriques* qui annoncent le dimanche de la fête pour le 19<sup>e</sup> jour de pharmouthi, de transmettre ces écrits, même au milieu des troubles, dût-il changer de monture<sup>1</sup>.

Dans la *lettre 99* annonçant l'envoi de la traduction latine de la *Lettre Festale* de Théophile pour Pâques 404, Jérôme s'excuse d'avoir tardé à traduire cette lettre, en raison de la mort de Paule, survenue le 21 janvier 404, et de sa maladie à lui. Il est donc probable qu'il avait reçu la *Lettre Festale* assez tôt, fin 403, ou, au moins, aux environs de l'Épiphanie<sup>2</sup> ; dans la *lettre 97*, Jérôme transmet à Rome la *Lettre Festale* de Théophile au début du printemps : « *alexandrinus opes primo Romam vere transmittit* »<sup>3</sup>.

La date de publication de la lettre festale est donc soit le jour de l'Épiphanie, soit 'passé le jour' de l'Épiphanie, si l'on prend au pied de la lettre les mots de Cassien : « *peracto die epiphantias* ».

#### Diffusion

Les *Lettres Festales* étaient envoyées d'Alexandrie « à toutes les Églises d'Égypte ... non seulement dans toutes les cités, mais aussi dans tous les monastères<sup>4</sup> ». La précision de Cassien est à remarquer : l'évêque d'Alexandrie ne s'adresse pas seulement aux évêques qui dépendent de lui, mais aussi à tous les moines vivant dans le diocèse d'Égypte. Il est bien l'autorité de qui tous relèvent. Et la visite que lui rendent certains *abbas* de grands monastères, le jour de Pâques, souligne encore ce rattachement de tous à l'autorité alexandrine<sup>5</sup>. Il y a cependant des relais dans cette

1. *Lettre* au prêtre Pierre : éd. Garzya, p. 33. — Il s'agit de la fête de Pâques 412 (14 avril) annoncée par la 27<sup>e</sup> *Lettre Festale* de Théophile.

2. JÉRÔME, *Lettre 100*, éd. Labourt, CUF, t. V, p. 68.

3. *Ibid.*, p. 32, 19 ; Pâques 402.

4. CASSIEN, cité plus haut, p. 108.

5. Aux visites des supérieurs de Nitrie, mentionnées plus haut,

diffusion. Par la lettre de Synésios citée plus haut, on se rend compte que certains évêques se voyaient confier la retransmission de la *Lettre Festale* reçue. On a l'impression que Synésios a cette responsabilité pour la Pentapole. On ne peut cependant pas en déduire avec assurance que cette diffusion de la *Lettre Festale* était confiée à des évêques jouant le rôle de *métropolités* dans d'autres provinces égyptiennes.

Les grands chefs de monastères avaient, eux aussi, à diffuser la *Lettre Festale*. La suite du texte de Cassien cité plus haut le montre. Lorsque Théophile, en annonçant la fête de Pâques, s'en prend aux anthropomorphites, à Nitrie, en dehors de Paphnuce, « aucun de tous les autres prêtres qui présidaient dans le même désert aux trois autres églises, ne voulut absolument permettre de lire la (*Lettre Festale*) ou de la proclamer publiquement dans leurs assemblées (*conuentibus*)<sup>1</sup> ».

Les *Lettres Festales* sont écrites en grec, et traduites aussi, sans doute, en copte, soit à la chancellerie d'Alexandrie, avant leur expédition, soit à leur arrivée dans les évêchés ou les monastères. Par les traductions de Jérôme, on voit que, occasionnellement, les *Lettres* étaient traduites en latin, pour être acheminées jusqu'à Rome<sup>2</sup>.

### Contenu

Avec Théophile, les *Lettres Festales* se sont encore étoffées. On le constate à la lecture des *Lettres* complètes traduites par Jérôme. Les éléments divers que l'on avait pu identifier chez Athanase s'organisent. Jérôme, lui-même, dans la *Lettre 97* qui

ajoutons celle de certains ascètes qui, comme Aphou, ne descendaient à la ville qu'une fois l'an pour entendre la lettre pascale : *Pap. Turin. III*, cité par E. DRIOTON, « La discussion ... », *ROC* 10 (1915-1917), p. 3.

1. *Conférence X*, 2, *SC* 54, p. 76.

2. Cf. L. Th. LEFORT, introd. aux *Lettres festales* d'Athanase, *CSCO* 150, p. XVI-XVIII. — En 367, Théodose avait fait traduire une lettre d'Athanase.

accompagne la *Lettre Festale* de 402 (*Lettre 98*), en donne le plan<sup>1</sup> :

- un préambule où Théophile exhorte les fidèles à célébrer la Pâque du Seigneur ;
- en deuxième et troisième lieux, il 'jugule' Apollinaire et Origène ;
- enfin (4<sup>e</sup>), il exhorte les hérétiques à la pénitence.

Le schéma directeur peut encore être précisé :

- . annonce de la fête : joie, préparation à la fête ;
- . commentaire doctrinal d'un élément du mystère de Pâques :
  - explication de textes scripturaires concernant l'économie du salut et le sacrifice du Christ,
  - ou mise en garde contre les déviations et hérésies : ariens, origénistes, apollinaristes ... ;
- . retour à la préparation de la fête : pénitence, ascèse, aumône, entraide ;
- . dates : commencement du Carême, semaine de jeûne, fin du jeûne le samedi, dimanche de Pâques, temps pascal jusqu'à la Pentecôte ;
- . appel et salut fraternel. Quelquefois, communication des changements d'évêques en Égypte.

En ces premières années du v<sup>e</sup> siècle, l'évêque d'Alexandrie est toujours fidèle à la mission confiée par le concile de Nicée. Sa *Lettre Festale* annuelle annonçant Pâques n'atteint cependant pas toutes les Églises. Elle parvient avant tout aux Églises et monastères égyptiens, en raison des différends qui subsistent entre Alexandrie et Rome, à la suite de l'affaire qui, nous l'avons vu, a abouti à l'exil et à la mort de Jean Chrysostome.

Néanmoins, ces *Lettres Festales* jouent un rôle important dans la vie de l'Église. En appelant les chrétiens à fêter Pâques d'un cœur unanime, en les mettant en garde contre

1. Ed. Labourt, t. V, p. 33-34.

les dangers du moment (déviation de la foi, erreurs dangereuses, fausses interprétations des Écritures...), elles constituent un facteur d'unité, capital pour la cohésion spirituelle de l'Égypte. Et, comme le prouve l'intérêt d'Épiphane de Salamine, de Jérôme et de ses amis romains Pammachius et Marcella<sup>1</sup>, l'influence de ces *Lettres Festales* alexandrines déborde largement les limites de l'Égypte.

#### LES LETTRES FESTALES DE CYRILLE D'ALEXANDRIE

**Titre** On a pris l'habitude de donner à ces *Lettres Festales* le titre d'*homélies pascales*. Quelques manuscrits ont bien le titre d'*homélies festales* (ὁμιλῖαι ἑορταστικαί); mais le plus souvent, on ne trouve que l'en-tête : *I<sup>re</sup> festale* (ἑορταστικὴ α')..., cette dénomination étant héritée de celle qui était coutumière pour les *Lettres Festales* d'Athanase et de Théophile. La lecture publique de ces *Lettres* dans les assemblées, le jour de l'Épiphanie, en guise d'homélies, explique la confusion des titres.

La *Lettre Festale* peut prendre une ampleur considérable au point qu'on va jusqu'à lui donner le titre de *tome* (Théodoret), ou de *liber* (Jérôme). Or, quel titre Cyrille lui-même donne-t-il à ses *Lettres Festales*? Il emploie à deux reprises le terme de λογίδιον (petit livre, ou ouvrage, traité)<sup>2</sup>. Dans les XXVIII<sup>e</sup> et XXIX<sup>e</sup> *LF*, le terme utilisé est λόγος<sup>3</sup>. Mais Cyrille sait bien que ces *Lettres Festales* doivent être lues et entendues, puisqu'il évoque les

1. Cf. *Lettre 97*, de 402.

2. «*Le logidion ou la lettre*» (τὸ λογίδιον ἦγουν ἡ ἐπιστολή : XXII<sup>e</sup> *LF*, PG 77, 857 B<sup>3</sup>); «*Que le but de celui qui a écrit le logidion soit loué*» (XXIII<sup>e</sup> *LF* : PG 77, 873, A<sup>13</sup>).

3. XXVIII<sup>e</sup> *LF*, PG 77, 941 C<sup>13</sup>; 29<sup>e</sup>, *ibid.*, 957 A<sup>7</sup>; «*Le but de celui qui a composé (συγγεγραφέτος) ... le logos*»; dans le ms. du Vatican, Salmatia a lu ἑορταστικοὶ λόγοι, PG 77, 393.

auditeurs de ces lettres<sup>1</sup>. L'hésitation entre les vocables n'a pas de quoi étonner. Ces *LF* sont devenues de véritables petits traités et dépassent les limites d'une simple homélie. Elles sont appelées à être proclamées, donc lues et entendues (comme l'étaient ou le sont encore, ici ou là, les «mandements de Carême»). Il n'en demeure pas moins vrai que leur véritable titre est *Lettre Festale*, le terme *festale* désignant évidemment la Fête de Pâques.

#### Nombre

La tradition manuscrite<sup>2</sup> nous fait connaître une série de 29 *Lettres Festales* de Cyrille, numérotée de I à XXX. Elles annoncent les fêtes de Pâques de 414 à 442. Cyrille ayant été évêque du 17 octobre 412 au 27 juin 444, il manque donc la *Lettre Festale* de 413 et celles de 443 et 444. Nous avons donné plus haut<sup>3</sup> le tableau des *LF* et les dates de Pâques qui leur correspondent.

Comme on le voit, d'après les dates, il n'y a pas de lacune dans la série de 414 à 442; l'absence du n° III dans la série est une erreur due aux copistes<sup>4</sup> qui s'est maintenue dans les éditions successives. L'habitude étant prise de citer les *LF* selon cette numérotation erronée, nous ne la changerons pas. Qu'il soit entendu seulement qu'aucune lettre ne correspond au n° III omis.

#### Structure générale de la lettre

A plusieurs reprises, un préambule précède la *LF*<sup>5</sup>. Cyrille y affirme qu'il ne vise pas à plaire, qu'il ne recherche ni les applaudissements, ni l'éloge des auditeurs, mais

1. II<sup>e</sup> *LF*, 1, 10; IV<sup>e</sup> *LF*, 4, 24; XVIII<sup>e</sup> *LF*, 801 A<sup>6</sup>; XXII<sup>e</sup> *LF*, 857 B<sup>9-10</sup>; «*applaudissements des auditeurs*»; XXIII<sup>e</sup> *LF*, 873 B<sup>1</sup>; XXIX<sup>e</sup> *LF*, 957 A<sup>8-9</sup>.

2. Cf. l'introduction de W. J. BURNS, p. 119 s.

3. Voir p. 92-93.

4. Cf. plus loin, histoire du texte, p. 119. La III<sup>e</sup> *LF* est absente de l'édition de Salmatia (Anvers 1618) reprise par Aubert (Paris 1638).

5. Πρόλογος : XVI<sup>e</sup> (748 B-C); XIX<sup>e</sup> (820 D); XXII<sup>e</sup> (857 B); προθεωρία : XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XXIII<sup>e</sup>, XXVIII<sup>e</sup>, XXIX<sup>e</sup>.

seulement l'utilité de ceux qui sont rassemblés<sup>1</sup>. Il se conforme à la coutume ancienne qui oblige l'évêque d'Alexandrie à écrire ces *Lettres Festales*<sup>2</sup>. Il ne veut pas faire montre de beau langage<sup>3</sup>, ni de rhétorique : « Nous sommes très limités<sup>4</sup> » ; qu'on n'examine pas l'expression<sup>5</sup>, ni l'élégance<sup>6</sup>, mais le propos<sup>7</sup> de celui qui a composé et écrit ces *Lettres Festales*, en pardonnant les imperfections ou les maladresses de l'expression.

Dans les cinq premières *LF* (nos I à VI), on ne trouve pas ces préambules ; cependant, on peut lire, au début de la *I<sup>e</sup> LF*, une longue introduction comportant les mêmes précautions oratoires : affirmation d'humilité<sup>8</sup>, obligation d'écrire<sup>9</sup>. Cyrille a succédé à Théophile, et c'est à lui qu'échoit la charge d'annoncer Pâques<sup>10</sup>.

Dans les cinq *LF* présentées ici, la structure générale est la suivante :

— Une introduction qui est une adresse aux chrétiens rassemblés (avec les formules de modestie habituelles), les invitant à célébrer la fête de Pâques dans la joie, la paix, la

1. *XXII<sup>e</sup>* (857 B<sup>6-10</sup>) ; *XXVIII<sup>e</sup>* (941 C<sup>13-D1</sup>) ; *XXIX<sup>e</sup>* (957 A<sup>9</sup>) ; même remarque dans l'introduction de la *II<sup>e</sup> LF* (1, 8).

2. Ἀναγκαῖα : *XVIII<sup>e</sup>* (801 A<sup>8</sup>) ; « A une habitude qui remonte loin » (συνηθείας τῆς ἄνωθεν : *XXII<sup>e</sup>*, 857 B<sup>8</sup>). — Cf. l'expression de Synésios (*lettre* 13, éd. Garzya, p. 33) : il faut transmettre coûte que coûte la *Lettre Festale*, « pour que ne cesse pas la coutume ancienne reçue des Pères » (ἔθος ἀρχαῖον καὶ πάτριον) ; Garzya traduit πάτριον par ancestrale).

3. Ἐγγλωττίας : *XVI<sup>e</sup>* (948 B<sup>6-10</sup>) ; *XVIII<sup>e</sup>* (801 A<sup>7</sup>) ; *XXIII<sup>e</sup>* (873 B<sup>5-7</sup>) ; *XXIX<sup>e</sup>* (957 A<sup>10</sup>) : καλλιπερίας.

4. Μέτριοι : *XVI<sup>e</sup>* (758 B<sup>6-C2</sup>, C<sup>8</sup>).

5. Δέξις, ou le style, *XXIII<sup>e</sup>* (873 B<sup>5-7</sup>).

6. *XXIX<sup>e</sup>* (957 A<sup>10</sup>).

7. Le but : σκοπός (*XVIII<sup>e</sup>*, 801 A<sup>7-9</sup> ; *XIX<sup>e</sup>*, 821 A<sup>2-4</sup> ; *XXIII<sup>e</sup>*, 873 B<sup>5-7</sup>).

8. 2, 27, p. 148.

9. 2, 29-30 : ἀναγκαίως ἐπὶ τὸ τοιαυτὸν γράφειν ἔρχομαι.

10. 2, 30-38.

lumière, et à la préparer par le jeûne, les efforts, les mortifications, mais aussi la pratique des vertus.

— Ensuite, Cyrille, en chacune des lettres, insiste sur un point particulier, en commentant les textes de l'Écriture qui s'y rapportent : jeûne (éloge de ses avantages et de son utilité : *I<sup>e</sup> LF*), le renouveau du printemps et la symbolique du sacrifice (*Ex. 29, Lévit. 2 ; 6*), avec une invitation à la voie moyenne et à la conversion (*II<sup>e</sup> LF*), les efforts du jeûne et de la vertu comparés aux concours athlétiques, l'incrédulité et la culpabilité des juifs (*IV<sup>e</sup> LF*), la préfiguration du Christ par la naissance et le sacrifice d'Isaac (*V<sup>e</sup> LF*), l'égarement des Grecs et des cultes païens, l'aveuglement des juifs dans leur pratique de la circoncision et du sabbat (*VI<sup>e</sup> LF*).

— Après ces 'petits traités', vient le résumé kérygmatique de la bonne nouvelle du salut : le Verbe de Dieu s'est incarné, il est mort et ressuscité, remonté au Père, et nous a envoyé son Esprit<sup>1</sup>.

— A la suite d'une dernière exhortation à préparer et célébrer dignement la fête, Cyrille indique les dates du début de Carême, du début et de la fin du jeûne de la semaine sainte, de Pâques et du temps pascal jusqu'à la Pentecôte<sup>2</sup>.

#### Influence de l'actualité

Apparemment, les *LF* ne portent pas la trace des événements de l'année écoulée. En dehors du rappel de la mort de Théophile (*I<sup>e</sup> LF*), on ne trouve aucune allusion explicite à l'actualité, par exemple aux démêlés qui opposent, à Alexandrie, l'évêque et le préfet Oreste, au pogrom antijuif, ou au meurtre d'Hypatie. Cyrille cherche

1. Sur les formules de foi, cf. l'article de E. CATANEO, « Formule di Fede nelle Lettere Pasquali di Cirillo d'Alessandria », *KOINΩNIA* 7/1 (1983), p. 31-55.

2. Le schéma général ainsi dégagé reste assez souple. On trouvera, en tête de chaque *Lettre Festale* éditée dans ce volume son plan détaillé.

manifestement à élever le ton et à tenir un langage de portée universelle<sup>1</sup>, échappant à la conjoncture. Nous croyons pourtant reconnaître à quelques signes les préoccupations qui sont celles de Cyrille au moment où il rédige ses lettres.

L'insistance, dans la *I<sup>e</sup> LF*, sur la nécessité d'avoir une seule confession de foi peut coïncider avec sa lutte contre les 'dissidents', les novatiens en particulier<sup>2</sup>.

La critique de la religion juive n'est pas originale. C'est un thème courant de l'apologétique chrétienne que de critiquer l'aveuglement ou l'incrédulité des juifs. Cependant, ces attaques sont plus fréquentes en ces premières *LF*, surtout dans les *I<sup>e</sup>*, *IV<sup>e</sup>*, et *VI<sup>e</sup> LF*, cette dernière marquant peut-être un adoucissement dans le ton; et l'on peut, à la rigueur, y distinguer l'écho des événements dramatiques de 413-415 à Alexandrie<sup>3</sup>.

La dénonciation des erreurs des Grecs (cultes païens, croyance au destin), comme la façon d'interpréter l'Écriture (les sacrifices dans l'Ancien Testament, la naissance et le sacrifice d'Isaac, la circoncision, le sabbat), nous paraissent aussi correspondre aux préoccupations de Cyrille durant ces années-là. Les interprétations sont en effet proches de celles que l'on peut lire dans le *De adoratione* et les *Glaphyres* sur le *Pentateuque* (recours à la typologie et à l'allégorie, influence des interprétations philonienne et origénienne<sup>4</sup>). Et la fréquentation de nombreux intellectuels alexandrins aux homélies de Cyrille, soit personnelle-

1. Son but est l'utilité des auditeurs, cf. plus haut, p. 114, n. 1.

2. *I<sup>e</sup> LF*, 1, 15-21, p. 142-145.

3. Aux incidents évoqués plus haut, il faudrait ajouter l'incident de 411 à Alexandrie et celui d'Inmestar en Syrie, en 412; cf. les articles d'E. DEMOUGEOT, «La politique anti-juive de Théodose II», *Akten des XI. international. byz. Kongress 1958*, München 1960, p. 95-100; «L'empereur Honorius et la politique anti-juive», *Hommage à Léon Hermann, Latomus LX* (1960), p. 277-291. — Voir aussi R. L. WILCKEN, *Judaism and the Early Christian Mind*, London 1971.

4. Cf. les notes de M. Forrat à la *V<sup>e</sup> LF*.

ment, soit par le truchement de leurs secrétaires ou tachygraphes<sup>1</sup>, l'a déterminé à répondre à leurs questions en réfutant l'empereur Julien et son *Contre les Galiléens*. Faut-il voir dans les conseils adressés aux nouveaux convertis<sup>2</sup>, le signe d'un mouvement de conversion dû à l'influence de Cyrille? Ce n'est pas à exclure<sup>3</sup>.

L'invitation à la paix (*VI<sup>e</sup> LF*) succède-t-elle à une tension à l'intérieur d'Alexandrie, de l'Égypte, de l'Empire? Marque-t-elle l'avènement d'un compromis entre les pouvoirs antagonistes (comme le suggère la loi du *Code Théodosien*<sup>4</sup>)? Retenons-en au moins l'hypothèse.

#### CONCLUSION

Même si cette œuvre n'est pas la première de Cyrille (nous avons vu en effet que le *De adoratione*, et les *Glaphyres* — en partie du moins — sont antérieures à 413), elle a l'avantage de pouvoir être datée avec précision et de commencer avec l'épiscopat de Cyrille. C'est la raison pour laquelle il nous a paru opportun de présenter ici le jeune évêque et de le suivre pas à pas jusqu'en 418, en exploitant les documents actuellement disponibles. Les *Lettres Festales* constituant un genre littéraire particulier, il nous fallait en comprendre l'origine et le développement. Alexandrie étant, depuis fort longtemps, chargée d'annoncer la date de Pâques, il n'est pas étonnant que soient parvenues jusqu'à nous un certain nombre de *Festales* écrites par les évêques successifs de cette cité. Cyrille, avec l'humilité requise, assume la responsabilité incombant à sa charge et, à son tour, adresse à la chrétienté (en ces premières années,

1. Cf. *S.C.A.*, II, p. 77.

2. *VI<sup>e</sup> LF*, 3, 9 s., p. 344.

3. Que l'on pense à la conversion, à la même époque, du *comes* Herminos : ISIDORE DE PÉLUSE, *Lettres* nos 126, 136, 537 (II, 37) etc. : *PG* 78, 268, 272, 480.

4. *C.T.* XVI, 2, 43; cf. plus haut, p. 68.

la diffusion paraît limitée à l'Égypte) ses *Lettres Festales*. Comme s'il voulait par là désigner son modèle, dans sa première *Festale* (414), il traite du jeûne, ce qu'avait fait aussi le grand Athanase, en 329, à l'occasion de sa première annonce de Pâques. Choix délibéré? Coïncidence? Il nous plaît de voir là un signe : Cyrille veut être un digne successeur d'Athanase, défenseur acharné de l'orthodoxie, chef d'une Église puissante face aux forces qui l'entourent : l'administration impériale, les intellectuels païens, les autres sièges ecclésiastiques rivaux.

Cette introduction n'avait pas la prétention de dire le contenu de toutes les *Lettres Festales*. Chacune d'entre elles sera précédée d'une présentation appropriée. En outre, au terme de leur édition, avec l'aide des divers index progressivement constitués, Il nous sera possible de commenter l'évolution de Cyrille en divers domaines : théologie, exégèse, rhétorique.

La simple lecture de ces cinq *Lettres Festales* permettra déjà d'accompagner Cyrille en ses premières années épiscopales et ainsi de le mieux connaître.

Pierre ÉVIEUX.

## CHAPITRE IV

### HISTOIRE DU TEXTE<sup>1</sup>


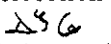
Le texte grec des *Lettres Festales* de saint Cyrille, ou une partie du texte, n'a été conservé que dans quatorze manuscrits. La série complète se trouve dans treize mss, dont trois ont plus d'un volume. L'un de ces trois mss a un numéro de ce catalogue distinct pour son second volume, alors que l'ensemble aurait dû être compté pour un seul ouvrage. Le quatorzième manuscrit (Leyde, *Vulcanianus 92 E*) ne transmet que la première *Lettre*. Le *Vaticanus gr. 1633*, dans une collection d'homélies festales de nombreux auteurs, donne une homélie pascale attribuée à Cyrille. Son authenticité<sup>2</sup> est douteuse, et elle n'est pas incluse dans cette édition.

Chacun des mss contenant la série complète des *Lettres* signale une lacune où la troisième *Lettre* devrait avoir été copiée. Le plus ancien manuscrit existant, l'*Ottobonianus gr. 448* (sigle A) a mis ceci en évidence en numérotant « première », « seconde », « quatrième », etc., sans lacune apparente, tandis qu'au contraire, ceux qui ont été copiés sur lui, directement ou indirectement (voir plus loin) ont laissé un blanc, puis ont poursuivi la numérotation comme en A. Dans l'introduction à son édition des *Lettres Festales*, Antonio Salmatia a montré que cette numérotation dans la

1. L'histoire du texte repose sur une recherche entreprise pour une thèse soutenue à l'Université de Southampton en 1988.

2. C. GIANELLI, *Codices Vaticani graeci (codices 1485-1683)*, Vatican 1950, p. 319-331.

tradition manuscrite était fautive et que la série entière des lettres se suit sans interruption de un à vingt-neuf<sup>1</sup>. On ne peut que conjecturer la raison de cette numérotation incorrecte; le copiste de A peut l'avoir vue dans son modèle ou en être lui-même l'auteur. Dans ce dernier cas, le modèle n'aurait pas donné les numéros, et, du fait d'une simple erreur, le copiste de A serait à l'origine de cette fausse indication.

**La tradition du texte** Une étude détaillée du texte dans tous les mss existants et les précédentes éditions a été faite pour les cinq premières *Lettres*. Parmi les nombreuses variantes, il y a deux lectures qui, par les tentatives faites par différents copistes pour les interpréter, fournissent la preuve flagrante qui fait admettre que la tradition dérive uniquement de A (voir *I<sup>re</sup> LF*, 4, 17, et *VI<sup>e</sup> LF*, 3, 7). Dans le premier exemple, le copiste de A a écrit le mot sous une forme abrégée, ainsi , qui a été interprété par d'autres copistes οὐ, οὓ ou bien ου. A l'exception du *Parisinus suppl. gr. 591* (sigle G) qui lit γῆς, l'une ou l'autre de ces leçons se lit dans les copies existantes avec, à l'occasion, une correction marginale. Le second exemple est un mot écrit  qui la plupart du temps a été compris comme δούσ σοι (8 mss), δεήσοι (1 ms.), ou δῆ σοι (3 mss et Salmatia). Dans sa marge, Salmatia a mis δεήσαι, qui a été retenu par les éditeurs ultérieurs.

D'autres lectures montrent aussi que A est la source de la tradition existante tout en illustrant les liens à l'intérieur des familles de mss.

1. A. SALMATIA, *S.P.N. Cyrilli Alexandrini sermones paschales*, Anvers 1618.

### Description des manuscrits

A *Ottobonianus gr. 448* (A)<sup>1</sup> : parchemin, 145 fol., 253/258 × 190/191 mm. Type de réglure : 32C1 Leroy; 40 lignes par page, non daté, non signé. M<sup>ss</sup> Paul Canart qui a fait l'analyse codicologique du ms. en décrit ainsi l'écriture : « De petit module, elle rentre dans la catégorie des 'cursives stylisées arrondies', un des nouveaux styles livresques à base cursive qui se développent au XIII<sup>e</sup> siècle; dans l'état actuel des recherches, il est difficile d'être plus précis du point de vue de la datation; je croirais cependant que le ms. n'est pas de beaucoup postérieur au milieu du siècle<sup>2</sup>. ».

M<sup>ss</sup> Canart distingue différents annotateurs : une main cursive du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle (par ex. f. 2, 4, 9<sup>v</sup>, 11, etc.), une main du XII<sup>e</sup> (par ex. marges des f. 135 et 136), plusieurs autres annotateurs au f. 145<sup>r-v</sup>. « L'un ou l'autre des annotateurs a été ou pourrait avoir été possesseur du ms. Celui-ci fait partie du groupe de 10 manuscrits achetés par le cardinal Alessandro Albani entre 1763 et 1769, donnés par lui à la Vaticane et rangés à la fin du fonds des *Ottoboniani graeci*, qui n'était pas considéré alors comme un fonds fermé (*ibidem*). »

Dans la marge supérieure du folio I<sup>r</sup>, il y a cette note en latin : *D. Cyrilli Alexandrini homiliae XXX die Epiphania*, écrite d'une main tardive. Cette note illustre la tradition mentionnée par Jean Cassien (360-435) selon laquelle l'archevêque d'Alexandrie avait la responsabilité de publier les dates de carême et de Pâques, le jour de

1. L'équipe qui a préparé cette édition est reconnaissante à M<sup>ss</sup> Paul Canart, *scriptor* à la Bibliothèque vaticane, pour cette analyse codicologique du manuscrit qui remplace avantageusement celle de E. FERON et F. BATTAGLINI, *Codices manuscriptorum Ottoboniani bibliothecae Vaticanae*, Rome 1893, p. 250.

2. Lettre de M<sup>ss</sup> Canart à l'auteur, du 20 février 1989.

l'Épiphanie, après avoir envoyé ces *Lettres Festales* aux monastères et aux Églises d'Égypte<sup>1</sup>.

L'inscription en grec se lit comme suit : Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν κυρίλλου ἀρχιεπισκόπου ἀλεξανδρείας ἑορταστικάι : πρώτη. La lecture ἑορταστικάι convient comme introduction à la série de lettres et semble plus probable que ἑορταστική, étant donné la manière dont le scribe a ponctué l'inscription.

**B** *Vaticanus gr. 600 (B)* : papier, 250 fol., 330 × 227 mm, 29 lignes, non daté, non signé, mais attribué à Emmanuel Provataris<sup>2</sup>. Dans son étude du travail de Provataris<sup>3</sup>, M<sup>gr</sup> Canart a confirmé cette identification et situé ce codex dans la troisième période de son activité, c'est-à-dire à partir de 1556, lorsqu'il était *scriptor graecus* à la Bibliothèque vaticane. Aucun manuscrit daté de sa main n'est connu après 1566, et il peut être arrivé à la fin de sa carrière durant cette année-là. La description des filigranes ne permet pas de dater avec plus de précision, bien qu'elle montre que le papier était de fabrication italienne.

**C** Bruxelles, *Bibliothèque royale 8301* (catalogue n° 1182) (**C**) : papier, 280 fol., 280 × 195 mm, non daté, non signé<sup>4</sup>. L'écriture est manifestement de la main de Jean Mauromata, collaborateur de Provataris à la Bibliothèque vaticane<sup>5</sup>. Le savant jésuite, André Schott, acheta le manuscrit en 1582<sup>6</sup> et paraît s'en être servi au moment où

il faisait sa traduction latine (voir ci-dessous). La date probable de la transcription est 1567/1568<sup>1</sup>.

**D** *Vaticanus gr. 601 (D)* : papier, 234 fol., 320 × 223 mm, 29 lignes, non signé, non daté. Dans le catalogue<sup>2</sup>, ce manuscrit est attribué à Provataris, mais, depuis l'examen du travail de ce scribe par M<sup>gr</sup> Canart, cette opinion doit être révisée<sup>3</sup>. Le copiste était un anonyme appelé 'épi' (ἐπί) par Canart, en raison de la manière particulière dont il écrivait les lettres de ce mot grec. D'après les filigranes du papier, le travail fut exécuté au cours des années suivant 1566. Les leçons du texte lui-même viennent confirmer l'opinion de Canart pour qui A fut le modèle.

**E** *Vaticanus gr. 1665 (E)* : papier, 286 fol., 323 × 222 mm, 29 lignes. Les *Lettres Festales* se trouvent sur les 260 premiers fol., et les 26 derniers fol. contiennent un exposé scripturaire par un autre auteur.

Une liste de livres ayant appartenu à Francis Barbaro au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle est donnée dans le ms. *Vaticanus lat. 7246*, et le volume 11 des *Archives de la Bibliothèque vaticane* mentionne l'acquisition, après la mort de Barbaro, de *Cyrelli Alexandrini in sacram scripturam sermones in uno uol. digesti cum Adriani expositione in sacram scripluram*<sup>4</sup>. Le copiste fut Jean Mauromata qui prit A pour modèle<sup>5</sup>.

professeur de grec à Tolède. Gomez mourut en novembre 1580 et fut remplacé par André Schott qui acheta le codex en 1582, comme il le rappelle au sommet du folio 1. Le testament de Gomez (édité par San Roman, 1928) « un livre de Cyrille dans lequel il y a trente homélie ou davantage sur les principales fêtes, écrit à la main en grec ».

1. Le D<sup>r</sup> Wittek a examiné le codex et évalue la date à partir des filigranes et de leur présence dans des manuscrits datés de cette période (lettre du 24 novembre 1983).

2. R. DEVRESSE, *o.c.*, p. 527.

3. P. CANART, *o.c.*, p. 202-204.

4. C. GIANELLI, *o.c.*, p. 407-408. Voir aussi G. MERCATI, « Pro Archiano », *Studi e Testi* 78, III, p. 386, n. 4.

5. P. CANART, *o.c.*

1. Jean CASSIEN, Seconde conférence avec l'abba Isaac, *Conférences*, X, ch. 2, SC 42.

2. R. DEVRESSE, *Codices Vaticani graeci*, t. II, codices 330-603, Vatican 1937, p. 526.

3. P. CANART, « Les manuscrits copiés par Emmanuel Provataris (1546-1570 environ) », *Studi e Testi* 236, p. 173-233.

4. J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, tome II : Patrologie, Bruxelles 1902, p. 195-196.

5. Le D<sup>r</sup> Martin Wittek a identifié Mauromata comme étant le scribe (lettre à l'auteur, du 24 novembre 1983).

6. Vers 1576, ce codex était en la possession d'Alvarez Gomez,



**F** *Ottobonianus gr. 215 (F)* : papier, 249 fol., 342 × 231 mm, 29 lignes<sup>1</sup>. Il fut achevé et signé par Jean Mauromata le 22 novembre 1565. Les leçons du texte prouvent que A fut le modèle<sup>2</sup>. Une note latine établit que le codex provenait *ex codicibus Ducis Johannis ab Altemps*, collection qui passa à la famille Ottoboni en 1746. Il se peut que la liste des mss contenus dans la bibliothèque de cette famille (aucune copie n'en subsiste) ait donné des détails sur ce manuscrit<sup>3</sup>. Il est possible qu'il ait été copié pour le cardinal Sirleto pour qui Mauromata transcrivit d'autres manuscrits<sup>4</sup>.

**G** Paris, B.N., *suppl. gr. 591 (G)* : papier, 194 fol., 137 × 97 mm, 19/31 lignes, non signé, non daté<sup>5</sup>. Le copiste fut le savant jésuite Jacques Sirmond, qui probablement se servit de A comme modèle durant ses années passées à Rome (1590-1606) comme secrétaire d'Aquaviva<sup>6</sup>. C'est l'une des copies les plus soignées de son modèle.

1. E. FERON et F. BATTAGLINI, *o.c.*, p. 126-127.

2. P. CANART, *o.c.*

3. E. FERON et F. BATTAGLINI (*o.c.*, p. xv-xvi, n. 4), citent AMADUTIUS, *Commentarius in uilam Constantini Ruggerii*, dans la présentation du fonds grec Ottoboni; Ruggerius fut le bibliothécaire de la famille Ottoboni, à partir de 1740.

4. Des détails sur le travail de Mauromata sont donnés dans les ouvrages suivants : M. VOGEL et V. GARDTHAUSEN, *Die griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance*, 1909; Ch. PATRINELIS, "Ελληνες κωδικογραφοί τῶν χρόνων τῆς ἀναγενέσεως ('Επέτερις τοῦ Μεσαιωνικοῦ ἀρχείου 8-9 [1958/9]); E. GAMILLSCHEG et D. HARLFINGER, *Repertorium der griechischen Kopisten 800-1600* (vol. 1, Grande-Bretagne, parties A, B, C : Vienne 1981).

5. H. A. OMONT, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs du supplément grec de la bibliothèque nationale*, Paris 1883.

6. A. CHALMERS, *The General Biographical Dictionary*, vol. 28, p. 30. — L. MORERI, *Le grand dictionnaire historique...*, t. VIII, p. 298-299, Amsterdam 1740, s.v. Sirmond (Jacques).

**H** *Barberinianus gr. 572 (H)* : papier, 27/28 lignes, non signé, non daté. L'écriture est celle de Jean de Sainte-Maure, *scriptor* de la bibliothèque vaticane à la fin du xvi<sup>e</sup> jusqu'au début du xvii<sup>e</sup> siècle. L'identification avec Sainte-Maure est soutenue par le D<sup>r</sup> Kresten<sup>1</sup>. Les preuves internes au texte désignent B comme le modèle.

**I** Paris, B.N., *suppl. gr. 217 (I)* : papier, 248 fol., 316 × 215 mm, numérotés, 83 en blanc, 26/27 lignes, daté de 1610, signé<sup>2</sup>. Le texte de ce codex et les notes marginales montrent clairement qu'il sert de base à l'édition de Salmatia de 1618. Une indication supplémentaire de son emploi est la série de lignes maladroitement tracées à intervalles réguliers dans le texte qui coïncident avec les fins de pages de cette édition. Au folio 1<sup>r</sup> il y a quatre notes en latin : a) *Soc(ieta)tis Jesu Antwerpiae D.P.* (cf. la note similaire sur C); b) *Vestras abbreviaturas aveo videre et frequenter poni ornatus gre(cos)*; c) *Antonio Salmatia interprete*; d) *D. Cyrilli Alexandrini de festis paschalibus Homilia I*. Beaucoup de notes marginales que l'on trouve aussi dans l'édition de Salmatia semblent reposer sur des lectures faites sur le *Vaticanus gr. 601 (D)*. D'autres ont une affinité avec C et peuvent avoir été ajoutées quand ce codex était à Anvers en possession de Schott, comme l'indique la note supérieure sur le folio 1<sup>r</sup>. Un ami de Schott, Pierre Pantin, mentionne un manuscrit de Cyrille dans une liste envoyée dans une lettre à Jean Mersius<sup>3</sup>. Cette lettre est datée de février 1611, mais ne contient aucune information sur la manière dont le manuscrit vint à Anvers.

Le copiste, Jean de Sainte-Maure, acheva l'ouvrage le 6 juin 1610. Il s'était servi, comme la *subscriptio* le révèle,

1. O. KRESTEN, lettre citée.

2. H. A. OMONT, *o.c.*; voir aussi, du même auteur, *Les manuscrits grecs datés des xv<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles de la Bibliothèque nationale*, Paris 1892.

3. J. VAN DEN GHEYN, *o.c.*, p. 195-196.

«d'un autre livre de la bibliothèque apostolique du Vatican» et fit cette copie pour le cardinal Borromée, archevêque de Milan. Sainte-Maure avait alors soixante-dix ans<sup>1</sup>. Il recopia le *Vaticanus gr. 600* (B), comme il l'avait fait pour le codex H.

**J** Salamanque, Bibl. Univ., 2754 (J) : papier, 2 volumes, 432 fol., 205 × 145 mm, daté du 18 août 1577, signé<sup>2</sup>. Le premier volume contient les *Lettres* 1 à 15, et le second complète la série. Le copiste était André Darmarios qui, souvent, collabora avec d'autres copistes pour recopier des codices, en s'attribuant quelquefois à lui-même le travail des autres<sup>3</sup>. Ceci est l'une des trois copies que lui et d'autres firent à partir de C<sup>4</sup>.

**K** Escorial, y-III.11 (K) : papier, 3 fol. blancs et 441 fol. écrits, 208 × 154 mm, 13 lignes par page, daté de 1577<sup>5</sup>. Il s'agit du premier volume contenant les *lettres* 1 à 15, le reste (*Lettres* 16 à 30) se trouvant dans y-III.12 (3 fol. + 380 fol., 13 lignes par page) qui donne la date d'achèvement dans une note au folio 304<sup>v</sup>. Le copiste était Darmarios qui se servit de C comme modèle. Le manuscrit entra à la bibliothèque de l'Escorial en 1580 et fut probablement copié pour le roi Philippe II.

1. H.-A. OMONT, *Les manuscrits grecs*, p. 79.

2. Ch. GRAUX et A. MARTIN, *Rapport sur une mission en Espagne et au Portugal. Notices sommaires des manuscrits grecs d'Espagne et de Portugal (Nouvelles Archives des Missions scientifiques et littéraires)*, vol. 2, p. 55-125). Voir sous le n° 47 de la Bib. Palacio, Madrid.

3. O. KRESTEN, *Der Schreiber und Handschriftenhandler Andreas Darmarios; Griechische Kodikologie und Textüberlieferung*, hg. von D. Harlfinger, 1980. — Une description générale de l'œuvre de Darmarios se trouve dans E. G. VOGEL, *Serapeum*, vol. 5 (1844) et 6 (1845).

4. Les deux autres sont Escorial y-III.11 et y-III.12 (numéros séparés mais ne faisant qu'un seul ouvrage) et *Augsburg 2<sup>e</sup> codex 239 a-c* (trois volumes).

5. G. DE ANDRÈS, *Catalogo de los Codices Griegos de la Real Biblioteca de el Escorial*, vol. 2 (Madrid 1905), p. 230-232.

**L** Augsbourg, 2<sup>e</sup> cod. 239 a-c (L) : papier, 723 fol., 200 × 150 mm, 13 lignes par page, signé, non daté<sup>1</sup>. Ce codex compte trois volumes, mais sans ordre, avec une *subscriptio* de la main d'André Darmarios à la fin de chacun. Le volume b contient les *Lettres* 1 à 10 (fol. 254<sup>r</sup>-542<sup>v</sup>); les *Lettres* 11 à 19 sont dans le volume a (fol. 1<sup>r</sup>-253<sup>v</sup>); le volume c donne les onze *Lettres* restantes (fol. 543<sup>r</sup>-723<sup>v</sup>). Le travail de Darmarios ne peut être trouvé qu'aux fol. 1<sup>r</sup>-2<sup>v</sup>, 59<sup>r</sup>-172<sup>r</sup> et 353<sup>r</sup>-723<sup>v</sup>. Le reste de la copie fut réalisé par un scribe dont la main se retrouve dans le *codex 2 176* à Augsbourg. Le D<sup>r</sup> Otto Kresten, dans son étude sur le travail de Darmarios, a appelé ce scribe *para* (παρά), par analogie avec l'emploi de *epi* (ἐπί) par Canart (voir plus haut)<sup>2</sup>. C était le modèle.

Le catalogue retient provisoirement l'année 1578 comme date de transcription en prenant pour preuve les filigranes, et cite la mention de son acquisition par Georg Mylius en mai 1584 pour le collège de Sainte-Anne à Augsbourg<sup>3</sup>.

**M** *Holkham gr. 47* (bibliothèque Bodléienne) (M) : papier, 196 fol., 207 × 160 mm, 30/32 lignes, non daté, non signé. Le copiste fut l'évêque orthodoxe de Cythère en exil, Maximos Margounios<sup>4</sup>. La collation montre que Margou-

1. H. SPILLING, *Handschriftenkataloge der Staats- und Stadtbibliothek Augsburg; 2<sup>e</sup> Cod. 101-250*, Otto Harrasowitz, Wiesbaden 1984, p. 273-274.

2. O. KRESTEN, *o.c.*

3. H. SPILLING, *o.c.*, Introduction p. xvi, et p. 274, avec les ouvrages cités ici.

4. S. DE RICCI, *A Handlist of Manuscripts in the library of the Earl of Leicester at Holkham Hall*, Oxford 1932, p. x. Durant son long séjour à Venise, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Margounios échangea une correspondance avec de nombreux savants humanistes, parmi lesquels Hoeschl d'Augsbourg. L'évêque grec savait qu'il y avait à Augsbourg une copie des *Lettres Festales* de Cyrille et demanda, en août 1591, qu'il lui soit permis de s'en servir. La correspondance ultérieure montre qu'il reçut un volume en septembre et les deux autres volumes vers la fin de l'année. Hoeschl peut aussi lui avoir envoyé des pages blanches déjà reliées, qui étaient employées pour

nios utilisa le manuscrit d'Augsbourg, qu'il corrigea en plusieurs endroits où des fautes étaient évidentes, bien qu'il restât fidèle au texte s'il n'y avait pas de raison de douter de son authenticité.

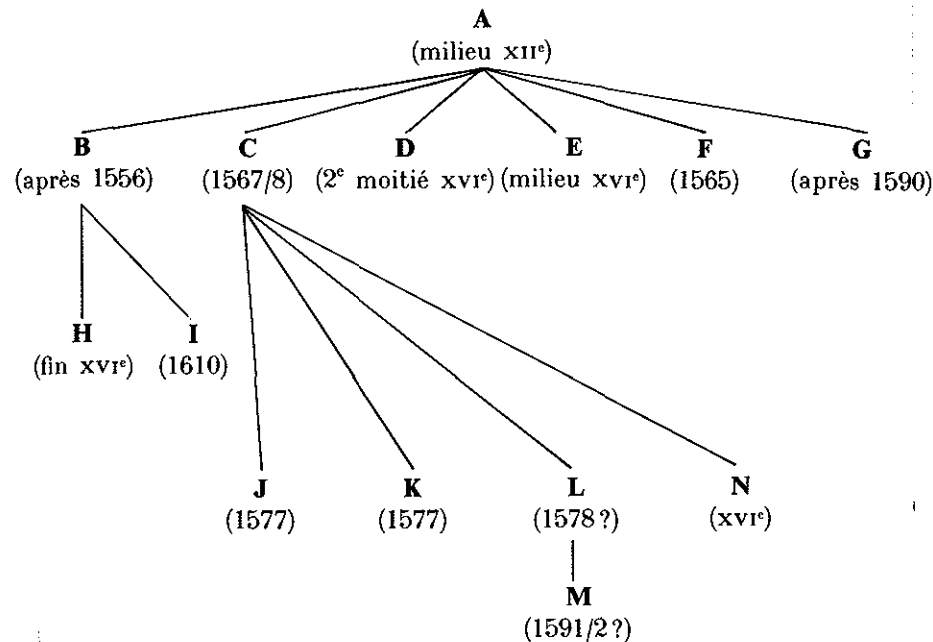
**N** Leyde, *Vulcanius 92 E (N)* : papier, 18 fol., in-4°, 22/27 lignes, non signé, non daté<sup>1</sup>. Il ne contient que la 1<sup>re</sup> Lettre. La comparaison des leçons montre que cette copie appartient à la famille *c* (voir le stemma ci-dessous). C'est l'ouvrage d'un savant humaniste occidental non identifié<sup>2</sup>. Les notes dans la marge sont attribuées, dans le catalogue, à Vulcanius (de Smet), professeur de grec à Leyde de 1578 à 1614. Le codex propose la conjecture ἀποβαλῶν qui sera retenue dans un passage situé à la fin de la première lettre (6, 136, p. 182).

faire ce codex. Parmi les deux filigranes reconnaissables sur le codex, l'un est une tiare papale que l'on trouve sur un papier fabriqué à Augsbourg et à Prague entre 1586 et 1596. Ces détails sont donnés par P. K. ENEPEKIDES, «Maximos Margounios an deutschen und italienischen Humanisten», *JOBG* 10 (1961), n° 8 et 9 (voir aussi *Ms. Panteleimon* 750, ff. 12<sup>r</sup>, 16<sup>r</sup>, 17<sup>r</sup>, 17<sup>v</sup>, 18<sup>r</sup>, 19<sup>r</sup>); G. PICCARD, *Die Kronenwasserzeichen*, Stuttgart 1961, Abt. XIV, n° 5; cf. C. M. BRIQUET, *Les filigranes; dictionnaire historique des marques de papier*, 4 vol., Paris 1907, n° 5088. L'autre filigrane (une couronne surmontée d'une étoile à six branches) est reproduite dans PICCARD, *o.c.*, ch. 111, p. 21 (milieu xvi<sup>e</sup> s.).

1. P. C. MOLHUYSEN, *Bibliothecae Universitatis Leidensis; Codices manuscripti; I. codices Vulcaniani*, Leyden, p. 35.

2. O. KRESTEN, lettre du 10 mai 1984 à l'auteur.

## STEMMA DES MANUSCRITS



Les manuscrits C, J, K, L, M et N sont rassemblés dans la famille *c* dans l'apparat. De même le groupe plus petit comprenant les mss B, H et I sont appelés famille *b*.

**Les éditions : premiers projets**

Dans la correspondance de l'année 1598 entre Margounios et Hoeschl, recteur du collège de Sainte-Anne à Augsbourg, il y a quelques allusions à la publication suggérée par l'évêque de ce qu'il appelle des *discours* (λόγων) qualifiés de θεολογικῶν ou ἑορταστικῶν<sup>1</sup>. Il dit aussi que ce sont les discours de παλαιῶν τε καὶ νεωτέρων διδασκάλων, concernant les fêtes dédiées à Notre Seigneur ou la Vierge Marie. D'autres sont appelés discours pour le Carême (λόγων τῆς τεσσαρακονθημέρου τῶν παρ' ἡμῶν) qui peuvent avoir été ses propres sermons prêchés à Venise<sup>2</sup>. D'aucun des textes mentionnés on ne peut affirmer avec certitude qu'il s'agisse des *Lettres Festales* de Cyrille. Cependant, en avril 1598, Margounios, dans une lettre à Hoeschl, se réfèra à André Schott qui, évidemment, avait encouragé l'évêque à préparer la publication des ἱερῶν ὁμιλιῶν<sup>3</sup>. La même année, Margounios écrivit à Schott, parla de la publication de πανηγυρικῶν ὁμιλιῶν, et le pressa d'exprimer une opinion sur la méthode à employer pour y parvenir<sup>4</sup>. Ces allusions pourraient s'appliquer aux *Lettres Festales* de Cyrille, d'autant plus que Schott en possédait une copie manuscrite et avait l'intention d'en faire une traduction latine. Margounios aussi avait sa propre copie et avait déclaré auparavant à Hoeschl que leur lecture était « une fête... particulièrement pleine de plaisir et de contentement<sup>5</sup> ».

Un développement supplémentaire se trouve dans la correspondance de la même année entre Schott et Vulcanius<sup>6</sup>. En février, la lettre de Schott montrait clairement

qu'ils avaient déjà envisagé de publier plus d'ouvrages de Cyrille que leur correspondance antérieure ne le laissait présager. Apparemment, Vulcanius était personnellement très intéressé par de telles publications, et il a pu être très touché de se voir presser de collaborer avec un autre savant. En juin, Schott parle de la copie des *Lettres Festales* de Cyrille qu'il avait achetée en Espagne et de son intention de l'envoyer à Augsbourg. Il fallut attendre le mois d'août pour qu'il expliquât que les *Lettres*, dans cette copie, étaient écrites « *eleganter, non satis tamen emendatae* », et qu'il désirait que Hoeschl « *ut... conferendas curet describendasque, quas iubes homilias emendem, dum reliqua adornes*<sup>1</sup> ». Ceci est l'allusion la plus claire au projet d'édition des *Lettres Festales* comme étant la tâche de Schott, tandis que Vulcanius s'occuperait des autres écrits inédits. Dans une lettre datée de septembre, Schott s'exprimait ainsi : « ... *Cyryllum tuum; cur enim non sic appellem?* » comme si Vulcanius hésitait encore à prendre part à l'ouvrage et avait besoin d'encouragement<sup>2</sup>.

Finalement, ni Schott, ni Margounios ne publièrent les *Lettres Festales* (voir le paragraphe sur la version latine de Schott).

#### Citations patristiques

Il n'y a pas de citation étendue des *Lettres Festales* dans d'autres écrits patristiques. Une exception : une série d'extraits de la *XVII<sup>e</sup> LF*; Cyrille lui-même montre qu'André de Samosate s'en est servi dans une discussion de la doctrine de Nestorius<sup>3</sup> (on le verra en détail dans le

1. Lettre du 23 janvier 1598, dans E. LEGRAND, *Bibliographie Hellénique*, vol. 2, Paris 1881, p. LXXIII-LXXIV. Voir aussi *Ms. Panteleimon* 750, f. 87<sup>r</sup>.

2. Fin janvier 1598; voir *Ms. Panteleimon* 750, f. 86.

3. P. K. ENEPEKIDES, *o.c.*, n° 18 (avril 1598).

4. *Ibid.*, n° 34 (18 juillet 1598).

5. *Ibid.*, n° 9; aussi dans *Ms. Panteleimon* 750, f. 19<sup>r</sup>.

6. Cette correspondance se trouve dans la bibliothèque de

l'université de Leyde; les mss sont les suivants : *Vulcanianus* 105 11 (nos 3, 5 et 6); *BPG* 31 (f. 122); *BPL* (RR5, 119 IV).

1. L'ironie de la situation est que le manuscrit d'Augsbourg avait été copié à partir du codex de Schott et n'aurait été d'aucune aide.

2. Cette lettre décrit aussi le codex de Schott comme *mendosus*.

3. André de Samosate, que reprend Cyrille dans l'*Apologie contre les Orientaux*, cite à cinq reprises la *XVII<sup>e</sup> Lettre festale* : cf. *ACO* IV,

volume contenant cette *XVII<sup>e</sup> LF*). Le manque général d'intérêt doctrinal dans ces lettres de nature pastorale explique sans doute le petit nombre de citations.

**Versions latines et premières éditions**

Trois versions latines contiennent tout ou partie des *Lettres*. L'une est une traduction ancienne de la *XVII<sup>e</sup> Lettre*, attribuée, à tort, à Arnobe le jeune (v<sup>e</sup> s.)<sup>1</sup>. Une autre se trouve dans un manuscrit inédit d'André Schott; la troisième est celle que fit Antonio Salmatia pour son édition de 1618.

La version attribuée à Arnobe est éditée dans la *Patrologia graeca* de Migne (*PG* 77, 789-800), après le texte grec de la lettre et la traduction latine de Salmatia (une nouvelle édition fut publiée en 1909 à Vienne par J. Scharnagl<sup>2</sup>). Comme le cardinal Mai l'a remarqué, cette version est ornée de *linguae dignitatem et auctoritatem*, sans doute parce que l'auteur, anonyme, traduisait dans sa langue maternelle<sup>3</sup>. Arnobe fit usage de cette version dont l'auteur est resté inconnu. Le cardinal Angelo Mai a découvert cette version dans deux manuscrits de la Bibliothèque vaticane : le *Reginensis lat. 238* (fol. 154<sup>v</sup>-162<sup>v</sup>), un codex écrit sur parchemin peu après le milieu du ix<sup>e</sup> siècle, et le *Barberinianus lat. 505*, copié avant le xi<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

1, vol. III, *index generalis tomorum I-IV*, par Rudolf SCHIEFFER, Berlin 1982, p. 182, n° 81. Ces citations et leur traduction latine (dans la *collectio Palatina*) seront étudiées en détail lors de l'édition de la *XVII<sup>e</sup> Lettre Festale*.

1. Cf. J. QUASTEN, *Initiation aux Pères de l'Église*, t. III, Paris 1987, p. 193.

2. J. SCHARNAGL, Vienne 1909.

3. A. MAI, *Spicilegium romanum*, vol. 5, p. 101, cité dans *PG* 77, 789-790, avec la traduction latine de la *XVII<sup>e</sup> Lettre Festale* (789-800).

4. A. WILMART, *Codices Reginenses Latini*, t. I, p. 564-565.

Dans un manuscrit conservé dans la Bibliothèque royale de Bruxelles, il y a une copie autographe de la traduction d'André Schott (n° 4077, 1186 dans le catalogue)<sup>1</sup>. Il semble avoir utilisé le codex C, lorsque, en faisant cette version et dans les notes à la fin de quelques *lettres*, il commente le texte et le sujet traité. La traduction est un supplément utile à la version de Salmatia, mais ne lève pas toujours les obscurités des passages difficiles. Elle est restée inédite, bien que Schott l'ait achevée avant 1610<sup>2</sup>, parce qu'il « *suum partum suppressit* », quand l'édition de Salmatia fut près de paraître<sup>3</sup>.

La version de Salmatia parut avec son édition du texte grec en 1618, à Anvers<sup>4</sup>. Elle fut ultérieurement réimprimée dans le 5<sup>e</sup> volume de Jean Aubert (2<sup>e</sup> partie) des œuvres de Cyrille (Paris 1638) et dans le 77<sup>e</sup> volume de la *Patrologia graeca* de Migne (Paris 1864). Comme pour la version de Schott, la ressemblance linguistique entre le grec et le latin permettait de laisser aux passages obscurs leur obscurité.

*N.B.* Une traduction moderne (en néerlandais) a paru en 1946, dans un ouvrage sur Cyrille. Elle contient les *Lettres VIII (VII) et XVII (XVI)*<sup>5</sup>.

W. H. BURNS

1. J. VAN DEN GHEYN, *o.c.*, t. II, p. 197-198.

2. *Ibid.*, p. 198; le manuscrit (achevé à Tournai le 19 août 1610 : fol. 304) porte l'*approbatio (imprimi potest)* du supérieur provincial jésuite, Franciscus Flerontinus, datée du 15 février 1610.

3. A. SALMATIA, *o.c.*, introduction.

4. Cf. p. 120, n. 1. La traduction fut imprimée en colonnes en regard du texte grec.

5. M. COSTANZA, *Cyrrillus van Alexandria*, Preeken, Bussum 1946; traduction de la VIII<sup>e</sup> LF : p. 21-44; de la XVII<sup>e</sup> LF : p. 45-66.

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

A	<i>Ottobonianus gr. 448</i> (s. XI/XII)
B	<i>Vaticanus gr. 600</i> (circ. 1556)
C	Bruxelles, Bibliothèque Royale, <i>8301</i> (1567/1568)
D	<i>Vaticanus gr. 601</i> (circ. 1566)
E	<i>Vaticanus gr. 1665</i> (in med. s. XVI)
F	<i>Ottobonianus gr. 215</i> (1565).
G	Paris, B.N., <i>suppl. gr. 591</i> (circ. 1590)
H	<i>Barberinianus gr. 572</i> (s. XVI ex.)
I	Paris, B.N., <i>suppl. gr. 217</i> (1610)
J	Salamanque, Bibl. Univ., <i>2754</i> (1577)
K	Escorial, <i>y-III.11</i> et <i>y-III.12</i> (1577)
L	Augsbourg, <i>2<sup>e</sup> cod. 239 a-c</i> (1578)
M	<i>Holkham gr. 47</i> (Bibl. Bodléienne) (1591/1592)
N	Leyde, <i>Vulcanianus 92 E</i> (s. XVI ex.)
b	= B H I
c	C J K L M N (J et K : I <sup>re</sup> et V <sup>e</sup> LF seulement) (N : I <sup>re</sup> LF seulement)
+	addidit
~	transposuit, per transpositionem
ac	ante correctionem
cett.	ceteri
codd.	codices
coni.	coniecit
corr.	correxit
edd.	editores
fort.	fortasse
in mg	in margine
lat.	latina (uersio latina)
leg.	legitur; legendum
mg	in margine

oblitt.	oblitteravit
om.	omisit
pbl.	parablepsis
pc	post correctionem
rell.	reliqui
sl	(sup. lin.) supra lineam
sup. scr.	supra scripsit
tx	in textu
uers.	in uersione (latina)
uid.	uidetur
M <sup>1,2,x</sup>	M prima manu, secunda manu, incognita manu
Aub.	Aubert
Mi.	Migne
Sal.	Salmatia
Sch.	Schott
LXX	<i>Septuaginta</i>
NT	<i>Nouum Testamentum</i>
LF	<i>Lettres Festales</i>

**TEXTE ET TRADUCTION**

## PREMIÈRE LETTRE FESTALE

(414)

### INTRODUCTION

Comme il ressort du texte lui-même, cette *Lettre* est la première *Lettre Festale* écrite par Cyrille. Ce dernier fait en effet allusion à la mort de Théophile auquel il succède. Au-delà des formules rhétoriques habituelles, on perçoit une certaine humilité du nouvel évêque d'Alexandrie devant le redoutable devoir qui lui incombe désormais.

Annoncer la date de Pâques et proclamer le mystère central de la foi chrétienne : la mort et la résurrection de Jésus-Christ, le triomphe de la lumière sur les ténèbres, tel est le but premier de cette *Lettre*.

Au centre de celle-ci, Cyrille place un petit traité sur le jeûne dont il fait l'*éloge* : l'énumération de ses avantages, son illustration par des exemples, des citations, et des comparaisons montrent que le genre rhétorique de l'*encômion* est familier à Cyrille qui, cependant, ne perd jamais de vue le but spirituel qu'il poursuit.

A cet éloge du jeûne fait suite une attaque contre les juifs auxquels Cyrille est probablement affronté dès cette époque (413) à Alexandrie.

On peut déceler une double influence sur cette première *Lettre* : celle de l'illustre prédécesseur de Cyrille, Athanase, qui, dans sa *I<sup>e</sup> Lettre Festale* (329), avait traité du jeûne ; celle de Basile de Césarée et de sa *I<sup>e</sup> homélie sur le jeûne* dont Cyrille se souvient manifestement.

Pierre ÉVIEUX



## PLAN

**I. Introduction (1, 1-2, 141).**

1. *La Fête approche* : fête de lumière qui appelle à repousser les ténèbres.  
L'Écriture nous invite à monter à la Fête : Paul David, Jérémie, Paul, Isaïe, Paul, Jérémie, Nahum . 1, 1
2. *La redoutable mission de héraut* (cf. Jonas, Moïse, Jérémie) est maintenant celle de Cyrille, successeur de Théophile ..... 2, 1  
Cette mission consiste à appeler à la purification et à proclamer la bonne nouvelle qui s'accomplit dans l'avènement de notre Sauveur. Comme les deux trompettes d'argent, notre discours aura une double fonction : annoncer le jeûne et la célébration de la fête ..... 2, 39

**II. LE JEÛNE (3, 1-4, 107).**

3. La loi naturelle invite à pratiquer le jeûne, avant même les instructions plus claires de l'Écriture. Son vrai but est la victoire de l'homme intérieur ..... 3, 1
4. Exemples : Jean-Baptiste, Moïse, les trois enfants, les ninivites ..... 4, 1  
Les avantages et les fruits du jeûne ..... 4, 20  
Les chutes dues à son contraire : le veau d'or, le refus de la manne ..... 4, 34  
Réponse à une objection : les efforts sont nécessaires pour un mieux-être ..... 4, 56  
*Conclusion* : jeûner est avantageux ..... 4, 106

**III. LES JUIFS (5, 1-6, 126).**

5. *Transition* : les grecs ne jeûnent pas, les juifs jeûnent mais mal ..... 5, 1  
Leur jeûne hypocrite s'inscrit dans une histoire des infidélités d'Israël ..... 5, 3

6. Dans le mal, ils sont plus forts que leurs pères. Il ne faut donc pas avoir de pitié pour eux ..... 6, 1  
*Transition* : grecs et juifs, c'est l'obscurité totale ..... 6, 112

**IV. LA BONNE NOUVELLE DU SALUT (6, 127-178).**

Dieu envoie son Verbe pour le salut des hommes : résumé kérygmaticque. Refusé par les juifs, il est livré par eux à la mort et à la croix. Il triomphe de la mort, ressuscite, est accueilli au ciel et donne l'Esprit.

- V. CONCLUSION** : proclamons en lui le Sauveur, date de Pâques (6, 179-195).

P. É.

Τοῦ ἐν ἀγίοις πατρὸς ἡμῶν  
Κυρίλλου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας

ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΗ ΠΡΩΤΗ

401 A α'. Τῆς μὲν εὐσήμεου καὶ θείας ἡμῶν ἐορτῆς ἀνά πᾶσαν  
τὴν οἰκουμένην τὰ φαιδρὰ προλάμπει καὶ φαίνεται φῶτα,  
οὐδὲν σκοτεινὸν καὶ ζοφῶδες τοῖς κατ' ἀρετὴν ἐορτάζειν  
ἐθέλουσιν ὑπαντᾶν ἐπιτρέπουσα. Διὸ καὶ τοῖς τοιοῦτοις ὁ  
5 μακάριος ἀπόστολος τὴν συμφέρουσαν ἐμφανίζων ὁδὸν  
φησιν· « Ἡ νύξ προέκοψεν, ἡ δὲ ἡμέρα ἤγγικεν· ὡς ἐν ἡμέρᾳ  
εὐσχημόνως περιπατήσωμεν<sup>a</sup> », ἵνα καὶ ταῖς ἀσθέστοις τοῦ  
Σωτῆρος φωταγωγοῦμενοι λαμπάσιν εἰς τὴν ἄνω καταντή-  
σωμεν Ἱερουσαλήμ, τοῖς εὐαγέσι τῶν ἀγγέλων χοροῖς ἐν  
10 οὐρανῷ συνδιατώμενοι. Ὁ μὲν οὖν μακάριος Δαβὶδ εἰς  
καλὴν ἡμᾶς συνάγων ὁμήγυριν, τὴν ἐπινίκιον ᾠδὴν τῷ  
δι' ἡμᾶς ἐπιδημήσαντι Χριστῷ καὶ διὰ τοῦ σταυροῦ « τὸ τοῦ  
θανάτου καταργήσαντι κράτος<sup>b</sup> » παρακελεύεται, λέγων·  
B « Δεῦτε, | ἀγαλλιασώμεθα τῷ Κυρίῳ, ἀλαλάξωμεν τῷ Θεῷ  
15 τῷ Σωτῆρι ἡμῶν<sup>c</sup>. » Τοὺς γὰρ τοῖς θείοις ἐπανεχοντας  
νόμοις ἐπὶ τὸν σωτήριον καλεῖ χορόν, καὶ εἰς μίαν καὶ  
σύμφωνον διδάσκει συνάγεσθαι γνώμην, οὐ μεμερισμέναις

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

**Inscriptio** : D. Cyrilli Alexandrini homiliae XXX die epiphania A (scripsit alia manus) || ἐορταστικὴ B c DEFGH : -καὶ A (uid.) || πρώτη A B c (oblit. N) EF GH : α' D ὁμιλία ἐορταστικαὶ ὧν ἡ α' I (qui sub inscriptione add. λόγος α') || α', I εὐσήμεου : εὐθύμου I || 4 ὑπαντᾶν A b C<sup>m</sup>GN<sup>m</sup> : -τῶν c DEF || ἐπιτρέποντα conl. Sirmund in G<sup>m</sup> || 12 τὸ B<sup>m</sup>C<sup>m</sup>HI : τῷ AB c DEFG || 13 κράτος ABCDEFGI<sup>m</sup>GN : κέντρον B<sup>m</sup>C<sup>m</sup>HIJ<sup>m</sup>KLM

PREMIÈRE FESTALE  
de notre saint Père Cyrille  
archevêque d'Alexandrie

La fête approche

1. Notre joyeuse et divine fête fait déjà resplendir son éclat sur toute la terre et montre ses lumières : aucune ténèbre, aucun nuage ne doit s'opposer à ceux qui désirent célébrer dignement cette fête. Voilà pourquoi le bienheureux apôtre, quand il indique à ceux qui sont ainsi disposés la voie profitable, déclare : « La nuit est avancée ; le jour est proche ; comme en plein jour, conduisons-nous honnêtement<sup>a</sup> », afin que, aussi, guidés par les flambeaux portant la lumière éternelle du Sauveur, nous parvenions à la Jérusalem d'en haut et partagions au ciel la compagnie des saints chœurs des anges.

Le bienheureux David, lorsqu'il nous convoque à une belle assemblée, nous invite à chanter le cantique de victoire en l'honneur du Christ qui est venu ici-bas à cause de nous et qui, par la croix « a brisé le pouvoir de mort<sup>b</sup> » : « Venez, dit-il, exultons pour le Seigneur, poussons un cri de joie pour Dieu notre Sauveur<sup>c</sup> ». Ceux qui sont attachés aux lois divines, il les invite à entrer dans le chœur du salut, il leur apprend à se rassembler en une seule pensée, exprimée d'une même voix : pas de confession de foi au

a. Rom. 13, 12. b. Hébr. 2, 14. c. Ps. 94 (95), 1.

διανοίαις οὐδὲ νῶ διηρημένῳ τὴν εἰς Χριστὸν ὁμολογοῦντας  
πίστιν· «ἀλλ' ἵνα σύμφωνοι, καὶ τὸ αὐτό, κατὰ Παῦλον,  
20 φρονοῦντες<sup>a</sup>», ἀκλινῆ καὶ βεβαίαν τὴν εἰς αὐτὸν φυλάττωμεν  
ὁμολογίαν. Οὕτω γὰρ ἂν τῆς θείας ἡμᾶς καὶ ἀκηρά-  
404 A κελουούσης Ἰερουσαλήμ καὶ δρομαίους ἀφικέσθαι πρὸς  
εὐσέβειαν διεγειρούσης, ἀκούσωμεν διὰ τοῦ προφήτου·  
25 «Ἀνασωζόμενοι ἐκ γῆς πορεύεσθε, μνήσθητε μακρὰν τοῦ  
Κυρίου καὶ Ἰερουσαλήμ ἀναβήτω ἐπὶ καρδίαν ὑμῶν<sup>b</sup>.»  
Παύλου τοίνυν βοῶντος· «Οὕτως τρέχετε ἵνα καταλάβη-  
τε<sup>c</sup>», καὶ τῆς εὐαγοῦς ἡμῖν ἡλίου δίκην ἀνατελλούσης ἑορτῆς  
μακρὰν που τὸν ἀδρανῆ τῆς ἀργίας ῥίψωμεν ὄκνον· καὶ τὸν  
30 ἀμυδρὸν τῆς ἀργίας σκότον νικήσαντες, ἀνδρείῳ καὶ  
λαμπρῶ φρονήματι πρὸς πᾶσαν ἴωμεν ἀρετὴν ἐκεῖνο  
λέγοντες ἀλλήλοις τὸ γεγραμμένον· «Δεῦτε ἀναβῶμεν εἰς τὸ  
ὄρος τοῦ Κυρίου, καὶ εἰς τὸν οἶκον τοῦ Θεοῦ Ἰακώβ, καὶ  
ἀναγγελεῖ ἡμῖν τὴν ὁδὸν αὐτοῦ, καὶ πορευσόμεθα ἐν αὐτῇ<sup>d</sup>.»  
35 Ἰουδαῖοι μὲν γὰρ τῆς κατὰ τύπον καὶ σωματικῆς λατρείας |  
ἐκβαίνειν οὐκ εἰδότες ἀκούουσι· «Τί μοι τὸ πλῆθος τῶν  
θυσιῶν ὑμῶν; λέγει Κύριος. Πλήρης εἰμι ὀλοκαυτωμάτων  
κριῶν, καὶ στέαρ ἀρνῶν καὶ αἷμα ταύρων καὶ τράγων οὐ  
βούλομαι· οὐδ' ἂν ἔρχησθε ὀφθῆναι μοι<sup>e</sup>.» Τοῖς δὲ μακρὰν  
40 τῶν τοιούτων ἀποδημήσασι, καὶ τῆς καρδίας τὴν ἀληθῆ  
περιτομὴν<sup>f</sup> διὰ τῆς ἐν πνεύματι λατρείας ἐπιδεικνύειν Θεῷ  
μελετήσασιν, ὁ προφήτης βοᾷ· «Ζητήσατε τὸν Θεόν, καὶ ἐν  
τῷ εὐρίσκειν αὐτὸν ἐπικαλέσασθε. Ἦνίκα δ' ἂν ἐγγίξῃ ὑμῖν,

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

22 ἐπὶ : εἰς I || 23 κελουούσης : ABC<sup>m</sup>DEFGHN<sup>m</sup> : -ουσιν c I || 25  
falso Aub. Mi. post πορεύεσθε add. ex LXX καὶ οὐ μὴ στήτε et oi post  
μνήσθητε uerba quae desunt in omnibus codd. || 28 εὐαγοῦς : εὐσεβοῦς  
c || 30 ἀργείας I

a. Cf. Rom. 12, 16; Phil. 2, 2. b. Jér. 28, 50 (LXX). c. I Cor.  
9, 24. d. Is. 2, 3. e. Is. 1, 11-12. f. Cf. Rom. 2, 29.

Christ formulée séparément<sup>1</sup>, ni dans un esprit de division ;  
son but, c'est que, « d'une même voix et avec les mêmes  
sentiments<sup>a</sup> », selon Paul, nous gardions notre confession  
de foi en lui, droite et ferme.

Il en va de même si, au moment où la fête divine et  
immaculée nous invite à monter maintenant jusqu'à la  
Jérusalem spirituelle, et nous incite à entrer en courant  
dans une vie de piété, nous écoutons la voix du prophète :  
« Vous qui êtes sauvés, éloignez-vous de la terre, vous qui  
êtes loin, souvenez-vous du Seigneur, et que Jérusalem  
monte en votre cœur<sup>b</sup>. » Alors, quand Paul s'écrie :  
« Courez, de manière à remporter le prix<sup>c</sup> », et que la sainte  
fête se lève sur nous à la façon d'un soleil, rejetons au loin  
les débiles attermolements de la paresse, triomphons des  
ténèbres obscures de l'inertie, d'un cœur courageux et  
limpide, dirigeons-nous vers toutes les formes de vertu,  
nous répétant les uns aux autres ce mot de l'Écriture :  
« Venez, montons à la montagne du Seigneur, à la maison  
du Dieu de Jacob ; il nous annoncera sa voie, et nous y  
marcherons<sup>d</sup>. » Les juifs, comme ils ne savent pas sortir du  
culte formel et charnel, entendent ces mots : « Que  
m'importent vos innombrables sacrifices ? dit le Seigneur.  
Je suis rassasié des holocaustes de bœufs ; la graisse des  
agneaux, le sang des taureaux et des boucs, je n'en veux  
pas ; pas même si vous vous présentez devant moi<sup>e</sup>. » Mais  
à ceux qui sont éloignés de telles pratiques, et qui ont  
cherché à montrer à Dieu la vraie circoncision, celle du  
cœur<sup>f</sup>, par le culte spirituel, le prophète crie : « Recherchez  
Dieu, et, au moment où vous le trouvez, invoquez-le. Et

1. « D'une même voix » : au début de son épiscopat, Cyrille cherche  
à éliminer les facteurs de division dans l'Église. En insistant sur la  
nécessaire unité de la foi, il veut peut-être aussi expliquer et légitimer  
les mesures prises contre les *hérétiques*, en particulier l'expropriation  
et l'interdiction des novatiens d'Alexandrie (cf. *Introd.*, p. 47 s.).

ἀπολιπέτω ὁ ἀσεβῆς τὴν ὁδὸν αὐτοῦ καὶ ἀνὴρ ἄνομος τὴν  
 45 βουλὴν αὐτοῦ, καὶ ἐπιστραφήτω ἐπὶ Κύριον, καὶ ἐλεηθήσε-  
 ται, ὅτι ἐπὶ πολὺ ἀφήσει τὰς ἁμαρτίας ὑμῶν<sup>a</sup>. » Ἐγγίσαντος  
 C τοιγαροῦν ἡμῖν διὰ τῆς πρὸς ἡμᾶς ὁμοιώσεως τοῦ Σωτῆρος  
 ἡμῶν | Χριστοῦ, ἐκδυσώμεθα, κατὰ τὸ γεγραμμένον, τὸν  
 50 παλαιὸν ἄνθρωπον, καὶ ἐνδυσώμεθα τὸν νέον τὸν ἀνακαινού-  
 μενον κατ' εἰκόνα τοῦ κτίσαντος αὐτόν<sup>b</sup>. καὶ τῶν ὀπισθεν  
 ἐπιλανθανόμενοι, τοῖς ἔμπροσθεν ἐπεκτεινώμεθα, καθαροὶ  
 πρὸς τὴν θείαν ἀναβαίνοντες πανήγυριν. Τοῦ δὲ προφήτου  
 βοῶντος Ἰερεμίου· «Τάδε λέγει τοῖς ἀνδράσιν Ἰούδα καὶ  
 τοῖς κατοικοῦσιν Ἱερουσαλήμ· Νεώσατε ἑαυτοῖς νεώματα  
 55 καὶ μὴ σπείρετε ἐπ' ἀκάνθαις· περιτμήθητε τῷ Θεῷ, καὶ  
 περιτεμεῖσθε τὴν σκληροκαρδίαν ὑμῶν, ἄνδρες Ἰουδαῖοι  
 κατοικοῦντες Ἱερουσαλήμ<sup>c</sup>», ὕλομανοῦσαν καὶ κεχερσω-  
 μένην ἀπὸ εὐσεβείας τὴν διάνοιαν, καθάπερ πυρὶ τῷ θεῷ  
 φόβῳ καθήραντες, τὸν ἀγαθὸν τοῦ Σωτῆρος δεξώμεθα  
 60 σπόρον<sup>d</sup>, οὐ ψιλὰς ἀκολουθεῖν οὐδὲ ταῖς ἐν τύπῳ λατρείαις  
 D διδάσκοντος, ἀλλὰ | καλοῖς ἡμᾶς πρὸς σωτηρίαν ἀνανεοῦντος  
 μαθήμασιν. Οὐκοῦν τὸν ἐν τῷ κρυπτῷ<sup>e</sup> Ἰουδαῖον καὶ τὴν ἐν  
 τῷ κρυπτῷ περιτομῇ ἐπιδεικνύωμεν Θεῷ, πᾶσαν κακίαν ἐκ  
 τῆς ἑαυτῶν καρδίας περιτέμνοντες, ἵνα καὶ δικαίως ἀκούω-  
 65 μεν· «Ἐόρταζε, Ἰούδα, τὰς ἐορτάς σου· ἀπόδος Κυρίῳ τῷ  
 Θεῷ τὰς εὐχὰς σου<sup>f</sup>.»

β'. Τοῖς μὲν οὖν ἐπὶ τὸ κηρύττειν ἀπεσταλμένοις οὐκ  
 ὀλίγος ὁ περὶ τούτου φόβος, καὶ μάλα εἰκότως, οὐ γὰρ μικρὰ  
 τῆς ἐν τούτοις ἀμελείας τὰ ἐπιχειρεῖν. «Ἐπικατάρατος γάρ,  
 405 A φησὶν, ὁ ποιῶν τὰ ἔργα τοῦ | Θεοῦ ἀμελῶς<sup>g</sup>.» Καὶ τοῦτο  
 5 μαθεῖν ἔξεστι σαφῶς, τὸν μακάριον ἐννοοῦσιν Ἰωνᾶν, καὶ

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

53 ἱερεμία c || 55 ἐπ' ABC<sup>m</sup> DEFGHJKLM : ἐν CIN || 58 εὐσεβείας :  
 ἀσεβείας con. C<sup>m</sup> || β', 3 τῆς B<sup>m</sup> CHI (uid.) M : τοῖς rell.

a. Is. 55, 6-7 (LXX). b. cf. Ἐφῆς. 4, 22-24; Col. 3, 10.  
 c. Jér. 4, 3-4. d. Cf. Matth. 13, 1-9; Lc 8, 5-11; Mc 4, 4-10.  
 e. Cf. Matth. 6, 4. f. Nah. 2, 1. g. Jér. 48, 10 = 31, 10 (LXX).

quand il approche de vous, que l'impie abandonne sa voie, l'homme sans loi son dessein, et qu'il se convertisse au Seigneur : il obtiendra miséricorde, parce que (Dieu) remettra largement vos fautes<sup>a</sup>. » Or, comme notre Sauveur le Christ, en se faisant semblable à nous, s'est approché de nous, «dépouillons, comme dit l'Écriture, le vieil homme et revêtons l'homme nouveau qui est renouvelé à l'image de son créateur<sup>b</sup>»; oublions ce qui est en arrière, tendons vers ce qui est en avant, montons, purs, à la divine fête. Le prophète Jérémie s'écrie : «Voici ce qu'il dit aux hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem : défrichez vos jachères, et ne semez pas dans les épines; soyez circoncis pour Dieu, et circoncisez votre cœur dur, gens de Juda, habitant Jérusalem<sup>c</sup>. » Alors, notre esprit que l'impiété<sup>1</sup> a couvert de broussailles et rendu stérile, purifions-le par la crainte de Dieu, comme par le feu, et recevons la bonne semence du Sauveur<sup>d</sup> : il ne nous apprend pas à le servir par des rites purement formels, mais, par ses beaux enseignements, il nous renouvelle pour nous sauver. Montrons donc à Dieu le juif 'dans le secret<sup>e</sup>', et la circoncision 'dans le secret'; par la circoncision, enlevons tout mal de notre cœur; nous mériterons d'entendre : «Célèbre tes fêtes, Juda, rends au Seigneur Dieu tes prières<sup>f</sup>.»

### La redoutable mission du héraut

2. Pour ceux qui ont reçu la mission d'être les hérauts de la foi, cela n'est pas peu redoutable; et à bien juste titre. Car ils ne sont pas petits les châtements de la négligence en ces domaines. «Il est maudit, dit en effet l'Écriture, celui qui accomplit les œuvres de Dieu avec négligence<sup>g</sup>.» On peut clairement le comprendre, si l'on

1. Les mss ont bien ἀσεβείας et non εὐσεβείας, leçon qui paraîtrait plus satisfaisante.

τὴν ἐπ' αὐτῷ μαινομένην θάλατταν, καὶ τὸ δεινὸν ἐκεῖνο καὶ  
 φρικωδέστατον κατ' αὐτοῦ κινούμενον κῆτος. Εὐρίσκω δὲ  
 καὶ τῶν ἁγίων ἕκαστον τῆς θείας λειτουργίας δεδιότα τὸ  
 μέγεθος. Ὁ μὲν γὰρ ἱεροφάντης Μωυσῆς, Θεοῦ τὸν λαὸν  
 10 ἔξαποστέλλειν ἐπιτάξαντος αὐτῷ, τῆς ἀνθρωπείας φύσεως  
 τὴν δύναμιν ἀναμετρησάμενος καὶ μείζονα ταύτης ὄρων τοῦ  
 κηρύγματος τὴν διακονίαν, ἔλεγεν· «Ἰσχνόφωνός εἰμι καὶ  
 βραδύγλωσσος<sup>α</sup>.» Συνωδὰ δὲ τούτοις καὶ ὁ μακάριος  
 15 Ἰερεμίας ἐπὶ τὸ προφητεύειν πεμπόμενος, βοᾷ· «Ὁ ὢν,  
 Δέσποτα Κύριε, ἰδοὺ οὐκ ἐπίσταμαι λαλεῖν, ὅτι νεώτερός  
 ἐγὼ εἰμι<sup>β</sup>.» Εἰ γὰρ καὶ κάλλιστος ἡμῖν εὐλαβείας ὑπογραμ-  
 μὸς οἱ ἅγιοι, τὰ τοιαῦτα φθεγγόμενοι φαίβονται, ἀλλὰ γε  
 τῆς περὶ τοῦτο δειλίας ὁ τρόπος, οὐ μικρὸν, οὐδὲ ἀκίνδυνον  
 τοῖς ἀσθενέσιν ἀποτίχτει τὸν ὄκνον. Δυσωπεῖ μὲν γὰρ ἡμᾶς  
 20 Θεός, καὶ τὸν φόβον ἀποπέμπειν παρακελεύεται, πρὸς μὲν  
 Μωσέα λέγων· «Τίς ἔδωκε στόμα ἀνθρώπῳ, καὶ τίς ἐποίησε  
 δύσκωφον καὶ κωφόν, βλέποντα καὶ τυφλόν; Οὐκ ἐγὼ  
 Κύριος ὁ Θεός; Καὶ νῦν πορεύου, καὶ ἐγὼ ἀνοίξω τὸ στόμα  
 σου<sup>γ</sup>.» Πρὸς δὲ τὸν μακάριον Ἰερεμίαν· «Μὴ λέγε, ὅτι  
 25 νεώτερός εἰμι ἐγὼ· ὅτι πρὸς πάντας οὓς ἐὰν ἔξαποστελῶ σε,  
 πορεύση, καὶ κατὰ πάντα, ὅσα ἐὰν ἐντείλωμαί σοι,  
 λαλήσεις<sup>δ</sup>.» Οὐκοῦν ἐπὶ τὸ κηρύττειν καμὲ τὸν ταπεινὸν τοῦ  
 τῆς ἱερωσύνης καλοῦντος σχήματος, δεδιὼς τὸ γεγραμμέ-  
 νον· «Λάλει καὶ μὴ σιώπα<sup>ε</sup>», ἀναγκαίως ἐπὶ τὸ τὰ τοιαῦτα  
 30 γράφειν | ἔρχομαι. Κρίσει γὰρ Θεοῦ καλῶς τὸν καθ' ἡμᾶς  
 ἀπαλλάξαντος βίον καὶ πρὸς τὰς οὐρανίους ἀναπτάντος  
 μονάς, τοῦ τῆς αἰοδήμου καὶ πανευφήμου μνήμης πατρὸς  
 ἡμῶν Θεοφίλου τοῦ γενομένου ἐπισκόπου (καθ' ὃν οἶδεν ὁ  
 πάντων ταμίας λόγον αἰδοῦμαι γράφω) εἰς ἐμὲ τὸν

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

9 Μωσῆς edd. || 16 εἰμι ἐγὼ I || 18 τῆς : τοῖς IN || 20 ὁ θεός I || 26  
 ἐὰν : ἄν b

a. Ex. 4, 10. b. Jér. 1, 6. c. Ex. 4, 11. d. Jér. 1, 7. e. Éz.  
 24, 27.

songe au bienheureux Jonas, à la mer en furie contre lui, et  
 à ce monstre terrible lancé sur lui. Je découvre également  
 que tous les saints ont redouté la grandeur du ministère  
 divin. Le grand-prêtre Moïse à qui Dieu avait donné  
 l'ordre de faire sortir son peuple, ayant mesuré la capacité  
 de la nature humaine et voyant que le service de la  
 prédication la dépassait, déclara : « J'ai la voix faible, et je  
 parle lentement<sup>a</sup>. » Le bienheureux Jérémie joint sa voix à  
 la leur, quand, envoyé pour prophétiser, il s'écrie : « Toi  
 qui es, Seigneur Maître, vois, je ne sais pas parler : je suis  
 trop jeune<sup>b</sup>. »

Même si les saints, en parlant ainsi, nous montrent un  
 très beau modèle de modestie, il y a pourtant, en ces  
 occasions-là, une forme de lâcheté qui provoque chez les  
 faibles une hésitation qui n'est pas petite ni sans danger.  
 Or, Dieu nous remplit de confusion et nous engage à  
 rejeter la crainte lorsqu'il dit à Moïse : « Qui a donné une  
 bouche à l'homme ? Qui l'a rendu sourd ou muet, voyant  
 ou aveugle ? N'est-ce pas moi le Seigneur Dieu ? Et  
 maintenant, va, et moi j'ouvrirai ta bouche<sup>c</sup> », et au  
 bienheureux Jérémie : « Ne dis pas : je suis trop jeune ;  
 parce que tu iras vers tous ceux à qui je t'enverrai, et  
 chaque fois, tu diras ce que je t'aurai commandé<sup>d</sup>. » Donc,  
 comme la fonction du sacerdoce m'appelle moi aussi, dans  
 ma bassesse, à être un héraut (de la foi), craignant le mot  
 de l'Écriture « Parle, et ne fais pas silence<sup>e</sup> », le devoir me  
 conduit à écrire cette lettre.

Quand, en effet, par la décision de Dieu, notre Père  
 Théophile d'illustre et bienheureuse mémoire, qui fut  
 évêque (apprécier sa charge revient à l'intendant universel,  
 la pudeur me retient de le faire par écrit<sup>1</sup>), a quitté

1. Sur ce passage, cf. *Introd.*, p. 46-47. — On peut remarquer le respect, la prudence ou la réserve de Cyrille envers son oncle Théophile, inscrit sur les *diptyques* (« de bienheureuse mémoire ») au rang d'évêque (γενομένου ἐπισκόπου) : c'est à Dieu qu'il revient de porter un jugement.

35 ἐλάχιστον ἢ τῆς ἐπισκοπῆς κατήντησε διαδοχῇ. Ἀκούων δὲ τοῦ Παύλου γράφοντος· «Οὐαὶ γὰρ μοὶ ἔστιν, ἐὰν μὴ εὐαγγελίζωμαι<sup>a</sup>», φόβῳ λοιπὸν καὶ παρὰ δύναμιν ἐπὶ τὸ κηρύττειν ἐλήλυθα.

Τοιγάρτοι τῆς ἀγίας ἡμῶν προλαμπούσης πανηγύρεως  
 40 καὶ πρὸς καθαρὰν καὶ νόμιμον ἡμᾶς καλούσης ἀγγελίαν, τοῖς μὲν ἔτι τῇ κακίᾳ προστετηκόσιν ἀναγκαῖον εἰπεῖν· «Καθαρίσατε χειῖρας, ἁμαρτωλοὶ, καὶ ἀγνίσατε καρδίας, διψυχοὶ<sup>b</sup>», τοῖς δὲ τὸ βέβηλον τῆς ἁμαρτίας αἴσχος ἀποφυγοῦσι καὶ  
 D σε|μνὴν ἐπασκοῦσι πολιτείας ἀγωγὴν εὐαγγελιζέσθω ὁ  
 45 προφήτης, λέγων· «Φωτίζου, φωτίζου Ἱερουσαλήμ· ἦκει γὰρ σου τὸ φῶς, καὶ ἡ δόξα Κυρίου ἐπὶ σε ἀνατέταλκεν<sup>c</sup>.» Ἐπειδὴ γὰρ οἱ τὴν ὑφ' ἡλίῳ πᾶσαν οἰκοῦντες ἄνθρωποι, 'μερίδες ἀλωπέκων<sup>d</sup>' γενόμενοι, κατὰ τὸ γεγραμμένον, εἰς πολυειδῆ καὶ πολύτροπον ἐμερίζοντο κακίαν καὶ τῷ τῆς  
 50 ἀγνοίας σκότῳ νικώμενοι, καθάπερ εἰς βόθρον εἰς βαθεῖαν ἐπιπτον ἁμαρτίαν, ἀναγκαίως τὸν ἐξ οὐρανοῦ καλῶν ὡς ἡμᾶς Θεὸν Λόγον ὁ Ψαλμῶδὸς ἔλεγεν· «Ὁ ποιμαίνων τὸν Ἰ  
 408 A Ἰσραὴλ πρόσχευ· ὁ ὀδηγῶν ὡσεὶ πρόβατον τὸν Ἰωσήφ, ὁ καθήμενος ἐπὶ τῶν Χερουβὶμ, ἐμφάνηθι ἐναντίον Ἐφραὶμ  
 55 καὶ Βενιαμὶν καὶ Μανασσῆ· ἐξέγειρον τὴν δυναστείαν σου, καὶ ἔλθε εἰς τὸ σῶσαι ἡμᾶς<sup>e</sup>.» Ὅτε κειμένοις ἡμῖν καὶ πεπτωκόσιν εὐκαίρως αὐτὸν ἐπιφοιτήσιν αἰσθανόμενος πάλιν ἔδῳ· «Ἰνα τί, Κύριε, ἀφέστηκας μακρόθεν, ὑπερορᾷς ἐν εὐκαιρίαις, ἐν θλίψεσιν<sup>f</sup>;» Οὕτω γὰρ τὴν ἡμετέραν  
 60 ὁμοίωσιν ὁ Σωτὴρ ἀναλαβὼν μακρὰν ἡμῶν, κατὰ τὸν τῆς

dignement notre vie et s'est envolé pour les demeures célestes, la succession de l'épiscopat m'est échue, à moi le plus petit (d'entre les hommes). Mais, écoutant Paul quand il écrit : «Malheur à moi si je n'évangélise pas<sup>a</sup>!», poussé alors par la crainte et dépassant mes propres capacités, j'en suis venu à être un héraut (de la foi).

C'est pourquoi, au moment où notre sainte fête brille déjà et nous appelle à la sainteté pure qu'elle requiert, il est nécessaire de dire à ceux qui se consomment encore dans le vice : «Purifiez vos mains, pécheurs, sanctifiez vos cœurs, vous qui avez l'âme partagée<sup>b</sup>», et à ceux qui ont fui la souillure infâme du péché, et qui s'exercent à mener une vie sainte, que le prophète apporte la bonne nouvelle, en disant : «Sois illuminée, sois illuminée, Jérusalem ; car ta lumière est venue, et la gloire du Seigneur s'est levée sur toi<sup>c</sup>.»

Lorsque les hommes, habitant toute la terre qui est sous le soleil, devenus la 'part des chacals<sup>d</sup>', comme dit l'Écriture, se répartissaient entre les mille apparences et formes du vice, et, victimes des ténèbres de l'ignorance, tombaient comme en un trou dans les profondeurs du péché, le psalmiste, appelant du ciel vers nous le Dieu Verbe, se voyait obligé de dire : «Toi qui fais paître Israël, prête attention ; toi qui guides Joseph comme un troupeau, toi qui sièges sur les Chérubim, révèle-toi devant Éphraïm, Benjamin et Manassé. Réveille ta puissance, et viens pour nous sauver<sup>e</sup>?» Comme il se rendait compte que (le Verbe) allait heureusement venir auprès de nous qui étions tombés et gissions à terre, à nouveau il s'écriait : «Pourquoi, Seigneur, es-tu retiré au loin? (Pourquoi) ce dédain dans le bonheur, dans le malheur<sup>f</sup>?» Car le Sauveur qui n'avait pas encore assumé notre ressemblance, se trouvait

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

44 ἀγωγὴν : ἀγάπην I || 46 ἀνατέταλκεν : ἀνέτειλεν I || 51-52 τὸν ... λόγον codd. : Ἰσως, ὡς ἐξ οὐρανοῦ καλῶν ἡμᾶς θεὸς (ὁ θεὸς H<sup>ms</sup>) λόγος A<sup>ms</sup> b<sup>ms</sup> || 56 ὅτε conl. : ὅτε codd. ὅταν edd.

a. I Cor. 9, 16. b. Jac. 4, 8. c. Is. 60, 1. d. Ps. 62, 11. e. Ps. 79, 2-3. f. Ps. 9, 22 (LXX) = Ps. 10, 1.

ἐνανθρωπήσεως λόγον, ἀφειστήκει, ἐπειδὴ καὶ πολλὰ τῆς  
 ἀνθρώπων φύσεως καὶ τῆς τοῦ Θεοῦ Λόγου τὰ μεταξὺ  
 διαστήματα. Ἡμῶν μὲν γὰρ πέρι, τῶν ἁγίων τίς φησιν·  
 «Ἐγὼ δὲ εἰμι γῆ καὶ σποδός<sup>a</sup>.» Περὶ δὲ τῆς τοῦ  
 65 Μονογενοῦς ὑπάρξεως ὁ προφήτης Ἡσαίας λέγει· «Τὴν  
 γενεάν αὐτοῦ | τίς διηγῆσεται<sup>b</sup>;» Εὐκαίρως τοιγαροῦν ἡμῖν  
 καὶ πολλὴν ὑπομένουσι θλίψιν ἐπέλαμψεν ὁ Σωτὴρ γενόμε-  
 νος ἐκ γυναικός, τὸ κατὰ σάρκα, ἵνα τὸν ἐκ γυναικός  
 ἀνθρωπον<sup>c</sup> διασώσῃ καὶ, τῶν τοῦ θανάτου τοῦτον ἀπολύσας  
 70 δεσμῶν, διδάξῃ χαίροντα λέγειν· «Ποῦ σου τὸ νίκος,  
 θάνατε; Ποῦ τὸ κέντρον σου, ἕδη<sup>d</sup>;» Οὐ γὰρ μόνον τὸ τῆς  
 ἀναστάσεως ἡμῖν δῶρον χαρίζεται, ἀλλὰ καὶ τὸ κέντρον τοῦ  
 ἕδου, τουτέστι τὴν πλήττουσαν ἀμαρτίαν, ἀμβλύνας, φησὶν·  
 «Ἰδοῦ, δέδωκα ὑμῖν πατεῖν ἐπάνω ὄψεων καὶ σκορπίων καὶ  
 75 ἐπὶ πᾶσαν τὴν δύναμιν τοῦ ἐχθροῦ, καὶ οὐδὲν ὑμᾶς οὐ μὴ  
 ἀδικήσει<sup>e</sup>· τοῦτο πρὸς τοῖς ἄλλοις τῆς τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν  
 ἐπιδημίας κατόρθωμα. Τοιγαροῦν πᾶσα μὲν ἐν γῆ σεμνότης  
 πολιτεύεται· ὁ δὲ τῆς ἀληθείας ἐλήλαται σκότος. Καὶ τοῦτο  
 τῆ τοῦ Θεοῦ | πνεύματος δυνάμει προαναβλέπων ἔλεγεν ὁ  
 80 Ὑψάλμωδός· «Ἀνατελεῖ ἐν ταῖς ἡμέραις αὐτοῦ δικαιοσύνη  
 καὶ πλήθος εἰρήνης, ἕως οὗ ἀνταναιρεθῆ ἡ σελήνη<sup>f</sup>.» Εἰ γὰρ  
 «ἐχθροὶ ὄντες, καθὰ Παῦλός φησι, κατηλλάγημεν τῷ Θεῷ  
 διὰ τοῦ θανάτου τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ<sup>g</sup>», πλήθος ἡμῖν ἀνατελεῖ  
 εἰρήνης. Οὐ γεγενημένου, καὶ τὴν σελήνην πάντως ἀναιρεῖς-

Mss.: A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

63 πέρι C<sup>ms</sup>: περί A περί alii εἰς A<sup>ms</sup> b<sup>ms</sup> Sal.<sup>ms</sup> Aub.<sup>ms</sup> || τις C<sup>ms</sup>:  
 om. rell. || 74 ὑμῖν + ἐξουσίαν M || 78 ὁ A b CDEFGN: τὸ JKLM ||  
 ἀληθείας codd. Sal. Aub.: ἀμαθίας conl. Mi.

a. Gen. 18, 28. b. Is. 53, 8 (LXX). c. Cf. Gal. 4, 4. d. Os.  
 13, 14 (LXX); cf. I. Cor. 15, 55. 56. e. Le 10, 19; Ps. 91, 13. f.  
 Ps. 71, 7. g. Rom. 5, 10.

éloigné de nous, au regard de l'Incarnation<sup>1</sup>. Et la distance  
 est grande qui sépare la nature humaine de celle du Dieu  
 Verbe. En ce qui nous concerne, un saint dit : « Pour moi,  
 je suis terre et cendre<sup>a</sup> », et sur l'existence du Monogène, le  
 prophète Isaïe déclare : « Qui expliquera sa génération<sup>b</sup>? »  
 Or, heureusement, sur nous qui endurons une grande  
 affliction, a brillé le Sauveur, né d'une femme, cela selon la  
 chair, afin de sauver l'homme né d'une femme<sup>c</sup>, et, après  
 l'avoir libéré des liens de la mort, afin de lui apprendre à  
 dire, plein de joie : « Mort où est ta victoire? Où est ton  
 aiguillon, Hadès<sup>d</sup>? » En effet, non seulement il nous fait  
 don de la résurrection, mais encore, ayant émoussé  
 l'aiguillon de l'Hadès, c'est-à-dire les coups mortels du  
 péché, il affirme : « Voici que je vous ai accordé de fouler  
 aux pieds serpents et scorpions, et toute la puissance de  
 l'ennemi et il ne vous fera aucun tort<sup>e</sup>. » Voici, en plus des  
 autres bienfaits, ce que réalise l'avènement de notre  
 Sauveur.

Ainsi la sainteté prévaut absolument sur terre, et les  
 ténèbres (qui obscurcissent) la vérité<sup>2</sup> se sont dissipées.  
 Cela, par la puissance de l'Esprit divin, le psalmiste le  
 prévoyait, quand il disait : « En ses jours se lèvera la  
 justice et la paix en plénitude jusqu'à ce que la lune ait  
 disparu<sup>f</sup>. » En effet, si, « alors que nous étions ennemis,  
 comme le dit Paul, nous avons été réconciliés avec Dieu  
 par la mort de son Fils<sup>g</sup> », la paix en plénitude se lèvera sur  
 nous. Quand cela sera arrivé, la lune doit disparaître

1. Le mot ἐνανθρώπησις est employé à trois reprises dans cette  
 I<sup>re</sup> LF (2, 61; 6, 140.174). On serait tenté de le traduire, comme  
 certains l'ont fait, par *inhumanation*, pour le distinguer du mot  
 ἐνσάρκωσις. Cette traduction paraît cependant trop dure à l'oreille;  
 nous lui avons préféré le mot *incarnation*. Il va de soi que, chaque fois  
 que cela sera possible, nous traduirons le verbe correspondant  
 (ἐνανθρωπέω) par *se faire homme* (par ex. : IV<sup>e</sup> LF, 6, 107; V<sup>e</sup> LF, 2,  
 66).

2. Les meilleurs mss, les éditions de Salmatia et Aubert ont la  
 leçon ἀληθείας, plus difficile que la leçon ἀμαθίας (les ténèbres de  
 l'ignorance) conjecturée par Migne.

85 θαι ἀναγκαῖον· τουτέστι τὸν τῆς νυκτὸς καὶ τοῦ σκότους  
 ἄρχοντα διάβολον, σελήνην ἐνθάδε τροπικῶς ὀνομαζόμενον.  
 Οὐκοῦν τοσοῦτων ἡμῖν καὶ τηλικούτων ὑπερλάμπουσιν  
 αὐγαί, καὶ τῆς θείας ἡμῶν ἑορτῆς ἀνίσχει τὸ φῶς· πάλιν  
 ἡμᾶς ἢ λαμπρὰ πρὸς ἑαυτὴν ἔλκει πανήγυρις, τὸ μὲν, ὅτι  
 90 προσήκει τῶν αἰσχίστων ἀναχωρεῖν, γεγωνότερον συμβου-  
 λέουσα καὶ λέγουσα· | «Λούσασθε, καθαροὶ γένεσθε,  
 ἀφέλετε τὰς πονηρίας ἀπὸ τῶν ψυχῶν ὑμῶν<sup>a</sup>.» Εἰ γὰρ σοφός  
 ἐστὶν ὁ Παροιμισιαστὴς λέγων· «Τοῖς πᾶσιν ὁ χρόνος, καὶ  
 καιρὸς παντὶ πράγματι<sup>b</sup>», πῶς οὐκ εὐλόγως πάσης μὲν εἶναι  
 95 πονηρίας ἐχθρὸν τουτονὶ τὸν καιρὸν ὁμολογήσαιμεν, ἐπ'  
 ἐκεῖνα δὲ μόνον καλεῖν ὅσα καὶ τὸν θεῖον νόμον οἶδε τιμᾶν,  
 καὶ τοῖς κεχρημένοις, ὅτι καλὴν τῆς εὐνοίας κομοῦνται τὴν  
 ψῆφον, δίδωσι θαρρεῖν; Οἱ μὲν οὖν κατὰ τὸν παρόντα βίον  
 409 A ἀγνοιοθετεῖν προελόμενοι, καὶ πολλῇ χρημάτων ζημίᾳ τὴν  
 100 ἐπὶ τούτῳ προσηγορίαν ἀνούμενοι ἰδρώτα προθέντες τοῖς  
 νέοις ἀμιλλητήριον, πλουσίοις μὲν ἄθλοισ τὸν νευικηκότα  
 γεραίρουσι, μικρὰ δὲ ὁμῶς τῶν δοθέντων ἢ χάρις καὶ μέχρι  
 τῶν τῆδε φέρουσα τὴν ἀπόλαυσιν. Ὁ δὲ τῶν δικαίων  
 ἀγωνοθέτης Θεός, «ἃ ὀφθαλμὸς οὐκ εἶδε, καὶ οὖς οὐκ  
 105 ἤκουσε, καὶ ἐπὶ καρδίαν ἀνθρώπου οὐκ ἀνέβη<sup>c</sup>», τοῖς  
 εὐσεβέσι χαρίζεται. Ὡν γὰρ ὑπὲρ τὴν φύσιν ἢ γνώμη διὰ

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

86 ἐνθάδε ABDEFGI<sup>m</sup> c : ἐνταῦθα III || 88 φῶς + καὶ Aub. Mi. ||  
 91 λούσασθε + καὶ c I || 95-96 ἐπ' ἐκεῖνα CIN : ἐπέκεινα rell. || 97  
 καλὴν : καλεῖν b M || κομοῦνται : μιμοῦνται I || 101 ἄλλοις ἄθλοισ I ||  
 νικήσαντα I

a. Is. 1, 16. b. Eccl. 3, 1. c. I Cor. 2, 9; cf. Is. 64, 3.

1. Cette interprétation reconnaissant dans la lune une figure du 'diable, prince de la nuit et des ténèbres' semble propre à Cyrille, et commandée par sa lecture du Ps. 71 (v. 7). Le texte dit «jusqu'à ce que la lune ait disparu», c'est-à-dire 'jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de lunaisons', jusqu'à la fin des temps. L'alexandrin, lui, reconnaît dans la lune un élément opposé au soleil de justice. — Nous n'avons pas

complètement : c'est-à-dire le diable, prince de la nuit et des ténèbres, appelé ici de manière figurée 'lune'. Voici donc que, au-dessus de nous, brille l'éclat de rayons si nombreux et si beaux, que jaillit la lumière de notre divine fête : à nouveau, la brillante célébration nous attire à elle. Il faut (d'abord) s'arracher aux turpitudes, nous conseille-t-elle d'une voix plus forte (que d'habitude) : «Lavez-vous, dit-elle, soyez purs, enlevez les vices de vos âmes<sup>a</sup>.» Car, si l'auteur des *Proverbes* est sage quand il déclare : «Il y a un temps pour tout, et un moment opportun pour toute chose<sup>b</sup>», comment ne pas reconnaître raisonnablement que ce moment est incompatible avec tout vice et invite au seul comportement qui fait honneur d'ordinaire à la loi divine, et qui donne à ceux qui vivent ainsi l'assurance qu'ils obtiendront un jugement favorable de la bienveillance (divine)? Or, si ceux qui, dans le monde actuel, prennent la charge d'*agónothètes* et qui, en dépensant beaucoup d'argent, achètent ce titre, après avoir proposé à la jeunesse la sueur des concours, récompensent le vainqueur par divers prix de valeur, la gratification représentée par ces dons est mince cependant, puisque leur jouissance se limite à ce bas monde.

Mais Dieu, l'*agónothète* des justes<sup>a</sup>, fait don aux hommes religieux de «ce que l'œil n'a pas vu, de ce que l'oreille n'a pas entendu, de ce qui n'est pas monté au cœur de l'homme<sup>c</sup>». Ceux dont les actes font découvrir une disposition qui dépasse la nature se verront récompenser à

trouvé d'autres interprétations ressemblant à celle-ci. Peut-être Cyrille a-t-il été influencé par un passage des *Stromates* (I, 15 : SC 30, p. 101) de CLÉMENT D'ALEXANDRIE («Quant à l'âme proprement dite (de la Sibylle), c'est, pense-t-il (Sarapion), le visage que l'on voit dans la lune»), et une référence d'EUSÈBE DE CÉSARÉE, dans la *Préparation évangélique* (4, 5 : SC 262, p. 112 : «ils disent que les régions circumlunaires et l'air ont été assignés aux démons»).

2. Sur Dieu 'l'agónothète des justes', l'arbitre des combats, cf. CLÉMENT D'AL., *Stromates* VII, 3 (PG 9, 424 C), ISIDORE DE PÉLUSE, *lettre* 1007 (III, 207 : PG 78, 889 C).



τῶν ἔργων εὐρίσκεται, τούτων ὁ τρόπος τῆς δωρεᾶς τὴν ἀνθρώπου διάνοιαν ὑπερβαλεῖται δικαίως. Ξένην γὰρ ἐπιδει-  
 110 διὰ δυσχέρειαν, ἐφάμιλλον μὲν τοῖς πεπραγμένοις εὐρήσουσι  
 B τὴν τιμὴν, ἀμετρον δὲ τοῦ δεσπότου τὴν φιλανθρωπίαν  
 σπασάμενοι τοῖς ὑπὲρ | τὴν φύσιν ἀγαθοῖς ἐντροφήσουσι.  
 Φέρε τοιγαροῦν καὶ ἡμεῖς τοῖς εὐσεβείας ἐραστὰς ἐπὶ τὸν  
 ἐτήσιον ἀγῶνα τῶν πόνων καλέσωμεν, καὶ τοῦ προφήτου  
 115 λέγοντος· «Σαλπίζατε σάλπιγγι ἐν Σιών, ἀγιάσατε νησ-  
 τείαν, κηρύξατε θεραπείαν<sup>a</sup>», μέγα τι κεκραγότες καὶ  
 διαπύσιον, τὴν ἱεράν τῆς ἐκκλησίας κινήσωμεν σάλπιγγα,  
 εὐσήμῳ δὲ καὶ περιφανεστάτῳ κηρύγματι τῆς ἀγίας ἡμῶν  
 120 Θεοῦ λέγοντος πρὸς τὸν ἱεροφάντην Μωσέα· «Ποίησον  
 σεαυτῷ δύο σάλπιγγας, ἀργυρᾶς ποιήσεις αὐτάς, καὶ  
 ἔσονταί σοι ἀνακαλεῖν καὶ ὑπεξελεῖν τὴν συναγωγὴν<sup>b</sup>»,  
 πρὸς τὴν τῶν εἰρημένων δύναμιν καλῶς ἀρμοσώμεθα. Δύο  
 γὰρ εἶναι κελεύει τὰς σάλπιγγας, ὅτι διπλοῦς τίς | ἐστὶ τῆς  
 125 ἐκκλησίας ὁ λόγος· εἷς μὲν ἐπὶ τὴν ὀρθὴν τῶν θείων  
 δογμάτων κατάληψιν τοὺς ἀγνοοῦντας καλῶν· ἕτερος δὲ τὸ  
 μὴ δεῖν τοῖς ἀτόποις τῶν ἔργων ἐμφύρεσθαι συμβουλευῶν.  
 Ἀργυρᾶς δὲ τὰς σάλπιγγας εἶναι προστάττει, λαμπρὸς γὰρ  
 καὶ ἀκηλίδωτος ἐπ' ἀμφοτέρων ὁ λόγος, καὶ τῆς ἐν τοῖς  
 130 δόγμασι πλάνης ἀποφοιτῶν καὶ τῶν πρακτέων τὴν αἴρεσιν  
 εἰσηγούμενος. Τρεχέτω τοίνυν ἐντεῦθεν ἡμῶν ὥσπερ ἀπὸ

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

108 ὑπερβαλεῖται C<sup>ms</sup> rel. : -καλεῖται CJKN || 121 σεαυτῷ codd. et  
 C<sup>ms</sup> N<sup>pc</sup> : σεαυτῶν D σεαυτὸν CJKLMN<sup>pc</sup> || 122 ὑπεξελεῖν leg. puto :  
 ὑπεξελεῖν codd. ἐξάγειν LXX || 123 ἀρμοσώμεθα codd. Sal. :  
 -σόμεθα Aub. Mi. || 124 τίς : τί I

a. Joël 2, 15. b. Nomb. 10, 1.

1. Dans ces mots (*une disposition qui dépasse la nature, ... la vie insolite, ignorée ... difficulté*), il y a une allusion évidente aux moines du désert. On peut voir là un hommage de Cyrille aux ascètes auprès

juste titre d'une façon qui échappera à l'intelligence de l'homme. Car, après avoir mené aux yeux du monde une vie insolite, ignorée de la plupart en raison de sa difficulté, ils découvriront une récompense proportionnée à leurs actes, et s'ils se sont imprégnés sans restriction de l'Amour du Maître, ils jouiront des biens surnaturels<sup>1</sup>.

Eh bien donc, nous aussi, appelons ceux qui sont épris de piété aux efforts du combat annuel, et selon les mots du prophète : «Sonnez de la trompette dans Sion, glorifiez la sainteté du jeûne, annoncez une célébration<sup>a2</sup>», poussons un cri perçant, faisons sonner la trompette sacrée de l'Église, et par une proclamation claire et tout à fait éclatante, annonçons la venue de notre sainte fête. Et comme Dieu, en sa grande sagesse dit au grand-prêtre Moïse : «Fais-toi deux trompettes ; tu les feras en argent ; et elles te serviront à appeler et à renvoyer l'assemblée<sup>b</sup>», conformons-nous bien au sens de ces paroles. Il ordonne qu'il y ait deux trompettes, car l'Église a pour ainsi dire deux discours : l'un appelle ceux qui sont encore dans l'ignorance à l'exacte compréhension des enseignements théologiques ; le second recommande de ne pas se laisser aller à des actes déplacés. Il demande en outre que les trompettes soient en argent : en effet, dans l'un et l'autre cas, ce doit être un discours clair et pur qui écarte des croyances erronées, et qui inspire le choix de son devoir.

desquels il a très probablement vécu pendant quelques années (cf. introd., p. 14 s.). Cet hommage n'est pas inutile non plus : l'évêque d'Alexandrie a besoin des moines pour asseoir son autorité spirituelle (et économique : contributions des monastères aux œuvres charitables). N'oublions pas que les *Lettres Festales* sont adressées non seulement aux évêques, mais aussi aux monastères (cf. introd., p. 109). — L'exercice constant de l'ascèse chez les moines encourage les chrétiens à entreprendre les efforts annuels du carême.

2. La citation de Joël 2, 15 (et 1, 14) se trouvait aussi dans la I<sup>re</sup> LF (329) d'ATHANASE (CSCO 151, p. 2-3) ; BASILE (*De jejuniis* I : PG 31, 164) cite le Ps. 80, 4 : «sonnez de la trompette à la néoménie».

βαλβίδος ὁ λόγος, καθάπερ ἐπ' αὐτὴν καλεῖται τὴν σκηλὴν τὸν τοῦ νόμου μακρὰν· ἐλκέτω πρὸς τὴν τοῦ νομοθέτου βούλησιν τὸν διὰ τῆς ἀμαρτίας ἔτι κεχωρισμένον· ἀγιαζέτω νηστείαν, 135 κηρυττέτω θεραπείαν, καθάπερ ὁ προφήτης φησί. Πῶς δ' ἂν ἐτέρως γενώμεθα τῶν τοιούτων ἐργάται; Πῶς δὲ τὴν θείαν ἀποπληρώσασαιμεν ἐντολὴν ἢ πάντως | τὸ μὲν εἶναι κακοὶ διαφεύγοντες καὶ τοῖς αἰσχίστοις προσομιλεῖν φυλαττόμενοι, ὅσα δὲ τοὺς νηστεύοντας ἀγιάζειν ἐπίσταται, ταῦτα περὶ 140 πολλοῦ ποιῆσθαι σπουδάζοντες; Οὕτω γὰρ οἱ καλῶς ἐορτάζειν θέλοντες τὸν ἀγαθὸν ἡμῶν θεραπεύουσι Θεόν.

γ'. Ἦκέτω τοιγαροῦν εἰς μέσον ἡμῶν ὁ Χριστοῦ μαθητῆς, διδασκέτω τῆς νηστείας τὸν τρόπον, αὐτοῦ λέγοντος ἀκουσώμεθα· «Νηστεία καθαρὰ καὶ ἀμίαντος παρὰ 4 Θεῷ καὶ πατρὶ αὕτη ἐστίν· ἐπισκέπτεσθαι ὄρφανούς καὶ χήρας ἐν τῇ θλίψει αὐτῶν, ἄσπιλον ἑαυτὸν τηρεῖν ἀπὸ τοῦ κόσμου<sup>a</sup>.» Ὅπως δέ, καὶ τίνα τρόπον τῶν εἰρημένων περιεσώμεθα, ῥάδιον ἐξευρεῖν. Ἀρκέσειν μὲν γὰρ ἔγωγε τοῖς εὖ φρονούσι καὶ αὐτὸν οἶμαι τὸν τῆς φύσεως νόμον διδάσκοντα, μισεῖν μὲν ὅσα ταῖς θείαις ὑπεναντίας ἔχειν 10 δοκεῖ, τὴν δὲ τοῦ νομοθέτου βούλησιν κρατεῖν ἐν ἡμῖν ἀναπέθοντα. Εἰ δὲ τω δοκεῖ καὶ σαφεστέρων ἡμᾶς ἐπὶ τοῦτο δεῖσθαι πραγμάτων, ἀκουέτω Παύλου λέγοντος· «Νεκρώσατε τὰ μέλη τὰ ἐπὶ τῆς γῆς· πορνείαν, ἀκαθαρσίαν, πάθος, ἐπιθυμίαν κακῆν<sup>b</sup>.» Οὐ γὰρ δῆπου φιλαῖς ἀσιτίαις καὶ

Mss : A DEFG BHH (= b) CJKLMN (= c)

137 κακοὶ : κακὸν IJN edd. || γ', 3 ἀκουσώμεθα b D || 11 ἐπὶ τοῦτο codd. : add. I<sup>re</sup> ex C om. BH

a. Jac. 1, 27. b. Col. 3, 5.

1. Cyrille n'est certes pas le premier à faire l'éloge du jeûne. Il connaît les passages de la Bible qui le vantent. Il a lu aussi, manifestement, la I<sup>re</sup> LF d'ATHANASE qui traite de ce sujet, les deux homélies sur le jeûne de BASILE DE CÉSARÉE (on notera plus loin les signes de ces réminiscences), et peut-être l'Homélie d'ASTÉRIOS d'AMASÉE (*Homilia XIV in principium jejuniorum* : PG 40, 369-389).

Que notre discours prenne donc sa course à partir de là comme s'il s'agissait d'une ligne de départ, qu'il appelle comme à la tente elle-même celui qui est loin de la Loi, qu'il attire à la volonté du législateur celui que son péché tient encore à l'écart, qu'il 'glorifie le saint jeûne', qu'il 'annonce une célébration', comme le dit le prophète.

Quelle autre façon de réaliser cela, d'accomplir le commandement divin que d'éviter, bien sûr, d'être mauvais, de se garder du commerce avec les turpitudes, et de chercher à estimer tout ce qui peut glorifier la sainteté de ceux qui jeûnent? Voilà comment ceux qui veulent célébrer comme il faut la fête serviront notre Dieu de bonté.

### LE JEÛNE<sup>1</sup>

3. Qu'il vienne donc au milieu de nous le disciple du Christ, qu'il nous apprenne en quoi consiste le jeûne! Écoutons-le : «Un jeûne pur et sans tache devant Dieu le Père, dit-il, le voici : porter secours aux orphelins et aux veuves dans leur détresse ; se garder sans tache à l'écart du monde<sup>a</sup>.»

Comment, de quelle manière parviendrons-nous à ce qui vient d'être dit, il est facile de le découvrir. A mon avis, pour les gens sensés, la loi naturelle à elle seule suffira, elle dont l'enseignement est de haïr tout ce qui semble opposé aux divins commandements, et qui exhorte à laisser triompher en nous la volonté du législateur. Et si quelqu'un croit que nous avons besoin pour cela d'instructions plus claires, qu'il écoute Paul : «Mortifiez vos membres terrestres : fornication, impureté, passion, mauvais désir<sup>b</sup>.» Car, assurément, ce n'est pas la simple

La comparaison avec ces divers ouvrages fait cependant apparaître la maîtrise et l'art propres à Cyrille. Il évite de faire, comme Basile, l'histoire — un peu lassante — du jeûne à travers la Bible ; tout en soulignant les avantages corporels de cette ascèse, il ne s'y limite pas et met en relief la fin spirituelle poursuivie par le moyen du jeûne. Il en fait l'éloge, au sens rhétorique du terme, mais sans complaisance excessive dans les artifices propres au genre de l'encômiion.

15 μόνων βρωμάτων ἀποβολαῖς τὴν ἀληθεστέραν τῆς νηστείας  
 εὐρήσομεν χάριν, οὐδὲ μόνων τῶν τοιούτων ἀπεσχημένοι  
 καθαροὶ καὶ ἄγιοι πάντως ἐσόμεθα, ἀλλ' ἐκεῖνα τῆς ἑαυτῶν  
 B διανοίας ἀποπεμπόμενοι δι' αὐτὰ καὶ τὸ τῆς νηστείας |  
 20 ἐξεύρηται φάρμακον. Οὐκοῦν ὑπακούσωμεν τῷ ἁγίῳ λέγον-  
 τι· «Καθαρίσατε χεῖρας, ἁμαρτωλοὶ, καὶ ἀγνίσατε καρδίας,  
 δίψυχοι<sup>a</sup>.» Οὗτος ἀληθῶς τῆς νηστείας ὁ τρόπος· ἐν τούτοις  
 ἢ τῶν ἀρίστων ἔργων ἐπίδειξις· μὴ τρέφε τὸν νοῦν  
 ἀκολάστοις ἡδοναῖς· ἀργεῖτω παρά σοι τῆς πορνείας τὸ  
 25 κέντρον· πάθους ἐλευθέραν ἔχε τὴν γνώμην· φεῦγε τῶν  
 ἀκαθάρτων τὴν κοινωνίαν. Διὰ τούτων σαυτὸν ἐπιδείξεις  
 Θεῶ· ταῦτά σοι τῆς δικαιοσύνης προξενήσει τὸν στέφανον.  
 Καλὸν μὲν οὖν καιρῷ καὶ βρωμάτων ἀπέχεσθαι περιττῶν,  
 καὶ περιέργου τραπέζης ἀναχωρεῖν, ἵνα μὴ τοῖς ὑπὲρ τὴν  
 χρεῖαν ἐδέσμασιν ἐντρυφήσαντες κοιμωμένην ἐφ' ἑαυτοῖς  
 30 τὴν ἁμαρτίαν ἐγείρωμεν. Παινομένη γὰρ καὶ σπαταλῶσα  
 διὰ τούτων ἢ σὰρξ χαλεπὴ τίς ἐστι, καὶ ταῖς τοῦ πνεύματος  
 ἐπιθυμίαις | δυσανταγώνιστος. Ἀσθενοῦσα δέ, καὶ τῷ  
 περιττῷ μὴ βοηθουμένη, ἐξ ἀνάγκης ἐκείνῳ δίδωσι τὸ νικᾶν.  
 Τοῦτο καὶ ὁ μακάριος Παῦλος διδάσκων ἡμᾶς οὕτως φησί·  
 35 «Κἂν γὰρ ὁ ἕξω ἡμῶν ἄνθρωπος διαφθείρηται, ἀλλ' ὁ ἕσω  
 ἀνακαινοῦται ἡμέραν καθ' ἡμέραν<sup>b</sup>.» Οἷς γὰρ καὶ γνώμης  
 ἐναντιότης καὶ τρόπος ἀσύμβατος τὴν φιλίαν ἀναιρεῖ,  
 τούτοις τὸ δύνασθαι τοῦ ἐτέρου κρατεῖν τὸ πλέον ἔχειν  
 40 ἄν, οἶμαι, συμφήσειαν. Τοσοῦτον γὰρ ἡμῖν ἐκ τούτου  
 προσέσται τὸ κέρδος, ὅσον εἰκὸς ἐξ ἐκείνου προσέσεσθαι τὸ  
 βλάβος, εἰ λάβοι τὸ τῶν ἀμεινόνων ὑπερτερεῖν.

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

16 τῶν τοιούτων : τούτων I || 27 καλὸν A<sup>pc</sup> (-ὸν supra scr. alia manus) b CDEF : καλῶ A<sup>pc</sup> καλῶς G || 31 χαλεπὴ τις codd. (in C -η oblit. uidetur) Sal. : χαλέπτεις N χαλεπτύς τις N<sup>ms</sup> (Vulcanius?) χαλεπὴ τε Aub. Mi. || 36 γὰρ om. I || καὶ om. edd. || 41 προσέσεσθαι A<sup>ms</sup> b Sal. : προσέσται A c DEFG Sal.<sup>ms</sup> Aub. Mi.

absence de nourriture, ni le seul rejet des aliments qui nous feront découvrir la valeur plus authentique du jeûne, et ce ne sont pas seulement de telles abstinences qui nous rendront forcément purs et saints, mais c'est d'écarter de notre propre esprit ce pour quoi on a trouvé le remède du jeûne. Obéissons donc au saint qui dit : «Nettoyez vos mains, pécheurs, purifiez vos cœurs, vous qui avez l'âme double<sup>a</sup>.» Voilà vraiment en quoi consiste le jeûne : il signale les meilleurs actes dans des commandements : Ne nourris pas ton esprit de plaisirs licencieux ; que l'aiguillon de la débauche reste en toi inactif ; garde ton esprit libre de passion ; fuis le commerce des impudiques. Par là tu te signaleras à Dieu. C'est cela qui te procurera la couronne de justice.

C'est donc une bonne chose, au moment où il le faut, de s'abstenir des aliments superflus, et de s'écarter d'une table trop abondante, de peur que, après avoir fait nos délices de nourritures excédant nos besoins, nous ne réveillions le péché qui dormait en nous. En effet, quand la chair est ainsi engraisée et entretenue dans les délices, c'est quelque chose de rebelle et qui oppose une forte résistance aux désirs de l'esprit. Tandis que, lorsqu'elle est affaiblie et privée de l'apport du superflu, il lui faut bien accorder à l'esprit la victoire. Tel est l'enseignement du bienheureux Paul, quand il dit : «Même si en nous l'homme extérieur va vers sa ruine, cependant l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour<sup>b</sup>.» Car, chez ceux que l'opposition de pensée et l'incompatibilité de caractère empêchent d'être amis, la capacité de l'emporter sur l'autre donne l'avantage. Or, la victoire va aux plus forts, tout le monde en convient, je pense. Pour nous, le gain qui proviendra de celui-ci sera aussi grand que, vraisemblablement, l'inconvénient qui proviendra de celui-là, s'il parvient à l'emporter sur les meilleurs.

a. Jac. 4, 8. b. II Cor. 4, 16.

D | δ'. Ἀργεῖτω τοῖνον ἐν ἡμῖν τὸ κακόν, καὶ πᾶσα μὲν  
βρωμάτων οἰχέσθω τρυφή. Ἡ δὲ σώφρων ἡμῖν εἰσῖτω  
νηστεία ἢ πάσης ἀμαρτίας ἐχθρά, ἧς τὸ κάλλος ἐξ ἀρχαίων  
5 ὑποδειγμάτων, καίπερ εἰδῶσιν ὑμῖν, ἐπιδειξάσαι δεῖν ὤθηθην,  
ἄγαπητοί. Τί γάρ, εἶπέ μοι, τὸν μακάριον Βαπτιστήν, ἄνδρα  
τοσοῦτον καὶ τηλικούτον ἀπέφηνε; Πόθεν δὲ τὴν ἀρίστην  
ἐκείνην ψῆφον ἐκέρδανε, λέγοντος περὶ αὐτοῦ τοῦ Σωτῆρος  
ἡμῶν Χριστοῦ· «Οὐκ ἐγήγερται ἐν γεννητοῖς γυναικῶν  
μείζων Ἰωάννου τοῦ Βαπτιστοῦ<sup>a</sup>»; Τί δὲ τὸν ἱεροφάντην  
10 Μωσῆα εἰς τὸν γνόφον εἰσελθεῖν καὶ παραστῆναι Θεῷ  
παρεσκεύασεν; Οὐχὶ νηστεία, πάσης ἡμῖν ἀρετῆς ἰδέαν  
413 A ἀποτίκτουσα, νηστεία, τῆς Ἰσαγγέλου πολιτείας τὸ μίμημα,  
σωφροσύνης πηγὴ, ἐγκρατείας ἀρχή, λαγνείας ἀναίρεσις;  
Διὰ ταύτης καὶ οἱ τρεῖς νεανῖαι φοβεροὶ καὶ ἀκαταμάχητοι  
15 τοῖς Βαβυλωνίοις εὐρίσκοντο, οἳ, μετέχων ἐξὸν τραπέζης  
βασιλικῆς καὶ λαμπρῶν ἐστιάσεων, ἀπὸ τῶν σπερμάτων τῆς  
γῆς τρέφεσθαι<sup>b</sup> παρεκάλουν, πολυσαρκίαν μὲν καὶ σαρκὸς  
ἐπιθυμίαν Βαβυλωνίοις ἔχειν παραχωρήσαντες, καὶ τὸ  
κρατεῖν αὐτοῖς ἐπιτρέψαντες, ἐν ᾧ τὸ νικᾶσθαι καλόν, ψιλὴν  
20 καὶ ἀπέριττον ἀγαπήσαντες τροφήν<sup>c</sup>. Ἄλλ' ὅρα μοι τὸν ἐκ  
τούτου καρπὸν· θείων ὀπτασιῶν ἠξιώθησαν, καὶ πυρὸς  
ἐφαίνοντο κρείττονες<sup>d</sup>, καὶ βασιλέως ἠλεγχον ἀπειλήν, καὶ  
λεόντων ἐκράτουν, εἰς τὴν παρὰ φύσιν αὐτοὺς ἡμερότητα  
B μεταβάλλοντες<sup>e</sup>. Τί δὲ τοὺς Νινευίτας | τῆς μεγάλης ἐκείνης  
25 διέσωσεν ἀπειλῆς; Ὁ μὲν γὰρ προφήτης ἐκήρυττεν· «Ἔτι  
τρεῖς ἡμέραι, καὶ Νινεὺ καταστραφήσεται<sup>f</sup>», οἳ δέ,  
καθάπερ τι φρουρίον ἀβράγες καταλαβόντες τὴν νηστείαν,  
τὴν θεῖαν ἐδυσώπουσαν ὀργήν, καὶ τῶν προσδοκηθέντων

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

δ', 16-17 τῆς γῆς A B<sup>m</sup> C<sup>m</sup> G : τῆς οὐ BIJ τῆς οὐ CDEFKN  
(+ γῆς N<sup>s</sup>) τῆς οὐ LM τῆς γῆς οὐ H Sal. Aub. Mi. ἄλλο. τῆς οὐ  
τρέφεσθαι. puto ἧς οὐ τρέφεσθαι uel τῆς γῆς τρέφ. I<sup>m</sup> (Sch. ? Sal. ?)

a. *Malth.* 11, 13 // *Lc* 7, 18. b. *Dan.* 1, 12 (*Theodotion*). c. Cf.  
*Dan.* 1, 8-16. d. Cf. *Dan.* 3, 16s. e. Cf. *Dan.* 6, 17-25. f. *Jonas*  
3, 4.

### Exemples

4. Donc, que, en nous, le mal cesse! Adieu à tous les délices de la table! Bienvenue au jeûne et à sa tempérance, l'ennemi de tout péché! Sa beauté, mes bien-aimés, j'ai pensé que je devais vous la montrer à partir d'exemples anciens, bien que vous les connaissiez déjà.

Qu'est-ce qui, dites-moi, a fait du bienheureux Baptiste un homme d'une si grande qualité? Qu'est-ce qui lui valait cet excellent jugement de la part du Christ notre Sauveur : «Parmi les enfants des femmes, il ne s'en est pas levé de plus grand que Jean le Baptiste<sup>a</sup>»?

Et qu'est-ce qui a préparé le grand-prêtre Moïse à entrer dans la nuée et à se tenir devant Dieu? N'est-ce pas le jeûne qui fait naître en nous l'idée de toute vertu? le jeûne, imitation de la vie angélique, source de tempérance, principe de maîtrise de soi, fin de la lascivité? C'est lui qui aux yeux des babyloniens faisait passer les trois jeunes gens pour des gens redoutables et invincibles, eux qui auraient pu partager la table royale et ses festins somptueux, mais demandaient d'être nourris des produits de la terre<sup>b</sup>; ils laissèrent aux babyloniens l'obésité et le désir de la chair, et ils leur abandonnèrent la victoire dans un domaine où il est beau d'être vaincus, ayant préféré une nourriture simple et sans superflu<sup>c</sup>. Eh bien, considère quel en fut le fruit : ils ont été jugés dignes de visions divines, ils se montraient plus forts que le feu<sup>d</sup>, et ils repoussaient la menace du roi; ils l'emportaient sur les lions, les faisant passer à une douceur contraire à leur nature<sup>e</sup>.

Et qu'est-ce qui sauva les ninivites de la grande menace? Le prophète annonçait : «Encore trois jours et Ninive sera détruite<sup>f</sup>», et eux, comme s'ils avaient compris que le jeûne était une protection assurée, vinrent à bout de la colère divine et se libérèrent des maux attendus.

κακῶν ἀπηλλάττοντο. Καὶ πολλὰ μὲν ἂν τις ἔχει λέγειν τῆς  
 30 νηστείας τὰ χρήσιμα. Τὸ δὲ πᾶσι καταφανὲς καὶ γνώριμον,  
 ὅτι χρηστὸν εἶη πειραῖσθαι δεικνύειν καὶ τοῦτο διὰ πολλῶν,  
 περιττὸν οἶμαι καὶ μάταιον, ἔχει γὰρ ἐξ ἑαυτοῦ τῆς ἀληθείας  
 τὰ γνωρίσματα.

Ἐπειδὴ δὲ τῇ τῶν ἐναντίων ἀντιπαράθεσι φαιδρότερον  
 35 αὐτῆς τὸ κάλλος εὐρίσκεται, φέρε δὴ καὶ τὰ ἐκ τρυφῆς  
 βρωμάτων ἐπιδείξωμεν πταίσματα καί, τὰ ἐκ ταύτης τισὶ  
 συμβεβηκότα ἀναπτύξαντες μάρτυρας ὡσπερ τῶν εἰρημένων  
 τοὺς πεπονηθότας καλέσωμεν. | Ἡὐλίκετό ποτε κατὰ τὴν  
 ἔρημον ὁ τῶν Ἑβραίων λαός, καὶ Μωσῆς μὲν ἐπὶ τὸ ὄρος  
 40 ἀνεκέκλητο τὸ Σινᾶ, ἐκεῖ παρὰ Θεοῦ τὸν νόμον ὑποδεξόμε-  
 νος. Οἱ δὲ τοῦ παιδαγωγοῦντος τὴν ἀπουσίαν ἀφορμὴν  
 ἀβουλίας ποιησάμενοι καὶ τῆς προλαβούσης εὐταξίας ὀλι-  
 γωρήσαντες, πρὸς ἀλλοκότους ἐπιθυμίας ἐστρέφοντο.  
 «Ἐκάθισε γάρ, φησὶν, ὁ λαὸς φαγεῖν καὶ πιεῖν, καὶ ἀνέστησαν  
 45 παίζειν<sup>a</sup>.» Τὸ δὲ παίζειν ἐνθάδε πορνεύειν ἐστίν, εὐφῆμως  
 παρὰ τῆς θείας γραφῆς, παιδιᾶς ὀνόματι καλυπττόμενον. Καὶ τί  
 τοῖς πεπορνευκόσι τὸ ἐκ τούτου κακόν, ἄκουε τοῦ Παύλου  
 λέγοντος : «Μηδὲ πορνεύωμεν, καθὼς τινες αὐτῶν ἐπόρνευ-  
 σαν, καὶ ὑπὸ τῶν ὄφρων ἀπώλοντο<sup>b</sup>.» Τί δὲ πάλιν αὐτοῖς  
 50 λυπηρὸν συνέβη παθεῖν, ὅτε τὴν οὐράνιον τοῦ μάννα τροφὴν  
 παρ' οὐδὲν ἠγησάμενοι, τῆς ἐν Αἰγύπτῳ τροφῆς ἐμέμνηντο  
 λέγοντες : «Ὁφελον ἀπεθάνομεν πληγέντες ὑπὸ Κυρίου ἐν  
 γῆ Αἰγύπτῳ, ὅταν ἐκαθίσασαμεν ἐπὶ τῶν λεβήτων τῶν κρεῶν  
 καὶ ἡσθίομεν εἰς πλησμονήν<sup>c</sup>.» Οὐκοῦν καὶ διὰ τούτων ὑμῖν,  
 55 ὡς γε νομίζω, σαφῶς ἀποδέδεικται τῆς νηστείας τὸ κέρδος.

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

a. Ex. 32, 6. b. I Cor. 10, 8. c. Ex. 16, 3.

1. Le jeûne de Jean, de Moïse, des trois jeunes gens, des ninivites est, en effet, fréquemment donné en exemple : cf. BASILE, *De jejuniis hom. I* (PG 31, 163-184), ASTÉRIOS D'AMASÉE, *Hom. XIV in principium jejuniorum* (PG 40, 369-389), ATHANASE (o.c., p. 157, n. 2).

2. Ce verset de l'Exode (22, 6) était cité par BASILE (*De jejuniis hom. I*, PG 31, 169 C<sup>11-13</sup>) mais sans le commentaire sur le mot *jouer*.

On pourrait encore énumérer en grand nombre les avantages du jeûne. Mais, à mon avis, il est inutile et vain de chercher à montrer par de nombreux exemples son utilité qui est évidente et connue de tous<sup>1</sup>. Car l'évidence produit d'elle-même les marques de la vérité.

### Exemples a contrario

Mais puisque la comparaison des contraires en fait découvrir la beauté avec plus d'éclat, eh bien, montrons aussi les chutes qu'entraîne une complaisance dans la nourriture ; et en dévoilant ce qui est arrivé à certains, du fait de cette complaisance, appelons, comme des témoins à l'appui de ce que j'ai dit, ceux qui en ont été les victimes.

Le peuple des hébreux séjournait alors dans le désert, et Moïse avait été appelé sur le mont Sinaï pour y recevoir de Dieu la Loi. Les autres trouvèrent dans l'absence de leur pédagogue l'occasion d'une conduite irréfléchie, négligèrent leur discipline antérieure et se tournèrent vers des désirs insolites : « Le peuple, dit l'Écriture, s'assit en effet, pour manger et pour boire, et ils se levèrent pour jouer<sup>a2</sup>. » Le mot 'jouer' ici est un euphémisme dans l'Écriture divine pour 'forniquer', sens caché sous le terme d' 'amusement'. Quel est le mal qui en découle pour les fornicateurs ? Écoute la voix de Paul : « Ne fornicuons pas comme certains d'entre eux ont fornicué ; ils ont péri victimes des serpents<sup>b</sup>. »

Et quel malheur leur est-il arrivé de subir, quand, méprisant la manne, cette nourriture céleste, ils se rappelaient la nourriture qu'ils avaient en Égypte ! « Nous aurions dû mourir, disaient-ils, frappés par le Seigneur en terre d'Égypte, quand nous étions assis devant les marmites de viandes et que nous mangions à satiété<sup>c3</sup>. »

Ces (exemples) vous ont donc, je pense, clairement démontré l'avantage du jeûne.

3. Cf. BASILE, o.c. (180 B<sup>9</sup> - C).

Ἐρεῖ δέ τις τυχόν· Οἶδα μὲν ὅτι τὸ νηστεύειν οὐκ ἀκερδές,  
 ἀλλὰ τὸ πονεῖν οὐκ ἀζήμιον, μᾶλλον δὲ τῇ φύσει πολεμιώτα-  
 τον. Εἶτα πῶς οὐκ αἰσχρὸν καὶ πάσης ἀτοπίας ἀνάμειστον,  
 τῶν μὲν ἀμεινόνων ἔρᾶν καὶ τὴν τοῦ συμφέροντος κτῆσιν  
 60 ποιεῖσθαι περὶ πολλοῦ, τὸ δ' ὅπως προσήκει τῆς ἀπ' αὐτῶν  
 416 A ὀφειλείας γενέσθαι κυρίου, ἢ μὴδ' ὅλως προσέσθαι τὴν  
 ἀρχήν, ἢ περὶ αὐτὸ βραθυμότερόν πως ἔχοντας φαίνεσθαι, καὶ  
 τὸ μὲν νηστεύειν ὡς οὐκ ἀκερδές εἶναι λέγειν, φεύγειν δὲ  
 τοὺς πόνους, δι' ὧν τὸ κέρδος εὐρήσομεν; "Ὅνπερ γὰρ  
 65 τρόπον τὰ ἐκ γῆς ἀνατρέχειν πεφυκῶτα βλαστήματα ῥίζαν  
 ἔχει τῆς γενέσεως τὴν ἀρχήν, ἐτέρως οὐκ εἶναι δυνάμενα,  
 οὕτως ἢ τῆς εὐθυμίας ἀρχὴ διὰ πόνων εὐρίσκεται καὶ  
 δι' αὐτῶν ἀνατέλλει καὶ φαίνεται. Δεῖ τοίνυν ἡμᾶς διεῖν ἐλέ-  
 σθαι θάτερον· ἢ γὰρ τὸ μὴδ' ὅλως ἐθελῆσαι πονεῖν βουλευ-  
 70 σάμενοι εὐκλείας μὲν πάσης καὶ τιμῆς ἀμοιρήσομεν, ἐσόμεθα  
 δὲ νεκροῖς παραπλήσιοι, μηδεμίαν τῆς ἑαυτῶν σωτηρίας  
 ποιούμενοι πρόνοιαν· ἢ τὸν ἐκ τοῦ νηστεύειν ἀγαπήσαντες  
 πόνον κερδανοῦμεν ἐκεῖνα δικαίως, ὅσα μὴ τοῦτο ποιοῦντες |  
 B ζημιωθησόμεθα. "Ὅτι δὲ τὴν ἀρίστην ἐφ' ἑαυτοῖς κυρώσαν-  
 75 τες ψῆφον, τὸ κρεῖττον τῶν ὀφελείν οὐ πεφυκῶτων  
 προτιμήσομεν, εἰ τὸ εὖ φρονεῖν αἰρησόμεθα, παντὶ τῷ σαφές.  
 Εἰ μὲν οὖν τὸ φεύγειν τὰ κάλλιστα τῶν ἐν ἀνθρώποις  
 πραγμάτων διὰ πόνους μικροὺς βλάβος οὐδὲν προσοίσει τοῖς  
 κεχρημένοις, ἔξω δὲ πάσης ζημίας καὶ κινδύνου καθίστησι  
 80 τοὺς μὴ τοῦτο ποιεῖν ἐλομένους, πάντων ἂν ἔγωγε θεῖην  
 ἀλογωτέρους. Εἰ δὲ τὰ μικρὰ παθεῖν παραιτούμενοι μείζοσι  
 καὶ χαλεπωτέροις περιπεσοῦμεθα, πῶς οὐκ ἀκόλουθον  
 μᾶλλον ἐκεῖνο ἐλέσθαι παθεῖν, ὧ καὶ τῶν πόνων τὸ ἔλαττον

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

57 δὲ om. b edd. || 59 ἔρᾶν codd. et I<sup>ms</sup> Sal.<sup>ms</sup> Aub. Mi. : ὄρᾶν I Sal. ||  
 74 ζημιωθησόμεθα A<sup>ms</sup> b<sup>ms</sup> : ζημίας (ζημιαν EFG) συμβῆσσεσθαι codd.  
 Sal. Aub. Mi. || ὅτι : ὅτε I

### Objection

Quelqu'un dira peut-être : je le sais. Le jeûne n'est pas sans avantage, mais l'effort qu'il demande ne va pas sans nuire à la nature, il lui est même très contraire.

Quelle honte ! Quelle absurdité totale ! On désire ce qu'il y a de meilleur, on apprécie hautement l'acquisition d'un avantage, mais, d'un autre côté, quand il s'agit de savoir comment il convient de disposer de cet avantage, on ne fait rien du tout pour commencer à s'y engager, ou l'on se montre là-dessus passablement négligent, et, tout en reconnaissant l'avantage du jeûne, on évite les efforts qui permettraient l'obtention de cet avantage ! Car, de même que les pousses qui doivent sortir de terre ont dans une racine le principe de leur existence, sans quoi elles ne sauraient exister, de même le principe de la joie s'obtient grâce aux efforts : ce sont eux qui lui permettent de se lever et de paraître.

Il nous faut donc choisir : ou bien, délibérément, nous ne consentons à aucun effort, et alors nous n'aurons pas de part à la gloire ni à la récompense, et nous serons à peu de chose près des cadavres, ne pourvoyant nullement à notre propre salut ; ou bien, après avoir embrassé l'effort lié au jeûne, nous gagnerons à juste titre tous ces avantages dont nous serions frustrés si nous ne faisons pas cet effort. Chacun verra clairement que nous avons pris la meilleure décision en ce qui nous regarde, et que nous préférerons ce qu'il y a de plus avantageux à ce qui ne peut être utile, si nous choisissons la voie du bon sens.

Si donc éviter les plus belles actions humaines parce qu'elles demandent de petits efforts ne va causer aucun tort à ceux qui auront cette attitude, et met ceux qui ont choisi de ne pas agir ainsi à l'abri de tout dommage et danger, néanmoins je considérerais pour ma part (ces gens-là) comme les plus déraisonnables de tous. Mais si nous refusons de souffrir un peu et tombons en des maux plus grands et plus pénibles, comment n'est-il pas logique de

καὶ τὸ κρεῖττον ἀκολουθεῖ; Πυθοίμην ἂν ἡδέως τῶν οὕτω  
 85 διακειμένων, πότερον ποτε τὸ νηστεύειν ἐροῦσιν ὀχληρὸν ἢ  
 τὸ δι' αἰῶνος κολάζεσθαι; Ἄλλ' οἶμαι καὶ ἄκοντας ἂν  
 C ὁμολογήσειν, ὅτι τὸ χεῖρον εἰς τιμωρίαν ἀποβλητέον.  
 Ἄνάγκης τοίνυν ἡμῖν προσαγοῦσης ἀμφοτέρα, τί μὴ, τὸ  
 κρεῖττον ἀρπάσαντες, ἄριστα περὶ ἑαυτῶν βουλευσόμεθα;  
 90 Δεῖ γὰρ ἢ πονοῦντας ἡμᾶς τῶν κακῶν ἀπαλλάττεσθαι, ἢ  
 τοῦτο πράττειν ὀκνήσαντας πυρὶ ἀσθέσειν κατακρίνεσθαι.  
 Κἀκεῖνο δὲ τοῖς εἰρημένοις προσθεῖναι καλόν, ὅτι τῶν ἡδέων  
 ἢ χρῆσις τότε μᾶλλον ἐστὶ τοῖς ἔχουσι χαριστέρα, ὅταν τι  
 τῶν μὴ τοιούτων γενέσθαι συμβῇ. Τοῖς μὲν γὰρ διὰ νόσον  
 95 κειμένοις τὸ τῆς ὑγείας ἀγαθὸν ἐστὶ καταφανέστερον. Οἱ δὲ  
 πένιαι καὶ τῇ τῶν ἀναγκαίων ἀπορίᾳ τριβόμενοι, περὶ τὸ  
 κερδαίνειν εἰσι διὰ τοῦτο προθυμότεροι. Ὡν γὰρ οὐκ ἔχουσι  
 ζητεῖν ἀναγκάζονται τὴν ἀπόλαυσιν, καὶ συλλήβδην εἰπεῖν  
 D τῇ τῶν ἡδέων ἀπολείπει μείζων ὁ περὶ ταῦτα πόθος  
 100 γίνεται. Οὕτω καὶ ὁ πάντων ἀριστοτέχνης Θεὸς τὸδε τὸ πᾶν  
 διεκόσμησεν, ἡλίω μετὰ νύκτα τὸ φαίνεσθαι δούς καὶ  
 μετ' ἐκεῖνον αὐτῇ, ἵνα δι' ἀλλήλων ἀμειβόμενοι χαριστέραν  
 τῆς ἑαυτῶν παρουσίας ἐπιτελώσι τὴν χρεῖαν, τοῦ μὲν παρόν-  
 105 τος ὀλιγωρεῖν τὴν ἀνθρώπου διανοίας εἰθισμένης ἀεὶ, τῷ δὲ  
 κόρφ τοῦ φθάσαντος ἀνηθώσης ἐπὶ τὸ μέλλον καὶ προσδο-  
 κώμενον. Κρατήσῃ δὲ τῶν εἰρημένων ἢ δυνάμεις ἐπὶ τε

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

89 βουλευσόμεθα A C (ω supra lin.) DEFG : -σόμεθα b rell. || 96  
 τριβόμενοι codd. : τρυχόμενοι conl. Provataris in B<sup>ms</sup>H<sup>ms</sup>I<sup>ms</sup> (cf.  
 Sophocles, *Ajax* 605; Euripides, *Hélène* 521) || 99 ὁ + τῶν b

I. Cette remarque de type hédoniste surprend ici. Ces conseils (qui n'ont rien de spécifiquement chrétien), Cyrille les emprunte manifestement à BASILE DE CÉSARÉE : de même que la soif et la faim rendent la boisson et la table plus agréables, de même le jeûne fait savourer davantage les mets... Si tu veux te rendre la table désirable, accepte de passer par le jeûne... L'habitude tue le plaisir... On jouit davantage de ce dont on est privé... (o.c., 176 B<sup>14</sup>-C<sup>14</sup>). — Dans les

préférer ce qui réclame moins d'efforts et donne plus d'avantages? J'aimerais bien demander à des gens qui sont dans de telles dispositions ce qu'ils trouveraient le plus ennuyeux : le jeûne ou le châtement éternel? Même malgré eux, ils reconnaîtraient, je pense, que le pire c'est de devoir être envoyé au châtement. Or, puisque l'un et l'autre nous arrivent nécessairement, pourquoi ne pas saisir ce qui est meilleur, et ne pas prendre la meilleure décision en ce qui nous concerne? Il faut ou bien par nos efforts nous débarrasser du mal, ou bien, si nous hésitons à le faire, nous voir condamner au feu inextinguible. A ces mots, il est bon d'ajouter encore ceci : l'usage des plaisirs est encore plus agréable à leurs bénéficiaires quand survient quelque chose qui n'y ressemble pas. En effet, pour ceux que la maladie tient couchés, le bien que constitue la santé est plus évident. D'un autre côté, ceux que la pauvreté et le dénuement accablent ont pour cette raison plus d'empressement à gagner de l'argent. Car ils sont contraints de rechercher la jouissance de ce qu'ils ne possèdent pas; en un mot, la privation des choses agréables en fait grandir le désir<sup>1</sup>.

C'est de cette façon aussi que Dieu, l'excellent ordonnateur de toutes choses, a organisé cet univers : au soleil, il a donné de paraître après la nuit, et à celle-ci de le suivre, pour que, alternant l'un avec l'autre, ils rendent leurs présents plus agréables à ceux qui en jouissent; car il est dans la mentalité habituelle de l'homme de faire peu de cas du présent, mais la satiété de ce qui est déjà là le fait aspirer à ce qui doit arriver et qui est attendu.

Ces jugements vaudront particulièrement pour le jeûne

*Quaestionum coniuualium* (I, 9) de PLUTARQUE, Théon cite ainsi CHRYSIPPE : νηστεύσαντας ἀργότερον ἐσθλείν ἢ προφαγόντας (VON ARNIM, *Uel. Stoic. Fr.* III, 146, 19). — Basile, et Cyrille après lui, reprennent sans doute des *topoi* familiers aux rhéteurs (cf. l'alternance du jour et de la nuit, de la santé et de la maladie (BASILE, o.c., 176 A<sup>3</sup>-177 A<sup>3</sup>).

νηστείας και τρυφής. Οὐκοῦν τὸ νηστεύειν οὐκ ἀκερδές, ἵνα καιροῦ καλοῦντος ἀπολαύσης ἡδύτερον. I

- 417A ε'. Ἀγαπήσωμεν τοίνυν τὴν νηστείαν, ὡς παντὸς ἀγαθοῦ και πάσης εὐθυμίας μητέρα. Ταύτην μὲν Ἑλλήνων ἀτιμάζουσι παῖδες, οἱ δοκῆσει σοφοί, Ἰουδαῖοι δὲ πάντας ἀνθρώπους ὑπερβαλλόμενοι τῇ τῶν ἀσεθημάτων καινότητι, εἰδέναι 5 μὲν οὐκ ἀνοῦνται, πράττουσι δὲ οὕτως αἰσχρῶς, ὡς εἶναι τάχα που κρείττους, ὅτε μὴ τοῦτο ποιοῦντες εὐρίσκονται. Πάσης γάρ, ὡς ἔπος εἰπεῖν, πονηρίας πεπληρωμένοι, και πᾶσαν ἐν ἑαυτοῖς ἀκαθαρσίαν ὠδίνοντες, μόνον δὲ τῷ τῆς νηστείας ὀνόματι σεμνυόμενοι, πρόφασιν ἀλαζονείας πολλάκις 10 ποιοῦνται τὴν ἀρετὴν. Τί γάρ ἔν τις εἴποι τὸν ἀμαθέστατον ἐκεῖνον και ἀπαίδευτον Φαρισαῖον ἐννοῶν, ὃν ὁ Κύριος ἡμῶν Χριστὸς ἐν τοῖς εὐαγγελίοις διαγράφει προσευχόμενον ἐν τῷ ἱερῷ, και βοῶντα· «Ὁ Θεός, εὐχαριστῶ σοι, ὅτι οὐκ εἰμι ὡς | οἱ λοιποὶ τῶν ἀνθρώπων· ἀρπαγες, ἄδικοι, μοιχοί· ἢ και 15 ὡς οὗτος ὁ τελώνης· νηστεύω δις τοῦ σαββάτου, ἀποδεκατῶ πάντα ὅσα ἂν κτῶμαι<sup>a</sup> ; » Τί φῆς, ἐμβρόντητε, ἐπὶ νηστεία μεγαλαυχούμενος; Οὕτω τοσαύτην ὑπεροφίαν αἰσθάνη νοσῶν ἐπὶ τοῖς οὕτω μικροῖς ἀκριβολογούμενος; Οὕτω τῆς ἀλαζονείας τὸν ὄγκον ὀρᾷς; Οὐ παύση διωλλίζων τὸν 20 κῶνωπα, τὴν δὲ κάμηλον καταπίνων<sup>b</sup>, καθά φησιν ὁ Σωτήρ; Και νομομαθῆ σαυτὸν εἶναι λέγων ὄλος τὸ γεγραμμένον ἀγνοεῖς<sup>c</sup>; «Ἐγκωμιαζέτω σε ὁ πέλας, και μὴ τὸ σὸν στόμα, ἀλλότριος, και μὴ τὰ σὰ χεῖλη<sup>d</sup>.» «Οὐαὶ ὑμῖν, γραμματεῖς και Φαρισαῖοι, ὑποκριταί, ὅτι παρομοιάζε-

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

108 ἡδύτερον : ἡδύστερον I (ἡδέτερον I<sup>ms</sup>) || ε', 3 δοκῆσει σοφοὶ codd. : δοκησίσσοφοι conl. Vulcanius (?) in N<sup>ms</sup> (cf. Aristophanes, *Pax* 44) || 8 μόνω b || 12 τοῖς om. I || 13 ὁ codd. : ὧ edd. || 21 ὄλος add. A supra lin. (cf. ὄλοι, lin. 45) : ὅτι codd. ὅστις b<sup>ms</sup> ἔτι M<sup>ms</sup> fortasse ὄλος uel ὄλον leg. puto

a. *Lc* 18, 11, 12. b. *Matth.* 23, 24. c. Cf. *Jn* 3, 10. d. *Prov.* 27, 2.

1. Τρυφή n'est pas aisé à traduire; il signifie vie molle et facile,

et la complaisance de la table. Ainsi jeûner n'est pas sans avantage : lorsque l'occasion le permettra, l'agrément éprouvé n'en sera que plus grand.

## LES JUIFS

5. Embrassons donc le jeûne comme la source de tout bien et de toute joie. Les enfants des grecs, ces prétendus sages, ne le prennent pas. Mais les juifs, eux, qui dépassent tout le monde par la nouveauté de leurs impiétés, ne nient pas le connaître, mais le pratiquent si mal qu'ils sont peut-être meilleurs quand il est reconnu qu'ils ne jeûnent pas. Alors qu'ils sont remplis pour ainsi dire de toute espèce d'impureté, mais se glorifient du seul nom du jeûne, ils font souvent de leur vertu un sujet de vanité. Que peut-on dire, en effet, quand on songe à ce pharisien sans savoir ni éducation, que notre Seigneur le Christ décrit dans les évangiles en train de prier dans le Temple et de s'écrier : « Mon Dieu, je te remercie de ce que je ne suis pas comme les autres hommes, voleurs, injustes, adultères, ou même comme ce publicain ; je jeûne deux fois le sabbat, je donne la dîme de tout ce que je possède<sup>a</sup> ? » Que dis-tu, insensé, quand tu te vantes de ton jeûne ? N'as-tu pas du tout conscience de ta maladie : une telle arrogance associée au compte exact de si petites choses ? Ne vois-tu pas du tout l'enflure de ta vantardise ? Ne cesseras-tu pas de 'filtrer le moucheron', 'd'avalier le chameau'<sup>b</sup>, comme dit le Sauveur ? Tu te dis expert de la Loi, et tu ignores totalement ce qui est écrit<sup>c</sup> ? « Que ce soit le prochain qui fasse ton éloge, et non ta propre bouche, un étranger et non pas tes propres lèvres<sup>d</sup>. » « Malheur à vous, scribes et pharisiens

jouissance, bonne chère, luxe, luxure aussi. — Le mot n'est pas toujours péjoratif : il y a une τρυφή au paradis. Mais souvent il est associé à l'ivresse, à la glotonnerie, à la débauche, au mal : cf. ASTÉRIOS D'AMASÉE, *o.c.*, 376 A<sup>12</sup>, BASILE, *o.c.*, 169 D<sup>7</sup>-172 A<sup>1</sup> (le jeûne conduit à Dieu, la τρυφή trahit le salut), 181 A<sup>3-5</sup>.



25 τε τάφοις κεκονιαμένοις, οἵτινες μὲν φαίνονται τοῖς ἀνθρώ-  
 C ποῖς ὡραῖοι, ἔσωθεν δὲ γέμουσιν ὀστέων | νεκρῶν, καὶ  
 πάσης ἀκαθαρσίας<sup>α</sup>.» Πάσης γὰρ ὄντως ἀκαθαρσίας ἡ τῶν  
 Ἰουδαίων γνῶμη πεπλήρωται, καὶ τῶν φαύλων οὐκ ἔστιν  
 οὐδὲν ὃ μὴ παρ' ἐκείνοις τετίμηται. Οὐ γὰρ εἰδέναι τὸν θεῖον  
 30 ἐθελήσαντες νόμον, ἀλλὰ καὶ τὴν δοθείσαν αὐτοῖς διαπτύ-  
 σαντες ἐντολήν, ἀνήκοοι μὲν ὄντες καὶ ἀπειθεῖς διετέλου-  
 ἔπι δὲ τούτοις αὐτοὺς κατατιᾶται Θεός, διὰ τοῦ προφήτου  
 βοῶν· « Πρὸς τίνα λαλήσω καὶ διαμαρτύρωμαι, καὶ ἀκούσε-  
 ται; Ἰδοὺ ἀπερίτμητα τὰ ὦτα αὐτῶν καὶ οὐ δύνανται  
 35 ἀκοῦειν· ἰδοὺ τὸ ῥῆμα αὐτοῖς Κυρίου ἐγενήθη εἰς ὄνειδισμόν,  
 οὐ μὴ βουλευθῶσιν αὐτὸ ἀκοῦσαι<sup>β</sup>.» Φορτικὴ γὰρ τοῖς  
 ἐκτικῶς ἀμαρτάνουσιν ἡ τῶν συμφερόντων παραίνεσις· καὶ  
 τοῖς ἀκολασταίνεσιν ἐθέλουσι τὸ σωφρονεῖν οὐχ ἡδύ. «Ὅνπερ  
 D γὰρ τρόπον τοῖς ἐξ οἴνου μεμεθυμένοις, βεβά|πτισται μὲν  
 40 εἰς ἀβουλίαν ὁ νοῦς, τὸ φρονεῖν δὲ ὀρθὰ διὰ τοῦτο  
 παρηρημένος, ὅτι τοῖς χειρίστοις προσομιλεῖν ἐπιζήμιον οὐκ  
 αἰσθάνεται, οὕτως οἱ τῇ φιληδονίᾳ νενικημένοι, καὶ καθάπερ  
 εἰς τέλμα βαθύ πεσόντες τὴν ἀμαρτίαν, καὶ τὸν σώφρονα  
 νοῦν τοῖς ἀκαθάρτοις ἐγκαταπήξαντες πάθεισιν, ἀσάλευτον  
 45 ἔχουσι παρ' ἑαυτοῖς τὸ κακόν, ὅλοι πρὸς τοῦτο κεκλιμένοι  
 καὶ βλέποντες, ταύτη πεπεδημένοι τῇ νόσῳ. |

420 A ζ'. Καὶ οἱ πάντων ἀνθρώπων παραφρονέστατοι Ἰουδαῖοι,  
 καὶ ταῖς τῶν πλημμελημάτων ὑπεροχαῖς τῇ τῶν πατέρων  
 ἀσεβείᾳ φιλονεικήσαντες, αἰσχύνης καὶ γέλωτος ἄξια πράτ-  
 τειν ἐνόμιζον, εἰ τὸ νικᾶν αὐτοῖς ἐν ἀμαρτίαις παραχω-  
 5 ρήσαιεν. Μὴ γὰρ ἐτέρως ἄξια τῶν γεγεννηκότων φρονοῦντας  
 εὔρισκεσθαι σφᾶς αὐτοὺς ὑπελάμβανον, εἰ μὴ τοῖς αὐτοῖς ἢ  
 καὶ χεῖροσι περιπίπτουεν ἀτοπήμασιν. Ἐπὶ τούτοις δυσχε-  
 ραίνων, καὶ δικαίως ἀγανακτῶν ὁ πάντων Δεσπότης ἔφασκε  
 Θεός· « Ἄφ' ἧς ἡμέρας ἐξῆλθοσαν οἱ πατέρες ὑμῶν ἐκ γῆς

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

a. *Matth.* 23, 27. b. *Jér.* 6, 10.

hypocrites, parce que vous ressemblez à des sépulcres blanchis, qui paraissent beaux aux hommes, mais qui, à l'intérieur, sont pleins d'ossements de cadavres et de toute espèce d'impuretés<sup>a</sup>.»

En effet, la mentalité des juifs est réellement remplie de toute espèce d'impureté; et rien dans le domaine du mal n'échappe à leur faveur : ils n'avaient pas voulu connaître la Loi divine; ils avaient même rejeté le commandement qui leur avait été donné, et ils étaient continuellement désobéissants et rebelles. C'est pourquoi Dieu les accuse, en criant par la voix du prophète : « A qui vais-je parler? Devant qui protester? Qui va écouter? Voici, leurs oreilles sont incirconcises et ne peuvent écouter; voici, la parole du Seigneur est devenue pour eux objet de dérision, il n'y a pas moyen qu'ils veuillent l'entendre<sup>b</sup>.» Car ceux qui ont l'habitude du péché supportent mal les conseils utiles; et ceux qui veulent s'abandonner à la licence ne trouvent pas la tempérance agréable. Ceux que le vin a enivrés voient leur intellect plongé dans la déraison, et privé de la faculté de penser correctement, parce qu'il ne se rend pas compte que la relation avec ce qu'il y a de plus mauvais est nuisible; de la même façon, ceux que l'amour du plaisir a vaincus, qui sont tombés dans le péché comme en un profond marais, et qui ont enfoncé leur chaste intellect dans les passions impures, ont le mal enraciné en eux, inclinent totalement vers lui, ne regardent que lui, sont entravés par cette maladie.

6. Et les juifs, les plus fous de tous les hommes, et qui, par les excès de leurs fautes, ont rivalisé avec l'impiété de leurs pères, pensaient que leur conduite s'exposait à la honte et au ridicule s'ils leur concédaient la victoire dans le péché. Car ils supposaient que pour montrer une attitude digne de leurs ancêtres, il n'y avait pas d'autre moyen que de tomber dans des désordres identiques ou même pires. Ce qui provoquait l'irritation et la juste indignation de Dieu, le maître de l'univers, et lui faisait dire : « Depuis le jour où

10 Αιγύπτου καὶ ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης ἐξαπέστειλα πρὸς  
 ὑμᾶς πάντας τοὺς δούλους μου τοὺς προφῆτας ἡμέρας καὶ  
 ἡμέρας· καὶ ἀπέστειλα, καὶ οὐκ ἤκουσάν μου καὶ οὐ  
 προσέσχε τὸ οὖς αὐτῶν· καὶ ἐσκλήρυναν τὸν τράχηλον |  
 B αὐτῶν ὑπὲρ τοὺς πατέρας αὐτῶν.<sup>a</sup>» Ὡς μόνους τοὺς φύσαντας  
 15 τῇ συγγενείᾳ τῶν ἀσεβημάτων ἐπιδειξάμενοι καὶ τῇ  
 ταυτότητι τῆς γνώμης τὸ τίνων γεγόνατε παῖδες γνωρίσαν-  
 τες. Ὡς τοὺς γεγεννηκότας ἐν ἀσεβείᾳ νικήσαντες, καὶ τοῖς  
 κατὰ τοῦ νόμου νεανιεύμασι τῆς ἐκείνων ἀσθενείας κατηγο-  
 ρήσαντες· μόνους ὑμῖν παρέστη κρατεῖν ἐν οἷς ἦν ἡττᾶσθαι  
 20 λυσιτελέστερον. Ὡς νίκην ἀράμενοι πάσης ἀδοξίας χαλεπω-  
 τέραν. Ὡς ψῆφον λαχόντες ἐλεῖν ἢ νίκος, ἦν οὐκ ἔχοντας  
 ἐπ' ἐλάττωσι κακοῖς τάχα που τολμᾶν καὶ σεμνύνεσθαι ὑμῶν  
 ὁ πάντων κριτῆς καταδίκάζει Θεός· «Ἐσκλήρυναν, φάσκων,  
 τὸν τράχηλον αὐτῶν.<sup>b</sup>» Ἐπὶ τούτοις αὐτοὺς θρηνεῖσθαι  
 25 κελεύει τῷ προφῆτῃ καὶ φησι· «Κεῖρε τὴν κεφαλὴν σου καὶ  
 ἀπόρριπτε, | καὶ ἀνάλαβε ἐπὶ χειλῶν θρήνον, ὅτι ἀπεδοκί-  
 μασε, καὶ ἀπόσεται σε Κύριος τὴν γενεὰν τὴν ποιήσασαν  
 ταῦτα· ὅτι ἐποίησαν οἱ υἱοὶ Ἰούδα τὸ πονηρὸν ἐνώπιόν μου,  
 λέγει Κύριος.<sup>c</sup>» Εἶτα καὶ τὸν τρόπον τῆς ἀσεβείας αὐτῶν  
 30 ἐξηγούμενός φησιν· «Ἐπέταξαν τὰ βδελύγματα αὐτῶν ἐν  
 τῷ οἴκῳ ᾧ ἐπικέκληται τὸ ὄνομά μου ἐπ' αὐτὸν τοῦ μιᾶναι  
 αὐτόν, καὶ ᾠκοδόμησαν τὸν βωμὸν τοῦ Ταφέθ<sup>d</sup>.» Εἰς γὰρ  
 τοσαύτην ἀγνοίας ἐξῆλθον ὑπερβολὴν, ὡς καὶ αὐτὸν τὸν  
 35 χρησιμώτερον· καὶ γοῦν ὀνόματα Θεῶν παρ' ἑαυτοῖς  
 ἀναπλάττοντες, θυσίας αὐτοῖς ἐπετέλουν. Ἔτεροι δὲ τοῖς  
 οἰκείοις περιελκόμενοι πάθεισιν, εἰς ἄλλοκότους ἐπιθυμίας  
 τὸν νοῦν ἐμερίζοντο, καὶ καταλαβόντες τῶν ἐν ὄρεσιν ἁλῶν

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

ς', 11 καὶ codd. Sal. : om. Aub. Mi. || 27 ἀπόσεται codd. Sal. :  
 ἀπόσατο H<sup>ms</sup> Aub. Mi. LXX || σε : om. LM et LXX || 30 ἐπέταξαν G :  
 ἐπάταξαν AB c DEPH Aub. Mi. ἐπάταξα I Sal. ἔταξαν LXX || 31-32  
 τοῦ μιᾶναι αὐτόν A c DEF : om. b G || 33 τοσαύτην ἀγνοίας :  
 τοσαύτης μανίας b || 35 παρ' : ἐν I

vos pères sont sortis de la terre d'Égypte jusqu'à ce jour, je  
 vous ai envoyé tous mes serviteurs les prophètes à l'aurore  
 du jour ; je les ai envoyés, et ils ne m'ont pas écouté, et  
 leur oreille n'a pas fait attention ; et ils ont raidi leur  
 nuque, plus que leurs pères<sup>a</sup>. »

Ô vous les seuls à avoir désigné vos générateurs par la  
 parenté de vos impiétés, et qui, par l'identité de la  
 mentalité, avez fait connaître de qui vous êtes les enfants.  
 Ô vous qui avez vaincu en impiété ceux qui vous ont  
 engendrés, et qui, par vos nouvelles atteintes contre la Loi,  
 avez dénoncé leur faiblesse ; à vous seuls, il est revenu de  
 l'emporter là où il eût mieux valu être inférieurs. Ô vous  
 qui avez enlevé une victoire plus gênante que n'importe  
 quel déshonneur. Ô vous qui avez reçu le loisir de céder ou  
 de vaincre, alors que Dieu, votre juge à tous, condamne  
 des gens qui, sans avoir eu ce loisir, montrent audace et  
 arrogance pour des fautes sans doute moins graves : « Ils  
 ont raidi leur nuque<sup>b</sup> », dit-il. Voilà pourquoi il invite le  
 prophète à pleurer sur eux : « Tonds-toi la tête, dit-il,  
 jette (tes cheveux), mets une lamentation sur tes lèvres : le  
 Seigneur t'a répudiée et te repoussera, toi, la lignée qui a  
 fait cela. Car les fils de Juda ont commis le mal devant ma  
 face, dit le Seigneur<sup>c</sup>. » Il explique ensuite en quoi consiste  
 leur impiété : « Ils ont installé leurs abominations dans la  
 maison où mon nom a été invoqué, pour la souiller, et ils  
 ont construit l'autel de Tapheth<sup>d</sup>. » Ils ont atteint un tel  
 sommet de stupidité qu'ils ont renié le bienfaiteur lui-  
 même, et jugé comme plus avantageux de servir les idoles.  
 Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils s'inventaient des noms de  
 dieux et leur offraient des sacrifices. D'autres, tirillés par  
 leurs propres passions, laissaient se disperser leur intellect  
 en des désirs insolites ; ils choisirent les plus beaux endroits

a. Jér. 7, 25-26. b. Jér. 7, 26. c. Jér. 7, 29-30. d. Jér. 7, 30.

D τὰ εὐανθέστερα, θυσίας ἐκεῖ τοῖς δαίμοσιν προσῆγον,  
 40 νύμφας, ὡς ἔμοιγε δοκεῖ, κατὰ τοὺς Ἑλλήνων ποιητάς,  
 Ἀμαδρυάδας καὶ Ὀρειάδας ἐπικαλούμενοι. Καὶ πρὸς πᾶσαν  
 ἐπιθυμίαν ἀναιδῶς διαχεόμενοι, ἐφ' οἷς καταδύεσθαι μᾶλλον  
 ἔχρην ἐπὶ τούτοις μεγαλαυχούμενοι, οὐ μικρὰ τὸν νομοθέτην  
 45 λυποῦντες ἐφάνοντο. Διὰ τοῦτο καὶ Ἰερεμίᾳ τῷ προφήτῃ  
 φησὶν· «Εἶδες ἃ ἐποίησέ μοι ἡ κατοικία τοῦ Ἰσραήλ;  
 Ἐπορεύθη ἐπὶ πᾶν ὄρος ὑψηλόν, καὶ ὑποκάτω παντός ξύλου  
 421 A αὐτὴν ταῦτα πάντα, ἢ Ἐπὶ μὲ ἀνάστρεψον', καὶ οὐκ  
 ἀνέστρεψε<sup>a</sup>.» Μισοῦσι γὰρ τῆς ὠφελείας τοὺς τρόπους, οἷς  
 50 οὐκ ἀρέσκει τὸ σώζεσθαι, καὶ οὐ φεύγει μὲν τῆς φιληδονίας  
 τὸν καιρὸν ὁ τοιοῦτος εἶναι μὴ παραιτούμενος· ἀεὶ δὲ πρὸς  
 τὸ χεῖρον ἐκτείνεται, τὸ σωφρονεῖν οὐκ εἰδώς. Μαρτυρήσει  
 τοῖς εἰρημένοις ἡ σκληρὰ καὶ ἀμείλικτος τῶν Ἰουδαίων  
 προαίρεσις, μήτε τὸ περιπεσεῖν τοῖς τοιοῦτοις φυλαξαμένη  
 55 τὴν ἀρχήν, καὶ τῆς τοῦ Δεσπότητος φιλοτιμίας ὑπερφρονήσα-  
 σα. Οἱ γὰρ ἐξὸν αὐτοὺς μεταγινώσκοντας σώζεσθαι, καὶ τῶν  
 συμφερόντων ὀλιγωρήσαντες καὶ τοσαύτην φιλανθρωπίαν  
 παρ' οὐδὲν λογισάμενοι, πῶς οὐκ εὐλόγως καθ' ἑαυτῶν τὸ μὴ  
 60 δεῖν ἐλεεῖσθαι κυρώσουσι; Πῶς γὰρ οὐ πάσης ἐπέκεινα  
 δραμόντες ἀλαζονείας εὐρίσκουσιν, οἷ, παρὸν αὐτοῖς εὐρέσ-  
 θαι τῆς τιμωρίας ἀπαλλαγὴν τῆς ἀμαρτίας ἀποδημήσασιν,  
 βαρυτέραν ἑαυτοῖς καλοῦσι τὴν κόλασιν, ἀεὶ τοῖς φθάσασιν  
 65 μείζονα προστιθέντες τὰ πλημμελήματα; Τοῖς δὲ τοῦτον  
 διακειμένους τὸν τρόπον τὸ κολάζεσθαι πλέον, ἢ τὸ μὴ  
 παθεῖν κακῶς πρεπωδέστερον. Οὐκ ἂν γὰρ τις ἀμάρτοι τὸν  
 ἐπὶ τούτοις ἔλεον ἀναιρεῖσθαι συμβουλεύων. Οὐκ ἔμδς ὁ  
 λόγος. Ὁ πάντων Δεσπότης τὰ τοιαῦτά φησιν, ὅτε τὸν

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

39 προσῆγον : ἐπήγον I || 42 ἀναιδῶς ADG : ἀναιδῆ rell. || 47  
 ἐπόρνευσαν codd. Sal. : -σεν Aub. Mi. || 56 οἱ : εἰ b || μεταγινώσκοντας  
 ABFG : -οντες c DEI καταγινώσκοντας H || 65 κακῶς παθεῖν ~ B I ||  
 66 ἔλεον : ἔλαιον b || συμβουλεύων b

des forêts dans les montagnes, et, là, apportaient des sacrifices aux démons : ils les invoquaient, selon moi d'après les poètes grecs, sous le nom de nymphes, d'hamadryades et d'oreiades. Et comme ils se dissolvaient sans pudeur en toute sorte de désirs, et qu'ils mettaient leur gloire dans ce qu'il aurait mieux valu tenir caché, le chagrin qu'ils causaient à l'auteur de la Loi n'était pas mince apparemment. Voilà pourquoi il déclare au prophète Jérémie : « Tu as vu ce que m'a fait la maison d'Israël ? Elle s'est rendue sur chaque montagne élevée, et sous les couverts de chaque bois épais, et elle s'y est prostituée. Et j'ai dit, après qu'elle ait commis toutes ces prostitutions : 'Reviens-moi!', et elle n'est pas revenue<sup>a</sup>. » Car ils détestent les moyens d'assurer leur intérêt ceux qui ne trouvent pas bon d'être sauvés, et il ne fuit pas l'occasion du plaisir celui qui ne refuse pas d'être un hédoniste ; ne connaissant pas la tempérance, il est continuellement tendu vers le pire. On en aura pour preuve la dure et amère détermination des juifs qui, au début, ne se sont pas gardés de tomber dans de tels maux, et ont dédaigné de rendre honneur au Maître. En effet, alors que le repentir pouvait leur assurer le salut, ils ont négligé ce qui les eût servis et tenu pour rien un si grand amour pour les hommes ; dans ces conditions, ne s'attireront-ils pas une légitime absence de pitié ? Ne voit-on pas qu'ils ont dépassé le comble de la forfanterie ces gens qui pouvaient trouver le moyen d'échapper au châtement, en s'écartant du péché, et qui appellent sur eux un châtement plus grave en ajoutant sans cesse aux manquements passés des fautes plus grandes encore ? Alors, pour ceux qui ont ce type d'attitude, un plus grand châtement vaut mieux que l'absence de mauvais traitement. Et l'on n'aurait pas tort de conseiller l'absence de pitié à leur endroit. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le Maître de tout, quand il repoussait le

a. Jér. 3, 6-7.

προφήτην ὑπὲρ αὐτῶν προσευχόμενον ἀπέτρεπε· «Καὶ σὺ  
 μὴ προσέχου περὶ τοῦ λαοῦ τούτου, καὶ μὴ ἀξίου τοῦ  
 70 ἔλεθθῆναι αὐτούς, καὶ μὴ εὐχου, καὶ μὴ προσέλθῃς μοι περὶ  
 αὐτῶν, ὅτι οὐκ εἰσακούσομαι. Ἡ οὐχ ὄρας τί οὗτοι ποιοῦσιν  
 ἐν ταῖς πόλεσιν Ἰούδα καὶ ἐν ταῖς ὁδοῖς Ἱερουσαλήμ; Οἱ υἱοὶ  
 αὐτῶν συλλέγουσι ξύλα, καὶ οἱ πατέρες αὐτῶν καίουσι πῦρ,  
 C καὶ αἱ γυναῖκες αὐτῶν τρίβουσι σταῖς τοῦ ποιῆσαι | χαυῶνας  
 75 τῆ στρατιᾶ τοῦ οὐρανοῦ, καὶ ἔσπεισαν σπονδάς θεοῖς  
 ἄλλοτρίοις, ἵνα παροργίσωσί με<sup>a</sup>.» Οἱ υἱοὶ τὰ ξύλα  
 συλλέγουσιν, οἱ πατέρες τὸ πῦρ ἀνακαίουσι, τὰ γυναῖκα  
 τρίβουσι τὸ σταῖς, ἵνα μὴδὲν ἔξω τῆς ἁμαρτίας εὐρίσκηται·  
 80 «Ὅτι σὺ ἐπίγνωσιν ἀπώσω, καὶ γὰρ ἀπώσομαι σε τοῦ  
 ἱερατεύειν μοι. Καὶ ἐπελάθου νόμου Θεοῦ σου, καὶ γὰρ  
 ἐπιλήσομαι τέκνων σου<sup>b</sup>.» Φιλονεικεῖ γὰρ αἰεὶ τῶ μεγέθει  
 τῶν ἁμαρτημάτων ὁ τῆς κολάσεως τρόπος, καὶ τοῖς  
 85 ἐπταισμένοις ἀκολουθεῖν ἀνάγκη τὴν τιμωρίαν ἰσόρροπον.  
 Τί δ' ἂν γένοιτο μεῖζον εἰς τὸ παθεῖν ἢ προσῆκεν ἢ  
 χαλεπώτερον τοῖς ἐπὶ τοσοῦτῳ ἐαλωκόσιν, ἢ τῆς μὲν θείας  
 ἱερουργίας ἀπειργασθαι, ζημιουῖσθαι | δὲ τὴν αὐτοῖς ὑπάρχου-  
 σαν παρὰ Θεῶ μνήμην, δι' ἣν τοῦ εὖ εἶναι λαχόντες πάσης,  
 90 ὡς ἔπος εἶπεν, εὐθυμίας διετέλουν ὄντες ἀπροσδεεῖς; Ἀλλὰ  
 γὰρ ἡ εὐπραγία δεινόν τι χρῆμα, καὶ τοῖς ἀνοήτοις  
 ἀφόρητον. Ὅταν δὲ δὴ καὶ οὐκ ἔχειν αὐτὴν ἥμισυ χρῆ,  
 φαίνωνται πορισάμενοι, τότε καὶ πρόφασις ἀπονοίας τοῖς  
 κεκτημένοις εὐρίσκεται. Τοῦτο παθόντες οἱ ἐξ Ἰσραὴλ, καὶ  
 95 τῆς τοῦ Δεσπότητος φιλανθρωπίας ὑπερφρονήσαντες, τὸν μὲν  
 θεῖον ὅτι προσήκει φυλάττειν νόμον οὐκ εἰδέναι θελήσαντες,  
 424 A ῥαθυμίας δὲ πάσης | προθυμότερον πρὸς ἄλλοκότους  
 ἐπιθυμίας ἐκβαίνειν ἠπείγοντο, οὐχ ὅσα τῶ νομοθέτη δοκεῖ

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

69 τοῦ<sup>2</sup> I<sup>re</sup> rel. : τὸ C I<sup>re</sup> || 76 παροργίσωσι BI || 79 ἀκούσουσι A  
 (uid.) G : ἀκούσω LM ἀκούσωσι(v) rel. || 84 τιμωρίαν J<sup>ix</sup> M<sup>ix</sup> rel. in  
 mg. : ἁμαρτίαν A b CDEFGKLN edd. *aequam poenam* (Sch. in uers.  
 lat. n<sup>o</sup> 14') || 97 ἠπείγοντο codd. Sal. : ἐπείγοντο I ἐπείγοντα Aub. Mi.

prophète qui intercédait pour eux : « Et toi, n'intercède pas  
 pour ce peuple, ne demande pas d'avoir pitié d'eux, ne prie  
 pas, ne viens pas me trouver à leur sujet : je ne l'écouterai  
 pas. Ou bien ne vois-tu pas ce que ceux-ci font dans les  
 cités de Juda, et sur les routes de Jérusalem? Leurs fils  
 ramassent du bois, leurs pères font brûler du feu, et leurs  
 femmes pétrissent de la farine pour faire des pâtisseries  
 pour l'armée du ciel, et ils font des libations aux dieux  
 étrangers pour provoquer ma colère<sup>a</sup>. » Les fils ramassent  
 le bois, les pères allument le feu, les femmes pétrissent la  
 farine de sorte que rien n'échappe au péché ; mais en allant  
 jusqu'au bout du péché, ils mériteront d'entendre :  
 « Puisque toi, tu as rejeté la connaissance, moi aussi je te  
 rejetterai de mon sacerdoce. Tu as oublié la Loi de ton  
 Dieu, moi aussi j'oublierai tes enfants<sup>b</sup>. »

Le mode de châtement est en effet proportionné à la  
 taille des fautes, et les coupables doivent subir un  
 châtement équivalant à leur faute. Et pour subir le  
 châtement qui convienne, que peut-il y avoir de plus  
 important, de plus grave, pour de si grands coupables, que  
 de se voir écarter du service divin, et de voir endommager  
 l'image qu'ils avaient dans la mémoire divine, image qui  
 leur avait valu le bien-être et de bénéficier en permanence  
 d'un bonheur pour ainsi dire complet? Mais le bonheur est  
 une chose redoutable ; les insensés n'y résistent pas. Et  
 quand, justement, ceux qui ne doivent pas du tout l'avoir  
 paraissent se l'être procuré, alors, ceux qui l'ont acquis y  
 voient un prétexte à fol orgueil. Atteints de ce mal, les fils  
 d'Israël dédaignèrent l'amour que le Maître avait pour les  
 hommes : ne voulant pas savoir qu'il fallait observer la Loi  
 divine, s'attachant plus volontiers à une entière facilité, ils  
 s'empressaient de se livrer à des désirs insolites, ne voulant

a. Jér. 7, 16-18 (LXX). b. Os. 4, 6.

χρῆναι ποιεῖν βουλόμενοι, ἀλλὰ νόμον ἑαυτοῖς τὴν οἰκειάν  
 ὀριζόμενοι βούλησιν καὶ μόνοις τοῖς ἑαυτῶν παιδαγωγούμε-  
 100 νοι διατάγμασιν. Οὕτως ἔχοντας γνώμης καὶ τοῦτον  
 διακειμένους τὸν τρόπον, εὐλόγως θρηνοῦντες οἱ ἄγιοι  
 λέγουσιν· «Ἀκούσατε λόγον Κυρίου, ὃν ἐγὼ λαμβάνω ἐφ'  
 ὑμᾶς θρηῶν· οἶκος Ἰσραὴλ ἔπεσεν, οὐκ ἔτι μὴ προσθῆ τοῦ  
 ἀναστῆναι<sup>a</sup>.» Καὶ πάλιν· «Καλέσατε τὰς θρηνοῦσας, καὶ  
 105 ἐλθέτωσαν· καὶ πρὸς τὰς σοφὰς ἐξαποστείλατε, καὶ  
 φθελξάσθωσαν καὶ λαβέτωσαν ἐφ' ὑμᾶς θρηῶν<sup>b</sup>», ὅτι  
 συνετρίβη τὸ ποιμνιον Κυρίου. Ὁ δὲ γε προφήτης Ἰερεμίας  
 ὡσπερ ἤδη κακωθέντας ὀρῶν καὶ τῆς τιμωρίας ὄντας οὐ  
 μακράν, αὐτοὺς ἐφ' ἑαυτοῖς | θρηνοῦντας εἰσάγει, καὶ  
 110 λέγοντας· «Ἦγγικεν ὁ καιρὸς ἡμῶν, ἐπληρώθησαν αἱ ἡμέ-  
 ραι ἡμῶν, πάρεστι τὸ πέρας ἡμῶν. Κοῦφοι ἐγένοντο οἱ  
 διώκοντες ἡμᾶς ὑπὲρ αἰετοῦς οὐρανοῦ<sup>c</sup>.» Πλάνης τοιγαροῦν  
 τοσαύτης καταλαβούσης τὰ σύμπαντα, καὶ πάσης ὑπὸ τοῦ  
 διαβόλου τῆς ὑφ' ἡλίω κεκρατημένης· «Ἐπλάτυνεν ὁ ἄδης,  
 115 καθὰ φησιν ὁ προφήτης, τὴν ψυχὴν αὐτοῦ καὶ ἤνοιξε τὸ  
 στόμα αὐτοῦ τοῦ μὴ διαλιπεῖν<sup>d</sup>.» Ἕλληνας μὲν γὰρ εἰς  
 πολυθεῖαν ἐξ ἀδουρίας πολλῆς ὀλισθήσαντες, καὶ ἀλλάξαντες  
 «τὴν δόξαν τοῦ ἀφθάρτου Θεοῦ ἐν ὁμοιώματι εἰκόνοσ  
 φθαρτοῦ ἀνθρώπου, καὶ πετεινῶν καὶ τετραπόδων καὶ  
 120 ἔρπετῶν<sup>e</sup>», ὡσπερ ἐξ οὐρίας ἐπὶ τὸ πλεῖν ἐπειγόμενοι,  
 τρέχοντες ἦσαν ἐπὶ τὸν τοῦ θανάτου μυχόν. Ἰουδαῖοι | δὲ τῆς  
 δοθείσης αὐτοῖς ἐντολῆς ὀλιγωρήσαντες, μᾶλλον δὲ εἰς  
 τοσαύτην ἐκβεθηκότες ἀμαθίαν, ὡς νομίζουσ εἶναι που καὶ  
 δυσκλεῆς ἐκεῖνα πράττοντας φαίνεσθαι, δι' ὧν ἦν αὐτοῖς τῆς  
 125 ἀρίστης πολιτείας τὴν ψῆφον κερδαίνειν ἐπάναγκες, τὴν  
 αὐτὴν ἐκεῖνοις βαδίζουσ ἠπειγόντο.

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

102 ὃν codd. Sal. : ὅτι Aub. Mi. || 109 ἑαυτοῖς : ἑαυτοῦς BI ἑαυτὸν  
 H || 111 κοῦφος I || 118 ἀφθάρτου : μεγάλου I || 123 ὡς νομίζουσ : ὡς  
 νομίζον (sic) c (ἐν- sup. scr. Vulcanius N νόμιζον J) ὡστε ἐνόμιζον  
 conl. Provataris in C<sup>mss</sup>

a. Amos 5, 1-2. b. Jér. 9, 17-18. c. Lam. 4, 18-19. d. Is. 5, 14.  
 e. Rom. 1, 23.

pas faire tout ce que le législateur décidait qu'il fallait  
 faire, mais se donnant pour loi leur propre volonté et ne  
 suivant pour pédagogues que leurs propres règles.

Devant des gens ayant une telle mentalité, de telles  
 dispositions, les saints ont bien raison de se lamenter,  
 quand ils disent : «Écoutez la parole du Seigneur, la  
 lamentation que j'entonne à votre sujet. La maison  
 d'Israël est tombée, et elle ne pourra plus se relever<sup>a</sup>.» Et  
 encore : «Appelez les pleureuses, qu'elles viennent ! En-  
 voyez chercher celles qui sont habiles ; qu'elles s'expriment,  
 qu'elles entonnent une lamentation sur vous<sup>b</sup>»,  
 parce que le troupeau du Seigneur a été brisé<sup>1</sup>. Et le  
 prophète Jérémie, comme s'il les voyait déjà dans le  
 malheur, et non loin du châtement, les représente en train  
 de se lamenter sur eux-mêmes et de dire : «Notre temps  
 s'est fait proche, nos jours sont accomplis, notre fin est là.  
 Légers ont été nos poursuivants, plus que les aigles du  
 ciel<sup>c</sup>.»

Telle était donc l'erreur qui avait tout envahi, et toute  
 la terre qui est sous le soleil était tombée au pouvoir du  
 diable ; comme le dit le prophète : «L'Hadès a élargi son  
 âme et a ouvert sa bouche pour ne pas cesser d'exister<sup>d</sup>.»

Les grecs, dans leur grande déraison, avaient glissé vers  
 le polythéisme : ils avaient «échangé la gloire du Dieu  
 incorruptible contre l'image ressemblante d'un homme  
 corruptible, de volatiles, de quadrupèdes et d'animaux  
 rampants<sup>e</sup>», et comme si un vent favorable les pressait de  
 naviguer, ils couraient au gouffre de la mort.

Les juifs, eux, avaient fait peu de cas du commande-  
 ment qui leur avait été donné ; ils étaient tombés même à  
 un tel degré de sottise que, selon eux, il était même en  
 quelque sorte honteux de paraître avoir la conduite  
 susceptible de faire reconnaître l'excellence de leur vie ; (les  
 juifs donc) s'empressaient d'emprunter la même (voie) que  
 les grecs.

1. Ceci est ajouté par Cyrille à la citation de Jérémie.

'Αλλ' ὡσπερ νυκτὶ καὶ σκότῳ γῆς τε καὶ θαλάττης  
κατειλημμένων, ὁ πάντων Δεσπότης καὶ Θεός, τῶν ἐπὶ γῆς  
ἑαυτοῦ ποιημάτων τὸ κάλλιστον, τὸν ἄνθρωπον λέγω,  
130 περιῦδειν οὐκ ἐκαρτέρησεν ἀπολλύμενον, ἀλλά, καθάπερ  
ἀνιάτῳ περιπεσοῦσαν νοσήματι τὴν ἀνθρώπου φύσιν ὄρων,  
πέμπει πρὸς ἡμᾶς τὸν ἑαυτοῦ Λόγον, τὸν μόνον τοῦ  
διαβόλου καθελόντα τὴν τυραννίδα δυνάμενον καὶ τῶν  
D 135 συνεχόντων ἡμᾶς ἀπαλλάξαι κακῶν. Ὅς τὴν ἡμετέραν  
ὁμοίωσιν ἀναλαβῶν<sup>a</sup>, καὶ γενόμενος ἄνθρωπος, καὶ | διὰ  
τῆς ἀγίας παρθένου Μαρίας τεχθεὶς, οὐχ ὕπερ ἦν ἀποβαλὼν,  
ἀλλ' ὅπερ οὐκ ἦν προσλαβῶν, τὴν ἡμετέραν σωτηρίαν  
ἐργάζεται. «Μένει δέ, καθάπερ ὁ Παῦλός φησι, χθὲς καὶ  
σήμερον ὁ αὐτὸς καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας<sup>b</sup>», οὐ τροπὴν τινα τῆς  
140 θεότητος ἢ παραλλαγὴν τινα ὑπομείνας διὰ τῆς ἐνανθρω-  
πήσεως, ἀλλ' ὢν ὕπερ ἦν καὶ ἔσται διαπαντός. Οὗτος  
ἐπιδημήσας τῷ κόσμῳ, τὸν πάλαι βοῶντα διάβολον· «Τὴν  
425 A οἰκουμένην καταλήψομαι ὡς νοσσᾶν τῇ χειρὶ, | καὶ ὡς  
καταλειμμένα ὡς ἀρῶ, καὶ οὐκ ἔστιν ὅς διαφεύξεται  
145 ἢ ἀντίπη μοι<sup>c</sup>, γέλωτα καὶ παίγνιον τοῖς εἰς αὐτὸν  
πεπιστευκόσι χαρίζεται. Οὗτος τὴν τυραννῆσασαν ἐφ'  
ἡμᾶς ἀμαρτίαν «διὰ τοῦ λουτροῦ τῆς παλιγγενεσίας<sup>d</sup>»  
καθελὼν, καθαρὰν ἀνέδειξε τὴν οἰκουμένην. Οὗτος ἡμᾶς

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

136 ἀποβαλὼν conl. *Vulcanius* (?) in N<sup>ms</sup> : ἀναβαλὼν conl.  
*Vulcanius* (?) in N<sup>ms</sup> ἀναλαβῶν codd. || 143 χειρὶ + μου b || 144  
διαφεύξεται codd. LXX : -ξῆται b || 146 τυραννίσασαν b

a. Cf. *Phil.* 2, 7. b. *Hébr.* 13, 8. c. *Is.* 10, 14. d. Cf. *Tit.* 3, 5.

1. On lira avec intérêt l'article de E. CATANEO, «Formule di fede in Cirillo d'Alessandria» (*KOINΩNIA* 7/1, Napoli 1983, p. 31-55) : dans ces formules de foi, l'auteur distingue quatre moments principaux : le projet de salut, l'opposition des juifs aboutissant à la mort du Sauveur, le renversement de situation (salut et libération de l'homme), l'épilogue glorieux (résurrection, ascension...).

2. Le vocabulaire employé par Cyrille dans les formules kérygmatisques est à observer avec attention. Notons ici l'emploi du mot

## LA BONNE NOUVELLE DU SALUT<sup>1</sup>

Mais, alors que la terre et la mer se trouvaient comme enveloppées par la nuit et l'obscurité, Dieu, le Maître de tout, n'a pas supporté de voir périr la plus belle de ses créatures sur terre, je veux dire l'homme ; au contraire, parce qu'il voyait la nature humaine atteinte d'une maladie pour ainsi dire incurable, il nous envoie son Verbe qui, après avoir abattu la tyrannie du diable, est le seul capable de nous débarrasser aussi des maux qui nous tiennent. Ayant assumé notre ressemblance<sup>a</sup>, devenu homme, enfanté par la sainte vierge Marie, sans rejeter ce qu'il était, mais en prenant en plus<sup>2</sup> ce qu'il n'était pas, il opère notre salut. «Et il demeure, comme le dit Paul, hier et aujourd'hui, le même et pour les siècles<sup>b</sup>», sans avoir enduré de changement ni d'altération de sa divinité, du fait de son incarnation ; mais en étant ce qu'il était et sera pour toujours. C'est lui qui, en venant habiter dans le monde, donne à ceux qui croient en lui de rire et de s'amuser devant le diable qui criait autrefois : «Je saisirai la terre habitée comme un nid dans ma main je le prendrai comme des œufs abandonnés, et il n'y a personne qui échappera ou me contredira<sup>c</sup>.» C'est lui qui, par le bain de la renaissance<sup>d</sup>, a détruit le péché qui exerçait sur nous sa tyrannie, et a rendu sa pureté à la terre. C'est lui qui nous

προσλαβῶν (distinct de ἀναλαβῶν : I<sup>re</sup> LF, 2, 60, 6, 135-174, II<sup>re</sup> LF, 448, 47) qui implique l'idée d'une addition et qui (comme ἀναλαβῶν) deviendra suspect au moment du concile d'Éphèse. — Il était employé par ATHANASE (*C. Ar.* I, 47 : ἡ προσληφθεῖσα παρ' αὐτοῦ σάρξ PG 26, 109 C) et GRÉGOIRE DE NAZIANZE (*Or.* 39, 13 : οὐχ ὁ ἦν μεταβαλὼν (ἀτρεπτον γάρ), ἀλλ' ὁ οὐκ ἦν προσλαβῶν, (φιλόανθρωπος γάρ) PG 36, 349 A<sup>4-5</sup>) ; cités, s.u., dans le *GPL* de Lampe. — Au terme de l'édition critique de ces *Lettres Festales*, il sera possible de faire une analyse détaillée du vocabulaire théologique de Cyrille. Dans cette attente, que le lecteur veuille bien pardonner la parcimonie momentanée du commentaire théologique du présent volume.

ἐδίδαξε τῆς σωτηρίας τὴν ὁδόν, καὶ καθάπερ ἀχλὺν ἢ νέφος  
 150 ἀποσκεδάσας τὴν ἄνοιαν, λαμπρὰν ἡμῖν τῶν θεῶν δογμα-  
 των τὴν γνῶσιν ἀπέφηνεν. Αὐτὸς ἡμᾶς ἰσοπολίτας τοῖς ἐν  
 οὐρανῷ καθίστησιν ἀγγέλοις. Αὐτὸς τοῖς ἐπουρανίοις συνῆψε  
 τὰ ἐπίγεια, καὶ ὁμοδίαιτον τοῖς ἐκεῖσε τυγχάνουσι πνεύμασι  
 155 τὴν ἀνθρώπου φύσιν ἀπέδειξε, κεχωρισμένην μὲν πάλαι διὰ  
 τῆς ἁμαρτίας, καὶ δραπετεύσασαν, συναφθεῖσαν δὲ νῦν διὰ  
 τῆς πίστεως, καὶ τῆς εἰς αὐτὸν εὐσεβείας.

B Τοῦτον οἱ τάλανες Ἰουδαῖοι Σω|τῆρα καὶ Κύριον ὁμολο-  
 γεῖν οὐκ ἠθέλησαν, ἀλλ' ὥσπερ ἐπὶ πλείστοις ἡδίκημένοι, ὅτι  
 δὴ τὸ γένος εὐεργετήσαν παρῆν, καὶ σώσων ἡμᾶς ἐκ  
 160 τοσαύτης ἀπωλείας ἐλήλυθε, δέον ἐφ' οἷς εὖ πεπόνθασιν  
 ὁμολογοῦντας τὴν χάριν, εὐγνώμονας φαίνεσθαι, θανάτῳ καὶ  
 σταυρῷ παραδεδώκασιν. Ἐπὶ δὲ τοῦ ξύλου κρεμάμενον  
 βλέποντες, πάλιν ἐδυσφήμουν οἱ Ἰουδαῖοι, καὶ ὀνειδίζοντες  
 ἔλεγον· «Εἰ υἱὸς εἶ τοῦ Θεοῦ, κατὰβηθι νῦν ἀπὸ τοῦ  
 165 σταυροῦ, καὶ πιστεύσομέν σοι<sup>a</sup>.» Ὑπομείνας τοίνυν τὸν  
 ὑπὲρ πάντων ἡμῶν θάνατον ὁ Σωτῆρ, καὶ καταβάς εἰς τὸν  
 ἕδην, σκυλεύει μὲν τοῦ διαβόλου τὸν πλοῦτον, λέγων τοῖς ἐν  
 δεσμοῖς· «Ἐξέλθετε», καὶ τοῖς ἐν σκότει· «Ἀνακαλύφθη-  
 τε», καθάπερ ὁ προφήτης φησί<sup>b</sup>. Τριήμερον δὲ τὸν ἑαυτοῦ  
 C 170 ναὸν ἀναστήσας, τῶν κεκοιμημένων ἀπαρχήν<sup>c</sup>, τὴν | μὲν  
 φύσιν <τῶν> τοῦ θανάτου δεσμῶν ἐλευθέραν ἀπέδειξε καὶ  
 νικήσας ἐδίδαξε λέγειν· «Ποῦ τὸ νικὸς σου, θάνατε; Ποῦ τὸ  
 κέντρον σου, ἕδην<sup>d</sup>;» Βατὸν δὲ αὐτῇ κατασκευάζων τὸν  
 οὐρανὸν μετὰ τὴν τῆς ἐνανθρωπήσεως οἰκονομίαν ἀναλαμ-  
 175 βάνεται, ἀπαρχήν τινα τῆς ἀνθρώπων φύσεως προσάγων  
 ἑαυτὸν τῷ Πατρὶ· ἀρραβῶνα δὲ ὥσπερ ἡμῖν τῆς μελλούσης  
 ἐλπίδος τὸ Πνεῦμα χαρίζεται, λέγων· «Λάβετε Πνεῦμα  
 ἅγιον<sup>e</sup>.»

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

a. *Matth.* 27, 40. b. *Is.* 49, 9. c. *I Cor.* 15, 20. d. *Os.* 13, 14;  
*I Cor.* 15, 55. e. *Jn* 20, 22.

168 ἐν + τῶ b JKLMN LXX || 171 τῶν addendum puto : deest in  
 codd. || 171-172 καὶ νικήσας ἐδίδαξε om. b || 172 λέγων edd.

a enseigné la voie du salut et qui, après avoir dissipé la  
 déraison comme une brume ou une nuée, nous a dévoilé la  
 lumineuse connaissance des enseignements divins. C'est lui  
 qui fait de nous les concitoyens des anges dans le ciel. C'est  
 lui qui a lié les choses terrestres aux choses célestes, et fait  
 de la nature humaine la compagne des esprits qui se  
 trouvent là-bas : cette nature qui était séparée autrefois  
 par le péché et fugitive, mais qui maintenant est liée par la  
 foi et la piété envers lui. C'est lui que les malheureux juifs  
 n'ont pas voulu reconnaître comme Sauveur et Seigneur,  
 mais, comme s'ils avaient été lésés au plus haut point  
 justement par sa présence pour le bien de la race humaine  
 et sa venue pour nous sauver d'une telle perte, au lieu  
 de se montrer corrects en exprimant leur reconnaissance  
 pour les bienfaits reçus, ils l'ont livré à la mort et à la  
 croix. Le regardant suspendu sur le bois, les juifs  
 blasphémaient encore et l'injuriaient en disant : « Si tu es  
 le fils de Dieu, descends maintenant de la croix et nous  
 croirons en toi<sup>a</sup>. » Le Sauveur, après avoir donc enduré la  
 mort pour nous tous, et être descendu dans l'Hadès,  
 dépouille le diable de sa richesse, en disant aux prisonniers  
 « Sortez ! », et à ceux qui sont dans les ténèbres « Montrez-  
 vous », selon la parole du prophète<sup>b</sup>. Et le troisième jour,  
 ayant relevé son propre temple, en « prémices de ceux qui  
 se sont endormis<sup>c</sup>, il a libéré la nature des liens de la mort,  
 et, vainqueur, il a appris à dire : « Où est ta victoire, mort ?  
 Où est ton aiguillon, Hadès<sup>d</sup> ? »

Rendant le ciel accessible à la nature humaine, après  
 l'économie<sup>1</sup> de l'incarnation, il y remonte, s'offrant lui-  
 même au Père comme prémices (de cette nature humaine);  
 et, comme arrhes de notre espoir à venir, il nous fait don  
 de l'Esprit, en disant : « Recevez le saint Esprit<sup>e</sup>. »

1. Nous traduirons ainsi de manière habituelle le mot οἰκονομία  
 dont le sens théologique est : ensemble des dispositions divines  
 concourant au salut de l'humanité.

Ταῦτα τῆς τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν παρουσίας τὰ γνωρίσμα-  
 180 τα ἐπὶ τούτοις αὐτὸν εὐεργέτην καὶ Σωτῆρα κηρύττωμεν.  
 Ἐπειδὴ δὲ διὰ τῶν ἔργων αὐτῶν προσήκει γνησίους  
 εὐρίσκεσθαι, καὶ καλὴν διὰ τούτων ἀντιδιδόναι τῷ Δεσπότη  
 τὴν ἀμοιβήν, ὑπακούσωμεν Παύλῳ λέγοντι· «Καθαρίσωμεν  
 D ἑαυτοὺς ἀπὸ παντὸς μολυσμοῦ σαρκὸς καὶ πνεύματος,  
 185 ἐπιτελοῦντες ἀγιωσύνην ἐν φόβῳ Θεοῦ<sup>a</sup>.» Οὕτω γάρ, οὕτω  
 καθαρὰν τῷ Δεσπότη τὴν νηστείαν ἐπιτελέσωμεν, ἀρχόμενοι  
 μὲν τῆς ἀγίας Τεσσαρακοστῆς ἀπὸ πεντηκαίδεκάτης τοῦ  
 Μεχέρ μηνός, τῆς ἑβδομάδος δὲ τοῦ σωτηριώδους Πάσχα  
 ἀπὸ εἰκάδος τοῦ Φαμενώθ μηνός, περιλύοντες μὲν τὰς  
 190 νηστείας τῇ πεμπτῇ καὶ εἰκάδι τοῦ αὐτοῦ μηνός κατὰ τὸ  
 ἔθος, ἐορτάζοντες δὲ τῇ ἐπιφωσκούσῃ Κυριακῇ τῇ ἕκτῃ καὶ  
 εἰκάδι τοῦ αὐτοῦ Φαμενώθ μηνός, συνάπτοντες ἕξις καὶ τὰς  
 ἑπτὰ ἑβδομάδας τῆς ἀγίας Πεντηκοστῆς. Οὕτω γὰρ μετὰ  
 τῶν ἀγίων τὴν τῶν οὐρανῶν βασιλείαν κληρονομήσομεν ἐν  
 195 Χριστῷ εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν.

Mss : A DEFG BHI (= b) CJKLMN (= c)

179 παρουσίας : σωτηρίας I || 180 κηρύττωμεν A (uid.) B (uid.)  
 DEF (uid.) GJKL : -ομεν CHI [ω sup. lin.] MN || 186 ἐπιτελέσομεν B ||  
 192 φαμενώθ b.

a. II Cor. 7,1.

### Exhortation finale

Tels sont les signes de la parousie de notre Sauveur ;  
 aussi proclamons en lui le bienfaiteur et le Sauveur. Et  
 puisqu'il faut que ce soient les œuvres elles-mêmes qui  
 nous fassent reconnaître pour des enfants légitimes, et  
 qu'elles permettent d'apporter une belle réponse au  
 Maître, obéissons aux mots de Paul : « Purifions-nous de  
 toute souillure de la chair et de l'esprit, achevant notre  
 sanctification dans la crainte de Dieu<sup>a</sup>. »

### Date de Pâques

De cette manière, oui, de cette manière, accomplissons  
 un jeûne pur pour le Maître, en commençant le saint  
 Carême à partir du quinze du mois de mécher, la semaine  
 de la Pâque salutaire, le vingt du mois de phamenoth, en  
 achevant le jeûne le vingt-cinq du même mois, comme de  
 coutume, et en célébrant la fête à l'aube du dimanche de  
 l'illumination, le vingt-six du même mois de phamenoth<sup>1</sup>,  
 en ajoutant à la suite aussi les sept semaines de la sainte  
 Pentecôte.

Ainsi, avec les saints, nous aurons en partage le royaume  
 des cieux dans le Christ, pour les siècles. Amen.

1. La fête de Pâques est donc célébrée le 22 mars 414.



**DEUXIÈME LETTRE FESTALE**  
**(415)**

INTRODUCTION

Développements sur la conversion à l'occasion de l'entrée dans la Quarantaine, lecture chrétienne de l'Ancien Testament (non sans attaques contre les juifs sur l'intelligence des Écritures), style fleuri, chargé de longues phrases et de métaphores filées : on retrouve dans cette deuxième *Lettre* les caractéristiques de l'ensemble.

Chaque *Lettre* se distingue par quelques thèmes propres, développés à partir d'un ou de plusieurs textes vétéro-testamentaires, qui en forment le corps. Pour cette deuxième *Lettre*, ce sont des textes du *Lévitique* (2, 1 et 11-13 ; 6, 1-2), et de l'*Exode* (29, 38-40 ; 24, 4-6 et 4, 2-4), dont Cyrille fait une lecture chrétienne (surtout morale et fort peu christologique, bien représentative de sa première manière, celle du *De adoratione* avec lequel des rapprochements s'imposent et seront signalés). Ainsi le thème exhortatif du sacrifice spirituel (c'est-à-dire la bonne conduite qui rend le fidèle agréable à Dieu), s'accompagne ici de l'idée d'une « voie moyenne » (plus réaliste ?) de la conduite chrétienne, qui reflète peut-être le souci de ne pas décourager les chrétiens vivant dans le monde, en réduisant toute possibilité de vie chrétienne authentique au seul modèle monastique ; préoccupation pastorale qui donne à cette *Lettre* son originalité.

Bernard MEUNIER

## PLAN

**I. Prologue (1, 1-2, 38).**

- Opportunité de la *Lettre* ..... 1, 1-14
- La fête chrétienne de Pâques doit être mieux célébrée que la fête juive ..... 1, 14-32
- Devoir et difficulté de parler sur un tel sujet ..... 2, 1-38

**II. LE MOIS DES NOUVELLES POUSSÉS (3, 1-77)**

Printemps de la nature et printemps de l'âme.

- Le mois des nouvelles pousses est le moment où la vie revient dans la nature ... 3, 1-15
- De même, l'âme humaine, par la grâce, sort de l'hiver du péché ..... 3, 15-43
- Dieu élague en nous tous les mauvais penchants ..... 3, 43-77

**III. LE VÉRITABLE SACRIFICE (4, 1-5, 57).**

Exégèse de *Lév.* 2 et 6 et d'*Ex.* 29.

- Sens symbolique (moral) des éléments du sacrifice (farine, huile, encens) ..... 4, 1-17
- Le ferment, symbole de la méchanceté à proscrire ..... 4, 17-46
- Le sel, symbole de la fermeté dans le bien.  
Image du navire et du naufragé ..... 4, 77-93
- L'holocauste de *Lév.* 6, 1-2 : s'offrir tout entier à Dieu ..... 4, 93-5, 28
- Le sacrifice d'*Ex.* 29 : un sacrifice incessant ..... 5, 28-57

**IV. LA VOIE MOYENNE (5, 57-6, 57).**

Exégèse d'*Ex.* 24, 4-6.

- L'Écriture propose une voie moyenne à ceux que la perfection décourage ..... 6, 57-82

- Sortir de la nuit comme du péché ..... 6, 1-13
- L'autel au pied de la montagne : en route vers Dieu ..... 6, 14-19
- Les pierres de l'autel, les veaux, le sang versé ; sens spirituel : une vie conforme au bien, sans la perfection ..... 6, 19-57

**V. DIVERSITÉ DES DONNÉS ET DES MÉRITES (7, 1-76).**

La parabole des talents (*Mt* 25) et du semeur (*Mt* 13).

**VI. LA CONVERSION TOUJOURS POSSIBLE (8, 1-9, 23).**

- Dieu nous rattrape, si bas que nous soyons tombés. Exégèse d'*Ex.* 4, 2-4 ..... 8, 1-27
- Il attend et appelle sans cesse notre conversion ..... 8, 27-46
- Formule de foi (résumé de l'histoire du salut) ..... 8, 47-89

**VII. Exhortation finale.**

- Comput ..... 9, 1-23

B. M.

## ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΗ ΔΕΥΤΕΡΑ

## ΛΟΓΟΣ Β'

α'. «Χαίρετε ἐν Κυρίῳ πάντοτε· πάλιν ἐρῶ, χαίρετε<sup>a</sup>.»  
 Τρέχει δὲ ἡμῖν ἐπὶ ταύτην ὁ λόγος τὴν ἀρχήν, καὶ μάλα  
 εἰκότως, ἐορτὴ γὰρ τὸ κηρυττόμενον. Ὡ δὲ τὸ δεῖν ἡμᾶς ἐπὶ  
 τοῖς τοῦ Σωτῆρος ἡδεσθαι κατορθώμασιν ἀγγέλλειν σκοπός,  
 5 τούτῳ πῶς ἂν εὐλόγως καὶ ἑτέρα γένοιτο τῆς εὐρημένης  
 πρεπωδεστέρα; Οὐκοῦν βαδιεῖται μὲν ἐπὶ ταύτην ὀρθῶς· τὸ  
 δὲ δοκεῖν ἔξω φέρεσθαι τοῦ πρέποντος ἡμῖν σκοποῦ  
 πανταχοῦ παραιτήσεται, διηγημάτων μὲν εἰκαίων ἀποφοι-  
 τῶν, ἃ δὲ καλῶς ἔχειν εἰπεῖν καὶ λυσιτελήσειν τοῖς  
 10 ἀκρωμένοις ὑπέληψε, ταῦτα καιρῶ τῷ δέοντι φέρειν εἰς  
 μέσον προθυμούμενος. Καιρὸς μὲν οὖν, τὸ θεῖον, παντὶ  
 πράγματι, διηγόρευσε λόγιον<sup>b</sup>. Καιρὸς δέ, εἴ | καὶ τις ἕτερος  
 ἡμῖν, ὁ παρὼν πρὸς τὴν τοῦ κηρύγματος χρείαν ἀρμοδιώτα-  
 15 τος. Ἦδη μὲν οὖν ἡ πανεύφημος ἡμῶν ἐορτὴ, τὸν ἐτήσιον  
 ἐξελίσσοις κύκλον, γέγονεν ἡμῖν ἐπὶ θύραις, καὶ μονονουχὶ  
 τὸν οὐδὸν ὑπερτείνασα, ταῖς ἀπάντων ψυχαῖς εἰσοικίζεται.  
 Ἐῖθ' ἂν, ὡς γέ μοι φαίνεται, τῶν ἀτοπωτάτων, Ἰουδαίους  
 μὲν ἐπὶ νόμῳ καὶ σκιαῖ καὶ τύπῳ σεμννομένους, τοῖς διὰ  
 σαλπύγγων ἀπηχήμασι προκηρύττειν τὰς ἑαυτῶν ἐορτάς·  
 20 ἡμᾶς δὲ τοὺς τῶν παρ' ἐκείνοις τὰ ἀμεινῶ προτιμήσαντας,  
 καὶ τῶν ἐσχηματισμένων ὅτι δεοὶ προκρίνειν τὴν ἀλήθειαν  
 ὀρθῆ καὶ δικαίᾳ ψήφῳ κυρώσαντας, πολὺ περὶ τοῦτο τῆς

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

**Inscriptio** : ἐορταστικὴ δευτέρα ABCDEFH ἐορτ. Β' G ἐορτ.  
 Κυρίλλου δευτέρα LM λόγος β' AB (β<sup>9c</sup>) CDEF(?)HI<sup>9c</sup> τοῦ αὐτοῦ ἀγίου  
 Κυρίλλου ἀλεξανδρείας ὁμιλία ἐορταστικὴ β' (sic) I<sup>9c</sup> || α', 2 δὲ + καὶ b  
 || 4 ἀγγέλλειν b LM edd. : ἀγγέλειν (sic) rell. || 5 εὐρημένης codd. edd. :  
 ἴσως εἰρημένης notauit Mi. || 7 δοκεῖν codd. : δοκεῖ forte leg. pro  
 δοκεῖν Sch. in mg. uers. lat. || 17 ὥσπερ : ὥστε I

## DEUXIÈME FESTALE

## Nécessité de parler de la fête

1. « Réjouissez-vous dans le Seigneur en tout temps, je le redis encore, réjouissez-vous<sup>a</sup>. » Notre discours accourt à ce principe, et à très juste titre, car c'est une fête que l'on proclame. Or, le discours dont le but est de nous annoncer qu'il faut nous réjouir des œuvres du Sauveur, comment pourrait-il trouver, en bonne logique, un commencement plus approprié que celui-ci? Il fera donc bien d'y venir et se gardera de paraître en dehors du but qui nous convient, en fuyant les vains développements et en s'efforçant de mettre l'accent, au bon moment, sur ce qu'il aura trouvé de bon à dire et d'utile pour les auditeurs. Le bon moment, la parole divine l'a défini pour chaque chose<sup>b</sup>. Mais c'est aussi un bon moment, s'il en est un autre à nos yeux, que l'instant présent : c'est lui qui répond le mieux au besoin de proclamer la foi.

Voilà donc que notre fête bénie, parcourant le cycle de l'année, est à nos portes; elle en a presque franchi le seuil et s'installe dans toutes les âmes. Or il serait bien absurde, je crois, que les juifs qui tirent gloire de la Loi, de l'ombre et du type, proclament leurs fêtes aux accents des trompettes, tandis que nous, qui avons préféré une part meilleure que la leur, et qui avons décidé d'un suffrage juste et droit qu'il fallait faire passer la vérité avant les figures, nous montrerions en cette occasion un zèle très

a. *Phil.* 4, 4. b. *Cf. Eccl.* 3, 1.

ἐκείνων σπουδῆς ἔλαττον ἔχοντας φαίνεσθαι, εἰ σιγὴν ἔχειν  
 ἀλλήλοις εἰπόντες ἡσυχῇ καθεδούμεθα, καὶ σιωπῇ παραδώ-  
 C 25 σουμεν τὴν οὕτως εὐσημον ἑορτὴν, καίτοι | τοῦ Θεοῦ  
 λέγοντος· «Σαλπίζατε ἐν νεομηνία σάλπιγγι, ἐν εὐσήμῳ  
 ἡμέρα ἑορτῆς ὑμῶν<sup>a</sup>.» Ἡκέτω τοιγαροῦν εἰς μέσον ἡμῶν ὁ  
 λόγος, τὴν εὐσημον τῆς ἑορτῆς ἡμέραν εὐσήμῳ διαγγέλλων  
 κηρύγματι. Ὅσα μὲν γὰρ διὰ τῆς τοῦ Σωτῆρος φιλανθρω-  
 30 πίας ὑπήρχθη τῇ φύσει πλεονεκτήματα, κἂν ἡμεῖς σιωπήσω-  
 μεν, οἱ λίθοι κεκράζονται<sup>b</sup>, κατὰ τὴν αὐτοῦ τοῦ Σωτῆρος  
 φωνήν.

β'. Ἐμοὶ δὲ τῶν γεγονότων ἕκαστα διασκεπτομένῳ  
 σαφῶς, πολὺς τις πραγμάτων ὄχλος ἀναφαίνεται, ἐφ' ᾧπερ  
 ἂν τις εἰκότως οὐ μετρίαν ἔχοι τὴν μέμψιν τὸ σιωπᾶν  
 ἡρημένος. Εἰ γὰρ ὀρθὰ καὶ δίκαια φρονεῖν μελετήσαντες,  
 5 τῶν ἀρίστων εἶναι λογιούμεθα τὴν ἐφ' οἷς εὐ πεπόνθαμεν  
 εὐχαριστίαν ἀναφέρειν | Θεῷ, εἶτα τοῦτο παρ' ἡμῖν ἐν  
 οὐδενὸς μέρει τετάξεται, πῶς οὐ πάντως αὐτοὶ κατὰ τῶν  
 οἰκείων στρατευσόμεθα βουλευμάτων, εἰ μὴ ταῦτα πράττειν  
 ἐθέλομεν, ἐφ' οἷς ἂν εὐλόγως καὶ ἐτέρους αἰτιασαίμεθα  
 10 ῥαθυμῆσαντας; Οὐκοῦν ἀναφέρωμεν τῷ Σωτῆρι τὰ χα-  
 ριστήρια. Ἄλλ' ἴσως ὄκνου πρόφασιν καὶ δειλίας ποιησόμεθα  
 τὸ μὴ δύνασθαι λέγειν ἐπαξίως τῶν κατορθωμένων, καίτοι  
 πάντες ἂν, οἶμαι, συμφήσειαν, ὅτι τοῖς ἀμείνοσι τὸ νικᾶν  
 14 ἐπιτρέπειν, οὐκ ἀσθενείας ἔγκλημα φέρει, ἀλλ' εὐδουλίας  
 429 A ὑπόληψιν ἐκπορίζεται. Τί δ' ἂν γένοιτο τῶν τοῦ Σωτῆρος  
 κατορθωμάτων μεγαλοφύεστερον; Πῶς οὐ πάντα νικήσει τὰ  
 θεϊότερα λόγον; «Δόξα μὲν γὰρ κρύπτει λόγον<sup>c</sup>», φησὶν ἡ

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

24 καθεδούμεθα b M Sal. : καθαιδούμεθα AC (corr. Provataris sup.  
 lin.) DEFGI<sup>m</sup>sL || 31 αὐτοῦ legendum puto : αὐτὴν codd. edd. || β', 3  
 ἔχοι HI : ἔχη A c DE (uid.) FG ἔχει B (oi sup. lin.) || 4 εἰ : οἱ b || 6  
 ἀναφέρειν b<sup>m</sup>s et rell. : ἀναπέμπειν b || 8 στρατευσόμεθα I<sup>m</sup>s rell. :  
 -σώμεθα b || 14 οὐκ coni. Provataris in B<sup>m</sup>s (H<sup>m</sup>s I<sup>m</sup>s) : deest in codd.

a. Ps. 80, 4. b. Cf. Lc 19, 40. c. Prov. 25, 2.

inférieur au leur, en restant là, tranquillement, à nous dire  
 les uns aux autres de nous taire, et en livrant au silence  
 une fête si glorieuse, malgré cette parole de Dieu : «Sonnez  
 de la trompette pour la néoménie<sup>1</sup>, au jour glorieux de  
 votre fête<sup>a</sup>.» Que notre discours en vienne donc à  
 l'essentiel, en proclamant glorieusement le jour glorieux de  
 la fête. Car les prérogatives octroyées à la nature humaine  
 par la bonté du Sauveur, même si nous les taisons, les  
 pierres crieront<sup>b</sup>, selon la parole du Sauveur lui-même.

2. Quand j'examine de près chaque événement, je vois  
 apparaître une foule de choses qui attirerait bien des justes  
 reproches à celui qui aurait choisi de les taire. Car si, dans  
 notre préoccupation d'ajuster nos pensées au bien, nous  
 tenons pour essentiel de rendre grâce à Dieu pour les  
 bienfaits reçus, et si pour finir nous ne nous y consacrons  
 nullement, ne serait-ce pas là combattre nos propres  
 résolutions, puisque nous refuserions d'agir là même où  
 nous serions en droit de dénoncer la négligence d'autrui?  
 Présentons donc au Sauveur nos actions de grâce.

Mais peut-être dirons-nous, pour justifier nos hésitations  
 et notre lâcheté, que nous ne pouvons trouver des paroles  
 dignes de ce qu'il a accompli ; et de fait tout le monde, je  
 pense, conviendrait qu'abandonner la victoire à plus fort  
 que soi ne vous attire pas un reproche de faiblesse, mais  
 vous fait tenir pour un sage. Or, quoi de plus grand que les  
 œuvres du Sauveur ? Comment un si divin sujet ne  
 dépassera-t-il pas toute parole ? Car «la gloire éclipe la  
 parole<sup>c</sup>», dit la divine Écriture. Et il est vrai que le

1. La néoménie, ou fête de la nouvelle lune le premier jour de  
 chaque mois, se rapporte plus spécialement dans le *Psaume* 80 au  
 7<sup>e</sup> mois, où était célébrée la fête des Tentes. Mais Cyrille la rapproche  
 ici de la fête de Pâques, peut-être à cause du thème de la sortie  
 d'Égypte (*Ps.* 80, 6).

θεία γραφή. Ὁ δὲ γε μακάριος Μωσῆς, καίτοι τοσοῦτος  
 ὑπάρχων ἐν ἀρετῇ, ὡς ἀκοῦσαι λέγοντος πρὸς αὐτὸν τοῦ  
 20 Θεοῦ· «Οἶδά σε παρὰ πάντας, καὶ χάριν εὗρες παρ'  
 ἐμοί<sup>a</sup>», ἰσχνόφωνον καὶ βραδυγλωσσον<sup>b</sup> ἑαυτὸν εἶναι λέγων  
 οὐκ ἠσχύνετο, καὶ πρὸς τὴν τοῦ κηρύγματος διακονίαν οὐκ  
 ἐπιτήδειον. Εἰ δὲ φόβου καὶ πάσης αἰτίας αἰσχροῦς τὰ τοιαῦτα  
 25 λέγων ἀπήλλακται, μᾶλλον δὲ παντὸς ἐπαίνου δοῖη τις ἂν  
 τὸν προφήτην ἄξιον, πῶς οὐκ εὐλόγως τοῖς ὑπὲρ νόμον τοῦ  
 Σωτῆρος κατορθώμασι τὸ δύνασθαι τὸν πάντα καταγωνί-  
 ζεσθαι λόγον παραχωρήσομεν; Ἔτι τε πρὸς τούτοις  
 ἀκόλουθον εἰπεῖν, ὡς ἡμεῖς μὲν οὐ περὶ τοὺς | λόγων ἀγῶνας  
 ἠσκήμεθα, οὐδὲ γλώττης Ἀττικῆς ἐπίδειξιν ὑπισχνούμεθα.  
 30 Ἄλλ' ἐτέροις μὲν αἰ περὶ ταῦτα μελόντων σπουδαὶ καὶ  
 διαπρεπὲς ἐν λόγοις τὸ ἐπιτήδειμα, ἡμῖν δέ, ἀγαπητοί,  
 βραχύς τε ὁ λόγος ἐστί, καὶ τὸ γράφειν ἀνάγκης ἐπίταγμα.  
 «Οὐαὶ γὰρ μοί ἐστι ἐὰν μὴ εὐαγγελίζωμαι. Εἰ γὰρ ἐκὼν  
 τοῦτο πράσσω, μισθὸν ἔχω· εἰ δὲ ἄκων, οἰκονομίαν  
 35 πεπίστευμαι<sup>c</sup>.» Ἐντεῦθεν οἶμαι μηδένα τοῖς ἐμοῖς ῥηματίοις  
 ἐπισκῆψαι δικαίως. Ἄ γὰρ ἂν ἡ χάρις τοῦ Θεοῦ ὑπαγορεύῃ  
 κατὰ διάνοιαν, ταῦτα καὶ εἰς ὑμᾶς φανερὰ καταστήσομεν,  
 τὴν ἄκαιρον αἰδῶ σώφρονι λογισμῶ περιστείλαντες.

| γ'. Μωσέως τοίνυν λέγοντος· «Φυλάξαι τὸν μῆνα τῶν  
 νέων, καὶ ποιήσεις τὸ Πάσχα Κυριῷ τῷ Θεῷ σου<sup>d</sup>», πῶς

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

26 τὸν C<sup>pc</sup> H<sup>ms</sup> I<sup>pc</sup> : τὰ AB c(C<sup>pc</sup>) DEFGHI<sup>pc</sup> || 32 καὶ + κατὰ conl.  
 Sch. in mg. uers. lat. (*iuxta scripturam*) || γ', 1-2 τῶν νέων I rell. : τὸν  
 νέον c E I<sup>ms2</sup>

a. Ex. 33, 17. b. Cf. Ex. 4, 10. c. I Cor. 9, 16-17. d. Deut.  
 16, 1.

1. Εὔρες : εὐρηκας (LXX).

2. Cette allusion à l'écriture peut être un argument pour prouver  
 que nous sommes en présence d'un texte écrit malgré son caractère  
 oratoire, donc d'une lettre et non d'une homélie.

3. Le texte du NT, en I Cor. 9, 16, a le subjonctif aoriste et non,  
 comme ici, le présent.

4. La description du printemps qui commence ici est reprise  
 ensuite, dans un parallèle assez élaboré, par un exposé sotériologique

bienheureux Moïse, si avancé qu'il fût en mérite, au point  
 d'entendre Dieu lui dire : «Je te connais entre tous, et tu  
 as trouvé<sup>1</sup> grâce auprès de moi<sup>a</sup>», ne rougissait pas de dire  
 qu'il avait la langue embarrassée et lente<sup>b</sup>, et n'était pas  
 apte au service de la proclamation. Et s'il a pu dire cela  
 sans encourir de blâme, ni aucune autre accusation  
 infamante (on décernerait bien plutôt à ce prophète toutes  
 sortes d'éloges), n'aurons-nous pas raison d'avouer que les  
 œuvres du Sauveur, qui dépassent la Loi, défient tout  
 discours? Il faut encore ajouter à cela que nous ne sommes  
 pas exercés aux joutes oratoires et que nous ne promettons  
 pas de faire une démonstration d'atticisme. Mais à d'autres  
 le souci de s'y efforcer et de pratiquer brillamment  
 l'éloquence! Pour nous, bien-aimés, notre discours est bref,  
 et c'est la nécessité qui nous ordonne d'écrire<sup>2</sup>. «Oui,  
 malheur à moi si je n'évangélise pas<sup>3</sup>. Car si je le fais de  
 mon propre chef, j'ai droit à un salaire; si c'est malgré  
 moi, c'est une charge qui m'a été confiée<sup>c</sup>.» Aussi, je pense  
 que personne n'a le droit d'incriminer mes pauvres paroles.  
 Car tout ce que la grâce de Dieu inspirera à la pensée, nous  
 vous le rendrons manifeste, en enveloppant d'un raisonne-  
 ment sensé notre pudeur inopportune.

### Symbolisme spirituel du printemps<sup>4</sup>

3. Quand c'est Moïse qui dit : «Observe le mois des  
 nouvelles pousses, et tu feras la pâque pour le Seigneur ton  
 Dieu<sup>d</sup>», n'avons-nous pas le devoir d'annoncer le moment

qui en réutilise la symbolique. De telles descriptions se retrouvent  
 à plusieurs reprises dans les *Lettres Festales* (et aussi en *Glaphyra in  
 Exodum* III, PG 69, 495 D-498 A), où elles correspondent au goût de  
 l'Antiquité tardive pour l'ornementation littéraire. Sur ces  
 passages, voir H. RAHNER, «Österliche Frühlingssyrik bei Kyrillos  
 von Alexandria», dans *Paschalis Sollemnia. Studien zur Osterfeier  
 und Osterfrömmigkeit*, hrsg. von B. Fischer und J. Wagner (*Festschrift  
 J. A. Jungmann*), Basel-Freiburg-Wien 1959, p. 68-75. L'auteur y  
 voit une influence d'Origène commentant le *Cantique* et de l'*Homélie  
 sur la Pâque* inspirée d'Hippolyte de Rome (SC 27).

οὐκ ἀναγκαῖον ἡμᾶς ἤδη παρόντα μηνύειν τῆς ἑορτῆς τὸν  
 καιρὸν; Οἴχεται μὲν γὰρ ἡ συγγνή τοῦ χειμῶνος ἀπειλή,  
 5 ἀπελήλαται δυσαιερία καὶ σκότος, ὑετοὶ καὶ πνευμάτων  
 ἀγρίων ὄρμαί λοιπὸν ἡμῖν ἐκποδῶν. Ὡραιο δὲ πάλιν  
 ἀνατέλλουσιν ἡριναί, ὄκνου μὲν καὶ ἀργίας τὸν φυτουργὸν  
 ἀπαλλάττουσαι, μονονουχὶ φωνὴν ἀφιεῖσαι γηπόνους, ὅτι  
 10 ἀνθῶν ἀναθρύουσιν ἰδέαν. Φυτὰ δὲ τὰ ἐν ὄρει καὶ κήποις  
 τὴν ὠδινομένην αὐτοῖς ἀποτίκτει βλάστην, ὥσπερ ἐκ  
 λαγόνων τῆς οἰκειας φύσεως ἐρευγόμενα τὴν ἐνέργειαν.  
 Πεδία δὲ ἤδη χλοηφορεῖ<sup>a</sup>, ὑπόμνημα τῆς τοῦ Θεοῦ  
 D φιλανθρωπίας καὶ τοῦτο δεῖκνύοντα· «Ἐξαντέλλων γάρ,  
 15 φησί, χόρτον τοῖς κτήνεσι<sup>b</sup>.» Ταῦτα δὲ ἡμῖν οὐχ ἀπλῶς εἰς  
 μέσον ἤχθη τὰ ῥήματα, μὴ γὰρ τις οἰέσθω τηνάλλως ἡμᾶς  
 περὶ τούτων διαλαμβάνειν, ἀλλ' ἵνα τὸ ἐκ τῆς ἐντολῆς  
 ἀναφαίνηται χρήσιμον. Οὐ γὰρ μάτην ἡμῖν τὸν μῆνα τῶν  
 20 νέων ἐπιτηρεῖν ὁ νόμος προσέταξεν. Ἔδει γὰρ ἔδει καὶ τὴν  
 ἀνθρώπου φύσιν χλοηροφουράσαις ταῖς ἀρούραις φιλονεικεῖν,  
 καὶ τοῖς τῆς εὐσεβείας, ἐν οὕτως εἶπω, βλαστήμασι  
 432 A περιανθιζομένην ὁρᾶσθαι. Φέρε γὰρ ἐφ' ἡμᾶς αὐτοὺς τὴν  
 τῶν πραγμάτων μετασκευάζοντες δύναμιν, καὶ μετατιθέντες  
 εἰς τὸ χρήσιμον τοῦ νοήματος τὸν σκοπὸν, ἴδωμεν ἀκριβῶς  
 25 εἰ τοῦ πρέποντος ἡμῖν ὁ λόγος διαμαρτήσεται, μῆνα τῶν  
 νέων ἀποκαλῶν τὸν καιρὸν τῆς ἐπιδημίας τοῦ Σωτῆρος  
 ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ἐφ' ᾧ δὴ σύμπαντας ἑορτάζειν  
 ἀκόλουθον. Οἴχεται μὲν γὰρ ἤδη πρὸς ἀπώλειαν ὁ δαίμων  
 ἐκεῖνος ὁ ἀρχέκακος, χειμῶνος δίκην ταῖς ἀπάντων  
 30 ἐπισκῆπτων ψυχαῖς, καὶ ὥσπερ τι πλῆθος ὑετοῦ τὰς  
 ἀτόπους ἡμῖν καταστάζων ἐπιθυμίας. Ἡ δὲ τῶν ἀκαθάρτων  
 πνευμάτων ἰσχύς ἀπελήλαται, τὸ συγγνὸν τῆς ἀμαρτίας  
 νέφος ἀπετινάχθη διὰ τῆς χάριτος. Ἡρινὸν δὲ ὥσπερ εἰς

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

3 παρόντα : -ντας b || 9 λειμῶνες H<sup>ms</sup> C<sup>ms</sup>(Sc.?) I<sup>ms</sup> Mi. : χειμῶνες  
 rell. Sal. Aub. || 10 ὄρει : ὄροις b *puio ὄροις uel ὄρεσι. ἄλλο. ὄρει I<sup>ms</sup>* ||  
 13 πεδία : παιδία b || 19 ἔδει γὰρ ἔδει καὶ codd. Sal. : ἔδει καὶ Aub. Mi.  
 || 22 ἐφ' I<sup>ms</sup> rell. : εἰς b

de la fête qui est déjà là? Oui, elle s'en va, l'odieuse  
 menace de l'hiver; les voilà repoussées, les intempéries et  
 les ténèbres; pluies et vents aux élans sauvages sont  
 désormais loin de nous. Les brises printanières se lèvent de  
 nouveau : en libérant le cultivateur de la crainte et de  
 l'inaction, c'est comme une voix qu'elles font entendre aux  
 laboureurs; cette voix dit qu'il faut se mettre à son  
 ouvrage. Car les prairies font jaillir aux regards des fleurs  
 multicolores; les plantes de la montagne et celles des  
 jardins enfantent les rejetons qu'elles portaient en elles,  
 comme si elles expulsaient de leurs flancs l'énergie de leur  
 propre nature. Et les plaines déjà se couvrent de verdure<sup>a</sup>,  
 montrant là encore le mémorial de la bonté de Dieu, «qui  
 fait croître l'herbe pour le bétail<sup>b</sup>», dit l'Écriture.

Ce n'est pas pour rien que nous avons fait place à ces  
 paroles. Qu'on ne s'imagine pas en effet que nous  
 dissertons sans raison là-dessus. Non : c'est pour montrer  
 l'utilité du précepte. Car ce n'est pas en vain que la Loi  
 nous a commandé d'observer le mois des nouvelles pousses.  
 Il fallait en effet, oui, il fallait que la nature humaine elle  
 aussi le dispute aux sillons verdissants et se montre fleurie,  
 pour ainsi dire, des rejetons de la piété. Alors, en  
 transposant à nous-mêmes la signification de tous ces faits,  
 et en donnant l'utilité pour but à notre réflexion,  
 examinons soigneusement si notre propos manquera de  
 pertinence en appelant «mois des nouvelles pousses» le  
 moment de la venue de notre Sauveur Jésus-Christ,  
 moment où nous devons tous être en fête.

Oui, il s'en va désormais à sa perte, le démon, cet auteur  
 du mal, qui s'abattait sur toutes les âmes à la façon de  
 l'hiver, et déversait sur nous, comme une pluie d'averse,  
 les désirs dévoyés. La force des souffles impurs a été  
 repoussée, l'odieux nuage du péché a été balayé par la  
 grâce. Voici que s'est étendue sur nous comme une lumière

a. Cf. *Sag.* 19, 7. b. *Ps.* 103, 14.

35 ἡμᾶς τέταται φῶς· εἶτα πρὸς τούτοις ἡ δοθεῖσα τοῦ  
 Πνεύματος ἀπαρχή<sup>a</sup>, καθάπερ τις ζέφυρος ἡ αὔρα λεπτή τὰς  
 ἀπάντων ψυχὰς περιπνεῖ, καλύκων εἰς | εὐωδίαν οὐχ  
 ἤττωμένους τοὺς ἐν οἷς κατοικεῖ διαφόρως κατασκευάζουσα.  
 «Χριστοῦ γὰρ εὐωδία ἐσμὲν τῷ Θεῷ<sup>b</sup>», καθάπερ Παῦλος  
 φησι, καὶ τὴν μὲν παλαιότητα τοῦ παρωχηκότος βίου οἶά τι  
 40 φύλλον ἀποβεβλήκαμεν, εἰς ἐτέραν δὲ αὔθις ἀνανεούμεθα  
 πολιτεῖαν ἀρτιθαλῆ καὶ νεόφυτον. Οὕτω καὶ ὁ μακάριος  
 Παῦλος ἔλεγεν· «Ὡστε εἴ τις ἐν Χριστῷ καινὴ κτίσις, τὰ  
 ἀρχαῖα παρῆλθεν, ἰδοὺ γέγονε καινὰ<sup>c</sup>.» Εἰ δὲ τῷ δοκεῖ καὶ  
 διὰ τῆς θείας γραφῆς οὐ μακρὰν τῆς ἀληθείας ἀποδημήσαν-  
 45 τα τὸν λόγον ὄραν, ἀκουέτω λέγοντος τοῦ νυμφίου, καὶ τὸν  
 ἀληθέστερον μῆνα τῶν νέων τῆ νύμφῃ σημαίνοντος.  
 «Ἀνάστα, ἐλθέ, ἡ πλησίον μου, καλὴ μου περισσότερά, ὅτι  
 ἰδοὺ ὁ χειμὼν παρῆλθεν· ὁ υἱὸς ἀπῆλθεν, ἐπορεύθη ἑαυτῷ,  
 τὰ ἄνθη ὤφθη ἐν τῇ γῆ, καιρὸς τῆς τομῆς ἐφθασεν<sup>d</sup>.»  
 50 Ὁνπερ γὰρ | τρόπον οἱ τὴν τοῦ γηγονεῖν ἐπιστήμην  
 ἐξησκημένοι καλῶς, τὰ μὲν ἄχρηστα τῆς ἀμπέλου περικεί-  
 ρουσι κλήματα, τὰ δ' ὅσα πρὸς καρποφορίαν ἐπιτηδεύει  
 ἔχειν δοκεῖ μένειν ἐν αὐτῇ συγχωροῦσιν, ὁμοῦ τῆς οικείας  
 τέχνης πρὸς τὸ συμφέρον χειραγωγούμενοι, οὕτω καὶ ὁ  
 55 πάνσοφος ἡμῶν Θεός, τὴν ἐκάστου διάνοιαν διερευνώμενος,  
 τὰ μὲν ἀργότερα πρὸς εὐσέβειαν καί, ὡς ἂν τις εἴποι, λοιπὸν  
 ἀπεσκληρότα βουλευμάτα περιτέμνει, ἀνίσθαι δὲ καὶ  
 σφίζεσθαι, καὶ μένειν ἐᾶ τὸν σώφρονα λογισμόν. Ἐντεῦθεν  
 ἤδη πρὸς σωτηρίαν παιδαγωγούμενοι, τὰ μὲν τῆς σαρκὸς  
 60 ἀποπεμπόμεθα πάθη, τὴν δὲ καθαρὰν τοῦ Πνεύματος χάριν  
 ἐν ἑαυτοῖς εἰσοικίζοντες, εἰς ἀμείνονα πολιτεῖαν ἀναμορφού-  
 μεθα, καὶ τῶν τοῦ Παύλου ῥημάτων μεμνήμεθα, | λέγοντος·  
 «Ὁ παλαιὸς ἡμῶν ἄνθρωπος ἐσταυρώθη, ἵνα καταργήθῃ τὸ  
 σῶμα τῆς ἁμαρτίας, τοῦ μηκέτι δουλεύειν ἡμᾶς τῇ ἁμαρτίᾳ·  
 65 ὁ γὰρ ἀποθανὼν δεδικαίωται ἀπὸ τῆς ἁμαρτίας. Εἰ δὲ

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

37 κατοικεῖν I

a. Cf. Rom. 8, 23. b. II Cor. 2, 15. c. II Cor. 5, 17. d. Cant. 2, 10-12.

printanière ; et, après cela, les prémices de l'Esprit<sup>a</sup> nous  
 furent données, comme un zéphir ou une brise légère qui  
 s'insuffle en toutes les âmes et donne en abondance à ceux  
 qu'elle habite une bonne odeur égale à celle des fleurs. « Car  
 nous sommes la bonne odeur du Christ pour Dieu<sup>b</sup> »,  
 comme le dit Paul. Quant à la vieillesse de notre vie passée,  
 comme du feuillage nous l'avons rejetée, et nous nous  
 renouvelons pour adopter une autre conduite, toute  
 nouvelle et fraîchement poussée. C'est ainsi que parlait  
 encore le bienheureux Paul : « Ainsi, si l'on est dans le  
 Christ une création nouvelle, les choses anciennes s'en sont  
 allées, voici venues les choses nouvelles<sup>c</sup>. »

Et si l'on veut constater aussi par la divine Écriture que  
 mon propos ne s'est pas éloigné de la vérité, qu'on écoute  
 parler l'époux qui indique à l'épouse le véritable mois des  
 nouvelles pousses : « Lève-toi, viens, mon amie, ma belle  
 colombe<sup>1</sup>, car voici que l'hiver est parti ; la pluie s'en est  
 allée, elle s'est éloignée, les fleurs ont apparu sur la terre, le  
 temps de la taille est arrivé<sup>d</sup>. » Car de même que les experts  
 en science agricole élaguent les sarments stériles du pied de  
 vigne et y laissent subsister ceux qui leur semblent aptes à  
 donner du fruit, guidés ensemble dans leur art propre vers  
 ce qui est utile<sup>2</sup>, ainsi notre Dieu très sage, scrutant la  
 pensée de chacun, émonde les résolutions inutiles à la piété  
 et pour ainsi dire desséchées, tandis qu'il laisse pousser et  
 subsister sain et sauf le raisonnement sensé. Ainsi donc,  
 guidés vers le salut, nous abandonnons les passions de la  
 chair, et, laissant habiter en nous la pure grâce de l'Esprit,  
 nous nous transformons pour adopter une conduite  
 meilleure, gardant à l'esprit ces paroles de Paul : « Le vieil  
 homme en nous a été crucifié, afin que soit neutralisé le  
 corps du péché et que nous ne soyons plus asservis au  
 péché. Car celui qui est mort est justifié du péché. Et si

1. Καλή μου περισσότερά : καλή μου, περισσότερά μου (LXX).

2. Passage obscur : construction de ὁμοῦ et de τέχνης ?

ἀπεθάνομεν ἐν Χριστῷ, πιστεύομεν ὅτι καὶ συζήσομεν αὐτῷ<sup>a</sup>.» Συζήσομεθα γὰρ ἀληθῶς, καὶ συμβασιλεύσομεν αὐτῷ<sup>b</sup>, τὸν μὲν ἀπὸ τοῦ σώματος ἐκτρεπόμενοι μολυσμὸν, καὶ «μισοῦντες, καθάπερ τις τῶν ἁγίων φησί, τὸν ἀπὸ τῆς σαρκὸς ἐσπιλωμένον χιτῶνα<sup>c</sup>»· τιμῶντες δὲ τὴν Θεῷ φίλην  
 433 A ἐγκράτειαν, καθάπερ τι δῶρον τῷ ὑπὲρ ἡμῶν ἀποθάνοντι Χριστῷ, τὸν ἐν ἀρετῇ βίον ἀντικομίζοντες· οὕτω καὶ ὁ Ψαλμωδὸς ἔλεγε· «Πάντες οἱ κύκλω αὐτοῦ οἴσουσι δῶρα<sup>d</sup>.»  
 75 Ποῖον οὖν ἔσται παρ' ἡμῶν τῷ Κυριῷ τὸ δῶρον, ἢ τίνι τρόπῳ προσαχθήσεται, πῶς δὲ πάλιν ἔσται δεκτόν, ἄξιον ἐρευνῆσαι καὶ παρὰ τῆς θείας τοῦτο μανθάνειν γραφῆς.

8'. Τί τοίνυν φησί; «Ἐὰν δὲ ψυχὴ προσφέρει δῶρον θυσίαν τῷ Κυριῷ, σμιδαλις ἔσται τὸ δῶρον αὐτοῦ, καὶ ἐπιχεῖ ἐπ' αὐτὸ ἔλαιον, καὶ ἐπιθήσει ἐπ' αὐτῷ λίβανον· θυσία ἐστὶ<sup>e</sup>.» Τὰ μὲν οὖν τῆς σμιδάλεως ψήγματα εἰς ἄρτον  
 5 ἓνα πηγνύμενα, τὸ πολύχουν τῶν ἀρετῶν σημαίνει πλῆθος, μίαν ἀποτελούντων εὐσέβειαν, ἥτις ἐν τάξει θυσίας καὶ δώρου παρ' ἡμῶν | προσάγεται τῷ Θεῷ· ἐπιχεῖσθαι δὲ αὐτῇ κελεύει τὸ ἔλαιον, ὅπερ ἐστὶν ἱερότητας σύμβολον. Οὐ γὰρ ἐπιστυγνάζει τοῖς ὑπὲρ τῆς εὐσεβείας ἰδρῶσι προσήκει τὸν  
 10 δίκαιον, ἀλλὰ τῇ ἐλπίδι χαίροντα τὴν ἁμαρτίαν καταγωνίζεσθαι. Ὁ δὲ λίβανος ἐπιπαττόμενος τὴν ἀπὸ τῶν ἔργων εὐωδίαν παραδηλοῖ. Δεῖ γὰρ ἔξω πάσης ἀκαθαρσίας ὑπάρχειν καὶ πᾶσαν ἡδονὴν ἀποτρέπεσθαι πονηράν, τὸν τῆς ἀγνείας ἔχειν ἐπιθυμοῦντα τὸ καύχημα. Οὕτω γὰρ αὐτὸς μὲν  
 15 εἶη παντός ἐπαίνου μεστός, δεκτόν δὲ αὐτοῦ τὸ θυμίαμα γενήσεται. Ἴδωμεν δὲ τῶν λεγομένων τὴν φύσιν, ἐκ τῶν καθ' ἑαυτοὺς τὰ θειότερα δοκιμάζοντες. Ἄρα γὰρ εἴ τις

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

72 ἀντικομίζοντες I<sup>ms</sup> rell. : ἀποκομίζοντες I

a. Rom. 6, 6-8. b. Cf. II Tim. 2, 11-12. c. Jude 23. d. Ps. 75, 12. e. Léov. 2, 1.

1. La citation présente deux variantes, au v. 6 : συνεσταυρώθη (NT) devient ἐσταυρώθη; au v. 8, σὺν Χριστῷ devient ἐν Χριστῷ.

nous sommes morts dans le Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui<sup>a1</sup>.»

Oui, en vérité, nous vivrons avec lui, et nous régnerons avec lui<sup>b</sup>, en nous détournant de la souillure du corps pour «hair, comme le dit l'un des saints, le manteau taché par la chair<sup>c</sup>», et en honorant la continence qui plaît à Dieu, apportant pour ainsi dire en échange au Christ mort pour nous le présent d'une vie méritoire. C'est ainsi que parlait aussi le Psalmiste : «Tous ceux qui sont autour de lui, lui apporteront des présents<sup>d</sup>.» Ce que sera donc notre présent au Seigneur, ou comment il lui sera porté, ou encore comment il sera recevable, il vaut la peine de le chercher et de l'apprendre de la divine Écriture.

#### Symbolisme du sacrifice

4. Que dit-elle donc ? «Si quelqu'un apporte en présent un sacrifice au Seigneur, son présent sera de la fleur de farine, et il versera de l'huile dessus, et il déposera dessus de l'encens. Tel est le sacrifice<sup>e</sup>.» La poussière de la farine assemblée en un seul pain signifie la foule diverse des mérites qui composent l'unique piété, que nous portons devant Dieu en guise de sacrifice et de présent. L'Écriture dit de verser dessus de l'huile, qui est le symbole de la joie. Car il ne convient pas que le juste s'afflige des efforts qu'il fait pour atteindre la piété : il doit combattre le péché en trouvant sa joie dans l'espérance<sup>2</sup>. L'encens répandu représente la bonne odeur qui se dégage des œuvres, car il faut vivre en dehors de toute souillure et se détourner de tout plaisir mauvais, si l'on désire posséder la parure de la pureté. C'est ainsi que l'on pourra être soi-même comblé de toutes sortes d'éloges, et que le sacrifice sera recevable. Mais voyons la nature profonde de ces paroles, en partant de ce qui se fait chez nous pour avoir une idée des réalités divines.

2. Le même thème, à partir de la même citation de Léov. 2, 1 est aussi développé dans le *De Adoratione* XVI (PG 68, 1024 A).



<τω> τῶν κατὰ τὸν βίον λαμπρῶν δῶρον ἐθέλησε  
 προσφέρειν, ἐτόλμησεν ἂν προσελθεῖν βορβόρω τὸ σῶμα  
 C 20 καταχερισμένος; Οὐ βδελυρὸς τις ἂν εἴη καὶ ἰδριστητής;  
 Οὐ πάσης ἀηδίας ὁ τοιοῦτος ἄξιος; Εἰ δὲ ἐφ' ἡμῶν αὐτῶν  
 τὸν ἄριστα τοῖς πράγμασι χρώμενον οὐκ ἔξω τοῦ πρέποντος  
 εἶναι δώσομεν λογισμοῦ, πῶς ἂν τις εἰκότως οὐκ ἐπὶ τοῖς  
 25 τυχοῦσιν ἀτοπήμασι κατατιγῆτο τινα, εἰ Θεῶ μὲν πλησιά-  
 ζειν ἐθέλοι, οὕτω δὲ τῆς ἀμαρτίας τὸν ῥύπον ἀπονιψάμενος  
 φαίνοιτο, καίτοι τοῦ θεοῦ νόμου διαβρήδην λέγοντος·  
 « Πᾶσα θυσία ἦν ἂν προσφέρητε τῷ Θεῷ, οὐ ποιήσετε  
 ζυμωτόν· πᾶσαν γὰρ ζύμην, καὶ πᾶν μέλι, οὐ προσοίσετε  
 30 ἀπ' αὐτοῦ καρπῶσαι τῷ Κυρίῳ δῶρον· ἀπαρχὰς προσοίσετε  
 αὐτά. Ἐπὶ δὲ τὸ θυσιαστήριον οὐκ ἀναθήσεται εἰς ὄσμην  
 εὐωδίας Κυρίῳ. Καὶ πᾶν δῶρον θυσιασμάτων ὑμῶν, ἀλλί  
 ἀλισθησεται. Οὐ διαπαύσεται ἄλλας διαθήκης Κυρίου ἀπὸ  
 θυσιασμάτων ὑμῶν, καὶ ἐπὶ παντός δώρου ὑμῶν προσοίσετε  
 D | Κυρίῳ τῷ Θεῷ ὑμῶν ἄλλας<sup>a</sup>. » Τί μὲν οὖν ἡ ζύμη παρα-  
 35 δηλοῖ, νοήσεις τοῦ Παύλου λέγοντος· « Ἐκκαθάρατε τὴν  
 παλαιὰν ζύμην, ἵνα ἦτε νέον φύραμα, καθὼς ἐστε ἄζυμοι<sup>b</sup>. »  
 Πῶς γὰρ εἰς ὄσμην εὐωδίας Κυρίῳ τῆς κακίας ἢ παλαιότητος  
 παραδεχθήσεται, νέαν καὶ ἄδολον παρ' ἡμῶν ἐπιζητοῦντι  
 40 ζωῆν; Ἀποφάσκει δὲ καὶ τὴν τοῦ μέλιτος προσαγωγὴν·  
 ἡδονὴν γὰρ καὶ τοῦτο σημαίνει. Γλυκεῖα μὲν γὰρ εἶναι δοκεῖ  
 ἢ ἐφ' ἐκάστῳ τῶν ἀμαρτημάτων ἡδονή, καὶ χολῆς πικρότε-  
 ρον ἔχει τὸ τέλος. Δεῖ δὲ ἡμᾶς, εἰ τὸ ἀρέσκειν Θεῷ

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

δ', 18 τω add. ante τῶν puto : τινι coni. Sal. deest in codd. ||  
 ἐθέλησε corr. Sal. : ἐθελῆσαι codd. || 25 δὲ : μὲν I || τὸν : τὸ edd. || 27  
 πᾶσα θυσία codd. : fortasse -αν θυσίαν leg. (LXX) || 30 ἀναθήσετε b ||  
 39 ἀποφάσκει δὲ leg. puto : ἀπ. μὲν I<sup>xx</sup> ἀποφάσκειν δὲ I<sup>xxi</sup> rell.

a. *Lév.* 2, 11-13. b. *I Cor.* 5, 7.

1. La citation offre plusieurs variantes par rapport à la *Septante* :  
 v. 11, πᾶσα θυσία au nominatif au lieu de l'accusatif ; la leçon κυρίῳ.  
 δῶρον ἀπαρχῆς προσοίσετε αὐτὰ κυρίῳ est devenue chez Cyrille : τῷ

Est-ce que par hasard, si l'on décidait d'offrir un cadeau  
 à l'une des célébrités de notre monde, on oserait se  
 présenter le corps couvert de boue ? Ne serait-ce pas là le  
 fait d'un impudent et d'un effronté ? Un tel homme ne  
 mériterait-il pas toutes sortes de désagréments ? Eh bien,  
 si nous admettons chez nous-mêmes que celui qui s'adapte  
 le mieux aux circonstances ne raisonne pas de travers,  
 comment, en toute logique, ne pas taxer d'inconvenance  
 peu banale celui qui voudrait s'approcher de Dieu sans se  
 montrer lavé de la saleté du péché, alors que la Loi divine  
 dit clairement : « Tout sacrifice que vous offrez à Dieu,  
 faites-le sans ferment. Car vous n'offrirez en présent au  
 Seigneur d'aucun ferment et d'aucun miel. Vous les  
 offrirez en prémices. Mais ils ne monteront pas sur l'autel  
 en parfum de bonne odeur au Seigneur. Et tout don que  
 vous offrirez en sacrifice sera salé avec du sel. Il ne  
 manquera jamais dans vos sacrifices le sel de l'alliance du  
 Seigneur, et sur tous vos présents vous offrirez du sel au  
 Seigneur votre dieu<sup>a1</sup>. »

Ce que représente le ferment, tu le comprendras en  
 entendant Paul dire : « Purifiez-vous de l'ancien ferment  
 pour être une pâte nouvelle, puisque vous êtes sans  
 ferment<sup>b</sup>. » Comment, en effet, pourrait-on présenter la  
 vieilleries de notre vice en parfum de bonne odeur au  
 Seigneur qui attend de nous une vie nouvelle et sans  
 fourberie ?

Il interdit d'autre part d'apporter du miel, car cela aussi  
 représente le plaisir. De fait il paraît doux, le plaisir que  
 nous tirons de chacun de nos péchés ; et sa conséquence est  
 plus amère que la bile. Eh bien, si nous tenons en honneur

κυρίῳ δῶρον· ἀπαρχὰς προσοίσετε αὐτά. Au v. 12, ἀναβιβασθήσεται  
 (LXX) est devenu ἀναθήσεται ; au v. 13, θυσίας est devenu  
 θυσιασμάτων, et διαπαύσετε ἄλα est devenu διαπαύσεται ἄλλας ; un καὶ  
 a été ajouté devant ἐπὶ παντός. A noter que ces variantes ne se  
 retrouvent pas, dans une autre œuvre où CYRILLE cite le même  
 passage, en *De Adoratione* XV (PG 68, 957).

436 A τετιμῆκαμεν, οὐ τὸν ἐν αἰσχροῦτι καὶ ἡδοναῖς | μετα-  
διώκοντας βίον ὁρᾶσθαι, οὐδ' οἷς ἥμισυα χρῆ ῥαθυμοῦν-  
45 τας ἐφῆδεςθαι, ἀλλ' ὅπερ ἂν εἴη τῷ νομοθέτῃ δοκοῦν, τοῦτο  
περὶ πολλοῦ ποιεῖσθαι σπουδάζοντας.

Ἄλι δὲ ἕμως ἀλίεσθαι τὰς θυσίας κελεύει, λογισμοῦ καὶ  
φρονήσεως εἰσφέρων καὶ τοῦτο σύμβολον. Δεῖ γάρ, οἶμαι,  
τῷ θεῷ φόβω, καθάπερ ἀλι καταπάττεσθαι τὴν διάνοιαν  
50 τῶν ἱεροουργούντων Θεῷ, ἵνα μὴ κεχυμένη καὶ διαρρέουσα  
πρὸς ὑδαρεστέρας ἐπιθυμίας, ῥαδίως ἐπὶ τὸ χεῖρον ἐκφέρη-  
ται, τῶν ἀμεινόνων ὑπερφρονήσασα. Πῶς δὲ οὐκ ἐπαίνου  
παντὸς ἀξιόσωμεν τὸ διὰ τοῦ Παύλου βοώμενον· «Ὁ λόγος  
ὑμῶν ἐν χάριτι ἄλατι ἡρτυμένος<sup>a</sup> ; » Ἄλλ' οἶμαι μὴ πρότερον  
55 δύνασθαι τοιοῦτον ὁρᾶσθαι τὸν λόγον, πρὶν ἂν ἡμῖν τὰ κατὰ  
γνώμην ἔχοι καλῶς. Ἀπὸ γὰρ τοῦ περισσεύματος τῆς  
καρδίας τὸ στόμα λαλεῖ<sup>b</sup>. Ἀλιεσθῶ τοίνυν τῶν εὐσεβούντων  
ὁ νοῦς· ἀπορρίπτέτω καθάπερ τι περιττώμα τὴν ἀμαρτίαν·  
μὴ μαλακιεσθῶ, πρὸς ἐκτόπους ῥεμβόμενος ἡδονάς. Διὰ τοι  
60 τοῦτο καὶ Παῦλός φησιν· «Ἐδραῖοι γίνεσθε, ἀμετακίνητοι,  
περισσεύοντες ἐν τῷ ἔργῳ τοῦ Κυρίου πάντοτε<sup>c</sup>. » Ἐδραῖοι  
γὰρ γίνεσθε, λέγων, παντὸς ἐπαίνου τίθησι μακρὰν τοὺς  
οὐπὼ συμπεπηγότα καὶ ἡσφαλισμένον ἔχοντας τὸν νοῦν.  
Οὓς καὶ αὐτὸς ὁ πάντων ἡμῶν Δεσπότης κατατιᾶται, διὰ  
65 τοῦ προφήτου λέγων ὡδί· «Ἠγάπησαν κινεῖν πόδας αὐτῶν,  
καὶ οὐκ ἐφείσαντο, καὶ ὁ Θεὸς οὐκ εὐδόκησεν ἐν αὐτοῖς<sup>d</sup>. »  
Οἱ δὲ πόδες ἐνθάδε μεταβατικὴν τινα σημαίνουσι κίνησιν καὶ  
τὴν ἐφ' ἑκάτερα τῆς διανοίας ῥοπήν, τὴν ἐπὶ τε τὰ φαῦλά  
φημι, καὶ ὅσα τὴν τοῦ θαυμάζεσθαι ψῆφον ἐφ' ἑαυτοῖς |  
C 70 ἀπαιτεῖ, ὡς πάντως ὡς πεπηγότες εἶεν οἱ πόδες, ἔχοντες ἡδὴ  
τὸ ἑδραῖον ἐκτικῶς, καὶ τὴν ἐπὶ τὸ φαῦλον ὀκνοῦντες ὁδόν.

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

48 καὶ τοῦτο I<sup>ms</sup> rell. : om. b || 54 ἄλατι codd. Sal. (NT) : ἀλι Aub.  
Mi. || 58 ἀπορρίπτέτω leg. puto : ἀπορρείτω codd. || 66 ἐν om. b || 69  
ὅσα : ὅσα A (?) c F

a. Col. 4, 6. b. Cf. Lc 6, 45. c. I Cor. 15, 58. d. Jér. 14, 10.

de plaire à Dieu, il ne faut pas qu'on nous voie poursuivre  
une vie de honte et de plaisirs, ni nous complaire  
nonchalamment dans la mauvaise voie, mais nous efforcer  
au contraire de faire grand cas des avis du législateur.

Et quand la Loi ordonne de saler les sacrifices avec du  
sel, elle introduit encore, en cela, le symbole du raisonne-  
ment et de la sagesse. Car il faut, je pense, que soit  
saupoudrée de crainte divine, comme du sel, la pensée des  
ministres de Dieu, de peur qu'elle ne se répande et ne  
s'écoule vers des désirs plus relâchés, entraînée sur la pente  
facile du mal, au mépris du bien. Ne décernerons-nous pas  
toutes sortes d'éloges à cette proclamation de Paul : « Que  
votre parole soit toujours agréable, assaisonnée de sel<sup>a</sup> ? »  
Mais je pense qu'une telle parole ne saurait voir le jour  
avant que notre for intérieur ne soit acquis au bien, car  
c'est à partir de l'abondance du cœur que parle la bouche<sup>b</sup>.

#### La fermeté dans le bien

Que les esprits pieux soient donc assaisonnés de sel,  
qu'ils fassent s'écouler d'eux comme un trop-plein le  
péché, qu'ils ne s'amollissent pas en s'égarant vers des  
plaisirs dévoyés. C'est pourquoi Paul dit : « Soyez fermes et  
inchangés, abondez toujours dans l'œuvre du Seigneur<sup>c</sup>. »  
Car en disant : Soyez fermes, il prive de tout éloge ceux  
qui n'ont pas encore l'esprit fixé et assuré.

Ce sont ceux-là que dénonce lui aussi notre Maître à  
tous, en disant par la bouche du prophète : « Ils ont pris  
plaisir à remuer leurs pieds, et ils ne se sont pas modérés ;  
et Dieu ne s'est pas complu en eux<sup>d</sup>. » Les pieds, ici,  
signifient un mouvement de déplacement, et l'inclination  
de la pensée vers chacune des deux directions, je veux dire  
vers le mal, et vers tout ce qui s'attire le suffrage de  
l'admiration, tout à fait comme si les pieds étaient fixés sur  
une base désormais solide, et hésitaient devant la voie du

Τοιοῦτός τις ὁ μακάριος Ψαλμωδός, λέγων· « Ἔστησεν ἐπὶ πέτραν τοὺς πόδας μου<sup>a</sup> », τὸ στερεὸν καὶ ἀμετάθετον τῆς ἕξεως διὰ τούτου μηνύων· παραινῶν δὲ ἡμῖν ὁ Ἀπόστολος

75 Παῦλος τὸ δεῖν ἐν ἔργῳ Κυρίου περισσεύειν κατὰ τὸ ἐγγυροῦν τῇ φύσει τὸν ἄνθρωπον, ἀμέριστον δὲ τῆς πρὸς τὸ θεῖον φιλίας δι' ἔργων ἀγαθῶν<sup>b</sup> ἀναφαίνεσθαι. Οὐ γὰρ σώφρονος, οἶμαι, διανοίας ἔργον ἐστὶ, ποτὲ μὲν τῶν θεῶν νόμων ἀποστατεῖν, ποτὲ δὲ πάλιν, ὡσπερ ἐξ ὕπνου

80 διαναστάς, ἀντέχεσθαι τῶν αὐτῶν. Οἱ γὰρ τοιοῦτοι ταυτόν μοι δοκοῦσι παθεῖν τοῖς ἀποπίπτουσι τῶν ὀλκάδων ἐν θαλάσῃ μέσῃ καὶ κύμασιν, οἷς ἐνὸν ἀπαλλάττεσθαι τοῦ φόβου παραιτουμένοις | τὴν ῥαθυμίαν, ἐπειδὴν ἐν αὐτῷ γένωνται κακῶ, τότε μόλις ὀρῶσι τὸ χρήσιμον καὶ πάλιν ἐπὶ

85 τὴν ὀλκάδα νηχόμενοι, τὴν ὅθεν ἀποπεπτῶκασι ζητοῦσιν ἀσφάλειαν. Καίτοι μᾶλλον ἐχρῆν οὐ τοῦ κινδύνου περιμεῖναι τὸ τέλος, ἀλλ' οὔπω παρόντα μισεῖν, οὕτω γὰρ ἂν ἐβουλεύσαντο σωφρονέστερον. Εἰ δὲ παντὶ τῷ φανεῖται μωρίας ἀνάπλευς ὁ τὴν τῶν τοιούτων ἀποδεχόμενος μίμησιν

90 καὶ θαυμάζων τὰ δικαίως κατηγορούμενα, πῶς οὐ πᾶσαν προσήκει προθυμίαν εἰσφέροντας ἀπρὶξ τῶν θεῶν ἔχεσθαι νόμων, καὶ ἀδιάλειπτον ὡσπερ θῦμα τὴν ἀκηλίδωτον ἀναφέρειν πολιτείας; Ἄκουε δὲ πάλιν τί περὶ τούτων ἡμῖν ὁ θεῖος διαγορεύει νόμος· « Καὶ ἐλάλησε Κύριος, λέγων·

437 A 95 Ἐντεῖλαι Ἄαρὼν καὶ τοῖς υἱοῖς αὐτοῦ· οὗτος ὁ νόμος τῆς ὀλοκαυτώσεως· αὕτη ἡ ὀλοκαύτωσις ἐπὶ τοῦ θυσιαστηρίου ὄλην τὴν νύκτα ἕως πρωῆ, καὶ τὸ πῦρ τοῦ θυσιαστηρίου καυθήσεται ἐπ' αὐτοῦ, οὐ σβεσθήσεται<sup>c</sup>. » Ἄλλὰ πῶς ἂν,

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

72 τις : ἐστὶν I edd. fortasse τίς ἐστὶν (cf. p. 218, l. 45)

a. Ps. 39, 3. b. Cf. II Cor. 9, 8. c. Lévi. 6, 1-2.

1. Le thème de l'immutabilité prend chez Cyrille toute son importance dans le cadre de la théologie des deux Adam : le nouvel Adam, et à sa suite l'homme nouveau, est immuable en sa disposition au bien, parce que l'Esprit a été enraciné en lui de façon stable et

mal. Ainsi en est-il du bienheureux Psalmiste qui dit : « Il a établi mes pieds sur le roc<sup>a</sup> », indiquant par là la solidité et l'immutabilité de ses dispositions<sup>1</sup>. Ainsi encore de l'apôtre Paul, qui nous avertit qu'il nous faut abonder dans l'œuvre du Seigneur, pour autant que sa nature le permet à l'homme, et manifester pour Dieu une amitié sans partage par les bonnes œuvres<sup>b</sup>. Car tantôt s'éloigner des lois divines et tantôt revenir s'y attacher comme si l'on sortait d'un sommeil, ce n'est pas là, à mon avis, le fait d'une sage pensée.

Ces gens-là sont à mes yeux dans la même situation que ceux qui tombent d'un navire dans les remous de la pleine mer : ils auraient pu éviter la peur en repoussant la négligence ; mais c'est une fois dans le malheur qu'ils commencent à peine à voir où est leur intérêt : regagnant le navire à la nage, ils cherchent à retrouver la sécurité d'où ils sont tombés. Il aurait évidemment mieux valu, au lieu d'attendre l'accomplissement du danger, le haïr avant qu'il ne soit là : ils auraient été ainsi mieux avisés. Alors, si chacun trouve complètement fou l'homme qui se met à imiter ces gens-là et qui s'étonne des justes accusations, ne nous revient-il pas d'apporter toute notre ardeur à adhérer fermement aux lois divines et à présenter, comme sacrifice perpétuel, une conduite sans tache ?

### L'holocauste : être tout à Dieu

Écoute encore ce que nous expose là-dessus la Loi divine. « Et le Seigneur a dit : Commande à Aaron et à ses fils : Voici la règle de l'holocauste. Cet holocauste sera sur l'autel toute la nuit jusqu'à l'aurore, et le feu de l'autel brûlera sur lui et ne sera pas éteint<sup>c2</sup>. » Mais comment,

définitive. Voir là-dessus L. JANSSENS, « Notre filiation divine d'après saint Cyrille d'Alexandrie », dans *Ephemerides Theologicae Louanienses* 15 (1938), p. 257-259.

2. Cyrille omet plusieurs mots : au v. 1, πρὸς Μωυσῆν; au v. 2, λέγων et ἐπὶ τῆς καύσεως αὐτῆς, et le τὸ avant πρωῆ.

ἀγαπητοί, μικρὸς ὑπάρχων καὶ ἀσθενής, διασαφῆσαι κατὰ  
 100 λόγον δυναίμην τὰ διὰ τῆσδε τῆς ἐντολῆς σημαίνόμενα;  
 Ποῖος ἡμῖν παραστήσει λόγος τὴν ἀκριβῆ τοῦ νοήματος  
 δύναμιν; Ἐπειδὴ δὲ γέγραπται· «Ἄνοιξον τὸ στόμα σου,  
 καὶ πληρώσω αὐτό<sup>a</sup>», φέρε δὴ πάλιν τῇ τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν  
 105 καταθαρσῆσαντες χάριτι, καὶ τῆς ἐν τούτοις σαφηνείας  
 ἐχώμεθα.

B | ε'. Ἐλκει πάντας ἐπὶ τὴν εὐσέβειαν ὁ φιλόκωπος τοῦ  
 Θεοῦ Λόγος, καὶ διεγείρει πρὸς ἀρετὴν τοὺς ὅσοι τὴν ἀκοὴν  
 τοῖς θεοῖς αὐτοῦ νόμοις εὐπειθεστέραν ἔχειν οἴονται δεῖν.  
 Ἄλλ' οὐ πᾶσιν ἴση περὶ τοῦτο σπουδὴ, οὐδὲ διὰ τῆς αὐτῆς  
 5 προθυμίας ἕκαστος ἀγεται. Οἱ μὲν γὰρ ἐκτενέστερον  
 προσίασι τῷ Θεῷ, καὶ τῆς εἰς αὐτὸν εὐσεβείας οὐδὲν  
 ἡγούμενοι προτιμότερον, ὀλόκληρον ὥσπερ ἱερεῖον καὶ  
 ἀμέριστον θῦμα προσάγουσιν ἑαυτοὺς εἰς ὁσμὴν εὐωδίας  
 Κυρίου. Τούτοις τὸ τῆς ὀλοκαυτώσεως ὄνομα πρεπωδέστα-  
 10 τον· αὕτη γὰρ ὄντως ἐστὶν ἡ ὀλοκαύτωσις, ὅταν τις ὄλος ἐξ  
 ὄλου προσφέρηται τῷ Θεῷ, ἐν οὐδενὶ καιρῷ τὸ πονηρὸν |  
 C ἐργαζόμενος. Ἄλλ' ὅρα τί περὶ τοῦ τοιοῦτου φησὶν ὁ τῆς  
 ὀλοκαυτώσεως νόμος· «Αὕτη ἡ ὀλοκαύτωσις ὅλην τὴν  
 νύκτα ἐπὶ τοῦ θυσιαστηρίου ἕως πρωῆ, καὶ τὸ πῦρ τοῦ  
 15 θυσιαστηρίου καυθήσεται ἐπ' αὐτοῦ, οὐ σβεσθήσεται<sup>b</sup>»·  
 Ποῖον δ' ἂν εἴη τοῦ θυσιαστηρίου τὸ πῦρ ἢ πάντως ἢ ἐν ἡμῖν  
 τοῦ ἀγίου Πνεύματος σχέσις; Ὅπερ ἡμῖν καὶ ὁ Σωτὴρ  
 ἐσήμεινε, λέγων· «Πῦρ ἦλθον βαλεῖν ἐπὶ τὴν γῆν<sup>c</sup>.» Ὁ μὲν  
 20 οὖν ὀλοκαυτούμενος καὶ ὄλος ἐξ ὄλου Θεῷ προσφερόμενος,  
 ἀσβεστον ἐφ' ἑαυτῷ τηρεῖτω τὸ πῦρ, καὶ τῆς ἀγίας ἐκεῖνης

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

101 παραστήσει [η sup. scr. B<sup>1</sup> H<sup>1</sup>] : -στήση I || ε', 3 θεοῖς codd.  
 Sal. : om. Aub. Mi. || 7 ἡγούμενοι [s superimpositum I] : ἡγούμενος c  
 DEF || 19 ἐξ ὄλου b DG : ἐξ ὄλου rell.

a. Cf. Ps. 80, 11. b. Léu. 6, 2. c. Lc 12, 49.

bien-aimés, moi qui suis petit et faible, pourrais-je donner  
 une explication raisonnable du sens de ce commande-  
 ment? Quelles paroles pourront nous donner la significa-  
 tion exacte de la pensée qu'il contient? Mais comme il est  
 écrit : «Ouvre<sup>1</sup> ta bouche, et je l'emplirai<sup>a</sup>», eh bien!  
 enhardissons-nous par la grâce de notre Sauveur et  
 attachons-nous à ce qui ressort clairement de ces paroles.

5. Dans sa bonté, le Verbe de Dieu attire tous les  
 hommes à la piété, et éveille à une vie vertueuse tous ceux  
 qui croient devoir prêter à ses lois divines une oreille plus  
 docile. Mais tous n'y mettent pas le même zèle, et l'élan  
 qui les conduit diffère pour chacun : les uns s'approchent  
 de Dieu avec plus de persévérance, et comme ils estiment  
 par-dessus tout la piété envers lui, ils se présentent eux-  
 mêmes comme offrande totale et sacrifice sans partage, en  
 parfum de bonne odeur au Seigneur. C'est à ceux-là que  
 convient le mieux le nom d'holocauste, car c'est vraiment  
 cela l'holocauste : s'offrir tout entier à Dieu, sans jamais  
 faire le mal. Mais voyons ce que dit à ce sujet la loi sur  
 l'holocauste.

«Voici ce que sera l'holocauste : il sera sur l'autel toute  
 la nuit jusqu'à l'aurore, et le feu de l'autel brûlera sur lui  
 et ne sera pas éteint<sup>b</sup>.» Eh bien ! que pourrait être le feu de  
 l'autel, sinon précisément le Saint-Esprit qui se tient en  
 nous? C'est ce que le Sauveur nous indiquait en disant :  
 «Je suis venu mettre le feu sur la terre<sup>c2</sup>.» Alors, celui qui  
 fait de lui-même un holocauste et s'offre tout entier à  
 Dieu, qu'il garde en lui ce feu inextinguible, et que reste  
 toujours en lui à son apogée la puissance de cette flamme

1. Le πλάτυνον de la Septante est devenu ici ἄνοιξον.

2. Cette interprétation du feu de Lc 12, 49 comme l'Esprit semble  
 propre à Cyrille. Origène n'en parle pas; GRÉGOIRE DE NAZIANZE en  
 Or. 31 (théol. 5), 29, l. 25 (SC 250, p. 334) dit que l'Esprit est feu, mais  
 c'est sans doute en dépendance de Act. 2, 3 et non de ce verset. Le seul  
 rapprochement qu'on puisse faire est CYRILLE DE JÉRUSALEM,  
 Cat. XVII, 8 (PG 33, 977 B).

φλογός ἀκμαζέτω διαπαντός ἡ δύναμις ἐν αὐτῷ· ὅλην γὰρ τὴν νύκτα φησὶν, ἥτις εἰς τὸν παρόντα βίον ἐκκληφθήσεται. Οὐ γὰρ προσήκει, ποτὲ μὲν ἀποψύχεσθαι παρακλίνοντα πρὸς τὸ φαῦλον· ποτὲ δὲ πάλιν ἀναζωπυρεῖσθαι τὸν νοῦν, ἀλλὰ

D 25 μονότροπον εἶναι τινα, καὶ ἀεὶ τῷ πνεύματι ζέοντα<sup>a</sup>, καθάπερ φησὶν ὁ Παῦλος. Εἴη δ' ἂν ἡμῖν καὶ δι' ἑτέρων ὑποδειγμάτων τοῦτο καταφανέστερον, εἰ τὴν ἀκριβῆ τοῦ νόμου περιεραζοίμεθα βούλησιν. Λέγει γὰρ πάλιν οὕτως ἐφεξῆς πρὸς τὸν ἱεροφάντην Μωσέα Θεός· «Καὶ ταῦτά ἐστιν

30 ἃ ποιήσεις ἐπὶ τοῦ θυσιαστηρίου· ἀμνοὺς ἐνιαυσίους δύο τὴν ἡμέραν ἐπὶ τὸ θυσιαστήριον ἐνδελεχῶς, κάρπωμα ἐνδελεχισμοῦ· τὸν ἀμνὸν τὸν ἕνα ποιήσεις τὸ πρωί, καὶ τὸν ἀμνὸν τὸν δεύτερον ποιήσεις τὸ δειλινόν· καὶ δέκατον σεμιδάλεως

440 A πεφυραμένης ἐν ἐλαίῳ κεκομμένῳ τῷ τέταρτῳ | τοῦ ἴν καὶ

35 σπονδὴν τὸ τέταρτον τοῦ ἴν οἴνου τῷ ἀμνῷ τῷ ἐνί<sup>b</sup>.» Ἄλλ' ἔστι καὶ διὰ τούτων ἡμᾶς εἰδέναι σαφῶς, ὅτι καιρὸν οὐδένα προσήκει παρατρέχειν ἕαν, ὅτε μὴ καθηκόντως ἐν αὐτῷ τιμᾶται Θεός, τὴν ἐξ ἔργων ἀγαθῶν εὐωδῖαν ὥσπερ τινὰ θυσίαν διηνεκῆ παρ' ἡμῶν προσδεχόμενος. Τὸ γὰρ ἀρχομένης μὲν τῆς ἡμέρας τὸν ἕνα σφάζεσθαι κελεύειν ἀμνόν, ἐπὶ τέλει τὸν δεύτερον, τὸν πάντα σημαίνειν ἔοικε χρόνον, διὰ τῶν ἄκρων τὰ μέσα περιλαμβάνον. Οἴνω δὲ καὶ ἐλαίῳ τὴν σεμίδαλιν ἀναφύρεσθαι βούλεται, οὐχ ὀλόκληρον αὐτῇ τὸ μέτρον ἐπιχεῖσθαι κελεύων, ἀλλὰ τὸ τέταρτον τοῦ ἴν, δι'

40 αἰνίγματος ἐκεῖνο διδάσκων, ὅτιπερ οἱ διηνεκῆ τῷ Θεῷ προσάγοντες τὴν τιμὴν, μᾶλλον δὲ καθάπερ τι θῦμα | τῷ νομοθέτῃ προσαγόμενοι θυμηρέστερον, ἐλεθθέντες εὐφρανθήσονται· ἐν μὲν τῷ παρόντι βίῳ μικρόν τι τοῦ δώρου κομισάμενοι μέρος (τὸ γὰρ τέταρτον τοῦ ἴν ἐπιχεῖσθαι

B 45 κελεύει), ἐπὶ δὲ τοῦ μέλλοντος αἰῶνος, πληρεστάτης αὐτοῖς

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

34-35 κεκομμένῳ ... καὶ σπονδὴν τὸ τέταρτον τοῦ ἴν restituit Mi. ex LXX : om. codd. Sal. Aub. || 42 περιλαμβάνον A rell. : -ων M edd. || 45 οἱ : η b

a. Cf. Rom. 12, 11. b. Ex. 29, 38-40.

sainte. «Toute la nuit», dit en effet l'Écriture, ce que l'on comprendra comme : la vie présente. Car il ne convient pas de laisser tantôt refroidir son ardeur en inclinant au mal, et tantôt de rallumer la flamme de son esprit : il faut n'avoir qu'une manière d'être, en brûlant toujours en esprit<sup>a</sup>, comme le dit Paul. Voilà qui serait plus clair pour nous avec d'autres exemples, si nous cherchons à savoir ce que veut exactement la Loi.

### Le sacrifice perpétuel

Car Dieu dit encore, juste après, à Moïse le hiérophante : «Voici ce que tu feras sur l'autel. Sans cesse, tu amèneras chaque jour sur l'autel deux agneaux de l'année<sup>1</sup> en offrande perpétuelle. Tu offriras le premier agneau le matin et le second agneau le soir, avec un dixième de fleur de farine pétrie dans un quart de mesure d'huile d'olives broyées, et avec une libation d'un quart de mesure de vin, pour le premier agneau<sup>b</sup>.» Eh bien, nous pouvons voir clairement par là qu'il ne faut laisser passer aucun moment où Dieu ne soit honoré comme il convient, en recevant de nous, comme un sacrifice incessant, la bonne odeur qui émane des bonnes œuvres. Car l'ordre d'égorger le premier agneau au début du jour, puis le second à la fin, représente sans doute l'ensemble du temps, en embrassant dans les extrémités tout l'intervalle. Et lorsque l'Écriture veut que l'on pétrisse avec du vin et de l'huile la fleur de froment, en prescrivant d'y verser, non une mesure entière, mais un quart de mesure, elle enseigne en énigme que ceux qui rendent sans cesse honneur à Dieu, ou plutôt qui se présentent au Législateur comme un sacrifice plus agréable, ceux-là obtiendront miséricorde et se réjouiront, car ils auront apporté en cette vie une petite offrande (il est prescrit de verser un quart de mesure), mais recevront en

1. La Septante ajoute ἀμώμους, omis ici.

ἀποδοθησομένης τῆς χάριτος, ὅτε, καθά φησιν ὁ προφήτης·  
 «Εὐφροσύνη αἰώνιος ὑπὲρ κεφαλῆς αὐτῶν· καὶ ἀπέδρα  
 ὀδύνη καὶ λύπη καὶ στεναγμός<sup>a</sup>.» Διαβρῆδην τοίνυν τοῦ  
 νόμου λέγοντος μηδαμοῦ ταῖς τὸ χεῖρον παρατροπαῖς  
 55 ἀποκλίνεσθαι συγχωρεῖν εἰς ἀμαρτίαν τὸν νοῦν, πῶς οὐ  
 πάσης ἐσόμεθα τιμωρίας ὑπεύθυνοι, τῶν οὕτω καλῶς  
 δεδομένων ὀλιγωρήσαντες; Εἰ δέ σοι τῆς ἀνθρώπου  
 φύσεως περισκεπτομένῃ τὴν ἀσθένειαν, δυσχερὴς εἶναι πῶς  
 καταφαίνεται τῆς τοιαύτης ἀγωγῆς ὁ τόνος (μὴ γὰρ  
 C 60 δύνασθαι διαπαντός, ἴσως ἔρεῖς, ἄκμονος δίκης | σκληρῶς,  
 καὶ ἀμειλίχτως διακεῖσθαι περὶ τοῦς πόνοισ, καὶ τῆς οὕτως  
 ἀκριβοῦς πολιτείας δυσέφικτον εἶναι λέγοις τὸ τέλος, λύσει  
 σοι τὴν ἀφορμὴν ὁ νόμος ὑποβεβηκότα βίου τρόπον  
 ἀναδεικνύς, τοῦ μὲν εἰρημένου καταδεέστερον, πολὺ δὲ τοῦς  
 65 ἄλλους ἀναβεβηκότα, καὶ ἐξαλλόμενον. Ποῖον δὲ τοῦτόν  
 φημι, πάλιν ἀπὸ τῆς θείας γραφῆς παραλαβῶν, τὴν εἰκόνα  
 σαφῆ σοι ποιῆσαι πειράσομαι. Ὅτε γὰρ τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ ἐν  
 πυρὶ καὶ γνόφῳ καὶ θυέλλῃ Θεοῦ ἐπεφάνετο<sup>b</sup>, καὶ τοῦς περὶ  
 τῶν πρακτέων ὥριζε νόμους, ἀναγκαῖον εἶναι νομίσας ὁ  
 70 πάνσοφος Μωσῆς καὶ διὰ πράγματος ἐναργοῦς ἐπιδειξάι  
 τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ τῆς ἀρεσκούσης τῶ νομοθέτῃ πολιτείας  
 τὸν τύπον, ὅσον πρὸς τὴν ἐκείνων ἔξιν καὶ διάνοιαν, οὕπω  
 δυναμένην παραδέχεσθαι τὰ τελειότερα, τοιοῦτόν τι δια-  
 πράττεται. «Ὁρθρίσας γάρ, φησί, τὸ πρωί, ᾠκοδόμησε  
 D 75 θυσιαστήριον ὑπὸ τὸ ὄρος, καὶ δώδεκα λίθους εἰς τὰς δώδεκα  
 φυλάς τοῦ Ἰσραὴλ· καὶ ἐξαπέστειλε τοῦς νεανίσκους τῶν  
 υἱῶν Ἰσραὴλ, καὶ ἀνήνεγκαν ὀλοκαυτώματα καὶ ἔθυσαν  
 θυσίαν σωτηρίου τῷ Θεῷ μοσχάρια. Λαβῶν δὲ Μωσῆς τὸ  
 ἥμισυ τοῦ αἵματος, ἐνέχεεν εἰς τὸν κρατῆρα, τὸ δὲ ἥμισυ τοῦ

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

53 καὶ λύπη om. b || 54 λέγοντος A B<sup>ms</sup> H I<sup>ms</sup> rel. : κελεύοντος B<sup>lx</sup>  
 I<sup>lx</sup> || 57 δεδεγμένων b D || 68 πυρὶ + τε b

a. Is. 35, 10. b. Cf. Deut. 4, 11.

retour, dans la vie à venir, une plénitude de grâce lorsque, comme dit le prophète, «une joie éternelle sera sur leur tête et qu'ont fui la douleur, la peine et les gémissements<sup>a</sup>.» Eh bien ! lorsque la Loi commande explicitement de ne jamais laisser les tendances mauvaises incliner l'esprit vers le péché, ne serons-nous pas passibles de toutes sortes de châtements pour avoir négligé de si beaux enseignements ?

### La voie moyenne de l'Écriture

Et si, en considérant la faiblesse de la nature humaine, tu trouves pénible de supporter la tension d'une telle ligne de conduite (car on ne peut pas toujours, diras-tu peut-être, tenir dur et ferme dans les épreuves, comme une enclume), et si tu declares que la pleine réalisation d'une conduite aussi stricte est difficile à atteindre, la Loi t'ôtera ce prétexte en indiquant un genre de vie inférieur, moins parfait que celui que nous avons dit, mais qui surpasse de loin les autres et s'élance plus haut. Quel est donc ce genre de vie ? En le recueillant encore de la divine Écriture, je vais essayer de t'en présenter une image claire.

Lorsque Dieu se présentait aux fils d'Israël dans le feu, la nuée et la tempête<sup>b</sup> et qu'il édictait les lois à mettre en pratique, Moïse, dans sa grande sagesse, avait trouvé nécessaire de recourir aussi à un exemple clair pour montrer aux fils d'Israël le genre de conduite qui plaisait au Législateur, autant que le permettaient leurs dispositions et leur pensée, qui ne pouvaient pas encore recevoir un enseignement plus parfait ; voici ce qu'il fit : «S'étant levé le matin, dit l'Écriture, il construisit un autel au pied de la montagne et disposa douze pierres pour les douze tribus d'Israël. Et il envoya les plus jeunes parmi les fils d'Israël, et ils offrirent des holocaustes et sacrifièrent à Dieu, en sacrifice salutaire, de jeunes veaux. Et Moïse prit la moitié du sang pour le verser dans le cratère<sup>1</sup>, tandis

1. Τὸν κρατῆρα : κρατῆρας (LXX).

80 αἵματος προσέχεε πρὸς τὸ θυσιαστήριον<sup>a</sup>. » Ἄλλ' εἰδῶμεν  
 πάλιν ἕκαστα τῶν γεγραμμένων διαπτύσσοντες ἀκριδῶς,  
 οἷος ἡμῖν ὠφελείας ἐκ τούτου ἀναφαίνεται τρόπος. |

441 A σ'. Ὁρθρίζει μὲν οὖν ὁ Μωσῆς καὶ ἀνίστησι τὸ θυσιαστή-  
 ριον, διὰ τούτου διδάσκων ἡμᾶς, ὅτι προσήκει πρότερον  
 ὡσπερ ἐξ ὕπνου διεγερθῆναι καὶ πρὸς νῆψιν ἀναστῆναι τὸν  
 ἄνθρωπον, τὴν μὲν ἐκ τῆς ἀμαρτίας ἀχλὺν ὡσπερ τινὰ νύκτα  
 5 σκοτεινὴν παρελάσαντα, τρέχοντα δὲ ἤδη πρὸς τὸ τῆς  
 γνώσεως φῶς, ἵν' οὕτως πρὸς τὸ δύνασθαι λοιπὸν ἱερουργεῖν  
 τῷ Θεῷ καλὸν αὐτῷ θυσιαστήριον τὴν οἰκείαν ἀναστήση  
 διάνοιαν. Τοῦτο γὰρ οἶμαι καὶ τὸν προφήτην Ἡσαΐαν εἰπεῖν·  
 « Ἐκ νυκτὸς ὀρθρίζει τὸ πνεῦμά μου πρὸς σέ, ὁ Θεός, διότι  
 10 φῶς τὰ προστάγματα σου ἐπὶ τῆς γῆς<sup>b</sup>. » Τὸ μὲν οὖν  
 ὀρθρῆσαι Μωσέα τοιοῦτόν τι σημαίνει, ἀλλ' ἵνα τῆς τοῦ  
 νοήματος ἀκολουθίας ἐχώμεθα, ἐπ' αὐτὴν ἤδη βαδιούμεθα  
 τοῦ ζητουμένου τὴν τάξιν.

B 15 Ἰστησι τὸ θυσιαστήριον οὐκ ἐπὶ τὸ ὄρος, ἀλλ' ὑπὸ τὸ  
 ὄρος, | ὅπερ δεικνύει τὴν ἐτι ταπεινὴν τῶν τῆς τελειότητος  
 ἀπολειπομένων διάνοιαν, οὕτω δυναμένων ὡσπερ εἰς ὄρος  
 ἀναβαίνειν εἰς τὴν ἀκρότητα τῶν τελείων παραγγελμάτων,  
 ἀλλ' ἐγγὺς μὲν εἶναι τούτων, ὑποβεβηκέναι δὲ ὁμῶς, οὐκ ἐπὶ  
 τὸ ὄρος, ἀλλ' ὑπὸ τὸ ὄρος προσιόντας Θεῷ. Εἶτα περὶ τὸ

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

σ', 12 ἐχώμεθα I<sup>ms2</sup> rell. Sal. : εὐχώμεθα I<sup>x</sup> || 15 τῶν om. I edd.

a. Ex. 24, 4-6. b. Is. 26, 9.

1. Ce thème de la « voie moyenne » ne présente guère de parallèles. GRÉGOIRE DE NYSSÉ et PHILON s'attachaient au contraire à commenter l'ascension de la montagne par Moïse en Ex. 19. On trouve pourtant chez GRÉGOIRE (*Vie de Moïse* II, 152 s., en part. p. 158) une remarque sur la difficulté de la théologie, symbolisée par la montagne : la foule reste au pied, sans monter (voir aussi CLÉMENT D'AL., *Str.* V, XII, 78, 2, SC 278, p. 152). En *Glaph. in Ex.* III (PG 69, 513 B s.), CYRILLE parle lui-même seulement de la montagne comme perfection, en commentant le même passage. Il ne fait aucun sort à l'expression ὑπὸ τὸ ὄρος, omise dans la citation.

qu'il versait l'autre moitié du sang sur l'autel<sup>a</sup>. » Mais voyons encore, en expliquant minutieusement chaque parole de l'Écriture, quelle sorte de profit y apparaît pour nous.

6. Lorsque Moïse se lève le matin et dresse l'autel, c'est pour nous apprendre que l'homme doit d'abord s'éveiller comme d'un sommeil pour s'élever à la tempérance, après avoir chassé, comme une nuit de ténèbres, l'obscurité du péché ; il doit courir alors vers la lumière de la connaissance, afin de pouvoir ainsi, désormais, célébrer un culte à Dieu en lui dressant, comme un bel autel, sa propre pensée. C'est ce que dit aussi, je crois, le prophète Isaïe : « De la nuit mon esprit se lève vers toi, Dieu, car tes commandements sont lumière sur la terre<sup>b</sup>. » Voilà donc à peu près ce que signifie le lever matinal de Moïse. Mais pour nous attacher à la suite de la pensée, nous allons avancer maintenant en suivant l'ordre de notre recherche.

Il établit l'autel, non sur la montagne, mais au pied de la montagne : il montre par là la pensée encore basse de ceux qui sont loin de la perfection, et ne peuvent encore atteindre, comme une montagne, la cime des commandements parfaits ; ils n'en sont pas loin, mais restent cependant en deçà, n'allant pas au sommet de la montagne mais à son pied, dans leur approche de Dieu<sup>1</sup>.

Le thème habituellement associé chez ces auteurs à la montagne de l'Exode, est celui de la ζωὴ ὑψηλή et de la connaissance mystique (PHILON, *De vita Mosis*, II, 70-71, éd. Arnaldez, Mondésert, Pouilloux, Savinel, p. 224 ; G. Nyss., *Vie de Moïse* II, 167, SC 1 bis, p. 214 ; CYRILLE D'AL., *De Adoratione* I, 168 C-169 A à propos d'Abraham en Gen. 2, 6, ce dernier texte peut-être en dépendance d'ORIGÈNE, *In Jo.* 8, 39, lib. XX, 69-71, SC 290, p. 192). C'est chez PLATON qu'il faut aller chercher un thème plus proche du nôtre, avec la « vie mixte » du *Philèbe*, entre sagesse et plaisir. Cependant ce thème n'avait pas fait école : celui qui s'était imposé en général dans l'Antiquité était la vie mixte selon Prodicos, partagée entre la contemplation philosophique et l'action politique ; voir R. JOLY, *Le thème philosophique des genres de vie dans l'Antiquité classique*, Bruxelles 1956, p. 93.

20 θυσιαστήριον δώδεκα λίθους κείσθαι δεῖν ὑπελάμβανεν, εἰς  
 τὰς δώδεκα φυλάς τοῦ Ἰσραήλ, ἵνα καὶ διὰ τούτου μάθωμεν  
 ὅτι περ αἰεὶ τῷ Θεῷ προσεδρεύειν ὀφείλομεν, οὐδαμοῦ πρὸς  
 τὴν ἄσωτον ἀμαρτίαν ἐκπίπτοντες. Ὅπερ ἡμῖν σαφέστερον  
 διαγγέλλων ὁ Ψαλμῶδός ἔλεγε· «Καὶ κυκλώσω τὸ  
 25 θυσιαστήριόν σου, Κύριε<sup>a</sup>.» Μετὰ δὲ τοῦτο πάλιν· «Ἐξά-  
 πέστειλε, φησί, τοὺς νεανίσκους τῶν υἱῶν Ἰσραήλ, καὶ  
 ἀνήνεγκαν ὀλοκαυτώματα, καὶ ἔθυσαν σωτηρίου θυσίαν τῷ  
 Θεῷ μοσχάρια.» Ἀργότερας μὲν | οὖν ἢ καὶ ἄλλως ἀσθενοῦς  
 C διανοίας οὐκ ἔργον εἶναι φήσομεν τὸ δύνασθαι θυσίας  
 30 ἀναφέρειν Θεῷ, ἀλλὰ νεανικοῦ καὶ γενναίου φρονήματος.  
 Διὰ ταύτην τὴν αἰτίαν νεανίσκους εἶναι τοὺς ἀπεσταλμένους  
 φησί, ἀναφέρουσι δὲ ὅμως θυσίαν σωτηρίου μοσχάρια. Ἄλλ'  
 ἔστι καὶ διὰ τούτου πάλιν ἰδεῖν, ὥσπερ ἐκ τύπου καὶ  
 σχήματος εἰς τρόπων διαφορὰς μετασκευαζομένου πράγμα-  
 35 τος, ἐπαινετὴν μὲν τῶν προσαγόντων τὴν προαίρεσιν,  
 ἀσθενεστέραν δὲ ὅμως, καὶ τοῦ μεζζονος καὶ τελειοτέρου  
 καταδεεστέραν. Οὐ γὰρ μόσχος, ἀλλὰ μοσχάριόν ἐστι τὸ  
 προσαγόμενον, καὶ μεγέθει καὶ ἰσχύι τοῦ τελείου μόσχου λει-  
 πόμενον. Λαβὼν δὲ τὸ αἷμα, τὸ μὲν ἡμισυ προσέχεεν εἰς κρα-  
 40 τῆρα· τὸ δὲ ἡμισυ εἰς τὸ θυσιαστήριον. Ὅρα ἄν δὲ | λοιπὸν  
 ἐνθάδε μεριζομένην δι' αἰνίγματος τὴν ζωὴν τοῦ λατρεύοντος.  
 Εἰς ψυχῆς μὲν γὰρ τύπον τὸ αἷμα λαμβάνεται, ἥς τὴν ζωὴν  
 ἐν ἴσῃ μοίρᾳ διαιρεῖται μεθ' ἡμῶν ὁ Θεός, ἵνα μὴ μόνον  
 ἑαυτοῖς ζῶμεν<sup>b</sup>, ἀλλὰ καὶ τὴν τοῦ θυσιαστηρίου μερίδα  
 D 45 φυλάττωμεν. Τοιοῦτός τις ἐστὶν ὁ μέσος οὗτος καὶ ἐπεικέσ-  
 τερος βίος, οὔτε τῷ λίαν αὐστηρῶ δριμεῖαν ἔχων τὴν μέθεξιν,  
 οὔτε τῷ πολὺ κεκλισθαι πρὸς ἄδειαν ἐκπίπτων εἰς ἀμαρ-  
 τίας· ἀλλὰ τῶν μὲν ὑδαρεστέρων ἄνω βεβηκῶς δι' εὐλάβειαν,

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

22 ὀφείλομεν b c : ὀφείλωμεν rell. || 40 δὲ I c : om. rell. || 47  
 κεκλισθαι : κεκλιῆσθαι b κεκλή- D κεκλύ- E || 48 τῶν. ὑδαρεστέρων :  
 τῷ . -τέρω b ἄλλ. τὸν . -τερον I<sup>ms</sup> || ἄνω βεβηκῶς : ἀναβεβηκῶς c E

a. Ps. 25, 6. b. Cf. II Cor. 5, 15.

Ensuite, il pensait qu'il devait y avoir douze pierres  
 autour de l'autel, pour les douze tribus d'Israël, afin que  
 nous apprenions par là notre devoir de toujours nous  
 établir en Dieu, sans jamais tomber dans le péché  
 irrémissible. C'est ce que le Psalmiste nous annonçait plus  
 clairement par ces paroles : «Et j'entourerai ton autel,  
 Seigneur<sup>a</sup>.» Voyons maintenant la suite.

« Il a envoyé, dit l'Écriture, les plus jeunes parmi les fils  
 d'Israël, et ils offrirent des holocaustes, et sacrifièrent de  
 jeunes veaux à Dieu, en sacrifice salutaire. » Nous dirons  
 que ce n'est pas là le fait de la nonchalance ou de quelque  
 autre faiblesse de pensée, que de pouvoir offrir des  
 sacrifices à Dieu, mais d'une disposition virile et noble.  
 C'est pour cela qu'il dit que les envoyés étaient des jeunes  
 gens ; et pourtant, ils offrent en sacrifice salutaire de  
 jeunes veaux : eh bien ! l'on peut voir encore par là  
 (puisque l'événement se laisse transposer, comme un type  
 et une figure, pour montrer plusieurs manières de se  
 conduire), que le choix des porteurs du sacrifice est  
 louable, mais d'une moins grande force et d'une moins  
 grande perfection qu'un choix plus grand et plus parfait,  
 puisque ce n'est pas un taureau, mais un jeune veau qui est  
 présenté, inférieur en taille et en force au taureau adulte.

Quant au sang, il en versait la moitié dans un cratère et  
 la moitié sur l'autel. On peut alors voir là, sous forme  
 d'énigme, qu'il y a un partage dans la vie de l'adorateur de  
 Dieu ; car le sang doit être pris pour le type de l'âme, dont  
 Dieu divise la vie en parts égales entre lui et nous, afin que  
 nous ne vivions pas seulement pour nous-mêmes<sup>b</sup>, mais  
 que nous gardions la part de l'autel. Tel est ce genre de vie  
 intermédiaire et assez convenable, qui ne laisse pas  
 fortement prédominer une austérité excessive, et ne tombe  
 pas non plus dans le péché par l'effet d'un penchant  
 prononcé pour l'insouciance ; il s'élève donc, par la  
 prudence, au-dessus d'une vie trop relâchée, mais ne peut  
 être comparé à la vie plus parfaite, faite d'un zèle



44 A 49 συγκρίνεσθαι δὲ τοῖς τελειότεροις οὐκ ἔχων διὰ τὴν  
προθυμίας ἐνδεές. Κρεμαμένης δὲ ὡσπερ ἡ ἐξ ἀμφοῖν τῆς  
ἕξεως καὶ τῆς ἐν τοῖς εἰρημένοις ποιότητος συνιούσης εἰς ἓν,  
σεμνός τις καὶ προσηνῆς ἀναδείκνυται τρόπος· ὅτι τῇ πρὸς  
ἄλληλα σχέσει τὸ ἐν ἐκάστῳ λυποῦν ἀφανίζεται καὶ τῆς μὲν  
55 δὲ τῆς ἀδείας περιττόν, οἷά τι δρεπάνη ταῖς ἀπὸ τοῦ νοῦ  
δεινότησι περιτεμνόμενον, ὀρθὴν καὶ ἀκατηγόρητον ἐπιδεί-  
ξει τὴν ἀγωγὴν.

Ζ'. Καλὸν μὲν οὖν, ἀγαπητοί, ζηλοῦν τὰ βελτίονα, καὶ  
ὅπερ ἂν ἔχοι τὸ πλεόν εἰς ἀρετὴν, τούτῳ μᾶλλον ἐφήδεσθαι·  
ἀλλ' ὡσπερ ὁ Παῦλός φησι· «Ἐκαστος ἡμῶν ἴδιον ἔχει  
χάρισμα ἐκ Θεοῦ, ὁ μὲν οὕτως, ὁ δὲ οὕτως<sup>a</sup>.» Ἀγαθὸς γὰρ  
5 ὑπάρχων ὁ πάντων ἡμῶν Δημιουργός, καὶ τοῖς ἀσθενεστέ-  
ροις τοῦ σφύζεσθαι δίδωσιν ἀφορμάς, ἐπαίνου μὲν μείζονος  
ἀξιῶν τὸν ἐν τοῖς | τελειότεροις διαπρέπειν σπουδάζοντα,  
B φιλανθρωπίας δὲ ὁμοῦ οὐκ ἀμοιρεῖν ἐπιτρέφας καὶ τὸν ᾧ  
τοσοῦτον οὐ μέτεστιν ἀρετῆς. «Ὡσπερ γὰρ οὐχ ὁμοία  
10 πρόσωπα προσώποις, καθὰ φησιν ὁ Σολομών, οὕτως οὐδὲ αἱ  
διάνοιαι τῶν ἀνθρώπων<sup>b</sup>.» Μία μὲν γὰρ ἡ τοῦ σώματος  
φύσις, καὶ διὰ τῶν αὐτῶν ἀπηρτισμένη μορίων· τὸ δὲ τῶν ἐν  
ἐκάστῳ χαρακτήρων διάφορον τὴν ἐξαλλαγὴν ἐργάζεται.  
Οὕτω καὶ ἐπὶ τῆς διανοίας εὐρήσομεν· διὰ μὲν τῶν αὐτῶν  
15 ἐνεργειῶν ἴσην ἐν ἅπασιν συγκειμένην, ταῖς δὲ τῶν ἕξεων  
ποιότησι μεριζομένην εἰς ἀνομοιότητα. Τοιοῦτόν τινα νοῦν  
καὶ διὰ τῆς εὐαγγελικῆς παραβολῆς ἀποτίκτεσθαι νομίζω.  
Ἐξῆλθε γάρ, φησὶν, ὁ σπείρων τοῦ σπείραι τὸν σπόρον  
αὐτοῦ· ἐν δὲ τῷ σπείρειν αὐτόν, ἃ μὲν εἰς τὰς ὁδοὺς, καὶ τὰ  
C 20 πετρώδη, ἃ δὲ εἰς τὰς ἀκάνθας, ἃ δὲ εἰς τὴν γῆν | πέπτωκε

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

50 κρεμαμένης codd. : κεκραμένης fortasse legend. ex. uerss. lat.  
*temperata... natura* (Schott) *permisto... habitu* (Salmatia) || 51 συ-  
νιούσης I<sup>m</sup> rell. : συνούσης I<sup>u</sup> || 53 ἀφανίζεται b : ἐμφανίζεται I<sup>m</sup> rell.  
|| Ζ', 2 ἐφήδεσθαι : φείδεσθαι I || 3 ἡμῶν codd. Sal. : ὑμῶν Aub. Mi.  
deest in NT || 9 ἀρετῆς A D G (ἀρε<sup>ε</sup> (sic) AD) : ἀρετῆ b c E F || 13  
ἀλλαγὴν I

suffisant. Ainsi, en cette disposition qui est comme suspendue entre deux, les caractères que nous avons dits se rejoignent pour n'en former qu'un, et nous voyons apparaître un genre de vie digne et attrayant, car par leur mise en rapport mutuelle, chacune des deux conduites perd ce qu'elle avait d'insatisfaisant : la tension de la rigueur sera atténuée par la douceur de l'insouciance, tandis que l'excès d'insouciance, taillé par la sévérité de l'esprit comme par une faux, indiquera une ligne de conduite droite et irréprochable.

### Diversité des voies

7. Il est beau, bien-aimés, de chercher à faire mieux et d'apprécier davantage une conduite qui montre plus de vertu. Mais, comme le dit Paul, «chacun de nous a reçu un don de Dieu, l'un comme ceci, l'autre comme cela<sup>a</sup>.» Car il est bon, celui qui nous a tous créés, et il donne même aux plus faibles des voies de salut ; il décerne plus d'éloges à celui qui s'efforce d'exceller dans une voie plus parfaite, cependant il admet aussi dans son amitié celui qui n'a pas une aussi grande part de mérite. Car «de même que les visages ne se ressemblent pas, comme dit Salomon, ainsi en est-il des pensées<sup>1</sup> des hommes<sup>b</sup>.» Une, en effet, est la nature du corps, composée des mêmes membres, mais la différence des caractères inscrits en chacun opère le changement. Nous trouverons la même chose pour la pensée : produite par les mêmes fonctions, elle est égale chez tous ; mais la qualité des dispositions la partage et introduit la dissemblance. C'est ce sens-là, je crois, qu'engendre la parabole évangélique : Le semeur, dit-elle, est sorti semer ses graines ; tandis qu'il semait, certaines graines tombèrent sur les routes et les rochers, d'autres dans les épines, d'autres dans la bonne terre, et elles ont

a. I Cor. 7, 7. b. Prov. 27, 19.

1. Διάνοιαι : καρδίαi (LXX).

τὴν καλὴν καὶ ἐποίησε καρπὸν, ὁ μὲν ἑκατόν, ὁ δὲ ἐξήκοντα,  
 ὁ δὲ τριάκοντα<sup>a</sup>. Ὁρᾶς πῶς τὴν μὲν γῆν ἔφησε πᾶσαν εἶναι  
 καλὴν, περὶ δὲ τὴν καρπῶν διαφορὰν τὸ ἀνώμαλον φαίνεται.  
 Ὁ μὲν οὖν ἑκατὸν ἀριθμὸς τοὺς ἐν ἀρετῇ τελείους παραδηλοῖ,  
 25 καὶ τοὺς εἰς ἀκροτάτην ἀναβεβηκότας εὐσέβειαν· ὁ δὲ ἐξή-  
 κοντα τοὺς ὀλίγον μὲν τι τῶν εἰρημένων ὑποβεβηκότας, εἴσω  
 δέ που καὶ αὐτοὺς ἀρετῆς ὑπάρχοντας οὐ μικρᾶς· ὁ δὲ  
 τριάκοντα τοὺς ἔτι μὲν καταδεεστέρους, οὐ μὴν ἔξω τῆς  
 30 καλλίστης ὑπάρχοντας γῆς, οὐδὲ τοῦ διδόναι καρπὸν  
 ἔστερημένους, κἂν τοῦ τελείου καὶ τοῦ μικρὸν ὑποβεβηκότος  
 ἀπολιμπάνωνται, ὥσπερ δὲ ἐν τρίτῃ τάξει τῶν ἐν ἀρετῇ  
 κείμενοι. Πολλοὶ γὰρ μονοὶ παρὰ τῷ Πατρὶ<sup>b</sup>, καθά φησιν ὁ  
 D Σωτῆρ, τὸ | ἐκάστῳ χρεωστούμενον τῆς τιμῆς μέτρον  
 ὀρίζουσαι. Οὕτω καὶ ἡ τῶν ταλάντων διανομὴ τοῖς οἰκέταις  
 35 ἐγένετο. « Ὁ μὲν γάρ, φησὶν, ἔδωκε πέντε, ᾧ δὲ δύο, ᾧ δὲ  
 ἓν<sup>c</sup>. » Καίτοι τῆς φύσεως ἐν ἴσῳ πᾶσι κειμένης, καὶ ὅσον εἰς  
 τὸν οἰκεῖον λόγον ἐπιτηδείως ἐχούσης καὶ πρὸς τὸ τέλειον,  
 οὐδεμίαν ἔδει διαφορὰν ἐν τούτοις ὀρίζεσθαι, ἀλλὰ πᾶσιν ἐξ  
 445 A ἴσου τὰ πέντε τάλαντα διανεμέσθαι. Νυνὶ δὲ τῆς δόσεως τὸ  
 40 ἀνώμαλον ἀνομοιότητά τινα τῶν ἔξεων εἰσφέρει, οὐκ ἐν ἴσῳ  
 μέτρῳ παραδεχομένων τὴν εὐσέβειαν. Ἄλλ' ὅ γε τὰ πέντε  
 τάλαντα λαβὼν ἤκουσε μὲν· « Εἰ, δοῦλε ἀγαθὲ καὶ πιστέ,  
 ἐπὶ ὀλίγα ἦς πιστός, ἐπὶ πολλῶν σε καταστήσω, εἴσελθε  
 εἰς τὴν χαρὰν τοῦ κυρίου σου<sup>d</sup>. » Ὁ δὲ τοῖν δυοῖν ταλάντοι  
 45 τὴν ἐπικαρπίαν εἰσποιησάμενος, τῶν ἴσων ἐπαίνων μετα-  
 λαγχάνει, καὶ διὰ τῆς αὐτῆς τετίμηται ψήφου. Ἄλλ' οὐκ  
 ἄδικος ἐν τούτοις ὁράται Θεός, ἀλλὰ μᾶλλον ἀγαθός  
 καὶ φιλότιμος. Οὐ γὰρ ἐλαττώσει τοῖς ἀμείνοσι τὰς

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

<sup>21</sup> ἑκατόν, ὁ δὲ coniecerunt Sal. in mg. et Sch. in uers. lat. (et C<sup>ms</sup>  
 I<sup>ms</sup> (ex C?)) : desunt in codd. || 30 ὑποβεβηκότος b E F : ὑπερβ. A c D  
 G I<sup>ms</sup>

a. Cf. *Math.* 13, 3-8. b. cf. *Jn* 14, 2. c. *Math.* 25, 15. d. *Math.*  
 25, 21.

1. Le rapport des grains tombés dans la bonne terre (*Math.* 13, 8)  
 est évoqué dans le même sens (τὸ διάφορον ἐν ἀρετῇ), en *De*  
*adoratione* XVII (PG 68, 1089 CD) où il est rapproché de la différence

porté du fruit, l'une à cent, l'autre à soixante, l'autre à  
 trente<sup>a</sup>.

Tu vois comme il a déclaré bonne toute la terre : c'est  
 avec la diversité des fruits qu'apparaît l'inégalité. Le  
 nombre cent représente ceux dont le mérite est parfait, et  
 qui sont montés jusqu'à la faite de la piété ; le nombre  
 soixante, ceux qui sont un peu en dessous des précédents,  
 mais dont le mérite propre n'est pas négligeable ; le  
 nombre trente, ceux qui sont encore inférieurs, mais ne se  
 trouvent pas en dehors de la terre la meilleure, et qui  
 peuvent porter du fruit, même s'ils viennent en arrière du  
 parfait et de celui qui est un peu en dessous : ils sont  
 comme au troisième rang pour le mérite<sup>1</sup>. Car il y a  
 beaucoup de demeures chez le Père<sup>b</sup>, comme dit le  
 Sauveur, qui définissent la mesure d'honneur due à  
 chacun. Ainsi en fut-il de la répartition des talents aux  
 serviteurs : « A l'un il en a donné cinq, à l'autre deux, à  
 l'autre un<sup>c</sup> », dit l'Écriture. Pourtant la nature était bien à  
 égalité chez tous, et faite même pour la perfection dans la  
 limite de sa condition propre : il n'aurait donc pas fallu  
 faire là-dessus de différence, mais distribuer à tous  
 également les cinq talents. En fait, l'inégalité du don  
 introduit une dissemblance dans les dispositions, qui  
 n'accueillent pas au même degré la piété.

Ainsi, celui qui avait eu les cinq talents s'est entendu  
 dire : « C'est bien, esclave bon et fidèle, tu as été fidèle en  
 peu de choses, je t'établirai sur beaucoup, entre dans la  
 joie de ton Seigneur<sup>d</sup>. » Celui qui avait fait rendre de  
 l'intérêt aux deux talents reçoit les mêmes éloges, et  
 l'honneur du même jugement. Pourtant, Dieu ne montre  
 pas là d'injustice, mais bien plutôt de la bonté et de la  
 générosité, car la faveur dont il a entouré le second ne  
 diminuera pas l'honneur rendu aux meilleurs, et ce n'est

des sacrifices dans le rituel pascal de *Nombr.* 28, 19, où le jeune  
 taureau correspond à la perfection, le bœlier à l'état intermédiaire, et  
 l'agneau à l'état le plus humble.

τιμάς ἢ περὶ τὸν ὑποβεηκόντα χρηστότης, οὐδέ τι τῶν  
 50 ἐκείνοις χρεωστούμενων ὑπεξελθὼν προστίθησι τοῖς ἐλάτ-  
 τοςιν, ἀλλ' ὁ μὲν τῷ οἰκείῳ πόνῳ τὸ χρέος ἀναλογοῦν  
 ἀπολήψεται χαίρων, τοῦ δὲ μισθοῦ τὸ λειπόμενον ἢ χάρις  
 ἀναπληροῖ. Εἰ δέ τις ἔχει τὴν γνώμην τοῦ διαφθονεῖσθαι ταῖς  
 ἐτέρων εὐπραγίαις οὐκ ἐλευθέραν, τῆς τοῦ Θεοῦ φιλάνθρω-  
 B 55 πίας κατηγορῶν οὐκ αἰσθάνεται. Οὐ γὰρ δὴ που, φησί, | τοῖς  
 ἀμείνοσιν ἐν ἴσῳ μέτρῳ τετάξεται τῆς ἐκείνων ἀρετῆς ὁ  
 λειπόμενος, εἰ δίκαιον ἐπ' αὐτοῖς ἐνεχθεῖ τὸ κρῖμα, καὶ τῶν  
 ἐκάστῳ βεβιωμένων ἰσορρόπως, ὥσπερ ὄλκαϊς, τὸ τῆς  
 χάριτος μέτρον ἀντισταθμίζεται. Ἄλλ' ἀκουέτω λέγοντος  
 60 τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν Χριστοῦ· «Ἐταῖρε, οὐκ ἀδικῶ σε· οὐχὶ  
 δηναρίου συνεφώνησά σοι; Ἄρον τὸ σὸν καὶ ὑπάγε. Θέλω δὲ  
 τούτῳ τῷ ἐσχάτῳ δοῦναι ὥσπερ καὶ σοὶ<sup>a</sup>.» Ἐγειρέτω  
 τοίνυν τὴν ἐκάστου προαίρεσιν ὁ Παῦλος εἰς πᾶν ἔργον  
 ἀγαθόν, καὶ τὸν ἀδρανῆ τῆς διανοίας ὄκνον ἀποτεμνέτω  
 65 βοῶν· «Ἐγειρε ὁ καθεύδων, καὶ ἀνάστα ἐκ τῶν νεκρῶν, καὶ  
 ἐπιφάσει σοὶ ὁ Χριστός<sup>b</sup>.» Εἰ γὰρ καὶ κατεκοιμήθης ὡς  
 ἄνθρωπος, καθάπερ ἄκρατὸν τινα τὴν ἁμαρτίαν ἐμφορησά-  
 μενος, καὶ πρὸς μέθην ἐνεχθεῖς σκοτεινῶν ἐνθυμημάτων,  
 C ἀλλ' ἤδη σοὶ καιρὸς | ἀνανῆσαι πρὸς σωτηρίαν, καὶ πρὸς τὸν  
 70 τῆς δικαιοσύνης ἥλιον<sup>c</sup> ἀνατεῖναι τὸν ὀφθαλμόν. Ὑποδέξε-  
 ται σε φιλάνθρωπος ὢν ὁ Δεσπότης, ἐλεήσει καὶ δραπε-  
 τεύσαντα, οὐκ ἀποστρέψεται δακρύνοντα, καθαρὸν ἀποδείξει  
 μεταγινώσκοντα, καὶ μεταστήσει πάλιν εἰς εὐσέβειαν.  
 Ἔσται δὲ ἡμῖν καὶ νῦν ἐξ ὑποδειγμάτων ὁ περὶ τούτου  
 75 λόγος, τὸ γὰρ ἐν τοῖς τοιοῦτοις νοήμασιν ἀδολεσχεῖν πολὺ τι  
 τὸ χρήσιμον ἀπεργάζεται.

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

50 ὑπεξελθὼν A (θ oblit.) G : ὑπεξελθὼν rell. edd. || 51 χρέως I || 53  
 ἔχει B rell. : ἔχοι B<sup>1</sup> I || 68 ἐκθυμημάτων I

a. *Matth.* 20, 13-14. b. *Éphés.* 5, 14. c. cf. *Mal.* 3, 20.

pas pour avoir tant soit peu refusé leur dû à ces derniers qu'il en donne davantage aux suivants, mais l'un sera heureux de recevoir ce qui lui était dû à proportion de sa propre peine, et quant au reste du salaire, c'est la grâce qui le complète.

Et si quelqu'un ne peut se garder d'une pensée jalouse à l'égard de la réussite d'autrui, il ne se rend pas compte que c'est la bonté de Dieu qu'il met en accusation. Car, dit-il, le moins méritant ne devra pas être mis à la même mesure que les meilleurs, si on leur applique une sentence juste, et le don se mesure pour équilibrer, comme un contrepoids égal, les actions accomplies par chacun. Eh bien ! que cet homme écoute les paroles du Christ notre Sauveur : « Ami, je ne te fais pas de tort. N'était-ce pas un denier qui avait été convenu avec toi ? Prends ton bien, et va. Je veux donner à celui-ci, qui est le dernier, comme à toi<sup>a1</sup>. »

Que Paul éveille donc chacun à choisir toutes sortes de bonnes œuvres, et qu'il éloigne les hésitations stériles de notre pensée en proclamant : « Éveille-toi, toi qui dors, et lève-toi d'entre les morts, et le Christ brillera sur toi<sup>b</sup>. » Car même si tu t'es endormi, comme un homme qui s'est engorgé de péché comme de vin pur, et qui s'est porté à l'ivresse des pensées ténébreuses, eh bien ! il est temps pour toi, maintenant, d'être sobre en vue du salut et de tendre ton regard vers le soleil de justice<sup>c</sup>. Le Maître t'accueillera dans sa bonté, il aura pitié de toi même si tu avais fui, il ne te repoussera pas si tu pleures, il te rendra pur si tu te repens, et il te ramènera à la piété. De nouveau, là-dessus, notre propos va recourir à des exemples. Car il est très profitable de s'attarder sur de telles réflexions.

1. Au v. 13, Cyrille emploie la variante *συνεφώνησά σοι*; au v. 14, il écrit *ὥσπερ* au lieu de *ὡς*. — Même citation, et même exégèse en *De adoratione* II, 244 C-245 A.

η'. "Ότε τοίνυν τῆς ἐν Αἰγύπτῳ δουλείας ἀπαλλάξαι τὸ  
 γένος τὸ ἐξ Ἰσραὴλ ὁ Θεὸς ἐβούλετο, τότε τὸν ἱεροφάντην  
 Μωσέα τρέχειν ἐκέλευσε πρὸς αὐτοῦς, τὴν | φιλόανθρωπον  
 τοῦ Δεσπότητος διερμηνεύσοντα βούλησιν. Ἐπειδὴ δὲ πρὸς  
 5 τὴν τῶν ἀκροωμένων εὐπειθειαν ἐχρῆν ἀκολουθῆσαι καὶ τὴν  
 διὰ σημείων ἐπίδειξιν, λέγει πρὸς αὐτόν· «Τί τοῦτο ἐν τῇ  
 χειρὶ σου; Ὁ δὲ εἶπε· Ῥάβδος· καὶ εἶπε· Ῥῖψον αὐτὴν ἐπὶ  
 τὴν γῆν· καὶ ἐγένετο ὄφης· καὶ ἔφυγε Μωυσῆς ἀπὸ  
 10 προσώπου αὐτοῦ. Καὶ εἶπε Κύριος πρὸς Μωυσῆν· Ἐκτεινον  
 τὴν χεῖρά σου καὶ ἐπιλαβοῦ τῆς κέρκου· καὶ ἐγένετο ῥάβδος  
 ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ<sup>a</sup>.» Ἄλλ', ὡς οἶμαι, διὰ τούτων ὁ μακάριος  
 Μωσῆς ἐπαιδεύετο, ὅτιπερ οἱ τὴν Αἰγυπτίαν νοστήσαντες  
 πλάνην, οἱ πολὺ πρὸς ἀμαρτίαν ἐκβεβηκότες, διὰ τῆς περὶ τὸ  
 448 A θεῖον τιμῆς, | εἰς εὐσέβειαν μεταποιηθήσονται. Ἐβλάστησε  
 15 μὲν γὰρ οἶά τις ῥάβδος ἀπὸ γῆς, ἀλλ' ὅτε πρὸς τὰ τῆς σαρκὸς  
 ἀποκλίνας πάθη τρόπον τινὰ τῆς τοῦ νομοθέτου χειρὸς  
 ἀποπίπτει, τότε τὸν πρᾶον καὶ ἡμερον τρόπον ἀποβαλὼν,  
 ὄφης ἰοδόλος εὐρίσκεται, πικρὸς εἰς ἀμαρτίαν, δεινὸς εἰς  
 ὀργήν. Ἐπαναλαβόντος δὲ αὐτοῦ τοῦ νομοθέτου πάλιν, ἔσται  
 20 καλὸς εἰς τὸ ἀρχέτυπον τῆς ἀρίστης ἕξεως σχῆμα μετα-  
 μορφούμενος. Τὸ γὰρ τοῦ νομοθέτου πρόσωπον Μωυσῆ  
 περιθήσομεν. Ὅτι τοίνυν τὸν ἐκ ῥαθυμίας ἐφ' ἃ μὴ προσῆκεν  
 ὀλισθήσαντα διανίστησι πάλιν καὶ μεταβάλλει Θεός, εἴη μὲν  
 ἂν ἐκ τῶν εἰρημένων, ὡς γε πιστεύω, παντὶ τῷ καταφανές.

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

η', 2 ὁ b : om. rell. || 3 ἐκέλευσε b : ἐκέλευε rell. || 6 διὰ + τῶν b ||  
 τοῦτο : τὸ b || 8-9 Μωσῆς... Μωυσῆν codd. Sal. : Μωσῆς... Μωσῆν  
 Aub. Mi. || 12 νοστήσαντες A (uid.) : νοσήσαντες H νοσησαντες rell. || 18  
 ὄφις I || 21 Μωυσῆ codd. Sal. : Μωσῆ Aub. Mi.

a. Ex. 4, 2-4.

1. La citation est tronquée de plusieurs mots : au v. 2, ἔστιν; au  
 v. 3, καὶ ἔρριψεν... γῆν; au v. 4, ἐκτεινας... κέρκου. Il y a en outre  
 deux variantes : au v. 3, ἀπὸ προσώπου αὐτοῦ au lieu de ἀπ' αὐτοῦ;  
 au v. 4, σου a été ajouté après χεῖρα. Cette exégèse de Ex. 4, 2-4 se  
 retrouve en *De adoratione* II (PG 68, 244 A-245 A), où elle est plus

### Dieu appelle même les plus grands pécheurs

8. Lorsque Dieu voulait libérer le peuple d'Israël de la  
 servitude en Égypte, il ordonna alors à Moïse le hiérophante  
 de courir vers le peuple pour lui expliquer le dessein de  
 bonté du Maître. Et comme il fallait, pour convaincre les  
 auditeurs, faire suivre les paroles d'une démonstration par  
 des signes, il lui dit : « Qu'est-ce que tu as à la main ? — Et  
 il dit : Un bâton. — Et il dit : Jette-le à terre. Et il devint  
 un serpent, et Moïse s'enfuit de devant lui. Et le Seigneur  
 dit à Moïse : Étends la main, et prends-le par la queue. Et  
 il devint un bâton dans sa main<sup>a1</sup>. »

Eh bien ! je pense que par là le bienheureux Moïse  
 apprenait que ceux qui avaient été atteints de l'erreur  
 égyptienne et s'étaient avancés loin dans le péché, s'ils  
 rendaient honneur au divin, seraient convertis à la piété.  
 L'homme poussa, en effet, de la terre comme un bâton ;  
 mais lorsque, s'étant incliné vers les passions de la chair, il  
 tombe en quelque sorte de la main du Législateur, alors,  
 perdant son tempérament doux et domestiqué, il se révèle  
 un serpent venimeux, vif au péché, prompt à la colère.  
 Mais quand le Législateur l'aura repris, il sera bon,  
 transformé pour retrouver l'état primitif d'une excellente  
 disposition. Car nous appliquerons à Moïse le rôle du  
 Législateur. Ainsi, Dieu redresse et convertit celui qui, par  
 nonchalance, s'est laissé aller à une vie répréhensible :  
 voilà, je crois, qui doit être clair pour tout le monde après

développée (la 'reprise en main' du serpent par Moïse est explicite-  
 ment mise en rapport avec la venue du Christ; le passage est suivi  
 même d'une explication du fait que Moïse prend le serpent par la  
 queue et non par la tête). La présence, ici, de la même interprétation  
 résumée avec une citation tronquée (alors qu'elle est complète et sans  
 erreur dans *De ador.* II [PG 68, 240 C] laisse supposer que Cyrille  
 réutilise pour la lettre pascalle le travail qu'il avait dû faire, peu  
 auparavant, pour le *De adoratione* (qui est l'une de ses premières  
 œuvres).

25 Οὐδὲν δὲ ἤττον καὶ τῶν προφητῶν ἐπιμαρτυρήσουσιν αἱ  
 φωναί, ἄνω καὶ κάτω τοὺς ἀμαρτάνοντας ἐπιστρέφειν πρὸς  
 Θεὸν συμβουλευούσαι. Οὐδένα | γὰρ ὁ φιλόανθρωπος ἡμῶν  
 Δεσπότης παραλέλοιπε καιρὸν, ὅτε μὴ πάντας ἐκάλει πρὸς  
 σωτηρίαν. Ἔστι γοῦν ἀκοῦσαι καταπληττομένου τὸ σκλη-  
 30 ρὸν καὶ δυσήγιον καὶ τὴν ἀμετάθετον τῶν ἀμαρτανόντων ἕξιν  
 αἰτιωμένου. Ποτὲ μὲν γὰρ ἔλεγε· «Μὴ ἐμὲ οὐ φοβηθήσεσθε,  
 λέγει Κύριος, ἢ ἀπὸ τοῦ προσώπου μου οὐκ εὐλαβηθήσεσθε;  
 Τὸν τάξαντα ὄριον τῇ θαλάσῃ, πρόσταγμα αἰώνιον, καὶ οὐχ  
 ὑπερβήσεται αὐτό; Τῷ δὲ λαῷ τούτῳ ἐγενήθη καρδία  
 35 ἀνήκοος καὶ ἀπειθής. Ἐξέκλιναν καὶ ἀπήλθοσαν, καὶ οὐκ  
 εἶπαν τῇ καρδίᾳ αὐτῶν· Φοβηθῶμεν δὴ Κύριον τὸν Θεὸν  
 ἡμῶν<sup>a</sup>.» Ποτὲ δὲ δριμύτερον ἐπισκῆπτων τοῖς ἀναιδέστερον  
 δραπετεύουσι, ἔλεγε· «Εἰ ἀλλάξεται Αἰθιοψ τὸ δέσμα  
 αὐτοῦ καὶ πάρδαλις τὰ ποικίλιμα αὐτῆς; Καὶ ὑμεῖς |  
 C 40 δυνήσεσθε εὖ ποιεῖν, μεμαθηκότες τὰ κακά<sup>b</sup>;» Ἐπι  
 τοσοῦτον γὰρ ἐκράτει τοῦ γένους ὁ πάσης ἀμαρτίας πατήρ,  
 ὡς ὀλίγους εἶναι παντελῶς τοὺς τιμῶντας Θεόν, καὶ τοῦ  
 νομοθέτου μεμνησθαι δεῖν ἐγνωκότας. Ἄλλ' οὐκ ἀγῶνος  
 ἡμῖν δεήσει νυνὶ περὶ τὴν τούτων ἀπόδειξιν, διαρρήδην  
 45 βοῶντος τοῦ Ψαλμωδοῦ· «Πάντες ἐξέκλιναν, ἅμα ἡχρειώ-  
 θησαν, οὐκ ἔστι ποιῶν χρηστότητα, οὐκ ἔστιν ἕως ἐνός<sup>c</sup>.»  
 Οὕτω γὰρ κατὰ πάντων τυραννοῦσης τῆς ἀμαρτίας καὶ  
 καθάπερ τινὸς οὐμίχλης ἐπὶ πᾶσαν κεχυμένης τὴν γῆν, τὸν  
 τοῦ Θεοῦ Λόγον εἰς ἡμᾶς ἀφικέσθαι παρεκάλουν οἱ ἅγιοι,  
 50 ταῖς ἀπάντων διανοίαις τὸ σωτήριον φῶς ἐπιλάμποντα. Καὶ  
 γοῦν ἀναβοῶσι λέγοντες· «Ἐξαπόστειλον τὸ φῶς σου, καὶ  
 τὴν ἀλήθειάν σου<sup>d</sup>.» Ἐξαπεστάλη τοιγαροῦν πρὸς ἡμᾶς «τὸ

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

28 ὅτε I<sup>ms</sup> rell. : ὅτι I || 29 ἔστι b D G : ἔτι rell. || 36 εἶπαν A b F :  
 εἶπε(v) C D E G L εἶπον M LXX || 38 αἰθιοψ cod. Sal. : αἰθιοψ  
 Aub. Mi. || 41 ἐκράτει I<sup>ms</sup> rell. : ἐκράτη B I<sup>ux</sup> || 49 οἱ codd. Sal. :  
 om. Aub. Mi.

a. Jér. 5, 22-24. b. Jér. 13, 23. c. Ps. 13, 3. d. Ps. 42, 3.

ce que nous avons dit. Et la voix des prophètes n'en témoignera pas moins, qui partout conseille aux pécheurs de se retourner vers Dieu.

Car dans sa bonté notre Maître ne laisse échapper aucune occasion pour appeler tout le monde au salut. On peut l'entendre, assurément, qui fustige l'endurcissement et l'indocilité, et dénonce les dispositions obstinées des pécheurs. Car tantôt il disait : « Ne me craignez-vous pas, dit le Seigneur, ne prendrez-vous pas garde devant ma face? Moi qui ai fixé une limite à la mer, un commandement éternel qu'elle ne transgressera pas? Mais le cœur de ce peuple est devenu indocile et désobéissant. Ils se sont détournés et sont partis, et n'ont pas dit à leur cœur : Craignons le Seigneur notre Dieu<sup>a1</sup>. » Tantôt, s'abattant plus vivement sur eux quand ils se dérobaient avec plus d'impudence, il disait : « L'Éthiopien quitte-t-il sa peau? Et le léopard ses taches? Et vous, pourrez-vous faire<sup>2</sup> le bien, vous qui avez appris le mal<sup>b</sup>? » Car le père de tout péché exerçait un tel empire sur le peuple, que bien rare était la crainte de Dieu, et la conscience qu'il fallait se souvenir du Législateur. Mais nous n'aurons pas besoin de nous battre pour le montrer, puisque le Psalmiste proclame explicitement : « Tous se sont détournés et corrompus, il n'en est pas un qui fasse le bien, pas même un seul<sup>c</sup>. »

### L'histoire du salut

Car tandis que le péché régnait ainsi sur tous et s'était répandu comme un brouillard sur toute la terre, les saints invoquaient le Verbe de Dieu pour qu'il vienne à nous et illumine de sa lumière salutaire toutes les pensées. Oui, ils appelaient, et ils disaient : « Envoie ta lumière et ta vérité<sup>d</sup>. » Et elle nous a bien été envoyée, « la lumière

1. Au v. 22, omission de ἄμμον et de καὶ παραχθήσεται... υπερβήσεται αὐτό; au v. 23, omission de καὶ devant ἐξέκλιναν; au v. 24, omission de ἐν devant τῇ καρδίᾳ.

2. Εὖ ποιεῖν : εὖ ποιῆσαι (LXX).

D φῶς τὸ ἀληθινόν, ὃ φωτίζει | πάντα ἄνθρωπον ἐρχόμενον εἰς  
τὸν κόσμον<sup>a</sup>», τούτέστιν ὁ τοῦ Θεοῦ Θεὸς Λόγος, καὶ τὴν  
55 πρὸς ἡμᾶς ὁμοίωσιν ἀναλαβὼν, τίκτεται μὲν διὰ τῆς ἁγίας  
Παρθένου, διασφίζει δὲ τὸ γένος τῶν ἀνθρώπων, εἰς τὴν  
ἀρχαιότητα τῆς ἀφθαρσίας τὴν φύσιν ἀναγαγὼν, καὶ  
καθάπερ ὁ Παῦλος φησι· Ξένην ἡμῖν ἐγκαινίσας ὁδόν<sup>b</sup>,  
συνῆψεν τοῖς ἐπουρανίοις τὰ ἐπιγεια, τὸ μεσότοιχον τοῦ  
60 φραγμαῦ λύσας, καὶ τὴν ἔχθραν τῶν ἐντολῶν ἐν δόγμασι  
καταργήσας<sup>c</sup>, ὡς ἐπὶ τούτῳ καταπληττομένους καὶ τοὺς  
μακαρίους ἀγγέλους εἰπεῖν· «Δόξα ἐν ὑψίστοις Θεῶ, καὶ ἐπὶ  
449 A γῆς εἰρήνη, ἐν ἀνθρώποις εὐδοκία<sup>d</sup>.» | Εὐδοκῆσαντος γὰρ  
εἰς ἡμᾶς τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν Χριστοῦ, καὶ τὸν ὑπὲρ ἡμῶν  
65 σταυρὸν ὑπομείναντος, λέλυται μὲν τὰ πολύπλοκα τοῦ  
θανάτου δεσμά, ἀφηρέθη δὲ πᾶν δάκρυον ἀπὸ παντὸς  
προσώπου<sup>e</sup>, καθάπερ ὁ προφήτης φησί· Καὶ τὸ πένθος εἰς  
χαρὰν μεταβέβληται<sup>f</sup>, ὡς δύνασθαι καὶ ἡμᾶς εὐκαίρως  
εἰπεῖν· «Ἔστρεψας τὸν κοπετόν μου εἰς χαρὰν ἐμοί,  
70 διέβρῆξας τὸν σάκκον μου καὶ περιέζωσάς με εὐφροσύνην<sup>g</sup>.»  
Ἐπὶ τίσι γὰρ ἔτι στυγνάσομεν ἂν; Ποία πάλιν ἡμῖν ἔσται  
τοῦ δακρύειν ἢ πρόφασις; Μᾶλλον δέ, πῶς οὐ πᾶσαν ἡμῖν  
ἀνατελεῖ θυμηδίαν, τὰ διὰ τοῦ Σωτῆρος ἡμῖν γενόμενα; Ὅς  
οὐ μόνους ἡμῖν τῆς σωτηρίας ἀνέδειξε τὴν ὁδόν, ἀλλὰ γὰρ  
75 καὶ τοῖς ἐν ἄδου πνεύμασι πορευθεῖς ἐκήρυξεν ἀπειθήσασί  
ποτε<sup>h</sup>, καθάπερ ὁ Πέτρος φησί. Οὐ γὰρ ἔδει | μερικὴν  
γενέσθαι τὴν φιλανθρωπίαν, ἀλλ' ἐπὶ πᾶσαν ἐκτείνεσθαι τὴν  
φύσιν τῆς δωρεᾶς τὴν ἀπόδειξιν. Διὰ μὲν γὰρ τῶν προφητῶν  
εὐκαίρως ἐλέγετο· «Μερὶς μία βραχῆσεται, καὶ μερὶς μία  
80 ἐφ' ἣν οὐ βρέξω, ξηρανθήσεται<sup>i</sup>.» Πρέπουσα δὲ τῷ Σωτῆρι

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

57 καὶ om. I || 61 τούτων L M || 71 στυγνάσομεν ἂν (ομᾶν sic) A :  
-ομαι ἂν c -ωμεν ἂν b || 73 ἡμῖν : ἡμῶν<sup>εν</sup>

a. Jn 1,9. b. Cf. Hébr. 10,20. c. Cf. Éphés. 2,14-15. d. Lc 2,14. e. Cf. Is. 25,8. f. Cf. Jér. 38 (31), 13. g. Ps. 29,12. h. Cf. I Pierre 3,19-20. i. Amos 4,7.

véritable qui éclaire tout homme venant dans le monde<sup>a</sup>», c'est-à-dire le Verbe de Dieu. Ayant assumé notre ressemblance, il naît de la Sainte Vierge et sauve le genre humain, ayant ramené la nature à son incorruptibilité d'origine; et puis, comme le dit Paul, nous ayant ouvert une route inconnue<sup>b</sup>, il a relié la terre aux cieux, en détruisant le mur qui les séparait et en réduisant à néant, par ses enseignements, la haine qui provenait des commandements<sup>c</sup>; si bien que frappés d'admiration à cette vue, les anges bienheureux disent: «Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur terre; aux hommes, bienveillance divine<sup>d1</sup>.»

Car puisque le Christ notre Sauveur nous a montré sa bienveillance et a enduré pour nous la croix, les liens multiples de la mort ont été déliés, et toute larme a été essuyée de tout visage<sup>e</sup>, comme dit le prophète; le deuil a été changé en joie<sup>f</sup>, si bien qu'il est temps pour nous aussi de dire: «Tu as changé ma douleur en joie, tu as arraché mes vêtements de deuil, et tu m'as revêtu de gaité<sup>g2</sup>.» De fait, quel sujet nous restera-t-il d'être tristes? Quel nouveau prétexte aurons-nous pour pleurer? Ne serons-nous pas plutôt tout à fait comblés de joie par ce qui nous est advenu grâce au Sauveur? Lui qui n'a pas montré qu'à nous la voie du salut, mais est même allé prêcher parmi les esprits des enfers qui avaient été incrédules<sup>h</sup>, comme le dit Pierre. Car il fallait, non pas que sa bonté s'exercât partiellement, mais qu'elle étendît à toute la nature la manifestation de son don. Elle venait en effet à son heure, cette parole dite par la bouche des prophètes: «Une partie recevra la pluie, et une partie, sur laquelle je ne ferai pas pleuvoir<sup>3</sup>, sera desséchée<sup>i</sup>.» Mais elle convient au Sauveur,

1. Cyrille emploie la leçon εὐδοκία.

2. Χαράν : χορόν (LXX).

3. Omission de ἐπ' αὐτήν.

ἡ φωνή· «Δεῦτε πρὸς με πάντες οἱ κοπιῶντες καὶ πεφορτισμένοι, ἀγῶ ἀναπαύσω ὑμᾶς<sup>a</sup>.» Κηρύξας τοίνυν καὶ τοῖς ἐν ἄδου πνεύμασι, καὶ τοῖς ἐν δεσμοῖς εἰρηκῶς, Ἐξέλητε· καὶ τοῖς ἐν τῷ σκότει, Ἀνακαλύφθητε<sup>b</sup>.  
 85 τριήμερον μὲν ἀνίστησι τὸν ἑαυτοῦ ναόν<sup>c</sup>, καινοτομεῖ δὲ τῆ φύσει καὶ τὴν εἰς οὐρανοὺς ἀνάβασιν<sup>d</sup>, ἀπαρχὴν ὡσπερ τῆς ἀνθρωπότητος ἑαυτὸν προσάγων τῷ Πατρὶ, τὸν ἀβραβῶνα τῆς χάριτος τοῖς ἐπὶ γῆς δωρησάμενος τὴν τοῦ Πνεύματος μετουσίαν<sup>e</sup>.

C | Θ'. Ἐπὶ τοῖς οὕτω μεγάλοις, ἀγαπητοί, ἐορτάζωμεν, μὴ ἐν ζύμη παλαιᾷ μηδὲ ἐν ζύμη κακίας καὶ πονηρίας, ἀλλ' ἐν ἀζύμοις εἰλικρινείας καὶ ἀληθείας, μετὰ πάσης εὐχαριστίας τὸν ἑαυτῶν βασιλέα γεραίροντες, καὶ τὴν πάντων τῶν  
 5 ἀγαθῶν μητέρα νηστείαν μετὰ τῆς ἡμῖν προπούσης προθυμίας εἰσδεχόμενοι. Καὶ τῆς μὲν εἰς ἀλλήλους ἀγάπης ἐχώμεθα<sup>f</sup>, συντονώτερον τὴν φιλοξενίαν διώκοντες<sup>g</sup>, τῷ περὶ πένητας ἐλέω διαλάμποντες, μνημονεύοντες τῶν δεσμίων, ὡς συνδεδεμένοι, τῶν κακουχουμένων, ὡς καὶ  
 10 αὐτοὶ ὄντες ἐν σώματι<sup>h</sup>, καὶ πᾶσαν ἀπαξιαπλῶς τιμῶντες ἀρετήν. Οὕτω γὰρ καὶ τὴν ἀληθεστέραν νηστείαν ἐπιτελέσομεν, ἀρχόμενοι τῆς μὲν ἀγίας Τεσσαρακοστῆς ἀπὸ πέμπτης τοῦ Φαμενώθ μηνός, τῆς δὲ ἐβδομάδος τοῦ σωτηριώδους Πάσχα ἀπὸ δεκάτης τοῦ | Φαρμουθὶ μηνός,  
 D 15 περιλύοντες μὲν τὰς νηστείας τῆ πεντεκαιδεκάτῃ τοῦ αὐτοῦ μηνός, ἐσπέρα Σαββάτω, κατὰ τὸ ἔθος, ἐορτάζοντες δὲ τῆ ἑξῆς ἐπιφωσκούσῃ Κυριακῇ τῆ ἐκκαιδεκάτῃ τοῦ αὐτοῦ Φαρμουθὶ μηνός, κατὰ τὴν τοῦ νόμου διαγόρευσιν,

Mss : A DEFG BHI (= b) C(JK)LM (= c)

83 εἰρηκῶς b || Θ', 5-6 προθυμίας : εὐχαριστίας b || 11 νηστείαν codd. Sal. : om. Aub. Mi.

cette parole : « Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et moi je vous ferai reposer<sup>a</sup>. » Ayant donc prêché même aux esprits des enfers, et ayant dit à ceux qui étaient dans les liens : Sortez, et à ceux qui étaient dans les ténèbres : Montrez-vous au jour<sup>b</sup>, le troisième jour il ressuscite son propre temple<sup>c</sup>, et ouvre encore à notre nature la voie qui monte vers les cieux<sup>d</sup>, se présentant lui-même au Père comme prémices de l'humanité après avoir donné comme arrhes de la grâce à ceux qui sont sur terre la participation à l'Esprit<sup>e</sup>.

### Exhortation finale. Date de Pâques

9. Pour de si grandes choses, bien-aimés, soyons en fête. Pas de levain ancien, pas de levain de malfaisance et de méchanceté : non, c'est avec les pains non levés de la pureté et de la vérité que nous honorons notre roi, avec toutes sortes d'actions de grâce, en accueillant aussi le jeûne, générateur de tous biens, avec le zèle requis. Tenons-nous dans l'amour mutuel<sup>f</sup>, cherchons avec plus d'attention à accueillir les autres<sup>g</sup>, brillons de compassion pour les pauvres ; souvenons-nous des captifs comme si nous étions nous-mêmes dans les liens, de ceux qui sont maltraités comme si nous l'étions nous-mêmes dans notre corps<sup>h</sup>, bref, cultivons toutes les vertus.

Car c'est ainsi que nous nous acquitterons du jeûne véritable, en commençant le saint Carême le cinq du mois de phamenoth, et la semaine de la Pâque de salut le dix du mois de pharmouthi, en rompant le jeûne le quinze du même mois, au soir du samedi, selon la coutume, et en célébrant la fête à l'aube du dimanche qui suit, le seize du même mois de pharmouthi, selon la prescription légale, en

a. *Matth.* 11, 28. b. Cf. *Is.* 49, 9. c. Cf. *Jn* 2, 19. d. Cf. *Hébr.* 10, 20. e. Cf. *II Cor.* 5, 5. f. Cf. *Éphés.* 4, 2. g. Cf. *Rom.* 12, 13. h. Cf. *Hébr.* 13, 1-3.

20 τὰς ἑπτὰ ἑβδομάδας τῆς ἁγίας Πεντηκοστῆς ἐπισυνάπτον-  
 452 A κληρονομήσοιμεν ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ τῷ Κυρίῳ ἡμῶν, δι' οὗ  
 καὶ μεθ' οὗ τῷ Πατρὶ ἡ δόξα, καὶ τὸ κράτος, σὺν τῷ  
 Ἁγίῳ Πνεύματι, εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

ajoutant à la suite les sept semaines de la sainte Pentecôte.  
 Car c'est ainsi que nous hériterons avec les saints du  
 royaume des cieux, dans le Christ Jésus notre Seigneur,  
 par qui et avec qui soient au Père la gloire et la puissance,  
 ainsi qu'au Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.



## QUATRIÈME LETTRE FESTALE (III) (416)

### INTRODUCTION

Dans la *I<sup>e</sup> Lettre*, Cyrille a notamment insisté sur le jeûne et blâmé les juifs pour leur impiété. D'une façon souvent poétique, il a expliqué dans la *Lettre* suivante comment le chrétien doit préparer la Pâque : il faut se renouveler, s'offrir à Dieu et fournir les efforts dont on est capable. La *IV<sup>e</sup> Lettre*, elle, porte sur deux sujets : l'auteur montre que préparer la route du Seigneur c'est lutter contre les esprits du mal ; puis il dénonce longuement ceux qui ont refusé le salut, c'est-à-dire les juifs incrédules.

Le thème de la lutte est inspiré par saint Paul (*Éphés.* 6, 12). Cyrille le développe en reprenant une comparaison à peine amorcée dans la *I<sup>e</sup> Lettre* (2, 98 s.) entre les concours dans les palestres et le combat de la piété. Quant aux juifs, il leur consacre presque les deux tiers de sa lettre. Il avait, deux ans auparavant, reproché aux pharisiens l'affectation dans le jeûne et à tous les juifs leur impiété pour laquelle Dieu les a rejetés. Il se livre cette fois-ci à un véritable réquisitoire : l'ancienne alliance a pris fin ; les juifs ont abandonné la Loi et refusé de reconnaître le Christ.

Les citations scripturaires de l'Ancien et du Nouveau Testament se renforcent pour soutenir le thème du combat (*Éphés.* 6, 11 et 14 ; *Philip.* 4, 13 ; *I Cor.* 10, 13 ; *Luc* 10, 19 ; *Ps.* 43, 6 ; *Jér.* 4, 31). Dans les critiques adressées aux juifs, Cyrille cite surtout les prophètes *Osée* (7, 13 ; 9, 16-17 ; 3, 4), *Amos* (5, 21-23), *Jérémie* (3, 16 ; 31, 31) qui ont annoncé l'infidélité des « fils d'Israël ». Saint Paul est donné en exemple : bien que juif, il a admis l'alliance nouvelle (5, 45 s.).

LOUIS ARRAGON

## PLAN

**Introduction (1, 1-35).**

1. Annonce de la sainte Fête et de la préparation qu'elle exige ; conseils de Cyrille, valables pour tous ..... 1, 1-35

**I. NATURE ET CONDITIONS DE L'EFFORT DEMANDÉ (2, 1-3, 26).**

2. A) Une double exigence : pratiquer le jeûne et donner l'exemple des vertus. Cela demande une lutte énergique contre les esprits du mal ..... 2, 1-51  
 B) Comparaison avec les concours gymniques :  
 — l'exemple donné par les lutteurs : leur sens de l'honneur ..... 2, 51-102  
 — La différence entre les lois du stade et celles de la piété ..... 2, 102-141
3. Nous pouvons compter sur l'aide divine et sur le secours du Christ ..... 3, 1-26

**II. CONDAMNATION DE CEUX QUI REFUSENT LE SALUT APPORTÉ PAR LE CHRIST (3, 26-6, 121).**

4. A) Incrédulité explicable des grecs, incrédulité inexcusable des juifs ..... 3, 26  
 B) Les hébreux, peuple choisi mais infidèle, rejeté par Dieu ..... 4, 27
5. C) Fin de l'ancienne alliance, début d'une alliance nouvelle ..... 5, 1
6. D) Preuves de la culpabilité des juifs : l'abandon du culte ancestral et de la Loi ..... 6, 1  
 E) Incrédulité annoncée par les prophètes ..... 6, 48  
 Cause de cette incrédulité : le refus de reconnaître le Christ et le salut apporté par lui selon le vœu des prophètes ..... 6, 72

- CONCLUSION :** Conduite à adopter en vue de la Pâque ..... 6, 121-142  
 Comput.

## ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΗ ΤΕΤΑΡΤΗ

## QUATRIÈME FESTALE

(452 1 A) α'. Πάλιν ἡμῖν ὁ τῆς ἁγίας ἐορτῆς ἀναλάμπει καιρός, τοῦ τῆς καρτερίας ἀγῶνος βραχύ τι προανατέλλοντος καὶ καθάπερ ἐτήσιον ὄφλημα καταθέσθαι κελεύοντος, τῷ πάντων κρατοῦντι Θεῷ, τὴν τε τοῦ βίου σεμνότητα καὶ τῆς  
 5 ἄλλης ἀπάσης ἐπίδειξιν ἀρετῆς. Λόγος δὲ οὐδεὶς τοῖς εὐφρονούσιν εἰς εὐπίθειαν ἀπρεπῆς, τὸ ἐκ τοῦ πράγματος περιθροῦσι χρήσιμον. Ἀγαθῶν μὲν γὰρ πόνων, καρπὸς εὐκλεῆς· ὅκνου δὲ καὶ ἀργίας οὐδὲν ἂν γένοιτο χαλεπώτερον, καὶ τὸ μῆδ' ὅτιοῦν ὑπὲρ τοῦ λυσιτελήσειν μέλλοντος  
 B 10 ἀξιῶσαι παθεῖν πικρὰν ἔχει τὴν ζημίαν, καὶ οὐ περὶ τῶν τυχόντων ὡσανεὶ τις εἴποι τοὺς λόγους, ἀλλ' εἰς αὐτὸν ἤδη βλέποντας τῆς ψυχῆς τὸν ὄλεθρον. Κειμένου δὲ οὕτω καὶ ὄντος φύσει τοῦ πράγματος, πρέπειν ἐμαυτῷ μάλιστα πάντων καὶ νῦν ἠγούμενος τοὺς ὑπὲρ τῶν συμφερόντων πρὸς  
 15 ὑμᾶς ποιήσασθαι λόγους, μονονουχὶ δὲ πρὸ προφητικὸν ἐκεῖνο βοᾶν· «Ἐτοιμάσατε τὴν ὁδὸν Κυρίου<sup>a</sup>», ἦκω πάλιν εἰς μέσον, ἔσεσθαι μὲν οὐ φορτικὸς ὑπολαμβάνων παρὰ γε τοῖς σώφροσιν, εἰ τὰ ἐν οἷς εἰσιν, ὅτι προσήκοι τιμᾶσθαι μειζρόνως, κατὰ τὸν παρόντα μάλιστα καιρὸν συμβουλευέων

Mss : A DEF BHI (= b) C(JK)LM (= c)

**Inscriptio** : ἐ. τρίτη puto (non deest illa *tertia festalis* sed propter saeculorum consuetudinem iste falsus numerus *quarta* retinetur) ἐ. τετάρτη A C<sup>ac</sup> D E F G ἐ. τετάρτη λόγος δ<sup>ac</sup> B H ἐ. τρήτη (sic) C<sup>ac</sup> ἐ. δ' ὀμίλια τετάρτη ἐορταστικῆ λόγος δ<sup>ac</sup> I Κυρίλλου ἐ. τρίτη [lacuna parua] Κυρίλλου ἐ. τετάρτη L M || α', 4 τοῦ om. I || 6 εὐπίθειαν ἀπρεπῆς ex uers. lat. Sal. leg. puto (*nulla oratio quae ad parendum hortetur ... absurda est*) : ἀπίθειαν ἀπρεπῆς b (εὐπρεπῆς [sic] I<sup>ms</sup> manu Schotti?) : εὐπ. εὐπ. A (uid.) ἀπ. εὐπ. c D E F et uers. lat. Sch. (*excusatio ... honesta inobedientiae* f<sup>o</sup> 29<sup>r</sup>) || 9 τοῦ λυσιτελήσειν ex uers. lat. Sal. puto (*quique nihil eius causa quod profuturum est ferre uelit*) :

### Annonce de la Fête

1. De nouveau le temps de la sainte fête resplendit pour nous ; peu avant lui se lève le combat de l'endurance ; il prescrit, comme une dette annuelle pour Dieu, le maître de tout, d'offrir la sainteté de la vie et l'exemple de toutes les autres vertus. Aucune parole concernant l'obéissance n'est déplacée pour ceux qui sont bien disposés et qui observent ce qui est utile d'après la situation. En effet le fruit des efforts en vue du bien est glorieux ; mais rien ne pourrait survenir de plus fâcheux que l'hésitation et l'inertie ; ne vouloir rien endurer pour ce qui doit être utile mérite un dur châtement, et il ne s'agit pas des propos qui se rapportent pour ainsi dire aux événements ordinaires, mais bien de ceux qui concernent la ruine même de l'âme.

Puisque la situation se présente ainsi, par nature, j'ai pensé que maintenant il convenait avant tout pour moi de m'entretenir avec vous de ce qui est utile et presque de lancer ce cri du prophète : « Préparez la route du Seigneur<sup>a</sup>. » Je viens donc de nouveau et je crois ne pas être importun auprès des gens avisés, si je leur conseillais manifestement qu'il conviendrait d'attacher plus de prix à leurs propres affaires, surtout dans la situation présente. Si

τοῦ μὴ λυ. codd. Sal. (cf. uers. lat. Sch. *nihilque uelle tolerare unde utilitas non spectetur* f<sup>o</sup> 29<sup>r</sup>) || 10-12 καὶ — ὄλεθρον *suspectus locus* Sal. in mg. || 11 πόνους *lego non λόγους* scripsit Sch. in mg. uers. lat. || 12 βλέποντας : -ποντα b -πόμενον con. Sal. in mg. uers. lat. || 14 τοῦ om. I || 15 ἡμᾶς c H || 18 προσήκοι F<sup>ac</sup> C<sup>ac</sup> rell. -κει F<sup>ac</sup> I<sup>ac</sup>

a. Is. 40, 3b ; Mc 1, 3 et parall. ; Jn 1, 23.

C 20 φαινοίμην. Εἰ δέ τῳ δοκῶ μὴ τὰ | κράτιστα λέγειν, καίτοι  
πολλὴν εἰς τοῦτο ποιούμενος τὴν σπουδὴν, ὁράτω μὴ  
πονηρὰν καθ' ἡμῶν τὴν ψῆφον ἐκφέρων ἐν τοῖς τιμῶσι τὸ  
φαῦλον ἑαυτὸν κατατάττη, καὶ λάθῃ τοῦ καταλόγου τῶν  
σοφῶν ἔξω τιθείς. Τὸ γὰρ ἐφήδουσθαι μὲν οἷς ἂν τις εὐλόγως  
25 ἐπιτιμήσειεν, ἡγεῖσθαι δὲ παρὰ φαῦλον τὴν ἐν τοῖς ἀμείνοσι  
δόξαν, ἢ καὶ ἄλλως τοῖς ὑπὲρ αὐτῶν λόγοις ἀλγύνεσθαι, πῶς  
οὐ τῆς ἐσχάτης γνώρισμα κακίας ἐστίν; Ἐγὼ δὲ προσδεῖν  
μὲν ἡγοῦμαι τοῖς τὰ βελτίω ζηλοῦν ἡρημένοις τῆς ἀπὸ τῶν  
ἄριστα λεγόντων παραψυχῆς τε καὶ παραμυθίας, ὡς ἂν τὴν  
30 περὶ αὐτὰ συντονωτέραν ποιοῖντο προθυμίαν· τοῖς δὲ οὐπω  
γνώμης κεκρατηκόσιν ἀγαθῆς, τὸ ἐπανορθοῦν πεφυκὸς  
D ἐκπορίζειν χρῆναι φάρμακον, καὶ ὅπως ἐν | τοῖς ἐφεξῆς  
ἀμείνους φαινοῦνται ζητεῖν. Ἔσται τοιγαροῦν τῆς ὑφηγή-  
σεως ἡμῖν ὁ λόγος κατ' ἄμφω λυσιτελέστατος, ἑκατέρω  
35 μέρει διδοὺς τὸ αὐτῷ χρεωστούμενον. |

453 A β'. Ἐλκει μὲν οὖν ἡμᾶς ἐπὶ τούτῳ τὸ κήρυγμα, καὶ τὴν  
λαμπρὰν ὅτι χρῆ προμηνῦειν πανήγυριν, προφητῶν ἀναπέ-  
θει χορὸς, γεγηθῶτων μὲν ἐπὶ τοῖς τοῦ Σωτῆρος κατορθώ-  
μασι, ῥίπτειν δὲ ὡς πορρώτατω τὴν ἐπὶ τούτοις σιωπὴν  
5 παρακελευομένων. Καὶ δὴ καὶ κεκράγασιν, ὁ μὲν· «Ἄνα-  
βόησον ἐν ἰσχύϊ, καὶ μὴ φείση», λέγων, «ὡς σάλπιγγα ὑψώ-  
σον τὴν φωνὴν σου<sup>a</sup>· ἕτερος δὲ τις, ἐκείνῳ διδάσκων καὶ  
φρονῶν συγγενῆ· «Ἐπ' ὄρος, φησίν, ὑψηλὸν ἀνάβηθι ὁ  
εὐαγγελιζόμενος Σιών· ὑψώσον τῇ ἰσχύϊ τὴν φωνὴν σου, ὁ  
10 εὐαγγελιζόμενος Ἱερουσαλήμ· ὑψώσατε, μὴ φοβεῖσθε<sup>b</sup>.»  
Παντὸς τοιγαροῦν ἀνηρημένου πράγματος τοῦ παραποδίζειν  
ἡμῶν τὴν ἐπὶ τούτοις προθυμίαν ἰσχύοντος, ἐπὶ τὴν τῷ  
δόγματι πρέπουσαν παρρησίαν ἀναβήσομαι, καὶ καθάπερ ἐξ  
B ὄρους πορρώθεν ὡς | ἡμᾶς τρέχοντα βλέπων τὸν τῆς

Mss : A DEF BHI (=b) C(JK)LM (=c)

28 τοὺς ... ἡρημένους I || τῆς : τοῖς E I || 30 οὕτω I || β', 3 τοῖς om. b

a. Is. 58, 1. b. Is. 40, 9.

quelqu'un juge que mes propos ne sont pas les meilleurs, malgré mes multiples efforts dans ce sens, qu'il veille à ne pas se ranger, quand il porte contre nous un jugement malveillant, parmi ceux qui honorent le mal, et à ne pas se placer à son insu à l'écart des hommes sages. Car se réjouir de ce qui mériterait raisonnablement des reproches, considérer comme mauvaise la réputation d'excellence, ou même être blessé par des propos qui la favorisent, comment n'est-ce pas le signe d'un vice extrême? Pour ma part je pense que ceux qui ont choisi de rechercher ce qu'il y a de meilleur ont besoin de consolation et d'encouragement de la part de ceux dont les paroles sont les plus nobles, de façon à soutenir davantage leur zèle en ce domaine. Quant à ceux qui ne sont pas encore maîtres de bonnes dispositions, il faut leur fournir le remède capable de les améliorer et rechercher comment ils paraîtront meilleurs par la suite. C'est pourquoi le déroulement de notre instruction sera très utile pour les deux catégories, parce qu'il donne à chacune ce qui lui est dû.

## NATURE ET CONDITIONS DE L'EFFORT DEMANDÉ

2. Le chœur des prophètes nous entraîne donc à cette proclamation et nous persuade qu'il faut annoncer la brillante fête; ils se réjouissent des œuvres du Sauveur et nous exhortent à nous garder le plus possible de les passer sous silence. Ainsi ils s'exclament, l'un : «Pousse avec force de grands cris, ne t'abstiens pas, élève ta voix comme une trompette<sup>a</sup>», et un autre, dont l'enseignement et la pensée sont semblables : «Monte sur une haute montagne, toi qui annonces la bonne nouvelle à Sion; élève la voix avec force, toi qui annonces la bonne nouvelle à Jérusalem; élevez la voix, ne craignez pas<sup>b</sup>.» Ainsi donc après la disparition de tout obstacle assez fort pour entraver notre zèle sur ce point, je parviendrai à la liberté de parole que réclame notre enseignement, et regardant de loin, comme du haut d'une montagne, le temps de la maîtrise de soi qui

15 ἐγκρατείας καιρόν, μονονουχί τε τὴν χεῖρα τοῖς τῆς εὐσεβείας ἀθληταῖς κατασεύσας, ἐρῶ· « Ἀποδύσασθε νέοι, ἀποθέσθε τὸν παλαιὸν ἄνθρωπον<sup>a</sup>. »

Ἦκει πάλιν ἡμῖν ὁ τῆς νηστείας καιρός, ἀρετῆς ἀπάσης ἐπίδειξιν ἀπαιτῶν. Κρίνεται δέ, οὐ ταῖς τῶν σωμάτων  
 20 ῥώμαις τὸ στάδιον οὐδὲ τοῖς ἐν παλαιστραῖς σκιρτήμασιν, ἀλλὰ μὴν οὐδὲ ὁ τὸ πλέον ἔχειν ἐν τούτοις πεπιστευμένος, οὗτος καὶ τοῦ δύνασθαι νικᾶν τὴν ψῆφον ἀποίσεται. « Οὐ γὰρ ἔστιν ἡμῖν ἡ πάλη πρὸς αἷμα καὶ σάρκα ἀλλὰ πρὸς τὰς ἀρχάς, πρὸς τὰς ἐξουσίας, πρὸς τοὺς κοσμοκράτορας τοῦ  
 25 σκότους τούτου, πρὸς τὰ πνευματικὰ τῆς πονηρίας ἐν τοῖς ἐπουρανοῖς<sup>b</sup>. » Δεῖν δὲ οἶμαι τοὺς, ὅσοι ταῖς τούτων ἐπιβουλαῖς ἀντεξάγειν κεκρίκασι, τοιοῦτους εἶναι πρὸς μάχην, ὡς δύνασθαι τὴν ἀμείνω ψῆφον ἐπ' ἀνδρεία |  
 30 κομιζέσθαι· ἢ πάντως ἔσται περιφανῆς τοῖς μὴ τοιοῦτοις ὁ κεντᾶσθαι, καὶ μέχρι μόνης ἀλαζονείας τὸ καύχημα. Τὸ γὰρ τετάχθαι μὲν ἐν τοῖς ἤττοσι, φρονεῖν δὲ μεῖζον, ἢ ὅπερ ἐσμέν, πρὸς τῷ γελάσθαι δικαίως, καὶ κινδύνων οὐκ ἀμοιρεῖ. Εἰ δὲ φεύγειν ἄξιον τὰ τοιαῦτα (ἄξιον δὲ δὴ που πάντες ἐροῦσιν, οἷς οὐδὲν εἰς εὐλάβειαν ἐνδεῖ) καὶ τὸ ἐπὶ ταῖς  
 35 φαυλότησιν αἰσχος ἀποκρούεσθαι παντὶ σθένει χρωμένους οὐκ ἀκερδές, πῶς οὐκ ἀνάγκη τὰ βελτίω ζητεῖν, καί, ὅπως τῶν ἀντικειμένων περιεσόμεθα, πολλῇ συγκαταπράττειν σπουδῇ; Καὶ εἰ πνευμάτων πονηρῶν εἰσελαύνει καθ' ἡμῶν ὁ πόλεμος, ἀνάγκη τῷ πνεύματι ζέοντας εἶναι τε καὶ  
 40 φαίνεσθαι τοὺς ἀνταίρειν ἐκείνοις τὰ ὅπλα θαρσήσαντας· καὶ εἰ σωμάτων οὐδὲν εἰς τοῦτο ἡμᾶς τέχνη | καὶ δύναμις ὠφελεῖ, ἀκόλουθον κατὰ τὴν τοῦ Παύλου φωνὴν « ἐνδύσασ-

Mss : A DEF BHI (= b) C(JK)LM (= c)

20 τοῖς ἐν : τῶν τοῖς ἐν C L τοῖς τῶν ἐν M || 23 σάρκα leg. puto e NT : σάρκας codd. Sal. (-ας Mi.) -ὸς Aub. || 24 τοῦ codd. Sal. : καὶ pro τοῦ Aub. τοῦ et καὶ om. Mi. puto τοῦ αἰῶνος Sal. in mg. (cf. NT codd. pc) || 27 τοιοῦτος : τούτους I || 40 τοὺς : τοῖς b || 42-43 ἐνδύσασθαι (-σθε I Sal.) τὸν στρατιώτην τὴν codd. : -σθε τὴν στρατιωτικὴν Aub. Mi.

a. *Éphés.* 4, 22. b. *Éphés.* 6, 12.

accourt vers nous, je ferai presque un signe de la main aux athlètes de la piété et je dirai : « Dévêtez-vous, jeunes gens, dépouillez le vieil homme<sup>a</sup>. »

### Le jeûne et l'exemple des vertus

Le temps du jeûne est revenu pour nous et nous demande de montrer l'exemple de toutes les vertus. Cette course n'est pas jugée d'après la force physique ni selon les bonds dans les palestres ; ce n'est même pas celui à qui on attribue la supériorité dans ces domaines qu'on estimera capable de vaincre ; « Car nous ne luttons pas contre des êtres de sang et de chair, mais contre les Principautés, contre les Puissances, contre les maîtres de ce monde de ténèbres, contre les esprits du mal dans les espaces célestes<sup>b</sup>. » Il faut, selon moi, que tous ceux qui ont décidé de s'opposer à leurs desseins se conduisent au combat de façon à emporter le meilleur titre de bravoure. Sinon ceux qui n'agissent pas ainsi courront forcément un danger manifeste, et leur titre de gloire ne sera que pure fanfaronnade. Car avoir des sentiments supérieurs à la condition qui est la nôtre quand nous sommes dans un rang inférieur, fait rire à juste titre et de plus n'est pas sans danger. S'il est juste de fuir une telle attitude (et c'est sans doute ce que diront tous ceux à qui la circonspection ne fait nullement défaut) et s'il n'est pas sans profit de repousser de toutes nos forces la honte qui s'attache aux actions mauvaises, comment n'est-ce pas une nécessité de rechercher ce qui est le meilleur et, pour l'emporter sur nos adversaires, d'agir ensemble avec une grande ardeur ?

Et si la guerre des esprits mauvais s'avance contre nous, il est indispensable que ceux qui ont osé lever les armes contre eux aient un esprit bouillonnant d'ardeur et apparaissent comme tels ; même si l'habileté et la force des corps ne nous est d'aucune utilité pour cette lutte, il faut selon le mot de Paul que le soldat revête l'armure de Dieu

θαι τὸν στρατιώτην τὴν πανοπλίαν τοῦ Θεοῦ, καὶ τὴν  
 παντευχίαν τῆς εἰς αὐτὸν εὐσεβείας καλῶς ἐναρμόσασθαι<sup>a</sup>»·  
 45 οὕτω γὰρ ἂν ἀποσβεσθεῖη μὲν τοῦ πονηροῦ τὰ πεπυρωμένα  
 βέλη<sup>b</sup>· τὸ δὲ παντὸς ἕξω γενέσθαι τραύματος, περιέσται  
 τοῖς ἀνδρίζομένοις. Ἄλλ' ἵνα πάλιν ἐπὶ τοὺς ἐν ταῖς σκηναῖς  
 ἀγῶνας μετοίσω τὸν λόγον, ἐκεῖνό φημι. Χρῆναι γὰρ δεῖ  
 49 πανταχόθεν τὸ ὠφελοῦν ἐρανίζεσθαι τοὺς, οἷς τοῦτο  
 456 A πράττειν ἐσπούδασται, | καὶ ὑμᾶς αὐτοὺς συγκατανεύειν  
 ἐτοίμως ὑπολαμβάνω. Ἀκούω τοίνυν ὅτι τῶν ἐπὶ ταῖς  
 γυμνοπαιδείαις ἀγῶνων οἱ προεδρεύοντες, οἷς καὶ τὸ  
 χρήματα προσαναλίσκειν ὑπὲρ τῆς ἐν τούτοις δόξης οὐ  
 χαλεπὸν ἴσως καταφαίνεται, ἐπειδὴν μέλλωσι ποιεῖσθαι τοῦ  
 55 πράγματος τὴν ἀρχήν, σάλπιγγι μὲν τὸν ἀγῶνα περιαγγέλ-  
 λουσιν· εἰσκαλοῦντες δὲ ἐπ' αὐτὸν πᾶν ὅσον πέφυκεν  
 ὀρᾶσθαι χρήσιμον, καὶ τοὺς ἐν τούτοις εὐδοκιμεῖν εἰωθότας,  
 ἀποπέμπουσι δὲ τῶν πολέμων, οἷς μαλακωτέραν ἢ τέχνην  
 τὴν ἐπίδειξιν ἔχει. Μὴ γὰρ τι χρῆναι, σφόδρα ποιούντες  
 60 καλῶς, ἐδοκίμασαν τοὺς ἐπ' ἀνδρεία κεκλημένους ἢ ἐτέρου  
 τινὸς ἐπιτηδεύματος σεμνοτέραν ἔχειν δυναμένους τὴν  
 ἐμπειρίαν, τοῖς αἰσχίουσιν ἀναμίγυσθαι μηδὲ ταῖς ἐκείνων  
 καταμαίνεσθαι βδελυρίαις, οἷς ἡ κρείττων | ὑπόληψις  
 ἀκολουθοῦσα φαίνεται. Εἰ δὲ ἐπὶ μικροῖς καὶ εὐτελέσι  
 65 μισθώμασιν οὕτω γενναῖος ἐκείνοις ὁ σκοπός, καὶ πᾶσαν ἐν  
 αὐτοῖς κειμένην ὀρᾶν ἕξεσσι προθυμίαν, αἰδοῖ δὲ τοῦ μὴ  
 δοκεῖν τῆς ἐτέρων ῥώμης ἀπολιμπάνεσθαι, πῶς οὐ φροντί-  
 ζειν ἄξιον, ὅπως ἀμείνους ἐκείνων γενώμεθα, καὶ τοσοῦτω  
 πλέον ὅσω καὶ τῶν στεφάνων ἢ διαφορά; Τὸ μὲν γὰρ ἐπὶ

et ajuste bien sur lui l'armure de la piété<sup>a</sup>. Car de cette manière peuvent être éteints les traits de feu du malin<sup>b</sup>, et ceux qui agissent avec courage auront l'avantage d'être préservés de toute blessure. Eh bien, pour emprunter une nouvelle métaphore aux joutes de la scène, je dirai ceci : il faut qu'aillent de tous côtés en quête de ce qui est utile ceux qui sont zélés pour le faire, et je suppose que vous-mêmes vous êtes prêts à donner votre assentiment à cette idée.

Or j'entends dire que ceux qui président les concours de gymnastique<sup>1</sup>, et qui ne trouvent sans doute pas fâcheux de dépenser largement des richesses en vue de la gloire qu'on y gagne, font annoncer le concours par la trompette au moment d'ouvrir la séance ; ils y appellent tout ce qui mérite d'être vu et ceux dont le renom y est bien établi, mais ils écartent des combats ceux dont l'art laisse paraître trop de mollesse. Car ils jugent à très juste titre que ceux qui étaient appelés pour leur bravoure, ou dont l'expérience pouvait être plus importante en raison de quelque autre activité, ne devaient pas être mêlés à des gens trop faibles, ni éclaboussés par la nullité de ces gens-là, eux à qui s'attache manifestement une opinion plus favorable.

Mais si pour des récompenses modestes et de peu de prix ces hommes ont un si noble but et si l'on peut voir en eux tout le zèle possible, par crainte de paraître inférieurs à la force des autres, comment ne vaut-il pas la peine pour nous de chercher à devenir meilleurs qu'eux, et cela d'autant plus qu'il existe aussi une différence dans les couronnes ? En effet si quelqu'un est convaincu d'avoir fui

Mss : A DEF BHI (= b) C(JK)LM (= c)

44 παντευχέα ἔ || ἐναρμόσασθαι codd. Sal. : -σθε Aub. Mi. || 48 χρῆναι γὰρ δεῖ codd. (cf. Sch. uers. lat. *illud certe necesse est* (1<sup>o</sup> 30<sup>o</sup>) : *leg. οἴμαι γὰρ δεῖν* Sal. in mg. et uers. lat. (*oportere enim arbitror*) forte δὴ Mi. in mg. || 55-56 περιαγγέλλουσιν b D M : -έλουσιν A C E F L || ἐπ' : ὑπ' I || 58 οἷς b<sup>ms</sup> C<sup>ms</sup> L M : ἧς A (uid.) b D F οὐ C E || 66 δὲ om. Aub. Mi.

a. Cf. *Éphés.* 6, 11, 14. b. Cf. *Éphés.* 6, 16.

1. Les agônôthètes ou présidents de concours étaient ceux qui instituait des jeux ou ceux au nom desquels une fête était établie et qui en payaient les frais.

70 μικροῖς τισι τοῖς προκειμένοις ἀλῶναι φυγάδα, καὶ κατοκ-  
 νῆσαι πονεῖν, οἷσιν τινὰ τυχὸν τοῖς τοῦτο πεπονθόσι  
 παραίτησιν. Οὐ γὰρ ἦν ἄξιον, ἐροῦσι, κινδύνους οὕτω  
 μακροὺς μικρῶν ἀλλάξασθαι γερῶν. Εἰ δὲ τοιούτους ἡμᾶς  
 C κεχρῆσθαι λόγοις οὐκ ἔνεστι, πολὺ τοῦ στεφάνου τοὺς  
 75 πόνους ὑπερανίσχοντος, τί ἂν εἴη ἕτερον τὸ προθύμως  
 ἀγωνίζεσθαι κωλύον; Οὐδέν. "Οκνου δὴ λοιπὸν καὶ ῥαθυ-  
 μίας τὸ ἐγκλημα καὶ τῆς ἐπὶ τὰ | χεῖρω ῥοπῆς τὴν ἐπὶ τοῖς  
 ἐπαινουμένοις ἀναιρούσης σπουδῆν. Οἶμαι δὲ ἔγωγε τῶν  
 80 εἰρημένων ἕκαστον πρὸς τοὺς ἐπὶ τοῖς ἀγῶσι κεκλῆσθαι  
 πόνους, οὐ χρημάτων ἠττωμένους ἐπιθυμίᾳ τοσοῦτον, ὅσον  
 εὐκλείας καὶ τιμῶν. Ἐχει γὰρ τινα παρ' ἐκείνοις καὶ τὰ  
 τοιαῦτα χάριν καὶ τὸ μὴ τυχεῖν ὧν ἂν ἕκαστος βούλοιο  
 δόξης ζημία λελόγισται, δόξης δὲ πάλιν φημι τῆς  
 παρ' αὐτοῖς τετιμημένης. Οὕτω δὲ ἔχοντας γνώμης οἶμαι  
 85 φαίνεσθαι, καὶ εἰς τοῦτο φρονήματος ἀφῆχθαι νεανικοῦ, ὥστε  
 εἶ τις ἕκαστον αὐτῶν ἔροιτο προσιῶν. Πολλῶν ὄντων  
 ἐτέρων ἐπιτηδευμάτων κατὰ τὸν βίον, τί δήποτε, ὦ τάν, ἐπὶ  
 τουτὶ τὸ σχῆμα καὶ γνώμην ἀπήντηκας, ὅτου δὲ χάριν τὰ  
 ἄλλα ἀφείς, τὰ ἐν ταῖς παλαιστραῖς τετιμηκας παίγνια; Τί  
 D 90 ποτε | ἄρα τοῦντεῦθεν οἶει κερδαίνειν; Πότερον τιμᾶς ἢ  
 χρήματα; Τὸ δὲ ἐπὶ τοῖς ἀγῶσιν οὕτω πονεῖν, τίνας ἂν σοι  
 μᾶλλον ἔλοιο γενέσθαι πρόξενον; Εὐθύς ἂν ἕκαστον ἀποκρί-  
 νεσθαι πιστεύω. Οἰχέσθω χρήματα· πριαίμην ἂν μᾶλλον  
 ἠδέως τῆς τούτων εὐπορίας τὴν νίκην, καὶ αὐτήν, εἰ πρὸς  
 95 τοῦτο καλοῖη καιρός, τὴν ψυχὴν τοῦ μὴ γελαῖσθαι προήσο-  
 μαι. Οὕτω τοίνυν ἐκείνων διακειμένων, πῶς οὐ σφόδρα γε  
 ἄτοπον ἡμᾶς αὐτοῦς, οἷς τὰ μείζω πρόκειται γέρα, μηδὲ ταῖς

Mss : A DEF BHI (= b) C(JK)LM (= c)

70-71 κατοκνήσαι : κατοκνή b edd. || 74 κεχρῆσθαι : χρῆσθαι b || 90  
 ἄρα D Aub. Mi. : ἄρα rell. Sal.

quand il s'agissait de petits enjeux et d'avoir hésité devant l'effort, peut-être aura-t-il quelque excuse d'avoir eu une telle conduite. Car il ne valait pas la peine, dira-t-on, d'affronter de si grands dangers pour de petits présents. Mais s'il ne nous est pas possible d'user de tels propos puisque la récompense l'emporte de beaucoup sur les souffrances, quel autre motif pourrait donc nous empêcher de combattre avec ardeur? Aucun. Il reste évidemment l'accusation d'hésitation et de laisser-aller et de ce penchant au mal qui enlève le zèle pour ce qui mérite des éloges. Je pense pour ma part que chacun de ceux dont nous avons parlé a été appelé aux efforts des combats parce qu'il s'est laissé vaincre moins par le désir des richesses que par celui de la gloire et des honneurs, qui ont en effet quelque faveur auprès de ces hommes; et s'il n'obtient pas ce qu'il voudrait, chacun compte cela comme une atteinte à sa gloire; je parle de cette gloire qui, je le répète, est en honneur chez eux.

Selon moi tel est manifestement leur état d'esprit et ils en sont venus à des sentiments si généreux que, si l'on abordait chacun d'eux et si on lui demandait : «Alors qu'il y a beaucoup d'autres occupations dans la vie, pourquoi donc, mon ami, as-tu adopté cette attitude et cet état d'esprit? Pourquoi as-tu renoncé au reste et as-tu choisi les jeux des palestres? Que penses-tu donc y gagner, honneurs ou richesses? En raison des efforts qu'entraînent ces luttes, lequel de ces deux biens préférerais-tu obtenir?» Chacun répondrait aussitôt, je crois : «Loin de moi les richesses! Si j'en avais en abondance, je les donnerais avec plus de plaisir pour la victoire et, si les circonstances m'y invitaient, je laisserai la vie même pour ne pas être un objet de dérision.» Si donc ces hommes sont dans de telles dispositions, comment ne serait-il pas tout à fait absurde que nous, à qui de plus grandes récompenses sont proposées, on ne nous voie pas rivaliser de zèle avec eux, et que nous ne nous hâtions pas d'emporter les suffrages, mais que nous soyons enchaînés par l'hésitation et accablés

457 A ἐκείνων προθυμαῖς ἀμιλλωμένους ὀραῖσθαι, μηδ' ὅπως τὴν  
 100 ἀμείνω ψῆφον κερδανοῦμεν ἐπείγεισθαι, ἀλλὰ ὅκνη δεδέσθαι  
 καὶ τῇ τῶν ἀγαθῶν πενία κατατρίβεσθαι, τοσαύτην ἔχοντας  
 ἀφθονίαν βοηθημάτων παρὰ Θεοῦ, δι' ὧν ἡμῖν περιέσται τὸ  
 νικᾶν; Οἱ μὲν γὰρ ἐν ταῖς σφῶν αὐτῶν ἐμπειρίαις καὶ ταῖς  
 τῶν σωμάτων ῥώμας ἔχουσι τὸ δύνασθαι τῶν ἐναντίων  
 105 κρατεῖν, ὥστε εἴ τις αὐτῶν ὑπάρχοι τῶν εἰρημένων  
 ἀμέτοχος, ἔξω κείσεται πάντως τῆς ἀπὸ τοῦ νικᾶν εὐθυμίας.  
 Ἡμῖν δέ, οὐχ οὕτω τὰ τοῦ ἀγῶνος κρίνεται, ἀλλ' εἰς πᾶν  
 τοῦναντίον τὸ πρᾶγμα καθίσταται. Κἂν ἰσχύος ἀμοιρῆς,  
 αἴτει τὸν ἀθλοθέτην, καὶ λήψη προχειρώς. Κἂν ἡ τέχνη σοι  
 λίπη τι τῶν παλαισμάτων, ἐγγυὲς ὁ παιδοτρίβης, εἰδῶς  
 110 ἄπασαν τοῦ σταδίου τὴν μέθοδον. Χορηγήσει μὲν γὰρ τὸ  
 δύνασθαι Θεός. Τὸ δὲ ὅπως προσήκει πάλιν τοῖς ἀντιπάλοις  
 ἀνταγωνίζεσθαι, μαθήσῃ τὰς θείας ἐξετάζων γραφάς. Ἐκεῖ  
 B ἐνδυ|ναμοῦντί με Χριστῷ<sup>a</sup>. » Ἐκεῖ θαυμάσεις τὸν Ψαλμοῦδον  
 115 μελωδοῦντα καὶ βοῶντα πρὸς [τὸν] Θεόν· « Ἐν σοὶ τοὺς  
 ἔχθρους ἡμῶν κερατιοῦμεν καὶ ἐν τῷ ὀνόματί σου ἐξουδενώ-  
 σουμεν τοὺς ἐπανισταμένους ἡμῖν<sup>b</sup>. » Χρῆναι δὲ ἡγοῦμαι πρὸς  
 τοὺς εἰρημένους καὶ ἑτέρους σοι τρόπους εἰπεῖν, ἀκονῆσαι  
 δυναμένους εἰς εὐτολμίαν. Ἐν μὲν γὰρ τοῖς κατὰ τὸν  
 120 παρόντα βίον ἀγῶσιν ὅτωπερ ἂν γένοιτο τὸ πάντων κρατεῖν,  
 ἢ ταῖς περὶ τὴν τέχνην ἐμπειρίαις πλεονεκτοῦντι τοὺς  
 ἄλλους, ἢ καὶ τῇ τοῦ σώματος εὐρωστίᾳ τὴν ἐπὶ τούτῳ  
 φιλοτιμίαν χορηγοῦμένῳ, τούτῳ πάντως ἔσται πολεμιώτα-  
 τος τῶν στεφάνων ὁ χορηγός. Ὅσω γὰρ ἂν εἰς ὕψος αἵρηται  
 125 τῶν νικῶντων ὁ ἔπαινος, τοσοῦτ' ἄλλοι αὐξήσει τοῖς  
 C ἀγωνοθετοῦσιν ἢ ἐπὶ | χρήμασι ζημία· καὶ ὅσω μειζρόνως  
 εὐδοκίμοῦσιν ἐκεῖνοι, τοσοῦτ' ἄλλοι αὐτοῖς εἰς αὐξήν

Mss : A DEF BHI (= b) C(JK)LM (= c)

98-100 μηδ' — ἐπείγεισθαι post ἀλλὰ — κατατρίβεσθαι b || 105 τοῦ  
 codd. Sal. : om. Aub. Mi. || 115 τὸν b : om. rell. || 118 τρόπους codd.  
 edd. : *malim λόγους* Sal. in mg. || 123 χορηγοῦμένῳ codd. : *leg.*  
*χορηγοῦμένη* Sal. in mg. (cf. uers. lat. Sal. *uel eliam quia corporis*  
*firmitas in eo diligendo causam ambitionis efficiat*) || 127 τοσοῦτ' :  
 τούτῳ I || αὐξήν : αὐξήσιν E αὐξείν I

par le manque de ressources, alors que Dieu nous accorde une si grande abondance de secours qui nous assureront la victoire.

En effet ces hommes ont par leur propre expérience et leur force physique la capacité de vaincre leurs adversaires, en sorte que si l'un d'eux est dépourvu de ces ressources il se trouvera entièrement exclu de la joie que procure la victoire. Mais pour notre combat nous n'avons pas de tels critères, et l'affaire se présente sous un aspect complètement opposé. Si tu es dépourvu de forces, demande-les au maître des jeux et tu les recevras promptement. Et si l'habileté dans les luttes te fait défaut, tout proche est le pédotribe qui connaît toute la science du stade. Dieu en effet fournira la capacité. Quant à la bonne façon de lutter encore contre les adversaires, tu l'apprendras par l'examen approfondi des divines Écritures. Là tu découvriras cette déclaration de Paul : « Je puis tout par celui qui me rend fort, le Christ<sup>a</sup>. » Là tu admireras le Psalmiste qui chante et crie vers Dieu : « Par toi nous enfoncerons nos ennemis, par ton nom nous anéantirons ceux qui se dressent contre nous<sup>b</sup>. » Il faut, à mon avis, ajouter aux paroles précédentes d'autres moyens capables de t'exciter au courage. En effet dans les luttes de la vie présente, s'il peut arriver que quelqu'un triomphe de tout le monde, soit que son expérience technique lui assure l'avantage sur les autres, soit que sa vigueur physique lui en donne l'ambition, le chorège qui attribue les couronnes sera totalement hostile à cet homme. Car plus on portera les vainqueurs aux nues, plus les frais vont augmenter pour les organisateurs des jeux; et plus leur renom grandira, plus les exigences de leurs ambitions croîtront pour eux, car évidemment les gains sont proportionnels à la grandeur des succès.

a. *Phil.* 4, 13. b. *Ps.* 43, 6.



ἐπιδώσει τὰ τῆς φιλοτιμίας, ἀκολουθούσης δηλονότι τῆς τῶν  
 130 μισθῶν ἀναλογίας τῷ μεγέθει τῶν κατορθωμάτων. Ἄλλ' οὐ  
 τοιούτοις διοικεῖται θεσμοῖς τῆς εὐσεβείας τὸ στάδιον.  
 Πλούσιος ὁ χορηγός· χαίρων ἐπὶ τοῖς ἀνδριζομένοις  
 τοσοῦτον, ὅσον, εἴ τι παθεῖν ἐχώρει καὶ ἀνθρώπινον, ἐπὶ τοῖς  
 135 ἡττωμένοις λυπούμενος. Λέγει γὰρ που διὰ τινος τῶν  
 προφητῶν· «Οἶμοι ἐγώ, ὅτι ἐκλείπει ἡ ψυχὴ μου ἐπὶ τοῖς  
 140 ἀνηρημένοις<sup>a</sup>.» Διὰ τοι τοῦτο καὶ τοὺς πεσόντας ἀνίστησι,  
 καὶ τοι τῶν παρ' ἐκείνοις νόμων τοὺς ἅπαξ ἐπὶ τούτῳ  
 κατεγνωσμένους ἕξω τῶν ἐν εὐκλείᾳ τιθέντων καὶ τῆς τοῦ  
 νικᾶν ἀποικιζόντων τιμῆς· καὶ γοῦν αἰτιᾶται Θεὸς τοὺς,  
 ὅσοι πεσόντες μακρὰς ἐν τούτῳ ποιοῦνται τὰς | διατριβάς,  
 140 καὶ διὰ τοῦ προφήτου φησί· «Μὴ ὁ πίπτων οὐκ  
 ἀνίσταται<sup>b</sup>;»

γ'. Προσῆκει μὲν γὰρ ὡς ἐνὶ μάλιστα τοῦτο παραιτεῖσθαι  
 460 A παθεῖν, καὶ οὐδεὶς ἐστι τῶν ὄντων, ὃς οὐ | φαύλην ἔρει τὴν  
 ἐπὶ τοῖς ἀγαθοῖς βραστήνῃν. Πολὺ δὲ λίαν τῆς φύσεως, τῆς  
 ἀνθρώπου φημί, βλεπούσης εἰς ἁμαρτίαν, ἂν πού τι τῶν  
 5 ἀηδῶν ὑπομείναι συμβαίη, δεύτερον ὡσπερ ἔσσεσθαι τρόπον  
 εὐδοκιμήσεως ὑπολαμβάνω, τὸ σπουδαίως ἐν τοῖς ἀμείνοσι  
 γενέσθαι ποθεῖν, καὶ παλινδρομῆσαι γοργῶς ἐπ' ἐκεῖνο τὸ  
 φρόνημα, ὅπερ ἔχοντας ἔδει φαίνεσθαι τὴν ἀρχὴν καὶ μέχρι  
 παντὸς διασώσασθαι. Καὶ μὴ τις ἐκ τῶν εἰρημένων οἰέσθω  
 10 χαλεπὴν τινα σφόδρα καὶ δυσκατόρθωτον εἶναι τὴν νίκην·  
 ἀλειφέτω δὲ μᾶλλον τὸν τοιοῦτον ὁ Παῦλος βοῶν· «Πιστὸς  
 δὲ ὁ Θεός, ὃς οὐκ ἐάσει ὑμᾶς πειρασθῆναι ὑπὲρ ὃ δύνασθε,  
 ἀλλὰ ποιήσει σὺν τῷ πειρασμῷ καὶ τὴν ἔκβασιν τοῦ  
 δύνασθαι ὑπενεγκεῖν<sup>c</sup>.» Ὅτι γὰρ δώσει τοῦτο κατὰ τὴν τοῦ  
 B 15 Παύλου φωνήν, αὐτόν σοι παροίσω τὸν Χριστὸν λέγοντα·

Mss : A DEF BHI (= b) C(JK)LM (= c)

136 τοι codd. edd. : *del.* τοι Sal. in mg. || γ', 2 φαύλην A (uid.) C<sup>o</sup>D<sup>o</sup>  
 F I<sup>o</sup> L M : φαῦλον b C<sup>o</sup>D<sup>o</sup>E || 5 ἀηδῶν codd. (cf. uers. lat. Sch. *si quid  
 accidat molestiae*) : *leg.* ἀνθρωπίνων Sal. in mg. et uers. lat. *si ...  
 hominum more ..* || 7 ποθεῖν codd. : παθεῖν D *leg.* πονεῖν Sal. in mg. ||  
 ἐκείνῳ c D F || 12 πειρασθῆναι codd. Sal. in mg. NT codd. : πειραθῆναι I  
 edd.

Mais ce ne sont pas de telles lois qui gouvernent le stade  
 de la piété. Le chorège est riche; il se réjouit de ceux qui  
 agissent virilement, pour autant qu'il puisse éprouver un  
 sentiment humain, et s'afflige sur ceux qui sont vaincus.  
 Car il parle ainsi par l'un de ses prophètes : «Malheur à  
 moi, parce que la vie m'abandonne à cause de ceux qui ont  
 été tués<sup>a</sup>.» C'est pourquoi Dieu relève même ceux qui sont  
 tombés, bien que les lois du stade excluent de la gloire  
 ceux qui ont été condamnés une fois pour cette raison et  
 les écarte de l'honneur de vaincre; il adresse en tout cas  
 des reproches aux gens qui, après leur chute, s'attardent  
 longtemps dans leur état; et par l'intermédiaire du  
 prophète il déclare : «Est-ce que par hasard celui qui  
 tombe n'est pas relevé<sup>b1</sup>?»

3. Il convient en effet d'éviter le plus possible de se  
 trouver dans cette situation, et il n'est personne parmi les  
 hommes qui ne condamnera la négligence à l'égard du  
 bien. Comme la nature, je veux dire la nature humaine,  
 regarde beaucoup trop du côté du péché il peut arriver  
 quelque chose d'odieux; je suppose qu'il faudra trouver  
 une seconde manière d'obtenir une bonne renommée,  
 désirer avec ardeur de faire partie des meilleurs et revenir  
 vivement à cette résolution qu'on aurait dû absolument  
 montrer de façon manifeste et conserver de tout temps. Et  
 que l'on ne pense pas, à la suite de ce qui vient d'être dit,  
 que la victoire est tout à fait malaisée et difficile à obtenir.  
 Que Paul prépare plutôt un tel homme à la lutte : «Dieu  
 est fidèle, s'écrie-t-il; il ne permettra pas que vous soyez  
 tentés au-delà de vos forces; mais avec la tentation il  
 donnera aussi le moyen d'en sortir pour pouvoir la  
 supporter<sup>c</sup>.» Qu'il apporte ce don selon la parole de Paul,  
 je vous en donnerai pour preuve les paroles du Christ lui-

a. Jér. 4,31. b. Ps. 40,3,9. c. I Cor. 10,13.

1. Le texte de la *Septante* est : Μὴ ὁ κοιμώμενος οὐχὶ προσθήσει  
 τοῦ ἀναστῆναι.

« Ἴδου δέδωκα ὑμῖν πατεῖν ἐπάνω ὄφρων καὶ σκορπίων, καὶ ἐπὶ πᾶσαν τὴν δύναμιν τοῦ ἐχθροῦ, καὶ οὐδὲν ὑμᾶς οὐ μὴ ἀδικήση<sup>a</sup>. » Πάντα γὰρ ὄντως ἡμῖν δύνασθαι κατορθοῦν, ὅσα βλέπει πρὸς ἀρετὴν, προθύμως ὀρέγει Χριστὸς διὰ τῆς ἐνεργείας τοῦ Ἁγίου Πνεύματος καὶ τοῦ σωτηρίου σταυροῦ· ἐφ' ᾧ γελῶσιν Ἑλλήνων παῖδες, οἱ μέχρι μὲν γλώττης σοφοί, καὶ ἐπὶ ψιλοῖς ὠραιζόμενοι ῥήμασι, περὶ δὲ τὴν τῆς ἀληθείας εὔρεσιν, οὕτως ὄντες βραδεῖς, ὡς μηδὲν ἕτερον εἶναι δοκεῖν, ἢ αὐτὸ δὴ τοῦτο, κανθήλιοι, οἱ τοῖς ἥδιστα  
 25 μελωδεῖν εἰωθόσι τὰ ὄτα κατασειόντες, κατ' οὐδένα τρόπον τῆς τοῦ λυροκτύπου τέχνης αἰσθάνονται. Δέον οὖν αὐτοὺς ἐπὶ ταῖς οἰκείαις ἀβουλίαις αἰσχύνεσθαι, καὶ τοῖς τάληθῆ διδάσκειν δυναμένοις προσεδρεύοντας ὠφελεῖσθαι, γελῶσιν |  
 30 οὐς ἔδει ζηλοῦν· καὶ φεύγουσιν οὐς, εἴπερ ἦσαν σοφοί, μιμεῖσθαι πάντως ἐχρῆν. Τοσοῦτους δὲ τῷ βίῳ, παρὰ τὸν ὄντα φύσει, θεοὺς ἐπεισφέροντες, οὐσπερ ἂν ἐκάστῳ δοκῆ, καὶ τὰ ἐξ ἡμῶν παραιτούμενοι ῥήματα, εὐλόγως ἀκούσαιεν δὲ δὴ καὶ φασιν ἕνα τῶν παρ' αὐτοῖς ποιητῶν εἰπεῖν·

35 Οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη· εἷς κοίρανος ἔστω,  
 Εἷς βασιλεὺς<sup>b</sup>,

ὁ ἐν πᾶσι καὶ διὰ πάντων, καὶ ἐπὶ πάντας Θεός. Καὶ τὰ μὲν ἐκείνων ἐγκλήματα παρήσω νυνί· ἃ δέ γε εἰπεῖν οἰκειότερον, καὶ τῷ παρόντι καιρῷ δοκεῖ πως ἔχειν ἐγγύς, ταῦθ' ὡς ἔοικεν εἰς μέσον ἄγειν ἄγειν ἀκόλουθον.

Mss : A DEF BHI (= b) C(JK)LM (= c)

18 ἀδικήση codd. NT codd. multi (P<sup>45</sup>.<sup>15</sup> B C) : -κήσει b || 24 οἱ codd. Sal. in mg. Aub. Mi. : ἢ b Sal. || 29 φεύγουσιν : ψέγουσιν b || 32 ἀκούσαιεν codd. : -σειεν edd.

a. Lc 10, 19. b. HOMÈRE, *Iliade* II, 204.

même : « Voici que je vous ai accordé de fouler aux pieds serpents et scorpions et toute la puissance de l'ennemi ; et il ne vous fera aucun tort<sup>a</sup>. » En effet le Christ nous offre de bon cœur de pouvoir vraiment réaliser tout ce qui a trait à la vertu par l'action du Saint-Esprit et par la croix salutaire.

Les enfants des grecs en rient ; leur sagesse se limite à leur langue et leur gloire aux seuls mots. Ils sont si lents pour rechercher la vérité qu'ils semblent n'être rien d'autre que (eh oui, c'est cela !) des ânes, qui agitent les oreilles devant ceux dont les chants charment habituellement et qui ne comprennent absolument pas l'art de la lyre.

### CONDAMNATION DE CEUX QUI REFUSENT LE SALUT APPORTÉ PAR LE CHRIST

#### Incrédulité explicable des grecs

Alors qu'il leur faudrait avoir honte de leur propre irréflexion et se tenir près de ceux qui peuvent enseigner la vérité pour recevoir leur aide, ils rient de ceux qu'ils devraient envier et ils fuient ceux qu'ils devraient entièrement imiter, si toutefois ils étaient sages. Eux qui introduisent dans le monde, au lieu de celui qui l'est par nature, autant de dieux que chacun veut et qui repoussent nos paroles, puissent-ils avoir la bonne idée d'entendre ce qu'a déclaré justement, dit-on, un de leurs poètes :

« La multiplicité des chefs n'est pas une bonne chose ;  
qu'il y ait un seul chef, un seul roi...<sup>b</sup> »

le Dieu qui est en tout, pour toujours et au-dessus de tous.

Je vais laisser maintenant les accusations contre eux ; ce qu'il paraît plus indiqué de dire, et qui se rattache au moment présent, voilà, me semble-t-il, ce qu'il convient d'aborder.

8'. Σκανδαλίζονται τοίνυν ἐπὶ τῷ σταυρῷ τοῦ Σωτῆρος  
 ἡμῶν Χριστοῦ, οἱ πάσης ἀσεβείας εἰς ἄκρον ἐλάσαντες  
 Ἰουδαῖοι, καὶ τοσοῦτον, οἶμαι, τὰς Ἑλλήνων μανίας  
 ὑπερβαλλόμενοι, ὥστε εἴ τις ἐπ' ἄμφοιν γένοιτο κριτής,  
 5 εὐθὺς ἂν, οἶμαι, τούτων καταδικάσειεν, ἐν ἐλάττοσι κακοῖς  
 τὰ ἐκείνων εἰπών. Οὕτω γάρ, ἴσως ἐρεῖ, τὰς θείας  
 ἀνεγνωκότες γραφάς, θαυμαστὸν οὐδὲν εἰ τῶν τῆς ἀληθείας  
 δογματῶν διημαρτήκασιν. Οἱ δέ γε διὰ νόμου καὶ προφητῶν  
 10 τὰ I πρὸς εὐσέβειαν παιδαγωγούμενοι, τοσοῦτον Ἑλλήνων  
 εἰς ἀβουλίαν διήνεγκαν, ὅσον τῆς μὲν ἀγνοίας ἐκείνοις  
 εὐλογος ἢ παραίτησις· τοῖς δὲ τρόπος οὐδεὶς εἰς ἀπολογία  
 περιεστίν, ἀναγκαίαν εἰσφέρων τῆς ἀμαθίας τὴν νόσον.  
 "Ὅφει δέ, εἰ βούλει, καὶ αὐτὸν τοῖς ἐμοῖς λόγοις συναγο-  
 15 ρεύοντα τὸν Χριστὸν· λέγει γάρ που περὶ αὐτῶν. «Εἰ μὴ ἦλθον  
 καὶ ἐλάλησα αὐτοῖς, ἀμαρτίαν οὐκ εἶχουσαν, νυνὶ δὲ πρόφασιν  
 οὐκ ἔχουσι περὶ τῆς ἀμαρτίας αὐτῶν<sup>a</sup>.» Εἰς τοῦτο δὲ ἤδη  
 καταστάσεως τὰ ἐκείνων ἐλαύνει πράγματα, ὡς δοκεῖν  
 ὄντως λαιδορίας οὐκ εἶναι τρόπον, εἴ τις αὐτοὺς ἐν Ἑλλήνων  
 20 τάξει, καὶ ἐν τοῖς οὐδ' ὄλως εἰδόσι Θεὸν καταριθμεῖσθαι  
 χρῆναι, δισχυρίζοιτο. Κωλύει δ' ἴσως οὐδέν, μᾶλλον δὲ  
 ἀναγκαῖον | ἤδη φαίνεται, καὶ ἐξ αὐτῶν ἡμᾶς τῶν  
 πραγμάτων ποιεῖσθαι τὴν ἀπόδειξιν· οὕτω γάρ ἂν καὶ ἐπὶ  
 ταῖς λαιδορίαις ἔγκλημα ῥαδίως ἀποδυσαιμεθα, καὶ τοῖς  
 25 ἀκροωμένοις, ὅτι λέγειν ἡμῖν τάληθῆ διὰ πολλῆς τέθειται  
 σπουδῆς, φανερόν καταστήσομεν. Ἐπ' αὐτὴν δὲ εἶμι τοῦ  
 γένους τὴν ἀρχήν, γένους δὲ τοῦ Ἑβραίων φημί, ἐντεῦθεν  
 γὰρ ἔσται καταφανὲς τὸ δηλούμενον. Χαλδαῖος τοιγαροῦν

#### Incrédulité inexcusable des juifs

4. C'est un scandale que la croix du Christ notre Sauveur pour les juifs; ils sont parvenus au comble de l'impiété sous toutes ses formes et ils surpassent tellement, à mon avis, les folies des grecs que, si quelqu'un avait à juger les deux peuples, il condamnerait aussitôt, je pense, les premiers et déclarerait que les idées des seconds sont moins mauvaises. En effet, dira-t-il probablement, comme ces derniers n'avaient pas encore lu les divines Écritures, leurs erreurs dans l'enseignement de la vérité n'ont rien d'étonnant. Les juifs, qui ont eu la Loi et les prophètes comme pédagogues sur la voie de la piété, ont d'autant surpassé les grecs en sottise que, si pour ces derniers l'ignorance est une excuse valable, les juifs eux n'ont plus aucun moyen de défense qui fasse passer leur ignorance pour une maladie inévitable. Tu verras, si tu le veux, que le Christ lui-même vient appuyer mes paroles. Il dit quelque part à leur sujet : «Si je n'étais pas venu et ne leur avais pas parlé, ils n'auraient pas péché; mais maintenant ils n'ont pas d'excuse de leur péché<sup>a</sup>.»

Or ils en sont venus maintenant à une situation telle que ce ne serait pas vraiment, semble-t-il, une sorte d'injure si on affirmait qu'il faut les compter au nombre des grecs et de ceux qui ne connaissent pas du tout Dieu. Rien ne nous empêche probablement, mais bien plus cela semble maintenant nécessaire, d'en faire la preuve d'après les faits eux-mêmes. Il nous serait ainsi facile de nous défaire même du grief d'injure, et nous montrerions à l'évidence à ceux qui nous écoutent que nous sommes bien résolus à dire la vérité. Je remonterai donc à l'origine même de ce peuple, je veux dire du peuple hébreu. A partir de là en effet notre démonstration sera évidente.

a. Jn 15, 22.

Mss : A DEF BHI (= b) C(JK)LM (= c)

8', 2 πάσης : πάντες I leg. πάντως Sal. in mg. (cf. omnino in Sal. uers. lat.) || 5 καταδικάσειεν codd. Mi. : -σαιεν I Sal. Aub. || 10 ὅσον B c H I : ὅσων A (uid.) rell. || 12 ἀναγκαίως I || 19 καταριθμῆσαι b || 20 κωλύειν I || 22 καὶ om. I

κατὰ γένος ὑπάρχων ὁ μακάριος Ἀβραάμ, καὶ ὑπὸ πατρὶ  
 τεθραμμένους οὐκ εἰδότες τὸν κατ' ἀλήθειαν ὄντα Θεόν, μέχρι  
 30 μὲν τινος χρόνου τοῖς τοῦ φύσαντος νόμοις διοικούμενοι, ἐν  
 τοῖς ἀγνοοῦσιν ἐτέλει, καὶ συνηρίθμητό ποτε τοῖς τῶν  
 εἰδώλων προσκυνηταῖς. Φιλεῖ γὰρ ἡ νεότης ταῖς ἐτέρων  
 χειραγωγείσθαι βουλαῖς, καὶ τὸ μὴ σφόδρα δέχεσθαι τοῦ  
 λυσιτελοῦντος τὴν αἴσθησιν, τοῦ χροῖνου θείην ἂν ἢ κατ'  
 35 ἐκεῖνης γραφῆν.

Ἐπειδὴ δὲ Θεὸς τὸ τῶν Ἑβραίων ἔθνος φυτεύειν  
 ἐβούλετο, καλεῖ μὲν αὐτὸν εἰς ἐπίγνωσιν τὴν ἑαυτοῦ, ἔλκει  
 δὲ ὡσπερ ἐξ ἀκανθῶν ῥίζαν εὐγενῆ καὶ μετατίθησιν εἰς  
 εὐλάβειαν, καὶ γέγονεν ὅπερ νῦν ἐστὶ, τῇ προσθήκῃ τῆς εἰς  
 40 Θεὸν ἐπιγνώσεως καθάπερ εἰς ἕτερόν τινα μεταβεβλημένος,  
 καὶ, διὰ μόνον τὸ λατρεύειν ἐθελῆσαι Θεῷ, τῶν ὅσοι δήποτε  
 πρὸ αὐτοῦ γεγονάσι διενεγκῶν. Οὐκοῦν εἰ τῆς εὐσεβείας ὁ  
 τρόπος, καὶ τῆς εἰς Θεὸν λατρείας ἡ δύναμις μεταποιηθέντα  
 δεικνύει τὸν ἄνθρωπον, ἡ τῶν εἰρημένων ἀποβολὴ πάλιν εἰς  
 45 τὸ ἀρχαῖον καλέσει τὸν ᾧ συνέβη τοῦτο παθεῖν. Καλὸν γὰρ  
 ἀποσυλῆσαι τὸν λόγον τῆς τοῦ δικαίου κεφαλῆς, καὶ εἰς τὸν  
 ἀπὸ τῆς ῥίζης καρπὸν ἐνεγκεῖν· οὕτω γὰρ φανεῖται καὶ  
 ἀληθές, | ὅτι διὰ τῆς εἰς Χριστὸν ἀπειθείας ἀπάσης εὐσεβείας  
 ἀπηυτομολήμασιν. Ἄκουε τί φησι διὰ τινος τῶν προφητῶν  
 50 ὁ Σωτὴρ· «Οὐαὶ αὐτοῖς, ὅτι ἀπεπήδησαν ἀπ' ἐμοῦ· δειλαιοὶ  
 εἰσιν, ὅτι ἠσέβησαν εἰς ἐμέ<sup>a</sup>.» Πρῶτον μὲν γὰρ ἐκεῖνο καὶ  
 κυριώτατον ἔγκλημα ταῖς τῶν Ἑβραίων ἐπιγράφεται κεφα-  
 λαῖς. Εἰ δὲ τις αὐτῶν καὶ ἕτερα πρὸς τούτῳ βούλοιο

Mss : A DEF BHI (= b) C(JK)LM (= c)

36 ἔθνος A B<sup>ms</sup> H I<sup>ms</sup> rell. : γένος B<sup>lx</sup> I<sup>lx</sup> || 48 ἀληθές leg. puto ex  
*malo ἀληθές* Sal. in mg. : ἀληθής codd. || ἀπειθείας ἀπ. εὐσεβ. : εὐσ.  
 ἀπάσης ἀπειθ. ita fortasse melius H<sup>ms</sup>

a. Os. 7, 13.

1. Les prédictions d'Osée et d'Amos (5, 17) concernant en fait  
 des événements qui leur sont contemporains. Cyrille leur donne une

### Les hébreux, peuple choisi, mais infidèle

Ainsi donc le bienheureux Abraham était chaldéen  
 d'origine et il fut élevé par un père qui ne connaissait pas  
 le vrai Dieu ; dirigé jusqu'à une certaine époque par les lois  
 de son père, il faisait partie des gens qui étaient dans  
 l'ignorance de Dieu et on le comptait alors parmi les  
 adorateurs des idoles. La jeunesse en effet se laisse  
 conduire d'ordinaire par la volonté d'autrui et, si elle ne  
 perçoit pas bien ce qui est avantageux, j'incriminerai le  
 temps plutôt qu'elle.

Comme il voulait implanter la nation des hébreux, Dieu  
 l'appelle à le reconnaître ; il la tire à lui comme on tire du  
 milieu des ronces une racine de bonne qualité et la  
 transplante dans la bonne religion ; et voici ce peuple  
 devenu ce qu'il est maintenant : transformé comme en un  
 autre peuple par ce qu'ajoute la connaissance de Dieu, et  
 la seule décision de servir Dieu le distingue de tous ceux  
 qui ont existé avant lui. Si l'on voit l'homme transformé  
 par la nature de la piété et par la valeur du culte rendu à  
 Dieu, celui qui a le malheur de perdre ces biens reviendra  
 dans son état ancien. Il est bon en effet d'écarter mon  
 propos de la personne du juste et de le diriger vers le fruit  
 issu de la racine. Car ainsi mon propos paraîtra vrai, en  
 disant qu'en ne croyant pas au Christ les juifs ont déserté  
 toute forme de piété<sup>1</sup>.

Écoutez ce que le Sauveur dit par l'un de ses prophètes :  
 « Malheur à eux parce qu'ils se sont éloignés de moi ;  
 malheureux sont-ils parce qu'ils ont été impies envers  
 moi<sup>a</sup>. » Voilà la première et la plus importante des  
 accusations inscrites sur la tête des hébreux. Et si  
 quelqu'un veut compter aussi chez eux d'autres fautes, en  
 plus de celle-ci, il en trouvera une telle multitude que

portée plus générale et les applique à la grande dispersion qui suivit la  
 destruction de Jérusalem et du Temple par Titus en l'an 70.

καταριθμείσθαι πλημμελήματα, τοσοῦτον εὐρήσει τὸν  
 55 ὄχλον, ὡς μὴ δύνασθαι τοῖς περὶ αὐτῶν ἀρκεῖσθαι διηγή-  
 464 A ριαῖς ἐξηρτυμένον, ἡσκημένον δὲ οὕτω εἰς εὐγλωττίαν, ὡς  
 μηδενὶ τῶν ἄλλων παραχωρεῖν, οἷς τό γε ἐν τούτῳ φαίνεσθαι  
 λαμπροὺς τῆς ἄλλης ἀπάσης εὐημερίας ἄμεινον ἔχειν δοκεῖ.  
 60 Ὑπὲρ δὲ τοῦ μὴ ὀλοσχερῶς σιωπήσαι, πρὸς τὸ πλῆθος  
 ὡσπερ τῶν ἐγκλημάτων ἀποναρκήσαντας, ὀλίγα κομιδῆ, καὶ  
 δι' ὧν ὅπως ἀπεπήδησαν εἰσόμεθα, παραθεῖναι σπουδάσω.

ε'. Λέγει τοίνυν ὁ πάντων ἡμῶν Δεσπότης Θεός, ἐπὶ ταῖς  
 ἐκείνων δυσσεβείαις ἀγανακτῶν· « Πάντες οἱ ἄρχοντες  
 αὐτῶν ἀπειθοῦντες· ἐποίησεν Ἐφραὶμ τὰς ῥίζας αὐτοῦ,  
 ἐξηράνθη· καρπὸν οὐκ ἔτι μὴ ἐνέγκη· διότι καὶ ἐὰν  
 B 5 γεννήσωσιν, ἀποκτενῶ τὰ ἐπιθυμήματα | τῆς κοιλίας  
 αὐτῶν· ἀπώσεται αὐτοὺς ὁ Θεός, ὅτι οὐκ εἰσήκουσαν αὐτοῦ,  
 καὶ ἔσονται πλανῆται ἐν τοῖς ἔθνεσιν<sup>a</sup>. » Ἄρ' οὐχὶ τῶν ἡμῶν  
 λόγων ἢ πεῖρα τοῦτο βοᾷ γεγωνότερον; Καὶ τῶν πραγμά-  
 των ἢ ἔκβασις οὐχὶ τὴν ἀλήθειαν τοῖς εἰρημένοις ἐπιμαρτυ-  
 10 ρεῖ; Ἐπειδὴ γὰρ τὴν εἰς αὐτὸν εὐλάβειαν ἀπεσεύσαντο,  
 ἀπειθοῦντες ἅμα καὶ ἀντιλέγοντες, διὰ τοῦτο πρὸς ἀκαρπίαν  
 ἐλαυνόμενοι, καὶ ὅσον οὐδέπω ξηρανθήσεσθαι μέλλοντες,  
 ὡσπερ τὰ τῶν ὑδάτων ἀπωκισμένα φυτὰ, τὰς ῥίζας τὸ  
 15 ἐγίνετο λόγος, τελευτῶντες, διὰ τῆς εἰς Χριστὸν ἀπειθείας  
 ἀπεξηράνθησαν. Τοιγάρτοι καὶ τῆς πρὸς αὐτὸν φιλίας  
 ἀποπεμπόμενοι δικαίως ἀκούουσι· « Μείσηκα, ἀπῶσμαι |  
 C ἑορτὰς ὑμῶν, καὶ οὐ μὴ ὀσφρανθῶ ἐν ταῖς πανηγύρεσιν  
 ὑμῶν. Διότι καὶ ἐὰν ἐνέγκητέ μοι ὀλοκαυτώματα καὶ θυσίας,  
 20 οὐ προσδέξομαι αὐτά, καὶ σωτηρίου ἐπιφανείας ὑμῶν οὐκ  
 ἐπιβλέψομαι. Μετάστησον ἀπ' ἐμοῦ ἡχοὺς ψῶδῶν σου, καὶ  
 ψαλμῶν ὀργάνων σου οὐκ ἀκούσομαι<sup>b</sup>. » Οὐ γὰρ ἐπὶ ταῖς

Mss : A DEF BHI (= b) C(JK)LM (= c)

54 καταριθμείσθαι : -θμῆσαι B<sup>ac</sup> : -θμῆσθαι B<sup>pc</sup> H I || πλημμελήμα-  
 τα : ἐγκλήματα b || 61 ἀποναρκήσαντας : leg. ἀποπηδήσαντας Sal. mg.  
 || ε', 8 πεῖρα Mi. : πείρα codd. Sal. Aub. || 10 ἀπεσεύσαντο c Mi. : -σατο  
 rell. Sal. Aub.

personne ne pourra suffire à les exposer, fût-il le plus versé  
 dans la science des discours, ou si beau parleur qu'il ne le  
 cède à aucun autre pour qui briller dans cet art semble  
 préférable à tout autre bonheur. Mais pour ne pas garder  
 un silence total, comme si nous étions inertes devant la  
 multitude des accusations, je m'attacherai à en présenter  
 avec soin quelques-unes qui nous permettront de savoir  
 comment ils se sont éloignés de Dieu.

### Fin de l'ancienne alliance, début d'une alliance nouvelle

5. C'est ainsi que Dieu, notre maître à tous, s'indignant  
 de leurs impiétés, déclare : « Tous leurs chefs sont infidèles ;  
 Éphraïm a produit ses racines et il s'est desséché ; il ne  
 portera plus de fruit. C'est pourquoi, même s'ils engen-  
 drent, je ferai mourir le fruit chéri de leur ventre. Dieu les  
 rejettera parce qu'ils ne l'ont pas écouté, et ils seront  
 errants parmi les nations<sup>a</sup>. » L'expérience ne crie-t-elle pas  
 cela avec plus d'éclat que mes paroles ? Et l'issue des  
 événements n'atteste-t-elle pas la vérité de ce que nous  
 avons dit ? En effet parce qu'ils avaient rejeté la révérence  
 envers Dieu, alliant l'incrédulité et la contestation,  
 conduits à cause de cela à la stérilité, ils étaient bientôt sur  
 le point de se dessécher, comme les plantes établies loin des  
 eaux ; très éprouvés alors dans leurs racines, quand la  
 parole des prophètes leur était adressée, finalement leur  
 incrédulité envers le Christ les fit se dessécher.

Voilà pourquoi, exclus de son amitié, il est juste qu'ils  
 entendent dire : « Je hais, je repousse vos fêtes, je ne peux  
 absolument pas sentir l'odeur de vos assemblées solennel-  
 les. C'est pourquoi, même si vous m'offrez des holocaustes  
 et des sacrifices, je ne les agréerai pas, et vos célébrations  
 de salut je ne jetterai pas les yeux sur elles. Écarte de moi  
 le bruit de tes chants, et je n'écouterai pas les airs de tes  
 instruments<sup>b</sup>. » Car le Dieu qui aime la vérité n'estimait

a. Os. 9, 16-17. b. Amos 5, 21-23.

κατὰ τύπον τιμαῖς ἐφῆδεσθαι δεῖν ἐδοκίμαζεν ὁ τὴν ἀλήθειαν ἀγαπήσας Θεός, ἀλλ' ὅσον οὐδέπω τὸν τῆς ἐν πνεύματι  
 25 λατρείας καιρὸν ἀναδειχθήσεσθαι κατεμήνυεν, ἀνατροπὴν μὲν ἔσεσθαι τῶν ἀρχαίων ἔθῶν εἰσηγούμενος, ἀντὶ δὲ τούτων χαριεῖσθαι τὰ βελτίονα. Καὶ γοῦν σαφέστατα διὰ τινος τῶν προφητῶν τοῦτο βοᾷ· «Καὶ ἔσται ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκεῖναις, οὐκ ἐροῦσιν ἔτι· Κιβωτὸς διαθήκης Ἁγίου  
 30 Ἰσραὴλ· οὐκ ἀναθήσεται ἐπὶ καρδίαν, οὐδὲ ὀνομασθήσεται, οὐδὲ ἐπισκεφθήσεται, καὶ οὐκ ποιηθήσεται ἔτι<sup>a</sup>.» Εἰ δὲ τις βούλοιο μαθεῖν, ὃν ὁ προφήτης ἐδήλου καιρὸν, καθ' ὃν οὐκ ἀναθήσεσθαι μὲν ἐπὶ καρδίαν, οὐκ ὀνομασθήσεσθαι δὲ ἔτι τὴν κιβωτὸν δισχυρίζεται, ὁράτω τὰ νῦν πράγματα ἐν οἷς τέ  
 35 ἔστι, σκοπεῖτω τὰ Χριστιανῶν μυστήρια. Οὐ γὰρ δὴ πού τοις Ἑβραίων ἔθεσιν εἰς λατρείαν κεχρῆσθαι καὶ ἡμᾶς ἠβουλήθη Θεός· οὐδὲ κιβωτὸς ἔστι παρ' ἡμῖν χρυσίῳ μὲν ἕξωθεν ἠγλαϊσμένη, ἔσωθεν δὲ τὰς Μωσέως βίβλους ὠδίνουσα<sup>b</sup>.  
 39 ἀλλ' ἕκαστος τῶν πιστευόντων εἰς Χριστόν, ναὸς τοῦ ἱεροῦ Πνεύματος<sup>c</sup> ἀποτελεῖται ὄλην, ἔν' οὕτως εἶπω, τοῦ ἁγιασμοῦ τὴν πηγὴν εἰσδεχόμενος. Καὶ μή τις οἰέσθω τῶν ἀκρωμένων, ἢ κατὰ Μωσέως ἡμᾶς ποιεῖσθαι τοὺς λόγους, ἢ τοῖς δι' ἐκεῖνον νενομοθετημένοις ἐπιτιμᾶν. Μὴ γὰρ οὕτω φρενῶν ἕξω γενοίμην, ὡς τοῦτον ἔχειν ἐλέσθαι τὸν σκοπὸν, ἕτερα  
 45 λεγούσης τῆς θείας γραφῆς. «Ὁ μὲν γὰρ νόμος, καὶ ἡ ἐντολὴ ἁγία καὶ δικαία καὶ ἀγαθή<sup>d</sup>», καθάπερ ὁ Παῦλος φησιν· ἔκειτο δὲ μέχρι καιροῦ διορθώσεως, οὕτω τὴν ἀληθῆ λατρείαν εἰσφέρων. Διὰ τοῦτο ὁ Θεὸς μεταποιήσιν αὐτὸν ἐπὶ τὸ ἄμεινον διὰ τινος τῶν προφητῶν ὑπισχνεῖτο, λέγων·  
 50 «Ἰδοὺ ἡμέραι ἔρχονται, λέγει Κύριος, καὶ διαθήσομαι τῷ οἴκῳ Ἰσραὴλ καὶ τῷ οἴκῳ Ἰούδα διαθήκην καινὴν<sup>e</sup>.» Ὅπερ

Mss : A DEF BHI (= b) C(JK)LM (= c)

33 ἀναθήσεσθαι... ὀνομασθήσεσθαι : -σεσθαι... -σεται ἰ Sal. -σεται... -σεται Aub. Mi. || 43 νενομοθετημένοις ἰ [-τη- B H] : νενομοθετημένοις rell.

a. Jér. 3, 16. b. Cf. Hébr. 9, 4. c. Cf. I Cor. 3, 16 ; 6, 19. d. Rom. 7, 12. e. Jér. 31, 31.

pas qu'il devait se réjouir des honneurs purement formels ; mais il indiquait que serait proclamé bientôt le temps du culte rendu en esprit ; il annonçait que la suppression des coutumes anciennes allait venir et qu'à leur place il en accorderait de meilleures. En tout cas, c'est ce qu'il proclame très clairement par l'un des prophètes : « Et il arrivera en ces jours-là qu'on ne dira plus : 'arche de l'alliance sainte d'Israël' ; elle ne remontera au cœur de personne, on ne prononcera plus son nom, on ne s'intéressera plus à elle, et on ne la refera plus<sup>a1</sup>. »

Si quelqu'un voulait savoir quel temps le prophète désignait, temps pour lequel il affirme : « L'arche ne remontera plus au cœur, et on ne prononcera plus son nom », qu'il voie la situation actuelle et qu'il considère les mystères des chrétiens. A l'évidence Dieu n'a pas voulu que nous aussi nous utilisions pour le culte les coutumes des hébreux ; et il n'y a point chez nous d'arche, ornée d'or à l'intérieur et portant à l'intérieur les livres de Moïse<sup>b</sup> ; mais chacun de ceux qui croient au Christ devient le temple de l'Esprit<sup>c</sup> et reçoit tout entière, pour ainsi dire, la source de la sanctification. Et que nul parmi ceux qui nous écoutent ne pense que nous parlons contre Moïse ou que nous critiquons les lois qu'il a établies. Puissé-je ne pas devenir insensé au point de choisir ce but, alors que la divine Écriture tient un autre langage. « Oui vraiment la Loi est sainte, et le précepte est saint, juste et bon<sup>d</sup> » comme le dit Paul ; mais elle était là jusqu'au temps du redressement, sans apporter encore le véritable culte. Pour cette raison Dieu promettait par la voix d'un prophète qu'il la réformerait en l'améliorant quand il disait : « Voici venir les jours, dit le Seigneur, où j'établirai pour la maison d'Israël et pour la maison de Juda une alliance nouvelle<sup>e</sup>. »

1. La citation de Jér. 3, 16 est simplifiée. Le texte complet est : Καὶ ἔσται ἐὰν πληθυνθῆτε καὶ αὐξηθῆτε ἐπὶ τῆς γῆς ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκεῖναις, λέγει κύριος, οὐκ ἐροῦσιν.

ἄριστα νοήσας ὁ Παῦλος φησιν· «Ἐν τῷ | λέγειν καινὴν πεπαλαίωκε τὴν πρώτην· τὸ δὲ παλαιούμενον καὶ γηράσκον ἐγγὺς ἀφανισμοῦ<sup>a</sup>.» Καὶ πάλιν· «Εἰ γὰρ ἐκείνη ἦν  
55 ἄμειπτος, οὐκ ἂν δευτέρως ἐζητεῖτο τόπος<sup>b</sup>.» Ἐπειδὴ τοίνυν μομφῆς μὲν οὐκ ἐλευθέραν ἔφησεν εἶναι τὴν πρώτην, «οὐδὲν γὰρ ἐτελείωσεν ὁ νόμος<sup>c</sup>», ἀναγκαίως τὴν δευτέραν ἀντεισάγεσθαι πρὸς τὴν τοῦ κόσμου σωτηρίαν διασχυρίζεται.

ς'. Μέχρι τίνος οὖν ἀπειθήσεις, Ἰουδαῖε; Πότε δὲ συνθήσῃ ταῖς τῶν ἀγίων φωναῖς; Ἄλλ' ἴσως· Σὸς ὁ Παῦλος, οὐκ ἐμός, ὃ οὗτος. Εἴην δ' ἂν μωρίας ἀνάπλευς, εἰ τῶν ἐμοὶ κατὰ μηδένα προσηκόντων δεξαίμην τοὺς λόγους· ὅμοιοι  
5 γὰρ ὡς εἴ τις ἐν πολέμῳ καὶ μάχαις, ἀσμένως προσδέχοιτο τὰς τῶν ἐναντίων | πληγὰς. Καλῶς εἰκότα μοι φαίνεται καὶ δίκαια λέγων, ἀρνήσῃ μὲν γὰρ οὐκ ὀρθῶς καὶ τῆς ἴσης ὁμογενείας ἐξοικιστὴς Ἑβραῖον ὄντα τὸν Παῦλον. Ἀκούω γὰρ λέγοντος αὐτοῦ· Καὶ γὰρ ἐγὼ «Ἰσραηλίτης εἰμί, Ἑβραῖος ἐξ  
10 Ἑβραίων, κατὰ νόμον Φαρισαῖος<sup>d</sup>.» Ἐπειδὴ δὲ σοὶ χαλεπὸν εἶναι πως δοκεῖ τὸ μεμνησθαι ἡμᾶς λόγων ἀποστολικῶν καὶ τὴν σὴν ἐλέγχειν πειρᾶσθαι κακόνοιαν, καὶ τοῦτο παρήσω νυνί· μυρία δὲ ὅσα τῶν διὰ Μωσέως καὶ προφητῶν εἰρημένων παραθεῖναι δυνάμενος, βραχύ τι προσερωτήσας,  
15 ἀπελεύσομαι. Ἴθι τοίνυν, ὃ βέλτιστε σύ, λέγε δὴ μοι τρανότερον, τὰς βαθυτέρας τῶν ζητημάτων σκέψεις παραδραμών, εἰ μὴ τὸν νόμον μεταποιηθήσεσθαι ἐπὶ τὴν ἀλήθειαν προσδοκᾶς, οἷε δὲ ὡσαύτως ἔξειν αἰετὸν μὴδὲ μιᾶς ἐπακολούθουσης μεταβολῆς, τί τὸ | κωλύον ἐστὶ τῶν αὐτῶν ἔχασθαι

Mss : A DEF BHI (= b) C(JK)LM (= c)

56 μομφῆς A<sup>pc</sup> b C<sup>mg</sup> M<sup>mg</sup> (μομ. ἴσ. μάξ. i. e. Margounios) cf. uerss. latt. culpa (Sch.) reprehensione (Sal.) : μομφῆς A<sup>c</sup> c D E F || s', 16 τρανότερον E H I edd. || 17 ἐπὶ leg. puto (cf. p. 262, l. 49) : addo κατὰ Sch. in mg. uers. lat. deest in codd. || 18 οἴη b

a. Hébr. 8, 13. b. Hébr. 8, 7. c. Hébr. 7, 19. d. Phil. 3, 5.

Paul l'a très bien compris, lui qui déclare : « En disant alliance nouvelle<sup>1</sup>, il a rendu vieille la première; et ce qui devient vieux et prend de l'âge est près de disparaître<sup>a</sup>. » Et encore : « Car si la première avait été irréprochable, il n'y aurait pas eu lieu d'en chercher une seconde<sup>b</sup>. » Eh bien, puisque selon lui la première n'était pas à l'abri des reproches : « En effet la Loi n'a rien achevé<sup>c</sup> », il soutient nécessairement que la seconde lui est substituée pour le salut du monde.

#### Culpabilité des juifs : l'abandon du culte ancestral et de la Loi

6. Jusques à quand désobéiras-tu donc, juif? quand donc t'accorderas-tu avec les voix des saints? Mais peut-être diras-tu : Paul est à toi, non à moi, mon ami. Je serais plein de folie, si j'acceptais les paroles de ceux qui n'ont avec moi aucun lien, absolument comme si quelqu'un dans la guerre et les combats recevait avec joie les coups des adversaires. Tes propos me paraissent tout à fait raisonnables et justes; eh bien tu n'auras pas le droit de nier (ce serait le rejeter d'une égale parenté) que Paul soit hébreu, car je l'entends dire : « Car moi je suis israélite, hébreu fils d'hébreu, pharisien selon la Loi<sup>d</sup>. »

Mais puisqu'il te semble en quelque sorte désagréable que nous fassions mention des paroles des apôtres et que nous tentions de dénoncer ta malveillance, je laisserai cela de côté pour le moment. Et bien que je puisse citer d'innombrables passages des déclarations faites par l'entremise de Moïse et des prophètes, je poserai une brève question et je me retirerai. Eh bien donc, toi le meilleur des hommes, parle-moi bien clairement, sans examiner plus à fond les problèmes. Si tu ne t'attends pas à ce que la Loi soit transformée en vérité et si tu penses qu'elle sera toujours la même, sans qu'une seule modification n'intervienne, qu'est-ce qui t'empêche de t'attacher aux mêmes

1. Le thème de la nouvelle alliance est développé dans Hébr. 9.

- 20 σε πραγμάτων; Ὅτου δὲ χάριν τῆς εἰς Θεὸν λατρείας οὕτως  
ὀλιγωρεῖς, ὡς ἐθῶν μὲν ἀποστῆναι πατρῶων, λόγου δὲ  
μηδενὸς ἀξιοῦν τὰ ἐκείνοις τιμώτατα; Ποῖ γὰρ οἴχεται μὲν  
ὑμῖν ὁ νεὸς; Ποῖ δὲ τὰ ἐν αὐτῷ θυσιαστήρια καὶ αἱ τῶν  
θυμάτων προσαγωγαί; Ζητήσαι δὲ ποῖ προσήκει τῶν  
25 ἱερείων τοὺς μωμοσκόπους, ἱερατικῶν φημι καταλόγων  
ἔσθηματα, καὶ λευτικὰ συστήματα; Τὰ δὲ γε τοῦ ἀρχιερέως  
ἔσθηματα, καὶ τὸ καμπούκιλον σχῆμα, ποῖ ποτε πάλιν ὑμῖν  
468 A μεταχειχάρηκεν; Οἱ δὲ τῶν κρασπέδων ἐξηρητημένοι κώδω-  
νες, ὅτου δὴ χάριν σεσιωπήκασι, δῆλος δὲ οὐδεὶς; Τοῦτο  
30 γὰρ ὄνομα τῇ λίθῳ πεποιημένον ἀπὸ τοῦ πράγματος· ταῖς  
τῶν χρωμάτων ἐξαλλαγαῖς, τὴν ἐπὶ τοῖς μέλλουσι προμή-  
θειαν εἰσφέρει κατὰ βούλησιν Θεοῦ. Τὰς δὲ κατὰ νόμον, εἰπέ  
μοι, θυσίας αὐτὸς οὐ προσάγεις διὰ ποίαν αἰτίαν; Ἔϊναι μὲν  
γὰρ σοι κατὰ γνώμην τὴν ἐν τούτοις ὀλιγωρίαν εἰπών,  
35 ἐλέγχῃ παράνομος, καὶ οὕτω σοι κεχρήσομαι μάρτυρι πρὸς  
τὴν κατὰ σου γραφήν, οὐχ ἑτέρων εἰς τοῦτο δεήσομαι. Εἰ δὲ

Mss : A DEF BHI (= b) C(JK)LM (= c)

22 οἴχεται : ἔχεται I || 24 ποῖ leg. puto : ὅποι codd. || 25  
μωμοσκόπους A (uid.) Mi. (v. PGL s.u.) : βωμο- rell. || 33 προσάγεις b ||  
34 γὰρ om. b

1. Le reproche que Cyrille adresse aux juifs s'applique à une situation qui dure depuis plus de trois siècles. La destruction du Temple en l'an 70 mit fin aux services sacrificiels. Dans l'exil, c'est la synagogue qui devint le centre de la vie religieuse juive. Son culte consistait surtout dans la prière « qui devint un substitut du sacrifice » (*Univers de la Bible*, X, p. 408). Mais « il intégra de nombreux éléments destinés à conserver vivant le souvenir du Temple de Jérusalem », tels que récitation d'offices et « lectures de passages de la Torah aux jours de fête, rappelant les sacrifices offerts » jadis (*Le monde de la Bible*, janvier 1989, p. 30).

2. Les vêtements du grand-prêtre sont décrits dans *Ex.* 28, 4 : « un pectoral, un éphod, un manteau et une tunique brodée, un turban et une ceinture ». Viennent ensuite les couleurs variées de la tenue : « Ils prendront l'or, la pourpre violette et écarlate, le cramoisi et le fin lin » (28, 5), puis la façon de disposer les clochettes d'or, intercalées avec des « grenades de pourpre violette et écarlate, de cramoisi et de fin lin retors ... tout autour de l'ourlet de son manteau (*Ex.* 28, 31-34). » Selon une conception très ancienne, le tintement des clochettes écartait les démons.

rites<sup>1</sup>? Pour quelle raison négliges-tu ainsi le culte envers Dieu, au point de t'éloigner des coutumes de tes pères et de n'accorder aucune estime à ce qui était le plus précieux pour eux? Où en effet le Temple est-il passé pour vous? Où sont passés les autels qui s'y trouvaient et les oblations des victimes? Où faut-il chercher les inspecteurs des offrandes sacrées, je veux dire les troupes inscrites sur les registres sacerdotaux et les collèges de lévites? Et les vêtements du grand-prêtre<sup>2</sup> et sa tenue aux couleurs variées, où donc sont-ils encore une fois partis selon vous? Et les clochettes attachées aux franges, pourquoi se sont-elles tues? et n'y a-t-il plus de 'delos' (oracle)<sup>3</sup>? Ce nom en effet a été donné à la pierre, du fait de son rôle; grâce à ses changements de couleur, elle procure la prévision de ce qui doit arriver selon la volonté de Dieu. Et les sacrifices conformes à la Loi, dis-moi, pour quelle raison ne les offriras-tu pas?

Si tu dis que tu les négliges consciemment, tu es convaincu d'agir contre la Loi, et ainsi je te prendrai comme témoin pour le procès qui t'est intenté, et je n'aurai pas besoin d'autres témoins pour cela. Mais si tu

3. Le terme grec, suivi de l'explication qu'en donne Cyrille, est celui par lequel la *Septante* rend habituellement l'hébreu *ourim* (sauf en *Ex.* 28, 30 et *Lév.* 8, 8 où il est traduit par *δῆλωσις*). Ce *δῆλος* et son pendant *ἀλήθεια* (hébreu : *toummim*) seraient donc, selon Cyrille, deux des douze pierres gravées au nom des douze tribus d'Israël, qui ornaient le pectoral du grand-prêtre (cf. CYRILLE, *In Os.*, éd. Pusey, t. 1, p. 88, 5-89, 1). Dotées de pouvoirs magiques — Cyrille pense à un changement de couleur —, elles permettaient, notamment en cas de guerre, de connaître par avance l'issue des opérations. S'il est hors de doute que les *ourim* et les *toummim* désignent des instruments de divination, on s'interroge encore sur la nature exacte de ces « sorts sacrés » et sur la manière de les prendre (cf. *Encyclopaedia Judaica*, t. 16, p. 9). L'explication retenue ici par Cyrille — il pense ailleurs à « deux noms » inscrits en lettres d'or sur une lamelle (*De Adorat.*, PG 68, 741 C) — n'est en réalité qu'une hypothèse sans véritable fondement historique; voir J.N. GUINOT, « Sur le vêtement du grand-prêtre, le δῆλος était-il une pierre divinatoire? », *Vel. Chr.* 26 (1989), p. 23-48 (J.-N. GUINOT).



ἀβούλητον ἔχεις τὴν ἐπὶ τούτοις ἀργίαν, εἶργεσθαι δὲ τινος  
 ἀνάγκης δεσμῶ καὶ αὐτὸς ὁμολογεῖς, ἄθρει δὴ λοιπὸν μὴ τῷ  
 τῆς ἀβουλίας περιπίπτῃς ἐγκλήματι, μακρὰν οὕτω τὴν  
 40 ἀπέθειαν ποιούμενος. Τίς γὰρ ὁ τοσοῦτον ἰσχύσας, ὡς  
 ἀνάγκης ὑποθεῖναι θεσμῶ τὸν | βοηθούμενον ὑπὸ τοῦ Θεοῦ  
 (λίαν γὰρ σε μανθάνω καὶ ἐπὶ τούτῳ σεμνύνεσθαι); Οὐκ  
 ἔστιν οὐδεὶς. Θεῖα τοίνυν ὀργῇ, τοῦτο γὰρ τὸ λειπόμενον,  
 45 τοῖς ἐξ Ἰσραὴλ ἐπισκῆψασα, πάσης μὲν εὐθυμίας ἔρημον  
 ἀπέδειξε τὸ γένος, ἐπὶ νόμῳ μεγαλαυχεῖν οὐκ ἔτι συγχω-  
 ρήσασα, δίκας δὲ τῆς εἰς Χριστὸν ἀσεβείας εἰσπραττομένη  
 τοὺς εἰς αὐτὸν παροινήσαντας. Καὶ μετέθηκε εἰσὸς ὁμοῦ τῇ  
 χάριτι τῆς λατρείας τὸν τρόπον ἐπὶ τὸ ἄμεινον. Ἦδη δὲ σοι  
 καὶ τοῦτον ἐπιδείξω τῆς σῆς ἀργίας τὸν καιρὸν διὰ τῶν  
 50 προφητῶν ἀναβοώμενον. Καὶ γὰρ σε ταῖς σαῖς ἐπαισχύνεσ-  
 θαι συμφοραῖς ὑπολαμβάνω, καὶ πειρᾶσθαι κρύπτειν ἄπερ  
 οἴσθα μὲν, ὡς εἰκός, αἰδοῖ δὲ τοῦ μὴ δοκεῖν ἀποβεβλησθαι  
 παρὰ Θεοῦ μακρὰν, ὑποκρίνη τὴν ἄγνοιαν. Λέγει τοίνυν περὶ  
 τῶν τοιούτων ὁ μακάριος προφήτης Ὡσηΐ· | «Ἡμέρας  
 55 πολλὰς καθίσονται οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ, οὐκ ὄντος βασιλέως οὐδὲ  
 ἄρχοντος, οὐκ οὔσης θυσίας, οὐδὲ ὄντος θυσιαστηρίου, οὔτε  
 ἱερατείας, οὔτε δήλων<sup>a</sup>.» Ταῦτα τίς ταῖς παρ' ὑμῖν  
 ἀρνήσεται βίβλοις οὐχ οὕτως ἔχειν, καὶ πρὸς τὸσαύτην  
 ἀναισχυντίαν ἐλάσει, ὡς τὰ πᾶσιν ὀρώμενα τολμῆσαι λέγειν·  
 60 οὐκ ἂν γένοιτό ποτε; Ἔστι μὲν γὰρ καὶ τῷ προστυχόντι  
 καταφανῆς τῶν εἰρημένων ἢ ἔκθασις. Ἀνανεύεις δὲ ἴσως  
 αὐτὸς πάλιν, καὶ τὴν σύντροφον ἀπέθειαν τιμῆσας, λίθων  
 ἀψύχων οὐδὲν αἰσθάνῃ διενεγκῶν; Ἀληθεύει γὰρ λέγων ὁ  
 προφήτης ὅτι· «Πᾶς οἶκος Ἰσραὴλ φιλονεικοὶ εἰσι καὶ  
 65 σκληροκάρδιοι<sup>b</sup>.» Ἀληθεύει δὲ πάντως Θεός, διὰ τινος τῶν

Mss : A DEF BHI (= b) C(JK)LM (= c)

41 τοῦ : om. rell. || post Θεοῦ notam interr. ponit H, sed ante οὐκ  
 pon. puto : comma rell. || 42 μανθάνω cod. : del. μανθάνω et add.  
 ἄγνων Sal. in mg. ; cf. uers. lat. Sal. id namque te gloriosius de leipso  
 iactare solitum, nemo est qui nesciat ; uers. lat. Sch. probe te capio ||  
 notam interr. post σεμνύνεσθαι posui : deest in codd. et edd. || 47  
 παραινέσαντας edd. [-ήσ- Sal.] || 53 ἄγνοιαν A B (γ oblit. uid.) rell. :  
 ἄνοιαν H I

tiens pour involontaire ta paresse dans ces pratiques et si  
 tu reconnais toi-même que tu es empêché par le lien de  
 quelque fatalité, songe donc désormais à ne pas tomber  
 sous l'accusation d'irréflexion, en prolongeant à ce point ta  
 désobéissance. Qui en effet a assez de force pour soumettre  
 à un décret fatal celui qui est l'objet des secours de Dieu  
 (car je constate que tu te glorifies beaucoup de cela)? Il n'y  
 a personne. C'est donc la colère divine — c'est ce qui  
 reste — qui s'est abattue sur les fils d'Israël; elle a privé  
 cette race de toute joie, en ne lui permettant plus de se  
 glorifier de la loi, mais a exigé de voir châtier pour leur  
 impiété envers le Christ tous ceux qui l'ont insulté. Et  
 Dieu avec la grâce a fait passer le culte à une forme  
 meilleure.

#### Incrédulité annoncée par les prophètes

Et maintenant je vais te montrer que ce temps de ta  
 paresse les prophètes le proclamaient. Car, je suppose, tu  
 as honte de tes malheurs et tu essaies de les cacher : tu les  
 connais, selon toute vraisemblance, mais tu feins de les  
 ignorer par crainte de paraître rejeté loin de Dieu. Or à ce  
 sujet le bienheureux prophète Osée déclare : « Pendant de  
 nombreux jours les fils d'Israël resteront sans roi ni chef,  
 sans sacrifice ni autel, ni prêtres, ni oracles<sup>a</sup>. » Qui niera  
 que ces paroles figurent ainsi dans vos livres et montrera  
 assez d'impudence pour oser dire devant l'évidence : cela  
 ne saurait jamais arriver. En effet, l'accomplissement des  
 prédictions est manifeste même pour le premier venu. Mais  
 sans doute refuses-tu toi-même à nouveau de l'admettre  
 et, en cultivant ton incréduité congénitale, te rends-tu  
 compte que tu ne diffères en rien des pierres sans vie? Car  
 le prophète dit la vérité quand il déclare : « Toute la  
 maison d'Israël aime les querelles et a le cœur dur<sup>b</sup>. » Et  
 Dieu dit tout à fait la vérité lorsqu'il présente ton

a. Os. 3, 4. b. Ez. 3, 7.

ἀγίων τὴν σὴν ἀναίδειαν ἐξηγούμενος : « Γινώσκω γὰρ ἐγώ, φησίν, ὅτι σκληρὸς εἶ, καὶ νεῦρον σιδηροῦν ὁ τράχηλός σου, καὶ τὸ μετωπὸν σου χαλκοῦν<sup>a</sup>. » Τῆς δὲ σῆς ἀπειθείας τὸ μέγεθος καὶ αὐτὸς ὁ Σωτὴρ κατατιτᾶται, λέγων : « Ὅλην τὴν ἡμέραν ἐξεπέτασα τὰς χεῖράς μου πρὸς λαὸν ἀπειθοῦντα καὶ ἀντιλέγοντα<sup>b</sup>. »

Καὶ τίς, εἰπέ μοι, τῆς οὕτω μακρᾶς ἀπειθείας ὁ λόγος ; Οὐκ ἤδεις, ἀπὸ τῆς θείας δεδιδαγμένος γραφῆς, τὸν ἐξ ἐπαγγελίας σοι χρεωστοῦμενον ; Ἦγνόεις ἐπιδημήσειν μέλ-  
 75 λοντα τὸν τοῦ Θεοῦ Λόγον ; Οὐκ ἤκουες λέγοντος οὐδὲ τοῦ προφήτου Ζαχαρίου : « Τέρπου καὶ εὐφραίνου, ἡ θύγατερ Σιών, ὅτι ἰδοὺ ἔρχομαι, καὶ κατασκευάσω ἐν μέσῳ σου, λέγει Κύριος<sup>c</sup>. » Πῶς οὐκ ἔδει χαίρειν ὑμᾶς, καὶ πάσης εἰσω γίνεσθαι θυμηδίας, τῆς οὕτω λαμπρᾶς ἀφίξεως τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν Χριστοῦ διὰ τῶν ἀγίων κηρυττομένης ; Ἐπειδὴ γὰρ ἄπασαν, ἐν οὕτως εἶπω, τὴν ἀνθρώπου φύσιν, πρηστῆρος δίκην ἐπισκῆπτων ὁ διάβολος, κατεδουλώσατο, καὶ λοιπὸν ἦν οὐδεὶς τῆς ἐκείνου πλεονεξίας ἀπειραστος, πάντες δὲ ἦσαν ἐν ἀμαρτίαις, αἰσχύνῃς μὲν οὐδένα ποιοῦμενοι λόγον,  
 85 ἐφ' ἅπασιν δὲ τοῖς δεινοῖς, ὡς ἐπὶ μεγάλαις εὐκλείαις φιλοτιμούμενοι (ἐκάστω γὰρ ἦν ὁ σκοπὸς πλεονεκτεῖν ἐν φαυλότητι, καὶ τὸν ἤδη προγεγονότα, καὶ τὸν ἔσεσθαι προσδοκώμενον, καὶ ἦν ἡμῖν ἐν αἰσχύναις ἢ δόξα<sup>d</sup>, καθάπερ ὁ Παῦλός φησι), | ἀναγκαίως ὁ πάντων Δημιουργός,  
 90 θεραπείας τρόπους διερευνώμενος, πανταχόθεν ἐζήτει διασώζειν τὸ γένος τὸ ἀνθρώπινον. Καὶ προφητῆται μὲν κατὰ καιρὸν ἀπεδεικνύοντο, τὰ εἰς σωτηρίαν πᾶσιν εἰσηγούμενοι. Ἐπειδὴ δὲ οὐδεὶς ἦν ὁ τούτοις πειθόμενος, αὐτὸν ἐκάλουν ἐξ οὐρανοῦ τὸν πάντων βασιλέα τοῦ Θεοῦ Λόγον, πῆ μὲν

Mss : A DEF BHI (= b) C(JK)LM (= c)

74 ἐπαγγελίας I || ἐπιδημήσειν I<sup>ms</sup> rell. : -σων b [-σον B] -σεις E || 75 του<sup>2</sup> om. edd. || 78 χαίρειν I<sup>ms</sup> rell. : χαίρων I || 83 ἀπειραστος b (cf. Jac. 1, 13) : ἀπειρατος I<sup>ms</sup> rell. || 91 τὸ ἀνθρώπινον : τῶν ἀνθρώπων I || 93 τούτοις B<sup>st</sup> H I : τούτων B rell. [-ου E<sup>st</sup>]

impudence par l'entremise de l'un des saints : « Je sais en effet que tu es dur, ton cou est un muscle de fer et ton front est d'airain<sup>a</sup>. L'étendue de ton incrédulité, le Sauveur lui-même la dénonce quand il dit : « Tout le jour j'ai tendu les mains vers un peuple incrédule et rebelle<sup>b</sup>. »

### Cause de cette incrédulité

Et quelle est, dis-moi, la raison d'une aussi longue incrédulité ? Ne connaissais-tu pas, instruit par la divine Écriture, celui qui t'était dû selon la promesse ? Ignorais-tu que le Verbe de Dieu devait venir parmi nous ? N'entendais-tu pas non plus les paroles du prophète Zacharie : « Sois dans la joie et l'allégresse, fille de Sion, car voici que je viens et je m'établirai au milieu de toi, dit le Seigneur<sup>c</sup>. » Comment n'aurait-il pas fallu vous réjouir et entrer dans une joie totale, quand les saints proclamaient cette venue si éclatante de notre Sauveur le Christ ? Le diable, s'abattant comme un ouragan, avait asservi, pour ainsi dire, toute la nature humaine ; il ne restait personne à l'abri de sa domination, mais tous étaient dans le péché : la honte ne leur faisait rien et ils mettaient leur honneur dans toutes les indignités, comme s'il s'agissait de grands motifs de gloire (chacun en effet avait pour but de surpasser en perversité celui qui était né avant lui et celui qui naîtrait dans l'avenir, et nous mettions notre gloire dans notre déshonneur<sup>d</sup>, comme le dit Paul) ; dans ces conditions il fallait que le créateur de toutes choses, qui cherchait avec soin de nombreuses sortes de traitements, essayât par tous les moyens de sauver le genre humain. Et des prophètes étaient suscités en temps opportun, pour proposer à tous les voies du salut.

Mais comme il n'y avait personne pour leur obéir, ils appelaient le roi de tous à venir du ciel en personne, le Verbe de Dieu ; tantôt ils disaient : « Seigneur, penche vers

a. Is. 48, 4. b. Is. 65, 2 ; cf. Rom. 10, 21. c. Zach. 2, 14. d. Cf. Phil. 3, 19.

95 λέγοντες : « Κύριε, κλῖνον οὐρανοῦς σου καὶ κατάβηθι<sup>a</sup> »· πῆ  
 δὲ βοῶντες « Ἐξαπόστειλον τὸ φῶς σου, καὶ τὴν ἀλήθειάν  
 σου<sup>b</sup>. » Ἐπεδήμησε τοίνυν ὁ Μονογενὴς τοῦ Θεοῦ Λόγος, ὁ  
 τῆς τοῦ Πατρὸς οὐσίας ἀκριβέστατος χαρακτήρ, τὴν πρὸς  
 ἡμᾶς ὁμοίωσιν ὑποδύς, καὶ γενόμενος ἄνθρωπος, « ἐπὶ γῆς  
 100 ὤφθη, καὶ ἐν τοῖς ἀνθρώποις συναεστράφη<sup>c</sup> », καθάπερ  
 ἐλεγέ τις τῶν σοφῶν. Ὅρων δὲ τὴν ἀνθρώπου φύσιν εἰς  
 C ὀλοτελὴ δραμοῦσαν ἀπώλειαν, | καὶ τῶν ἀγαθῶν οὐδὲν  
 ἐργάζεσθαι δυναμένην, οὐ τοῖς ἔργοις ἐδίδου τῆς δικαιοσύνης  
 τὴν χάριν, ἀλλὰ τῷ πιστεύοντι τοῦτο δωρούμενος, πάντας  
 105 ἐκάλει πρὸς σωτηρίαν· εἶτα δέον, ἀπὸ τε τῆς τοσαύτης  
 φιλανθρωπίας καὶ τῶν ἄλλων ἀπάντων, ἐπιγινώσκειν αὐτόν,  
 καὶ προσκυνεῖν τὸν δι' ἡμᾶς ἐνανθρωπήσαντα τοῦ Θεοῦ  
 Λόγον, ἐκ τῶν ἐναντίων σταυρῶ προσηλώκασιν οἱ πάντολ-  
 μοι τῶν Ἰουδαίων λαοί, καὶ πᾶν εἶδος ἐπενεγκόντες αἰκίας  
 110 τε ὁμοῦ καὶ ἀτιμίας, θανάτῳ παραδεδώκασιν. Ἐπειδὴ δέ,  
 καθά φησιν ἡ θεία γραφή, « οὐκ ἦν δυνατόν κρατεῖσθαι  
 αὐτόν » ὑπὸ τοῦ θανάτου<sup>d</sup>, πάλιν ἀνέστη τριήμερος, εἰρηκῶς  
 καὶ τοῖς ἐν ἄδου πνεύμασιν « Ἐξέλθετε<sup>e</sup> », καὶ πάντα τοῦ  
 διαβόλου σκυλεύσας τὸν πλοῦτον. Ἐλυσε καὶ τοῦ θανάτου τὸ  
 D 115 κράτος, ἀρραβῶνα μὲν τῆς μελλούσης ἐλπίδος θείας | ἐν ἡμῖν  
 τὸ Πνεῦμα τὸ Ἅγιον, ἐνέχυρόν τε τῶν προσδοκωμένων  
 ἀγαθῶν, αὐτὸς δέ, ὡσπερ ἐκ παραδείσου καρπῶν ἀπαρχὴν  
 προσάγων ἑαυτὸν ὑπὲρ ἡμῶν τῷ Πατρὶ, ἐν ἀνθρώπου  
 φαινόμενος σχήματι. Ἐπεδήμησε γάρ, ἵνα καὶ τὸν ἄνθρω-  
 120 πον οὐρανοῦ πολίτην ἐργάσῃται, καὶ τοῖς ἐκεῖσε συνάψῃ  
 χοροῖς. Ἐφ' ἅπασιν τούτοις, ἀγαπητοί, κἂν Ἰουδαῖοι μὴ

Mss : A DEF BHI (= b) C(JK)LM (= c)

95 οὐρανοῦς leg. puto e Ps. 143, 5 (LXX) : τὸ οὐς codd. [τὸ οὐς C] :  
 τὸ οὐς forte. οὐρανοῦς uers. lat. Sch., lego οὐρανοῦς ex οὐς et in uulg.  
 caelos tuos Sal. in mg || 100 ἐν add. puto e LXX : deest in codd. || 109  
 αἰκίας : κακίας I

a. Ps. 143, 6. b. Ps. 43, 3. c. Bar. 3, 38. d. Act. 2, 24. e.  
 Cf. Is. 49, 9.

nous tes cieux<sup>1</sup> et descends<sup>a</sup> », tantôt ils criaient : « Envoie  
 ta lumière et ta vérité<sup>b</sup>. » Est donc venu parmi nous le  
 Verbe, fils unique de Dieu, l'empreinte très exacte de la  
 substance du Père<sup>2</sup> ; il a revêtu notre ressemblance et,  
 devenu homme, il a été vu sur la terre et il a vécu parmi les  
 hommes<sup>c</sup>, comme le disait un des sages. Voyant que la  
 nature humaine courait à sa perte complète et ne pouvait  
 accomplir aucune œuvre bonne, ce n'est pas à cause des  
 œuvres qu'il accordait la grâce de la justification, mais en  
 la donnant au croyant il appelait tous les hommes au salut.  
 Un tel amour pour les hommes et tous les autres bienfaits  
 auraient dû alors inciter à le reconnaître et à se prosterner  
 devant le Verbe de Dieu qui s'est fait homme à cause de  
 nous : tout au contraire dans son audace extrême le peuple  
 juif le cloua à une croix ; après lui avoir infligé à la fois  
 toutes sortes de coups et d'ignominies, il le livra à la mort.

Mais comme, ainsi que le dit la divine Écriture, « il  
 n'était pas possible qu'il fût dominé par la mort<sup>d</sup> », il  
 ressuscita le troisième jour, après avoir dit aux esprits qui  
 étaient aux Enfers : « Sortez<sup>e</sup> », et dépouillé le diable de  
 toute sa richesse. Il a brisé aussi la puissance de la mort,  
 quand il a déposé en nous l'Esprit Saint, comme arrhes de  
 l'espérance future et gage des biens que nous attendons, et  
 s'est lui-même offert pour nous au Père, comme prémices  
 des fruits du paradis, en se montrant dans une forme  
 d'homme. Il vint habiter en effet parmi nous afin de faire  
 aussi de l'homme un citoyen du ciel et de le réunir aux  
 chœurs d'en haut.

1. Les mss ont οὐς (οὐς C ; cf. apparat). Les traducteurs y ont vu le plus souvent l'abréviation de οὐρανοῦς.

2. « Le Verbe, l'empreinte très exacte de la substance du Père » : cette formule (cf. Hébr. 1, 3) sera souvent reprise par Cyrille. On la rencontre notamment dans les *Deux dialogues christologiques* : *Sur l'incarnation du Monogène*, SC 97, p. 248, 38, et *Le Christ est un*, SC 97, p. 450, 42.

βούλωνται, πῶς οὐκ ἀναγκαῖον ἡμᾶς μέγαλα μὲν  
 ποιεῖσθαι τὰ εὐχαριστήρια προσάγειν δὲ τῷ τετιμηκότι  
 472 A Θεῷ, καὶ ἰ οὕτως ἡμᾶς ἀγαπήσαντι, καθάπερ τινὰ δικαίαν  
 125 ἀμοιβήν, τὴν ἐν ἔργοις σεμνότητα, τὴν φιλαλληλίαν,  
 τὴν φιλοξενίαν, τὴν ἀγάπην, τὴν φιλαδελφίαν, καὶ τὸ  
 μέγιστον ἐν τούτοις τῶν ἀμαρτημάτων φάρμακον,  
 τὸν εἰς τοὺς δεομένους ἔλεον; Χρὴ γὰρ μεμνήσθαι τῶν  
 δεδεμένων, ὡς συνδεδεμένους τῶν κακουχομένων, ὡς καὶ  
 130 αὐτοὺς ὄντας ἐν σώμασι<sup>a</sup>. Τότε δὴ, τότε καθαρῶς  
 ἐορτάσομεν, καὶ τὴν πάντων τῶν ἀγαθῶν μητέρα νηστείαν  
 καθ' ὃν δεῖ τρόπον ἐπιτελέσομεν, ἀρχόμενοι τῆς μὲν ἁγίας  
 Τεσσαρακοστῆς ἀπὸ ἕκτης καὶ εἰκάδος τοῦ Μεχίρ μηνός,  
 τῆς δὲ ἑβδομάδας τοῦ σωτηριώδους Πάσχα ἀπὸ νεομηνίας  
 135 τοῦ Φαρμουθὶ μηνός, περιλύοντες μὲν τὰς νηστείας, κατὰ  
 τὰς εὐαγγελικὰς διατάξεις, ἐσπέρα σαββάτω, τῇ ἕκτη τοῦ  
 B αὐτοῦ Φαρμουθὶ μηνός, ἐορτάζοντες δὲ τῇ ἐξῆς | ἐπιφωσ-  
 κούση κυριακῇ, τῇ ἑβδόμῃ τοῦ αὐτοῦ Φαρμουθὶ μηνός·  
 συνάπτοντες ἐξῆς καὶ τὰς ἑπτὰ ἑβδομάδας τῆς ἁγίας  
 140 Πεντηκοστῆς, καὶ μετὰ τῶν ἁγίων τὰς ἐν οὐρανοῖς  
 ἐπαγγελίας πιστεύοντες λήψεσθαι ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ τῷ  
 Κυρίῳ ἡμῶν εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν.

Mss : A DEF BHI (= b) C(JK)LM (= c)

128 δεομένους : δεσμίου I || 130 σώματι b NT

a. Cf. Hébr. 13,3.

## CONCLUSION

Pour toutes ces raisons, mes bien-aimés, même si les  
 juifs ne le veulent pas, n'est-ce pas un devoir pour nous de  
 procéder à de grandes actions de grâces et, en outre, de  
 présenter, comme un juste retour, à Dieu qui nous a  
 témoigné de la sollicitude et nous a tant aimés, la sainteté  
 dans les œuvres, l'affection mutuelle, la pratique de  
 l'hospitalité, la charité, l'amour fraternel et, ce qui est  
 parmi ces vertus le plus grand remède contre le péché, la  
 pitié envers les captifs? Il faut en effet se souvenir de ceux  
 qui sont emprisonnés, comme si nous étions enchaînés avec  
 eux, et de ceux qui sont maltraités, comme si nous l'étions  
 nous-mêmes dans notre corps<sup>a</sup>.

## Date de Pâques

Alors oui, alors nous célébrerons la fête avec un cœur  
 pur et accomplirons comme il convient le jeûne qui est  
 source de tous les biens, en commençant le Saint Carême à  
 partir du vingt-six du mois de méchir, la semaine de la  
 Pâque salutaire le premier du mois de pharmouthi,  
 achevant le jeûne, selon les prescriptions des Évangiles, le  
 soir du samedi le six du même mois de pharmouthi, et  
 célébrant la Fête dès l'aube du dimanche suivant, le  
 sept du même mois de pharmouthi, ajoutant à la suite  
 aussi les sept semaines de la Sainte Pentecôte, et ayant  
 confiance que nous recevrons avec les saints les promesses  
 dans les lieux, dans le Christ Jésus notre Seigneur, pour  
 l'éternité. Amen.

## CINQUIÈME LETTRE FESTALE (IV) (417)

### INTRODUCTION

La V<sup>e</sup> Lettre se distingue des précédentes par l'importance que Cyrille y accorde à l'exégèse d'un texte biblique. Si les recommandations sur la nécessité de fêter Pâques dans la joie ou de préparer cette fête par le jeûne et la conversion, ainsi que les admonestations aux païens et aux juifs, commencent et terminent cette lettre, Cyrille met l'accent (pour environ les deux tiers du texte) sur l'interprétation de la naissance et du sacrifice d'Isaac, préfiguration de la naissance et du sacrifice du Christ.

Certes, la naissance et surtout le sacrifice d'Isaac sont sources d'inspiration constante pour les exégètes tant grecs que latins et Cyrille peut sembler seulement l'héritier et le continuateur d'une longue tradition qui débute d'une part avec le commentaire exégétique de saint Paul, d'autre part avec l'interprétation allégorique de Philon d'Alexandrie. Philon suit pas à pas le texte de la *Genèse* pour donner une explication approfondie de quelques versets, de signification à la fois morale et philosophique. Les exégètes utiliseront cette allégorisation de l'Écriture, en particulier la signification des noms propres, mais pour en faire un simple point de départ à une explication plus conforme à la foi chrétienne.

Ainsi paraîtront deux tendances qui suivront tantôt saint Paul, tantôt Philon, ou que les exégètes essaieront de combiner en passant de l'une à l'autre. Irénée explique le sacrifice offert par Abraham comme une préparation au sacrifice que consentira Dieu pour la rédemption des hommes (*Adv. haer.* IV, 5, 4), de même que Tertullien en

précise la signification typologique : le sacrifice du Christ accomplit ce qui n'était que figuré et non réalisé par Abraham et Isaac (*Adv. Marc.* III, 13; *Adv. Iud.* 10, 13). Les alexandrins, eux, Clément d'Alexandrie dans les *Stromates* et surtout Origène, donnent à ces passages une interprétation toute philonienne, pour les éclairer ensuite à la lumière du mystère du Christ. Dans ses *Homélies sur la Genèse* (VII : naissance d'Isaac, et VIII : sacrifice), Origène étudie en détail les versets des chapitres 16 et 22 pour en donner d'abord une explication 'spirituelle' (VII, 3), puis une lecture typologique.

Cyrille utilise certains traits de l'exégèse origénienne, en particulier dans ses ouvrages sur la *Genèse* ou sur Abraham et Isaac, mais dans la *V<sup>e</sup> Lettre Festale*, il s'en écarte le plus souvent. En effet, pour le parallèle entre les deux épouses d'Abraham et donc la naissance d'Isaac, Cyrille reprend l'interprétation de saint Paul sur les deux alliances et les deux fils; mais à la différence d'Origène qui passe ensuite du plan collectif au plan individuel et voit dans le conflit entre les deux femmes le conflit intérieur dans chaque chrétien entre la chair et l'esprit, il établit une analyse très personnelle qui s'enracine à la fois dans l'allégorisme philonien et dans la typologie chrétienne sur la venue du Christ.

La divergence entre les deux exégèses est encore plus flagrante dans le passage de la lettre qui commente le sacrifice offert par Abraham. Origène fonde son homélie sur le conflit dans l'âme d'Abraham entre l'amour paternel et le devoir d'obéir à Dieu, et sur la leçon que doivent en tirer ses auditeurs (VIII, 7 et 8); Cyrille dépasse cette analyse, plutôt moralisatrice, des versets de l'Écriture pour exprimer avec force ce qu'ils figurent : les rapports entre le Père et le Fils, rapports d'amour et donc souffrance incommensurable du Père devant le sacrifice qu'il a voulu, acceptation pleinement consentie du Fils. En outre, Cyrille ancre fermement sa réflexion dans la perspective christologique, en insistant à la fois sur le

caractère immuable de la divinité du Christ, même dans la kénose, et sur « l'appropriation » par le Verbe des souffrances de la Passion. Ce souci d'exprimer l'appartenance du Christ aux deux natures, divine et humaine, sous-tend la partie finale de la *V<sup>e</sup> Lettre*.

Ce sont donc les préoccupations doctrinales qui, dans cette lettre tôt datée dans la carrière épiscopale de Cyrille, orientent son analyse exégétique et donnent à cet écrit un intérêt particulier. Il faut noter d'autre part que la *V<sup>e</sup> Lettre* offre une grande similitude d'analyse et de vocabulaire avec les *Glaphyres sur la Genèse* (livre III) qui seraient écrits par Cyrille à la même époque. Nous voyons ainsi la doctrine christologique de l'évêque d'Alexandrie en train de s'élaborer avant les grands traités, tel le *Commentaire sur s. Jean*, et la controverse nestorienne.

Marguerite FORRAT

## PLAN

**INTRODUCTION : LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE PASCALE (1, 1-2, 119).**

1. C'est le moment de célébrer la fête ..... 1, 1-42
2. Célébrer la fête, c'est revêtir un vêtement pur (pour les chrétiens, le Christ), et illuminer sa demeure (la lumière est le Christ)..... 2, 1-47  
Mais cette lumière, le diable l'avait cachée sous le nuage de l'ignorance; aussi les nations ne l'ont-elles pas reconnue, et les juifs ont rejeté le Fils de Dieu car ils n'ont pas vu, dans l'Écriture les images de sa venue ..... 2, 48-103
- Transition* : Cyrille va démontrer que les textes de l'Écriture concernant Abraham et Isaac ont préfiguré le mystère du Christ Sauveur ..... 2, 103-119

**II. COMMENTAIRE SUR :**

- LA NAISSANCE D'ISAAC (3, 1-5, 115).  
— LE SACRIFICE D'ISAAC (6, 1-7, 99).

**A. LA NAISSANCE D'ISAAC.**

3. — Exégèse de *Genèse* 16, 1-3 et 16, 8-9  
La conception d'Ismaël par Agar et celle d'Isaac par Sara figurent les deux alliances, comme le dit s. Paul. .... 3, 1-79
- Transition* : Mais Cyrille va développer d'autres considérations sur ce sujet ..... 3, 80-90
1. La naissance d'Isaac issue de la promesse préfigure celle du Christ à l'accomplissement des siècles ..... 4, 1-58
5. — Exégèse de *Genèse* 17, 16 et 17, 19 ..... 5, 1-84  
Il n'y a pas d'autre raison à la promesse faite par Dieu à Abraham que la venue du Sauveur en qui s'accomplit aussi la bénédiction.

*Transition* : Adresse au juif rétif qu'il faut guérir de son incrédulité par la démonstration appropriée ..... 5, 85-115

**B. LE SACRIFICE D'ISAAC (6 et 7).**

- Exégèse de *Genèse* 22, 2-6 et 8-13.  
Le sacrifice d'Isaac préfigure le sacrifice du Christ envoyé à la croix avec la permission du Père ..... 6, 1-7, 99
- Par sa mort, le Christ a arraché la nature humaine au mal et par sa résurrection, l'a ramenée vers le Père ..... 7, 99-117

**III. CONCLUSION (8, 1-29).**

- Exhortations pour le temps de Carême.  
— Détermination du comput pascal.

M. F.

## ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΗ ΠΕΜΠΤΗ

## CINQUIÈME FESTALE (IV)

PG

(472 B)

C

α'. «Καιρός παντί πράγματι<sup>a</sup>», φησὶν ἡ θεία γραφή·  
καὶ μοι δοκεῖ κάλλιστα διεσκέφθαι τῶν πραγμάτων | τὴν  
φύσιν, οὐδὲν γὰρ αὐτὴν οὕτως οἶδε λυπεῖν, ὡς τὸ καιροῦ  
διαμαρτάνειν τοῦ δέοντος. Οὐκοῦν ἐπειδήπερ ὅτι δὴ φαῦλον  
5 τοῦτό ἐστιν, ἀντερεῖ μὲν οὐδεὶς, συνθήσεται δὲ πάντως ὁ γε  
νοῦν ἔχων, ἀνάγκη τὸ ἐναντίον τῆς ἀμείνωνος δόξης ἀξιοῦν,  
καιρὸν δὴ φημι τὸν ἐφ' ἅπασιν ἐπιτήδειον, καὶ τὸν ἐκάστω  
πράγματι πρέποντα. Ἐορτῆς τοιγαροῦν καιρὸς ὁ παρών, καὶ  
τὸ πείθεσθαι πάλιν ἐπάναγκες τῇ θείᾳ γραφῇ· «Σαλπύσατε  
10 ἐν νεομηνίᾳ σάλπιγγι· ἐν εὐσήμεν ἡμέρᾳ εορτῆς ὑμῶν<sup>b</sup>.»  
Εἶτα ποῖος ἡμῖν ἀναλάμψει καιρὸς τοῦ παρόντος ἐπισημότε-  
ρος; Τί δὲ οὕτω περιφανές, ὡς ἡ πανεύφημος ἡμῶν εορτή,  
νεομηνίαν ὄντως ἀληθῆ, τὸν νέον ἡμῖν αἰῶνα τῆς τοῦ  
Σωτῆρος ἐπιδημίας ἀναδεικνύουσα, «ἐν ᾧ πάντα γέγονε  
15 καινὰ καὶ τὰ ἀρχαῖα παρῆλθεν<sup>c</sup>», ὡς ὁ Παῦλός φησι; |  
Βοάτω τοιγαροῦν τῆς ἐκκλησίας ἡ σάλπιγξ, καὶ χαίρουσα  
πάλιν τὸ ἐτήσιον ἡμῖν ἀναπνεῖτω κήρυγμα. Ἄρ' οὖν ἐκείνας  
τάς ἐν τοῖς στρατοπέδοις ἀπομιμῆσεται; Σημαίνει δὲ ἡμῖν,  
ὡς ἤδη μὲν πάρεστι τῶν πολεμίων τὰ στίφη, ἀπειλὴ δὲ  
20 μάχης, καὶ θανάτου φόβος περιαγγέλλεται, χρῆ δὲ ὡς  
τάχιστα τοῦ πολέμου τὰ σκευῆ τοῖς ἐπιούσιν ἀνταίρειν;  
Οὐδαμῶς. Ἐτέραν οἶδα τῆς ἐμῆς σάλπιγγος τὴν φωνήν, |  
473 A βοήσει δὲ τῶν τοιοῦτων οὐδέν, ἀλλ' ἐπινίκιον μέλος, καὶ τοῖς

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

**Inscriptio** : εορταστικὴ τετάρτη leg. puto : ἐ. πέμπτη A C D E F ἐ.  
E' B τοῦ αὐτοῦ ἐ. πέμπτη E' H ὁμιλία ἐ. πέμπτη λόγος E' I ἐ. Κυρίλλου ε' L  
Κυρίλλου ἐ. πέμπτη M || α', 1 καιρὸν E I || I ἡμῖν ἀναλάμψει καιρὸς :  
x. ἀ. ἡ. ~ b

a. Eccl. 3, 1. b. Ps. 80, 4. c. II Cor. 5, 17.

## Le temps de la fête est proche

1. «Il y a un moment opportun pour toute chose<sup>a</sup>», dit la divine Écriture, et c'est là, me semble-t-il, une réflexion parfaitement conforme à la nature des choses. Rien en effet ne peut lui nuire autant qu'une erreur sur l'opportunité du moment. En conséquence, puisque personne ne niera que cette erreur est mauvaise, puisque l'homme avisé en conviendra tout à fait, il faut préférer le contraire, je veux dire le moment approprié à tous les cas, et qui convient à chaque chose.

C'est donc le moment de célébrer la fête et il faut de nouveau obéir à la divine Écriture : «Sonnez de la trompette pour la Néoménie, au jour glorieux de votre fête<sup>b</sup>.» D'ailleurs quel moment resplendira pour nous de façon plus remarquable que l'instant présent? Qu'y aura-t-il d'aussi manifeste que notre fête bénie qui inaugure la véritable Néoménie, l'ère nouvelle pour nous de la venue du Sauveur, «où toutes choses sont nouvelles, et les anciennes s'en sont allées<sup>c</sup>», comme le dit Paul? Que sonne donc la trompette de l'Église, et que dans la joie, elle fasse retentir à nouveau pour nous la proclamation annuelle.

Mais va-t-elle imiter celles des camps militaires? Nous signifie-t-elle qu'elles sont déjà là, les phalanges des ennemis, que la menace du combat et la crainte de la mort sont partout annoncées? Faut-il prendre au plus vite les armes de la guerre contre les assaillants? Nullement. Autre, je le sais, est le son de ma trompette. Elle ne fera retentir rien de tel, mais un chant triomphal et des plus



ἀκούουσι θυμηρέστατον. « Δεῦτε γάρ, ἔρεϊ, κατὰ τὸν ἅγιον  
 25 Ψαλμῶδόν, ἀγαλλιασώμεθα τῷ Κυρίῳ, ἀλαλάζωμεν τῷ  
 Θεῷ τῷ Σωτῆρι ἡμῶν<sup>a</sup>. » Τί δὴ οὖν ἔστιν, ἐφ' ὅτωπερ ἂν τις  
 εὐκαιρον ἴδοι τὸν ἀλαλαγμόν, τό δὲ ἀγαλλιᾶσθαι χρῆναι καί  
 σεμνὸν ἀναστῆσαι τῷ Σωτῆρι τὸν θάνατον, ψηφιεῖται; Καί  
 αὐτός, καίπερ εἰδόντιν ὑμῖν, ἐξηγήσομαι. Νενίκηται θάνατος  
 30 ὁ τὸ νικᾶσθαι παραιτούμενος· κεκαινοτόμηται φθορά·  
 λέλυται πάθος ἀήττητον· Ἄδης δὲ ὁ πᾶσαν ἀπληστίαν  
 νοσῶν, καὶ κόρον ἐπὶ τοῖς τεθνεῶσιν οὐδένα δεξάμενος,  
 ἐδιδάχθη καὶ ἄκων, ὃ μὴ μαθεῖν τῷ πρότερον ἠνέσχετο. Οὐ  
 γὰρ ὅπως τῶν ἔτι πιπτόντων ἔσται κάτοχος φιλονεικεῖ, ἀλλ'  
 B 35 ἤδη καὶ τοὺς ἀλόντας ἀπήμεσε, τῇ τοῦ | Σωτῆρος ἡμῶν  
 ἰσχύϊ καλὴν ὑπομείνας τὴν ἐρημίαν. Ἐπεδήμησε γὰρ λέγων  
 « τοῖς ἐν δεσμοῖς, Ἐξέλθετε, καὶ τοῖς ἐν τῷ σκότει,  
 Ἄνακαλύφθητε<sup>b</sup> », καὶ κηρύξας τοῖς ἐν ἄδου πνεύμασιν<sup>c</sup>,  
 ἀπειθήσασί ποτε, ἀναβέβηκε νικηφόρος· ἀπαρχὴν<sup>d</sup> ὥσπερ  
 40 τινὰ τῆς ἐλπίδος ἡμῶν τὸν οἰκεῖον ἀναστήσας ναόν<sup>e</sup>, καὶ  
 ὁδοποιήσας μὲν τῇ φύσει τὴν ἐκ νεκρῶν ἀναβίωσιν, ἔτερα δὲ  
 πρὸς τούτοις ἡμᾶς ἐργασάμενος ἀγαθά.

β'. Ἐν τούτοις ἡμῖν, ἀγαπητοί, τὰ λαμπρὰ τῆς ἑορτῆς  
 συνθήματα· ἐπὶ τούτοις οἶμαι δεῖν ἀνασκιρτώντας εἰπεῖν·  
 « Δεξιὰ Κυρίου ἐποίησε δύναμιν, δεξιὰ Κυρίου ὑψώσέ με<sup>f</sup>. »  
 C Τοῖς μὲν οὖν ἄλλοις ἅπασι, | παρ' οἰσθητοῦν, ὃ τῶν  
 5 πανηγύρεων τιμᾶται νόμος, εὐειμονεῖν μὲν ὡς ἔνι, καὶ λίαν  
 ἐσπούδασται, τὸ δὲ μὴ πᾶν, ὅπερ ἂν ὑπάρχη παρ' ἐκάστῳ  
 τίμιον, τοῦτο δὴ καὶ ἡμφιεσμένον ὁρᾶσθαι, βραθυμίας ἤτοι  
 φαυλότητος τῆς ἐσχάτης εἶναι δοκεῖ. Τοιγάρτοι καὶ παν-

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

24 ἅγιον : μακάριον I || 28 ψηφιεῖται] + πᾶς τις conl. Mi. in mg. ||  
 29 ὑμῖν codd. Mi. : ἡμῖν B [ύ- s1] I Sal. Aub. || 31 πάθος : θάνατος (sic)  
 πάθος I || 33 τῷ leg. puto : νῷ codd. edd. ἴσ. τῷ ἢ τὸ conl. Mi. || 38  
 ἄδου : ἄδη b

agréable à ses auditeurs. « Venez, dira-t-elle selon le saint  
 Psalmiste, réjouissons-nous dans le Seigneur, crions de joie  
 pour Dieu notre Sauveur<sup>a</sup>. »

Qu'est-ce donc qui peut rendre opportun ce cri de joie et  
 fera décider qu'il faut se réjouir et célébrer la mort du  
 Sauveur? Eh bien, même si vous le savez, je vais vous  
 l'expliquer. Elle a été vaincue, la mort qui refusait d'être  
 vaincue; transformée, la corruption; anéanti, le mal  
 invincible. L'Hadès qui est atteint d'un désir absolument  
 insatiable et n'a jamais assez de morts, a appris, contre son  
 gré, ce qu'auparavant il n'avait pas supporté de savoir.  
 Car, loin de lutter pour s'emparer de ceux qui succombent  
 encore, il a même relâché désormais ceux qui étaient pris,  
 réduit à cette belle solitude par la force de notre Sauveur.  
 Car il est venu disant : « à ceux qui étaient dans les liens :  
 Sortez!, et à ceux qui étaient dans les ténèbres : Montrez-  
 vous au jour<sup>b</sup>! » Et après avoir prêché aux esprits de  
 l'Hadès<sup>c</sup>, autrefois incrédules, il est remonté vainqueur; il  
 avait relevé son propre temple<sup>e</sup> comme prémices<sup>d</sup> de notre  
 espérance, frayé à notre nature la voie pour la résurrection  
 d'entre les morts, et nous avait aussi comblés d'autres  
 bienfaits.

### Le Christ, notre vêtement

2. Voilà pour nous, bien-aimés, le signal éclatant de la  
 fête; aussi devons-nous dire, me semble-t-il, en exultant :  
 « La droite du Seigneur a fait œuvre de puissance, la droite  
 du Seigneur m'a exalté<sup>f</sup>. » Tous les autres hommes, quels  
 qu'ils soient, s'ils respectent la coutume des assemblées de  
 fête, mettent, autant qu'il est possible, un très grand zèle à  
 se bien vêtir, et se laisser voir sans être revêtu de tous ces  
 ornements que chacun tient pour précieux, est considéré  
 comme de l'indolence, voire la pire vilénie. C'est pourquoi,

a. Ps. 94, 1. b. Is. 49, 9. c. Cf. I Pierre 3, 19. d. Cf. I Cor.  
 15, 20. e. Cf. Jn 2, 19-21. f. Ps. 117, 16.

δήμους, ὅτε δὴ πόλεις ἄγουσιν ἑορτάς, λαμπροῖς μὲν ἂν τις  
 10 ἴδοι τοὺς ἐν αὐταῖς κατηγλαισμένους ἄνθρσιν, ἐπὶ λαμπροτέ-  
 ραν δὲ προθύμως ἰόντας τράπεζαν, καὶ ταῖς περὶ γαστέρα  
 ζημίας ἐντρυφῶντας μᾶλλον ἢ περ ἀλγυνομένων. Ἡμῖν δέ,  
 οὐ διὰ τούτων τὰ τῆς πανηγύρεως ἔρχεται, οὐδὲ τοῖς  
 15 δημοτελέσιν ἀποκεχρηῆσθαι νόμοις, φίλιόν τε καὶ περισπού-  
 δαστον. Ἄλλ' ἄμφιον μὲν τὸ πάντων καθαρώτατον, ὁ  
 Χριστός· «Ἐνδύσασθε γὰρ τὸν Κύριον Ἰησοῦν Χριστόν<sup>a</sup>», ὁ  
 Παῦλός φησι. Τράπεζα δὲ οὐ πολυτελείαις | ὕψων καταθα-  
 ρομένη, καὶ ἄσωτον ὠδίνουσα τὴν φιλοτιμίαν, ἀλλ' ἐκεῖνη  
 μᾶλλον προσφιλέης, πρὸς ἣν ἡμᾶς ἡ σοφία βοῶσα καλεῖ·  
 20 «Ἔλθετε, φάγετε τὸν ἐμὸν ἄρτον, καὶ πῖετε οἶνον, ὃν  
 κεκέρακα ὑμῖν<sup>b</sup>.» Τὸ μὲν γὰρ τοῖς κατὰ γῆν ἐδέσμασι τὴν  
 γαστέρα πληροῦν, καὶ τοῦτο μὴ ταῖς τῆς φύσεως ἀνάγκαις  
 εἰκοντάς, μηδὲ ταῖς ἀπαραιτήτοις τοῦ σώματος χρεῖαις  
 ἡττωμένους, τοσοῦτον ὅσον ἔχει καλῶς, εἰς ἡδονὴν δὲ  
 25 μᾶλλον ἐκκεχυμένους καὶ βλέποντας, οὐδὲν ἕτερόν ἐστι  
 ζηλοῦν ἢ τῶν ἀλόγων θηρίων τὴν | φύσιν, ἀ καὶ μόνω τῷ  
 476 A πλήθει τῆς τροφῆς ἐπαγάλλεται, χαίρει δὲ τότε μειζρόνως,  
 ὅταν λυπήσῃ καὶ κόρον, ἀπλήστοις ἐπιθυμίαις, πολὺ τὸ  
 ἄρκοῦν ἀναβαίνοντα. Τὸ δέ, θείων μὲν μαθημάτων ἐρᾶν,  
 30 πανδαίσιαν δὲ ἡγεῖσθαι λαμπρὰν τῆς σοφίας τοὺς λόγους,  
 ἀξιολογώτατόν τι χρῆμα, καὶ ἀξιοθαύμαστον παστισοῦν τῶν  
 εὐ φρονούντων ἐρεῖ, πρέπον δὲ ὄντως ἀνθρώπῳ λογικῷ καὶ  
 κατ' εἰκόνα πεποιτημένῳ τοῦ κτίσαντος.  
 Ἄλλὰ γὰρ αἰσθάνομαι τῆ σιωπῆ παραδοῦς, ὃ καὶ μάλιστα  
 35 ἐστι τοῖς ἑορτάζουσι φίλον. Ποῖον δὴ τοῦτό φημι; Δᾶδας  
 ἐκεῖνοι τῷ τῆς νυκτὸς ἀνθοπλίζουσι σκότῳ, καὶ μελαινούσης  
 τῆς ἐσπέρας αὐτοῖς τὴν ἐστίαν οὐκ ἀνέχονται, ὅλον δὲ

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

**β'**, 17-18 καὶ ante τράπεζα I || 21 ἐδέσμασι : αἰδέσμασι I || 27  
 ἐπαγγέλλονται I || χάρειν b || 28 κόρον codd. : κόρος conl. Sch. in mg.  
 uers. lat. || 31 ἀξιοθαύμαστον B<sup>m</sup> I<sup>m</sup> rell. : ἀξιάγαστον B I<sup>lx</sup> || 37  
 ἐστίαν : γρ. αἰτίαν C<sup>m</sup> αἰτίαν LM

a. Rom. 13, 14. b. Prov. 9, 5.

quand ce sont des fêtes de tout le peuple que célèbrent des  
 cités, on peut voir leurs citoyens, parés de fleurs éclatan-  
 tes, se rendre avec empressement vers une table somptueu-  
 se et se plaire aux dommages causés par le ventre plutôt  
 que d'en souffrir. Pour nous, ce n'est pas ainsi que se  
 présente la célébration de la fête, et il n'est ni bon ni  
 souhaitable de faire usage des coutumes propres à la vie  
 publique. Mais il est un vêtement, le plus pur de tous, le  
 Christ; «Oui, revêtez le Seigneur Jésus-Christ<sup>a</sup>», dit Paul.  
 Une table qui n'est pas surchargée par une débauche de  
 mets et qui n'enfante pas une prodigalité effrénée, mais  
 celle, plus digne d'amour, à laquelle la sagesse nous invite  
 en s'exclamant : «Venez, mangez mon pain, buvez le vin  
 que je vous ai préparé<sup>b</sup>.»

En effet, se remplir le ventre d'aliments terrestres et  
 cela, non pour obéir aux nécessités de la nature ni se  
 soumettre aux besoins inévitables du corps dans une juste  
 mesure, mais plutôt dans l'abandon au plaisir et avec cette  
 seule visée, c'est n'envier rien d'autre que la nature des  
 animaux privés de raison : ils ont pour seule joie  
 l'abondance de nourriture et sont pleinement heureux  
 quand leurs désirs insatiables leur faisant dépasser de  
 beaucoup la mesure suffisante, les empêchent même  
 d'atteindre la satiété. Au contraire, rechercher avec  
 passion les enseignements divins et tenir les paroles de la  
 sagesse pour un festin somptueux, tout homme sensé dira  
 que c'est une chose très estimable et digne d'admiration,  
 qui convient vraiment à l'homme doué de raison et fait à  
 l'image du Créateur.

### Le Christ, notre lumière

Mais je m'aperçois que j'ai passé sous silence ce que les  
 gens qui célèbrent une fête présentent le plus. Qu'est-ce donc ?  
 Eh bien, ils dressent des torches contre les ténèbres de la  
 nuit et ne laissent pas le soir obscurcir leur demeure, mais

λύχνοις τὸ δωμάτιον καταστέφαντες, ταῖς ἐντεῦθεν μαρ-  
 40 μαρυγαῖς τὴν ἀπὸ τοῦ σκότου κατῆφειαν ἐξελαύνουσιν. |  
 δὲ λύχνα μετρίῳ γελῶντα πυρὶ διώκει τὸν σκότον, ἀλλ'  
 αὐτὸς ὁ λέγων Χριστός, « Ἐγὼ εἰμι τὸ φῶς [τοῦ κόσμου]<sup>a</sup>. »  
 45 « Ὅπερ ἕξειν ὡς ἡμᾶς καὶ ὁ μακάριος Ἡσαίας κατεπαγγέ-  
 λετο, βοῶν· « Φωτίζου, φωτίζου Ἱερουσαλήμ, ἥκει γὰρ σου  
 τὸ φῶς<sup>b</sup>. » Ἐπεφοίτησε γὰρ ἡμῖν τοῦ Σωτῆρος ἡ χάρις,  
 φωτὸς μὲν νόμῳ τὸ σύμπαν περιαστράπτουσα, τὸ δὲ  
 στυγνὸν τῆς ἀμαθίας λύουσα νέφος.

« Ὅπερ ἡμῖν ὀρόφου δίκην ὑπερτανύσας ὁ διάβολος, πᾶσαν,  
 50 ἐν' οὕτως εἶπω, τὴν ὑφ' ἡλίῳ κεχείρωτο· ἐπιτρέπων μὲν  
 οὐδενὶ καθαρὸν τῆς καρδίας ἀνατεῖναι τὸν ὀφθαλμόν, ἀπὸ δὲ  
 τῆς ἐν τοῖς ποιήμασι καλλονῆς ἀναλόγως τοῦ δημιουργή-  
 σαντος ἐκμετρεῖσθαι τὴν δύναμιν· ἦν γὰρ ἐντεῦθεν ὄνησιν |  
 55 εὐρέσθαι τοὺς πλανωμένους οὐ μικράν. Ἴνα δὲ μὴ τι  
 κερδάναντες τῶν, ὅσα πρὸς σωτηρίαν συντελοῦντα φαίνεται,  
 εἰς τὴν τῆ φύσει χρεωστουμένην ἐλευθερίαν ἀνανήψωσιν,  
 ἐτύφλωσεν αὐτῶν τὰ νοήματα, καθάπερ ὁ Παῦλός φησιν, εἰς  
 τὸ μὴ αὐγάσαι τὸν φωτισμὸν τῆς δόξης τοῦ εὐαγγελίου τοῦ  
 Χριστοῦ<sup>c</sup>. Ἀλλ' ἐσφάλῃ τῆς ἐλπίδος ὁ δειλαιοῦς. Μείζων γὰρ  
 60 ἦν ὁ πρὸς σωτηρίαν καλῶν. Ἡ μὲν οὖν πολλῇ τῶν ἐθνῶν  
 ἀνεσώθη πληθὺς, καὶ ὀψὲ μὲν, ὅμως δ' οὖν ἐπέγνω τὸν  
 κτίσαντα. Οἱ δὲ νόμῳ παιδαγωγούμενοι πρὸς ἐπίγνωσιν τοῦ  
 Σωτῆρος ἡμῶν Χριστοῦ, καὶ τοῖς διὰ Μωσέως χειραγωγού-  
 μενοι δόγμασιν Ἰουδαῖοι, « ἀπέλιπον, καθάπερ γέγραπται,

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

42 τοῦ κόσμου b : om. rell. || 50 τὸν ὀφθαλμόν : τὸ δμμα b || 57 τὸν  
 φωτισμὸν om. I || 62 Ἰησοῦ ante Χριστοῦ add. b

a. *Jn* 8, 12. b. *Is.* 60, 1. c. Cf. *II Cor.* 4, 4.

1. Cyrille insiste sur la liberté originelle de l'homme, liberté que lui  
 a fait perdre le péché et que le Christ rétablit : cf. *Gal.* 5, 1. C'est ainsi

après avoir couronné tout l'édifice de lampes, ils chassent  
 par leur éclat la tristesse due aux ténèbres. Pour nous,  
 encore une fois, ce n'est pas une lumière pour ainsi dire  
 faite de main d'homme, ni des lampes brillant d'une  
 flamme modeste qui chassent les ténèbres, mais le Christ  
 lui-même, qui dit : « Moi, je suis la lumière<sup>a</sup>. » Lumière  
 dont le bienheureux Isaïe a annoncé qu'elle viendrait à  
 nous : « Sois illuminée, s'écrie-t-il, sois illuminée, Jérusa-  
 lem, car elle est venue ta lumière<sup>b</sup>. » Car elle nous a visités,  
 la grâce du Sauveur, illuminant tout à la façon d'une  
 lumière et dissipant le nuage sombre de l'ignorance.

### Aveuglement des nations et des juifs

Ce nuage, le diable l'avait étendu sur nous à la manière  
 d'un toit et ainsi il avait soumis à son pouvoir, pour ainsi  
 dire, toute la terre qui est sous le soleil, et il ne laissait  
 personne lever avec pureté l'œil du cœur, ni mesurer par  
 analogie, à partir de la beauté qui est dans les créatures, la  
 puissance du démiurge : c'était là, en effet, que les gens  
 dans l'erreur pouvaient trouver un profit non négligeable.  
 De peur qu'après avoir tiré quelque avantage de tout ce  
 qui leur paraît contribuer au salut, ils ne recouvrent la  
 liberté due à leur nature<sup>1</sup>, il a aveuglé leurs pensées,  
 comme le dit Paul, afin qu'ils ne perçoivent pas l'illumina-  
 tion de la gloire de l'Évangile du Christ<sup>2</sup>. Mais le  
 misérable s'est vu déçu dans son espérance. Car il était  
 plus grand, celui qui appelait au salut. C'est pourquoi la  
 grande multitude des nations a été sauvée, et, bien que  
 tardivement, elle a reconnu son Créateur.

Quant à ceux qui étaient éduqués par la Loi à  
 reconnaître notre Sauveur le Christ et dirigés par les  
 enseignements transmis par Moïse, les juifs, « ils ont

qu'il reprend à plusieurs reprises le mot *ἐλευθέρα* pour évoquer  
 l'origine de Sara, donc celle d'Isaac : 3, 3 ; 4, 8, 22.

2. Citation de Paul inversée : *II Cor.* 4, 4.

τὰς ὁδοὺς τοῦ ἑαυτῶν ἀμπελῶνος, τοὺς δὲ ἄξονας τοῦ ἰδίου  
 65 γεωργίου πεπλάνηται<sup>a</sup>.» Οὐ γὰρ ἐπέγνωσαν τὸν δι' ἡμᾶς  
 ἐνανθρωπήσαντα τοῦ Θεοῦ Λόγον, «τὸν δι' ἡμᾶς πτωχεύ-  
 σαντα, καθάπερ ὁ Παῦλος φησιν, ἵν' ἡμεῖς πλουτήσωμεν ἐν  
 αὐτῷ<sup>b</sup>». Διὸ δὴ καὶ λίαν αὐτοῖς ὁ προφήτης Ἰερεμίας  
 ἐπισκῆπτει βοῶν· «Πῶς ἐρεῖτε, ὅτι σοφοὶ ἐσμέν ἡμεῖς, καὶ  
 70 νόμος Κυρίου μεθ' ἡμῶν ἐστιν; Εἰς μάτην ἐγενήθη σχοῖνος  
 ψευδῆς γραμματεῦσιν, ἠσχύνθησαν πτωχοὶ, ἐπτοήθησαν καὶ  
 ἐάλωσαν· Σοφία τίς ἐστιν ἐν αὐτοῖς, ὅτι τὸν Λόγον Κυρίου  
 ἀπεδοκίμασαν<sup>c</sup>;» Ἀπεδοκίμασαν γὰρ ὄντως τὸν Μονογενῆ  
 477 A τοῦ Θεοῦ Λόγον, ἀλλὰ γέγονεν εἰς κεφαλὴν γωνίας<sup>d</sup>, ἢ κἄν  
 75 ἐκεῖνοι μὴ βούλοιντο. Διὸ δὴ καὶ δικαίως φησὶ που περὶ  
 αὐτῶν ὁ προφήτης· «Οἱ υἱοὶ ἄφρονές εἰσι, καὶ οὐ συνετοὶ<sup>e</sup>.»  
 Εἶτα πῶς οὐκ ἀληθές παντὶ τῷ φανέεται τὸ περὶ αὐτῶν  
 εἰρημένον; Πῶς δὲ οὐκ ἀσύνητοι καὶ παράφρονες, οἳ, παρὸν  
 μὲν αὐτοῖς ἐκ προφητικῶν ἀναγνωσμάτων τὸ τῆς εὐσεβείας  
 80 ἐκπαιδευθῆναι μυστήριον, ἐξὸν δὲ ὁμοίως διὰ τῶν Μωσαϊ-  
 κῶν συγγραμμάτων περὶ αὐτοῦ σοφίεσθαι διαρκῶς, τοσοῦ-  
 τον τῆς ἑαυτῶν σωτηρίας κατεβῆραθυμηκότες ἀλίσκονται, ὡς  
 μὴδὲ ταῖς τῶν ἔθνῶν εἰς τοῦτο παρισούσθαι σπουδαῖς; Καὶ  
 γοῦν φησὶ που τοιοῦτόν τι πρὸς αὐτοὺς ὁ Θεός· «Καθέστακα  
 85 ἐφ' ὑμᾶς σκοπούς, <καὶ εἶπα>, ἀκούσατε τῆς φωνῆς τῆς  
 σάλπιγγος, καὶ εἶπον· Οὐκ ἀκουσόμεθα. Διὰ τοῦτο ἤκου-  
 σαν τὰ ἔθνη, καὶ οἱ ποιμαίνοντες τὰ ποίμνια ἐν αὐτοῖς.  
 B Ἄκουε, ἢ γῆ, ἰδοὺ ἐγὼ ἐπάγω ἐπὶ τὸν λαὸν τοῦτον κακά,  
 τὸν καρπὸν ἀποστροφῆς αὐτῶν, ὅτι τῷ νόμῳ μου οὐ προ-  
 90 σέσχον, καὶ τὸν λόγον μου ἀπώσαντο<sup>f</sup>.» Ἀπώσαντο γὰρ  
 ὄντως τὸν τοῦ Θεοῦ Λόγον, οὕτε ὅτι προσήκει τοῖς τῶν

abandonné, comme il est écrit, les chemins de leur  
 vignoble, et se sont écartés de leur propre champ<sup>a</sup>. Car ils  
 n'ont pas reconnu le Verbe de Dieu qui s'est fait homme  
 pour nous, «lui qui pour nous s'est fait pauvre», comme le  
 dit Paul, «afin que nous, nous soyons riches en lui<sup>b</sup>». C'est  
 pourquoi le prophète Jérémie les dénonce vivement :  
 «Comment pouvez-vous dire, s'écrie-t-il : 'Nous, nous  
 sommes sages, et la Loi du Seigneur est avec nous'? C'est  
 en instrument de tromperie que s'est transformé le calame  
 menteur des scribes; les pauvres ont été confondus,  
 frappés d'effroi et pris au piège. Quelle sagesse y a-t-il en  
 eux puisqu'ils ont rejeté le Verbe du Seigneur<sup>c</sup>?» Car ils  
 ont vraiment rejeté le Verbe, Fils Unique de Dieu, mais il  
 est devenu pierre d'angle<sup>d</sup> malgré leur opposition.

C'est donc à juste titre que le prophète, quelque part, dit  
 d'eux : «Les fils sont insensés et sans intelligence<sup>e</sup>.» Alors,  
 comment mettre en doute la vérité de ce qui vient d'être  
 dit à leur sujet? Comment ne seraient-ils pas sots et  
 insensés ceux qui pouvaient, par la lecture des prophètes,  
 apprendre le mystère de la piété, qui pouvaient pareille-  
 ment, grâce aux écrits de Moïse, s'y perfectionner de  
 manière suffisante, mais ont montré tant de négligence  
 pour leur propre salut qu'ils n'ont même pas égalé le zèle  
 des nations dans cette recherche? Aussi Dieu leur dit-il  
 quelque part ceci : «Je vous ai posté des sentinelles, (et j'ai  
 dit) : Écoutez l'appel de la trompette! et ils ont dit : Nous  
 n'écouterons pas! C'est pourquoi les nations ont écouté et,  
 chez elles, ceux qui font paître leurs troupeaux. Écoute,  
 terre : voici que moi, je vais faire venir sur ce peuple des  
 malheurs, le fruit de leur rébellion, car ils n'ont pas fait  
 attention à ma Loi, et ma parole, ils l'ont repoussée<sup>f</sup>.» Car  
 ils ont vraiment repoussé la parole de Dieu, puisqu'ils  
 n'ont pas trouvé bon d'obéir aux proclamations des saints

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

65 γεωργίου I || 69 ἐπισκῆπτει : ἐπισκόπτει b ἐπισκῶπτει edd. || 77  
 περὶ : ὑπὲρ b || 84 καθέστακα : καθ' ἕκαστα b D E καθέστηκα edd. || 85  
 καὶ εἶπα restituit Sal. e LXX : om. codd. || 89 ἀποστροφῆς I<sup>ms</sup> rell. :  
 ἀπὸ τροφῆς b || 89 τῷ νόμῳ I<sup>ms</sup> rell. : τὸν νόμον b

a. *Prov.* 9, 12b (LXX). b. *II Cor.* 8, 9. c. *Jér.* 8, 8-9. d.  
*Ps.* 117 (118), 22 et *Matth.* 21, 42; cf. *I Pierre* 2, 7. e. *Jér.* 4, 22.  
*f. Jér.* 6, 17-19.

ἀγίων ἀποστόλων κηρύγμασι κατακολουθεῖν ἐγνωκότες, οὔτε μὴν τοῖς παλαιοτέροις βιβλίοις προσέχειν τὸν νοῦν οἰόμενοι δεῖν. Χρῆν γὰρ δῆπουθεν, εἴπερ ἦν ὄντως αὐτοῖς  
 95 τὸ ὠφελεῖσθαι περισπούδαστον, μὴ τῷ τῆς νομομαθείας ὄνόματι πρὸς ἀλαζονείαν ἀναφυσώμενον ἐπιτρέπειν ἐξαπατᾶσθαι τὸν νοῦν· αἰδοῖ τε τοῦ μὴ δοκεῖν τῆς ἀκριβείας ἀπολιμπάνεσθαι, τὴν ἐπ' αὐτῇ καρποῦσθαι ζημίαν, ἐξετάζειν δὲ μᾶλλον τὰ περὶ τοῦ Σωτῆρος διὰ τῶν ἀγίων  
 C 100 λαλούμενα, ἣ καὶ ἄλλως ὡς ἐν σχήματι καὶ τύποις ἀναπλαττόμενα. Πολλὰς γὰρ ἂν τις ἴδοι πραγμάτων εἰκόνας ἐν τοῖς λογίοις τοῦ Πνεύματος, ἐναργεστάτην ἐχούσας τῆς τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν ἐπιδημίας τὴν γραφήν. Ἄλλ' ἤδη μοι κατὰ νοῦν ποικίλοι μὲν θεωρημάτων ἀνίσχουσι τρόποι,  
 105 ἀνακινουμένῳ δὲ εἰς μνήμην τῆς ἀγίας γραφῆς, μυρίοι μὲν νοημάτων ἐσμός εἰσοικίζεται. Χρῆναι δὲ ὅμως ἠγοῦμαι τοῦ λόγου τὴν ἀρχὴν ἀπὸ τῶν παλαιοτέρων πραγμάτων, καὶ δι' ὧν ἡμῖν ἔσονται πρὸς τὸ πιστεῦναι ἐτοιμότεροι, διὰ τούτων ἤδη χωρεῖν. Οὐκοῦν ἐξετάζωμεν, εἰ δοκεῖ, τὴν τε δίαίταν  
 110 αὐτὴν, ὅπως τε καὶ ἐν τίσιν ὑπῆρχεν ὁ μακάριος Ἀβραάμ· ἐρευνάσθω δὲ μοι πρὸς τούτους καὶ ἡ τριπλόητος τοῦ Ἰσαὰκ γένεσις τε καὶ σπορά. Ὅψει γὰρ ἐν τούτοις, Ἰουδαῖε, καὶ εἰς αὐτὴν, ἵν' οὕτως εἶπω, τοῦ | γένους τὴν ῥίζαν, τὸ περὶ τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν καθάπερ διὰ χαλκοῦ καλῶς τε καὶ  
 D 115 ἐντέχνως ἀναπεπλάσμενον μυστήριον. Ὑπὲρ δὲ τοῦ μὴ δοκεῖν παρακρούεσθαι πιθανῶς, λέγειν ἔχοντα τῶν ἐξ ἀληθείας οὐδέν, αὐτὴν σοι παραθήσω τὴν διὰ Μωσέως ἐξήγησιν, καὶ τὴν ἱστορίαν ἀναπτύξω σαφῶς· νοήσεις γὰρ οὕτω παρ' ἡμῶν προχειρότερον. |

480 A γ'. Οὐκοῦν συνέζευκτο μὲν κατὰ νόμον τῷ τοῦ γένους προπάτορι Σάρρα. Ἦν δὲ αὐτῷ καὶ παιδίσκη, φημί δὲ τὴν

apôtres, ni jugé nécessaire de prêter attention aux livres plus anciens. Sans doute, s'ils cherchaient vraiment quelque profit, aurait-il fallu qu'ils ne laissent pas s'égarer complètement leur esprit, gonflé d'orgueil jusqu'à l'arrogance au nom de la connaissance de la Loi; et pour avoir craint de paraître manquer à la stricte observance, ne devaient-ils pas en récolter le châtement; il eût mieux valu examiner ce qui est dit du Sauveur par les saints ou même ce qui est représenté autrement, pour ainsi dire en figure et en types. Car on peut voir, dans les paroles inspirées par l'Esprit, beaucoup d'images de réalités, images qui peignent de façon tout à fait manifeste la venue de notre Sauveur.

Mais voici que se présentent à mon esprit différentes formes de considérations et, comme je suis poussé à rappeler la sainte Écriture, il me vient un essaim innombrable de pensées. Il faut cependant, à mon avis, commencer mon propos par les faits les plus anciens, et poursuivre avec ceux qui les rendront plus disposés à nous croire.

Examinons donc, si vous le voulez bien, le genre de vie même du bienheureux Abraham, et quel était son comportement: il me faut en outre m'interroger sur la naissance trois fois désirée d'Isaac et sa postérité. Car tu verras en eux, juif, et en remontant à la racine même, pour ainsi dire, de ta race, le mystère de notre Sauveur comme modelé avec un grand art dans le bronze. Mais, pour ne pas avoir l'air de faire admettre le faux, tout en n'ayant rien de vrai à dire, je vais t'exposer le récit même de Moïse et je développerai l'histoire avec clarté: ainsi tu comprendras avec plus de facilité ce que nous disons.

### Sara et Agar, les deux alliances

3. Sara avait donc été unie par mariage, selon la loi, à l'ancêtre de la race. Celui-ci avait aussi une jeune servante,

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

100-101 ἣ καὶ — ἀναπλαττόμενα om. E || 100 ἄλλως : ἄλλων b || 104 ποικίλως D || 119 τὰ ante παρ' ἡμῶν con. Mi. in mg. || γ', I συνέζευκτο Mi. : -χθω codd. Aub. || 2 δὲ<sup>1</sup> om. I Aub. Mi.

Αἰγυπτίαν, Ἀγάρ ὄνομα αὐτῆς. Ἄλλ' ἡ μὲν ἐλευθέρα ἐξ  
 ἐλευθέρων τόκου καὶ ὠδίνων ἀπειράτος ἦν, καρπὸν δὲ  
 5 οὐδένα τῆς οἰκείας ὄρῳσα γαστρός. Εἶτα πρὸς φιλοπαιδίαν  
 τῷ δριμυτάτῳ τῆς φύσεως πόθῳ ἐξελκομένη, βαρεῖα μὲν  
 σφόδρα τῇ δυσθυμίᾳ κατεφορτίζετο. Τὸ δὲ δὴ μάλιστα καὶ  
 συναλγεῖν ἀναπειθόν, ἐκεῖνο ὑπῆρχεν. Ἦν μὲν γὰρ εἰς ἐτῶν  
 ἀριθμὸν Ἀβραὰμ ἀναβεβηκῶς ὀγδοήκοντα· ἐν ᾧπερ ἦν εἰκὸς  
 10 ἀπεψύχθαι λοιπὸν ἐν αὐτῷ, καὶ τὸ θερμὸν τῆς φύσεως πρὸς  
 παιδοποιίαν κίνημα. Αὐτὴ δὲ ἡ τέκνων ἐρημίαν ὕδρομένη,  
 καὶ ἐπὶ τῇ τῆς γαστρός ἀκαρπία πολὺ λίαν ἀνοιμώζουσα, εἰς  
 αὐτὸ βεβήκει τὸ τῆς ἡλικίας ἀκρότατον. Σοφίζομένη  
 B τοιγαροῦν | τῆς φιλοπαιδίας τοὺς πόθους καὶ τὸ ἐπ' αὐτοῖς  
 15 τῆς φύσεως ἀπαμβλύνουσα κέντρον, παρεκάλει τὸν ὀμβύζυγα,  
 τοῖς τῆς παιδίσκης ὀμιλήσαντα γάμοις, ἐπειδὴ γνησίων οὐκ  
 ἤξιωτο τέκνων, κἂν γοῦν νόθων ὀρᾶσθαι πατέρα. Ἔχει δὲ  
 οὕτω τὰ τῆς θείας γραφῆς· «Σάρρα δὲ ἡ γυνὴ Ἀβραὰμ οὐκ  
 ἔτικτεν αὐτῷ, ἦν δὲ αὐτῷ παιδίσκη Αἰγυπτία, ἣ ὄνομα  
 20 Ἀγάρ. Εἶπε δὲ Σάρρα πρὸς Ἀβραὰμ· Ἰδοὺ συνέκλεισέ με

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

11 παιδοποιίας edd. || 14 αὐτοῖς : αὐτῆς I || 15 ἀπαμβλύνουσαν I || 17 νόθων : -ον b -ου edd. om. E || 19 αὐτῷ codd. : αὐτῆ LXX

I. Ici commence le long passage exégétique où Cyrille interprète la naissance d'Isaac et sa descendance, puis son sacrifice, comme figure de la venue et de la passion du Christ. La première partie de ce développement envisage l'opposition entre Sara et Agar et leur descendance respective. Cyrille reproduit d'abord l'interprétation de saint Paul en *Gal.* 4,24. Mais dans un souci d'élargissement et de variété (3, 80-90), il reprend l'étude allégorique du texte de la *Genèse* et, bien que sa perspective soit tout à fait différente, son inspiration apparaît tributaire de l'exégèse philonienne, peut-être par l'intermédiaire de Clément d'Alexandrie.

Les figures de Sara et d'Agar ont reçu chez Philon, une interprétation allégorique : Sara qui signifie «ma souveraineté» désigne la Sagesse que pourra percevoir Abraham, c'est-à-dire «le Juste», quand il aura fréquenté Agar, «séjour provisoire», qui, opposée à Sara, désigne les sciences préliminaires, effort indispensable pour la recherche de Dieu (*De Congressu*, 2 et 11, éd. M. Alexandre,

je veux dire l'égyptienne, dont le nom était Agar<sup>1</sup>. Mais celle qui était libre, issue de parents libres, n'avait pas connu l'enfantement et ses douleurs ; comme elle ne voyait aucun fruit de son ventre et que, par ailleurs, la nature la pressait d'un désir très violent d'enfanter, elle était accablée d'un profond désespoir. Et voici la raison principale de partager cette affliction. Abraham avait atteint quatre-vingts ans : aussi, comme il est naturel, s'était alors refroidie en lui la chaleur de la nature qui pousse à la procréation. Quant à celle qui déplorait d'être privée d'enfants et gémissait très fort sur la stérilité de son ventre, elle était parvenue à l'extrémité même de son âge.

C'est pourquoi, cherchant à ruser avec ce désir de descendance et à émousser l'aiguillon qui y poussait sa nature, elle invitait son mari à s'unir en mariage avec la servante et puisqu'il n'était pas honoré d'enfants légitimes, à se voir au moins le père de bâtards. Il en est ainsi dans la divine Écriture : «La femme d'Abraham, Sarra, ne lui donnait pas d'enfant. Mais elle avait une jeune servante égyptienne, nommée Agar. Sarra dit à Abraham : Vois, le

p. 105 et 112). C'est donc une allégorie de type «intellectualiste» (J. CAZEUX, *Philon d'Alexandrie. De la grammaire à la mystique*, p. 44) qu'exploite Philon pour expliquer les deux unions d'Abraham et la longue préparation que ce dernier doit subir avant la naissance d'Isaac. De même CLÉMENT utilise l'histoire d'Abraham qui doit d'abord s'unir à la «culture mondaine» (Agar) avant d'engendrer, par la sagesse (Sara), Isaac, pour recommander au chrétien de ne pas se borner à la philosophie qui n'est qu'une servante de la vraie Sagesse (*Stromates* I, V, 30, SC 30, p. 67).

Cyrille voit, lui aussi, dans les deux femmes et leur descendance l'opposition entre sagesse chrétienne et sagesse humaine, enfants nés de la promesse divine et fils du siècle nés de l'erreur. Mais sa perspective va bien au-delà : si la naissance d'Isaac est une naissance non selon la chair, mais selon l'esprit, ce n'est pas l'esprit au sens intellectuel du mot dont il s'agit ; cette naissance est donc de l'Esprit que reçoit la «nature humaine» (Sara), quand le «temps» (Abraham) est à son terme : comme telle, cette naissance peut être figure de celle du Christ, malgré les différences qui demeurent entre la figure et la réalité.

Κύριος τοῦ μὴ τίκτειν· εἰσελθε πρὸς τὴν παιδίσκην σου, ἵνα  
 τεκνοποιήσῃς ἐξ αὐτῆς<sup>a</sup>.» Καὶ μὴ τις οἰέσθω πρὸς  
 φιληδονίαν ὀτρύνεσθαι παραλόγως, ἢ καὶ ἄλλως εἰς ἀκρα-  
 σίαν παραθήγασθαι διὰ τῶν τῆς Σάρρας τὸν πατριάρχην  
 25 ῥημάτων. Οὐχ οὗτος ἦν ἐκείνη σκοπός, πολλοῦ γε καὶ δεῖ·  
 ἀλλὰ τὸ οἰκεῖον, ὡς ἔφην, κατ'αιτιωμένη πρὸς τὸ δύνασθαι  
 τίκτειν ἀνεπιτήδειον, χαλεπὸν ἡγεῖτο καὶ βαρὺ, εἰ μὴ τῇ  
 τοσαύτῃ τοῦ δικαίου κεφαλῇ, κὰν γοῦν ἐξ ἑτέρας γένοιτο  
 σπέρμα. Τοιαύτη μὲν οὖν ἡ Σάρρα περὶ τὸν ὁμόζυγα· καὶ δὴ  
 30 καὶ εἰς πέρας ἤγετο τῷ πατριάρχῃ τὸ βούλευμα, καὶ παῖς  
 αὐτῷ νόθος ἐκ τῆς Αἰγυπτίας ὁ Ἰσμαὴλ ἀπετίκτετο, ἐφ' ᾧ τῆς  
 ἐλευθέρας ἐπλανῶντο μὲν οἱ πόθοι, χαίρειν γὰρ ᾤετο δεινῶς  
 ἐπ' ὠδίνι γνησίᾳ, δριμυτέραν δὲ ὅμως τὴν ἐπὶ τῷ μὴ  
 δύνασθαι τεκεῖν ἐκπίνουσα λύπη, μεθύουσα λοιπὸν τῷ  
 35 πάθει κατὰφορος ἦν. Ὁ δὲ πάσης ἐλπίδος ἀγαθῆς χορηγός  
 καὶ πάντων ἔχων τὴν ἐξουσίαν Θεός, ἐλεεῖ μὲν αὐτὴν τῷ  
 συμβεβηκότι λίαν ἐπιστυγνάζουσαν. Τὴν δὲ ἄγονον πάλαι  
 καὶ ἀπειρότοκον, καὶ τῷ μήκει τοῦ χρόνου τὸ δύνασθαι  
 40 τίκτειν παρηρημένην, εὐώδινά τε | εὐθύς καὶ πρὸς τέκνου  
 γένεσιν ἐπιτηδείαν ἀπέδειξε. Λέγει δὲ πρὸς Ἀβραάμ· «Σάρα  
 ἡ γυνὴ σου, οὐ κληθήσεται τὸ ὄνομα αὐτῆς Σάρα, ἀλλὰ  
 Σάρρα ἔσται τὸ ὄνομα αὐτῆς· εὐλογήσω δὲ αὐτήν, καὶ δώσω  
 σοι ἐξ αὐτῆς τέκνον, καὶ εὐλογήσω αὐτό, καὶ ἔσται εἰς ἔθνη,  
 καὶ βασιλεῖς ἐθνῶν ἐξ αὐτοῦ ἐξελεύσονται. Καὶ ἔπεσεν  
 45 Ἀβραάμ ἐπὶ πρόσωπον, καὶ ἐγέλασε, καὶ εἶπε τῇ διανοίᾳ  
 λέγων· Εἰ τῷ ἑκατονταετείῳ υἱός; Καὶ ἡ Σάρρα ἐνενήκοντα  
 ἐτῶν οὔσα τέξεται; Εἶπε δὲ ὁ Θεὸς πρὸς Ἀβραάμ· Ναί, ἰδοὺ  
 Σάρρα ἡ γυνὴ σου τέξεται υἱόν, καὶ καλέσεις τὸ ὄνομα αὐτοῦ  
 481 A | Ἰσαάκ· καὶ θήσω τὴν διαθήκην μου πρὸς αὐτὸν εἰς

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

21 σου codd. : μου LXX || 35 κατὰφορος c I edd. : -φορος rell. (F?)  
 || 37 ἐπιστυγνάζουσαν codd. Sal. : περι- Aub. Mi. || 40-41 Σάρα...  
 (αὐτῆς) Σάρα I : -pp-... -p- B H L M -pp-... -pp- A C D E F

a. Gen. 16, 1-2.

Seigneur m'a fermée pour que je n'enfante pas. Va donc  
 vers ta servante, pour que tu aies un enfant d'elle<sup>a</sup>.» Et  
 que personne ne pense que les paroles de Sarra tendaient à  
 inciter de façon déraisonnable le patriarche à la volupté,  
 ou même seulement à le pousser à l'intempérance! Ce  
 n'était pas son but, loin de là. Mais, comme elle se  
 reprochait, ainsi que je l'ai dit, sa propre incapacité à  
 enfanter, elle tenait pour difficilement supportable qu'un  
 homme d'une telle justice n'eût aucun descendant, même  
 s'il devait être d'une autre femme. Telle était la pensée de  
 Sarra sur son époux; et de fait, ce projet concernant le  
 patriarche aboutit, et il lui naquit de l'égyptienne un  
 bâtard, Ismaël.

Sur quoi le désir de la femme libre était déçu. Elle qui  
 espérait se réjouir vivement d'un enfantement légitime,  
 elle buvait jusqu'à la lie l'affliction trop aiguë de ne  
 pouvoir enfanter et dès lors, comme ivre, elle était  
 accablée par l'épreuve. Mais le dispensateur de toute  
 bonne espérance et le maître de toutes choses, Dieu, a pitié  
 d'elle dans sa douleur extrême pour ce qui vient d'arriver;  
 celle qui était depuis longtemps stérile et inféconde et que  
 son grand âge empêchait d'enfanter, soudain il la rendit  
 féconde et apte à enfanter. Il dit à Abraham : «Sara, ta  
 femme, on ne l'appellera plus du nom de Sara, mais son  
 nom sera Sarra. Je la bénirai, et je te donnerai un enfant  
 d'elle, et je le bénirai. Il deviendra des nations, et des rois  
 de nations sortiront de lui<sup>1</sup>. Abraham tomba sur la face,  
 il rit et se dit en lui-même; 'Un fils naîtra-t-il à un homme  
 de cent ans, et Sarra qui a quatre-vingt-dix ans va-t-elle  
 enfanter?' Dieu dit à Abraham : 'Oui, voici que Sarra ta  
 femme enfantera un fils, et tu l'appelleras Isaac. J'éta-

1. Sur l'interprétation des formules évoquant la promesse de  
 fécondité à des femmes stériles, images de la fécondité future de  
 l'Église, cf. PHILON, *De Congressu* 3, éd. M. Alexandre, p. 106,  
 ORIGÈNE : *Hom. in Gen.* XII, 1, SC 7 bis, p. 292; *Hom. in lib.*  
*Reg.* I, 18 (PG 12, 10.11-10.12) et THÉODORE, *Qu. in I R.* 3 (PG 80,  
 533 B 3-C 7).

50 διαθήκην αἰώνιον, καὶ τῷ σπέρματι αὐτοῦ μετ' αὐτόν<sup>a</sup>. »  
 Αὕτη μὲν οὖν ἡ πρὸς Ἀβραάμ ὑπόσχεσις ἀληθής. Ἐπειδὴ δὲ  
 εἰς πέρας ἤχθη τὸ διηγγελμένον καὶ ἡ στείρα τὸ τίκτειν  
 ἐμάνθανεν, ἤδη δὲ ἦν ἐν ὀφθαλμοῖς τὸ παιδάριον καὶ τῶν  
 πατρῶων οἴκων κληρονόμος ἐφαίνετο, ὡς περιττὴ λοιπὸν ἡ  
 55 παιδίσκη τῆς δεσποτικῆς ἐστίας ἀπηλαύνετο, νόθον ἐξ  
 Ἀβραάμ ἔχουσα τὸν Ἰσμαήλ. Φεύγουσαν δὲ αὐτήν, καὶ ὡς  
 πορρωτάτω τῆς οἰκίας ἤδη γεγεννημένην, ἄγγελος ἐξ  
 οὐρανοῦ προσεφώνει, λέγων· « Ἀγάρ, παιδίσκη Σάρρας, ποῦ  
 πορεύῃ; Ἡ δὲ πρὸς ταῦτά φησιν· Ἀπὸ προσώπου Σάρρας  
 60 τῆς κυρίας μου ἐγὼ ἀποδιδράσκω. Εἶτα πάλιν ὁ ἄγγελος  
 πρὸς αὐτήν· Ὑποστράφηθι πρὸς τὴν κυρίαν σου, καὶ  
 ταπεινώθητι ὑπὸ τὰς χεῖρας αὐτῆς<sup>b</sup>. » Ἡ μὲν οὖν ἱστορία  
 μακροτέρων ἐδεῖτο διηγημάτων, ὅμως δ' οὖν ἐν τούτοις ἡμῖν  
 συμπεπέρασται. Λεῖπει δὲ λοιπὸν ἐντεῦθεν ἡμᾶς τὴν εἰκόνα  
 65 τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν ἐπιδεικνύειν. Αὐτοῦ γὰρ δὴ τούτου χάριν  
 καὶ ὁ πλατὺς ἡμῖν οὐτοσί πρὸς ὑμᾶς διηπεύθη λόγος. Ὁ μὲν  
 οὖν θεσπέσιος Παῦλος ἐν ὀλίγοις τὰ τῆς ἱστορίας συντεμῶν,  
 καὶ μακρῶν διηγημάτων κατάλογον εἰς ἓν συναγειρας  
 θεώρημα, τὸ τοῦ γράμματος ἀκαλλῆς πρὸς χαριστάτην  
 70 πραγμάτων μετεποίησεν εἰκόνα. Ἐπιστέλλει γὰρ οὕτω τισί·  
 « Τὸν νόμον οὐκ ἀναγινώσκετε. Γέγραπται γὰρ ὅτι Ἀβραάμ  
 δύο υἱοὺς ἔσχεν, ἓνα ἐκ τῆς παιδίσκης, καὶ ἓνα ἐκ τῆς  
 ἐλευθέρας. Ἀλλ' ὁ μὲν ἐκ τῆς παιδίσκης κατὰ σάρκα  
 γεγέννηται· ὁ δὲ ἐκ τῆς ἐλευθέρας ἐξ ἐπαγγελίας. Αἰτινὲς  
 75 εἰσὶν ἀλληγορούμεναι. Αὗται γὰρ εἰσὶ δύο διαθήκαι. Μία μὲν  
 ἀπὸ ὄρους Σινᾶ εἰς δουλείαν γεννώσα, ἥτις ἐστὶν Ἀγάρ· τὸ  
 δὲ Σινᾶ ὄρος ἐστὶν ἐν τῇ Ἀραβίᾳ, συστοιχεῖ δὲ τῇ νῦν

blirai mon alliance avec lui en alliance éternelle, et pour sa descendance après lui<sup>a</sup>. »

Elle était vraie, cette promesse faite à Abraham. Ce qui avait été annoncé s'accomplit et la femme stérile connaissait l'enfantement : voici que le petit enfant était sous leurs yeux et que paraissait l'héritier des biens paternels. Alors — elle était de trop désormais — la servante fut chassée du foyer de ses maîtres, portant Ismaël, le bâtard né d'Abraham. Comme elle s'enfuyait et qu'elle était déjà très loin de la maison, un ange venu du ciel lui adressait la parole : « Agar, servante de Sarra, où vas-tu ? » Et elle de répondre : « Je fuis loin de la face de ma maîtresse Sarra. » Puis l'ange lui dit encore : « Retourne chez ta maîtresse et humilie-toi entre ses mains<sup>b1</sup>. »

L'histoire, sans aucun doute, demanderait des développements plus longs, mais pour nous elle se conclut ici. Il nous reste maintenant à montrer que l'image de notre Sauveur y est tracée. C'est bien pour cette raison que nous avons parcouru ce long récit devant vous. Le divin Paul, lui, a résumé l'histoire en peu de mots et rassemblé une série de développements prolixes en un seul sujet de réflexion, et il a ainsi changé ce qui était sans beauté dans l'écrit, en une magnifique image des réalités. Car voici ce qu'il écrit à quelques-uns : « Vous ne lisez pas la loi. Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils, un de la servante, un de la femme libre. Mais le fils de la servante fut engendré selon la chair, celui de la femme libre en vertu de la promesse. Il y a en elles une allégorie : ces femmes sont, en effet, les deux alliances. L'une, celle qui vient du mont Sinaï, engendre pour la servitude : c'est Agar — le mont Sinaï est en Arabie — et elle correspond à la Jérusalem

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

57 οἰκίας I<sup>ms</sup> rell. : οἰκείας I || 66 ἡμῖν om. b || ὑμᾶς B H M : ἡμᾶς B<sup>ms</sup> (η sup. scr.) rell. || 69 γράμματος rell. : πράγματος I || 71 οὐκ ἀναγινώσκετε codd. [-ται D -ται<sup>c</sup> E F] : οὐ καταγινώσκετε I || 75 εἰσὶν con. Mi. : ἔτι codd. ἐστὶν NT

1. Cyrille associe les deux passages de la *Genèse* où Agar, avant et après la naissance d'Ismaël, fuit les mauvais traitements de Sara (16,8-9 et 21,8-20), pour mettre en relief l'intervention divine qu'il interprète comme appel à la conversion et source de réhabilitation : 4, 34s., p. 302.

a. Gen. 17,15-19. b. Gen. 16,8-9.



Ἱερουσαλήμ, δουλεύει γὰρ μετὰ τῶν τέκνων αὐτῆς. Ἡ δὲ ἄνω Ἱερουσαλήμ ἐλευθέρα ἐστίν, ἥτις ἐστὶ μήτηρ ἡμῶν<sup>a</sup>.»

80 Ἐγὼ δέ, ἀγαπητοί, καίτοι σφόδρα θαυμάζειν ἔχων, καὶ μάλα εἰκότως, τῆς ἀλληγορίας τὴν δύναμιν, χρῆναι δεῖν ὑπολαμβάνω, πλατείας οὐσης τῆς θείας γραφῆς, καὶ ἐτέρας τοῖς ὀρθῶς εἰρημένοις προσεξεύρισκειν ἐννοίας· οὐχ ὡς ἔχων  
85 ὡς οἴεσθαι τι μεῖζον ἢ ἄμεινον δύνασθαι νοεῖν, ὧν ὁ τῆς ἀληθείας κῆρυξ ἐπεσημήνατο), ἐπειδὴ δὲ τὸ γυμνάζεσθαι  
D κωλύον οὐδέν, φέρε δὴ καὶ φυσικωτέρας | τοῖς θεωρημασίην ἐπεισκυκλοῦντες ἐννοίας, καὶ ὡσπερ τισὶ πολυειδέσι χρώμα-  
σι τὴν εἰκόνα καταποικίλλοντες, διὰ τῶν αὐτῶν χαρακτήρων  
90 ἐπὶ τὸ ἴσον σχῆμα τῆς ἀλληγορίας ἐξηλλαγμένως ἐρχώμεθα.

8'. Δέχου μοι τοίνυν τὸν Ἀβραάμ, εἰς τὸν ἀρχαῖον αἰῶνα καί, ἐν οὕτως εἶπω, τὸν γέροντα χρόνον, τὴν δὲ τούτῳ συνοικισθεῖσαν γυναῖκα, τὴν τῆς ἀνθρωπότητος φύσιν· διὰ  
484 A μὲν τοῦ θήλεος, | τὸ γόνιμον ὑπερφαίνουσαν, διὰ δὲ τοῦ  
5 γήρωος τὴν ἀρχαιότητα. Ἀρχαιοτάτη γὰρ καὶ γονιμοτάτη τῶν ἀνθρώπων ἡ φύσις, μακρῶ μὲν αἰῶνι συζήσασα, καθάπερ δὲ εἰς ἓνα παστὸν ὑπὸ τὸδε συγκεκλεισμένη τὸ στερέωμα. Αὕτη τοιγαροῦν ἡ ἐλευθέρα τῆς ἀνθρωπότητος φύσις, οὕτω γὰρ πεποίηται παρὰ Θεοῦ, τὸ πάντων ἄρχειν  
10 κληρώσασα, μονονουχὶ πρὸς χειῖρας ἐλαύνοντι τῷ χρόνῳ συντρέχουσα, καὶ τέκνον οὐχ ἔχουσα γνήσιόν τε καὶ θεόδοτον, ἀλλοτρίοις ὡσπερ καὶ νόθοις παισὶν ἐπηγάλλετο, τοῖς ἐκ τῆς Αἰγυπτίας φημί, τούτέστι, τῆς σκοτιζομένης· Αἴγυπτος γὰρ σκοτασμός ἐρμηνεύεται. Τίνα δὲ εἶναι τὴν  
15 σκοτιζομένην λογιούμεθα; Ἡ πάντως τὴν ψευδώνυμον τοῦ

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

80 ἔχων B<sup>pc</sup> si I M : ἔχω H ἔχειν B rell. || 83 προσεξεύρισκειν I || 88 ἐπεισκυκλοῦντες codd. [ἐπεὶ κυκλοῦντες D] Sal. : -κυλ- Aub. Mi. || 8', 2 γέροντα : χαίροντα D || 2-3 τὴν δὲ — γυναῖκα om. edd. || 4 ὑπερφαίνουσαν b || 8 τοιγαροῦν : γὰρ I || 12 θεόδοτον edd. || 15 ἢ codd. : fortasse ἢ leg.

actuelle qui, de fait, est esclave avec ses enfants. Mais la Jérusalem d'en haut est libre, et c'est elle notre mère<sup>a</sup>.»

Quant à moi, bien-aimés, malgré l'admiration profonde et tout à fait justifiée que j'éprouve pour la force de cette allégorie, je pense que l'étendue du champ que nous offre la divine Écriture doit nous faire découvrir d'autres pensées en plus de ce qui a été justement dit. Non pas que j'aie mieux à dire (puissions-nous ne pas tomber dans la folie de croire possible une pensée supérieure ou préférable à celles qui ont été signifiées par le héraut de la vérité!), mais, puisque rien n'interdit du moins de s'exercer, eh bien, ajoutons nos considérations à des pensées trop humaines et, comme si nous apportions à l'image l'ornement de diverses couleurs, suivons les mêmes tracés pour arriver par d'autres voies à une forme équivalente de cette allégorie.

#### Isaac, figure du Christ : sa naissance

4. Vois donc en Abraham, selon moi, le siècle ancien et, pour ainsi dire, le temps vieilli et dans la femme qui lui a été unie, la nature humaine : la féminité en indique la fécondité, la vieillesse, l'ancienneté. Car elle est très ancienne et très féconde, la nature humaine, elle qui a vécu dans une longue union au siècle, enfermée sous ce firmament comme dans une chambre nuptiale.

Ainsi donc cette nature humaine libre — car Dieu l'a faite ainsi —, héritière du pouvoir sur toutes choses, en venait presque aux mains avec le temps qui passait, et n'avait pas de descendant légitime, donné par Dieu : aussi se glorifiait-elle d'enfants pour ainsi dire étrangers et bâtards, je veux dire ceux qui étaient nés de l'égyptienne, c'est-à-dire de la ténébreuse. Car l'Égypte s'interprète comme les ténèbres. Et qui considérerons-nous comme la ténébreuse? Certainement la pseudo-sagesse du monde

a. Gal. 4, 22-26.

B κόσμου σοφίαν, ὑφ' ἧς ἐτίκτοντο μὲν, ἴν' οὕτως | εἴπωμεν, οἱ  
 πάλαι σοφοί, καθάπερ ἐκ λαγόνων τῆς ὠδινούσης αὐτοῦς  
 τίκτοντες πλάνης, καὶ ἦσαν αἰῶνος υἱοί<sup>a</sup>, οὕτω γὰρ αὐτοῦς  
 καὶ ὁ Σωτὴρ ἀπεκάλει· νόθοι δὲ ὄμως, καὶ εἰς οἰκετιαν  
 20 τρεφόμενοι, ἐδούλευον γὰρ τοῖς μὴ φύσει θεοῖς. Ἐπειδὴ δὲ  
 γεγηρακότε τῷ χρόνῳ καὶ εἰς τέλος ἤδη καταίροντι, δέδοται  
 μὲν ὁ ἐξ ἐπαγγελίας Υἱός, ἡ δὲ ἐλευθέρα τῆς ἀνθρωπότητος  
 φύσις, ἡ τὸ ἐν πολλοῖς τέκνοις ἀργόν τε καὶ ἄχρηστον ἴσον  
 25 ἔχουσα τῷ μηδενί, στεῖρά τε καὶ ἄπαις διὰ τοῦτο κεκλημένη,  
 τὸ εὐγενὲς ἀπεκύησε βρέφος, τὸν ἐκ μυριάδων ἐκλελοχισμέ-  
 νον<sup>b</sup> φημί. Ὡφθη δὲ λοιπὸν ὁ κληρονόμος, ὁ Κύριος ἡμῶν  
 Ἰησοῦς Χριστός, ἐκβάλλεται δὲ ἡ παιδίσκη τοῖς τέκνοις  
 ὁμοῦ. «Ποῦ γὰρ σοφός; Ποῦ γραμματεὺς; Ποῦ συζητητῆς  
 τοῦ αἰῶνος τούτου; Ἐμώρανε γὰρ ὁ Θεὸς τὰ σοφὰ τοῦ  
 C 30 κόσμου<sup>c</sup>», | καθάπερ ὁ Παῦλός φησι. Κληρονομεῖ δὲ ὄμως ὁ  
 ἐκ τῆς ἐλευθέρας. «Αἰτῆσαι γὰρ παρ' ἐμοῦ, φησί, που πρὸς  
 τὸν Υἱὸν ὁ ἐν οὐρανοῖς Πατήρ, καὶ δώσω σοι ἔθνη τὴν  
 κληρονομίαν σου, καὶ τὴν κατάσχεσίν σου τὰ πέρατα τῆς  
 γῆς<sup>d</sup>.» Ἐκβεβλημένην δὲ τὴν παιδίσκην μετὰ τῶν ἰδίων  
 35 τέκνων ἀπολέσθαι θεία τις οὐ συγκεχώρηκεν ἀγαθότης.  
 Ἐπιστρέφει δὲ αὐτήν, καὶ ὑπὸ τὰς χεῖρας τῆς ἐλευθέρας  
 ταπεινοῦσθαι κελεύει. «Ἐπίστρεφε γὰρ, φησί, πρὸς τὴν  
 κυρίαν σου, καὶ ταπεινώθητι ὑπὸ τὰς χεῖρας αὐτῆς<sup>e</sup>.» Ἡ  
 γὰρ ψευδάνυμος τοῦ κόσμου σοφία, ἡ πάλαι τῶν ἐλευθέρων  
 40 καταγελῶσα γάμων, δουλεύει νυνὶ τῇ εὐγενείᾳ τῶν τέκνων  
 τοῦ Θεοῦ, διὰ τῆς τῶν λέξεων ἀρτιωτάτης συνθήκης, τοῖς  
 θεοῖς ὑπηρετοῦσα θεωρήμασι. Σημαίνει τοιγαροῦν ἕτερον  
 οὐδὲν τοῦ ἐξ ἐπαγγελίας Ἰσαάκ ἢ γένεσις ἢ τὸν ἐπὶ

dont étaient nés, pour ainsi dire, les sages d'autrefois, comme s'ils engendraient depuis les flancs de l'erreur qui les enfante, et ils étaient les fils du siècle<sup>a</sup> — c'est ainsi que les appelait aussi le Sauveur —, des bâtards cependant et élevés pour la servitude : car ils étaient esclaves des faux dieux.

Mais, comme le temps avait vieilli et arrivait déjà à sa fin, il a été donné, le Fils de la promesse; et la nature humaine libre, elle qui, tenant pour rien également l'oisif et l'inutile qu'elle avait enfantés en grand nombre, était appelée pour cette raison stérile et sans enfants, a mis au monde le nouveau-né de noble race, celui, dis-je, qui a été choisi entre des multitudes<sup>b</sup> : alors il est apparu, l'héritier, notre Seigneur Jésus-Christ. Et la servante est rejetée avec ses enfants : «Où est le sage? Où est le scribe? Où est le raisonneur de ce siècle? Car Dieu a rendu folle la sagesse du monde<sup>c</sup>», comme le dit Paul.

Cependant il hérite, celui qui est né de la femme libre. «Demande-moi, dit quelque part au Fils le Père des cieux, et je te donnerai des nations pour ton héritage et pour ta propriété, les extrémités de la terre<sup>d</sup>.» Quant à la servante rejetée avec ses enfants, Dieu, dans un acte de bonté, n'a pas permis qu'elle périclite. Il la fait revenir et lui ordonne de s'humilier entre les mains de la femme libre. «Retourne vers ta maîtresse, dit-il, et humilie-toi entre ses mains<sup>e</sup>.» Car la pseudo-sagesse du monde qui autrefois se moquait des mariages entre personnes libres, maintenant est soumise à la noble race des enfants de Dieu, et sert aux considérations sur les choses divines par l'agencement le plus juste de mots<sup>1</sup>. C'est pourquoi la naissance d'Isaac

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

21 καταίροντι codd. Sal. : καταθέοντι Aub. Mi. || 23 τέκνοις I<sup>m</sup> rell. : om. I || 25 τὸν (ἐκ) A C<sup>p</sup> D E F I<sup>m</sup> L M : τὸ (ἐκ) C<sup>ac</sup> edd. τῶν (ἐκ) b || 25-26 ἐκλελοχισμένον D edd. || 31-33 αἰτῆσαι — σου : αἰτ. γὰρ φησι παρ' ἐμοῦ καὶ δώσω σοι ἔθνη τὴν κλ. σου φησί, που πρὸς τ. υἱὸν ὁ ἐν οὐρ. πατήρ b || 40 νῦν b || 43 γέννησις B H γένεσις E F I [-νη- F]

a. Cf. *Lc* 16,8. b. Cf. *Cant.* 5,10. c. *I Cor.* 1,20; cf. *Is.* 19,12. d. *Ps.* 2,8. e. *Gen.* 16,9.

1. Au sens premier, la phrase fait allusion à Agar qui, enceinte, se moque de la femme libre mais stérile, Sara : *Gen.* 16,4. Au sens allégorique, Cyrille établit un parallèle entre sagesse humaine et sagesse chrétienne (cf. *supra*, p. 295, n. 1).

συντελεία τῶν αἰῶνων γεννηθέντα Χριστόν. Χαλεπαινέτω δὲ  
 45 μηδεὶς εἰ μὴ πάντα τῆς ἱστορίας τὰ μέρη εἰς ἀλήθειαν  
 ἐφήρμοσται. Κατὰ γὰρ τῶν ἐνδεχομένων οἱ τῶν ἀλληγοριῶν  
 εἰσβαίνουσι τρόποι. Ἐπει καὶ προβάτω μὲν πολλάκις ὁ  
 δίκαιος παρεικάζεται, διὰ τὴν ἐνοῦσαν τῷ ζῳῷ πραότητα,  
 κερασφορεῖν δὲ αὐτὸν ἢ καὶ ἄλλως χηλαῖς ἐπερείδασθαι  
 50 λέγειν παντελῶς ἀπίθανον. Χωρητέον δὲ οὖν ἐπὶ τὴν τῶν  
 προκειμένων ἀπόδειξιν. Ἀναγκαῖον γὰρ οἶμαι φαίνεσθαι τὸν  
 Χριστὸν ἐν τῇ κατὰ τὸν Ἰσαὰκ γενέσει, καθάπερ διὰ τύπου ἢ  
 485 A μορφούμενον. Ἴνα δὲ μὴ δοκοῖεν περιττοῖς τισι καὶ  
 περιέργοις ἀποκεχρηῆσθαι λόγοις, καὶ πειρᾶσθαι μὲν παντα-  
 55 χόθεν σοφίζεσθαι τὴν ἀλήθειαν, ῥαψωδεῖν δὲ ἄλλως καὶ  
 νοημάτων εἰκαίων ἐξιτήλους ἀναπλάττειν εἰκόνας, φέρε δὴ,  
 πάλιν ἡμεῖς, καὶ ἀπ' αὐτῆς παραστήσωμεν τῆς θείας  
 γραφῆς, ὡς ἀληθῆ μὲν λέγων εἶην ἐγώ.

ε'. Ἐτέρου δὲ χάριν οὐδενὸς πεποιήται Θεὸς τὴν πρὸς  
 Ἀβραάμ ὑπόσχεσιν, τὴν ἐπὶ τῷ Ἰσαὰκ γενομένην φημί, ἢ  
 μόνης ἕνεκα τῆς τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν ἐπιδημίας, ἐφ' οὗ καὶ τὸ  
 τῆς εὐλογίας συμπέρασμα ἢ τρέχει. Αὐτὸ δὲ ὑμῖν τὸ θεῖον  
 5 λόγιον παραθήσω, διαγορευθὸν ὧδε· «Εὐλογήσω δὲ αὐτήν,  
 περὶ τῆς Σάρρας φησὶ ὁ Θεός, καὶ δώσω σοι ἐξ αὐτῆς  
 τέκνον, καὶ εὐλογήσω αὐτὸν καὶ ἔσται εἰς ἔθνη, καὶ βασιλεῖς  
 ἐθνῶν ἐξ αὐτοῦ ἐξελεύσονται<sup>a</sup>.» Καὶ πάλιν· «Στήσω τὴν  
 διαθήκην μου πρὸς αὐτὸν εἰς διαθήκην αἰώνιον, καὶ τῷ  
 10 σπέρματι αὐτοῦ μετ' αὐτόν<sup>b</sup>.» Ἄλλ' ἔστι παντὶ που δῆλον,  
 ὡς ἐνὸς μὲν γέγονεν υἱοῦ πατὴρ Ἰσαὰκ, καὶ μόνος ἐξ αὐτοῦ  
 βεβλάσθηκεν ὁ μακάριος Ἰακώβ· ᾧ δὴ παῖδες μὲν γεγόνασι  
 τὸν ἀριθμὸν δέκα ἐπὶ δυσίν, ἐν δὲ καὶ μόνον ἐξ αὐτῶν  
 ἀνεδόθη γένος, τὸ τῶν Ἰουδαίων δηλαδὴ. Πῶς οὖν

issue de la promesse n'indique rien d'autre que le Christ né  
 à l'accomplissement des siècles.

Et que personne ne s'irrite si les parties de l'histoire ne  
 s'ajustent pas toutes à la vérité. Car, autant que faire se  
 peut, les figures des allégories concordent. On compare  
 souvent aussi l'homme juste à la brebis à cause de la  
 douceur inhérente à cet animal ; cependant il est tout à fait  
 invraisemblable de dire qu'il porte des cornes ou encore  
 s'appuie sur des sabots. Il faut donc passer à la démonstra-  
 tion de la question posée. Le Christ apparaît nécessaire-  
 ment, à mon avis, dans la naissance d'Isaac comme  
 représenté en type. Mais, afin de ne pas paraître utiliser  
 des mots prétentieux et superflus, ni m'efforcer d'altérer la  
 vérité de toutes les façons, dire des balivernes et inventer  
 des images vaines pour des pensées creuses, eh bien, encore  
 une fois prenons appui sur la divine Écriture même pour  
 montrer que moi, je dis la vérité.

#### L'aboutissement de la promesse

5. Il n'y a pas d'autre raison à la promesse faite par  
 Dieu à Abraham — celle, veux-je dire, qui concernait  
 Isaac — que la seule venue de notre Sauveur où mène  
 aussi l'accomplissement de la bénédiction. Je vous citerai  
 la parole divine même qui disait ceci : « Je la bénirai », dit  
 Dieu au sujet de Sarra, « et je te donnerai un enfant d'elle,  
 et je le bénirai. Il deviendra des nations, et des rois de  
 nations sortiront de lui<sup>a</sup>. » Et encore : « J'établirai mon  
 alliance avec lui en alliance éternelle, et pour sa descen-  
 dance après lui<sup>b</sup>. »

Il est manifeste pour tous, cependant, qu'Isaac a été le  
 père d'un seul fils, et que seul, le bienheureux Jacob est né  
 de lui : celui-ci eut douze enfants, mais une seule race en  
 est sortie, celle des juifs bien sûr. Comment, alors,

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

47 πολλάκις D H I : πολλά<sup>c</sup> A πολλά c πολλά<sup>d</sup> E F πολλά<sup>m</sup> B || 48  
 τῷ : τὸν b || ε', 11 υἱοῦ codd. : leg. ἔθνους Mi. in mg. || υἱοῦ πατὴρ I<sup>ms</sup>  
 rell. : π. υ. b (β α supra scripta B H) M || μόνον b

a. Gen. 17, 16. b. Gen. 17, 19.

15 πληρωθήσεται τὸ, Ἔσται εἰς ἔθνη; Εἰ γὰρ καὶ εἰς δώδεκα  
 C φυλάς κατατέμενται τὸ γένος τὸ ἐξ Ἰσραήλ, ἀλλ' ἐν ἑστίν  
 ἔθνος, ἐκ πολλῶν μὲν ὡσπερ μελῶν συγκείμενον, εἰς ἐν δὲ  
 διὰ πάντων ἀναπληρούμενον σώμα. Ὅτι δὲ πάλιν οὐκ εἰς  
 20 διαθήκην αἰώνιον ἔσται παρὰ Θεοῦ τοῖς ἐκ σπέρματος  
 Ἰσαάκ, ἢ διὰ Μωσέως ὀρισθεῖσα διαθήκη, γνωσόμεθα, τοῦ  
 Κύριος· καὶ διαθήσομαι τῷ οἴκῳ Ἰσραήλ, καὶ τῷ οἴκῳ  
 Ἰούδα διαθήκην καινὴν<sup>a</sup>.» Ὅπερ ἄριστα συνείς ὁ Παῦλος  
 φησι· «Ἐν τῷ λέγειν καινὴν, πεπαλαίωκε τὴν πρώτην· τὸ  
 25 δὲ παλαιούμενον καὶ γηράσκον ἐγγὺς ἀφανισμοῦ<sup>b</sup>.» Διὸ δὴ  
 καὶ γέγονεν ἀθέτησις μὲν προαγούσης ἐντολῆς<sup>c</sup>, κατὰ τὴν  
 αὐτοῦ πάλιν φωνήν, «ἐπεισαγωγὴ δὲ κρείττονος ἐλπίδος, δι'  
 ἧς ἐγγίζομεν τῷ Θεῷ<sup>d</sup>.» Πανταχόθεν τοιγαροῦν ἀποδεδειγ-  
 μένου σαφῶς, ὅτιπερ ὁ ἐξ Ἀβραάμ ἐνός ἔθνους γέγονε  
 D 30 πατήρ· ἐτέρου δὲ πάλιν ἐπαναγκάζοντος λόγου δεικνύειν τὸ  
 ἐπ' αὐτῷ γεγραμμένον ἀληθές (ἀδύνατον γὰρ ψεύσασθαι  
 Θεόν), ἀνάγκη λοιπὸν ἐπ' αὐτὸν ἤδη φέρειν Χριστὸν τῆς  
 ἐπαγγελίας τὴν ἑκθασιν. Αὐτὸς γὰρ ἦν, καθάπερ ἤδη  
 προεῖπον, ἐν ἐκείνῳ ζωγραφούμενος. Αὐτὸς γέγονε πατήρ  
 35 πολλῶν ἐθνῶν, πάντας μὲν διὰ τῆς πίστεως ἔλκων ὡς  
 ἑαυτὸν<sup>e</sup>, ἐπὶ δὲ τῇ τῶν ἐθνῶν πληθύνει καὶ μάλα γανύμενος,  
 καὶ λέγων· «Ἰδοὺ ἐγὼ καὶ τὰ παιδιά μου, ἃ ἔδωκεν ὁ  
 Θεός<sup>f</sup>.» Καὶ ταῦτα μὲν περὶ τούτων ἡμεῖς. Εἰσὶτω δὲ καὶ  
 39 αὐτὸς τῆς ἀληθείας ὁ μάρτυς, ἐπαγωνιζέσθω τοῖς |  
 488 A εἰρημένοις ὁ σοφώτατος Παῦλος, βοάτω σὺν ἐμοί· «Ὁ οὖν  
 ἐπιχορηγῶν ὑμῖν τὸ Πνεῦμα, καὶ ἐνεργῶν δυνάμεις ἐν ὑμῖν  
 ἐξ ἔργων νόμου ἢ ἐξ ἀκοῆς πίστεως; Καθὼς Ἀβραάμ

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

21 Ἰερεμίου leg. puto : Ἰωήλ codd. edd.

a. *Jér.* 31, 31 (*LXX* 38, 31). b.. *Hébr.* 8, 13. c. Cf. *Hébr.* 7, 18.  
 d. *Hébr.* 7, 19. e. Cf. *Jn* 12, 32. f. *Is.* 8, 18; cf. *Gen.* 48, 9

s'accomplira cette parole : « Il deviendra des nations » ?  
 Même si la race d'Israël est divisée en douze tribus, elle est  
 cependant une seule nation, constituée pour ainsi dire de  
 nombreux membres mais qui se complètent tous pour  
 former un seul corps<sup>1</sup>. Que, en outre, Dieu ne donnera pas  
 en alliance éternelle aux descendants d'Isaac, l'alliance  
 établie par l'intermédiaire de Moïse, nous l'apprendrons  
 par les paroles du prophète Jérémie : « Voici que des jours  
 viennent, dit le Seigneur, et je conclurai avec la maison  
 d'Israël et la maison de Juda, une alliance nouvelle<sup>a</sup>. »  
 Paul l'a très bien compris, lui qui déclare : « En parlant  
 d'une alliance nouvelle, il a rendu vieille la première ; or ce  
 qui devient vieux et prend de l'âge est près de  
 disparaître<sup>b</sup>. » « Ainsi se trouve abrogé le commandement  
 antérieur<sup>c</sup>, selon ses propres paroles encore, « et introduite  
 une espérance meilleure, par laquelle nous approchons de  
 Dieu<sup>d</sup> ».

Il a donc été clairement démontré, et de toutes les  
 manières, que celui qui est né d'Abraham est devenu le  
 père d'une seule nation ; par ailleurs une autre raison force  
 à montrer la véracité de ce qu'on a écrit sur lui (car Dieu  
 ne saurait mentir) : il faut donc rapporter maintenant au  
 Christ lui-même l'aboutissement de la promesse. Car lui-  
 même, comme je l'ai déjà dit, était peint sous les traits  
 d'Isaac. Lui-même est devenu le père de nombreuses  
 nations car il attirait à lui tous les hommes par la foi<sup>e</sup> et se  
 réjouissait fort de leur multitude : « Me voici, dit-il, et voici  
 mes enfants que Dieu m'a donnés<sup>f</sup>. »

C'en est assez pour nous sur ce point. Mais qu'il entre  
 aussi le témoin même de la vérité, qu'il appuie ce qui a été  
 dit, le très sage Paul, qu'il s'écrie avec moi : « Celui qui  
 vous dispense l'Esprit et opère parmi vous des miracles, le  
 fait-il parce que vous pratiquez la Loi ou pour avoir écouté  
 le message de la foi ? De même 'Abraham eut foi en Dieu

1. Cf. la terminologie de saint Paul en *I Cor.* 12, 12-27 que Cyrille  
 applique ici au peuple juif.

ἐπίστευσε τῷ Θεῷ, καὶ ἐλογίσθη αὐτῷ εἰς δικαιοσύνην.  
 Γινώσκετε ἄρα ὅτι οἱ ἐκ πίστεως, οὗτοί εἰσιν υἱοὶ  
 45 Ἀβραάμ.<sup>a</sup>» Οὐκοῦν βαδιεῖται τῆς ἐπαγγελίας ἡ δύναμις, οὐ  
 πάντως εἰς τοὺς κατὰ σάρκα γεγονότας υἱούς, ἀλλ' ἐπ'  
 ἐκείνους δηλαδή, ὅσοιπερ ἂν διὰ τῆς εἰς Χριστὸν πίστεως  
 ἐπιγράψωνται πατέρα τὸν Ἀβραάμ. Τοῦτο γὰρ δὴ μοι καὶ  
 50 διαβρήδην φαίνεται λέγων ὁ μακάριος Βαπτιστῆς τοῖς ἐξ  
 Ἰσραὴλ γεγονόσιν, ὅτε δὴ καὶ ἐπὶ μόνῃ τῇ κατὰ σάρκα  
 κοινωνίᾳ μεγαλαυχούμενοι, ἀρχηγέτην τοῦ γένους προετεί-  
 νοντο τὸν Ἀβραάμ· «Ποιῆσατε οὖν, φησί, καρποὺς ἀξίους  
 τῆς μετανοίας καὶ μὴ | δόξετε λέγειν ἐν ἑαυτοῖς, ὅτι πατέρα  
 ἔχομεν τὸν Ἀβραάμ. Δύναται γὰρ ἐκ τῶν λίθων τούτων ὁ  
 55 Θεὸς ἐγεῖραι τέκνα τῷ Ἀβραάμ.<sup>b</sup>» Καὶ λίθους ἐνθάδε φησὶ  
 τοὺς ἀπεσκληρότα μὲν ἔτι φρονοῦντας τὸν νοῦν, ἀναισθήτω  
 δὲ ὡσπερ καρδίᾳ βεβαρημένους. Εἰ δέ τις ἀκριβῶς  
 περιαθρῆσαι τοὺς ἐξ ἔθνῶν, τοιοῦτους ὄντας καὶ οὐχ ἑτέρους  
 εὐρήσει, οἱ καὶ ἠγέρθησαν διὰ τῆς πίστεως, καὶ εἰς τέκνα  
 60 γεγόνασι τῷ Ἀβραάμ, καὶ συγκληρονόμοι τοῦ Ἰσαὰκ  
 ἀνεδείχθησαν, καὶ μέτοχοι τῆς ἐπ' αὐτῷ γεγόνασιν εὐλογίας.  
 Καὶ τούτου μάρτυς ὁ Παῦλος παρέσται βοῶν· «Προειδοῦσα  
 δὲ ἡ γραφὴ ὅτι ἐκ πίστεως δικαιοῖ τὰ ἔθνη ὁ Θεός,  
 προευγγελίσαστο τῷ Ἀβραάμ, ὅτι ἐνευλογηθήσονται ἐν σοὶ  
 C 65 πάντα τὰ ἔθνη. Ὡστε οἱ ἐκ πίστεως | εὐλογοῦνται σὺν τῷ  
 πιστῷ Ἀβραάμ.<sup>c</sup>» Ὅτι μὲν τοίνυν εἰς Αὐτὸν τὸν Κύριον  
 ἡμῶν Ἰησοῦν τὸν Χριστὸν ὁ ἐξ Ἀβραάμ γεγονὼς Ἰσαὰκ  
 σχηματίζεται, πανταχόθεν ἔν τις ἀποδείξει, καὶ μάλα  
 βεβαίως. Ἀναπεῖθαι δὲ οἴμαι καὶ τὸν σφόδρα δυσμαθέστα-  
 70 τον, ἐξ ὧν ὁ μακάριος Παῦλος Γαλάταις ἐπιστέλλει βοῶν·  
 «Ἀδελφοί, κατὰ ἄνθρωπον λέγω· ὅμως ἀνθρώπου κεκυρω-  
 μένην διαθήκην οὐδεὶς ἀθετεῖ ἢ ἐπιδιατάσσεται. Τῷ δὲ

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

46 πάντως b : πάντων rell. || 51 ἀρχηγέτην : ἀρχέτην I edd. || 57  
 βεβαρημένους : βεβαρυμένους b edd. || 62 προειδοῦσα : προειδοῦσα B I  
 edd. || 69 ἀναπεῖθαι : ἀναπεῖθεσθαι Sal. in mg. || 70 ἐπιστέλλει βοῶν :  
 ἐπιστέλλων βοᾶ b

et cela lui fut compté comme justice'. Comprenez-le donc :  
 les enfants de la foi sont fils d'Abraham<sup>a</sup>.» L'efficacité de  
 la promesse s'étendra donc, non pas vers les fils engendrés  
 selon la chair, mais assurément vers tous ceux qui, par la  
 foi au Christ, adoptent Abraham pour père.

Et cela, me semble-t-il, le bienheureux Baptiste le dit  
 d'une manière explicite aux descendants d'Israël, quand  
 ils se vantaient de la seule parenté selon la chair et  
 prétendaient qu'Abraham était le fondateur de leur race :  
 «Produisez donc, dit-il, des fruits qui soient dignes de  
 votre conversion, et ne vous avisez pas de dire en vous-  
 mêmes : Nous avons pour père Abraham. Car des pierres  
 que voici, Dieu peut faire surgir des enfants à Abraham<sup>b</sup>.»  
 Et il appelle pierres ici ceux qui ont encore l'esprit  
 desséché et sont alourdis pour ainsi dire par un cœur  
 insensible.

Mais si l'on considère attentivement les descendants des  
 nations, on trouvera qu'ils sont bien tels, et pas autres, eux  
 qui ont été suscités par la foi et sont devenus les enfants  
 d'Abraham, qui ont été proclamés cohéritiers d'Isaac et  
 faits participants à la bénédiction qui est sur lui. Et cela,  
 Paul en témoignera dans cette parole : «L'Écriture pré-  
 voyant que Dieu justifierait les nations par la foi, a  
 annoncé d'avance à Abraham cette bonne nouvelle : 'En  
 toi seront bénies toutes les nations'. Si bien que les enfants  
 de la foi sont bénis avec Abraham, le croyant<sup>c</sup>.»

Eh bien donc, que la préfiguration de notre Seigneur  
 Jésus-Christ lui-même se trouve dans le fils d'Abraham,  
 Isaac, on peut le démontrer de toutes les manières, et bien  
 facilement. Et je pense persuader même l'homme le plus  
 rétif par ces propos que le bienheureux Paul mande aux  
 Galates : «Frères, proclame-t-il, je parle sur le plan  
 humain : un simple testament d'homme, s'il est en règle,  
 personne ne l'annule ni ne le complète. Or c'est à Abraham

a. Gal. 3,5-7; cf. Gen. 15,6, Rom. 4,3, Jac. 2,23. b. Matth.  
 3,8-9; cf. Jn 8,33-40, Rom. 9,7-8, Gal. 4,21-31. c. Gal. 3,8-10.

Ἐβραάμ ἐρρήθησαν αἱ ἐπαγγελίαι καὶ τῷ σπέρματι μετ' αὐτόν. Οὐ λέγει· καὶ τοῖς σπέρμασιν, ὡς ἐπὶ πολλῶν, ἀλλ' ὡς ἐφ' ἑνός· καὶ τῷ σπέρματί σου, ὅς ἐστι Χριστός<sup>a</sup>.» "Οτι δὲ πάλιν ἐν τοῖς πιστεύουσιν εἰς Χριστὸν ἢ πρὸς Ἀβραάμ ὑπόσχεσις συμπετέραται, καὶ οὐκ ἐξ ἀνάγκης ἐπὶ τὸ κατὰ σάρκα γένος τὴν ἐπαγγελίαν μετοίσομεν. | τὴν χάριν ἐκβιαζόμενοι, αὐτὸς ἡμᾶς πληροφορήσει λέγων ὁ Παῦλος·

80 «"Ὅσοι γὰρ εἰς Χριστὸν ἐβαπτίσθητε, Χριστὸν ἐνεδύσασθε· οὐκ ἐνὶ Ἰουδαίῳ οὐδὲ Ἕλλην, οὐκ ἐνὶ δούλῳ οὐδὲ ἐλεύθερῳ, οὐκ ἐνὶ ἄρρην καὶ θῆλυ. Πάντες γὰρ ὑμεῖς ἐστε Χριστοῦ Ἰησοῦ, εἰ δὲ ὑμεῖς Χριστοῦ, ἄρα τοῦ Ἀβραάμ ἐστε κατ' ἐπαγγελίαν κληρονόμοι<sup>b</sup>.»

85 Ἐξαρκέσειν μὲν οὖν τῶν εἰρημένων τὸ πλήθος ὑπολαμβάνω πρὸς ἀπόδειξιν τοῦ προτεθέντος τῷ λόγῳ σκοποῦ. Εἰ δέ σοι δοκῶ μικρὰ μὲν εἰπεῖν, Ἰουδαῖε, καὶ λόγου μὲν οὐδενός ἀξιώσεις τὸ φρονεῖν ὀρθῶς, συνθήσει δὲ πάλιν ἡμῖν οὐδαμῶς, ὅτι δὴ ταῦτα τοῦτον ἔχει τὸν τρόπον, οὐκ ἐμόν, ὧ

90 οὔτος, ἀλλὰ τῆς σῆς ἀπειθείας τὸ ἐγκλημα. Οἷς μὲν γὰρ τὰ κράτιστα λέγειν ἐσπούδασται, τούτοις δὴ πάντως τὸ μὴ δύνασθαι πείθειν τοὺς ἀκροωμένους, οὐδὲν ἄν, οἶμαι, προσοίση τὸ ἐγκλημα. Ὁ γὰρ ἦν ἐν αὐτοῖς, τοῦτο δὴ καὶ μάλα προθύμως εἰργασμένοι, πάσης ἂν εἶεν εἰκότως αἰτίας ἐλεύθεροι. Τοῖς δὲ τῶν βελτίστων ἀκροωμένοις, αὐτὸ δὴ καὶ μόνον τὸ μὴ βούλεσθαι συναινεῖν, οἷς ἂν τις εὖ λέγοι, τὸν αἰσχιστον ἐπιμαρτυρήσει τρόπον, ὥσπερ οὖν ἀμέλει καὶ εἰ τις παρὰ τοῦ δάνεισμα λαθῶν, ἀχάριστός τε ὁμοῦ καὶ ἀγνώμων εὔρεθῆις, οὐ τὸν δεδανεικότα πονηρόν, ἀλλ' ἑαυτὸν

100 ἐπιδείξει. Ἐπειδὴ δὲ πρὸς τὰς τῶν ἱατρῶν ἐμπειρίας

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

73 ἐρρήθησαν : ἐρρήθησαν edd. || 77 συμπετέραται I<sup>ms</sup> rell. : -ραται b C || 82 ὑμεῖς + εἰς Aub. Mi. || 83 Ἰησοῦ Χριστοῦ ~ b C || εἰ δὲ ὑμεῖς Χριστοῦ om. b || ἐστὲ + καὶ I || 88 συνθήσει : -ση b || 89 δὴ : δεῖ I edd. || ἔχει codd. Sal. : ἔχειν Aub. Mi. || 94 εἰργασμένοι : -σάμενοι b edd.

que les promesses ont été faites, et à sa descendance après lui. L'Écriture ne dit pas : 'et aux descendance', comme s'il s'agissait de plusieurs, mais comme s'il s'agissait d'une seule : 'et à ta descendance', c'est-à-dire le Christ<sup>a</sup>.»

En outre, la promesse faite à Abraham a été accomplie en ceux qui croient au Christ, et il n'est pas nécessaire de l'étendre à la race selon la chair en faisant violence à la grâce; Paul lui-même nous en sera garant : «Oui, dit-il, vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ : il n'y a plus ni juif, ni grec; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre; il n'y a plus l'homme et la femme. Car tous, vous appartenez au Christ Jésus. Et si vous appartenez au Christ, vous êtes la descendance d'Abraham, héritiers selon la promesse<sup>b</sup>.»

#### Adresse au juif incrédule

L'abondance de ces paroles suffira, je pense, à démontrer le but que se propose mon discours. Mais s'il te paraît, ô juif, que j'ai tenu des propos sans importance, si tu tiens pour rien le raisonnement juste et que, encore une fois, tu refuses de convenir avec nous que les choses se présentent de cette manière, ce n'est pas moi, mon cher, qui suis en cause, mais ton incréduité. En effet, si ceux qui se sont appliqués à tenir les meilleurs propos ne peuvent absolument pas persuader leurs auditeurs, l'accusation ne saura nullement, je pense, retomber sur eux. Car, s'ils ont mis le plus grand zèle à faire tout leur possible, il serait juste de les libérer de tout grief. Mais pour les auditeurs des meilleurs discours, le seul fait de ne pas vouloir approuver ce qu'on leur dit de bien, en attestera le caractère tout à fait vil. Il en est de même assurément pour celui qui a reçu de quelqu'un un prêt : si on le trouve ingrat et oublieux, ce n'est pas la vilénie du donateur qu'il manifestera, mais la sienne.

a. Gal. 3, 15-16. b. Gal. 3, 27-29.

B ἀποβλέπων, συναισθάνομαι | πως, ὅτι σοφὸν μὲν αὐτοῖς τῆς  
 τέχνης τὸ ἐπιτήδευμα· τὰ δὲ ἐπὶ τοῖς νενοσηκόσιν εὐρήματα  
 οὐκ ἔξω βαίνει λογισμοῦ τοῦ σώφρονος, φέρε δὴ τὸν ἴσον  
 ἐκείνοις ζηλώσαντες τρόπον, τοῖς αὐτοῖς, ἐν οὕτως εἶπω,  
 105 φαρμάκοις τὸν δυσμαθῆ θεραπεύσωμεν Ἰουδαῖον. Ἰατροὶ  
 μὲν γὰρ τὴν τοῦ πεσόντος εἰς ἀβρωστίαν ἀναβρωννύντες  
 διαίταν, ἂν ἴδωσί πως τῷ πάθει σεσυλημένον τοὺς ἐπὶ  
 τραπέζῃ πόθους, ποικίλων ἐδεσμάτων παραστήσαντες  
 ὄχλον, πανταχόθεν αὐτῷ τὸ ἀρκοῦν ἐρανίζεσθαι, σφόδρα γε  
 110 ποιοῦντες καλῶς, ἐπιτάττουσιν. Ἡμεῖς δὲ πάλιν, οἷς τὰ  
 ἐκείνων μιμεῖσθαι σκοπός, πρὸς οἷς ἤδη φθάσαντες εἶπομεν,  
 ἐτέρων αὐθις θεωρημάτων ἀπτώμεθα· καλεισθῶ πανταχό-  
 θεν εἰς εὐπέθειαν ὁ πολλὴν ἀπόνοιαν νοσήσας Ἰουδαῖος.  
 C Ὅρατώ πάλιν τὸν Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν ἐν Ἰσαάκ  
 115 καὶ πάλαι σχηματιζόμενον.

ς'. Οὐκοῦν (ἄψομαι γὰρ ἤδη τῶν περὶ τούτου λόγων),  
 εἰσὶτώ πάλιν ὁ πανεύφημος Ἀβραάμ, πρὸς ὃν ἔφησέ που  
 Θεός· « Λάβε τὸν υἱόν σου τὸν ἀγαπητόν, ὃν ἠγάπησας, τὸν  
 Ἰσαάκ, καὶ πορεύθητι εἰς τὴν γῆν τὴν ὑψηλὴν, καὶ ἀνένεγκε  
 5 αὐτὸν εἰς ὄλοκάρπωμα ἐφ' ἐν τῶν ὁρέων ὧν ἐάν σοι εἶπω<sup>a</sup>. »  
 Καὶ παράδοξον μὲν ἴσως φανεῖται τισι καὶ σκληρὸν εἰκότως  
 τὸ πρόσταγμα. Εἰ γὰρ καὶ μόνος ἦν καὶ ἀγαπητός, καὶ  
 ὀψίγονος, ὁ μόλις αὐτῷ καὶ ἐν γῆρα δοθεὶς υἱός, πῶς ὅτι χρῆ  
 θύειν αὐτὸν συμβουλεύει Θεός; Παιδοκτονεῖν δέ, εἰπέ μοι,  
 10 τὸν δίκαιον, πῶς ἦν οὐ πάσης ἀτοπίας ἀνάμεστον; Τίς δὲ  
 οὕτω σκληρός, καὶ τῆ προεπούση θηρίοις ὠμότητι σύντροφος,

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

105 θεραπεύσωμεν I<sup>ms</sup> rell. : -πεύσωμεν b [-o- (ω sl) I] || 107  
 ἐπὶ + τῆ b

a. Gen. 22, 2.

1. Réurrence, avec quelque variante, de la formule utilisée p. 308  
 (5, 66-68).

2. Sur l'emploi de l'adjectif ἀγαπητός au lieu de μονογέννης,  
 traduction habituelle de l'hébreu «yahid» (Ps 21, 20; 24, 16; 34, 17),

Si je considère les expériences des médecins, j'ai bien conscience qu'il y a de la sagesse dans la pratique de leur art et que leurs inventions pour le soin des malades ne s'écartent pas d'un raisonnement sensé : eh bien, cherchons à avoir le même comportement que ces gens-là et appliquons les mêmes remèdes, pour ainsi dire, au juif rétif. En effet, quand des médecins veulent renforcer le régime de celui qui s'affaiblit, s'ils voient que la maladie le prive d'appétit à table, ils font apporter une multitude de mets variés et ils ordonnent — tout à fait avec raison — que l'on rassemble pour lui de toutes parts ce qui est nécessaire. Nous aussi, qui avons pour but d'imiter les pratiques de ces gens, joignons encore à ce que nous avons dit précédemment d'autres considérations : que le juif malade d'un grand égarement soit invité par tous les moyens à la docilité. Qu'il voie encore une fois que notre Seigneur Jésus-Christ est préfiguré en Isaac, et depuis longtemps<sup>1</sup>.

### Le sacrifice d'Isaac

6. Eh bien donc (car je vais aborder maintenant ce qui le concerne), que s'avance à nouveau l'illustre Abraham auquel Dieu dit quelque part ceci : « Prends ton fils, ton bien-aimé<sup>2</sup>, celui que tu aimes, Isaac, et pars vers la haute terre, et offre-le en holocauste sur l'une des montagnes que je te dirai<sup>a</sup>. Certains trouveront sans doute, à juste titre, cet ordre étrange et dur. Car, s'il était seul et bien-aimé, et né de parents âgés, le fils qui lui avait été donné non sans difficulté dans sa vieillesse, pourquoi Dieu ordonne-t-il de le sacrifier? Et que le juste soit le meurtrier de son fils, dis-moi, n'était-ce pas le comble de l'absurdité? Qui serait assez dur et coutumier de la cruauté propre aux bêtes

cf. M. HARL, *La Bible d'Alexandrie*, I. *La Genèse*, 1986, p. 192, n. 22, 2. Ἀγαπητός est ici utilisé en liaison avec le verbe ἀγαπάω qui suit, et marque l'insistance de Dieu à souligner la tendresse d'Abraham pour son fils.

D ὡς ἐξοπλίσαι μὲν τέκνω τὴν δεξιάν, χρήσασθαι δέ, ὡς περ  
 τινὶ | τῶν πολεμίων, τῷ οἰκείῳ γεννήματι; Τί δὴ οὖν ἄρα  
 καὶ διὰ τῆς τοιαύτης ἐντολῆς ὁ πατριάρχης ἐδιδάσκετο,  
 15 λοιπὸν ἐπάναγκες ὡς ἐνὶ μάλιστα δὴ εἰπεῖν. Ἔστι γάρ  
 δήπου παντὶ τῷ συμφανέ, ὅτι ταῖς σιωπαῖς τὴν ἐπὶ τῷ  
 διηγγελμένῳ καταχωννύντες οἰκονομίαν, ἀπανθρωπίαν  
 ὡς περ τῆς ἡμερωτάτης καταψηφιούμεθα φύσεως. Οὐκοῦν  
 492 A ἐπειδήπερ οὐχ ἑτέρως | ἦν τὴν ἐπὶ τῷ Ἰσαάκ δοθεῖσαν  
 20 ὑπόσχεσιν ἀποπληροῦσθαι παρὰ Θεοῦ, εἰ μὴ διὰ τοῦ  
 σταυροῦ τοῦ Χριστοῦ πέμποντος τὴν εὐλογίαν ἐπὶ πάντα τὰ  
 ἔθνη, ἀναγκαίως θελήσας ἐπιδειξάι Θεός, ὅσην αὐτῷ καὶ  
 πηλίκην ἀπονέμει τὴν χάριν ὑπὲρ τῆς τοῦ σπέρματος αὐτοῦ  
 σωτηρίας, θανάτῳ παραδιδούς τὸν ἴδιον υἱόν, φησὶ πρὸς  
 25 αὐτόν, καὶ λίαν ἐμφαντικώτατα· Λάβε τὸν υἱόν σου·  
 ἀναζωπυρῶν δὲ ὡς περ ἐν αὐτῷ τὴν τῷ φύσαντι πρέπουσαν  
 ἐφ' ἐνὶ καὶ μόνῳ τέκνω φιλοστοργίαν, ἐπιλέγει μετὰ  
 προσθήκης καὶ ἀναδιπλασιασμοῦ· Τὸν ἀγαπητὸν ὃν ἡγά-  
 30 πησας τὸν Ἰσαάκ· καὶ ἀνένεγκε αὐτόν ἐφ' ἐν τῶν ὄρεων ὧν  
 εἶπω, μονοουχὶ τοῦτο λέγων· Ἴνα δὴ μάθεις  
 πάντων, ὅπερ ὑστερον ὑπομένει καὶ ὁ πάντων Πατὴρ  
 ἀναφέρων εἰς τὴν ὑπερκόσμιον θυσίαν ὃν ἡγάπησεν Υἱόν.  
 B Ἐφ' ᾧ δὴ καὶ λίαν ἀποθαυμάζων αὐτὸς ὁ Σωτὴρ ἐπεσημαί-  
 νατό που λέγων· «Οὕτω γὰρ ἡγάπησεν ὁ Θεὸς τὸν κόσμον,  
 35 ὥστε τὸν Υἱὸν αὐτοῦ τὸν Μονογενῆ δέδωκεν, ἵνα πᾶς ὁ  
 πιστεύων εἰς αὐτόν μὴ ἀπόληται, ἀλλ' ἔχη ζωὴν αἰώνιον<sup>a</sup>.»

Mss : A. DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

s', 30 ἐὰν : ἀν I || 31 ὅπερ codd. Sal. : ὡς περ Aub. Mi. || 32  
 ὑπερκόσμιον codd. : aut error aut noua significatione pro salute mundi  
 Sal. in mg. ed. (cf. *Inc. Unig.* 697 A, SC 97 : surnaturelle) || θυσίαν A :  
 οὐσίαν rell. || 33 ἀποθαυμάζων leg. puto : ὑπερθαυμάζων b ὑπεραπο-  
 θαυμάζων (ὑπερ-κόσμιον in linea superiore A) rell. || 34 Θεός + εἰς A  
 C D E F || 36 ἔχη C<sup>pc</sup> M Aub. Mi. : ἔχει rell. [C<sup>pc</sup>] Sal.

a. Jn 3, 16.

1. Même emploi dans les *Glaphyres sur la Genèse* : PG 69, 140 C 2 ;  
 145 D 10 ; 148 A 3.

féroces, pour armer sa main contre son fils, et traiter son  
 propre rejeton comme l'un de ses ennemis? De fait,  
 l'enseignement que, par un tel commandement, le patriar-  
 che recevait, il est nécessaire maintenant, autant que  
 possible, de le dire. Car il est manifeste pour tout homme  
 que, si nous passons sous silence l'économie que contient  
 l'ordre donné, nous condamnerons comme inhumaine la  
 nature la plus douce (qui soit).

Par conséquent, puisque Dieu ne devait remplir la  
 promesse donnée au sujet d'Isaac que par la croix du  
 Christ — qui faisait passer la bénédiction sur toutes les  
 nations —, il était nécessaire, pour faire comprendre la  
 nature et l'importance de la grâce qu'il faisait à Abraham  
 en livrant, pour le salut de sa descendance, son propre fils  
 à la mort, que Dieu lui dise — et cela est très significatif :  
 « Prends ton fils » ; et, rallumant en quelque sorte en lui la  
 tendresse<sup>1</sup> naturelle à un père pour son seul et unique  
 enfant, il ajoute et répète : « Ton bien-aimé, celui que tu  
 aimes, Isaac, et offre-le sur l'une des montagnes que je te  
 dirai » ; c'est comme s'il disait : « Afin que tu comprennes  
 par ta souffrance ce que plus tard supportera aussi le Père  
 de tous en offrant en sacrifice surnaturel le Fils qu'il  
 aimait<sup>2</sup>. » Et son admiration extrême pour ceci, le Sauveur  
 lui-même l'a signifiée en disant quelque part : « Oui, Dieu a  
 tant aimé le monde qu'il a donné son Fils, son Unique,  
 pour que tout homme qui croit en lui ne périsse pas mais  
 ait la vie éternelle<sup>a</sup>. »

2. Interprétation originale de *Gen.* 22, 2. Dans la répétition du  
 vocabulaire exprimant la « tendresse » d'un père pour son fils,  
 ORIGÈNE voyait l'insistance de Dieu à éprouver Abraham et il  
 soulignait la réponse, admirable dans sa foi, du patriarche (VII, 1) ;  
 Cyrille n'a qu'une phrase pour louer Abraham (I. 37-39), mais ce qu'il  
 soumet à l'admiration de ses lecteurs, c'est l'amour incommensurable  
 du Père pour le Fils et la souffrance de Dieu quand il « offre ce Fils  
 pour le salut du monde » (sens de ὑπερκόσμιον : cf. apparat). De  
 même, dans les *Glaphyres sur la Genèse* (PG 69, 140 B 10-15), Cyrille  
 exprime la souffrance qui « mord » le Dieu et Père, quand il envoie son  
 Fils à la mort pour nous.



Ἐπιτάττοντι τοίνυν τὰ τοιαῦτα τῷ Θεῷ, ἀμελητὶ μὲν ὁ  
 πατριάρχης ἐπέθετο, κρείττονα δὲ τῆς εἰς τὸν παῖδα  
 φιλοστοργίας τὴν θεῖαν ἐντολὴν ποιησάμενος. « Ἀναστάς τῷ  
 40 πρωί, καθὼς γέγραπται, ἐπέσαξε τὴν ὄνον αὐτοῦ, καὶ  
 παρέλαβε μεθ' αὐτοῦ δύο παῖδας, καὶ Ἰσαὰκ τὸν υἱὸν αὐτοῦ.  
 Καὶ σχίσας ξύλα εἰς ὀλοκάρπωσιν, ἀναστάς ἐπορεύθη  
 ἦλθεν εἰς τὸν τόπον ὃν εἶπεν αὐτῷ ὁ Θεὸς τῇ ἡμέρᾳ τῇ τρίτῃ  
 καὶ ἀναβλέψας Ἀβραὰμ εἶδε τοῖς ὀφθαλμοῖς αὐτοῦ τὸν τόπον  
 C 45 μακρόθεν, καὶ | εἶπε τοῖς παισὶν αὐτοῦ· Καθίσατε αὐτοῦ  
 μετὰ τῆς ὄνου, ἐγὼ δὲ καὶ τὸ παιδάριον διελευσόμεθα ἐὼς  
 ὧδε, καὶ προσκυνήσαντες ἀναστρέψομεν πρὸς ὑμᾶς. Ἔλαβε  
 δὲ Ἀβραὰμ τὰ ξύλα τῆς ὀλοκαρπώσεως, καὶ ἐπέθηκεν  
 Ἰσαὰκ τῷ υἱῷ αὐτοῦ· ἔλαβε δὲ καὶ τὸ πῦρ μετὰ χεῖρα, καὶ  
 50 τὴν μάχαιραν, καὶ ἐπορεύθησαν οἱ δύο ἅμα. Πορευθέντες δὲ  
 ἀμφοτέρωθεν, ἦλθον εἰς τὸν τόπον ὃν εἶπεν αὐτῷ ὁ Θεός, καὶ  
 ὠκοδόμησεν ἐκεῖ Ἀβραὰμ θυσιαστήριον, καὶ ἐπέθηκε τὰ  
 ξύλα, καὶ συμποδίσας Ἰσαὰκ τὸν υἱὸν αὐτοῦ, ἐπέθηκεν ἐπὶ  
 τὸ θυσιαστήριον ἐπάνω τῶν ξύλων· καὶ ἐξέτεινεν Ἀβραὰμ  
 55 τὴν χεῖρα αὐτοῦ λαβεῖν τὴν μάχαιραν σφάζει τὸν υἱὸν αὐτοῦ,  
 καὶ ἐκάλεσεν αὐτὸν ἄγγελος Κυρίου, καὶ εἶπεν· Ἀβραάμ,  
 Ἀβραάμ. Ὁ δὲ εἶπεν· Ἴδου ἐγώ. Καὶ εἶπε· Μὴ ἐπιβάλῃς τὴν  
 D χεῖρά | σου ἐπὶ τὸ παιδάριον, μηδὲ ποιήσῃς αὐτῷ μηδέν. Νῦν  
 γὰρ ἔγνω ὅτι φοβῆ τὸν Θεὸν σύ, καὶ οὐκ ἐφείσω τοῦ υἱοῦ  
 60 σου τοῦ ἀγαπητοῦ δι' ἐμέ. Καὶ ἀναβλέψας Ἀβραὰμ τοῖς  
 ὀφθαλμοῖς αὐτοῦ εἶδε, καὶ ἰδοὺ κριὸς εἰς κατεχόμενος ἐν  
 φυτῷ σαβὲκ τῶν κεράτων, καὶ ἐπορεύθη Ἀβραὰμ, καὶ ἔλαβε  
 τὸν κριόν, καὶ ἀνήνεγκεν αὐτὸν εἰς ὀλοκάρπωσιν ἀντὶ Ἰσαὰκ  
 τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ<sup>a</sup>. »

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

39 τῷ c I LXX : τὸ rell. || 46 παιδάριον I<sup>ms</sup> rell. : παιδίον I LXX [Ms  
 A] || 55 λαβὼν edd. || 57 ἐπιβάλῃς [-λλ- M] : ἐπιβάλου b E F || 58 αὐτῷ  
 H I M LXX : αὐτὸ rell. || 61 εἰς I<sup>ms</sup> (Sch. ?) : τις I<sup>x</sup>

a. Gen. 22, 3-13.

Ainsi, comme Dieu lui donnait un tel ordre, le patriarche  
 lui obéissait sans hésitation, et, plaçant le commandement  
 divin au-dessus de sa tendresse pour son fils, « il se leva au  
 matin, dit l'Écriture, et chargea son ânesse; il prit avec lui  
 deux serviteurs et Isaac son fils. Et après avoir coupé du  
 bois pour l'holocauste, il se leva, partit et parvint au lieu  
 que lui avait dit Dieu, le troisième jour<sup>1</sup>. Et levant les  
 yeux, Abraham vit le lieu de loin et il dit à ses serviteurs :  
 'Demeurez ici avec l'ânesse; l'enfant et moi, nous irons  
 jusque-là et après avoir adoré, nous retournerons vers  
 vous.' Abraham prit le bois de l'holocauste et en chargea  
 Isaac son fils; il prit aussi à la main le feu et le couteau, et  
 ils avancèrent tous deux ensemble<sup>2</sup>. Avancé tous deux  
 ensemble, ils parvinrent au lieu que Dieu lui avait dit.  
 Abraham édifia là un autel, il y plaça le bois, et ayant lié  
 Isaac son fils, il le plaça sur l'autel par-dessus le bois; et  
 Abraham tendit la main pour prendre le couteau afin  
 d'égorger son fils. Et un ange du Seigneur l'appela et lui  
 dit : 'Abraham, Abraham!' Il répondit : 'Me voici!'  
 L'ange dit : 'Ne porte pas la main sur l'enfant, ne lui fais  
 rien. Car maintenant j'ai su que tu craignais Dieu et que tu  
 n'as pas épargné ton fils bien-aimé à cause de moi.' Et  
 levant les yeux, Abraham vit, et voici qu'un bélier était  
 retenu dans un arbre, un sabek, par les cornes. Abraham  
 s'avança, prit le bélier et l'offrit en holocauste à la place  
 d'Isaac son fils<sup>a</sup>. »

1. Deux ponctuations possibles, selon que l'on rattache « le  
 troisième jour » à ce qui précède ou à ce qui suit, d'où deux  
 interprétations possibles. Il semble bien que Cyrille, comme PHILON  
 (Somn. I, 61-71, éd. Savinel, p. 50-52) ou ORIGÈNE (Hom. in Gen.,  
 VIII, SC 7 bis, p. 220-222) voit deux parties dans l'itinéraire  
 d'Abraham : Abraham parvient « le troisième jour » au lieu que Dieu  
 lui avait fixé (infra p. 320, n. 1), puis « il voit le lieu de loin » (infra  
 p. 321, n. 3).

2. Coupure dans la citation de la Genèse : 22, 3-6 et 22, 8 fin-13.

493 A Ζ'. Ὡδε μὲν οὖν τὸ λόγιον ἔχει τῆς θείας γραφῆς, ὅλον δι'  
 ὄλου τὸ περὶ τοῦ Σωτῆρος ἐξεικονίζον μυλστήριον. Ἡμᾶς δὲ  
 ἀνάγκη τοῖς ἐν τύπῳ γεγενημένοις τῆς ἀληθείας ἐφαρμῶσαι  
 τὸ κάλλος, καὶ τῶν εἰρημένων ἕκαστα διαπτύξαι σαφῶς.  
 5 Οὕτω γὰρ τοῖς ἀκρωμένοις εὐσύνοπτον τὸ βαθὺ τῆς  
 εὐσεβείας μυστήριον. Παραλαμβάνει τοιγαροῦν τὸ παιδάριον  
 ὁ τρισμακάριος Ἀβραάμ, καὶ εἰς τὸν τόπον ἐπείγεται τὸν  
 παρὰ Θεοῦ δεδειγμένον αὐτῷ. Ἔρχεται δὲ μόλις ἐν αὐτῇ τῇ  
 ἡμέρᾳ τῇ τρίτῃ, ἀκολουθεῖν ἐπιτάξας καὶ οἰκέταις δυοί. Τὸ  
 10 μὲν οὖν διὰ τοῦ πατρὸς ἀναφέρεισθαι τὸ παιδάριον ἐπὶ τὴν  
 θυσίαν, σημαίνει διὰ συμβόλου καὶ σχήματος, ὡς οὐκ  
 ἀνθρωπεῖα δύναμις οὐδὲ ἡ τῶν ἐπιβουλευόντων πλεονεξία  
 τὸν Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν τὸν Χριστὸν ἀνήγαγεν ἐπὶ τὸν  
 σταυρόν, ἀλλ' ἡ τοῦ Πατρὸς, ἕν' οὕτως εἶπω, βούλησις, τὸν  
 15 ὑπὲρ πάντων θάνατον ὑπομένειν αὐτὸν | οἰκονομικῶς  
 συγχωρήσασα. Τοῦτο καὶ ὁ Σωτῆρ, ποτὲ μὲν Πιλάτω  
 προσδιαλεγόμενος ἔφασκεν· «Οὐκ εἶχες οὐδεμίαν ἐξουσίαν  
 κατ' ἐμοῦ, εἰ μὴ ἦν σοι δεδομένον ἀνωθεν<sup>a</sup>.» Ποτὲ δὲ πάλιν  
 πρὸς αὐτὸν τὸν ἐν οὐρανοῖς Πατέρα τοὺς λόγους ποιούμενος  
 20 ἔφασκε· «Πάτερ, εἰ δυνατόν, παρελθέτω ἀπ' ἐμοῦ τὸ  
 ποτήριον τοῦτο. Πλὴν οὐχ ὡς ἐγὼ θέλω, ἀλλ' ὡς σύ<sup>b</sup>.» Οὐκ  
 ἀντιλέγει τῷ πατρὶ τὸ παιδάριον· «Ἐταπείνωσε γὰρ  
 ἑαυτὸν, καίτοι Θεὸς ὢν, ὁ Υἱός, ὑπήκοος γενόμενος μέχρι  
 25 θανάτου τῷ Πατρὶ, θανάτου δὲ σταυροῦ<sup>c</sup>.» Διὸ δὴ καὶ διὰ  
 τοῦ προφήτου φησὶν Ἡσαίου· «Ἐγὼ οὐκ ἀπειθῶ, οὐδὲ  
 ἀντιλέγω<sup>d</sup>.» Τὸ δὲ ἐν ἡμέρᾳ τρίτῃ μόλις φθάσαι εἰς τὸν  
 τόπον, τὸν τελευταῖον σημαίνει καιρὸν, καθ' ὃν ἐπεδήμησεν ὁ

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

8 αὐτῇ leg. puto : αὐτῷ codd. || 19 τὸν om. edd. || 20 παρελθέτω : ἀπελθέτω b || 27 τόπον codd. ἢ τύπον conl. scriba in D<sup>ms</sup>

a. Jn 19, 11. b. Matth. 26, 39. c. Phil. 2, 8. d. Is. 50, 5.

1. Ce passage de l'épître aux Philippiens, qui évoque la kénose du Fils, revient dans treize des vingt-neuf lettres festales; c'est dire

### Signification christologique

7. Tel est le récit de la divine Écriture, qui représente fidèlement et en entier le mystère du Sauveur. Mais il faut que nous adaptations à ce qui est arrivé en type la beauté de la vérité, et que nous expliquions clairement chacun des mots qui ont été dits. Ainsi, pour les auditeurs, le profond mystère de la piété sera facile à comprendre. Il prend donc son enfant, le trois fois heureux Abraham, et se hâte vers le lieu que Dieu lui a montré. Il y arrive seulement le troisième jour, après avoir ordonné à deux serviteurs aussi de l'accompagner. Donc, que l'enfant soit mené au sacrifice par son père signifie de façon symbolique et figurée que ce n'est pas le pouvoir humain, ni l'orgueil de ceux qui lui étaient hostiles qui ont conduit notre Seigneur Jésus-Christ à la croix, mais la volonté du Père, pour ainsi dire, qui a permis suivant l'économie qu'il subisse la mort pour tous.

Cela, le Sauveur lui-même, quand il s'entretenait avec Pilate le déclarait : «Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, s'il ne t'avait été donné d'en haut<sup>a</sup>.» Dans un autre passage, alors qu'il s'adressait à son Père des cieux lui-même, il déclarait : «Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi ! Cependant, non pas comme moi, je veux, mais comme toi, tu veux<sup>b</sup>.» L'enfant ne s'oppose pas à son père : «Car le Fils s'est humilié lui-même, bien qu'étant Dieu, se faisant obéissant au Père jusqu'à la mort, et à la mort sur une croix<sup>c1</sup>.» C'est pourquoi il dit aussi par la bouche du prophète Isaïe : «Moi, je ne désobéis pas, je ne m'oppose pas<sup>d</sup>.»

Qu'ils soient parvenus seulement le troisième jour au lieu désigné, signifie le temps final au cours duquel le

l'importance qu'il tient dans la christologie de Cyrille en face de l'hérésie arienne qui se refuse à voir la divinité du Christ dans son abaissement (cf. B. de MARGERIE, *Introduction à l'histoire de l'exégèse. I. Les Pères grecs et orientaux*, Paris 1980, p. 285-288).

C  
 Σωτήρ. Προηγουμένω|νων γάρ πρώτου και μέσου, τρίτος  
 30 ἔσται πάντως ὁ ἐπὶ τέλει. Ἡ δὲ τῶν οἰκετῶν ζυνωρίς, ἥ και  
 ἀκολουθεῖν ἐπιτεταγμένη, ἐδήλου πάλιν ὡς διὰ σχήματος  
 ὅτιπερ ἐπὶ τὸ σωτήριον πάθος ἀναβαίνοντι τῷ Χριστῷ,  
 ἀκολουθήσειν ἔμελλον οἱ δύο λαοί. Τὸ δὲ μακρόθεν  
 τεθεῖσθαι τὸν τόπον τὸν μακάριον Ἀβραάμ, τὴν προαιώνιον  
 35 οἰκείου γεννήματος, τουτέστι Χριστοῦ· οὕτω γὰρ ὁ Πέτρος  
 περὶ τοῦ Σωτήρος φησιν, ὅτι· «Προεγνωσμένου μὲν, πρὸ  
 καταβολῆς κόσμου, φανερωθέντος δὲ ἐπ' ἑσχάτοις<sup>a</sup>.»

Εἶτα πάλιν ἐπὶ τούτοις· «Καθίσατε αὐτοῦ», πρὸς τοὺς  
 οἰκέτας φησὶν ὁ μακάριος Ἀβραάμ και τοῦτο· «Μετὰ τῆς  
 40 ὄνου· ἐγὼ δὲ και τὸ παιδάριον διελευσόμεθα ἕως ᾧδε<sup>b</sup>.» Τί  
 δὲ ἡμῖν και τὸ ἐντεῦθεν ὑποδηλούμενον, | ἐρῶ πάλιν ὡς ἂν  
 οἶός τε ᾤ. Ὁ πρὸς τὸ πιστεῦν ἄρτι κεκλημένος και  
 ἀκολουθεῖν μὲν ἐβελήσας τῷ Σωτήρι Χριστῷ, ὅμως δ' οὖν  
 ταῖς ἀμαρτίαις ἔτι δουλοπρεπῶς ὑποκείμενος και πρὸς τὴν  
 45 τῆς δικαιοσύνης ἐλευθερίαν οὕτω κεκλημένος διὰ τοῦ ἁγίου

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

31 ὅτιπερ : ὅτι b || 33 τὸν I<sup>sc</sup> rell. : αὐτὸν c I<sup>sc</sup> (Sch. ?) || προαιώνιον b  
 M : -ιαν rell. || 35 Πέτρος leg. puto e C<sup>ms</sup> et Sal. ad uers. lat. : Παῦλος  
 codd. || 41 ἐρῶ leg. puto e Sal. mg. : ὁρῶ codd.

a. I Pierre 1, 20; cf. Jn 17, 24, Ἐφῆς. 1, 4. b. Gen. 22, 5.

1. Ces trois temps marquent les interventions de Dieu dans l'histoire humaine. Le temps «premier» désigne la création, le temps «moyen» toute la période de la promesse et de la préparation, intermédiaire entre la création et l'incarnation, le «troisième», la venue du Sauveur et son caractère eschatologique : cf. *Hébr.* 1, 1-2, *Gal.* 4, 4, 1 *Tim* 4, 1, *I Pierre* 1, 20 (cf. *infra* l. 36-37). Dans les *Glaphyres sur la Genèse* (PG 69, 129 D 11, 141 B 6), CYRILLE fait état du partage de l'αἰών en trois temps, le dernier étant celui de l'avènement du Christ (141 B 9-10). ORIGÈNE, quant à lui, interprétait le troisième jour comme le jour de la résurrection du Seigneur et de «bien d'autres mystères» (*Hom. in Gen.*, VIII, 4 SC 7 bis, p. 220).

Sauveur est advenu. Car les temps premier et moyen une fois passés, le troisième sera tout à fait à la fin<sup>1</sup>. Quant aux deux serviteurs qui ont reçu aussi l'ordre d'accompagner Abraham, ils montraient encore comme par figure ceci : quand le Christ monterait à la passion salvatrice, les deux peuples devaient l'accompagner<sup>2</sup>.

Que le bienheureux Abraham ait vu 'de loin' le lieu, signifie la prescience éternelle du Père avec laquelle il regarde son propre rejeton, c'est-à-dire le Christ<sup>3</sup>; c'est ainsi que Pierre aussi dit du Sauveur : «Déjà connu avant la fondation du monde, mais manifesté dans les tout derniers temps<sup>4</sup>.»

### La révélation du mystère doit être progressive

Ensuite, «Demeurez ici», dit encore le bienheureux Abraham aux serviteurs, et ceci : «avec l'ânesse; l'enfant et moi, nous irons jusque-là<sup>b</sup>». Ce que signifie aussi ce passage pour nous, je vais le dire maintenant dans la mesure du possible. Celui qui vient d'être appelé à croire, et a désiré accompagner le Christ Sauveur mais qui reste soumis de façon servile aux péchés et n'a pas encore été appelé par le saint baptême à la liberté de la justice, celui-là est encore en proie à la déraison et à l'ignorance : c'est

2. Les deux peuples : si l'on s'en rapporte aux *Glaphyres sur la Genèse* (PG, 140 D), «ce serait l'image des deux peuples appelés à l'obéissance sous la loi, c'est-à-dire Israël et Juda». On pourrait aussi penser aux deux peuples, Israël et les païens, que le Christ «réconcilie avec Dieu, tous deux en un seul corps, sur la Croix», cf. *Éphés.* 2, 15.

3. Voir le lieu «de loin» signifie pour PHILON la difficulté de voir Dieu, identifié au «lieu suprême» (*Somn.* I, 61-71, éd. Savinel, p. 48-52), idée reprise par CLÉMENT D'ALEXANDRIE dans les *Stromates* où il passe du Dieu platonicien «région des idées» au Dieu révélé par Moïse, «lieu en tant qu'il enveloppe la multiplicité et la totalité des êtres» et d'atteinte difficile (V, 73, 1-4, éd. Le Boulluec, SC 278, p. 146). Cyrille insère la signification de cette formule dans l'exégèse générale du passage : les liens qui unissent le Père et le Fils entre eux.

4. *Supra*, p. 320, n. 1.

βαπτίσματος ἀλογίᾳ δὲ ἔτι καὶ ἀμαθίᾳ συνῶν, ἥτις διὰ τῆς  
 ὄνου σημαίνεται, οὐκ ὄφεται καθαρῶς τὸ σωτήριον πάθος  
 οὐδὲ μεθέξει παραχρῆμα τῆς θυσίας τοῦ ἀμνοῦ τοῦ ἀληθινοῦ.

49 Κάτω δέ που μενεῖ, καὶ προσκαρτερῆσει τῷ ταπεινῷ τῆς  
 496 A κατηχήσεως λόγῳ, ἄχρις ἢ ἂν ἐλέω Θεοῦ τὸ ἐκ τῆς ἀμαρτίας  
 ἀποσεισάμενος βάρος ἀναβῆναι δυνηθῆ, καθάπερ εἷς τινα  
 διαφανεστάτην ὄρους ἀκρώρειαν, τὴν ὑψηλοτάτην τοῦ θείου  
 μυστηρίου κατάληψιν, κατὰ τὸ εἰρημένον ὑπὸ τινῶν·  
 « Δεῦτε, ἀναβῶμεν εἰς τὸ ὄρος τοῦ Κυριοῦ, καὶ εἰς τὸν οἶκον  
 55 τοῦ Θεοῦ Ἰακώβ, καὶ ἀναγγελεῖ ἡμῖν τὴν ὁδὸν αὐτοῦ, καὶ  
 πορευσόμεθα ἐν αὐτῇ<sup>a</sup>. » Θαυμάζειν δ' ἐμοὶ καὶ λίαν  
 ἐπέρχεται τὸν μακάριον Ἀβραάμ λέγοντα πρὸς τοὺς οἰκέτας,  
 καθάπερ ἤδη προεῖπον· Καθίσατε αὐτοῦ, ἐγὼ δὲ καὶ τὸ  
 παιδάριον διελευσόμεθα ἕως ᾧδε· καὶ προσκυνήσαντες  
 60 ἀναστρέψομεν πρὸς ὑμᾶς. Προφητεύει μὲν οὖν ὡς δίκαιος,  
 ἔμελλον γὰρ ὑποστρέφειν· σιωπᾶ δέ, ὡς σοφός, καὶ ὡς  
 ἀμυήτοις ἔτι τὸ μυστήριον οὐκ ἐμφαίνει, τύπον ἡμῖν κἂν  
 B τούτῳ ἑαυτὸν τιθεῖς, οἷς καὶ αὐτὸς πού φησιν ἢ ὁ Σωτῆρ·  
 « Μὴ δῶτε τὸ ἅγιον τοῖς κυσί, μηδὲ βάλητε τοὺς μαργαρίτας  
 65 ὑμῶν ἐμπροσθεν τῶν χοίρων<sup>b</sup> », μαργαρίτας λέγων τὰ  
 λελαμπρυσμένα καὶ διειδῆ τοῦ Πνεύματος λόγια.

Εἶτα πάλιν φησί, ὅτι « τὰ ξύλα τῆς ὀλοκαρπίσεως  
 ἐπέθηκεν Ἀβραάμ τῷ παιδί<sup>c</sup>. » Συγχωρήσει γὰρ τῇ κατ'  
 οἰκονομίαν μονονουχί καὶ συνεργαζομένου τοῦ Πατρὸς, καὶ  
 70 οὐκ ἄκουσαν παραβιασάμενοι τὴν θείαν ἰσχύν, ἐπέθηκον οἱ  
 Ἰουδαῖοι τῷ Σωτῆρι τὸν σταυρόν. Καὶ μάρτυς ἡμῖν ἐπὶ  
 τούτοις ἀψευδῆς ὁ προφήτης Ἡσαίας εὐρεθήσεται λέγων

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

50 ἐκ 1<sup>o</sup> rell. : om. B H I<sup>o</sup> || 70 οἱ b : om. rell. || 72 τούτοις : τούτῳ  
 b

a. *Is.* 2, 3. b. *Matth.* 7, 6. c. *Gen.* 22, 6.

I. Les exégètes chrétiens considèrent le mot « bois », bien qu'il soit  
 en grec au pluriel (τὰ ξύλα), comme symbole de la croix portée par le  
 Christ, car il est à la fois la victime qui subit le sacrifice et le prêtre

ce que signifie l'ânesse ; il ne sera pas assez pur pour voir la  
 passion salvatrice et ne participera pas tout de suite au  
 sacrifice de l'agneau véritable. Mais il restera quelque part  
 en bas, et demeurera fermement attaché à l'humble parole  
 de la catéchèse jusqu'à ce que, par la miséricorde de Dieu,  
 il secoue le poids du péché et puisse atteindre, comme au  
 sommet éclatant d'une montagne, le plus haut degré de  
 compréhension du mystère divin ; c'est ce qu'ont dit  
 certains : « Venez, montons à la montagne du Seigneur et à  
 la maison du Dieu de Jacob ; il nous montrera sa route et  
 nous y marcherons<sup>a</sup>. »

Il me vient une admiration extrême devant les paroles  
 que le bienheureux Abraham adresse à ses serviteurs,  
 comme je l'ai déjà dit : « Demeurez ici : l'enfant et moi,  
 nous irons jusque-là et après avoir adoré, nous retourne-  
 rons vers vous. » Il prophétise comme un juste, puisqu'ils  
 devaient revenir ; mais il se tait comme un sage et ne leur  
 révèle pas le mystère puisqu'ils ne sont pas encore initiés ;  
 là encore, il se présente à nous comme type, nous à qui le  
 Sauveur lui-même dit quelque part : « Ne donnez pas aux  
 chiens ce qui est saint, ne jetez pas vos perles devant les  
 porcs<sup>b</sup>. » Il appelle 'perles' les paroles claires et limpides de  
 l'Esprit.

### L'économie du salut

Ensuite l'Écriture dit encore : « Abraham chargea le bois  
 de l'holocauste sur son enfant<sup>c</sup>. » Car c'est presque avec la  
 permission du Père, suivant l'économie, avec son aide, et  
 sans avoir à contraindre la puissance divine malgré elle,  
 que des juifs ont chargé la croix sur le Sauveur<sup>1</sup>. Nous en  
 trouverons un témoin qui ne trompe pas, le prophète Isaïe,

qui porte le bois de l'holocauste (ORIGÈNE, *Hom. in Gen.*, VIII 6, SC 7  
*bis*, p. 222-224). En multipliant les termes qui indiquent le consente-  
 ment, voire la participation du Père au sacrifice du Fils, Cyrille met  
 en relief l'économie divine, dont les juifs n'ont été que les exécutants  
 (cf. *Ac.* 3, 17-18).

περι αὐτοῦ· « Παιδεία εἰρήνης ἡμῶν ἐπ' αὐτόν, τῷ μάλωπι  
 αὐτοῦ ἡμεῖς ἰάθημεν. Πάντες, ὡς πρόβατα, ἐπλανήθημεν·  
 75 ἄνθρωπος τῇ ὁδῷ αὐτοῦ ἐπλανήθη, καὶ Κύριος παρέδωκεν  
 αὐτόν ταῖς ἁμαρτίαις ἡμῶν<sup>a</sup>. » Γεγονῶς δὲ ἤδη καὶ φθάσας  
 C ἐν τοῖς | προηγγελμένοις τόποις, τὸ θυσιαστήριον ὁ  
 πατριάρχης εὖ δὴ καὶ μάλα καλῶς ἀνεδείματο· ἵνα πάλιν  
 ἡμεῖς διὰ τούτου νοῶμεν ὅτι, παρὰ μὲν τοῖς ἀνθρώποις  
 80 ὀφθαλμοῖς σταυρὸς ἦν καὶ ξύλον ἐπὶ τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν τὸ  
 ὀρώμενον· ἐν δὲ ὀφθαλμοῖς τοῦ πάντων Πατρὸς, θυσιαστή-  
 ριον ὄντως μέγα καὶ ὑψηλὸν ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου σωτηρίας  
 ἐγγεγραμμένον, ὅσῳ τε καὶ πανάγῳ καπνιζόμενον θύματι· τὸ  
 δὲ ἐπιτεθῆναι μὲν ἐπὶ τὰ ξύλα τὸν Ἰσαάκ, ἀντ' αὐτοῦ δὲ  
 85 ὑπομῆναι τὴν σφαγὴν τὸν κριόν, σαφέστατα δηλοῖ, ὅτι περ  
 ἀνέβη μὲν ὁ Θεὸς Λόγος ἐπὶ τὸν σταυρόν, καὶ ἦν ἐν τῷ  
 κρεμαμένῳ ναῶ· ἔπασχε δὲ Κύριος οὐκ αὐτὸς ἀπαθῆς ὢν  
 φύσει. Οὐ γὰρ ἐπηνέχθη τῷ Ἰσαάκ ἡ μάχαιρα, τουτέστι, τῷ  
 D ἐκ τῆς οὐσίας τοῦ Πατρὸς | προελθόντι Λόγῳ, ἀντ' αὐτοῦ δέ,  
 90 καὶ ὡς αὐτὸς ἤγετο πρὸς σφαγὴν, ὁ ἐκ τῆς Ἁγίας Παρθένου  
 ναός, ὃς διὰ τοῦ προβάτου σημαίνεται. Οἰκιοῦται δὲ ὁ  
 Λόγος, καὶ μάλα εἰκότως, τὸ πάθος· αὐτοῦ γὰρ ἦν τὸ σῶμα,  
 καὶ οὐχ ἑτέρου τινός. Ἐπεὶ καὶ τοῦ σώματος μαστιζομένου  
 πάλιν, ἐμπτυσμένου δὲ οὐδὲν ἤττον παρὰ τῶν παντόλμων  
 95 Ἰουδαίων, αὐτὸς διὰ τοῦ προφήτου φησὶν Ἠσαίου· « Τὸν  
 νωτόν μου δέδωκα εἰς μάστιγας, τὰς δὲ σιαγόνας μου εἰς  
 ῥαπίσματα<sup>b</sup>. » « Εἷς γὰρ Θεὸς ὁ Πατὴρ, καὶ εἷς Κύριος  
 Ἰησοῦς Χριστός<sup>c</sup> », « ὁ ὢν εὐλογητὸς εἰς τοὺς αἰῶνας.

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

73 παιδεία leg. puto e C<sup>m</sup> : παιδία codd. || 87 κρεμαμένῳ B D I :  
 κρεμαμένῳ A C E F H L κεκραμμένῳ M || κυρίως (sic) b (κύριος H)  
 F : κυρίως A C D E L M

a. Is. 53, 5-6. b. Is. 50, 6. c. I Cor. 8, 6.

1. ORIGÈNE (*Hom. in Gen.*, VIII, 9 SC 7 bis, p. 230) s'exprime de façon à peu près semblable sur l'interprétation du bélier immolé à la place d'Isaac : l'un figure la chair du Christ qui souffre et est offert en

quand il dit de lui : « Le châtement, gage de paix pour nous, était sur lui et c'est grâce à ses plaies que nous, nous avons été guéris. Nous tous, comme des brebis, nous nous étions écartés ; un homme s'est écarté de sa route, et le Seigneur a fait retomber sur lui nos péchés<sup>a</sup>. » A peine arrivé dans les lieux annoncés, le patriarche construisit avec soin et parfaitement bien l'autel : par là, encore une fois, nous, nous comprenons que les yeux des hommes voyaient une croix et du bois chargés sur notre Sauveur mais aux yeux du Père de tous, c'était en fait un autel grand et élevé, dressé pour le salut du monde, allumé pour une victime sainte et très pure.

Le fait qu'Isaac ait été placé sur le bois, mais que le bélier ait subi l'immolation à sa place, montre très clairement que le Dieu Verbe est monté sur la croix et qu'il était dans le temple suspendu, mais que le Seigneur lui-même n'a pas souffert la passion, lui qui est par nature impassible. Car le couteau n'a pas été porté contre Isaac, c'est-à-dire contre le Verbe qui procède de la substance du Père, mais à sa place, et comme si c'était lui-même, le temple né de la Vierge était conduit à l'immolation, ce qui est signifié par le mouton. Mais le Verbe s'approprie, et à juste titre, la passion, car c'était son corps, et pas celui d'un autre<sup>1</sup>. En effet, quand son corps était flagellé, et de plus couvert de crachats par les juifs éhontés, il déclare lui-même par la bouche du prophète Isaïe : « J'ai tendu mon dos aux fouets et mes joues aux coups<sup>b</sup>. » Car « il y a un seul Dieu Père, et un seul Seigneur Jésus-Christ<sup>c</sup> » « qui est béni

sacrifice ; l'autre signifie le Verbe, impassible et incorruptible. Mais alors qu'Origène montre qu'Isaac est l'image du Christ selon l'esprit, c'est-à-dire du Verbe qui « offre la victime à son Père », Cyrille dépasse cette exégèse pour préciser que si Isaac est épargné, c'est parce que son sacrifice n'est que la figure de la passion du Christ-Verbe, pleinement assumée par lui. Il est intéressant de noter qu'à cette date (416-417), Cyrille se sert du mot οἰκιοῦμαι pour indiquer que le Verbe fait siennes les souffrances de la passion subies par son corps. On retrouvera cet emploi fréquemment au cours de la controverse avec les Orientaux qui environne le concile d'Éphèse en 431.

- 497 A Ἄμην<sup>a</sup>. » Ὅς διὰ τὴν ἡμῶν σωτηρίαν, « αἰσχύνης, καθὼς  
 100 γέγραπται, καταφρονήσας<sup>b</sup> », καὶ « ὑπήκοος γενόμενος τῷ  
 Πατρὶ, ἔταπεινώσεν ἑαυτὸν μέχρι θανάτου<sup>c</sup> », ἵνα καὶ  
 ἀποθανῶν δι' ἡμᾶς καὶ ὑπὲρ ἡμῶν ἑαυτῷ πάλιν ἡμᾶς ἐκ  
 νεκρῶν συναναστήσῃ, ζωοποιήσας διὰ τοῦ Ἁγίου Πνεύμα-  
 105 δὲ εἰς αὐτούς, καὶ ἐν ὀφθαλμοῖς παραστήσῃ τοῦ Πατρὸς τὴν  
 πάλαι διὰ τὴν ἁμαρτίαν δραπετεύσασαν τοῦ ἀνθρώπου  
 φύσιν. Ἐπὶ τοῖς τοσοῦτοις, ἀγαπητοί, τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν  
 κατορθώμασιν, ἀνοιγνύσθω μὲν πᾶν στόμα πρὸς εὐφημίαν,  
 ἔστω δὲ γλώττης ἀπάσης ἔργον ἢ εἰς αὐτὸν ὑμνωδία, βοάτω  
 110 δὲ ὡσπερ τι λιγυρὸν ἀνείσα μέλος. « Ἀνέβη ὁ Θεὸς ἐν  
 ἀλαλαγμῷ, Κύριος ἐν φωνῇ σάλπιγγος<sup>d</sup>. » | Ἐναβέθηκε γὰρ  
 τὴν καθ' ἡμᾶς πληρώσας οἰκονομίαν, καὶ ἀναβέθηκεν οὐχ  
 ἀπλῶς, « ἀλλ' αἰχμαλωτεύσας αἰχμαλωσίαν, καὶ δόματα δού-  
 ἐν ἀνθρώποις<sup>e</sup>. » Πάντας γὰρ ἡμᾶς ἐκ τῶν τοῦ διαβόλου  
 115 χειρῶν ἐξαρκάσας αἰχμαλώτους μένοντας ἐλυτρώσατο,  
 πεπλήρωκε δὲ δομάτων ἀγαθῶν. ποικίλα γὰρ τὰ διὰ τοῦ  
 Πνεύματος εἰς ἡμᾶς διαβεβηκότα χαρίσματα.

η'. Πάσης τοιγαροῦν εὐλογίας πεπληρωμένοι παρὰ Χρισ-  
 τοῦ ἑορτάζωμεν, ἀγαπητοί, μὴ τοῖς ἐπωφελέσι πόνοις  
 ἐπιστυγνάζοντες· μηδὲ ὡσπερ τι φορτίον ἡγούμενοι τὸν ἐπὶ  
 5 ταῖς ἀσιταῖς ἰδρώτα, ἀλλ' ἱλαρῶ μὲν φρονήματι | πρὸς τοὺς  
 ἀγῶνας ἰόντες, « τῇ δὲ ἐλπίδι χαίροντες<sup>f</sup> », καθὰ Παῦλος  
 φησι, καὶ τοῖς προσδοκωμένοις ἀγαθοῖς ἐντεῦθεν ἐπαγαλλό-  
 μενοι. Πρὸ δὲ γε πάντων, τῆς εἰς ἀλλήλους ἀγάπης  
 ἐχώμεθα· ἐλαυνέσθω τὸ πικρὸν τῆς καταλαλίας δαιμόνιον·  
 ἐξοικιζέσθω φθόνος τῶν ἡμετέρων ψυχῶν· φευγέτω πονηρία

pour les siècles. Amen<sup>a</sup>. » Pour notre salut, « il a méprisé l'infamie<sup>b</sup> », comme il a été écrit, et « se faisant obéissant au Père, il s'est humilié jusqu'à la mort<sup>c</sup> », afin qu'en mourant à cause de nous et pour nous, il nous fasse ressusciter avec lui d'entre les morts, après nous avoir vivifiés par le Saint-Esprit. Qu'il nous ouvre les portes des cieux, qu'il y remonte et ramène sous les yeux du Père la nature humaine dont le péché, autrefois, avait provoqué la fuite.

### Exhortation finale. Date de Pâques

Devant tant de hauts faits de notre Sauveur, bien-aimés, que toute bouche s'ouvre pour la louange, que toute langue travaille à l'honorer d'une hymne, qu'elle laisse échapper comme un chant mélodieux ce cri : « Dieu s'est élevé parmi les ovations, le Seigneur au son de la trompette<sup>d</sup> ! » Oui, il s'est élevé après avoir accompli l'économie de notre salut, et il ne s'est pas seulement élevé, « mais il a asservi la servitude et fait des dons parmi les hommes<sup>e</sup>. » Car il nous a tous arrachés aux mains du diable à qui nous restions asservis et nous a rachetés, et il nous a comblés de bienfaits. Elles sont, en effet, diverses, les grâces que l'Esprit nous a transmises.

8. Ainsi, comblés de toute bénédiction par le Christ, célébrons la fête, bien-aimés, sans nous attrister des peines qui sont nécessaires, ni juger comme un fardeau l'effort que demande le jeûne, mais allons vers les combats avec un esprit enjoué, « joyeux dans l'espérance<sup>f</sup> », comme le dit Paul, et transportés d'allégresse dès maintenant pour les biens attendus. Mais avant tout, bien sûr, tenons-nous dans l'amour mutuel ; que soit chassé le démon amer de la parole méchante ; que soit bannie de nos âmes l'envie ; que

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

103 συναναστήσῃ I<sup>msx</sup> rell. : ἀναστήσῃ b || 104 ἀναγάγη : ἀνάγη I ||  
 105 ἐν I<sup>rems</sup> rell. : om. I || 108 πρὸς I<sup>msx</sup> (Sch.?) rell. : εἰς b || 109  
 γλώττης : γλώσσης b || 112 πληρώσας A B<sup>ac</sup> C<sup>ac</sup> D H<sup>ac</sup> I<sup>ms</sup> : -σων B<sup>pc</sup>  
 C<sup>pc</sup> E F H<sup>pc</sup> I<sup>x</sup> L M || 116 δομάτων C<sup>ac</sup> rell. : δοματων b C<sup>pc</sup>

a. Rom. 9, 5. b. Hébr. 12, 2. c. Phil. 2, 8. d. Ps. 46, 6. e. Cf. Ps. 67, 19 et Éphés. 4, 8. f. Rom. 12, 12.

10 και δόλος· ἀποδημείτω ψευδολογία, και τὸ προὔχον ἐν  
κακοῖς ἐπιορκία· ἀλλὰ μηδὲως ὁμνύωμεν· ἔστω δὲ ἡμῶν  
τὸ ναί, ναί, κατὰ τὴν τοῦ Σωτῆρος φωνήν, και τὸ οὐ, οὐ<sup>a</sup>.  
Ἐπισκεπτώμεθα τοὺς τῷ παγγαλέπῳ θηρίῳ παλαίοντα·  
15 τοὺς ἐν πενία φημί· ὀρφανὸν και χήραν ἀνακτησώμεθα·  
λελωθημένους ταῖς πρεπούσαις ἀναπαύσωμεν θεραπείαις·  
φιλόστοργοι, συμπαθεῖς περὶ τοὺς ἐν δεσμοῖς εὐρισκώμεθα<sup>b</sup>.  
Τότε γὰρ τότε, τὴν ὄντως ἀληθῆ και καθαρωτάτην νηστείαν  
ἐπιτελέσομεν τῷ Χριστῷ. Ἀρχόμενοι | τῆς μὲν ἁγίας  
Τεσσαρακοστῆς ἀπὸ ἐκκαιδεκάτης τοῦ Φαμενώθ μηνός· τῆς  
20 δὲ ἑβδομάδος τοῦ σωτηριώδους Πάσχα, ἀπὸ μιᾶς και  
εἰκάδος τοῦ Φαρμουθι μηνός, καταπαύοντες μὲν τὰς  
νηστείας τῆ ἕκτη και εἰκάδι τοῦ αὐτοῦ Φαρμουθι μηνός  
ἐσπέρας σαββάτου· ἑορτάζοντες δὲ τῆ ἑξῆς ἐπιφωσκούση  
κυριακῇ τῆ ἑβδόμη και εἰκάδι τοῦ αὐτοῦ Φαρμουθι μηνός·  
25 συνάπτοντες ἐφεξῆς και τὰς ἑπτὰ ἑβδομάδας τῆς ἁγίας  
I Πεντηκοστῆς. Οὕτω γὰρ κληρονομήσομεν βασιλείαν οὐρα-  
νῶν ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ τῷ Κυρίῳ ἡμῶν, δι' οὐ και μεθ' οὐ τῷ  
Πατρὶ σὺν τῷ Ἁγίῳ Πνεύματι δόξα, κράτος, και νῦν και  
ἀεὶ, και εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰῶνων. Ἀμήν.

Mss : A DEF(G) BHI (= b) C(JK)LM (= c)

η', 21 εἰκάδος : δεκάτης I || 25 ἐφεξῆς και I<sup>pcms</sup> rell. : και ἑξῆς b

soient mises en fuite méchanceté et fourberie; que soient écartés propos mensonger et ce qui est premier dans le mal, faux serment. Ne jurons absolument pas : que notre oui soit oui, selon la parole du Sauveur, et notre non, non<sup>a</sup>. Visitons ceux qui luttent contre la bête la plus malfaisante, je veux dire les pauvres; consolons l'orphelin et la veuve; soulageons par les soins appropriés ceux qui ont été maltraités; montrons-nous aimants, compatissants envers les prisonniers<sup>b</sup>.

Alors oui, alors nous accomplirons pour le Christ le jeûne réellement véritable et tout à fait pur, en commençant le saint Carême le seize du mois de phamenôth, la semaine de la Pâque salutaire le vingt et un du mois de pharmouthi, achevant le jeûne le vingt-six du même mois de pharmouthi, au soir du samedi, célébrant la fête dès l'aube du dimanche suivant, le vingt-sept du même mois de pharmouthi, ajoutant à la suite les sept semaines de la sainte Pentecôte. C'est ainsi que nous hériterons du royaume des cieux, dans le Christ Jésus notre Seigneur, par qui et avec qui gloire et puissance soient au Père avec le Saint-Esprit, maintenant et toujours et pour les siècles des siècles. Amen.

a. Cf. *Matth.* 5,37. b. Cf. *Jac.* 1,27.

## SIXIÈME LETTRE FESTALE (V) (418)

### INTRODUCTION

La VI<sup>e</sup> Lettre Festale qui fixe la date de Pâques au 7 avril 418 a pour fil directeur la citation d'*Is.* 27,5 : « *Faisons la paix avec lui, faisons la paix nous qui venons* ». Dans une première partie, Cyrille s'adresse aux chrétiens pour les exhorter à se réconcilier avec Dieu en faisant triompher, par la mortification et le jeûne, la loi divine sur la loi de la chair. Puis il s'attache à clarifier la deuxième partie du verset en expliquant d'où viennent les nouveaux baptisés. La suite de la lettre analyse l'égarément du paganisme des grecs. Ce second peuple est appelé à faire la paix avec Dieu en s'éloignant de son idolâtrie. Cyrille développe alors le deuxième motif de cette lettre, déjà esquissé au début : par suite du péché, la beauté de la nature humaine, créée « à l'image » de Dieu, a été corrompue ; mais les inventions des païens continuent à dégrader encore cette nature et particulièrement ce qui constitue sa prérogative, le libre arbitre, nié par le fatalisme des grecs. Cyrille consacre un long développement à la réfutation de leurs superstitions, tant à l'aide des récits mythologiques qui ont cours chez eux qu'avec le secours de l'Écriture sainte. Attribuant l'origine de ces erreurs à Satan, il ébauche une analyse psychologique des desseins diaboliques, qui sera reprise à la fin de la lettre. Dans un troisième temps, Cyrille s'adresse au peuple juif pour l'inciter à passer de la lettre à l'esprit, en particulier dans l'interprétation de ses pratiques rituelles. La circoncision et le sabbat sont vides de sens en eux-mêmes, mais ont une signification prophétique et typologique que les chrétiens ont bien saisie, en y voyant des figures de la vie sacramentelle et eschatologique.



## PLAN

**I. ADRESSE AUX CHRÉTIENS (1, 1-3, 54).**

- |  |       |
|--|-------|
| 1. Invitation au rassemblement et rappel des bienfaits du Christ .....           | 1, 1  |
| Exhortation à faire la paix avec Dieu, en venant (cf. <i>Is.</i> 27, 5) .....    | 1, 32 |
| 2. Le combat de la loi de la chair contre la loi de l'Esprit .....               | 2, 1  |
| Les moyens de la victoire : jeûne et mortification avec l'aide de Dieu .....     | 2, 30 |
| 3. Le peuple des nouveaux baptisés vient de l'idolâtrie .....                    | 3, 1  |
| Un état où l'homme perd sa qualité d'être de raison créé à l'image de Dieu ..... | 3, 19 |

**II. ÉGAREMENT DES GRECS (4, 1-5, 42).**

- |  |        |
|--|--------|
| 4. Les cultes païens et leurs conséquences (4, 1-152).   |        |
| a) <i>Culte des astres et des éléments</i> : un culte des créatures et non du Créateur .....         | 4, 1   |
| b) <i>Invention de dieux mi-hommes mi-animaux</i> : une injure à la nature humaine .....             | 4, 41  |
| c) <i>Soumission de l'homme à la nécessité</i> : une négation du libre arbitre .....                 | 4, 48  |
| — réfutation appuyée sur les récits mythiques des grecs .....  | 4, 82  |
| — réfutation tirée de l'Écriture .....   | 4, 132 |
| 5. Le diable comme source du mal (5, 1-42).  |        |
| a) <i>Une ruse du diable</i> : faire croire à l'homme qu'il n'est pas responsable de ses actes ..... | 5, 1   |
| b) <i>Un antidote</i> : lire l'Écriture et « faire la paix avec Dieu » .....                         | 5, 30  |

**III. AVEUGLEMENT DES JUIFS (6, 1-11, 108).**

- |  |      |
|--|------|
| 6. Les juifs enfoncés dans la lettre ne voient pas l'esprit de la Loi. Illustration par l'examen de certaines pratiques juives ..... | 6, 1 |
|--|------|

**A. La circoncision (7, 1-8, 102).**

7. a) *Absurdité de la circoncision prise en elle-même* .. 7, 1  
 — Une injure faite à l'art du Créateur.  
 — Absence de toute partie superflue chez les animaux, pourtant moins parfaits que l'homme.  
 — Nécessité d'une signification autre de la circoncision.
8. b) *Sens spirituels de la circoncision :*  
 — Sens moral : retrancher le mal de l'intelligence pour la garder féconde..... 8, 1  
 — Sens typologique : présentation de l'homme par le Christ à Dieu et symbolique du huitième jour ..... 8, 31  
 — Conséquence : caducité de la circoncision physique qui n'a de sens que comme figure de la purification du cœur ..... 8, 60  
 — sacramentel : la circoncision comme sceau de la foi d'Abraham ..... 8, 92

**B. Le sabbat (9, 1-11, 108).**

9. a) *La lettre (9, 1-35).*  
 — Les prescriptions ..... 9, 1  
 — Nécessité de dépasser l'épaisseur de la lettre .. 9, 16
10. b) *Absurdité du sabbat (10, 1-45)*  
 — La nature ne se repose pas ..... 10, 1  
 — Les interdits du sabbat ne sont pas des péchés comme ceux du Décalogue, qui sont valables en tout temps ..... 10, 30
11. c) *L'esprit (11, 1-108).*  
 — Premier sens à l'intention de nouveaux convertis : en commémorant le repos du Créateur, le sabbat rappelle que Dieu est le seul Créateur . 11, 1  
 — Deuxième sens réservé aux chrétiens plus confirmés : le repos du sabbat préfigure le repos eschatologique des saints ..... 11, 39

**IV. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DU SALUT**

12. Errements des grecs et des juifs ..... 12, 1  
 Incarnation de Dieu ..... 12, 11

- Fureur du diable devant la perte de son pouvoir sur les hommes ..... 12, 24  
 Passion, résurrection et ascension du Christ ..... 12, 41  
 Exhortation à l'action de grâces et à une vie sainte ..... 12, 84  
 Annonce du comput pascal ..... 12, 105

M.-O. B.

ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΗ ΕΚΤΗ

PG  
500 A

α'. Τῆς μὲν ἁγίας ἡμῶν ἀναλαμπούσης ἑορτῆς, καὶ τὸν  
 εὐκλεᾶ τῆς καρτερίας προτιθείσης ἀγῶνα τοῖς ἐπ' ἀγαθοῖς  
 εὐδοκιμεῖν εἰωθόσιν, ἀκόλουθον οἶμαι σύμπαντας ἐπὶ τὸ  
 5 ἀναβῶμεν εἰς τὸ ὄρος τοῦ Κυρίου, καὶ εἰς τὸν οἶκον τοῦ Θεοῦ  
 Ἰακώβ<sup>a</sup>», ἵνα δὴ καὶ πάναγνον ἐν αὐτῷ συστησάμενοι θιάσον,  
 | καὶ διὰ τῆς κατὰ Πνεῦμα πρὸς ἀλλήλους ἐνότητος, καθά-  
 περ εἰς μίαν συναρμοσθέντες λύραν, τὸν ἑαυτῶν χοροστάτην  
 ἀναμέλωμεν, λέγοντες· « Πάντα τὰ ἔθνη, κροτήσατε  
 10 χεῖρας· ἀλαλάξατε τῷ Θεῷ ἐν φωνῇ ἀγαλλιᾶσεως<sup>b</sup>. »  
 Ὁκνου γὰρ καὶ μελλήσεως τῆς ἐπὶ τοῖς ἀμείνοσι δικαίαν  
 τις ὑπομεῖναι γραφήν, διὰ τὸ μὴ βούλεσθαι, καθάπερ ἐν  
 ὀφλήματος τάξει, καταθέσθαι τῷ Σωτῆρι τὰ χαριστήρια,  
 ἀναριθμήτων μὲν ἀγαθῶν πληθῦν τὴν ἀνθρώπου φύσιν  
 15 κατακοσμήσαντι, ὄλην δὲ ἀπάτω δυνάμει πρὸς τὴν ἀρχαίαν  
 ἐκείνην μεταμορφώσαντι δόξαν· καὶ τὸ μὲν ἐκ τῆς ἀμαρτίας  
 ἀκαλλέστατον ἀφανίσαντι σχῆμα, πρὸς δὲ τὸν ἀρχέτυπον  
 εἰκόνα καὶ πρὸς τοὺς τῆς οἰκειᾶς φύσεως ἀναστοιχειοῦντι  
 χαρακτήρας, τοὺς ὅσοιπερ ἂν αὐτὸν ἐπιγινώσκοντες λέγωσι,  
 20 κατὰ τὸν σοφώτατον ἐκείνον | μαθητὴν· « Ὁ Κύριός μου,  
 καὶ ὁ Θεός μου<sup>c</sup>. » Πρὸς μὲν οὖν τὸν μακάριον προφήτην  
 Ἡσαΐαν ἐνηγεῖτο διὰ τοῦ Πνεύματος· « Ἀναβήσων ἐν ἰσχύϊ,  
 μὴ φεῖση· ὡς σάλπιγγα ὑψώσον τὴν φωνὴν σου<sup>d</sup>. » Ἐπειδὴ

B  
C

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

**Inscriptio** : ἑορταστικὴ πέμπτη leg. puto : ἐ. ἕκτη A C D E F H  
 [+ ζ'] K L M ἐ. ζ' B ἐ. ὁμιλία, ἕκτη λόγος ζ' (sic) I ἐ. Κυρίλλου ὁμιλία  
 ἕκτη J || α', 8 ἑαυτῶν A B c D F H : αὐτῶν I ἐν αὐτῶν E || 9  
 ἀναμέλωμεν b E : -πομεν rell. || 11 μελλήσεως M edd. : μελή- rell. ||  
 12 βούλεσθαι I<sup>m</sup> rell. : δύνασθαι b || 18 πρὸς τοὺς τῆς I<sup>m</sup> rell. : πρὸς  
 τῆς (sic) b πρὸς τῆς edd. || 21 μακάριον + ἐκείνον I (e lin. sup. in B?)

SIXIÈME FESTALE (V)

*Le temps de la fête est proche*

1. Maintenant que notre sainte fête resplendit et propose le combat glorieux de l'endurance à ceux qui sont habituellement estimés pour leurs bonnes œuvres, il faut, à mon avis, que tous se rassemblent au théâtre spirituel, en disant : « Venez, montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob<sup>a</sup> », afin de former dans sa maison une troupe d'une pureté parfaite, et de nous accorder ensemble comme sur une seule lyre, grâce à notre unité mutuelle dans l'Esprit, pour chanter notre chef de chœur en ces termes : « Toutes les nations, battez des mains : exultez pour Dieu dans un chant d'allégresse<sup>b</sup>. »

En effet, on mérite d'être accusé d'hésiter et de tarder à mieux faire, si l'on refuse d'offrir au Sauveur des sacrifices d'action de grâces pour payer en quelque sorte notre dette : car lui, non content d'avoir orné la nature humaine d'une plénitude de biens innombrables, il l'a entièrement transformée par une puissance ineffable pour la rendre à sa gloire originelle. Il a à la fois effacé l'aspect tout à fait dépourvu de beauté qui venait du péché, et pour qu'ils retrouvent l'image archétype et les empreintes de leur propre nature, il a régénéré ceux qui disent, lorsqu'ils le reconnaissent, comme le très sage disciple : « Mon Seigneur et mon Dieu<sup>c</sup>. »

C'est pourquoi le bienheureux prophète Isaïe s'est entendu dire par l'Esprit : « Crie avec force, ne t'épargne pas, élève ta voix comme une trompette<sup>d</sup>. » Par ailleurs,

a. Is. 2,3. b. Ps. 46,2. c. Jn 20,28. d. Is. 58,1.

δὲ καὶ ἡμῖν ὁ τῆς ἱερατείας θεσμός, καὶ πάτριος ἄνωθεν  
 25 κληῖρος, ἕκ τε χρόνων μακρῶν ἤκουσα συνήθεια, ὅτι δὴ καὶ  
 μάλα προθύμως τοῦτο παρ' ἡμῶν εἰσπράττεσθαι χρῆ,  
 δίδωσιν ἐννοεῖν, φέρε δὴ σάλπιγγος εὐηχέστερον καὶ διὰ  
 τοῦδε πάλιν ἀναφθεγξώμεθα τοῦ κηρύγματος, ὅτι, κατὰ τὸ  
 ἐν ψαλμοῖς γεγραμμένον· «Καιρὸς τοῦ ποιῆσαι τῷ Κυρίῳ<sup>a</sup>.»  
 30 Ἄλλ' ὅτι μὲν τοῦ ποιῆσαι τῷ Κυρίῳ πάρεστιν ὁ καιρὸς,  
 ἀντερεῖ μὲν ἴσως οὐδεὶς. Τί δὲ ποιῆσαι προσήκει, δικαίως ἂν  
 ἔροιτό τις ἡμᾶς τῶν φιλομαθεστέρων. Ἐγὼ δὲ καὶ λίαν  
 ὑπερθαυμάσας τὸν | ἐκπυθόμενον καὶ διερωτᾶν ὅτι χρῆ περὶ  
 τούτων οἰηθέντα, καλῶς τοῖς τῶν ἀγίων προφητῶν ἀποχρη-  
 35 σομαι λόγοις. Ἀκουέτω τοίνυν Ἡσαίου φάσκοντος· «Ποιή-  
 σωμεν εἰρήνην αὐτῷ, ποιήσωμεν εἰρήνην οἱ ἐρχόμενοι<sup>b</sup>.»  
 Ἐπειδὴ δὲ πῶς οὐ λίαν ἐστὶν ἐκφανές, ὡς ἂν τις εἰκάσαι, τὸ  
 εἰρημένον, φέρε τοῖς ἀποσμῆχειν εἰωθόσι τὰ ἐκ παλαιότητος  
 χρόνου νῦν κεκρυμμένα μελετῶντες τὰ παραπλήσια, ἐπι-  
 40 σημοτέραν τῶν λεγομένων τὴν διάνοιαν καταστήσωμεν.

501 A β'. Ἐμπέφυκε τοίνυν τοῖς τῆς σαρκὸς ἡμῶν μέλεσι  
 φυσικός τις καὶ ὁμογενής, ἔν' οὕτως εἶπω, νόμος, ἐξοπλίζων  
 ἡμᾶς τῷ πεποικηκότι Θεῷ, καὶ τὸ οἰκεῖον φρόνημα ταῖς τοῦ  
 Πνεύματος ἐπιθυμίαις ἀντιτιθεῖς. Λογισμοὶ δὲ ἡμῖν ἐντεῦ-  
 5 θεν, καὶ ἀτάκτων ἐπιθυμιῶν οὐκ εὐαρίθμητος ἐσμός, ταῖς  
 εἰς τὸ ἄμεινον ἐλκούςαις βροπαῖς ἀντεγειρόμενος, καὶ ὡσπερ

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

25 ἤκουσα leg. puto : ἔλκουσα codd. || συνήθεια leg. puto e Mi.  
 (συνήθεια[v]) : -εἰαν codd. Sal. Aub. || 27 δὴ om I || 28 τοῦδε B<sup>ms</sup> I<sup>ms</sup>  
 rell. : τούτου b || 31 προσήκει b : -κοι rell. || 34 οἰηθέντα Sal. mg. Aub.  
 Mi. : -θέντι codd. Sal. || 34-35 χρῆσομαι b

a. Ps. 118, 126. b. Is. 27, 5.

1. La métaphore du combat moral et spirituel, tirée de Rom. 7, 22-23 et Ga. 5, 16-18, est filée tout au long de ce passage. Le choix de ce

puisque pour nous la règle du sacerdoce, cette fonction que nos pères ont reçue d'en haut et dont les usages remontent fort loin, nous donne à penser que nous devons accomplir cela avec beaucoup d'ardeur, eh bien, allons, d'une voix plus sonore que la trompette, une fois encore, faisons entendre à nouveau cette proclamation comme il est écrit dans les psaumes : «C'est le moment d'agir pour le Seigneur<sup>a</sup>.» Oui, c'est le moment d'agir pour le Seigneur, et probablement personne n'y contredira : mais que convient-il de faire? voilà ce qu'un homme particulièrement désireux de s'instruire nous demanderait avec raison.

### *Faire la paix avec Dieu*

Eh bien, moi qui admire grandement celui qui cherche à s'informer et qui juge nécessaire de s'interroger sur ces questions, je m'en tiendrai aux paroles des saints prophètes, et ce sera bien. Qu'il écoute donc Isaïe déclarer : «Faisons la paix avec lui, faisons la paix nous qui venons<sup>b</sup>.» Mais puisque d'une certaine manière, cette parole n'est pas tout à fait évidente, comme on peut en juger, eh bien, exerçons-nous à imiter ceux qui nous révèlent habituellement les choses cachées depuis les temps anciens jusqu'à maintenant, et clarifions le sens de ce passage.

### *La loi de la chair et la loi de l'Esprit*

2. Par nature, il se trouve dans nos membres de chair une loi naturelle et pour ainsi dire congénitale qui nous arme<sup>1</sup> contre le Dieu créateur et oppose notre propre façon de penser aux désirs de l'Esprit. De là surgissent en nous des arguties et un essaim innombrable de désirs indisciplinés, face à des inclinations qui nous tirent vers une

vocabulaire s'explique par la place centrale qu'occupe la citation d'Is. 27, 5 : «Faisons la paix...»

ἄν εἴ τινα πολεμίων πληθὺν ταῖς εἰς τὸ συμφέρον ὄρμαῖς  
 ἑαυτὸν ἀντιπάττων. Τὸν οὕτω[ς] αὐθάδη καὶ ἐν ἡμῖν  
 τυραννήσαντα τῆς σαρκὸς νόμον, καὶ ὁ μακάριος Παῦλος  
 10 φανερόν που καθίστησι βοῶν· «Συνήδομαι γὰρ τῷ νόμῳ τοῦ  
 Θεοῦ κατὰ τὸν ἔσω ἄνθρωπον· βλέπω δὲ ἕτερον νόμον  
 ἀντιστρατευόμενον τῷ νόμῳ τοῦ νοός μου, καὶ αἰχμαλωτι-  
 ζοντά με τῷ νόμῳ τῆς ἁμαρτίας τῷ ὄντι ἐν τοῖς μέλεσί  
 B μου<sup>a</sup>.» Ἔως ἂν οὖν | ἐν ἡμῖν ὁ τοιοῦτος ἰσχύη νόμος καὶ  
 15 τῶν τοῦ Πνεύματος ἐπιθυμιῶν καταθρασύνηται, ἀντεξάγη  
 δὲ τὸ οἰκτεῖον θέλημα, καὶ δὴ καὶ πράττειν ἡμᾶς τὸ αὐτῷ  
 δοκοῦν ἐκδιάζεται, πολεμιωτάτους ἀπεργάζεται τῷ Θεῷ,  
 καὶ τὴν εἰρήνην ἐξείργει δεξιῶν, διατειχίζει δὲ τῆς τοῦ  
 20 ἁπονήσας δέ, καὶ τῷ πρὸς εὐσέβειαν τόνῳ πλεονεκτούμενος,  
 καὶ τοῖς ἠττωμένοις ἐν παρατάξει προσεικώς, ριψασπὶς τε  
 ὁμοῦ καὶ φυγᾶς ἀναδεικνύμενος, τοῖς ὀρθῶς καὶ κατὰ νόμον  
 τὸν θεῖον ἐλομένοις βιοῦν τῆς πρὸς Θεὸν φιλίας τὴν ὁδὸν  
 ἐπὶ πῆλατον ἀπεργάζεται. Εἶτα λελυμένης ἐντεῦθεν τῆς τῶν  
 25 μεσολαβούντων ἀφορμῆς, συνθησόμεθα λοιπὸν οἷς ἂν ἡμῖν  
 ἐπιτάτῃ τὸ Πνεῦμα· καὶ τὸ ἀντιστατοῦν οὐκ ἔχοντες ὅτι  
 C σωζόμενοι, «τὴν πρὸς Θεὸν εἰρήνην<sup>b</sup>», | ἀγαπᾶν οἰησόμεθα  
 δεῖν οἱ διὰ τῆς εἰς αὐτὸν πίστεως ἐπὶ σωτηρίαν ἐρχόμενοι.  
 «Ποιήσωμεν τοίνυν εἰρήνην αὐτῷ, ποιήσωμεν εἰρήνην οἱ  
 30 ἐρχόμενοι<sup>c</sup>· «νεκρώσωμεν τὰ μέλη τὰ ἐπὶ τῆς γῆς,  
 πορνείαν, ἀκαθαρσίαν, πάθος, ἐπιθυμίαν κακὴν, καὶ προσε-  
 πιτούτοις τὴν πλεονεξίαν<sup>d</sup>.» Τεθνάτω ταῖς εἰς τὸ ἀγαθὸν  
 ἐπιθυμίαις, ὥσπερ ὀξεῖ σιδήρῳ βαλλόμενος ὁ τῆς σαρκὸς  
 νόμος. Πιπτέτω τὸ ἐν ἡμῖν γεῶδές τε καὶ ἀκάθαρτον

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

β', 8 οὕτως b : οὕτω rell. || 15 καταθρασύνηται b M : -νῆτε I<sup>ms</sup> rell. ||  
 16 δὴ : δεῖ I || 18 τὴν I<sup>ms</sup> (Sch.?) edd. : σὺν codd. || δεξιῶν c ||  
 διατειχίζει : διατοιχίζει c διασχίζει C<sup>ms</sup> || 24 λελυμένης A C D F : -  
 μένος b E -μένως J K L M || 26 ἀντιστατοῦν I<sup>ms</sup> rell. : -δοτοῦν I<sup>x</sup> || 29-  
 30 ποιήσωμεν<sup>1</sup> — οἱ ἐρχόμενοι codd. [oi om. c] : om. b edd.

conduite meilleure : ils se rangent comme une foule  
 d'ennemis face aux élans qui nous entraînent vers ce qui  
 est profitable. Cette loi de la chair, si arrogante et si  
 tyrannique en nous, le bienheureux Paul lui aussi nous la  
 rend manifeste en s'écriant quelque part : «car je me  
 complais dans la loi de Dieu, du point de vue de l'homme  
 intérieur, mais je vois une autre loi qui lutte contre la loi  
 de mon intelligence et m'enchaîne à la loi du péché qui est  
 dans mes membres<sup>a</sup>.»

Donc, tant qu'une telle loi domine en nous et résiste  
 insolemment aux désirs de l'Esprit, tant qu'elle y oppose  
 son propre vouloir et qu'elle va jusqu'à nous forcer à faire  
 son bon plaisir, elle fait de nous les plus grands ennemis de  
 Dieu, écarte la paix des hommes justes et sépare de  
 l'amour du Créateur pour les hommes ceux en qui l'on voit  
 dominer cette loi. Mais lorsqu'elle s'est affaiblie, qu'elle est  
 supplantée par notre ardeur pour la piété, et qu'elle est  
 devenue semblable à ceux qui sont vaincus au cours de  
 l'engagement, quand on la voit lâcher son bouclier et  
 prendre la fuite, elle rend praticable, pour ceux qui ont  
 choisi de vivre honnêtement et selon la Loi divine, le  
 chemin de l'amitié envers Dieu. Alors, une fois détruit le  
 point d'appui des forces qui s'interposent, nous consenti-  
 rons à ce que l'Esprit nous enjoint de faire, et n'ayant pas  
 de résistance en réserve, nous penserons que nous devons  
 aimer «la paix avec Dieu<sup>b</sup>» nous qui venons au salut par  
 notre foi en lui. «Faisons donc la paix avec lui, faisons la  
 paix nous qui venons<sup>c</sup>.»

### Jeûne et mortification

«Mortifions nos membres terrestres : fornication, impu-  
 reté, passion, désirs mauvais, et par-dessus tout  
 l'orgueil<sup>d</sup>.» Mort à la loi de la chair, frappée par les désirs  
 du bien comme par un fer acéré. Qu'ils tombent, les

a. Rom. 7, 22-23. b. Is. 27, 5. c. Is. 27, 5. d. Col. 3, 5.

35 φρόνημα. Κατακρατείτω δὲ ὁ τοῦ Θεοῦ νόμος· διωκέτω δὲ  
 μᾶλλον, ἢ φαινέσθω φυγᾶς. Ἀριστεύων μὲν γάρ, καὶ τῆς τοῦ  
 πολεμοῦντος ἰσχύος ὅτε κρείττων εὐρίσκεται, ῥιζοῖ μὲν  
 ἅπασαν ἐν ἡμῖν ἀρετὴν· φιλαιτάτους δὲ τῷ Δεσπότη τούς  
 40 ἐλπίδα τοῖς οὐκ ἔχουσι πραγματεύεται. Ἄν δὲ που τοῖς  
 σαρκικοῖς κινήμασιν, ὥσπερ ἀνέμων ἀντιπνοαῖς τισίν,  
 ἀνωθούμενος ὀπίσω | χωρῆ, τότε δὴ, τότε πᾶσα μὲν ἡ ἐν  
 ἡμῖν ἀσφάλεια βαδιεῖται πρὸς τὸ μηδέν, νευρουμένης ἐν ἡμῖν  
 τῆς ἀμαρτίας ἐξ ἡμετέρου θελήματος· «Μερίδες δέ, κατὰ τὸ  
 45 γεγραμμένον, ἀλωπέκων ἐσόμεθα<sup>a</sup>», πανούργοις καὶ ἀκα-  
 θάρτοις δαίμοσι τὴν ἑαυτῶν χαριζόμενοι εὐκοσμίαν· καὶ  
 ὥσπερ ἂν εἴ τις ἀμπελών, ὁμοῦ καὶ θριγκίου καὶ τῆς τῶν  
 φυλαττόντων νήψεως ἔρημος ὢν, ἐτοιμοτάτη τοῖς διαρπά-  
 ζουσι προκείσμεθα τροφή<sup>b</sup>. Ἄλλ' εἴπερ ἐκάστῳ γλυκὺ τὸ  
 50 μηδενὸς τῶν τοιούτων εἰς πείραν ἔλθειν, εἰσδεχέσθω  
 504 A προθύμῳ τὴν ἀπάσης σεμνότητος μητέρα νηστείαν,  
 ὑποπιαζέτω τὸ σῶμα καὶ δουλαγωγείτω<sup>c</sup>, καὶ διὰ τοῦ  
 βούλεσθαι πονεῖν, «ἀκάνθαις τὸ οἰκεῖον κτήμα περιφραττέ-  
 τω<sup>d</sup>», καθάπερ ἔφησέ τις τῶν σοφῶν ἐν ἡμῖν. Τοῖς μὲν οὖν  
 55 τελειότεροις τὴν ἔξιν, καὶ στερωτέρων δυναμένοις ἀπο-  
 γεύεσθαι μαθημάτων<sup>e</sup>, ἀποχρήσειν οἶμαι καὶ ταῦτα πρὸς τὸ  
 δύνασθαι, καὶ λίαν εὐπετῶς, ἐπὶ τὴν τῶν δεόντων ἐξοίχεσθαι  
 θήραν, καὶ πανταχόθεν ὅπερ ἂν αὐτοῖς φαίνεται λυσitelοῦν  
 ἐρανίζεσθαι. Δεῖ δέ, οἶμαι, πόνων αὐτοῖς οὐ μακρῶν.  
 60 Ἀρκέσει γάρ εἰς τὸ δύνασθαι κατορθοῦν ἡ προθυμία,  
 ποταμίου ρεύματος δίκην, καθάπερ τινὰς ὄχθους ἀεὶ τὸ  
 ἀντιστάτου ὑποσύρουσα, καὶ ἀπλεονεκτῆτοις ὄρμαῖς τὸ  
 ἀντιτεῖνον ἐξαφανίζουσα. Ὁ δὲ δὴ μέγιστόν ἐστι τῆς ἐν τοῖς  
 B εἰρημένοις περιπετείας προσθεῖναι | λοιπὸν ἀναγκαῖον. Τοῖς

Mss : A DEF(G) BIII (= b) CJKLM (= c)

38 ἐν om. b edd. || 50 πείραν L M Mi. : πείραν rell. Sal. Aub. || 52  
 ὑποπιαζέτω I c D || 63 μέγιστον I<sup>ms</sup> rell. : -στην I edd.

a. Ps. 62 (63), 11 b. b. Cf. Is. 5, 5; Matth. 21, 33. c. Cf. I Cor.  
 9, 27. d. Sir. 28, 24. e. Cf. I Cor. 3, 2; Hébr. 5, 12.

sentiments terrestres et impurs qui sont en nous. Qu'elle triomphe la loi de Dieu : qu'elle soit la poursuivante plutôt que de se montrer en fuite. En effet, quand on découvre qu'elle est meilleure et qu'elle l'emporte sur la force antagoniste, elle enracine en nous toutes les formes de vertu, elle rend très chers au Maître les déserteurs d'autrefois, et elle procure à ceux qui ne la possèdent pas l'espérance tant chérie des saints.

Mais si par des mouvements charnels, semblables à des souffles de vents contraires, elle est repoussée en arrière et cède du terrain, c'est alors, oui, que toute la sécurité qui est en nous se réduira à rien, car le péché se fortifie en nous du fait de notre volonté. « Nous serons, selon l'Écriture, la part des chacals<sup>a</sup> », si nous abandonnons notre conduite bien réglée aux démons rusés et impurs. Comme une vigne privée à la fois de clôture et de sobres gardiens, nous serons là en pâture totalement offerte aux prédateurs<sup>b</sup>.

Mais puisqu'il est doux de ne faire aucune de ces expériences, que chacun accepte avec ardeur le jeûne qui engendre toutes les formes de sanctification, que chacun mortifie son corps et le réduise en servitude<sup>c</sup>, et par sa volonté de souffrir « qu'il clôture d'épines son propre bien<sup>d</sup> », comme l'a dit l'un de nos sages.

Donc pour ceux qui ont une conduite particulièrement parfaite et qui peuvent goûter à des connaissances plus solides<sup>e</sup>, cela même suffira, à mon sens, à ce qu'ils puissent, très facilement, sortir à la poursuite du nécessaire et glaner partout ce qui leur semble utile. Mais, à mon avis, ils n'ont pas besoin de peiner longtemps. En effet, l'ardeur suffira à leur réussite. Tel le courant d'un fleuve, elle ne cesse de saper ce qui, comme des escarpements, lui résiste, et, par des élans irrésistibles, elle élimine ce qui lui fait obstacle. Mais il est nécessaire d'ajouter maintenant ce qui est le plus important dans le revirement dont nous parlons.

65 γὰρ κατὰ τόνδε διηρητισμένοις τὸν τρόπον, αὐτὸς ὁ πάντα  
 νικῶν ἐπαμύνει Θεός, καὶ ἡ πάντων ἰσχύς καὶ δύναμις,  
 βακτηρία καὶ νεῦρα γίνεται. Καὶ μαρτυρήσει λέγων ὁ  
 σοφώτατος Ψαλμωδός· « Ἡ ῥάβδος σου, καὶ ἡ βακτηρία  
 σου, αὐταὶ με παρεκάλεσαν<sup>a</sup>. » « Ὅτι μὲν οὖν λαμπροὶ καὶ  
 70 ἀξιοθαύμαστοι τῆς πρὸς Θεὸν εἰρήνης εἰσὶν οἱ καρποί,  
 συνθήσεται παστισοῦν, οἶμαι, τῶν εὖ φρονούντων.

γ'. Ἀνασκοπούμενος δέ, καὶ καθάπερ οἱ πρὸς ἄκρον  
 γηλόφου τινὸς ἀναπηδήσαντες, καὶ πρὸς ὄσον οἶδεν ἐκτεί-  
 νεσθαι τῶν ὀφθαλμῶν ἢ ὀξύτης, τοσοῦτον ἐπιχειροῦντες  
 C ὄραν, οὕτω δὴ καὶ αὐτὸς κύκλω τὸν ὀφθαλμὸν τῆς διανοίας  
 5 περιάγων, καὶ τὰς τῶν πραγμάτων ὡς ἐνὶ μάλιστα  
 διασκεπτόμενος φύσεις, οὐ μόνον οἶμαι προσήκειν τοῖς  
 ἀρτίως διηγγελμένοις ὑπὸ τοῦ λόγου, ὅτι δεήσει τὰ πρὸς  
 εἰρήνην μελετᾶν τῷ Θεῷ συμβουλευεῖν, ἀλλ' ἤδη μοι καὶ  
 ἑτέρα τις ἀνδρῶν ἀναδείκνυται πληθῆς. « Ὡσπερ δὲ τὰ τῶν  
 10 μοσχευμάτων ἀρτιθαλῆ τε καὶ ἀρτίγονα μόλις τῆς τεκούσης  
 ὑπερέλλοντα γῆς ταῖς τῶν φυτηκόμων ἐμπειρίαις καὶ ταῖς  
 τῶν ὑδάτων παροχαῖς εἰς ἀβύσσον ἐπίγειται· τὸν αὐτὸν δὴ  
 τρόπον κάκεινοι ἄρτι καὶ μόλις τοῖς τῆς ἐκκλησίας  
 15 ῥιζοῦμενοι κήποις, ὥσπερ τινὰ πηγὴν ἐφ' ἑαυτοὺς τὴν ἐκ  
 τῶν διδασκάλων καλοῦσι τέχνην. Οἷς δὴ καὶ μάλιστα  
 πρέπει ὑπολαμβάνω, τὴν καλὴν ἐκείνην τοῦ προφήτου  
 D φω|νὴν ἐπιφθέγγασθαι· « Ποιήσωμεν εἰρήνην αὐτῷ· ποιή-  
 σωμεν εἰρήνην οἱ ἐρχόμενοι<sup>b</sup>. » Ἐρχόμενοι δὲ πόθεν, ἢ καὶ

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

68 ψαλμωδός : μελωδός b || 69 αὐταὶ codd. LXX : αὐτα edd. || γ', 2  
 ἀναπηδήσαντες codd. : -ποδήσ- Sal. Aub. -ποδίσ- Mi. || 7 δεήσει conl.  
 Sal. in mg Aub. Mi. : δούς σοι A(?) c E F δεήσει (sic) D δῆ σοι b Sal. ||  
 H ὑπερέλλοντα I<sup>ms</sup> tell. : -λλονται b || φυτηκόμων A B D H : φυτο- E  
 F ἀφυτι- I ἀφυτη- C J K L ἀφυτο- M || 12 ἀβύσσον I || 14 ῥιζοῦμενοίς b  
 || ἐφ' : ὑφ' I

a. Ps. 22, 4. b. Is. 27, 5.

1. S'il est vrai que la parole d'Isaïe s'adresse aux chrétiens de  
 longue date que Cyrille exhorte en premier lieu, elle concerne plus

Lorsque l'on a ces dispositions, Dieu qui remporte la  
 victoire sur toutes choses nous défend en personne : sa  
 force et sa puissance universelles sont une houlette et un  
 nerf. Le très sage psalmiste en témoignera lorsqu'il dit :  
 « Ton bâton, ta houlette, eux m'ont consolé<sup>a</sup>. » Donc tout  
 homme sensé conviendra, à mon avis, que les fruits de la  
 paix avec Dieu sont éclatants et dignes d'admiration.

### *Le peuple des nouveaux baptisés*

3. Lorsque je me livre à un examen et que, comme ceux  
 qui s'élancent vers le sommet d'une colline pour tenter de  
 voir aussi loin que peut porter l'acuité de leur vue, je  
 promène moi aussi alentour l'œil de ma pensée et regarde  
 le plus attentivement possible la nature des choses, je  
 pense que c'est d'abord à ceux qui ont été récemment  
 mentionnés<sup>1</sup> par mon propos qu'il convient de donner ce  
 conseil : il faudra que vous vous exerciez à ce qui conduit à  
 la paix avec Dieu. Mais voici encore qu'une autre foule  
 d'hommes se présente à moi. A peine les rejetons frais éclos  
 et nouveau-nés se sont-ils élevés au-dessus de la terre qui  
 les a engendrés, que déjà l'expérience des horticulteurs et  
 l'eau qu'on leur fournit les poussent à croître. De la même  
 façon aussi ceux qui viennent à peine de prendre racines  
 dans les jardins de l'Église appellent à venir sur eux,  
 comme une source, l'art des maîtres. C'est pour ceux-là  
 surtout qu'il convient, je suppose, de prononcer cette belle  
 parole du prophète : « Faisons la paix avec lui, faisons la  
 paix nous qui venons<sup>b</sup>. » Mais en venant d'où<sup>2</sup> et en devant  
 s'arrêter où ? Il vaut la peine de le voir.

encore « l'autre foule », celle des nouveaux baptisés, mentionnés en un  
 deuxième temps.

2. Cyrille interprète l'expression : « nous qui venons » comme se  
 rapportant à la conversion des chrétiens des ténèbres à la lumière, de  
 l'ignorance grecque à la connaissance véritable du vrai Dieu. On  
 retrouve cette exégèse en des termes très proches dans son  
*Commentaire sur Isaïe* III, 1, PG 70, 597 C-600 A.

20 ὅποι καταλύει μέλλοντες, ἄξιον ἰδεῖν. Ἄλλ' ἔστι παντὶ τῷ  
 σαφές ὡς βαδίζει μὲν διὰ τῆς πίστεως ἐξ ἀμαθίας τὰ ἔθνη  
 πρὸς παιδευσιν· ἐξ ἀβουλίας εἰς ἔμφρονα λογισμόν· ἐκ  
 μακρᾶς καὶ συντρόφου πλάνης, εἰς ἀληθεστέραν περὶ τῶν  
 ὄντων διάληψιν, εἰς θεογνωσίαν, εἰς εὐλάβειαν, εἰς τὸ βιοῦν  
 25 ἐξηλλαγμένως ἢ πρότερον, εἰς ἐλευθερίαν, εἰς ἀνανέωσιν, καὶ  
 505 A καὶ δίαιταν· ἀνθρώπων δὲ φημι, λογικῶς δηλονότι καὶ κατ'  
 εἰκόνα πεπονημένῳ τοῦ κτίσαντος. Οἱ γὰρ τοῖς τοῦ διαβόλου  
 πανουργέμασιν ἀνασεσθημένοι τὸν νοῦν, καὶ πρὸς τὰ τῶν  
 εἰδῶλων ἀνεπτοημένοι παίγνια, καὶ « τῷ ξύλῳ λέγοντες·  
 30 Θεός μου εἶ σύ, κατὰ τὸν προφήτην· καὶ τῷ λίθῳ· Σύ με  
 ἐγέννησας<sup>a</sup> »· πάσης μὲν ἂν εἶεν ἀβουλίας εἰκότως ἀνάπλεω  
 καὶ ταύτην ἐφ' ἑαυτοῖς καλοῦσι τὴν ψῆφον παρὰ τῶν, οἷς τὰ  
 δίκαια κρίνειν ἐσπούδασται. Καὶ μοι δοκοῦσιν (ἐρῶ γὰρ ὅπερ  
 ἀληθέστερον εἰπεῖν), ὅσον μὲν εἰς τὴν τοῦ σώματος φύσιν,  
 35 διασφύζων ἔτι τὸν ἄνθρωπον, καὶ μόνοις τοῖς ἐντεῦθεν  
 χαρακτῆρσι καὶ σχήμασι, ὅτι δὴ καὶ ζῶα λογικὰ γεγονόσιν  
 ἐπιγινώσκεσθαι· τὸ δὲ ὅσον εἰς νοῦν καὶ τὰ ἐν αὐτῷ, ταῖς  
 τῶν ἀλόγων ἀνοίαις ἀμιλλᾶσθαι φιλοτιμότερον. Δοίη δ' ἂν  
 B τις αὐτοὺς κἀν τούτῳ κρατεῖν, εἰ τὰ παρ' αὐτῷ | γινόμενα  
 40 περισκέπτοιο. Ἄλλ' ἵνα μὴ δοκοῖεν διαλοιδορεῖσθαι μᾶλλον  
 αὐτοῖς ἢ πειρᾶσθαι διελέγχειν, ὡς πολλὸ τῶν δεόντων  
 ἀποστατήσαντας καὶ πρὸς ἐσχάτην ἀποδημίαν ἀποδημήσαν-  
 τας, αὐτὸν ἤδη παροίσω τὸν ἀπάντων Δεσπότην Θεὸν

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

21 ἔμφρονα : εὐφρονα b || 25 τὴν om. b || 33 μοι : μὴ I om. Aub. Mi.  
 (Sal. ?) || 39 εἰ τὰ b C J L M : εἶτα A D E F K || 40 περισκέπτοιο I<sup>ms</sup>  
 rell. : -ποιο b || 42 ἀποδημήσαντας : ἀποστατήσαντας b || 43 δεσπότην  
 Θεὸν : θεὸν καὶ δεσπ. b

a. Jér. 2, 27.

1. Cette lettre contient de nombreux développements sur l'anthropologie. L'homme y est doublement défini comme un être doué de raison et créé à l'image de Dieu. L'idolâtrie des éléments porte donc atteinte à la première caractéristique de sa nature, puisque l'homme en vient à adorer des créatures qui lui sont inférieures par leur

### *Idolâtrie et déraison*

Voici qui est clair pour tout homme : c'est par la foi que les nations marchent de l'ignorance vers l'instruction et de l'irréflexion vers le raisonnement sensé : d'une errance longue et habituelle à une compréhension plus vraie de la réalité, à la connaissance et à la crainte de Dieu, à une vie différente de celle qu'on a menée, à la liberté, à la rénovation et, en un mot, à la vertu et au mode de vie qui conviennent à un homme ; par « homme », je veux dire évidemment un être doué de raison et fait à l'image du Créateur<sup>1</sup>. En effet, ceux dont l'intelligence a été épouvantée par les ruses du diable, qui ont été frappés de peur devant les comédies dérisoires des idoles et, suivant le prophète, « ont déclaré au bois : Toi, tu es mon Dieu, et à la pierre : toi, tu m'as engendré<sup>a</sup> », ceux-là apparemment sont pleins d'une totale irréflexion et appellent sur eux ce jugement de la part de ceux qui ont à cœur de discerner ce qui est juste.

Il me semble (ce sera plus vrai de parler ainsi) qu'en ce qui concerne la nature du corps ils conservent encore leur humanité : seuls les traits et l'allure du corps permettent de reconnaître qu'ils sont aussi des animaux doués de raison ; mais en ce qui concerne l'intelligence et ce qui est en elle, il me semble qu'ils rivalisent à l'envi avec l'intelligence des êtres dépourvus de raison. Et si l'on examinait attentivement ce qui se produit dans l'intelligence, on pourrait admettre que même là ils excellent.

Mais afin de ne pas paraître les outrager, au lieu d'essayer de prouver qu'ils se sont beaucoup écartés de leur devoir et se sont éloignés à l'extrême, je vais maintenant introduire Dieu lui-même, le Maître de tout,

absence de raison en elles. Dans la suite (col. 508, 1, 24 sq.), l'invention de dieux mi-hommes, mi-animaux fait injure à la deuxième propriété de l'homme : l'image divine, inscrite dans la forme humaine, est adultérée par son union à d'autres êtres inférieurs.



45 τοιοῦτόν τι λέγοντα δι' ἐνός τῶν προφητῶν· « Ἴδετε· ὅτι  
 σποδὸς ἢ καρδία αὐτῶν καὶ πλανῶνται<sup>a</sup>. » Πλανῶνται γὰρ  
 ὄντως, τὴν μὲν εὐθειᾶν, ἔν' οὕτως εἶπω, τῆς θεογνωσίας  
 ἐκθεδηκότες διάληψιν· παρατροπαῖς δέ τισιν ἀνοήτοις, καὶ  
 50 λογισμῶν ἀπάταις διεστραμμένων εἰς πᾶσαν ἄβουλιαν  
 κατασυρόμενοι, ὡς καὶ τῆς ἀρρήτου καὶ πάντα ὑπερκειμένης  
 οὐσίας τὴν δόξαν, ξύλοις καὶ λίθοις ἐπασωτεύεσθαι, καὶ  
 ἀμείνω τῆς ἀνθρώπου ποιεῖσθαι φύσεως τὰ δι' αὐτὴν εἰς τὸ  
 εἶναι | παρηγμένα, καὶ δεσπότης ἐπιγράφειν, ὧν αὐτοὶ  
 C γεγόνασι κύριοι. Εἶτα τί τοῖς ὀρθῶς ἐξετάζουσι φαίνοιτ' ἂν  
 τῶν τοιούτων παραλογώτερον;

8'. Ἄλλ' οὐ γὰρ με τὸν περὶ τούτων διεληφότα λόγον  
 λανθάνει πρὸς τοῖς εἰρημένοις κάκεῖνο· ὡς ἀποφοιτῶσι μὲν  
 τινες τῆς οὕτω χαμαιζήλου λατρείας, ὑψηλοτέραν δὲ ὡσπερ  
 ἐπιτηδεύοντες πλάνην, ἐπὶ τὰ τῶν κτισμάτων ἀναφεύγειν  
 5 οἴονται δεῖν ἐπισημότερα. Καὶ κροτάφοις μὲν γείτονα τὴν  
 ὄφρυν ἀνασπάσαντες, ἀναπτύοντες δὲ πλατὺ τε καὶ μέγα,  
 καὶ γενειάδα μακρὰν τῇ χειρὶ καταξάινοντες, οὐρανὸν μὲν  
 ἀποθαυμάζουσι, κύκλω πάσης περιτεθεῖσθαι τῆς ὑφ' ἡλίω  
 λέγοντες, καὶ ὡσπερ ἐν κόλποις ἔχειν τὰ σύμπαντα σκηπῆς  
 10 τινος δίκην τοῖς ἔσω κειμένοις ἐπιχεόμενον. Εἶτα τὰς ἐν  
 αὐτῷ τῶν ἀστρων περιεργάζονται θέσεις, καὶ ἡλίω μὲν καὶ  
 D σελήνης καταπλήττονται δρόμους· πῦρ δέ, καὶ ὕδωρ, καὶ  
 ἄερα, καὶ γῆν ὡς ἀρχὰς τῶν ὄντων εἰσφέρουσι, καὶ ῥίζαν  
 εὐρῆσθαι τοῖς γενητοῖς τὴν τῶν στοιχείων μυθολογοῦσι  
 15 σύνοδον. Εἶτα δεῖον αὐτοῦς τὸν τῶν εἰρημένων ταξίαρχόν τε

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

8', 6 τε : τι edd. || 8 περιτεθεῖσθαι I<sup>ms</sup> rell. : -θεῖσαι b || 9 ἔχει I

a. Is. 44, 20; cf. Sag. 15, 10.

1. L'énumération des éléments admis au rang de divinités par le polythéisme grec se retrouve de manière très semblable dans le *Contre Julien* I, 21 : SC 322, p. 147, II, 20, p. 247-249. — Ici, Cyrille vise les philosophes grecs, 'physiciens' et 'atomistes'.

qui parle ainsi par la voix de l'un des prophètes : « Voyez comme leur cœur est poussière et comme ils errent<sup>a</sup>. » En effet, ils errent réellement, parce qu'ils sont pour ainsi dire sortis de la compréhension droite de la connaissance de Dieu, et parce qu'ils ont été entraînés vers une irreflexion totale, par des égarements insensés et des raisonnements trompeurs et tortueux : ils en sont même au point de prodiguer la gloire de la substance ineffable qui est au-dessus de tout à des morceaux de bois et à des pierres, de préférer à la nature humaine ce qui a été conduit à l'être pour elle, et de désigner comme maîtres les choses dont ils sont eux-mêmes les souverains. Alors, pour ceux qui ont un jugement droit, qu'est-ce qui peut sembler plus absurde que de telles attitudes ?

## ÉGAREMENT DES GRECS

### *Culte des astres et des éléments*

4. Outre les précédentes explications que j'ai développées sur ces sujets, voici encore une chose qui ne m'échappe pas : certains abandonnent ce culte si bas, mais comme s'ils cherchaient à pratiquer une erreur plus élevée, ils s'imaginent qu'ils doivent se réfugier auprès de créatures plus éminentes. Levant alors le sourcil jusqu'au-dessus des tempes, crachant gras et abondamment, se lissant de la main leur longue barbe, ils admirent le ciel, en disant qu'il entoure d'un cercle toute la terre qui est sous le soleil, et qu'il contient toutes choses comme en son sein, déployé comme une tente sur ceux qui se trouvent à l'intérieur. Ensuite, ils se mêlent de connaître les positions des astres dans le ciel, ils sont frappés d'étonnement devant la course du soleil et de la lune : ils introduisent le feu, l'eau, l'air et la terre comme principes des êtres et imaginent avoir découvert que la combinaison des éléments est la racine des êtres soumis au devenir<sup>1</sup>. Ensuite,

καὶ ἡγεμόνα ζητεῖν, καὶ ἀπὸ τῆς τῶν κτισμάτων καλλονῆς ἐπὶ τὸν τοῦ κάλλους αὐτῶν δοτῆρα Θεὸν ἀνατρέχειν<sup>a</sup>, ὅλον τοῖς ποιήμασι τὸ θαῦμα χαρίζονται· καὶ πῶς ἂν, εἰπέ μοι, μειζόνως ἐσφάλῃσαν, ἢ πῶς ἂν τις ἀβουλότερον τὴν τῶν  
 20 ὄντων κατεσκεύατο φύσιν; Καίτοι πᾶσιν, οἶμαι, τοῖς  
 508 A οὐσίην ἰεστὶ προδηλότατον, ὡς εἴ τις οἶκον ἢ ναῦν ἢ ἕτερον τι τοιοῦτον ἐντεχνέστατα διηρτισμένον θεάσαιτο, οὐκ ἀταμειύτω χρῆται τῷ θαύματι, ἀλλὰ τὴν θέσιν, τὴν κατασκευὴν, τὸ κάλλος τῶν ὀρωμένων ἐπαινέσας, τὸν ἀριστοτέχνην εὐθὺς  
 25 φαντάζεται, τίς τε καὶ πόσος εἴη κατὰ τὸν νοῦν ὁ τῶν οὕτω καλλίστων δημιουργὸς ἐννοεῖ. Ἄλλ' οἶδε περὶ μόνας τὰς τῶν λόγων στροφὰς καὶ ποικίλους, ὡς οἴονται, μαθήμασι κατεγλωττισμένοι, μέχρι μόνων τῶν ὀρωμένων τὴν διάνοιαν στήσαντες, καὶ τὴν ἐπέκεινα τοῦ νοῦ κολοβώσαντες φορᾶν,  
 30 οὐχ ὀρῶσι τὸν ἀπάντων γενεσιουργὸν καὶ τεχνίτην Θεόν· οὐδὲ αὐτῷ τὴν δόξαν ἀνατιθέντες, ἅτε δὴ Κυρίῳ καὶ τῶν ὅλων Ποιητῇ, ἀποδέχονται τὴν ἐν τοῖς ποιήμασι τάξιν, ἵνα δὴ συνετοὶ τινες εἴεν καὶ ὄντως σοφοί. Νῦν δὲ εἰς τοῦτο πεσόντες | ἀνοίας οὐκ αἰσθάνονται, ὥστε εἰ καὶ πᾶσαν  
 35 εἰσεκόμιζον σπουδὴν ὑπὲρ τοῦ πρὸς τὴν ἀκροτάτην ἀβουλίαν καταδραμεῖν, οὐκ ἂν, οἶμαι, μειζόνως αὐτοῖς διητύσθη τὸ παραλόγως ποθοῦμενον. Ἄλλ' ἡκέτω μοι Παῦλος, καὶ τοῖς ἑμοῖς περὶ τούτου προσμαρτυρεῖται λόγους ἀναφθεγγόμενος·  
 40 «Ἡ σοφία τοῦ κόσμου τούτου μωρία παρὰ τῷ Θεῷ ἐστίν<sup>b</sup>.»  
 «Ὅτι δὲ ἀληθὴς ἡ τοῦ ἀγίου φωνὴ διὰ τῆς τῶν πραγμάτων ἰόντες ἐρεύνης μαθηθάνομεν. Πρῶτον μὲν γὰρ ὄχλον τῷ βίῳ

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

15-16 καταπλάττονται I || 22 εὐτεχνέστατα H I (uid.) || 23 τῇ θέσει b || 24 ἀρχιτέχνην b || 29 κολοβώσαντες : κολυβ- A D F || 33 καὶ om. I

a. Cf. *Sag.* 13,5. b. *I Cor.* 3,19.

1. Le recours à *Sag.* 13,5, souvent rapproché de *Rom.* 1,20, est un des leitmotivs cyrilliens pour inciter son lecteur à remonter des créatures au Créateur et à déduire la gloire du Créateur de la beauté des créatures, par un raisonnement analogique. Le sceau de la beauté,

alors qu'ils devraient chercher l'ordonnateur et le chef de ce dont ils parlent, alors qu'ils devraient remonter de la beauté des créatures au Dieu qui leur a donné la beauté<sup>a</sup>, ils gratifient les choses créées de toute leur admiration<sup>1</sup>. Comment, dis-moi, pourrait-on s'égarer davantage ou examiner d'une manière plus insensée la nature des êtres?

Toutefois ceci est, à mon avis, absolument évident pour tout ce qui existe : lorsqu'on regarde une maison, un navire ou une autre chose semblable ajustée avec un art consommé, on ne l'admire pas de manière inconsidérée, mais en louant la position, la construction et la beauté de ce que l'on voit, on s'imagine aussitôt un artiste excellent et l'on se demande qui est doué d'une assez grande intelligence pour fabriquer des œuvres aussi belles.

Mais ces hommes à la langue amollie par de simples tournures de mots et par ce qu'ils croient être des connaissances bigarrées, n'arrêtent leur pensée qu'aux choses visibles et coupent l'élan de leur intelligence qui les porterait au-delà ; du coup, ils ne voient pas que l'auteur et l'artisan de toutes choses est Dieu et comme ils ne lui attribuent pas la gloire (qu'il mérite), en tant que Seigneur et Créateur de toutes choses, ils n'admettent pas l'ordre qui règne dans la création, ce qui ferait d'eux des gens intelligents et vraiment sages.

Mais en réalité, ils ne s'aperçoivent pas qu'ils sont tombés à un tel degré d'inintelligence que même s'ils mettaient toute leur ardeur à se précipiter dans la plus profonde irreflexion, leur désir absurde ne pourrait, à mon avis, mieux atteindre son terme. Eh bien, que Paul vienne à mon aide et ajoute à mes paroles son témoignage sur ce sujet, en proclamant : « La sagesse de ce monde est folie aux yeux de Dieu<sup>b</sup>. » Cette parole du saint est vraie, comme nous l'apprend une enquête sur les faits.

Pour commencer, ils donnent vie à une foule de dieux,

imprimé par Dieu à la création toute entière, constitue ainsi pour l'homme un moyen d'accéder à la connaissance de Dieu.

θεῶν ἐπεισφέρουσι, καὶ τοῖς προσκυνουῦσιν ἀγνοοῦμενον, ἐξ  
 ὧν ἐνίοις οὐδὲ τὸ κοινὸν δὴ τοῦτο καὶ ἀνθρώπινον  
 ἀποσφύζοντες σχῆμα, ὕδς δὲ ἢ κυνὸς ἐγκαταμιζαντες μοῖραν,  
 45 μεμοιχευμένην ὡσπερ ἡμῖν εἰσφέρουσι τὴν φύσιν, καὶ νόθαις  
 C τισὶ | χαρακτηρῶν ἐξαλλαγαῖς τὴν καλλίστην τῶν ἐπὶ γῆς  
 παραλύουσιν εἰκόνα.

Ἄλλὰ τί μοι καὶ μακροὺς ποιεῖσθαι τοὺς λόγους περὶ τῶν  
 οὕτως ἐτοιμῶν εἰς γέλωτα; Ἐπ' ἐκεῖνο δὴ μᾶλλον ἴωμεν  
 50 ὅπερ ἐστὶν ἀναγκαῖον. Καὶ ποῖον τοῦτο, φημί. Βαθὺς τις  
 ἀμαθίας τοὺς Ἑλλήνων παῖδας περιχεῖται σκότος, καὶ δίκην  
 ἀχλύος ταῖς ἀπάντων διανοαῖς ἐπιπαττόμενος, ἀναβλέπειν  
 μὲν πρὸς τὴν τοῦ συμφέροντος θήραν οὐκ ἐᾷ, ἀδασανίστους  
 δὲ μᾶλλον καὶ διεψευσμένοις λογισμοῖς τῶν τῆς ἀληθείας  
 55 ἐξοικίζει δογμάτων. Τί γὰρ δὴ καὶ ποιουῖσιν οἱ παράφρονες;  
 Ἀποστεροῦσι τῶν καλλίστων τὸν ἄνθρωπον, καὶ τὸ μέγα  
 τῆς φύσεως γέρας ληροῦντες, ἀφανίζουσιν. Οὐ γὰρ δὴ φασιν,  
 οὐδὲ βούλονται τῆς ἑαυτοῦ προαιρέσεως εἶναι κάτοχον· οὐδὲ  
 D ἐλευθέραν ἐν τοῖς πρακτέοις ποιεῖσθαι τὴν αἵρεσιν, ὡς | τὴν  
 60 ἐφ' ἐκάστῳ τῶν ἔργων ῥοπὴν μὴ τοῖς αὐτοῦ κεῖσθαι  
 θελήμασιν, ἀλλὰ ταῖς ἐτέρων ἀπονεμεῖσθαι ψήφοις. Εἰμαρ-  
 μένη γάρ τις καὶ γένεσις, ὡς φασι, κατὰ τὸ αὐτῇ δοκοῦν, τὸν

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

49 ἐκεῖνο : -νον I -νω E || 53 θήραν : θύραν b θέαν M || 54 τῶν τῆς  
 I<sup>ms</sup> rel. : τὸν τῆς I Sal. om. Aub. Mi. || 57 ληροῦντες leg. ex uers. lat.  
 Sal. puto (*uanis commentis*) : πληροῦντες codd. (cf. uers. lat. Sch. : *in*  
*summa*) [π]ληροῦντες Mi. || 60 ῥοπὴν I<sup>ms</sup> rel. : ῥυπὴν I<sup>x</sup> || αὐτοῦ I

1. Poursuivant son exposé anthropologique (cf. note 1, p. 346), Cyrille analyse les dommages causés par les superstitions grecques sur la plus haute prérogative humaine, le libre arbitre, qui est ainsi placé au-dessus de la raison elle-même. La liberté est donc le lieu fondamental de l'image divine. Cf. *Glaphyres sur la Genèse* 4, PG 69, 24 : «L'homme créé dans les débuts s'était vu confier les rênes de

ignorée même de ceux qui (les) adorent : pour certains d'entre eux, ils ne conservent même pas cette allure générale d'humanité, mais y mêlant une partie de porc ou de chien, introduisent chez nous une nature qui est pour ainsi dire le fruit d'un adultère et, par des changements qui empruntent des caractères bâtards, ils désagrègent la plus belle des images qui sont sur terre.

### *Négation du libre arbitre*

Mais à quoi bon faire moi aussi de longs discours sur des sujets si propres à susciter le rire? Allons plutôt à l'essentiel. Qu'est-ce? je vais le dire. De profondes ténèbres d'ignorance environnent les enfants des grecs et, répandues sur les pensées de tous à la façon d'un brouillard, non seulement elles ne les laissent pas poursuivre du regard ce qui leur est utile, mais, bien plus, usant de raisonnements non soumis à la critique et mensongers, elles les chassent loin des enseignements de la vérité. Car que font au juste ces insensés? Ils privent l'homme de ce qu'il y a de plus beau<sup>1</sup> et à force de déraisonner ils font disparaître le grand privilège de sa nature. Ils nient en effet et refusent que l'homme possède la faculté de choisir, et que lorsqu'il doit agir, il fasse un choix libre, de telle sorte que l'inclination qui pousse chacun à agir ne dépend pas de son vouloir, mais revient aux décisions d'autres que lui.

ses propres vouloirs et disposait de l'inclination vers ce qu'il pouvait choisir. Libre en effet est la divinité d'après laquelle il avait reçu sa forme.» Le thème de l'image comme liberté se rencontre déjà chez IRÉNÉE, *Contre les Hérésies* IV, 37, 4; 38, 4. Voir D. AMAND DE MENDIETA, *Fatalisme et liberté dans l'antiquité grecque*, Louvain 1945. La liberté, originellement ordonnée au bien et à la justice, est aussi invoquée plus loin (5, 5-15) comme l'un des arguments fondamentaux d'une théodicée.

ἐκάστου βίον ζυγοστατεῖ· καὶ ἀπονέμει μὲν τισὶ τὰ  
 κάλλιστα, καὶ οἷς ἂν εὐξαιτό τις δικαίως προσομιλεῖν·  
 65 ἄντρορέγει δὲ πάλιν ἑτέροις, ὧν οὐκ ἂν ἔλοιτό τις εἰς πείραν  
 ἔλθειν· ὡς αὐτόκλητον μὲν ἐν μηδενὶ βαδίζειν, μήτε τὴν ἐπ'  
 509 A δὲ ὡσπερ καὶ τοῖς ἐξ ἀνάγκης ἴν' οὕτως ἰ εἶπω, καλεῖσθαι  
 σχοινίοις πρὸς ἄμφω· ἵνα μηδὲν ἔτι τῶν ἀλόγων διαφέρῃ  
 70 ζῶων, ὁ πάντων ἄνωθεν τὴν ἡγεμονίαν λαχῶν. Καὶ μοι  
 δοκοῦσιν οἱ ταῖς τοιαύταις συντιθέμενοι δόξαις παραπλήσιόν  
 τι ποιεῖν, ὡς ἂν εἰ καὶ τινα ἡνίοχον στησάσαντες, καὶ τῶν  
 ἀρμάτων αὐτὸν ἐπιιδιάσαντες, ἐτέρῳ τὸ ἱππηλατεῖν ἐπιτρέ-  
 ψειαν. Ἄλλ' οὔτε τὴν ἐπὶ τῷ νικᾶν ὁ τοιοῦτος ἀποίσεται  
 75 δόξαν, οὔτε μὴν εἰ συντριβῇ πεσῶν, αὐτὸς ἑαυτῷ παραίτιος  
 τοῦ πάθους γεγενῆσθαι πιστεύοιτο. Ἐτέρων γὰρ ἔργων  
 ἀμφοτέρα, καὶ τῶν τῆς ἡνίας ἐχόντων, οὐ τοῦ μάτην τοῖς  
 δίφροις ἐφεστηκότος ἢ ἑκδασίς. Ὡν γὰρ ἂν τις οὐκ ἔχοι τὴν  
 ἐξουσίαν, πῶς ἂν εἰκότως περὶ αὐτῶν ἀπαιτοῖτο τοὺς  
 80 λόγους; Τὸ δὲ ἐν προαιρέσει τῇ τοῦ ποιοῦντος κείμενον,  
 ὅποι' περ ἂν ἤξει ἢ καὶ πράττειτο, αὐτῷ δηλονότι καὶ οὐχ  
 ἑτέροις ἀναθήσει τὰς αἰτίας. Ἄλλ' ἵνα καὶ διὰ πραγμάτων,  
 ὧν ἐκείνοι τοῦ βίου κατεβράβωδῆκασι, καὶ διὰ μύθων τῶν

En effet, un destin et un thème de naissance<sup>1</sup>, comme ils  
 disent, pèsent dans une balance, selon leur bon plaisir, la  
 vie de chacun : à certains, ils dispensent les dons les plus  
 beaux, ceux qu'on peut souhaiter, à juste titre, rencontrer ;  
 mais à d'autres, ils accordent à l'inverse des maux qu'on  
 ne choisirait pas d'éprouver. En aucune circonstance,  
 l'homme ne se rend à son propre appel, ni quand il a le  
 pouvoir (de faire) le bien ni quand il a celui (de faire)  
 l'inverse ; mais tiré comme par des chaînes et pour ainsi  
 dire par les câbles de la nécessité il est appelé à faire l'un  
 ou l'autre, de sorte que celui qui a obtenu d'en haut  
 l'hégémonie sur toutes choses ne diffère plus en rien des  
 êtres privés de raison. Ceux qui consentent à de semblables  
 opinions me semblent agir à peu près comme un homme  
 qui, après avoir donné à quelqu'un le poste de cocher et  
 l'avoir fait monter sur le char, confierait à un autre la  
 conduite des chevaux. Eh bien, un tel homme, en cas de  
 victoire, n'en remporterait pas la gloire et, au cas où il  
 serait broyé lors d'une chute, on ne croirait pas qu'il a été  
 lui-même l'artisan de son propre malheur. Car l'un et  
 l'autre résultat sont l'œuvre d'autres que lui et l'issue (est  
 due) à ceux qui tiennent les rênes, non point à celui qui est  
 debout inutile sur le char. En effet, les choses sur lesquelles  
 nous n'avons pas de pouvoir, comment serait-il normal  
 qu'on nous en demandât des comptes ? En revanche, pour  
 ce qui dépend du choix de l'agent, quel que soit  
 l'aboutissement ou même le résultat de ce choix, c'est à lui  
 évidemment et non à d'autres qu'on en imputera la  
 responsabilité.

### Réfutation tirée des récits mythologiques

Eh bien, je voudrais rassembler les preuves de leur  
 sottise à partir des actions de ceux dont ces gens-là ont

Apologues en fournissent les premiers exemples. Cf. JUSTIN, *I Apologie* XLIII, 1-8 : *II Apologie* VII, 4, 9 ; et TATIEN, *Discours* VII, VIII, IX.

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

65 εἰς πείραν [πείραν A C D E F J] ἔλθειν codd. : εἰσπαρανελεῖν  
 Sal. Aub. εἰς πέρας ἔλθειν Mi. || 74 τῷ : τὸ b || 78 ἑκδασίς : ἑμδασίς I ||  
 ἔχοι codd. J<sup>pc</sup> : ἔχει D I (uid.) J<sup>ac</sup> || 81 αὐτό D I

I. Le terme γένεσις a ici un sens technique : il désigne le signe  
 astral du jour de la naissance. Dans un exposé consacré à l'hérésie des  
 stoïciens, ÉPIPHANE utilise en ce sens le mot γένεσις en le couplant de  
 la même manière avec εἰμαρμένη, (*Contre les Hérésies* I, 1, Hérésie  
 V, 1, PG 41, 201 C). L'argumentation y est proche de celle de Cyrille :  
 c'est aux astres plutôt qu'aux personnes qu'il faut demander des  
 comptes de nos actions et ce sont eux qu'il faut châtier. Voir aussi  
 JEAN CHRYSOSTOME, *Homélie sur I Tim.* 1, 3. La polémique chrétienne  
 contre le fatalisme commence à se développer dès les débuts de la  
 confrontation entre les Pères et la philosophie stoïcienne. Les

85 παρ' αὐτοῖς τοὺς ἐπὶ τῷ ληρεῖν αὐτοὺς ἐλέγχους ἐραυρίζομε-  
νοι, γυμνότερον τοῖς ἀκροωμένοις ἐπιδεικνύμεν, ὡς ἀμα-  
θίας αὐτοῖς οὐ τῆς τυχοῦσης τὸ δόγμα πεπλήρωται, καὶ τὸ  
μὴ ταῖς οἰκείαις ὑπολαμβάνειν κεχρησθαι βουλαῖς ἐν τοῖς  
πρακτέοις τὸν ἄνθρωπον, μηδὲ αὐτονόμῳ γνώμῃ βαδίζειν  
90 ἐφ' ὅπερ ἂν βούλοιο, τῆς ἐσχάτης ἀνοίας ἐγκλημα φέρει,  
ὀλίγων, καθάπερ ἤδη προεῖπον, ἐπιμνησθήσομαι.

Ταντάλου τινός, καὶ Τιτυοῦ, καὶ Ἰξίονος, καὶ τῆς  
Σισύφου ταλαιπωρίας οἱ παρ' ἐκείνοις μνημονεύουσι λόγοι,  
καὶ δίκας αὐτοὺς ἀποτινύειν, καὶ μάλα δικαίως, δισχυρί-  
ζονται, ἅς αὐτοί, κατὰ τὸ εἰκός, ἤβουλήθησαν. Τάνταλον  
95 μὲν γάρ, λίθου τῆ κεφαλῇ δυσαχθεστάτου λίαν ἐπληρωμένου,  
καὶ φόβῳ κινδύνων ἀεὶ προσδοκωμένων, κολάζεσθαι φασιν.  
Εἶτα τὴν αἰτίαν εἴ τις ἔροιτο τοῦ κακοῦ, ὡς ἀκόλαστον ἔσχε  
γλῶσσαν ἀνακεκραγῶτων ἀκούσεται, καὶ νόσον αἰσχίστην  
ὄνομα γραφόντων τῷ πάθει. Τὸν δὲ γε Τιτυὸν τὸν οὕτω  
100 καλούμενον, ἐπ' ἑννέα μὲν ὄλοις ἐκτείνουσι πλέθροις·  
ἀνημέρων δὲ ξυνωρίδι γυπῶν τὸ ἦπαρ ἀνακείρεσθαι λέγουσι,  
καὶ τρόπον ἀκολασίας πρόφασιν αὐτῷ τῆς ἀνηκέστου  
συμφορᾶς γεγενῆσθαι δισχυρίζονται. Ἰξίονα δὲ καὶ Σίσυ-  
φον, τὸν μὲν ἀειδινήτοις στροφαῖς καὶ τροχοῦ περιόδοις  
105 ὑπεστρωμμένον· τὸν δὲ ἰδρῶτι μακρῷ κολάζεσθαι φασιν·  
εἶτα καὶ τοὺτους ἵνα δὴ δικαίως φαίνονται τιμωρούμενοι,  
διαφόροις πλημμελημάτων ὑποβάλλουσι γραφαῖς. Ἄλλ'  
D εἴ|περ ὄντως, κατὰ τὴν αὐτῶν διάληψίν τε καὶ ἔννοιαν, ταῖς  
ἐξ εἰμαρμένης ἀνάγκαις ὑποκεῖσθαι νομοιοῦμεν τὸν ἄνθρωπον  
110 οὐκ ἂν εἶεν, ὡς γέ μοι δοκεῖ, τῶν ἀρτίως ὀνομασμένων τὰ

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

84 τῷ : τὸ b || 101 ἀνημέρων : ἀνημέρω E ἀνημένων I || 105  
ὑπεστρωμμένον codd. Sal. : -ωμέ- E Aub. Mi. || 106 τούτοις b L M ||  
108 εἴπερ codd. I<sup>ms</sup> : ὥσπερ I<sup>lx</sup>

1. Il existe deux traditions concernant le châtement de Tantale. Celle que nous rapporte Cyrille se trouve par exemple chez EURIPIDE, *Oreste*, v. 10. L'intempérance de son langage fait allusion à la

critiqué la vie et à partir des récits qui ont cours chez eux, afin de montrer plus nettement aux auditeurs que leur enseignement est rempli d'une ignorance peu commune et que c'est mériter l'accusation de la pire folie de supposer que l'homme n'exerce pas sa propre volonté dans ses actions et ne se dirige pas par une décision autonome vers ce qu'il veut : à cette fin je rappellerai le souvenir de quelques hommes, comme je viens de le dire.

Les récits font chez eux mention d'un Tantale<sup>1</sup>, d'un Tityos, d'un Ixion et du supplice de Sisyphe ; ils soutiennent qu'ils subissent, à bien juste titre, des châtements qu'ils ont eux-mêmes vraisemblablement voulus. Le châtement de Tantale était, dit-on, d'avoir une pierre très lourde suspendue au-dessus de la tête et de redouter des dangers toujours imminents. Si l'on demande ensuite la cause de ce malheur, on les entendra vociférer qu'il avait une langue intempérante — et dans leurs écrits ils appellent cette disposition la pire des maladies. Pour celui qu'on appelle Tityos, ils l'étendent sur neuf plèthres, pas moins, ils disent qu'un couple de vautours sauvages lui lacère le foie, et soutiennent qu'une sorte d'intempérance se trouve être la cause de son incurable épreuve. Quant à Ixion et à Sisyphe, l'un est soumis à des mouvements circulaires et aux révolutions d'une roue qui tourne sans cesse ; l'autre, dit-on, est châtié par un long travail qui fait couler sa sueur.

Ensuite, afin que même ceux-ci semblent bien être punis en toute justice, ils les accusent de fautes particulièrement graves. Mais si en réalité nous estimons, conformément à l'opinion et à la pensée de ces gens-là, que l'homme est soumis aux nécessités du destin, les fautes pour lesquelles

divulgarion des secrets divins par Tantale lors d'un banquet. L'autre version, plus fréquemment mentionnée, attribue à Tantale le châtement d'une soif et d'une faim perpétuelles. Cf. HOMÈRE, *Odyssee*, XI, 582. — Sur le châtement de Tityos, voir HOMÈRE, *Odyssee* XI, 576 s., et sur celui de Sisyphe, *Od.* XI, 593 s.

ἐφ' οἷς πεπόνθασι πλημμελήματα, ἀλλὰ τῆς εἰς ταῦτα  
καλοῦσης εἰμαρμένης, καὶ διὰ τὸ δύνασθαι τῆς ἐκάστου  
γνώμης κρατεῖν ὑπὸ χεῖρα πεπονημένης τὴν ἑαυτῆς. Ἡ  
τοίνυν ἀνείσθωσαν τῶν ἀνηκέστων τιμωριῶν, καὶ τῆς  
115 ἀθανάτου ταλαιπωρίας ἐκεῖνοι, κατηγορεῖσθω δὲ μᾶλλον ἢ  
πλεονεκτήσασα γένεσις, καὶ ὑποκείσθω τοῖς κολασταῖς,  
οἵτινες ἂν εἶεν οἱ τοῦτο ποιεῖν ἐγνωκότες· ἢ εἴπερ τις ἐρεῖ  
512 A δικαίως ἐκεῖνους κολάζεσθαι, γυμνὸν ἡμῖν ἡ ἀνάγκη εἰσκο-  
μιζέτω τὸν ἄνθρωπον, καὶ τὴν ἐκ τῆς εἰμαρμένης ἀναιρεῖτω  
120 πλεονεξίαν, ἵνα Ταντάλου φαίνηται καὶ Σισύφου τὰ ἐγκλή-  
ματα. Εἰ γὰρ οἶδε τῶν ἀτοπωτάτων καὶ παρ' ἡμῖν ὁ τοῦ  
δικαίου θεσμός, μὴ τοὺς ἡμαρτηκότας μᾶλλον, ἀλλ' ἐτέρους  
ἀντ' ἐκείνων εἰσπράττεσθαι δίκας, πῶς οὐκ ἔσται παντὶ τῷ  
συμφανές, ὅτι τῶν παρ' ἐκείνοις νενομισμένων θεῶν, οὐδὲν  
125 ἂν εἰκότως δοῖη τις εἶναι τὸ ἀθλιώτερον, εἴπερ οἱ πάντων  
διανομεῖς καὶ ταμίαι, πεπιστευμένοι τὸ δύνασθαι κρίνειν οὐκ  
ἔχουσιν ὀρθῶς. Πῶς δὲ οὐκ ἀμείνους οἱ παρ' ἡμῖν εὐθείαν ἐφ'  
ἐκάστῳ τὴν κρίσιν ἐκφέροντες, καὶ τὸν μὲν δίκαιον ὅτι  
προσῆκει τιμᾶσθαι διεγνωκότες· τοὺς δὲ τοῖς αἰσχίσιον  
130 ἐνόχους ἀναδεδειγμένους, μισεῖν μὲν οἴεσθαι δεῖν λογιζόμε-  
νοι· ἐπιτιμῶντες δὲ ἀναλόγως οἷς ἐλεγχεῖεν παρανομήσαν-  
τες; Ἄλλ' ἐκεῖνα μὲν δὴ περὶ τούτων δοκεῖ τοῖς σοῖς, ὧ  
οὔτος, ποιηταῖς τε καὶ λογάσιν. Ἄκουε δὲ τι καὶ τῶν παρ'  
ἡμῖν λεγόντων σοφῶν· « Ἄφροσύνη ἀνδρὸς λυμαινεται τὴν  
135 ὁδὸν αὐτοῦ, τὸν δὲ Θεὸν αἰτιάται τῇ καρδίᾳ αὐτοῦ<sup>a</sup>. » Ὡστε,  
εἴπερ ἦν τις ἀφροσύνης ἐλεύθερος, οὐκ ἂν λελυμασμένην  
ἔσχε τὴν ὁδόν, οὐδ' ἂν ὅλως τὴν θείαν κατητιάσατο φύσιν,  
ὡς αὐτὴν ἐπ' ἐκεῖνο καλοῦσαν ὁ καὶ νόμῳ κενώλυκεν. Οἱ μὲν

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

111 ἐφ' οἷς b C<sup>m</sup> K J<sup>m</sup> L M : ἐφεξῆς A C D J ἐφ' ἐξῆς E F || 113  
ἑαυτῆς : leg. ἑαυτὴν Sal. in mg. || 117 εἰ τινες I || 120 πλεονεξίας B H ||  
129 προσῆκει b E F : -ῆκοι A D -ῆκον c || 132-133 ὧ οὔτος τοῖς σοῖς ~  
b

a. Prov. 19,3.

souffrent ceux que nous venons de nommer ne peuvent leur être imputées, me semble-t-il, mais il faut incriminer le destin qui les appelle à ces actes et, puisqu'il a le pouvoir de dominer la décision de chacun, les tient sous sa coupe.

En conséquence, ou bien il faut les délivrer de leurs peines incurables et de leur supplice éternel, accuser plutôt la naissance qui les a dominés et soumettre aux tortionnaires ceux qui ont décidé de faire cela ; ou bien si l'on dit que leur châtement est juste, alors on nous accordera que l'homme est exempt de nécessité, et l'on supprimera la domination du destin, ce qui mettra en évidence la culpabilité de Tantale et de Sisyphe.

Si en effet, même chez nous, on trouve tout à fait absurde que la sentence de la justice frappe non pas les coupables, mais d'autres à leur place, ne sera-t-il pas clair pour tout un chacun — et vraisemblablement on me l'accordera —, que les dieux reconnus par eux sont les plus malheureux de tous, s'il est vrai que les dispensateurs et intendants de toutes choses, en dépit du pouvoir qu'on leur prête, ne peuvent pas juger selon le droit. Au contraire ne faut-il pas préférer ceux qui prononcent chez nous un jugement droit sur chacun : l'homme juste, ils sont d'avis qu'il convient de l'honorer, en revanche, ceux qui sont publiquement accusés des pires fautes, ils estiment qu'il faut les haïr et leur infligent des peines proportionnelles aux méfaits dont ils ont été convaincus.

### Réfutation tirée des Écritures

Eh bien, mon cher, voilà ce qu'en pensent tes poètes et hommes d'éloquence. Mais écoute maintenant une parole prononcée par l'un de nos sages : « La folie d'un homme souille son chemin et lui fait accuser Dieu en son cœur<sup>a</sup>. » C'est pourquoi, si quelqu'un était libre de folie, son chemin ne serait pas souillé et il n'accuserait pas du tout la nature divine, en pensant qu'elle l'appelle vers ce que précisément elle a interdit par une loi. En effet ceux qui ont établi en

γάρ καθηγγητὴν καὶ διδάσκαλον, καὶ ὡσπερ ἄριστον δι-  
 140 καστὴν τὸν οἰκεῖον ἐν ἑαυτοῖς ἰδρυσάμενοι νοῦν, αἰεὶ μὲν  
 οἷσπερ ἂν τις ἐπιψηφιεῖται τὰ κάλλιστα διαπρέπειν ἐπείγον-  
 ται· τὰ δέ, ὅσα τῆς ἀρίστης ἐξοικίζει βουλήσ τε καὶ  
 πράξεως, σὺν πολλῶ τινι παραμείβονται τόνω. Οὐκοῦν οὐχ  
 C 145 εἰμαρμένη καὶ γένεσις, κατὰ τὸ αὐταῖς δοκοῦν ἐκάστω  
 βραβεύουσαι, ἣ τῶν | φαύλων ἐργάτην, ἣ τῶν ἀγαθῶν  
 ἐραστὴν ἀποτελοῦσι τὸν ἄνθρωπον, ἀλλ' ἐθελοῦσι πάντες  
 ἐπ' ἄμφω βαδίζουσι, καὶ ὅποιπερ ἂν ἐκάστω δοκῇ, τὰ καθ'  
 ἑαυτὸν ἀπευθύνειν τὸ καλῶν ἐξ ἀνάγκης οὐδέν. Εἰ δὲ χρῆ τι  
 τοῖς εἰρημένους προσθεῖναι λοιπόν, καὶ τῆς Ἑλλήνων  
 150 ἀπαιδευσίας κατασημαίνειν τὸν γεννήτορα καὶ πόθεν αὐτοῖς  
 εἰς τοῦτο πεσεῖν ἀβουλίας συμβέβηκεν, ἐρῶ καὶ μάλα  
 προθύμως.

D | ε'. Δαίμων, ἐκεῖνος ὁ ἀρχέκακος, ὁ τῆς ἀμαρτίας πατήρ,  
 παραβάτην τῆς θείας ἐντολῆς ὑποδείξας τὸν ἄνθρωπον· καὶ  
 ὡσπερ τινὰ τῶν δορυκτῆτων ὑπὸ χειρᾶς ἐλών, καὶ τύραννος  
 ἐξ ἀπάτης ἐφ' ἡμᾶς ἀναδεδειγμένος, ἐδεδίει τῆς ἐλευθέρως  
 5 φύσεως τὴν ἐφ' ἧπερ ἦν ἀναδρομήν. Ἦδει γάρ, ἦδει τὸν  
 513A ἄνθρωπον | τοῖς ἀπὸ τοῦ συνειδότης ἐλέγχους, αἰεὶ πρὸς τὸ  
 κρεῖττον ἀναφεύγειν ἐπειγόμενον· καὶ μισοῦντα μὲν, ὡς  
 ἐπίσασκον, τὴν ἀμαρτίαν, ἐν δὲ τῷ πλημμελεῖν αἰεὶ  
 σκυθρωπάζοντα, καὶ εἰ κλέπτοιτό πως πρὸς τοῦτο διὰ  
 10 μικρᾶς ἡδονῆς· ἀλλ' ἵνα μὴ ταῖς οἰκειαῖς αὐτονομίαις  
 χρησάμενος, ἀφανίσῃ μὲν τῷ πρὸς ἐλευθερίαν ἔλκοντι τόνω  
 τὴν τυραννήσασαν ἡδονήν· μακρὰ δὲ οἰμώζειν ταῖς ἀμαρ-  
 τίας εἰπών, ἐπὶ τὰ ἐξ ἀρχῆς ἀναβαίνοι πλεονεκτήματα, καὶ  
 τοῖς τῆς δικαιοσύνης ἔργοις ἐμφιλοχωρῶν, ἀχείρωτος ἦδη  
 15 ταῖς ἄνωθεν ἐπικουραῖς εὐρίσκειτο· ἕτερον [οὖν] ἀπάτης  
 ἐπενόησε τρόπον, ὃς ταύτην αἰεὶ τῆς ἑαυτοῦ κακουργίας

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

140 ἐν om. I || 148 ἑαυτὸν b D : ἑαυτῶν A c E F || ἐξ ἀνάγκης τὸ  
 καλῶν ~ b || ε', 2 δεῖξας b || 12 μακρὰν b || 15 οὖν add. edd. : om.  
 codd.

eux-mêmes leur propre intelligence comme guide, maître  
 et presque comme meilleur juge, ceux-là se hâtent toujours  
 de briller par ce que l'on jugera être la perfection : ils  
 évitent avec une grande énergie tout ce qui les écarte du  
 meilleur dessein et de la meilleure action. Ce ne sont donc  
 ni le destin ni la naissance qui, selon ce qu'ils décident  
 arbitrairement pour chacun, font de l'homme un artisan  
 du mal ou un passionné du bien ; mais c'est volontairement  
 que tous marchent vers l'un et l'autre ; aucune nécessité ne  
 les empêche de diriger leur vie là où il leur semble bon à  
 chacun. S'il faut encore ajouter à ce qui vient d'être dit, et  
 indiquer celui qui a engendré l'ignorance des grecs, et d'où  
 leur est venu de tomber à ce point d'irréflexion, je le dirai  
 très volontiers.

#### *Le diable source du mal*

5. Cette source du mal, ce père du péché, c'est le démon.  
 Après avoir enseigné à l'homme à transgresser le comman-  
 dement divin, après l'avoir soumis à son pouvoir comme  
 un esclave conquis à la guerre, et s'être fait notre tyran par  
 sa tromperie, il craignait que la nature libre ne revînt vers  
 ce qu'elle était. Car il savait, oui il savait que l'homme est  
 toujours poussé par les reproches de sa conscience à  
 revenir en hâte vers une attitude meilleure ; il savait que  
 l'homme hait le péché comme une chose étrangère et qu'il  
 est toujours pris de tristesse lorsqu'il commet une faute,  
 même si pour la commettre il est abusé par un maigre  
 plaisir. Mais il voulut éviter que l'homme, en utilisant sa  
 propre autonomie, ne fît disparaître par la tension qui le  
 tire vers la liberté, la tyrannie du plaisir ; — qu'en  
 maudissant ses péchés pour les éloigner, il ne retournât à  
 ses privilèges originels et qu'en aimant à répéter des actes  
 justes, il n'apparût désormais à l'abri de la soumission  
 grâce aux secours venus d'en haut. C'est pourquoi, il  
 imagina une autre manière de tromper, lui qui avait  
 toujours utilisé la tromperie comme arme de sa méchance-

ὄπλον ποιησάμενος, ὑποκλέπτων δὲ ὡσπερ τῆς ἐπὶ ταῖς  
 ἀμαρτίας λύπης τὸ πλεόν, αἰεὶ τοῖς ἀπὸ τοῦ συνειδότητος  
 ἐλέγχους διὰ δόλου μαχόμενος. Οὐκ | αὐτοί, φησὶν, ἑαυτοῖς  
 20 ἔστε τοῦ μὴ δύνασθαι τὰ ἀμείνω πράττειν παραίτιοι, οὐδὲ  
 τέθεικε Θεὸς ἐν ἐξουσίαις ταῖς ὑμετέραις τὸ σωφρονεῖν.  
 Ζυγὸν ὑμῖν ἀναγκαῖον ἐπελήλακεν· εἰμαρμένη κρατεῖ καὶ  
 γένεσις, καὶ πράττειν ἀνάγκη τὸ ἐκείναις δοκοῦν. Ταῖς  
 25 τοιαύταις ἀπάταις ὁ πονηρὸς χειροῦται τὸν ἄνθρωπον, καὶ  
 τῶν τῆς ἀληθείας ἀποβουκολήσας δογμάτων, ἑτοιμότερον  
 εἰς πᾶσαν ἀμαρτίαν ἀπεργάζεται· εἰμαρμένη γὰρ τῶν καθ'  
 αὐτὸν ἀνατιθεῖς τὴν ἔκβασιν, καὶ γενέσεως ἀφύκτους  
 ὑποκεισθαι λέγων δεσμοῖς, οὐδεμίαν ὑποστήσασθαι κόλασιν,  
 ἐφ' οἷς ἂν φαίνηται πλημμελῶν ὑπολαμβάνει. Ἄλλ' ἐν  
 30 τούτοις μὲν ἐκεῖνοι, τὸ σωφρονεῖν παρωσάμενοι. Λεγέτωσαν  
 δὲ τῆς ἐκκλησίας οἱ κήρυκες, «οἱ Χριστὸν ἐνδυσάμενοι<sup>a</sup>»,  
 καὶ τῆς ἀληθείας φοροῦντες τὸν νοῦν. «Οὐ γὰρ αὐτοῦ τὰ  
 νοήματα | ἀγνοοῦμεν<sup>b</sup>.» Ἴνα δὲ μὴ μακρὰν οὕτω νοσοῦντες  
 τὴν ἀβουλίαν οἱ ταῖς ἀρτίως διηγορευμέναις ἀπάταις ἔνοχοι,  
 35 καὶ τοῖς τοῦ νομοθέτου θελήμασι τὴν ἑαυτῶν ἀντιπάττοντες  
 ἔνοιοιαν, πόλεμον ἔχωσι πρὸς ὃν ἥκιστα χρῆν, ἀκούετωσαν  
 ὅπερ ἔφημεν ἐξ ἀρχῆς· «Ποιήσωμεν εἰρήνην αὐτῶ<sup>c</sup>»,  
 καταλύσωμεν τὴν ἔχθραν· οἰχέσθω μάχη καὶ πόλεμος,  
 ἐπιδῶμεν τῷ Σωτῆρι τὰς δεξιὰς. Αἰτήσωμεν εἰρήνην διὰ τῆς  
 40 πίστεως· λέγωμεν μετὰ τοῦ προφήτου καὶ ἡμεῖς· «Κύριε, ὁ  
 Θεὸς ἡμῶν, εἰρήνην δὸς ἡμῖν. Κύριε, κτῆσαι ἡμᾶς, ἐκτὸς  
 σοῦ ἄλλον οὐκ οἶδαμεν, τὸ ὄνομά σου ὀνομάζομεν<sup>d</sup>.»

| σ'. Τοῖς μὲν οὖν Ἑλλήνων παισί, καὶ τοῖς ἀρτίως τὰς  
 τῆς ἐκκλησίας εἰσβεθηκόσι πύλας, ἀποχρήσειν οἶμαι πρὸς

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

21 ἐν ἐξουσίαις ταῖς ὑμετέραις : ἐν ἐξ. ὑμ. [ἡμ- c] plerique codd.  
 ταῖς ὑμ- ἐξ. b || 36 χρῆ c || σ', 2 ἀποχρήσειν οἶμαι codd. [οἶμαι om. I  
 Sal.] : ἀποχρήσει Aub. Mi. ex Sal. in mg. leg. ἀποχρήσει uel add. οἶμαι

a. Cf. Gal. 3, 27. b. II Cor. 2, 11. c. Is. 27, 5. d. Is. 26, 12-13.

té, et qui soustrayait pour ainsi dire à l'homme la plus  
 grande part du chagrin provoqué par ses péchés, en  
 combattant sans cesse par la ruse les reproches de sa  
 conscience. «Ce n'est pas vous, dit-il, qui êtes responsables  
 de ne pas pouvoir mieux agir, et Dieu ne vous a pas laissé  
 la faculté d'être sensés. Il vous a imposé un joug  
 nécessaire : le destin et la naissance dominant et il est  
 nécessaire de faire leur bon plaisir.» Grâce à de telles  
 tromperies, le Malin se soumet l'homme, et après l'avoir  
 égaré loin des enseignements de la vérité, il le rend plus  
 enclin à toutes les formes de péché. En effet, en attribuant  
 au destin l'issue de ce qui dépend de lui et en disant qu'il  
 est soumis aux liens inévitables de la naissance, l'homme  
 s'imagine qu'il ne supportera aucun châtement pour les  
 fautes qu'il a visiblement commises. Voilà donc ce que là-  
 dessus pensent les grecs dans leur refus d'être sensés.

Laissons maintenant parler les hérauts de l'Église, eux  
 «qui ont revêtu le Christ<sup>a</sup>» et qui portent l'intelligence de  
 la Vérité. «Nous n'ignorons pas les pensées de Satan<sup>b</sup>.»  
 Pour éviter que les victimes des tromperies exposées à  
 l'instant ne soient à ce point atteintes de déraison et  
 n'opposent leur propre pensée aux volontés du Législateur,  
 entrant ainsi en guerre contre celui avec lequel il ne le  
 faudrait surtout pas, qu'elles écoutent donc ce que nous  
 avons dit au début. «Faisons la paix avec lui<sup>c</sup>», mettons fin  
 à la haine : adieu combat et guerre, tendons la main au  
 Sauveur. Demandons-lui la paix grâce à la foi. Disons,  
 nous aussi, avec le prophète : «Seigneur, notre Dieu,  
 donne-nous la paix. Seigneur, prends-nous, en dehors de  
 toi nous n'en connaissons pas d'autre, c'est ton nom que  
 nous prononçons<sup>d</sup>.»

## AVEUGLEMENT DES JUIFS

### Attachement des juifs à la lettre

6. Donc pour les enfants des grecs et pour ceux qui  
 viennent de franchir les portes de l'Église, je pense que



ὠφέλειαν καὶ ταῦτα. Ἐπειδὴ δέ μοι καὶ ἕτερος ἀναδεικνύται  
 5 λεώς, τοῖς μὲν οὖν τῆς ἀμαθίας ὄπλοις, εἰς ἀβουλότατον  
 στρατιώτην ἐξηρτυμένος, ἀντιτάττων δὲ τῷ Σωτῆρι τὴν  
 γνώμην διὰ σκιᾶς καὶ τύπου καὶ γράμματος «ἔχων τε τὴν  
 μόρφωσιν τῆς γνώσεως ἐν τῷ νόμῳ<sup>a</sup>», καθὼς γέγραπται, τῇ  
 9 αὐτοῖς διὰ τὴν εἰς ἀλλήλους ἀγάπησιν ἐπιβοήσωμεν.  
 516 A «Ποιήσωμεν εἰρήνην αὐτῷ<sup>b</sup>.» Μέχρι τίνος, Ἰουδαῖε, ἰ τοῖς  
 ἀπὸ τοῦ γράμματος τύποις ἐντετηκῶς παρελαύνεις τῆς  
 ἀληθείας τὴν δύναμιν; Πότε τῆς σῆς ἀμαθίας τὸ πέρασ  
 ὀφθῆσεται; Πότε τῆς ἐν νόμῳ σκιᾶς ἀποστήσεις τὸν νοῦν;  
 Ἦ ποῖός σε χρόνος ἡμῖν ἐπιδείξει σωφρονέστερον; Πότε δὲ  
 15 τὴν ἐν πνεύματι λατρείαν προσοίσεις τῷ Βασιλεῖ τῶν ὄλων  
 Θεῷ; «Πνεῦμα ὁ Θεός, καθὼς γέγραπται, καὶ τοὺς  
 προσκυνοῦντας αὐτόν, ἐν πνεύματι καὶ ἀληθείᾳ δεῖ  
 προσκύνειν<sup>c</sup>.» Σὺ δὲ τὸ ἐν πνεύματι λατρεύων ἀφείς, καὶ  
 ἡδίονα τῆς εἰς τὰ ἀμείνω ποιησάμενος τὴν ἐπὶ τὰ χεῖρῳ  
 20 φοράν, τῇ τοῦ γράμματος ἐναβρόνῃ παχύτητι· εἶτα τιμᾶν  
 οἶε διὰ τούτου Θεόν, καὶ τὴν ἀκριβεστάτην τοῦ νόμου  
 διάληψιν ἀποσειόμενος, ὡς πᾶσαν ἔχων τῶν γεγραμμένων  
 τὴν εἶδησιν, οὐκ αἰσθάνῃ ληρῶν. Φέρε γὰρ δὴ σοὶ καὶ εἰς  
 25 ἕκαστα τῶν παρὰ σοὶ τιμίων ὀλίγα | διαλεξώμεθα. Νοήσεις  
 γάρ, οἴμαι, καὶ μάλα ῥαδίως, ἐντεῦθεν, εἴπερ ἔνεστί σοι τὸ  
 βούλεσθαι σωφρονεῖν, ὅτι χρόνους ἐν πλάνῃ κατατρίβεις  
 μακροῦς.

ζ'. Ἀποδέχῃ μὲν γὰρ ὡς μέγα τι χρῆμα, καὶ εἰς λατρείαν  
 τὸ καιριώτατον τὴν ἐν σαρκὶ περιτομήν. Ὑπερθουμάζεις δὲ  
 λίαν τὴν κατὰ τὸ Σάββατον ἀργίαν, καὶ μηλοσφαγεῖς μὲν

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

5 ἐξηρτυμένος b || 19 τὰ : τὴν I || 21 οἴη I || 22 διάληψιν b D M :  
 διάλειψιν A C E F J K L || 23 ληρῶν leg. puo ex leg. ληρῶν Sal. in mg.  
 Aub. Mi. C<sup>ms</sup> (Sch.?) (cf. in eo nugae agere in uers. lat. Sal. nugae  
 multas effutiens ineptias in uers. lat. Sch. mg.) : πληρῶν codd. Sal. (cf.  
 quae desunt supplere nescis in uers. lat. Sch. f<sup>o</sup> 63<sup>r</sup>)

a. Rom. 2, 20. b. Is. 27, 5. c. Jn 4, 24.

cela sera d'une utilité suffisante. Mais se montre encore à  
 moi un autre peuple : il a revêtu les armes de l'ignorance,  
 en soldat tout à fait irréflecti, il oppose au Sauveur son  
 propre avis formé à partir de l'ombre, du type et de la  
 lettre, «il a dans la Loi la formule de la connaissance<sup>a</sup>»,  
 comme il est écrit, et il s'imagine qu'il faut combattre la  
 vérité des faits; eh bien, à lui aussi, à cause de la charité  
 mutuelle, crions : «Faisons la paix avec lui<sup>b</sup>.»

Jusques à quand, ô juif, resteras-tu enfoncé dans les  
 types de la lettre, et passeras-tu à côté de la puissance de  
 la vérité? Quand verra-t-on le terme de ton ignorance?  
 Quand éloigneras-tu ton intelligence de l'ombre qui est  
 dans la Loi? Ou bien quel jour te verrons-nous plus sensé?  
 Quand donc offriras-tu le culte en esprit à Dieu, le roi de  
 l'univers? «Dieu est Esprit, comme il est écrit, et il faut  
 que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et vérité<sup>c</sup>.» Mais  
 toi, au lieu de rendre le culte en esprit, comme tu trouves  
 l'inclination au mal plus agréable que l'inclination au bien,  
 tu tires vanité de l'épaisseur de la lettre. Tu t'imagines  
 ensuite honorer Dieu ainsi, et en rejetant la compréhension  
 la plus exacte de la Loi comme si tu possédais la  
 connaissance complète des Écritures, tu ne t'aperçois pas  
 que tu déraisonnes.

Eh bien, discutons un peu avec toi de chacune des  
 pratiques qui sont en honneur chez toi. Tu concevras très  
 facilement, je pense, à partir de là — si jamais tu veux être  
 sensé —, que depuis longtemps tu séjournes dans l'erreur.

## LA CIRCONCISION

### *Absurdité de la circoncision charnelle*

7. Tu considères en effet la circoncision de la chair  
 comme quelque chose d'important et comme l'élément le  
 plus approprié au culte. Tu as une admiration sans bornes  
 pour l'inaction du sabbat; tu aimes offrir des brebis en

ἡδέως· οἶε δὲ λίαν ἐπὶ σαυτῶ μεγάλα χαίρειν Θεὸν ὅταν  
 5 αὐτῷ φαίνη βουθυτῶν, καὶ βρωμάτων δὲ πέρι καὶ τῆς ἐν  
 τούτοις διαφορᾶς πολὺς παρὰ σοὶ ἀκριβῆς ὁ λόγος· ἐν τούτοις  
 ἔχειν τὸ καύχημα· ταῦτα παρὰ σοὶ τῆς ἀκροτάτης ἀρετῆς  
 ὠδίνει τὰ γυμνάσματα· ἐν τούτοις ἔθου σαυτῷ τοὺς τῆς  
 10 εὐδοκίμησεως ὄρους. Ἐγὼ δὲ τὴν μὲν τοῦ νομοθέτου σοφίαν  
 καὶ σύνεσιν, παντὸς εἶναι φημι καὶ λόγου καὶ θαύματος  
 κρείττονα· ἐπισκήψαιμι δ' ἄν, καὶ μάλα εἰκότως, ταῖς  
 Ἰουδαϊκαῖς ἀβουλίαις. Νοοῦσι μὲν γὰρ οὐχ ἑτοίμως·  
 φεύγουσι δὲ τὸ μαθεῖν, πλημμελοῦντες καθ' ἕτερον, καὶ  
 μόναις ταῖς ἑαυτῶν ἀμαθίαις εἰς τὸ μηδενὸς ἀπολαῦσαι τῶν  
 15 ἀγαθῶν ποδηγούμενοι. Ἄλλὰ καὶ αὐτοὶ διὰ τῆς προφητικῆς  
 ἀκουέτωσαν φωνῆς· «Ἐκνήψατε, οἱ μεθύοντες, ἐξ οἴνου  
 αὐτῶν<sup>a</sup>.» Φέρε γὰρ δὴ τί ποτε ἄρα ἐστὶ τὸ ἐκ τοῦ  
 περιτέμεσθαι χρήσιμον, διασκεψόμεθα· ἢ ποῖον ἡμῖν ὁ  
 νομοθέτης διὰ τούτου παρεισοῖσει τὸ ὠφελοῦν. Τὸ μὲν γὰρ  
 20 τοῖς τοῦ σώματος μορίοις, δι' ὧν ἡ φύσις ὑπηρετεῖται πρὸς  
 γένεσιν, ἐπάγεσθαι τὴν περιτομήν, εἰ μὴ λόγον ἐφ' ἑαυτῷ  
 τὸν κάλλιστον ἔχον γελιότητος οὐκ ἀμοιρεῖ· μᾶλλον δὲ τὴν  
 τοῦ δημιουργήσαντος γράφεται τέχνην, ὡς εἰκαίως τισὶ  
 περιττώμασι τὸ τοῦ σώματος καταβρίθοντος σχῆμα. | Εἶτα  
 25 πῶς, εἴπερ ἄν οὕτως ἔχοι τε καὶ παρ' ἡμῖν νοοῖτο τῶν  
 εἰρημένων ἢ δύνάμις, οὐ τοῦ πρέποντος ἀμαρτεῖν τὸν θεῖον  
 ψηφιούμεθα νοῦν; Εἰ γὰρ ἐν τῷ περιτέμεσθαι μᾶλλον  
 σφύζεται τῇ τοῦ σώματος φύσει τὰ πρεπωδέστερα, πῶς οὐ  
 πάντως ἦν ἐν ἀρχῇ τοῦτο κρεῖττον καὶ ἄμεινον; Τίς οὖν,  
 30 εἰπέ μοι, τὴν ἀπλανῆ καὶ ἀκήρατον φύσιν ἐν ἀμαρτίᾳ τοῦ  
 517 A πρέποντος | γεγενῆσθαι λέγων, οὐ παντὶ τῷ φανεῖται  
 ληρῶν; Μυρία μὲν γὰρ ὁ ἐπὶ πάντων Θεὸς ἀλόγων ζώων

sacrifice et tu crois que Dieu se réjouit vraiment beaucoup à ton sujet, lorsqu'il voit que tu lui sacrifies des bœufs : et à propos des aliments et des différences à faire entre eux, ton discours est long et pointilleux ; voilà où tu mets ta vanité. Voilà ce que produisent chez toi les exercices à la vertu suprême. C'est en cela que tu as posé les limites de l'estime que tu peux mériter. Mais moi je dis que la sagesse et l'intelligence du Législateur sont supérieures à tout ce que l'on peut dire et admirer ; et j'aurais tout à fait raison de dénoncer les sottises des juifs : ils ont déjà du mal à penser, ils évitent d'apprendre, c'est leur seconde faute ; c'est donc à leur seule ignorance qu'ils doivent de ne pouvoir jouir d'aucun bien. Qu'ils écoutent donc eux aussi ce que dit la voix prophétique : « Vous, les enivrés, dégrisez-vous de votre vin pur<sup>a</sup>. »

Eh bien, examinons quelle est l'utilité de la circoncision et quel avantage le Législateur nous apportera par elle. En effet, s'infliger la circoncision sur les parties du corps dont se sert la nature pour engendrer, à moins d'avoir pour soi la plus belle des raisons, n'est pas sans ridicule, bien plus, cela revient à incriminer l'art du Créateur<sup>1</sup>, comme s'il avait surchargé la silhouette du corps de vaines excroissances. Or, s'il en va ainsi et si nous concevons en ce sens ce qui a été dit, comment ne pas juger que l'intelligence divine se trompe dans ce qui convient ? Car si c'est la circoncision qui est la meilleure sauvegarde de ce qui convient le mieux à la nature corporelle, comment n'était-elle pas meilleure et préférable dès le début ? Dis-moi donc, si quelqu'un dit que la nature infaillible et intacte s'est trompée dans ce qui convient, ne semblera-t-il pas aux yeux de tous déraisonner ?

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

Σ', 6 σολ + καὶ edd. || 9 μὲν om. b || 21 ἐφ' codd. I<sup>ms</sup> : ὑφ' I<sup>ts</sup> || 30 ἀμαρτία codd. I<sup>ms</sup> : -τίας I || 32 μυρία codd. I<sup>ms</sup> : μῶρι b

a. Joël 1,5.

1. Le premier argument contre la circoncision charnelle découle de l'exposé anthropologique qui précède. Puisque la nature humaine est le sommet de la création et qu'elle est à l'image de Dieu, Dieu ne peut l'avoir créée moins parfaite que les animaux qui, eux, n'ont rien de superflu.

ἐδημιούργησε γένη· ἀλλ' οὐδὲν τῆ τούτων κατασκευῆ πρὸς  
 τὸ ἀκριβέστατον κάλλος, οὔτε ἔχον ἑλλιπῶς, οὔτε μὴν  
 35 περιττῶς ἐγκείμενον φαίνεται. Ἀπήλλακται δὲ παντελῶς  
 τῆς ἐπ' ἄμφω διαβολῆς, καὶ τὴν ἐν ἑκατέρους κατηγορίαν  
 διαπέφυγε. Πῶς οὖν ὁ οὕτως ἀριστοτέχνης Θεός, ὁ τὴν ἐν  
 τοῖς ἐλάττωσι προμήθειαν τσαυτὴν πεποιημένος, περὶ τὸ  
 40 πάντων ἂν ἐσφάλη τιμώτατον; Καὶ τὸν κατ' εἰκόνα  
 παράγων εἰς μέσον τῶν ἀλόγων αἰσχίονα φαίνεσθαι παρεσ-  
 κεύασεν, εἴπερ ἐν ἐκείνοις μὲν οὐδέν, ἐν δὲ τούτῳ τί  
 διέπταισται; Ἀλλ' οἴμαι καὶ αὐτοὺς συνερεῖν Ἰουδαίους, ὡς  
 εἰ μὴ τι τῶν ἀγαθῶν διὰ τῆς περὶ σάρκα περιτομῆς  
 σημαίνοντο, γέλωτος ἀξία καθ' ἑαυτὴν εὔρεθήσεται, ἐπειδὴ  
 B 45 δὲ ἡγοῦμαι προσήκειν τῆς ἐκείνων ἀμαθίας φαίνεσθαι |  
 κρείττονας, τοὺς ἐν οἷς ὁ Σωτὴρ αὐλίχεται, καὶ τὸ Πνεῦμα  
 τὸ Ἅγιον ἐνοικεῖ, φέρε πάλιν τὸν πρέποντα λόγον τοῖς τοῦ  
 νομοθέτου διατάγμασιν ἐφαρμόσαντες, ἀξιολογώτατην  
 οὖσαν ἐπιδείξωμεν τὴν ἐν αὐτοῖς κειμένην διάνοιαν. Διατί  
 50 τοίνυν ὁ διὰ Μωσέως προστάττει νόμος ἐν ὀγδὼ τὸ βρέφος  
 ἡμέρᾳ περιτέμενεσθαι, καὶ προσάγεσθαι τῷ Δεσπότη Θεῷ,  
 τῆς ἐξ ἔθους θυσίας ἐπ' αὐτῷ προτετελεσμένης· εἶτα ποῖον  
 ἡμῖν εἰσοίσει τὸ θεώρημα τὸ διὰ τῆς ἐν σαρκὶ περιτομῆς  
 ὑποδηλούμενον, ὥρα λοιπὸν ἐκκαλύπτοντας ὡς ἔτι μάλιστα  
 55 διειπεῖν· καὶ ὡς ἂν οἴηται τις ἄριστα τὸν ἐπ' αὐτῆ  
 διεσκέφθαι λόγον.

C | η'. Νοῦς τοιγαροῦν ὁ ἐν ἡμῖν τὸ πάντων ἐστὶ τῆ φύσει  
 γονιμώτατον, ἀρετῆς μὲν ἀπάσης ἔχων ἐν ἑαυτῷ τὰ

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

37 οὖν om. I || 42 διέπταισται codd. (H<sup>ac</sup>) : -πτεσται b [-e- H<sup>al</sup>] || 43  
 περὶ solum leg. et κατὰ del. puto (glossa ?) : περὶ κατὰ codd. || 44 ἀξία  
 (τό γε om. puto ex pbl. σημαίνοντο γέλωτος) : ἀξία + τό γε codd. || 45  
 προσήκειν codd. I<sup>ms</sup> : om. I<sup>lx</sup> || 54 ὥρα codd. edd. : ὄρα C<sup>ms</sup> cf. audi in  
 uers. lat. Sal. et iam reliquum est in uers. lat. Sch. f<sup>o</sup> 64<sup>r</sup> || η', 2 ἐαυτῷ :  
 αὐτῷ I

1. Sur la prescription de la circoncision le huitième jour après la  
 naissance, voir Gn. 17, 12 et Lev. 12, 3.

En effet, le Dieu qui est au-dessus de toutes choses a  
 créé des milliers de races d'êtres vivants dépourvus de  
 raison. Or il apparaît qu'il n'y a dans leur constitution  
 orientée vers la beauté la plus exacte, rien qui soit  
 imparfait ni superflu. Elles sont tout à fait affranchies de  
 ces deux calomnies et ont échappé à cette double  
 accusation. Comment donc Dieu, l'artiste par excellence,  
 lui qui a eu une telle attention dans les plus petites choses,  
 aurait-il fait une erreur dans la plus précieuse de toutes ?  
 Et lorsqu'il a introduit dans le monde celui qui est à son  
 image, l'aurait-il fait paraître plus laid que les êtres  
 dépourvus de raison, s'il est vrai qu'en eux il n'y a aucune  
 erreur, alors qu'en lui il en est une ?

### *Le sens spirituel de la circoncision*

En vérité, je crois que les juifs eux-mêmes seront de cet  
 avis : si aucun bien n'est signifié par la circoncision  
 charnelle, on trouvera que par elle-même elle est ridicule ;  
 mais puisque j'estime que ceux dans lesquels le Sauveur  
 séjourne et l'Esprit Saint habite doivent se montrer  
 supérieurs à leur ignorance, allons, de nouveau, harmoni-  
 sons convenablement notre discours aux préceptes du  
 Législateur et montrons que le sens qu'ils recèlent mérite  
 une attention toute particulière. Pourquoi la Loi transmise  
 par Moïse ordonne-t-elle que le nouveau-né soit circoncis le  
 huitième jour<sup>1</sup> et soit présenté devant Dieu le maître, une  
 fois le sacrifice habituel accompli pour lui ? Ensuite, quel  
 objet de contemplation nous apportera ce qui est signifié  
 par la circoncision charnelle ? — Il est temps désormais de  
 l'expliquer en le dévoilant, du mieux possible, et d'exami-  
 ner en détail la raison de la circoncision aussi bien qu'on  
 pourra la concevoir.

8. L'intelligence est en nous, par nature, la chose la plus  
 féconde, puisqu'elle a en elle les semences de toute vertu et  
 qu'elle procure sans cesse le désir de toutes les beautés les

σπέρματα, και τὰς ἐφ' ἑκάστῳ τῶν καλλίστων ἐπιθυμίας,  
 καθάπερ ἀπὸ πηγῆς, ἐξ οἰκείων κινήματων αἰεὶ χορηγούμε-  
 5 νος· πεποίηται γὰρ οὕτω παρὰ τοῦ κτίσαντος. Ἐπιτρέχει δὲ  
 αὐτὸν ὡσπερ τι κάλυμμα, καθάπερ ἐμφύτου ῥίζης ἐξέρ-  
 πουσα λήθη, ἢ και πάσης ἐστὶν ἀκαθαρσίας τροφός. Καὶ τὴν  
 μὲν ἐπὶ τοῖς ἀμείνοσιν ἔφεισιν, ἀχλύος δίκην ἐκτεινομένη  
 10 καταβόσκειται· τὴν δέ, ἐπὶ τῷ χρῆναι τὰ βέλτιστα δρᾶν  
 ἐπισιχιάζουσα μνήμην, τὸ γεῶδες ἡμῖν ἀντὶ τοῦ πνευματικοῦ  
 πραγματεύεται φρόνημα, οὕτω τε πάσης ἀκαθαρσίας ἀνά-  
 πλω δεικνύει τὸν ἄνθρωπον. Καὶ γοῦν οἷς τοῦτο συνέβη  
 παθεῖν, διὰ προφητικῆς λέγεται φωνῆς· «Μνήσθητε, οἱ  
 15 μακρὰν τοῦ Κυρίου, | και Ἱερουσαλήμ ἀναβήτω ἐπὶ καρδίαν  
 ὑμῶν<sup>a</sup>.» Ἐδει γάρ, ἔδει καθάπερ ὕδωρ ἐπιχεῖσθαι πυρί, τοῖς  
 ἀπὸ τῆς λήθης κακοῖς τῶν ἀγαθῶν τὴν ἀνάμνησιν· και διὰ  
 τῶν ἐναντίων βοηθημάτων τὸ λυποῦν ἀφανίζεσθαι. Ἐως ἂν  
 19 νοῦς, και τὸ τίκτειν τὰ κάλλιστα πεφυκὸς ταῖς ἐντεῦθεν  
 ἀμαθίας ἐπιθολοῦμενον μηδαμόθεν ἔχοι τὸ δύνασθαι  
 520 A διαπρέπειν ἐν ἀγαθοῖς, ἀκάθαρτοι τὸ τηνικάδε και βδελυρώ-  
 ται, και τί γὰρ οὐχὶ τῶν τοιούτων, λελογίσμεθα παρὰ  
 Θεῷ; Τὴν δὲ ἐπὶ τοῖς ἀμείνοσι λήθην ἀποκρουόμενοι, και  
 ὡσπερ τινὰς περιττωμάτων ἐκδρομάς τὰ ἐντεῦθεν ἀποτέ-  
 25 μνοντες πταισμάτα, ἐλεύθερον μὲν ἀπάσης φαυλότητος,  
 γυμνὸν δὲ τῶν ἐκ πονηρίας κακῶν, τὸν ἄρσενά και  
 γονιμώτατον ἐν ἑαυτοῖς διατηρήσομεν νοῦν. Οὕτωσι λοιπὸν  
 τὴν μὲν ἐκ τῆς ἀμαρτίας παλαίωσιν ἔξοικον τῆς ἑαυτῶν  
 30 ψυχῆς ποιησάμενοι, εἰς δὲ τὴν ἐκ τῆς ἀκακίας νηπιότητα  
 μεταστοιχειούμενοι, παραστησόμεθα μετὰ παρῆρησίας τῷ

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

4 πηγῆς : γῆς b || 5 ἐπιτρέχει codd. Sal. : -ειν Aub. Mi. malo  
 περιτρέχει I<sup>ms</sup> || 8 ἐκτεινομένη conl. Boulnois : ἐκτείνει μὲν, ἢ codd.  
 edd. || 10 ἐπισιχιάζουσαν b M || 17 λοιποῦν I || 18 ὑμῖν D I || 19 κάλλιστα  
 D I M : μάλιστα C<sup>ms</sup> II κάλιστα rell.

plus éclatantes, en le tirant, comme d'une source, de ses propres mouvements. Car c'est ainsi qu'elle a été faite par le Créateur. Mais voici qu'à la façon d'un voile l'envahit l'oubli, qui se développe comme à partir d'une racine naturelle et qui nourrit toute impureté. Or l'oubli, en s'étendant comme un brouillard sur l'élan qui (nous) porte vers le plus grand bien, le dévore; puis, recouvrant d'ombre le souvenir du devoir de bien agir, il nous procure des pensées terrestres au lieu de pensées spirituelles, et montre ainsi que l'homme est entièrement rempli de toutes sortes d'impuretés.

En tout cas, ceux qui ont une fois subi cet oubli s'entendent dire par la voix prophétique : «Souvenez-vous, vous qui êtes loin du Seigneur et que Jérusalem remonte à votre cœur<sup>a</sup>.» Car il fallait, oui il fallait, comme on verse de l'eau sur le feu, verser le souvenir du bien sur le mal qui naît de l'oubli, et il fallait effacer l'affliction à l'aide de secours contraires.

Donc tant que l'intelligence en nous est recouverte par le mal qui naît de l'oubli, tant qu'elle est troublée par les ignorances qui en proviennent, elle qui par nature engendre les plus belles choses, tant qu'elle n'a absolument aucun moyen de se distinguer dans le bien, alors nous sommes comptés par Dieu au nombre des hommes impurs, tout à fait immondes, et autres qualificatifs semblables. Mais si nous repoussons loin de nous l'oubli du bien le meilleur et retranchons les erreurs qui en découlent comme des excroissances superflues, nous conserverons en nous, libre de toute conduite mauvaise et dégagée du mal que produit le vice, une intelligence virile et tout à fait féconde. Alors si nous bannissons ainsi de notre âme le vieillissement qui vient du péché et si nous revenons à la petite enfance qui vient de l'innocence, nous nous

a. Jér. 51, 50.

Θεῷ· οὐκ αὐτοὶ δὲ πάντως ἑαυτοὺς προσοίσομεν, ὡσπερ οὖν οὐδὲ τὸ ἀρτίτοκον βρέφος ἑαυτὸ προσῆγε τῷ Θεῷ. Προσοίσει δὲ ἡμᾶς ὁ διὰ τῆς πίστεως ἀναγεννήσας |  
 B Χριστός, ἑαυτὸν ὑπὲρ ἡμῶν θυσίαν ἀναφέρων τῷ Πατρὶ· καὶ  
 35 προσοίσει κατὰ τὴν ὀγδόην ἡμέραν, τούτέστι μετὰ τὸν ἐν νόμῳ σαββατισμόν. Οὗτος γὰρ ἐστὶ τῆς τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν παρουσίας ὁ καιρὸς, ἐπεὶ καὶ τέλος νόμου καὶ προφητῶν ὁ Χριστός. Διὰ ταύτην, οἶμαι, τὴν αἰτίαν, μᾶλλον δὲ ἀκριβέστερον εἰπεῖν ἢ ὀγδὴ παρ' ἡμῖν Κυριακὴ κατωνόμασ-  
 40 ται, ὡς εἰς τέλος μὲν ἤδη τὸν τοῦ νόμου καιρὸν κατακλείουσα· ἀρχὴν δὲ ἡμῖν Κυριακῶν εἰσφέρουσα χρόνων, ἐν οἷς γέγονε τὰ πάντα καινὰ. Ὡσπερ οὖν ἀμέλει καὶ ὁ Παῦλος φησι· «Ὡστε εἴ τις ἐν Χριστῷ καινὴ κτίσις, τὰ ἀρχαῖα παρῆλθεν, ἰδοὺ γέγονε καινὰ.» Τοῦτον ἡμῖν εἰσκομίζειν τῶν  
 45 θεωρημάτων τὸν τύπον οἴεσθαι χρῆ τὴν κατὰ σάρκα περιτομῆν, ἐν ὀγδὴ μὲν ἐπιτελουμένην, καθάπερ εἶπον, ἡμέρα, εἰς ὅψιν δὲ ἄγουσαν τὰ νεογνά τῷ Θεῷ. Προσμαρτυρεῖται δὲ τοῖς εἰρημένους καὶ ὁ σοφώτατος Παῦλος, ὁ τῶν τοῦ Σωτῆρος μυστηρίων ταμίαις εἰσὶτω βοῶν· «Οὐ γὰρ ὁ ἐν  
 50 τῷ φανερωῦ Ἰουδαϊὸς ἐστίν· οὐδὲ ἢ ἐν τῷ φανερωῦ ἐν σαρκὶ περιτομῆ, ἀλλ' ὁ ἐν τῷ κρυπτῷ Ἰουδαϊὸς, καὶ περιτομῆ

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

35-36 ἐν νόμῳ codd. I<sup>ms</sup> : ἐννόμον B ἔννομον I<sup>x</sup> || 44 γέγονε + τὰ πάντα b M || 45 χρῆ codd. I<sup>ms</sup> : om. b || 46 ἐπιτελουμένην M edd. || 47 ἄγουσαν conl. Mi. : ἄγουσα codd. Sal. Aub.

a. II Cor. 5, 17.

1. Le péché nous a fait perdre la liberté de parole et la familiarité dont Adam jouissait au paradis (cf. CYRILLE, *Commentaire sur l'Évangile de Jean*, XI, 6, 956 b). Mais le Christ nous permet, par le baptême que préfigure la circoncision, de retrouver cette innocence première et d'oser nous approcher de Dieu en toute liberté de parole (cf. *Éphés.* 3, 12).

2. Le huitième jour, qui correspond au dimanche, « Jour du Seigneur », est à la fois le jour du mémorial de la Résurrection du

tiendrons en présence de Dieu avec toute liberté de parole<sup>1</sup>.

### *Symbolique du huitième jour*

Cependant nous ne nous présenterons pas de nous-mêmes (à Dieu), bien évidemment, pas plus que le nourrisson nouveau-né ne s'est approché par lui-même de Dieu. Mais le Christ, lui qui nous a fait renaître par la foi, nous présentera, s'offrant lui-même au Père en sacrifice pour nous. Et il nous présentera le huitième jour, c'est-à-dire après le jour du sabbat prescrit par la Loi<sup>2</sup>. Car c'est le temps de la parousie de notre Sauveur, puisque aussi bien le Christ est l'achèvement de la Loi et des prophètes. Pour cette raison, je pense, ou plutôt pour parler avec plus d'exactitude, le huitième jour a été appelé chez nous le jour du Seigneur, en tant qu'il clôt et achève désormais le temps de la Loi, et qu'il introduit pour nous le commencement de l'ère du Seigneur, au cours de laquelle toutes choses sont devenues nouvelles. C'est exactement ce que déclare Paul : « C'est pourquoi si quelqu'un est dans le Christ, c'est une création nouvelle ; les choses anciennes s'en sont allées, voici venues les choses nouvelles<sup>3</sup>. »

Il faut penser que la circoncision charnelle nous propose le type des choses à contempler, puisqu'elle est accomplie le huitième jour, comme je l'ai dit, et que d'autre part elle conduit les nouveau-nés à la vue de Dieu. Que le très sage Paul ajoute son témoignage à mes paroles, que l'intendant des mystères du Sauveur s'avance en s'écriant : « Car le juif n'est pas celui qui l'est de manière visible, pas plus que la circoncision n'est celle qui est visible dans la chair, mais est juif celui qui l'est de manière cachée et la circoncision

Christ et la prophétie du siècle à venir. Cf. CYRILLE, *Commentaire sur l'Évangile de Jean* IV, 7, 429 C. Sur la signification typologique du huitième jour, voir J. DANIELOU, *Bible et liturgie*, Paris 1951, ch. 26. Ce thème se trouve déjà chez JUSTIN, *Dialogues avec Tryphon* XLI, 4 ; IRÉNÉE, *Contre les hérésies* IV, 15, 2 ; ORIGÈNE, *Commentaire sur l'épître aux Romains* II, 12-13, PG 14, 900.

καρδίας ἐν πνεύματι οὐ γράμματι, οὐδ' ὁ ἔπαινος οὐκ ἐξ ἀνθρώπων, ἀλλ' ἐκ τοῦ Θεοῦ<sup>a</sup>.» Ἐπιστελλέτω δὲ πάλιν ἑτέροις περὶ τῶν αὐτῶν οὕτω λέγων· «Βλέπετε τοὺς κύνας, βλέπετε τοὺς κακοὺς ἐργάτας, βλέπετε τὴν κατατομήν. Ἡμεῖς γὰρ ἔσμεν ἡ περιτομὴ οἱ πνεύματι Θεῷ λατρεύοντες, καὶ οὐκ ἐν σαρκὶ πεποιθότες<sup>b</sup>.» Καύχημα μὲν γὰρ τῆς κατὰ σάρκα περιτομῆς, εἰ μόνη νοοῖτο, καὶ τὸ ἐκ τῆς θεωρίας οὐκ ἔχουσα κάλλος, οὐδέν, οἶμαι, παρὰ τοῖς εὖ φρονοῦσιν εὐρεθεῖν ποτέ. Ὅτε δὲ τῆς ἐν πνεύματι περιτομῆς εἰσφέρει τὸν τύπον, καὶ τὸν ἐν καρδίᾳ καθαρισμὸν ὑποσημαίνουσα φαίνεται, τότε δὴ τις ἐπαινέσει μὲν ἴσως ὡς ἄριστα σχηματίζουσαν τὸν ἐν λεπτῇ θεωρίᾳ κείμενον· ἀποφοιτήσει δὲ δηλονότι τοῦ παθεῖν, τὸν ἐν καρδίᾳ μελετήσας καθαρισμόν. Ὁ δὲ καὶ δρᾶν ἐπείγεσθαι τοῖς Ἰουδαίοις προφητικὸς συνεβούλευε λόγος, ἔχων ὡδί· «Τάδε λέγει Κύριος· Νεώσατε ἑαυτοὺς νεώματα, καὶ μὴ σπείρετε ἐπ' ἀκάνθαις. Περιτμήθητε τῷ Θεῷ, καὶ περιτεμεῖσθε τὴν σκληροκαρδίαν ὑμῶν, ἄνδρες Ἰουδα οἱ κατοικοῦντες Ἱερουσαλήμ<sup>c</sup>», ὥστε εἰ τις ἐν σαρκὶ περιτέμνεται, οὐ πάντως τοῦτο ποιήσει τῷ Θεῷ· ὁ δὲ γε τὴν ἐν πνεύματι περιτομήν διὰ τῶν εὐαγγελικῶν δεχόμενος κηρυγμάτων, αὐτῷ δηλονότι τῷ πάντων Δεσπότη, καὶ οὐ τῷ νομικῷ γράμματι περιτέμνεται, μορφοῦν εἰωθότι καθάπερ ἐν σκιαῖς τὴν ἀλήθειαν. Ὅτι δὲ τῆς κατὰ ἀλήθειαν περιτομῆς ἡ δύναμις οὐκ ἐν τῷ κατὰ τὴν σάρκα πληροῦται πάθει, ἀλλ' ἐν τῷ βούλεσθαι δρᾶν ἅπερ ἐπιτάττει Θεός, ἄκουε Παύλου σαφέστατα λέγοντος· «Ἡ περιτομὴ οὐδέν ἐστιν· ἡ ἀκροβυστία οὐδέν ἐστιν<sup>d</sup>.» Ἄλλ' ἵνα

est celle du cœur, en esprit et non selon la lettre. Et celui-là reçoit sa louange non des hommes, mais de Dieu<sup>a</sup>.» Qu'il nous parle encore ainsi, dans la lettre qu'il a envoyée à d'autres sur les mêmes sujets : «Prenez garde aux chiens ! Prenez garde aux mauvais ouvriers ! Prenez garde à la circoncision. Car c'est nous les circoncis, qui rendons un culte à Dieu en esprit et qui ne mettons pas notre confiance dans la chair<sup>b</sup>.» En effet, se vanter de la circoncision charnelle, si elle est considérée en elle-même, sans avoir la beauté qui lui vient de la contemplation spirituelle, jamais, à mon avis, on ne verra les hommes sensés le faire.

#### *La circoncision, figure de la purification du cœur*

Mais lorsque (la circoncision charnelle) propose le type de la circoncision en esprit et qu'elle signifie manifestement la purification du cœur, alors oui on la louera peut-être de figurer le mieux possible la purification qui relève d'une fine interprétation spirituelle ; mais il est évident qu'on cessera de la subir physiquement, lorsqu'on s'appliquera à pratiquer la purification du cœur. C'est ce qu'une parole prophétique conseillait et pressait les juifs de faire en ces termes : «Ainsi parle le Seigneur : défrichez vos jachères et ne semez pas dans les épines. Soyez circoncis pour Dieu et circoncisez votre cœur dur, gens de Juda, habitant Jérusalem<sup>c</sup>.»

Par conséquent, si quelqu'un se fait circoncire dans la chair, il ne le fera absolument pas pour Dieu ; en revanche, celui qui reçoit la circoncision en esprit grâce aux prédications de l'Évangile, celui-là de toute évidence est circoncis pour le Maître de toutes choses lui-même et non pour la lettre de la Loi, elle qui représente habituellement la vérité, comme en ombres. Le sens de la circoncision véritable atteint sa plénitude non pas dans ce que subit la chair, mais dans la volonté de faire ce que Dieu prescrit. Écoute donc Paul le dire très clairement : «La circoncision n'est rien, le prépuce n'est rien<sup>d</sup>.»

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

52 πνεύματι οὐ : om. b edd. [καρδίας οὐ γράμματι Mi.] || 56 λατρεύοντες + καὶ καυχώμενοι ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ add. edd. : καὶ — Ἰησοῦ desunt in codd. || 67 ἑαυτοῖς : αὐτοῖς B H αὐτοῖς I || 73 καὶ om. edd. || 74 εἰωθότι + καὶ I || 77 ἐπιτάττει b F : -τη rell.

a. Rom. 2, 28-29. b. Phil. 3, 2-3. c. Jér. 4, 3-4. d. I Cor. 7, 19.

μη λόγους ἡμῖν φαίνεται προτείνων ψιλούς, οὐδὲν εἶναι  
 80 λέγων τὸ διὰ νόμου τετιμημένον, ἐπεξηγεῖται σαφέστερον,  
 καὶ φησι· «Περιτομὴ μὲν γὰρ ὠφελεῖ, ἐὰν νόμον πράττης· |  
 B ἐὰν δὲ παραβάτης νόμου ᾖς, ἡ περιτομὴ σου ἀκροβυστία  
 γέγονεν. Ἐὰν οὖν ἡ ἀκροβυστία τὰ δικαιώματα τοῦ νόμου  
 φυλάττη, οὐχ ἡ ἀκροβυστία αὐτοῦ εἰς περιτομὴν λογισθήσε-  
 85 ται; Καὶ κρινεῖ ἡ ἐκ φύσεως ἀκροβυστία τὸν νόμον τελουῶσα  
 σε τὸν διὰ γράμματος καὶ περιτομῆς παραβάτην νόμου<sup>a</sup>.»  
 «Ὅτε τοίνυν ἀνόητον μὲν ἐν τοῖς παθοῦσιν ὀρθῶς φησι τὴν  
 περιτομὴν, ὅταν αὐτοῖς μὴ προσῆ τὸ διὰ πραγμάτων  
 εὐδοκίμειν· οἱ δὲ τὴν ἐκ φύσεως ἔτι σφύζοντες ἀκροβυστίαν  
 90 ἀμείνους τῶν μὴ τοιούτων νομοφύλακες ὄντες εὐρίσκονται,  
 ποῖον ἔσται λοιπὸν τὸ ἐκείνης καύχημα, πυθοίμην ἂν ἡδέως  
 τῶν ἀνουστάτων Ἰουδαίων. Εἰ δὲ χρὴ τι τοῖς εἰρημένους  
 προσθεῖναι, καὶ ἕτερον σημεῖον δεδῶσθαι τὴν περιτομὴν, ὁ  
 Παῦλος | δισχυρίζεται, καὶ ὡσπερ τι «σήμαντρον τῆς ἐν  
 95 ἀκροβυστία πίστεως<sup>b</sup>» τῷ προπάτορι τοῦ γένους Ἀβραάμ·  
 «εἰς τὸ εἶναι αὐτὸν πατέρα πολλῶν ἔθνῶν<sup>c</sup>», «οὐ μόνον,  
 φησί, τοῖς ἐκ περιτομῆς, ἀλλὰ καὶ τοῖς στοιχοῦσι τοῖς ἔχνεσι  
 τῆς ἐν ἀκροβυστία πίστεως τοῦ Πατρὸς ἡμῶν Ἀβραάμ<sup>d</sup>.»  
 C «Ἐπίστευσε γὰρ τῷ Θεῷ, καὶ δεδικαίωται<sup>e</sup>», περιτομὴν  
 100 οὐπω λαβὼν· μετὰ δὲ τὴν πίστιν καὶ τὴν ἐκ ταύτης  
 δικαίωσιν, σημεῖον αὐτῷ τοῦ πράγματος γέγονεν ἡ περι-  
 τομὴ.

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

85 ἡ leg. ex NT puto : deest in codd. || 87 ἀνόητον codd. Sal. : ἀνόητον Aub. Mi. || 88 προσῆ M : προῆ A C D J K L πρὸς b E F || 90 ὄντες B<sup>ms</sup> H I<sup>ms</sup> rell. : εἶναι B I<sup>ms</sup> || 93 προσθεῖναι edd. || 97 στοιχοῦσι A<sup>pc</sup> b M : τυχοῦσι A<sup>sc</sup> C D E F J K L

a. Rom. 2, 25-27. b. Rom. 4, 11. c. Gen. 17, 5. d. Rom. 4, 11-12. e. Gen. 15, 6; Rom. 4, 3.

1. La circoncision d'Abraham a eu lieu après qu'il ait posé un acte de foi. C'est pourquoi cette circoncision, appelée sceau (sphragis) par Paul, préfigure la démarche baptismale où la profession de foi précède le baptême.

Mais pour éviter qu'il nous paraisse formuler des affirmations sans preuves, en disant que ce qui est honoré par la Loi n'est rien, il s'explique plus clairement et déclare : «La circoncision, certes, est utile, si tu pratiques la Loi : mais si tu es un transgresseur de la Loi, ta circoncision n'est plus qu'incirconcision. Si donc l'incirconcision observe les ordonnances de la Loi, son incirconcision ne lui sera-t-elle pas comptée comme circoncision ? Et celui qui, physiquement incirconcis, accomplit la Loi te jugera, toi qui, avec la lettre et la circoncision, es un transgresseur de la Loi<sup>a</sup>.»

Si donc, suivant ces paroles, la circoncision apparaît comme insensée chez ceux qui la subissent, lorsqu'ils n'y ajoutent pas l'estime obtenue par des œuvres ; et si ceux qui conservent encore physiquement leur prépuce apparaissent comme de meilleurs observateurs de la Loi que ceux qui n'agissent pas ainsi, de quoi pourra encore se vanter la circoncision ? Voilà ce que j'aimerais apprendre des juifs tout à fait irréfléchis.

### La circoncision : sceau de la foi d'Abraham

S'il faut ajouter quelque chose à ces paroles, Paul soutient avec force que la circoncision a aussi été donnée comme signifiant autre chose<sup>1</sup> : elle a été donnée à Abraham, l'ancêtre de la race, comme sceau «de la foi qu'il avait, quand il était encore incirconcis<sup>b</sup>», afin d'être «le père de nombreuses nations<sup>c</sup>», «non seulement, est-il dit, pour ceux qui viennent de la circoncision, mais aussi pour ceux qui marchent sur les traces de la foi qu'avait notre père Abraham quand il était encore incirconcis<sup>d</sup>.» «En effet, il crut en Dieu et il a été justifié<sup>e</sup>», alors qu'il n'avait pas encore reçu la circoncision ; c'est après la foi et la justification par la foi, que la circoncision est devenue pour lui signe de la réalité.

D | Θ'. Δέχου τοιγαροῦν, Ἰουδαῖε, τὴν τοῦ Πνεύματος  
μάχαιραν, ἀπόθου τὴν σκληροκαρδίαν, ὡς γέγραπται, «περι-  
τμήθητι τῷ Θεῷ<sup>a</sup>». Μάνθανε σαββατίζειν, οὐ καθάπερ  
αὐτὸς ἔχειν οἷε καλῶς, ἀλλ' ὡς ἡ τοῦ νομοθέτου διατάττει  
5 βούλησις. Ὁ τι γὰρ δὴ καὶ περὶ τούτου φησὶν ὁ νομοθέτης,  
ἄξιον ἰδεῖν. Ἔργων ἀποσχέσθαι κελεύει, καὶ πόνων μὲν  
ἀνεῖσθαι σωματικῶν, κατὰ τὸ Σάββατον<sup>b</sup>. Ἐξοίχεσθαι δέ  
9 θαι μακράς<sup>c</sup>. Κεχρῆσθαι τε μὴν οὐ ταῖς παρατυκὰ  
24 A πεποιημέναις, ἀλλὰ ταῖς ἤδη προητοιμασμέναις τροφαῖς<sup>d</sup>.  
Ἄχθοφορεῖν δὲ ὅλως, ἢ ὑπὸ του καταφορτίζεσθαι παντελῶς  
ἀποκαλύει, σαφέστατα λέγων διὰ φωνῆς Ἰερεμίου· «Καὶ  
οὐκ ἐξελεύσεσθε ἔξω τῆς πύλης Ἰερουσαλήμ τῇ ἡμέρᾳ τῶν  
15 Σαββάτων· καὶ οὐκ ἐξοίσετε βαστάγματα ἐξ οἰκιῶν  
ὑμῶν<sup>e</sup>.» Ἐν τούτοις ὑμῖν ὁ νόμος ὀρίζει τὰς τοῦ Σαββάτου  
20 τιμάς. Ἄλλ' ἠκέτω μοι πάλιν εἰς μέσον ὁ μόνω τῷ γράμματι  
συναγορεῖν μελετήσας, καὶ λεγέτω τις ἡμῖν τῶν ἐξ  
Ἰουδαϊκοῦ συστήματος, πότερον ποτε λόγος ἐφήρμοσται  
τοῖς θεόθεν διατεταγμένοις σοφός, ἢ γουν ἐν ψιλαῖς ἡμῖν  
25 κεῖται λέξεσι, καὶ γυμνῷ τῷ γράμματι, τῶν θείων μυστη-  
ρίων ἢ δύναμις. Εἰ μὲν οὖν ὡσπερ ἐπικάλυμμά τι τοῖς  
θεωρήμασι τὴν ἐκ τοῦ γράμματος ἐπαλείφεισθαι παχύτητα,  
νουνεχέστατά τε ποιῶν ὁμολογεῖ, ζητεῖτω τὸ νόημα, καὶ |  
B μὴ τοῖς ἐν σχήματι λαλουμένοις ἐμφιλοχωρῶν, αὐτὸς ἑαυτὸν  
25 ζημιούτω τὰ κάλλιστα· εἰ δὲ ὅτι προσήκει μόνω προσε-  
δρεῦειν τῷ γράμματι, καὶ μηδὲν ἐπ' αὐτῷ πλέον λογίζεσθαι,  
αὐτὸς δὲ ποιοῖτο διὰ σπουδῆς καὶ προσέτι διδάσκειν ἐτέρους

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

Θ', 4 οἷε ἔχειν ~ b || 11 ἢ ὑπὸ codd. Sal. Aub. : καὶ ἀπὸ Mi || 14 οἰκιῶν c<sup>m</sup> H I : οἰκειῶν A B c || 19 ἡμῖν A b D E F J M : ὑμῖν C K L || 20 κεῖται + ταῖς I || 21 ἐπικάλυμμά τι con. Boulnois : ἐπὶ καλύμματι Mi. || 25 προσήκει b || 27 δὲ codd. Sal. : τε (leg. τε pro δὲ Sal. mg.) Aub. Mi.

a. Jér. 4, 4. b. Cf. Deut. 5, 12-15; Ex. 20, 8-11. c. Cf. Is. 58, 13. d. Cf. Jubilés 50, 8-12. e. Jér. 17, 21-22.

## LE SABBAT

### Les prescriptions

9. Accepte donc, ô juif, le couteau de l'Esprit, arrache la dureté de ton cœur, «sois circoncis pour Dieu<sup>a</sup>», comme il est écrit. Apprends à pratiquer le sabbat, non pas de la manière que tu crois toi-même être la bonne, mais comme la volonté du Législateur le prescrit. En effet, il vaut la peine de voir ce que le Législateur déclare aussi à propos du sabbat. Il ordonne que l'on s'abstienne de toute activité et que l'on cesse les efforts physiques, durant le sabbat<sup>b</sup>. Il ne veut pas que l'on sorte de Jérusalem, ni qu'on se lance dans de longs voyages<sup>c</sup>. On doit utiliser des nourritures non pas cuisinées sur le moment, mais déjà préparées à l'avance<sup>d</sup>. De plus il interdit formellement de transporter des fardeaux ou de se charger de choses pesantes, en disant très clairement par la voix de Jérémie : «Vous ne sortirez pas hors de la porte de Jérusalem les jours de sabbat ; et vous n'emporterez pas de charges hors de vos maisons<sup>e</sup>.» C'est en ces termes que la Loi vous définit les moyens d'honorer le sabbat.

### Dépasser la lettre

Eh bien, que se présente de nouveau à moi celui qui ne s'occupe de défendre que la lettre et qu'un des membres de la communauté juive nous dise si vraiment raison et sagesse se trouvent attachées aux ordres venus de Dieu, ou si le sens des mystères divins est contenu pour nous dans de pures et simples expressions et dans la lettre seule. S'il reconnaît — ce serait l'attitude la plus raisonnable —, que l'épaisseur de la lettre est étendue comme un voile sur les réalités à contempler, qu'il en cherche donc l'intention et qu'il n'aille pas, en se complaisant dans ce qui est dit en figure, se priver lui-même de ce qu'il y a de plus beau ; mais s'il (dit) qu'il convient de ne s'attacher qu'à la lettre et de n'examiner rien de plus que la lettre, si lui-même le



φιλονεικίῃ, ἀκούσεται κατὰ τὴν τοῦ Σωτῆρος φωνήν·  
 «Οὐαὶ ὑμῖν, Γραμματεῖς καὶ Φαρισαῖοι ὑποκριταί, ὅτι ἤρατε  
 30 τὴν κλεῖδα τῆς γνώσεως. Οὔτε ὑμεῖς εἰσέρχεσθε, οὔτε τοὺς  
 εἰσερχομένους ἀφίετε εἰσελθεῖν<sup>a</sup>.» Φέρε δὴ γὰρ καὶ ἐπὶ τῷ  
 κατὰ Σάββατον λόγῳ τὴν τοῦ πράγματος φύσιν, ὅπως ἂν  
 ἔχοι, διασκεψώμεθα, καὶ λεπτομερέστερον βασιανίζοντες τοῦ  
 λόγου τὴν δύναμιν, ἴδωμεν, εἰ μὴ μωρίας ἀνάπλευς κἀν  
 35 τοῦτῳ πάλιν ὁ τῶν Ἰουδαίων ἀλίσκεται νοῦς. |

C ἰ. Τί γὰρ δὴ τὸ πεπεικός, εἰπέ μοι, τὸν ἀπάντων  
 Δημιουργὸν πρὸς τοῖς ἄλλοις ἄπασιν, οἷς ἔχειν ὀρθῶς  
 ἔδοκίμαζε, καὶ ἀργεῖν ἐν Σάββατῳ νομοθετεῖν, καίτοι τῆς  
 ἄλλης ἀπάσης κτίσεως τὰ ἐκ φυσικῶν κινήματων ἐνε-  
 5 γούσης ἀκαλύτως κατὰ τὸ Σάββατον, ἧ καὶ ὅπερ ἕκαστον  
 τῶν ὄντων τέτακται ποιεῖν οὐ καταλύοντων διὰ τὸ  
 Σάββατον; Ἡλιος μὲν γὰρ ἀνίσχει, καὶ τὸν συνήθη δρόμον  
 ἐξελίττων οὐ παύεται· γῆ δὲ ἡ φυτοῖς κομῶσα ποικίλοις καὶ  
 πολυειδέσιν ὠραϊζομένη βλαστῆμασιν οὐκ ἀποστεριροῦται διὰ  
 10 τὸ Σάββατον οὐδὲ τοῖς ἐξ αὐτῆς τὴν θρεπτικὴν ἐπαύσατο  
 δύναμιν. Πηγαὶ δὲ ὁμοίως αἱ ψυχρῶν ὑδάτων μητέρες, πότε  
 τὸν ἐξ οἰκείων μαστῶν ἀνακόπτουσαι | δρόμον, τὴν αὐταῖς  
 D συνήθη χορηγίαν ἐπαύσαντο φέρειν; Ἄλλ' οὐ τοῦτο νῦν  
 ἐρεῖς, Ἰουδαῖε, καίτοι νόμους ἐφ' ἑκάστῳ τῶν πεποιημέ-  
 15 νων παρὰ τοῦ Δημιουργοῦ τεθεῖσθαι πιστεύομεν, καθ' οὓς  
 κινεῖται καὶ πέφυκε, διαζῆ τε καὶ σφίζεται<sup>b</sup>; Ἄλλ' εἶπερ, ὡς  
 οἶει, κατὰ γνώμην Αὐτῷ τὸ τιμᾶσθαι ταῖς ἀργίαις τὸ  
 Σάββατον, οὐδενὸς ἡμῖν ἑτέρου διὰ τῆς τοιαύτης νομοθεσίας  
 χρῆσιμου παρεισθαίνοντος, τί μὴ τὸν αὐτὸν ἐφ' ἄπασιν ἐτίθει

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

ἰ, 10 ἐπαύσατο leg. puto ex edd. mg. : ἐψεύσατο codd. || 11 ὁμοίως + καὶ b || 16 κινεῖται καὶ codd. : κινεῖσθαι [καὶ om.] edd.

a. *Matth.* 23, 13; *Lc* 11, 52. b. Cf. *Act.* 17, 28.

1. Dieu n'observe pas le sabbat dans l'administration du monde, Cf. JUSTIN, *Dialogue avec Tryphon*, XXIII, 3.

fait avec zèle et s'efforce en outre de l'apprendre aux autres, il s'entendra dire selon la voix du Sauveur : « Malheur à vous, scribes et pharisiens, hypocrites, car vous avez enlevé la clef de la connaissance. Vous, vous n'entrez pas et vous ne laissez pas entrer ceux qui veulent entrer<sup>a</sup>. » Eh bien, examinons aussi la nature de la réalité que contient la parole sur le sabbat, pour savoir ce qu'elle est, et, en scrutant plus minutieusement le sens de cette parole, voyons si l'intelligence des juifs n'est pas là encore convaincue d'être remplie de folie.

### *La nature ignore le sabbat*

10. Dis-moi ce qui a persuadé le Créateur de toutes choses d'établir par la Loi, en plus de toutes les autres pratiques jugées bonnes, que l'on reste dans l'inaction le jour du sabbat, alors que tout le reste de la création agit selon ses mouvements naturels sans en être empêché le jour du sabbat, et que chacun des êtres ne cesse pas, à cause du sabbat, d'accomplir l'action qui lui a été assignée<sup>1</sup>. De fait le soleil se lève et ne cesse pas de dérouler sa course habituelle : la terre qui se pare de plantes variées et s'orne de bourgeons d'espèces différentes ne devient pas stérile à cause du sabbat et ne prive pas de sa fécondité nourricière ceux qui sont issus d'elle. De même, les sources qui sont les mères des eaux froides, quand donc interrompent-elles le cours qui sort de leur propre sein et cessent-elles d'apporter leurs bienfaits habituels ? Eh bien cela maintenant, ô juif, tu ne le diras pas. Et certes nous croyons que le Créateur a établi pour chacune des choses qui ont été faites des lois en vertu desquelles chacune reçoit le mouvement, la nature, la vie et la conservation<sup>b</sup>.

Mais si, comme tu le crois, il voulait que l'on honore le sabbat par l'inaction, puisqu'une telle législation ne nous fournit aucune autre utilité, pourquoi n'a-t-il pas institué

20 νόμον; Τί δέ, εἶπέ μοι, τὸ λυποῦν, ὄφοποιεῖσθαι τινα τῶν  
 525 A καθ' ἡμᾶς, ἢ ἀλφитуριγεῖν ἐν Σαββάτῳ; ἢ τί τὸ κωλύον τὰς  
 ἐτέρας τοῦ σώματος ἀποσχεδιάζεσθαι τροφάς; Νυνὶ δὲ  
 ὡσπερ τι μέγα καὶ περισπούδαστον ὁ νόμος ἡμῖν εἰσηγούμε-  
 νος, ἔργου μὲν ἀπείργει παντός· βάσταγμα δὲ τῆς ἐστίας  
 25 ἐκκομίζει οὐκ ἔᾱ· ἀλλ' οὐδ' ἐξοίχεσθαι ποι μακρὰν τῆς ἐν  
 Ἱεροσολύμοις πύλης τὸν οὐδὸν παραμείθοντας, σιτίοις γε  
 μὴν, οὐ τοῖς παραυτίκα πεπορισμένοις, ἀλλὰ τοῖς ἐκ  
 προμηθείας ἠύτρεπισμένοις ἀποκεχρημένους, ἐπὶ δαῖτα καὶ  
 30 τράπεζαν ἵνα κελεύει, καὶ θανάτῳ τιμᾶται τὸν παραβαίνον-  
 τα· καίτοι τῶν διηγγεγμένων οὐδέν, εἰ καθ' ἕτερόν τινα  
 πράττειτο καιρόν, ἀμαρτίας ἐγκλημα προσοίσει τῷ δεδρα-  
 κότη· καὶ οὐ δὴ που φήσειεν ἄν τις, εἴ γε σωφρονοίη, ἐν  
 πλημμυλημάτων τάξει καὶ ταῦτα κείσθαι παρὰ τῷ νόμῳ,  
 καθάπερ οὖν καὶ τὰ ἕτερα, ὧν ὅτι προσήκει παντελῶς  
 35 ἀποφοιτᾶν, διαγορεύει σαφῶς. Τὸ γάρ· «Ὁὐ φονεύσεις, οὐ  
 μοιχεύσεις, οὐ κλέψεις, οὐ ψευδομαρτυρήσεις<sup>a</sup>», καὶ ὅσα  
 τοῦτοις συνήρμοσται πρὸς τὴν αὐτὴν καὶ μίαν βλέποντα  
 τάξιν, οὐκ ἐν μόνῳ Σαββάτῳ παραφυλακτέον ἀνδρὶ μισοῦντι  
 κολάζεσθαι, ἀλλ' ἐν παντὶ τῷ χρόνῳ παραιτητέα. Ὁθεν δὴ  
 40 καὶ μάλα σαφῶς ὑπολαμβάνω κατάδηλον ἔσεσθαι τοῖς  
 ἀκρωμένοις, ὡς ἀμαρτίαι μὲν οὐκ εἰσὶ τὰ ἐν Σαββάτῳ  
 κεκωλυμένα, χαριεστάτην δὲ μᾶλλον ἡμῖν ἀνατίκτουσι  
 πραγμάτων εἰκόνα· ἦν δὴ καὶ ὅπως ἂν δύνωμαι διεπιεῖν διὰ

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

20 τῶν : τῷ I τὸ edd. || 26 Ἱεροσολύμοις codd. I<sup>pc</sup> : Ἱερουσαλήμ I<sup>ac</sup>  
 edd. || 34 προσήκει edd. -κοι codd. || 38 τάξιν codd. I<sup>mg</sup> : λέξιν b || μόνῳ  
 A<sup>mg</sup> b C<sup>mg</sup> D<sup>mg</sup> E<sup>mg</sup> F<sup>mg</sup> J K L M : νόμῳ A C D E F I<sup>mg</sup>

a. Ex. 20, 13-16.

la même loi pour tous? Quel tort, dis-moi, y a-t-il à ce que l'un de nous se fasse de la cuisine ou pétrisse du pain le jour du sabbat? Qu'est-ce qui empêche que l'on se prépare sur le moment les autres nourritures du corps? Mais, en réalité, la Loi nous propose cela comme quelque chose d'important et qui mérite notre ardeur : elle nous tient à l'écart de toute activité et ne nous permet pas d'emporter de fardeaux hors du foyer : elle ne permet pas non plus que l'on franchisse le seuil des portes de Jérusalem pour s'en éloigner ; elle ordonne qu'on se mette à table pour le repas en utilisant des aliments non pas apprêtés sur le moment, mais préparés d'avance, et elle punit de mort le transgresseur.

#### *Interdits du sabbat et décalogue*

Pourtant aucune des activités mentionnées, à condition d'être pratiquée à un autre moment, ne rendra son auteur coupable de péché. Et l'on ne pourra pas déclarer, si du moins l'on est sensé, que la Loi range cela aussi parmi les fautes exactement comme les autres qu'il convient absolument de ne pas commettre, selon les claires prescriptions de la Loi. En effet, les commandements suivants : « Tu ne tueras pas, tu ne commettras pas d'adultère, tu ne voleras pas, tu ne porteras pas de faux témoignage<sup>a</sup> », et tous ceux qui sont en accord avec eux et visent la même et unique ordonnance, ne doivent pas être observés seulement le jour du sabbat, mais en tout temps il faut se détourner de ces actes, si l'on a horreur d'être châtié.

A partir de là, il sera, je suppose, tout à fait clair et évident pour les auditeurs que les activités interdites le jour du sabbat ne sont pas des péchés et que bien au contraire elles enfantent pour nous une très belle image des réalités. Et cette image, je n'hésiterai pas à te l'expliquer, autant qu'il m'est possible, dans ton intérêt. On commen-

τὴν σὴν ὠφέλειαν, οὐκ ἀποκνήσω. Προκίεσται δὲ τῶν  
 45 ἄλλων ὁ περὶ τῆς ἀργίας λόγος, διπλοῦν εἰσφέρων θεώρημα.

C | ια'. Ἐπειδὴ γὰρ τῆς ἐνεγκούσης ἀπάραντες, τὴν Αἰγυπ-  
 τίων κατωκίησιν χώραν οἱ ἐξ Ἰσραήλ, μακροὺς ἐν αὐτῇ  
 παρατείνοντες χρόνους, ὅτι μὲν Ἑβραῖοι τὸ γένος εἰσὶ, καὶ  
 τῆς Ἀβραάμ ἐξέφυσαν ῥίζης, οὐδὲ ἐν μόναις ἔτι, κατὰ τὸ  
 5 εἰκόσ, διέσωζον μνήμαις. Ἐπιλαθόμενοι δὲ τῶν πατρίων  
 ἑθῶν, καὶ τὴν προγονικὴν εὐσέβειαν ἀρνησάμενοι, πρὸς τὰς  
 τῶν ἐπιχωρίων ψευδολατρίας ἐτράποντο. Ἄδικεῖν δὲ ὡσπερ  
 οὐ μετρίως ὑπειληφότες τοὺς εἰσω γῆς οἰκείας εἰσδεξαμέ-  
 νους τὸν μετανάστην λεῶν, εἰ μὴ καὶ τῆς αὐτῆς ἐκείνοιο  
 10 συμετάσχοιεν πλάνης, ἡλίω μὲν χρῆναι προσκυεῖν ὑπε-  
 λάμβανον, οὐρανῷ δὲ καὶ γῆ καὶ σελήνῃ καὶ ἀστροῖς, καὶ τίνι  
 γὰρ οὐχὶ τῶν στοιχείων τὴν Θεῷ πρέπουσαν δόξαν  
 ἀπονέμειν ὄντο δεῖν; Βαθὺς γὰρ ἦν ἐν αὐτοῖς τῆς ἀγνοίας ὁ  
 D σκότος, | καὶ καθάπερ ὁ Παῦλός φησιν, «ἐλάτρευον τῇ  
 15 κτίσει παρὰ τὸν κτίσαντα<sup>a</sup>.» Ἐπειδὴ δὲ αὐτοὺς τῆς  
 Αἰγυπτίων ὠμότητος καὶ τῆς πικρᾶς ἐκείνης δουλείας  
 ἐλευθεροῦν ὁ νομοθέτης ἠπειγέτο, καὶ δὴ καὶ εἰς τὴν γῆν τῆς  
 ἐπαγγελίας ἐκάλει, τὴν ἐν Αἰγύπτῳ πλάνην ἀποφορτίζεσθαι  
 20 ἀναβλέψας εἰς τὸν οὐρανόν, καὶ ἰδὼν τὸν ἥλιον, καὶ τὴν  
 σελήνῃν, καὶ τοὺς ἀστέρας, καὶ πάντα τὸν κόσμον τοῦ  
 οὐρανοῦ, πλανηθεὶς προσκυνήσης αὐτοῖς<sup>b</sup>. «Κύριος ὁ Θεός  
 σου, Κύριος εἷς ἐστίν<sup>c</sup>.» Ἐπειδὴ δὲ πῶς ἐχρῆν καὶ διὰ |

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

ια', 2 κατωκίησιν b || 7 ψευδολατρίας A B D E F : -λατρείας c H I || 8  
 οἰκείας codd. Sal. : om. Aub. Mi. || 11 καὶ<sup>2</sup> om. b. || 13 ἐν om. edd. || 17  
 ἠπειγέτο : ἐπέειπετο I ὑπέειπετο H || 19 μελησμοῦ A C<sup>sc</sup> D E F :  
 μελισμοῦ b L M μολυσμοῦ C<sup>sl</sup> J K

a. Rom. 1, 25. b. Deut. 4, 19. c. Deut. 6, 4.

1. Les deux valeurs religieuses du sabbat correspondent aux deux sources bibliques qui en expliquent l'origine. Le premier sens du sabbat donné par Ex. 20, 11 est de rappeler aux hébreux, après qu'ils se sont laissé tenter par les idoles égyptiennes, que Dieu seul est

cera avant toute chose par parler de l'inaction, dans la mesure où elle fournit un double objet de méditation<sup>1</sup>.

### *Le sabbat commémore le repos du Créateur*

11. En effet, lorsque les fils d'Israël, après avoir quitté la terre qui les avait portés, se furent établis dans le pays des égyptiens, une fois qu'ils y eurent demeuré longtemps, ils ne conservèrent même plus en mémoire, comme c'était naturel, le souvenir qu'ils étaient de la race des hébreux et issus de la souche d'Abraham. Mais, oubliant les coutumes de leurs pères et reniant la piété de leurs ancêtres, ils se tournèrent vers les faux cultes des indigènes.

Comme s'ils pensaient que le peuple émigré commettrait une faute insigne à l'égard de ceux qui l'avaient reçu dans leur propre terre, s'il ne prenait pas également part au même égarement qu'eux, ils croyaient qu'il fallait se prosterner devant le soleil ; et ils pensaient devoir accorder au ciel, à la terre, à la lune, aux astres et à tous les autres éléments la gloire qui revient à Dieu. En effet, les ténèbres de l'ignorance étaient profondes en eux ; et, comme le dit Paul, «ils rendaient un culte à la créature au lieu du Créateur<sup>a</sup>».

Mais lorsque le Législateur les poussait à se libérer de la cruauté des égyptiens et de ce dur esclavage, et que justement il les appelait vers la terre de la promesse, il leur ordonnait d'abandonner sans inquiétude l'erreur contractée en Égypte. «Attention, disait-il : quand tu lèveras les yeux vers le ciel et que tu verras le soleil, la lune, les astres et tout le bel ordre du ciel, ne te laisse pas entraîner à te prosterner devant eux<sup>b</sup>.» «Le Seigneur ton Dieu est le seul Seigneur<sup>c</sup>.»

Créateur. Le sabbat humain est donc mis en relation, déjà par le livre de l'Exode, avec le sabbat respecté par Dieu après la création. Le deuxième sens, extrapolé de Dt. 5, 14-15, est la célébration du repos en Terre promise, après la sortie d'Égypte. Il est interprété en un sens plus profond encore comme la préfiguration du repos eschatologique.

528 A πράγματα ἐναργοῦς ἐπαναγκάζειν ὡσπερ καὶ οὐχ ἐκόντας  
 25 ὁμολογεῖν, ὡς πεποιήται μὲν οὐρανός· ἥλιος δέ, καὶ σελήνη,  
 καὶ ἄστρα, καὶ γῆ, καὶ ἡ ἄλλη δὲ σύμπασα κτίσις ταῖς τοῦ  
 Δημιουργήσαντος τέχναις εἰς τὸ εἶναι κεινῆται, συσχημα-  
 τίζεσθαι κελεύει τῷ Δημιουργῷ· καὶ καταλύοντας ἐν  
 30 Σαββάτῳ, τῆς ἐορτῆς τὴν αἰτίαν εἰδέναι βούλεται· «Κατέ-  
 λυσε γάρ, φησὶν, ὁ Θεὸς ἀπὸ πάντων τῶν ἔργων αὐτοῦ τῇ  
 ἡμέρᾳ τῇ ἐβδόμῃ<sup>a</sup>.» Οἱ δὲ καταλύοντι τῷ Δημιουργῷ  
 συγκαταλύειν σπουδάζοντες, πῶς οὐκ ἂν ὁμολογήσαιεν, καὶ  
 μάλα σαφῶς, ὡς πεποιήται μὲν τὰ σύμπαντα, εἰς δὲ  
 35 ἀπάντων γενεσιουργός καὶ τεχνίτης ἐστί; Συμβέβηκε τοίνυν,  
 διὰ τῆς κατὰ τὸ Σάββατον ἀργίας, καὶ τὸν περὶ τῆς θεότητος  
 εἰσφέρεσθαι λόγον τοῖς ἐξ Ἰσραήλ, καὶ τὴν ἀπάντων  
 B τεχνίτην καὶ δημιουργὸν ἐπιγινώσκεισθαι φύσιν· καὶ τὴν  
 τῶν ὀρωμένων στοιχείων οὐκ ἀγνοεῖσθαι δουλείαν. Εἰς μὲν  
 δὴ λόγος οὗτος τῆς κατὰ τὸ Σάββατον ἀργίας. Δεύτερος δὲ  
 40 ἐπὶ τούτῳ καὶ μάλα σεμνός καὶ τοῖς τὴν ἕξιν τελειότεροις  
 ἀρμοδιώτατος· Οὐ γὰρ τοῖς ἔτι νηπιάζουσι τὰς στερεωτέρας  
 τῶν μαθημάτων παραθετόν τροφάς· ἀλλὰ «τοῖς διὰ τὴν  
 ἕξιν τὰ αἰσθητήρια γεγυμνασμένοις<sup>b</sup>», ὡς ὁ Παῦλος φησι.  
 Σημαίνει τοίνυν ἡ κατὰ τὸ Σάββατον ἀργία καὶ αὐτῶν  
 45 τῶν ἔργων ἀπόθεσις τὴν ἐσομένην ἐπὶ τέλει τῶν ἀγίων  
 κατάπαυσιν· ὅτε δὴ πόνον ἀποσεισάμενοι, καὶ τοὺς ἐπὶ τοῖς  
 σταδίοις ἰδρωτάς ἀπονησάμενοι, πρὸς τε τὴν ἄνω πόλιν  
 ἀναπηδήσαντες, τὴν ἐπουράνιον Ἱερουσαλήμ, ἐν ἀναπαύσει  
 C καὶ τρυφῇ τὸν ἅπαντα διοίσουσι χρόνον· ἔργων μὲν οὐκέτι  
 50 καὶ πόνων ἀπτόμενοι· τὰ δὲ ἐν τῷ παρωχηκότι βίβ

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

27-28 συσχηματίζεσθαι A b : σχηματίζεσθαι c D E F Ims<sup>1</sup> || 44  
 αὐτῶν codd. Sal. : om. Aub. Mi. || 46 πόνων I || 48 ἀναποδίσαντες b

a. Gen. 2, 2. b. Hébr. 5, 12.14; cf. I Cor. 3, 1.

1. On peut hésiter sur le sens à donner au terme λόγος. S'agit-il d'un discours de la divinité ou d'une notion juste de Dieu? Nous avons opté pour cette traduction, en sous-entendant qu'il s'agit pour

Or puisqu'il fallait en quelque sorte (les) contraindre par une chose évidente à reconnaître, même contre leur gré, que le ciel a été fait et que le soleil, la lune, les astres, la terre et tout le reste de la création sont venus à l'être par l'art du Créateur, il ordonne qu'on prenne modèle sur le Créateur et veut que lorsqu'on cesse toute activité le jour du sabbat, on connaisse la raison de cette fête : « Dieu en effet, est-il écrit, a cessé toute son activité le septième jour<sup>a</sup>. » Or ceux qui s'appliquent à cesser (leurs activités) comme le Créateur l'a fait, comment peuvent-ils ne pas reconnaître très clairement que toutes choses ont été faites, et qu'unique est l'auteur et l'artisan de toutes choses? L'inaction du sabbat a donc permis d'introduire chez les fils d'Israël la notion de la divinité<sup>1</sup>, pour qu'ils reconnaissent la nature de l'artisan et du Créateur de toutes choses, et n'ignorent pas que les éléments visibles sont esclaves. Voilà la première raison de l'inaction du sabbat.

### *Le sabbat préfigure le repos eschatologique*

La deuxième qui la suit est très vénérable et tout à fait adaptée à ceux qui sont plus avancés en perfection. Car il ne faut pas proposer les nourritures trop solides dans l'ordre des connaissances à ceux qui sont encore des petits enfants, mais « à ceux dont les facultés ont été exercées par l'habitude<sup>b</sup> », comme le déclare Paul. L'inaction du sabbat et la cessation des activités elles-mêmes signifient donc le repos qui sera celui des saints à la fin, lorsque après avoir secoué (toute) fatigue, s'être lavés de la sueur du stade et s'être élancés vers la cité d'en haut, la Jérusalem céleste, ils passeront tout leur temps dans le repos et le bien-être : alors ils ne s'adonneront plus aux activités et aux efforts ;

les hébreux d'acquérir ainsi une juste notion de Dieu et non seulement la simple idée qu'il existe. De fait la nouveauté par rapport au polythéisme est l'unicité du Dieu Créateur.

καυχήματα ἐφόδιον πρὸς σωτηρίαν ἔχοντες, εἰς ἀθάνατον  
ζωὴν τὰς ἑαυτῶν ἀποθρέψουσι ψυχάς. Τοῦτο γὰρ οἶμαι  
δηλοῦν τὸ προεுτρεπίζεσθαι δεῖν τὰς ἐν Σαββάτῳ τροφάς.  
Τὸ δὲ βαστάγμασιν ἦτοι φορτίοις μὴ ἐξεῖναι τισι καταδρι-  
55 θειν ἑαυτοῦς ἐν Σαββάτῳ, ἐκεῖνο σημαίνειν ἔοικε, κατὰ γε  
τὸν ἡμέτερον νοῦν, ὡς μετὰ τὴν ἐκ νεκρῶν ἀναβίωσιν κατὰ  
τὸν ἐν τῇ ἄνω πόλει σαββατισμόν, οὐκέτι τὸ τῆς ἀμαρτίας  
ἡμῖν φορτίον ἐπικείσεται· οὐδὲ συντρίψει πάλιν εἰς παρανο-  
μίας δελεάζων ὁ πονηρός· αὐτὸς μὲν εἰς ἄδου δίκας ὑπέχων  
60 τὰς δι' αἰωνίου πυρός· λελυμένης δὲ εἰς τὸ παράπαν τῆς νῦν  
ἐνεργούσης ἐν ἡμῖν ἀμαρτίας. Τὸ γε μὴν τῶν τῆς  
D Ἱερουσαλήμ πυλῶν εἶσω μένειν κατὰ τὸ Σάββατον, | αὐτὸ  
διὰ τῶν αὐτῶν ὑποσημαίνειν δοκεῖ. Οἱ γὰρ ἅπαξ εἰς τοὺς  
τῶν ἀγίων ἀνακεκλημένοι χορούς, καὶ εἰς τὴν τῶν πρωτοτό-  
65 κων εἰσελάσαντες ἐκκλησίαν, οὐκ ἐκδήσονται ποτε τὴν ἐν  
θυμηδίαις ἀσφαλείαν οὐδὲ ἐξελεύσονται τῆς δοθείσης αὐτοῖς  
δωρεᾶς· ἀλλ' ἐν αὐτῇ μενοῦσιν αἰεὶ, τῇ τοῦ Πνεύματος χάριτι  
πεπυργωμένοι τὸν νοῦν. Οὕτω γὰρ γέγραπται· «Εὐφροσύνη  
529 A αἰώνιος ἐπὶ κεφαλῆς αὐτῶν. Ἐπὶ γὰρ ἰ κεφαλῆς αὐτῶν  
70 αἴνεσις καὶ ἀγαλλίαμα· ἀπέδρα ὀδύνη, καὶ λύπη, καὶ  
στεναγμός<sup>a</sup>.» Ἐπιλήσονται δὲ τὴν θλίψιν αὐτῶν τὴν  
πρώτην, καὶ οὐκ ἀναθήσεται αὐτῶν ἐπὶ τὴν καρδίαν. Ὅτι δὲ  
πάλιν τὴν ἐσομένην τοῖς ἀγίοις κατάπαυσιν ἐπὶ τῇ τῶν  
αἰώνων συντελείᾳ σημαίνει τὸ Σάββατον, αὐτὸς ἡμῖν εἰσῆτω

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

51 *καυχήματα* codd. : *καύματα* C<sup>ms</sup> (Sch.?) I<sup>ms</sup> (Sch.?) || 53 *προεுτρεπίζεσθαι* J K L M : *προτρεπίσθαι* A b C D E F || 60 *δαιωνίου* I || 63 *ὑποσημαίνειν* codd. I<sup>ms</sup> : *εἶσω μένειν* I<sup>x</sup> (ex linea sup. cod.) edd. || 65 *ἐκδήσονται* codd. Mi. : *ἐκδοθήσονται* I Sal. Aub. || 65-66 *τὴν ... ἀσφαλείαν* codd. Sal. Aub. : *τῆς ... -λείας* Mi. || 69 *ἐπὶ : ὑπὲρ* H<sup>ms</sup> I LXX || 72 *ἀναθήσεται* codd. Sal. Aub. : *ἀναθήσεται* Mi.

a. Is 35, 10.

1. Le terme ἐφοδιον qui désigne primitivement les provisions de route de ceux qui partent en voyage, fut rapidement utilisé en un sens liturgique pour désigner l'eucharistie, puis au sens technique du

disposant des actes glorieux de leur vie passée comme provisions en vue du salut<sup>1</sup>, ils rassasieront leurs âmes pour entrer dans la vie éternelle. Voilà ce que signifie, à mon avis, le fait qu'on doive préparer d'avance les nourritures pour le jour du sabbat.

Quant à l'interdiction de se courber sous le poids de chargements ou de fardeaux le jour du sabbat, elle semble signifier, du moins selon notre interprétation, qu'après la résurrection d'entre les morts, durant la célébration du sabbat dans la cité d'en haut, le fardeau du péché ne pèsera plus sur nous et le Malin ne (nous) brisera plus en cherchant à nous appâter pour que nous violions la Loi : car il subira lui-même le châtement du feu éternel dans l'Hadès, tandis que le péché qui agit pour l'heure en nous se trouvera totalement détruit.

Quant au fait de demeurer à l'intérieur des portes de Jérusalem le jour du sabbat, cela même semble s'expliquer de la même façon. En effet, ceux qui ont été une fois pour toutes appelés à entrer dans les chœurs des saints et qui ont pénétré dans l'Église des premiers-nés ne sortiront plus jamais d'une joie assurée et ne s'éloigneront plus du don qui leur a été accordé. Mais ils demeureront toujours dans ce don, fortifiés dans leur intelligence par la grâce de l'Esprit. Car il est écrit : « La joie éternelle est sur leur tête. Car sur leur tête est la louange et l'allégresse. La douleur, le chagrin et le gémissement s'en sont allés<sup>a</sup>. » Ils oublieront leur affliction première et elle ne remontera plus à leurs cœurs.

### Typologie de l'entrée en terre promise

Pour montrer encore que le sabbat signifie le repos des saints qui viendra à la fin des temps, que Paul lui-même

viatique administré avant la mort. Ici pourtant, il ne s'agit pas de se constituer des provisions d'actions vertueuses pour cette vie d'ici-bas, mais pour la vie future.

75 μάρτυς ὁ Παῦλος, καὶ λεγέτω πρὸς Ἑβραίους, περὶ τῶν  
 ἀρχαιοτέρων ἐπιστέλλων· «Φοβηθῶμεν οὖν μήποτε, κατα-  
 λιμπανομένης ἐπαγγελίας εἰσελθεῖν εἰς τὴν κατάπαυσιν  
 αὐτοῦ, δοκεῖ τις ἐξ ὑμῶν ὑστερηκέαι. Καὶ γὰρ ἔσμεν  
 εὐηγγελισμένοι, καθάπερ κἀκεῖνοι<sup>a</sup>.» Ἐπειδὴ δέ πως ἐδόκει  
 80 παρὰ τοῖς οὐκ εἰδόσι νοεῖν, κατάπαυσιν ὀνομάζειν ἐνθάδε  
 τὴν εἰς τὴν γῆν τῆς ἐπαγγελίας εἴσοδον διὰ τῆς Ἰησοῦ  
 στρατηγίας πεπληρωμένην· Ἰησοῦ δέ φημι τοῦ καλουμένου  
 Ναυῆ· | δεικνύων ἐναργέστερον ὡς ἐκείνης μὲν οὐδὲ εἰς  
 λόγος αὐτῶ, εἰς δὲ τὴν προσδοκωμένην ἔσσεσθαι βλέπει, καὶ  
 85 κατ' ἐκείνης ὁ τῶν νοημάτων σκοπὸς συντείνεται, πάλιν  
 φησὶν ἐφεξῆς· «Εἰ γὰρ αὐτοὺς Ἰησοῦς κατέπαυσεν, οὐκ ἂν  
 περὶ ἄλλης ἐλάλει μετὰ ταῦτα ἡμέρας. Ἄρα ἀπολείπεται  
 σαββατισμὸς τῷ λαῷ τοῦ Θεοῦ<sup>b</sup>», σαββατισμὸν ἐνθάδε  
 λέγων σαφέστατα τὴν ἐπὶ τέλει τῶν ἁγίων κατάλυσιν. Καὶ  
 90 γοῦν ἐφεξῆς σημεῖον τοῦ νοήματος δίδωσιν ἀκριβές,  
 ἐπιφέρων ὡδί· «Ὁ γὰρ εἰσελθὼν εἰς τὴν κατάπαυσιν αὐτοῦ,  
 καὶ αὐτὸς κατέπαυσεν ἀπὸ τῶν ἔργων αὐτοῦ, ὡσπερ ἀπὸ  
 τῶν ἰδίων ὁ Θεός. Σπουδάσωμεν οὖν εἰσελθεῖν εἰς ἐκείνην  
 τὴν κατάπαυσιν, ἵνα μὴ ἐν τῷ αὐτῷ τις ὑποδείγματι πέσῃ  
 95 τῆς ἀπειθείας<sup>c</sup>.» Κατανόει σαφῶς, καὶ μάνθανε, Ἰουδαῖε,  
 δι' ὧν ἐνθάδε φησὶν «ὁ παρὰ τοὺς πόδας τοῦ Γαμαλιὴλ  
 ἀνατεθραμμένος<sup>d</sup>», ὁ σύμπασαν ἔχων τοῦ νόμου τὴν  
 γνῶσιν· «Ἑβραῖος ὢν ἐξ Ἑβραίων, φυλῆς Βενιαμίν, κατὰ  
 νόμον Φαρισαῖος<sup>e</sup>»· ὅτι τὴν μὲν τυπικὴν ἀργίαν τὴν κατὰ τὸ  
 100 Σάββατον λέγων, τὴν διὰ τοῦ νομικοῦ γράμματος εἰσφερο-  
 μένην οὐδὲν μὲν ὅλως εἶναι φησὶν· εἰκόνα δὲ μᾶλλον  
 ὑποτυποῦν τῶν ἐν ἐλπίσιν ἀγαθῶν, καὶ τῆς κατ' ἐκεῖνο

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

81 τὴν<sup>2</sup> om. edd. || 90 δίδωσιν I || 102 τυποῦν I

a. *Hébr.* 4, 1-2. b. *Hébr.* 4, 8-9. c. *Hébr.* 4, 10-11. d. *Act.*  
 22, 3. e. *Phil.* 3, 5.

1. La Septante transcrit le nom hébreu Josué en Ἰησοῦς. C'est  
 pourquoi nous avons choisi de le traduire par «Jésus» — ce qui

nous apporte son témoignage lorsqu'il dit dans sa *Lettre  
 aux Hébreux*, à propos d'événements plus anciens : « Crai-  
 gnons donc que l'un de vous n'estime arriver trop tard,  
 alors qu'en fait la promesse d'entrer dans son repos reste  
 en vigueur. En effet, nous aussi, nous avons reçu la bonne  
 nouvelle, absolument comme eux<sup>a</sup>. »

Mais puisque ceux qui ne savent pas réfléchir pouvaient  
 croire qu'il nommait ici repos l'entrée dans la terre de la  
 promesse, qui s'était accomplie sous le commandement de  
 Jésus, je parle de celui qu'on appelle Jésus fils de Navé<sup>1</sup>,  
 Paul montre d'une manière plus évidente que la raison de  
 cette entrée n'est pas non plus unique pour lui, et qu'elle  
 vise l'entrée dont on attend l'accomplissement et qui est le  
 but où tendent ces réflexions; c'est pourquoi il déclare  
 encore dans la suite : « Si Jésus les avait fait se reposer,  
 (Dieu) ne leur aurait pas dans la suite parlé d'un autre  
 jour. Ainsi donc il reste une célébration du sabbat pour le  
 peuple de Dieu<sup>b</sup> »; il appelle très clairement ici célébration  
 du sabbat le repos final des saints. Et ce qui est sûr c'est  
 que dans la suite, il donne une preuve précise de son  
 intention, en ajoutant ces mots : « En effet, celui qui est  
 entré dans son repos, lui aussi se repose de ses œuvres,  
 comme Dieu des siennes. Efforçons-nous donc d'entrer  
 dans ce repos, afin qu'aucun ne succombe, en imitant cet  
 exemple de désobéissance<sup>c</sup>. »

Médite de manière claire et instruis-toi, ô juif, grâce aux  
 paroles que prononce ici celui qui a été éduqué aux pieds  
 de Gamaliel<sup>d</sup> et qui possède la connaissance complète de la  
 Loi, hébreu, fils d'hébreu, de la tribu de Benjamin,  
 pharisien selon la Loi<sup>e</sup>. Lorsqu'il parle de l'inaction  
 typique, celle du sabbat, qui a été introduite par la lettre  
 de la Loi, il déclare qu'elle n'est rien du tout, ou plutôt  
 qu'elle ébauche une image des biens espérés et de la

permet d'autant mieux de reconnaître en Jésus, fils de Navé, la figure  
 typologique de Jésus de Nazareth, et qui renforce le parallèle entre les  
 deux entrées en Terre promise.

καιροῦ τοῖς ἁγίοις δοθησομένης ἀναπαύλης, καθ' ὃν ἂν ὁ πάντων Σωτὴρ ἐξ οὐρανοῦ παραγένηται ἐν τῇ δόξῃ τοῦ  
 105 Πατρὸς αὐτοῦ<sup>a</sup>, καθὼς γέγραπται, καὶ διαδίδωσι τοῖς ἁγίοις τὰ γέρα. Ἄλλ' οἴμαι διαρκῶς καὶ τὸν περὶ τούτων ἡμῖν κατεξητάσθαι λόγον, ὅθεν δὴ λοιπὸν ἰτέον ἐπὶ τὰ συνήθη καὶ πρεπωδέστερα.

1 | 16'. Ἐπειδὴ τοίνυν Ἑλλήνων μὲν ἐπλανῶντο παῖδες, «λατρεύοντες τῇ κτίσει παρὰ τὸν κτίσαντα<sup>b</sup>», καὶ εἰς πολύθεον ἀπάτην ἐκκεχυμένοι, τὴν πλατεῖαν εἰσεπήδων τοῦ θανάτου πύλην, Ἰουδαῖοι δὲ πάλιν τοσοῦτον εἰς τὰς ἑαυτῶν  
 5 ἑξημάρτανον ψυχὰς, ὡς ποιῆσθαι μὲν τοῦ νόμου φροντίδα οὐδαμῶς, ἡγεῖσθαι δὲ φορτικούς, καὶ ληρεῖν ὑπολαμβάνειν τοὺς τῶν καλλίστων εἰσηγητάς, καὶ τοῖς διὰ τῆς ἄνωθεν προκεχειρισμένοις χάριτος διαβρόχῃ ἐπιφωνεῖν· «Ἄλλὰ ἡμῖν λαλεῖτε, καὶ ἀναγγέλλετε ἡμῖν ἑτέραν πλάνησιν·  
 10 ἀφέλετε ἀφ' ἡμῶν τὸν τρίβον τοῦτον, καὶ ἀφέλετε ἀφ' ἡμῶν τὸ λόγιον | τοῦ Ἰσραὴλ<sup>c</sup>.» Ἀναγκαίως ὁ πάντων Δεσπότης, οὐκέτι διακόνους τισὶ καὶ ὑπηρέταις ἐχρήτο πρὸς κατόρθωσιν τῆς ἡμετέρας σωτηρίας, ἀλλ' ἑαυτὸν ὑπὲρ ἡμῶν ἀντιτιθεὶς τῷ τυραννήσαντι διαβόλῳ, γέγονεν ἄνθρωπος· καὶ  
 15 τίκεται μὲν διὰ τῆς ἁγίας Παρθένου· πολλὰ δὲ σημεῖα καὶ τέρατα τοῖς διδασκαλικοῖς ὁμοῦ παρεχόμενος λόγοις, πάντα μετετίθει πρὸς τὸ ἄμεινον, καὶ τὴν κατεφθαρμένην τοῦ ἀνθρώπου φύσιν εἰς καινότητα μεταρρυθμίζων ζωῆς<sup>d</sup>, καθάπερ ἐκ δεσμῶν λελυμένην, ἐλευθέραν προσήγε τῷ  
 20 πατρὶ, καὶ τοὺς ἐκ τῆς ἁμαρτίας συντετριμμένους, ἡμερωτάτῳ δόγματι, πρὸς ἑαυτὸν ἐκάλει, λέγων· «Δεῦτε πρὸς με, πάντες οἱ κοπιῶντες καὶ πεφορτισμένοι, κἀγὼ ἀναπαύσω ὑμᾶς<sup>e</sup>.» Τέθειτο μὲν οὖν ἐν τούτοις ἤδη τὰ καθ' ἡμᾶς.

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

107 ἐπὶ : περὶ I (in lin sup. cod.) || 16', 3 ἐγκεχυμένοι b || 8 προκεχειρημένοις H I || 17-19 τοῦ ἀνθρώπου — καθάπερ om. E || 19 μεταρρυθμίζων C<sup>ms</sup> M : μεταρϑ- A b D F L μεταρϑ- C I<sup>ms</sup> J (K ?) || 23 ἤδη om. b

quiétude qui sera donnée aux saints au moment où le Sauveur de tout être viendra du ciel dans la gloire de son Père<sup>a</sup>, comme il a été écrit, et distribuera aux saints leurs récompenses.

Eh bien je crois que nous avons suffisamment examiné la raison de ces pratiques; c'est pourquoi il nous faut maintenant aller vers les réalités familières et éminentes.

## HISTOIRE DU SALUT

12. Comme les fils des grecs se trompaient, en «rendant un culte à la créature au lieu du Créateur<sup>b</sup>» et qu'en s'adonnant à la tromperie polythéiste, ils franchissaient d'un bond la large porte de la mort; comme d'autre part les juifs commettaient à leur tour tellement de fautes envers leurs âmes qu'ils n'avaient nul souci de la Loi, mais considéraient comme importuns les auteurs des meilleurs conseils, et estimaient qu'ils radotaient, comme ils criaient en ces termes à ceux qui avaient été élus par la grâce d'en haut : «Eh bien, parlez-nous et annoncez-nous une autre erreur; éloignez de nous ce chemin, éloignez de nous le commandement d'Israël<sup>c</sup>», nécessairement, le Maître de toutes choses ne pouvait plus user de ministres et de serviteurs pour la réalisation de notre salut, mais s'opposant lui-même pour nous à la tyrannie du diable, il devint homme; voilà qu'il naît de la sainte Vierge, et fournissant de nombreux signes et miracles soutenus par les paroles de son enseignement, il faisait toutes choses meilleures; il rendait à une vie nouvelle<sup>d</sup> la nature humaine corrompue et la conduisait au Père, libre, l'ayant comme délivrée de ses liens; ceux qui avaient été brisés par suite du péché, il les appelait à lui par un enseignement très doux, en disant : «Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous ferai tous reposer<sup>e</sup>.» Telle était donc désormais notre condition.

a. Cf. *Mc* 8, 38 et *I Thess.* 4, 16. b. *Rom.* 1, 25. c. *Is.* 30, 10-11. d. Cf. *Rom.* 6, 4. e. *Matth.* 11, 28.

B Διεπρίετο δὲ πάλιν ὁ τύραννος ἐπὶ τοῖς τοῦ | Σωτῆρος ἡμῶν  
 25 κατορθώμασι· καὶ θρήνου πρόφασιν ἐποιεῖτο τὴν ἡμετέραν  
 σωτηρίαν· ὡς δὲ τῆς ἐκ πλεονεξίας αὐτῷ πεποιημένης  
 ἀρχῆς ἐξωθούμενος εἰς βαθεῖαν ἐβαπτίζετο λύπην. Ἡλίου  
 μὲν γὰρ δίκην ἀναλάμπων τὸ θεῖον κήρυγμα βλέπων,  
 30 κατεσκευασμένην δὲ ἤδη τὴν τῆς ἀρχαίας ἀσεβείας ἀχλύν,  
 ὠδίνας τὰς ἐπὶ τούτοις δριμείας ἐδέχετο· ἀναζέων δὲ τοῖς  
 θυμοῖς, καὶ θερμότητι συντηκόμενος φθόνῳ, θανάτῳ περι-  
 βαλεῖν ἐβούλετο τὴν ζωὴν· καὶ τὸν ἐπὶ σωτηρίᾳ πάντων  
 ἐπιδημήσαντα Κύριον τοῖς τῆς φθορᾶς ὑποθήσειν δεσμοῖς  
 35 προσδοκῆσας ὁ παραφρονέστατος, ἀναπειθεὶ τῶν ὁμογνώ-  
 μων τινὰς Ἰουδαίων, ὑπηρέτας αὐτῷ γενέσθαι τοῦ  
 δράματος, καὶ τῆς ἀνοσίτου τόλμης ὑπερασπιστάς· οἱ καὶ  
 C σταυρῷ παραδόντες τὸν ἀπάντων Δεσπότην, ὅσον εἰς τὴν  
 τῶν τολμησάντων ὑπεροχὴν, κρείττους ἤδη καὶ τῆς διαβο-  
 λικῆς ὑπονοίας ἐφαίνοντο, καὶ τὸ ἐκεῖνου παρατρέχοντες  
 40 θράσος, μικρὸν ἐν τούτοις ὄντα, τὸν ἑαυτῶν ἀπέφαινον  
 βραβευτήν. Ὁ μὲν οὖν ἀπάντων Σωτῆρ, τὴν τοῦ γένους  
 ἡμῶν σωτηρίαν ἀριστά τε καὶ λίαν ἐντέχνως διοικούμενος,  
 «ἐτίθει, καθὼς γέγραπται, τὴν ψυχὴν ὑπὲρ ἡμῶν<sup>a</sup>», ἅτε δὴ  
 καὶ ποιμὴν ὑπάρχων ἀγαθός, καὶ τῆς τῶν προβάτων ἀγέλης  
 45 προκινδυνεύειν οὐ παραιτούμενος. Ὁ δὲ τῶν Ἰουδαϊκῶν  
 τολμημάτων ἐξηγούμενος καὶ τῆς ἐφ' ἑαυτῷ παγίδος  
 κατασκευαστῆς, μὲν ἔγνω παθῶν ὅτι τῆς ἐλπίδος ἐσφάλλε-  
 το, πρὸς πᾶν τὸ ὑναντίον μετακεχωρηκός τοῦ πράγμα-  
 τος, καὶ θαλαττίου δίκην πλωτῆρος, καθάπερ ἐξ οὐρίου  
 D 50 πνεύματος εἰς πόδα τῶν λίνων μεσοῦσης αὐτῷ τῆς | νεώς,

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

36 ὑπεραστάς I || 37 τὸν : τῶν I || 40 θάρσος I

a. Cf. Jn 10, 11.15.17.

1. Comme à son habitude, Cyrille file longuement une de ses métaphores, au risque d'embrouiller son lecteur. Néanmoins, à partir de l'image du complot ourdi par le diable, comme un filet destiné à entraver le Sauveur, on peut comprendre ici que, contrairement à ses espoirs, le diable se retrouve pris à ses propres filets, comme un marin qui aurait échoué dans sa manœuvre.

### *Fureur du diable*

Mais le tyran était à nouveau torturé par les succès de notre Sauveur et trouvait dans notre salut comme un motif de lamentation. Mais comme il se voyait violemment rejeté de l'empire qu'il s'était acquis par volonté de domination, il était plongé dans une douleur profonde. En effet, lorsqu'il voyait d'un côté que la proclamation divine brillait comme un soleil et de l'autre que le brouillard de l'antique impiété était désormais dispersé, il en ressentait des souffrances aiguës ; bouillonnant de colère et consumé par une haine brûlante, il voulait précipiter la vie dans la mort. Alors ce fou furieux qui espérait pouvoir soumettre aux entraves de la corruption le Seigneur venu chez (nous) pour le salut de tous, persuade certains des juifs qui partageaient ses desseins de le servir dans son action et de protéger son audace impie. Ceux-ci, en allant jusqu'à livrer sur la croix le Maître de toutes choses, si l'on considère l'excès de leur audace, montraient qu'ils allaient plus loin encore que ne le projetait le diable lui-même ; et surpassant l'impudence de celui-ci, ils manifestaient ainsi la médiocrité de leur chef dans cette entreprise.

### *Rédemption de l'homme*

Donc le Sauveur de tous, qui gouverne très bien et avec un art remarquable le salut de notre race, offrait sa vie pour nous<sup>a</sup>, comme il est écrit, lui qui est le bon berger et qui ne refuse pas de s'exposer au danger pour son troupeau de brebis. Quant à l'inspirateur des audaces des juifs et à l'ourdisseur du filet qui s'est refermé sur lui-même, il finit par comprendre avec douleur qu'il avait échoué dans son espérance, puisque la réalité s'était transformée en son exact contraire : il ressemblait à un navigateur en mer, dont le navire, après un vent favorable, se retrouve subitement au milieu de ses filets<sup>1</sup> et qui se lamente en



ἐθρήνει βλέπων ἐξ ἀντιστρόφου τὰ προσδοκώμενα. Κρα-  
 τήσειν γὰρ οἰηθεὶς καὶ χαλεπωτέραν τὴν καθ' ἡμῶν  
 καταστήσεται τυραννίδα, καὶ τοῦ δύνασθαι τι λοιπὸν ὁ  
 δειλῖος ἐξεβάλλετο. Σειραῖς γὰρ ἀλύτοις, καθάπερ τι  
 55 θηρίον, καταδεσμούμενος, καὶ τῆς ἐνούσης ἰσχύος ἀπονευ-  
 ρούμενος, χώραν ἐποιεῖτο καὶ πόλιν τὸν ἐσώτατον τοῦ  
 θανάτου μυχόν, καὶ ὁ ψυχραῖς ἠπατημένος ἐλπίσιν, ὡς  
 ὁμοῖος ἔσσεσθαι τῷ Ὑψίστῳ προσδοκῶν, ἐπάνω τε τοῦ  
 οὐρανοῦ τὸν οἰκεῖον ἰδρύσειν θρόνον ἐκμελετήσας ποτέ, οὐκ  
 60 εἶχεν εἰπεῖν ἐν ἄδου τὸν ἀθλιώτερον. Αἱ μὲν γὰρ τῶν  
 533 A ἀνθρώπων ψυχαὶ ἰδιὰ τῆς ἐκεῖνου κακουργίας σεσαγηνευμέ-  
 ναι πρὸς ἀπώλειαν, ἔξω τῶν ὑποχθονίων ἐγίνοντο πυλῶν·  
 καὶ τοὺς τῆς ἀδύσσου κευθμῶνας ἐκδύνουσαι, τὰς ἀηλίους  
 τοῦ θανάτου διέφευγον αὐλάς. Καὶ τὸν βαθὺν ἐκεῖνον  
 70 διανηχόμενοι σκότον, πρὸς τὸ τοῦ Σωτῆρος ἐβάδιζον φῶς.  
 Παρεστήκει γὰρ «λέγων τοῖς ἐν δεσμοῖς· Ἐξέλθετε, καὶ  
 τοῖς ἐν τῷ σκότει· Ἀνακαλύφθητε<sup>a</sup>.» Ἐπειδὴ δὲ σεσύλητο  
 τῶν πνευμάτων ὁ ἄδης, καὶ λέλυτο τοῦ θανάτου τὸ κράτος,  
 ἄνεισι μὲν ὁ Σωτὴρ νικηφόρος· ἀναστήσας δὲ τριήμερον τὸν  
 75 ἑαυτοῦ ναόν<sup>b</sup>, καὶ τὴν τῶν σωμάτων ἀναβίωσιν ἐνεργεσ-  
 τάτῳ τρόπον τινὰ ζωγραφήσας ὑποδείγματι· καὶ πάσας  
 ἡμῖν τὰς ἐπ' ἀγαθοῖς ριζώσας ἐλπίδας, συνταξάμενος τοῖς  
 ἑαυτοῦ μαθηταῖς, καὶ βαπτίζειν ἐπιτάξας «πάντα τὰ ἔθνη εἰς  
 ὄνομα τοῦ Πατρὸς, καὶ τοῦ Υἱοῦ, καὶ ἰ τοῦ ἁγίου  
 80 Πνεύματος<sup>c</sup>», εἰς αὐτὸν ἀναβαίνει τὸν οὐρανόν, ἀνηβῶσαν  
 εἰς ἀφθαρσίαν διὰ τῆς χάριτος ἐπιδείξων τῷ Πατρὶ τὴν ἐξ  
 ἁμαρτίας συντετριμμένην τοῦ ἀνθρώπου φύσιν, καὶ ὡσπερ  
 τινὰ ἀσταχύων ἀπαρχὴν ἑαυτὸν ἀνακομίζων τῷ Φύσαντι.

Mss : A DEF(G) BHI (= b) CJKLM (= c)

58 προσδοκῶν leg. puto ex uers. lat. Sal. sperauerat : δοκῶν I  
 προσδοκᾶν rell. || 60 ἐν om. I edd. || τὸν : τι edd. || 62 ἐγίνοντο codd.  
 I<sup>ms</sup> : ἐγένοντο I<sup>x</sup> L M || 69 αὐλάς codd. [χ superimpositum I] : αὐχάς  
 edd. || 70 διανηχόμενοι codd. I<sup>ms</sup> : -μενοι E I<sup>x</sup> || 83 ἀσταχύων A D M :  
 -χίων C J K L -χυν b -χων E F

voyant se renverser ses attentes. En effet, alors qu'il croyait qu'il l'emporterait et établirait sur nous une tyrannie impitoyable, le misérable fut alors chassé de tout pouvoir. Enchaîné par des liens infrangibles, comme une bête sauvage, et privé de la force qui était en lui, il installa son domaine et sa cité dans les entrailles les plus profondes de la mort. Lui qui avait été déçu dans ses vaines espérances — il espérait en effet devenir semblable au Très-Haut, et avait autrefois consacré tous ses soins à élever son propre trône au-dessus du ciel —, il ne put pas dire qu'il y avait plus malheureux (que lui) dans les enfers.

En effet, les âmes des hommes qui avaient pour leur perte été capturées par la perversité de celui-ci, se trouvaient hors des portes souterraines ; s'échappant des régions reculées de l'abîme, elles fuyaient les demeures sans soleil de la mort ; et traversant ces ténèbres profondes, elles marchaient vers la lumière du Sauveur. Car il s'était approché « en disant à ceux qui sont dans les liens : sortez, et à ceux qui sont dans les ténèbres : levez-vous<sup>a</sup>. » Une fois qu'il eut dépouillé les enfers des esprits (captifs) et vaincu le pouvoir de la mort, le Sauveur victorieux se lève ; et après avoir relevé son temple le troisième jour<sup>b</sup>, représenté en quelque sorte la résurrection des corps par un exemple très clair, et fondé toutes nos espérances des biens (à venir), après avoir pris congé de ses disciples et leur avoir ordonné de baptiser toutes les nations « au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit<sup>c</sup> », il monte jusqu'au ciel, pour présenter au Père la nature de l'homme, qui avait été brisée par suite du péché, rajeunie par la grâce qui rend incorruptible, et il s'offre de nouveau comme des prémices d'épis de blé à celui qui l'avait engendré.

a. Is. 49, 9. b. Cf. Jn 2, 19-21. c. Matth. 28, 19.

85 Ἐπὶ τούτοις, ἀγαπητοί, μικρὰς ἀποδιδόντες τῷ Σωτῆρι τὰς  
 ἀμοιβὰς, καὶ τοῖς κατὰ δύναμιν χαριστηρίοις τὸν Εὐεργέτην  
 ἀντευφραίνοντες, τὴν ἑαυτῶν ὁμολογῶμεν πενίαν, λέγοντες·  
 «Τί ἀνταποδώσω τῷ Κυρίῳ περὶ πάντων ὧν ἀνταπέδωκέ  
 μοι; Ποτήριον σωτηρίου λήψομαι, καὶ τὸ ὄνομα Κυρίου  
 ἐπικαλέσομαι<sup>a</sup>.» Σωτηρίου γὰρ ὄντως ποτήριον ἢ εἰς Θεὸν  
 90 εὐχαριστία· εὐχαριστοῦντες δὲ ὅσον ἐν λόγοις καὶ ῥήμασι,  
 αὐτῷ· τὸ μὲν σῶμα πάσης μοχθηρᾶς | ἀφιστῶντες ἠδονῆς,  
 ἐκκαθαίροντες δὲ καὶ τὸ πνεῦμα, καὶ πάσης αὐτὸ πονηρίας  
 ἐλευθεροῦν ἐπειγόμενοι, λελωδημένους ἐπισκεπτόμενοι, τοὺς  
 95 ἐν πενίᾳ παρακαλοῦντες, ὀρφανοῖς καὶ χήραις τὸ ἐκ τῆς  
 συμφορᾶς ἐπελαφρίζοντες βάρους<sup>b</sup>, τοῖς δεσμίοις διὰ τοῦ  
 συναγεῖν συνδεσμούμενοι, τοὺς κακουχομένους ἀνακτώμε-  
 νοι, «ὡς καὶ αὐτοὶ ὄντες ἐν σώματι<sup>c</sup>.» Τῆς γὰρ οὕτω σεμνῆς  
 ἐχόμενοι πολιτείας, καὶ πάντα κατὰ τὸν θεῖον πράττοντες  
 100 νόμον, εὐδοκιμήσομεν παρὰ τῷ πάντων Σωτῆρι Χριστῷ,  
 ἀρχόμενοι τῆς μὲν ἁγίας Τεσσαρακοστῆς ἀπὸ νομηνίας τοῦ  
 Φαμενώθ μηνός· τῆς δὲ ἑβδομάδος τοῦ σωτηριώδους Πάσχα  
 ἀπὸ ἑκτῆς τοῦ Φαρμουθι μηνός· καταπαύοντες τὰς νηστείας  
 τῆ ἑνδεκάτῃ τοῦ αὐτοῦ Φαρμουθι μηνός, ἐσπέρα Σαββάτου, |  
 D 105 κατὰ τὴν εὐαγγελικὴν παράδοσιν· ἐορτάζοντες δὲ τῇ ἐξῆς  
 ἐπιφωσκούσῃ Κυριακῇ τῇ δωδεκάτῃ τοῦ αὐτοῦ Φαρμουθι  
 μηνός· συνάπτοντες ἐξῆς καὶ τὰς ἑπτὰ ἑβδομάδας τῆς ἁγίας  
 Πεντηκοστῆς· ἵνα καὶ τῆς τῶν ἁγίων ἀξιοθῶμεν ἐν  
 οὐρανοῖς κοινωνίας ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ τῷ Κυρίῳ ἡμῶν, δι' οὗ  
 110 καὶ μεθ' οὗ τῷ Πατρὶ ἢ δόξα καὶ τὸ κράτος σὺν τῷ ἁγίῳ  
 Πνεύματι, νῦν καὶ ἀεὶ, καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν.

Mss : A DEF(G) BIII (= b) CJKLM (= c)

87 ἀνταποδώσω : -σωμεν B (-μεν sic) I J || 88 ὄνομα + τοῦ I || 89  
 ὄντως B Mi. : ὄντος rell. Sal. Aub. || 91 προσκομίζομεν b || 93 αὐτὸ B I  
 M : αὐτῷ rell. || 100 πάντων + ἡμῶν b || 111 αἰῶνας + τῶν αἰώνων b

### Exhortation finale. Date de Pâques

A cause de tout cela, bien-aimés, lorsque nous donnons  
 au Sauveur des marques de reconnaissance bien faibles et  
 que nous réjouissons à notre tour, autant que possible, le  
 bienfaiteur par nos sacrifices d'action de grâces, avouons  
 notre misère, en disant : « Que rendrai-je au Seigneur pour  
 tout ce qu'il m'a donné? Je prendrai la coupe de salut et  
 j'invoquerai le nom du Seigneur<sup>a</sup>. » Car en fait la coupe de  
 salut, c'est l'action de grâces envers Dieu; mais lorsque  
 nous faisons une action de grâces en paroles et en mots,  
 offrons-lui aussi le surcroît de nos belles actions : tenons  
 notre corps éloigné de tout plaisir mauvais, purifions aussi  
 notre esprit, efforçons-nous de le libérer de tout mal, allons  
 visiter ceux qui sont maltraités, invitons à manger ceux  
 qui sont dans la misère, allégeons le fardeau que le malheur  
 fait peser sur les orphelins et les veuves<sup>b</sup>, soyons enchaînés  
 avec les captifs en souffrant avec eux, soulageons « ceux  
 qui subissent de mauvais traitements, comme si nous  
 l'étions dans notre corps<sup>c</sup>. » Car c'est en pratiquant une vie  
 aussi sainte et en accomplissant toutes choses selon la Loi  
 divine que nous serons estimés par le Christ, le Sauveur de  
 tous, en commençant le saint Carême le premier du mois  
 de phamenoth, et la semaine de la Pâque salutaire, le six  
 du mois de pharmouthi, en achevant le jeûne le onze du  
 même mois de pharmouthi, au soir du samedi, selon la  
 tradition évangélique, en célébrant la fête dès l'aube du  
 dimanche suivant, le douze du même mois de pharmouthi,  
 en ajoutant à la suite les sept semaines de la sainte  
 Pentecôte; afin que nous soyons jugés dignes de la  
 communion des saints dans les cieux, en notre Seigneur  
 Jésus-Christ par qui et avec qui soient au Père la gloire et  
 la puissance avec le Saint-Esprit, maintenant et toujours  
 et pour les siècles. Amen.

a. Ps. 115, 3-4. b. Cf. Jac. 1, 27. c. Hébr. 13, 3.

## BIBLIOGRAPHIE

Pour la commodité du lecteur, on a rassemblé ici la plupart des documents, travaux et ouvrages cités dans les trois premiers chapitres de l'introduction (pour la bibliographie concernant l'établissement du texte, on se reportera au chapitre IV de l'introduction, p. 119-133), et dans les notes.

*N.B.* Les références bibliographiques sont suivies des numéros des pages où elles apparaissent.

### I. TEXTES ET DOCUMENTS

- Acta Conciliorum Oecumenicorum (ACO)*, I-IV, éd. E. Schwartz, Berlin et Leipzig, 1924-1940.
- AMBROISE, *Lettres*, éd. M. Zelzer, *CSEL* LXXXII, Vienne 1982 (p. 84. 87 ...). *Annales d'EUTYCHIUS*, PG 111, 989 (p. 95).
- ASTERIOS D'AMASÉE, *Homelia XIV in principium jejuniorum*, PG 40, 369-389 (p. 158. 164. 171).
- ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Lettre aux évêques d'Afrique*, PG 26, 1032 (p. 80).
- *Histoire acéphale et index syriaque des Lettres Festales d'Athanasie d'A.*, éd. A. Martin et M. Albert, *SC* 317, Paris 1985 (p. 101).
  - *Lettres festales et pastorales en copte*, *CSCO* 150 (texte) et 151 (trad.), Louvain 1955 (p. 101 ; cf. BIBLIOGRAPHIE, II : COQUIN).
  - *The festal Letters of Athanasius, discovered in an ancient syriac version*, éd. W. Cureton, London 1848 (p. 102).
  - *Die Festbriefe des heiligen Athanasius. Aus dem syrischen übersetzt und mit Anmerkungen erläutert*, éd. F. Larsow, Leipzig-Göttingen 1852 (p. 102).
  - *Novae Patrum Bibliothecae tomus sextus, continens in parte Ia sancti Athanasii epistolas festales syriace et latine cum chronico et fragmentis aliis*, éd. A. Mai, Romae 1853 (// PG 26, 1339s.).
  - *10<sup>e</sup> Lettre Festale*, tr. et interpr. par M. Albert, dans *Mélanges offerts au R. P. François Graffin, Parole de l'Orient* VI/VII (1975-1976) (p. 102).
  - *Der zehnte Osterbrief des Athanasius von Alexandrien*, Text, Übers., Erläut. par R. Lorenz, *BZNW* 49, de Gruyter, Berlin - New York 1986 (p. 102).

- BASILE DE CÉSARÉE, *De jejunio, hom. I*, PG 31 (p. 157. 164s.).
- BÈDE, *De temporum ratione*, éd. C. W. Jones, CCSL CXXIII B (p. 85).
- Canons des apôtres : Les cent vingt-sept canons des apôtres*, texte arabe publ. et tr. en fr. par J. Périer et Aug. Périer, PO VIII, 4, Paris 1912 (réimpr. 1971) (p. 13).
- Canons d'Hippolyte*, éd. R. G. Coquin, PO XXXI, 2, Paris 1966 (p. 13. 103).
- CASSIEN, *Conférences*, éd. E. Pichery, SC 54 (1958) (p. 15. 22).
- Chronicon Paschale*, PG 18 et 92, 789 B (p. 69. 98).
- CLAUDIEN, *In Eutropium I et II*, éd. Th. Birt, M.G.H. Aucl. Ant. X, Berlin 1892 (réimpr. 1961) (p. 30).
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromates I*, SC 30 (p. 155); V, éd. Le Boulluec, SC 278 (p. 216. 321).
- Code Théodosien*, éd. P. Krüger - Th. Mommsen, Dublin - Zürich 1971 (p. 32. 44. 54); cf. C. PHARR, *The theodosian Code*, Princeton Univ. 1952).
- Conciles gaulois du IV<sup>e</sup> siècle*, éd. J. Gaudemet, SC 241 (p. 80).
- Constitutions apostoliques I, II, III*, éd. M. Metzger, SC 320, 329, 336 (p. 35. 46).
- COSMAS Indicopleustès, *Topographie chrétienne*, éd. W. Wolska-Conus, SC 141, 159, 197 (p. 102s.).
- CYRILLE D'ALEXANDRIE, *De adoratione*, PG 68 (p. 64 s. 70 s. 203 s. 217. 229).
- *Glaphyres sur le Pentateuque (Gen., Ex., Lév.)*, PG 69 (p. 64 s. 216. 314. 315. 352).
- *Contre Julien*, PG 76; livres I et II, éd. Burguière - Évieux, SC 322 (p. 55. 62. 72. 348).
- *In Esaiam*, PG 70 (p. 345).
- *Adversus synousiastas*, PG 76, 1427-1435 (p. 66).
- *De synagogae defectu*, PG 76, 1421-1424 (p. 66).
- *Deux dialogues christologiques*, éd. G. M. de Durand, SC 97 (p. 273).
- *In Joannem*, PG 73-74 (p. 372-373).
- *De recta fide ad reginas*, PG 76 (p. 68. 105).
- *Lettres*, PG 77 (p. 89).
- DENYS D'ALEXANDRIE, *The letters and other remains of Dionysius of Alexandria*, éd. C. L. Feltoe, Cambridge 1904 (p. 96). — Cf. K. HOLL, *Fragmente vornicänischer Kirchenväter aus den Sacra Parallela (TU 20, 2)*, Leipzig 1899.
- ÉGÉRIE, *Journal de voyage*, éd. P. Maraval, SC 296 (p. 32).
- ÉPIPHANE, *Adv. Haeres.*, PG 41, 1017 s. (p. 49. 354).
- EUSÈBE DE CÉSARÉE, — *De solemnitate paschali*, PG 24 (p. 81).
- *Hist. Eccl.*, éd. G. Bardy, SC 41 (p. 76. 77. 96).
- *Vie de Constantin*, PG 20; GCS I (p. 80. 81).

- EUTYCHIUS, *Annales*, PG 111 (p. 77. 95).
- ÉVAGRE LE PONTIQUE, *Traité pratique*, t. I et II, éd. A. et C. Guillaumont, SC 170, 171, Paris 1971 (p. 16).
- Fonti*, fasc. IX, *Discipline générale antique (IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.)*, éd. P. P. Joannou, t. II, Grottaferrata Roma 1963 (p. 36. 49).
- GENNADE DE MARSEILLE, *Liber de uir. inl.*, TU XIV, 1a, éd. E. C. Richardson, Leipzig 1896. — Trad. fr. de F. Z. Collombet dans *Libre des hommes illustres par s. Jérôme, suivi de celui de Gennade (de Marseille) et de celui de s. Isidore de Séville*, Lyon, Paris 1840 (p. 23).
- GEORGES CEDRENOS, *Histor. compendium*, PG 121 (p. 27).
- GEORGES DE CHYPRE, *Descriptio orbis romani*, éd. H. Gelzer, Leipzig 1890; éd. E. Honigmann (avec le *Synekdèmos*), Bruxelles 1939 (p. 30).
- GRÉGOIRE DE NYSSE, — *Vie de Moïse*, éd. J. Daniélou, SC 1, Paris 1968<sup>9</sup> (p. 216 s.).
- *Ad Theophilum, adversus Apolinaristas*, éd. F. Müller, *Opera dogmatica minora I* (Jaeger III, 1), Leiden 1958 (p. 28).
- HIÉROCLÈS, *Synekdèmos*, éd. A. Burckhardt, Leipzig 1893; éd. E. Honigmann, Bruxelles 1939 (p. 30).
- Histoire de l'Église d'Alexandrie*: cf. *Storia della chiesa di Al. Histoire des patriarches...*: cf. SÈVÈRE IBN AL MOQAFFA.
- Historia monachorum*, éd. A.-J. Festugière, dans *Subsidia Hagiographica* 53, Bruxelles 1971.
- IRÉNÉE DE LYON, *Contre les hérésies*, livre IV, SC 100 (p. 373).
- ISIDORE DE PÉLUSE, *Lettres*, PG 78 (p. 17. 35. 38. 117).
- JEAN CHRYSOSTOME, — *Adv. Judaeos III*, PG 48, 861-872 (p. 84).
- JEAN DAMASCÈNE, *De imaginibus*, PG 94 (p. 68).
- *Sacra parallela*, PG 96 (p. 97).
- JEAN DE NIKIOU, *La chronique de Jean évêque de Nikiou*, éd. M. H. Zotenberg dans *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque nationale*, t. 24, Paris 1883; tr. angl. par R. H. Charles, *The Chronicle of John Bishop of Nikiu, translated from Zolenberg's ethiopic text*, London 1916 (p. 11).
- JÉRÔME, *Apol. c. Rufin*, éd. et tr. P. Lardet, SC 303, Paris 1983 (p. 13).
- *Lettres*, t. IV et V, éd. J. Labourt, coll. des Univ. de France, Paris 1955; éd. I. Hilberg, CSEL LV, Vienne 1912 (p. 13).
- JULIEN, *Œuvres*, t. I, 2<sup>e</sup> partie (*Lettres*), éd. J. Bidez, Coll. des Univ. de France, Paris 1960 (p. 39).
- Laterculus de Polemius Silvius*, éd. O. Seeck (avec la *Notitia dignitatum utriusque imperii* et le *Laterculus veronensis*), Berlin 1876 (p. 29).
- LÉON, *Lettres*, PL 54 (p. 89).

- MARINUS, *Vie de Proclus*, éd. J.-F. Boissonade, Leipzig 1814, réimpr. à la suite de l'éd. de DIOGÈNE LAËRCE par Cobet, Paris 1850 (p. 31. 39).
- NICÉPHORE CALLISTE, *Hist. eccl.*, PG 146 (*passim*).
- Notitia dignitatum utriusque imperii*, éd. E. Böcking, Bonn 1839; éd. O. Seeck, Berlin 1876 (p. 29).
- ORIGÈNE, — *Homélie s. la Genèse*, éd. de Lubac - Doutreleau, SC 7 bis (p. 317).
- *Homélie sur le Lévitique*, éd. M. Borret, SC 287 (p. 103).
- *Homélie sur l'Épître aux Romains*, PG 14 (p. 373).
- PALLADIOS, *Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome*, éd. A.-M. Malingrey, SC 341 et 342, Paris (p. 12. 14. 25).
- *Histoire lausaniaque*, éd. R. T. Meyer, ACW 34, Londres 1965; éd. G. J. M. Bartelink (tr. M. Barchiesi), Milan 1975 (p. 15).
- Paterica armeniaca*, éd. L. Leloir, CSCO 361, 371, Louvain 1975, 1976.
- PHILON D'ALEXANDRIE, — *De congressu eruditionis gratia*, éd. M. Alexandre, Paris 1967 (p. 294).
- *De vita Mosis*, éd. Arnaldez - Mondésert - Pouilloux - Savinel, Paris 1967 (p. 216. 217).
- PIERRE D'ALEXANDRIE, fragments de *Lettres Festales*, PG 18, 513 s. (p. 98).
- RUFIN, *Apologie contre Jérôme*, PL 21 (p. 13).
- *Hist. eccl.*, PL 21 (p. 13).
- SÈVÈRE D'ANTIOCHE, *Contra Grammaticum*, CSCO 102 (p. 105).
- SÈVÈRE IBN AL MOQAFFA, *Histoire des patriarches de l'Église copte d'Alexandrie*, éd. et tr. angl. par B. Evetts, PO I, fasc. 4, Paris 1948 (p. 11).
- SOCRATE, *Hist. eccl.*, PG 67 (*passim*).
- SOPHRONIUS DE JÉRUSALEM, *De ss. Cyro et Ioanne, Laudes in ss. Cyrum et Ioannem*, PG 87. 3 (p. 38).
- SOZOMÈNE, *Histoire ecclésiastique*, I-II, éd. A.-J. Festugière, B. Grillet, G. Sabbah, SC 306, Paris 1983; autres livres : PG 67 (*passim*).
- Spicilegium solesmense*, IV (J.-B. PITRA), Paris 1858, p. 540-555 (p. 81).
- Storia della Chiesa di Alessandria*, texte copte éd., tr. et comm. par T. ORLANDI, *Testi e Documenti per lo studio dell'Antiquità*, XXXI, vol. II, Milano Varese 1970 (= S.C.A.) (p. 12. 62. 63 et *passim*).
- Synaxaire alexandrin*, tr. latine du texte arabe par I. Forget, CSCO 78 (1921) et 90 (1926, réimpr. 1953) (p. 12).
- Synaxaire arabe-Jacobite* (rédaction copte), tr. fr. par R. Basset, PO I, fasc. 3 (1904/1971) et XVII, fasc. 3 (1924/1974) p. 12).
- Synekdèmos*, éd. A. Burckhardt, Leipzig 1893; éd. E. Honigmann, Bruxelles 1939 (p. 30).

- Synodicon*, dans ACO I. I. 7, p. 148 et I. IV, p. 95 (p. 22).
- SYNÉSIOS, *Lettres*, éd. A. Garzya, Roma 1979 (p. 28. 109).
- THÉODORET DE CYR, — *Eranistès*, éd. G. H. Ettlinger, Oxford 1975 (p. 105-107).
- *Hist. eccl.*, PG 82 (p. 26).
- THÉOPHILE, *Lettres Festales*, traduites ou citées par Jérôme, Cosmas, Cyrille, Théodoret, les *Actes des conciles*, Timothée Aelure, Sévère d'Antioche, Zacharie le rhéteur : cf. p. 105, n. 3.
- ZACHARIE LE SCHOLASTIQUE, *Vie de Sévère*, éd. et tr. par M.-A. Kugener, PO II, 1, 1904/1971 (p. 62).

## II. OUVRAGES ET TRAVAUX

- F. M. ABEL, «Saint Cyrille d'Alexandrie dans ses rapports avec la Palestine», dans *Kyrrilliana*, Le Caire 1947, p. 207-213 (p. 11).
- Alexandrina, Mélanges offerts au P. Cl. Mondésert*, Paris 1987.
- D. AMAND DE MENDIETA, *Fatalisme et liberté dans l'antiquité grecque*, Louvain 1945 (p. 353).
- G. J. M. BARTELINK, «Monachisme et épiscopat à Alexandrie», *Alexandrina (Mélanges Mondésert)*, p. 365-379 (p. 23).
- H. I. BELL, «Antisemitism in Alexandria», *JRS* 31 (1948), p. 1-19 (p. 51).
- A. BERNAND, — *Alexandrie la Grande*, Paris 1966 (p. 37. 38).
- *Le delta égyptien*, I, Les confins Libyques, Le Caire 1970 (p. 37. 62).
- W. A. BIENERT, *Dionysius von Alexandrien. Zur Frage des Origenismus im dritten Jahrhundert*, *Patristische Texte und Studien* 21, Berlin - New York 1978 (p. 97).
- A. E. BRECCIA, «Una 'Lourdes' nel Deserto», *Egitto greco e romana*, 3<sup>e</sup> éd., Pise 1957, p. 152-157 (p. 37).
- E. CATANEO, «Formule di Fede nelle *Lettere Pasquali* di Cirillo d'Alessandria», *KOINONIA* 7/1 (1983), p. 31-55 (p. 115. 182).
- J. CAZEAUX, *Philon d'Alexandrie. De la grammaire à la mystique*, suppl. aux *Cahiers d'Évangile*, n° 44, 1983 (p. 295).
- M. CHAÏNE, *La chronologie des temps chrétiens de l'Égypte et de l'Éthiopie*, Paris 1925 (p. 77).
- R. COQUIN, «Les lettres festales d'Athanase. Un nouveau complément : le manuscrit IFAO copte 25», *Orientalia Lovaniensia Periodica* 15 (1984), p. 133-158 (p. 102).
- R. COQUIN et E. LUCHESI, «Un complément au corpus copte des lettres festales d'Athanase», *Or. Lov. P.* 13 (1982), p. 137-142 (p. 102).
- R. G. COQUIN, «Les origines de l'Épiphanie en Égypte», dans Dom B. BOTTE, E. MELIA, etc., *Noël, Épiphanie retour du Christ*, coll. Lex Orandi, Paris 1967, p. 139-170 (p. 77).

- J. CORBON, «L'année liturgique byzantine», *Proche Orient Chrétien* 38 (1988), p. 18-30 (p. 76).
- J. DANIELOU, *Bible et liturgie*, Paris 1951 (p. 373).
- E. DEMOUGEOT, *De l'unité à la division de l'empire romain*, Paris 1951 (p. 29).
- «La politique anti-juive de Théodose II», *Akten des XI. international. byz. Kongress 1958*, München 1960, p. 95-100 (p. 116).
- «L'empereur Honorius et la politique anti-juive», *Hommages à Léon Hermann*, coll. *Latomus* XLIV, Bruxelles 1960, p. 277-291 (p. 51. 116).
- E. DRIOTON, «La discussion d'un moine anthropomorphite audien avec le patriarche Théophile d'Alexandrie, en l'année 399», *Revue de l'Orient Chrétien* 10 (1915-1917), p. 92-100 et 113-128 (p. 23. 106).
- L. DUCHESNE, «La question pascale au concile de Nicée», dans *Revue des questions historiques*, 1880 (p. 75).
- A. FAVALE, *Teofilo d'Alessandria*, soc. ed. intern., Torino 1958 (p. 19. 23).
- G. FRITZ, art. «Pâques», *DTC* (1932), col. 1952 (p. 75).
- J. GAUDEMET, *L'Église dans l'empire romain (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles)* (= *L'Église*), t. III, Paris 1958 (p. 36. 44).
- M. GERRARD, *Clavis Patrum graecorum, Corpus Christianorum*, I (1983), II (1974), III (1979) (p. 85 et *passim*).
- H. GRÉGOIRE, «Sur le personnel hospitalier des églises : *Parabalani* et *Privatarii*», *Byzantion* 13 (1938) (p. 60).
- A. GRILLMEIER, «La peste d'Origène», *Alexandrina (Mélanges Mondésert)*, Paris 1987 (p. 19).
- V. GRUMEL, *Trailé d'Études byzantines, I, La Chronologie*, Paris 1958 (p. 69. 78. 79).
- «La date de l'équinoxe vernal dans le canon pascal d'Anatole de Laodicée», *Mélanges Tisserand*, II, *Studi e Testi* 252, Roma 1964 (p. 78).
- A. GUILLAUMONT, *Les Képhalaia gnostica*, Paris 1962 (p. 14).
- «Macaire d'Alexandrie», *DSp.* 10 (1980) (p. 15).
- J.-N. GUINOT, «Figures de l'Ancien Testament chez les Pères», *Cahiers de Biblia Patristica* 2, Strasbourg 1989 (p. 19).
- E. R. HARDY, «The further Education of Cyril of Alexandria (412-444)», dans *Studia Patristica*, XVII, I, Pergamon Press 1982 (p. 12).
- M. HARI, *La Bible d'Alexandrie*, I. *La Genèse*, Paris 1986 (p. 313).
- A. HILGENFELD, *Der Paschasstreit der alten Kirche*, Halle 1860 (p. 81).
- K. HOLL, «Ein Bruchstück aus einem bisher unbekanntem Brief des Epiphanius», dans *Festgabe für Ad. Jülicher zum 70. Geburtstag*, 26 Januar 1927, p. 159-189 (p. 76).

- E. HONIGMANN, — «The Monks of Fua, addressees of a letter from St. Cyril of Alexandria», *Studi e Testi* 173, Vatican 1953, p. 52-53 (p. 18. 27).
- «Eusebius Pamphili; the removal of his name from the Diptychs of Caesarea in Palestine in 431 A.D.», *Studi e Testi* 173 (1953), p. 59-70 (p. 67).
- L. JANSSENS, «Notre filiation divine d'après saint Cyrille d'Alexandrie», dans *Ephemerides Theologicae Lovanienses* 15 (1938) (p. 209).
- R. JOLY, *Le thème philosophique des genres de vie dans l'Antiquité classique*, Bruxelles 1956 (p. 217).
- A. H. M. JONES, *The Later Roman Empire 284-602 (LRE)*, Oxford 1964 (*passim*).
- B. KRUSCH, *Der 84 jährige Ostercyclus und seine Quellen, Studien zur christlich-mittelalterlichen Chronologie (= Studien)*, Leipzig 1880 (p. 85).
- Kyrrilliana*, spicilegia edita sancti Cyrilli Alexandrini XV recurrente saeculo, éd. Le scribe égyptien, Le Caire 1947 : recueil d'articles sur Cyrille, en partic. F. M. ABEL, H. MUNIER (p. 11).
- C. LACOMBRADÉ, *Synésios de Cyrène, hellène et chrétien*, Paris 1951 (p. 39).
- L.-Th. LEFORT, «Les lettres festales de s. Athanase», *Bull. de la classe des lettres de l'Acad. Roy. de Belgique*, 1953, p. 643-656 (p. 103).
- P. MARAVAI, *Lieux saints et pèlerinages d'Orient*, Paris 1985 (p. 35).
- A. MARTIN, «L'Église et la chora égyptienne au IV<sup>e</sup> siècle», *REAug.* 25 (1979), p. 3-26 (p. 20. 33s.).
- «Les premiers siècles du christianisme à Alexandrie. Essai de topographie religieuse (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles)», *REAug.* 30 (1984), p. 211-225 (p. 27. 33. 51).
- J. R. MARTINDALE, *The Prosopography of the later roman Empire (PLRE)*, vol. 2, A.D. 395-527, Cambridge 1980 (p. 31).
- G. R. MONKS, «The Church of Alexandria and the City's Economic Life in the Sixth Century», *Speculum* 38 (1953), p. 349-362 (p. 34).
- H. MUNIER, «Le lieu de la naissance de s. Cyrille d'Alexandrie», dans *Kyrrilliana*, Le Caire 1947, p. 199-201 (p. 11).
- P. NAUTIN, — «L'excommunication de s. Jérôme», *Annuaire de l'É.P.H.É.* (V<sup>e</sup> section), 80-81 (1971-73) (p. 14).
- *Introd. à Une homélie anatolienne sur la date de Pâques en l'an 387*, *SC* 48 (p. 84).
- Évelyne PATLAGEAN, *Pauvreté économique et pauvreté sociale à Byzance, IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles*, Paris-La Haye 1977 (p. 36).
- V. PERI, *La date de la fête de Pâques*, Vatican 1968 (p. 76).
- C. PHARR, *The Theodosian Code*, Princeton University 1952 (p. 59).

- Ch. PIETRI, *Roma Christiana*, Rome 1976 (p. 91).
- J. B. PITRA, *Iuris eccl. historica et monumenta I*, Rome 1864 (p. 97).  
— *Analecta sacra II*, Rome 1884 (p. 97).
- H. RAHNER, «Österliche Frühlingslyrik bei Kyrillos von Alexandria», dans *Paschalis Sollemnia. Studien zur Osterfeier und Osterfrömmigkeit*, hrsg. von B. Fischer und J. Wagner (*Festschrift J. A. Jungmann*), Basel - Freiburg - Wien 1959, p. 68-75 (p. 197).
- M. RICHARD, «La question pascale au II<sup>e</sup> siècle», dans *L'Orient Syrien* 6 (1961), p. 179-212, repris dans *Opera Minora*, t. I, n° 8, Turnhout Brepols, Leuven univ. pr. 1976, p. 75).  
— «Le comput pascal par octaétérés», *Le Muséon* 87 (1974) (p. 77-88. 95).  
— «Quelques nouveaux fragments des Pères anténicéens et nicéens», *Symbolae Osloenses* 38 (1963) (= *Opera Minora I*, n° 5), p. 76-83 (p. 99).  
— «Notes sur le comput de cent-douze ans», *REB* 24 (1966) (= *Opera Minora I*, n° 20) (p. 77).  
— «Le florilège du codex Vatopédi 236», *Le Muséon* 86 (1973) (= *Opera Minora I*, n° 4) (p. 99).
- J. ROUGÉ, «Les débuts de l'épiscopat de Cyrille et le Code Théodosien», dans *Alexandrina (Mélanges Mondésert)*, Paris 1987, p. 339-363 (p. 54 s.).
- E. SCHWARTZ, *Christliche und jüdische Ostertafeln (= Ostertafeln)*, *Abh. d. kgl. Ges. d. Wiss. z. Göttingen*, Kl. NF Bd. VIII, 1905, p. 104-115 (p. 86).
- O. SEECK, *Regesten der Kaiser und Päpste (311-476)*, Stuttgart 1919 (réimpr. 1984) (p. 91).
- A. STROBEL, *Ursprung und Geschichte des frühchristlichen Osterkalenders (= Ursprung)*, *TU* 121, Berlin 1977 (p. 76. 77).
- C. VANDERSLEYEN, *Chronologie des préfets d'Égypte de 284 à 395*, coll. *Latomus* LV (1962) (p. 31).
- A. VAN DE VYVER, «L'évolution du comput alexandrin et romain du III<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle», *Revue d'Hist. Eccl.* 52 (1957) (p. 78).
- L. R. WICKHAM, *Cyril of Alexandria, Select Letters, Oxford Early Christian Texts*, Oxford 1983 (p. 11).
- R. L. WILCKEN, *Judaism and the Early Christian Mind*, New Haven and London 1971 (p. 51. 116).
- E. WIPSZYCKA, *Les ressources et les activités économiques des églises en Égypte du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles 1972 (p. 33 s.).
- M. ZELZER, «Zum Osterfestbrief des hl. Ambrosius und zur römischen Osterfestberechnung des 4. Jh.», *Wiener Studien* 91 (1978), p. 187-204 (p. 87).

## INDEX SCRIPTURAIRE

Le premier chiffre (romain) renvoie au numéro de la *Lettre Festale*, le second (gras) au paragraphe, le troisième à la ligne de ce paragraphe (ce dernier chiffre est en italique lorsque la citation est une réminiscence non littérale).

<b>Genèse</b>	<i>L.F.</i>	<b>Lévitique</b>
2, 2	VI, 11, 29-31	2, 1 II, 4, 1-4
15, 6	V, 5, 40-45; VI, 8, 99	11-13 II, 4, 27-34
16, 1-2	V, 3, 18-22	6, 1-2 (8-9 : <i>LXX</i> ) II, 4, 94-98
8-9	V, 3, 58-62	2 (8-9 : <i>LXX</i> ) II, 5, 13-15
9	V, 4, 37-38	
17, 5	VI, 8, 96	<b>Nombres</b>
15-19	V, 3, 40-50	10, 1 I, 2, 120-122
16	V, 5, 5-8	
19	V, 5, 8-10	<b>Deutéronome</b>
18, 28	I, 2, 64	4, 11 II, 5, 69
22, 2	V, 6, 3-5	19 VI, 11, 19-22
3-13	V, 6, 39-64	5, 12-15 VI, 9, 6-7
5	V, 7, 39-40	6, 4 VI, 11, 22-23
6	V, 7, 67-68	16, 1 II, 3, 1-2
48, 9	V, 5, 37-38.	<b>Psaumes</b>
<b>Exode</b>		2, 8 V, 4, 31-34
4, 2-4	II, 8, 6-11	9, 22 ( <i>LXX</i> = 10, 1) I, 2, 58-59
10	I, 2, 12-13; II, 2, 21	13, 3 II, 8, 45-46
11	I, 2, 21-24	22, 4 VI, 2, 68-69
16, 3	I, 4, 52-54	25, 6 II, 6, 24-25
20, 8-11	VI, 9, 6-7	29, 12 II, 8, 69-70
13-16	VI, 10, 35-36	39, 3 II, 4, 72-73
24, 4-6	II, 5, 74-80	40, 3, 9 IV, 2, 140-141
29, 38-40	II, 5, 29-35	42, 3 II, 8, 51-52
32, 6	I, 4, 44-45	
33, 17	II, 2, 20-21	

- 43,3 IV, 6, 96-97  
 6 IV, 2, 115-117  
 46,2 VI, 1, 9-11  
 6 V, 7, 110-111  
 62,11 (LXX) I, 2, 48; VI, 2, 44-45  
 67,19 V, 7, 113-114  
 71,7 I, 2 80-81  
 75,12 II, 3, 74  
 79,2-3 I, 2, 52-56  
 80,4 II, 1, 26-27; V, 1, 9-10  
 11 II, 4, 102-103  
 91,13 I, 2, 74-76  
 94 (95),1 I, 1, 14-15; V, 1, 24-26  
 103,14 II, 3, 14-15  
 115,3-4 VI, 12, 87-89  
 117,16 V, 2, 3  
 22 V, 2, 74  
 118,126 VI, 1, 29  
 143,6 IV, 6, 95
- Proverbes**  
 9,5 V, 2, 20-21  
 12 V, 2, 63-65  
 19,3 VI, 4, 134-135  
 25,2 II, 2, 17  
 27,2 I, 5, 22-23  
 19 II, 7, 9-11
- Ecclésiaste**  
 3,1 I, 2, 93-94; II, 1, 11-12; V, 1, 1
- Cantique**  
 2,10-12 II, 3, 47-49  
 5,10 V, 4, 25-26
- Sagesse**  
 13,5 VI, 4, 16-17  
 15,10 VI, 3, 44-45  
 19,7 II, 3, 13

- Siracide**  
 28,24 VI, 2, 53-54
- Isaïe**  
 1,11-12 I, 1, 36-39  
 16 I, 2, 91-92  
 2,3 I, 1, 32-34; V, 7, 54-56; VI, 1, 4-6  
 5,5 VI, 2, 47-49  
 14 I, 6, 114-116  
 8,18 V, 5, 37-38  
 10,14 I, 6, 142-145  
 19,12 V, 4, 28-30  
 25,8 II, 8, 66-67  
 26,9 II, 6, 9-10  
 12-13 VI, 5, 42  
 27,5 VI, 1, 35-36; 2, 27, 29-30; 3, 17-18; 5, 37; 6, 10  
 30,10-11 VI, 12, 8-11  
 35,10 II, 5, 52-53; VI, 11, 68-71  
 40,3 IV, 1, 16  
 9 IV, 2, 8-10  
 44,20 VI, 3, 44-45  
 48,4 IV, 6, 66-68  
 49,9 I, 6, 168; II, 8, 84; IV, 6, 113; V, 1, 37-38; VI, 12, 71-72  
 50,5 V, 7, 25-26  
 6 V, 7, 95-97  
 53,5-6 V, 7, 73-76  
 8 (LXX) I, 2, 65-66  
 55,6-7 (LXX) I, 1, 42-46  
 58,1 IV, 2, 5-7; VI, 1, 22-23  
 13 VI, 9, 7-9  
 60,1 (LXX) I, 2, 45-46; V, 2, 44-45  
 64,3 I, 2, 104-105  
 65,2 IV, 6, 69-71
- Jérémie**  
 1,6 (LXX) I, 2, 14-16

- 7 (LXX) I, 2, 24-27  
 2,27 VI, 3, 29-31  
 3,6-7 I, 6, 45-49  
 16 IV, 5, 28-31  
 4,3-4 I, 1, 53-57; VI, 8, 66-69  
 4 VI, 9, 2-3  
 22 V, 2, 76  
 31 IV, 2, 134-135  
 5,22-24 II, 8, 31-37  
 6,10 I, 5, 33-36  
 17-19 V, 2, 84-90  
 7,16-18 I, 6, 68-76  
 25-26 I, 6, 9-14  
 26 I, 6, 23-24  
 29-30 I, 6, 25-29  
 30 I, 6, 30-32  
 8,8-9 V, 2, 69-73  
 9,17-18 I, 6, 104-106  
 13,23 II, 8, 38-40  
 14,10 II, 4, 65-66  
 17,21-22 VI, 9, 12-15  
 28,50 (LXX) I, 1, 25-26  
 31,13 II, 8, 67-68  
 31 (38, 31 LXX) IV, 5, 50-51; V, 5, 21-23  
 48,10 (31, 10 LXX) I, 2, 3-4  
 51,50 VI, 8, 13-15
- Lamentations**  
 4,18-19 I, 6, 110-112
- Baruch**  
 3,38 IV, 6, 99-100
- Ézéchiel**  
 3,7 IV, 6, 64-65  
 24,27 I, 2, 29
- Daniel**  
 1,12 (Théodotion) I, 4, 17  
 8-16 I, 4, 14-20  
 3,16s. I, 4, 19-20  
 6,17-25 I, 4, 23-24

- Osée**  
 3,4 IV, 6, 54-57  
 4,6 I, 6, 80-82  
 7,13 IV, 4, 50-51  
 9,16-17 IV, 5, 2-7  
 13,14 (LXX) I, 2, 70-71; 6, 172-173
- Joël**  
 1,5 IV, 7, 16-17  
 2,15 I, 2, 115-116
- Amos**  
 4,7 II, 8, 79-80  
 5,1-2 I, 6, 102-104  
 21-23 IV, 5, 17-22
- Jonas**  
 3,4 I, 4, 25-26
- Nahum**  
 2,1 I, 1, 65-66
- Zacharie**  
 2,14 IV, 6, 76-78
- Malachie**  
 3,20 II, 7, 70
- Matthieu**  
 3,8-9 V, 5, 52-55  
 5,37 V, 8, 11-12  
 6,4 I, 1, 62  
 7,6 V, 7, 64-65  
 11,13 I, 4, 8-9  
 28 II, 8, 81-82; VI, 12, 21-23  
 13,1-9 I, 1, 59-60  
 3-8 II, 7, 18-22  
 20,13-14 II, 7, 60-62  
 21,33 VI, 2, 47-49  
 42 V, 2, 74



23, 13	VI, 9, 29-31
24	I, 5, 19-20
27	I, 5, 23-27
25, 15	II, 7, 35-36
21	II, 7, 42-44
26, 39	V, 7, 20-21
27, 40	I, 6, 164-165
28, 19	VI, 12, 78-80
<b>Marc</b>	
8, 38	VI, 11, 104-105
<b>Luc</b>	
2, 14	II, 8, 62-63
6, 45	II, 4, 56-57
10, 19	I, 2, 74-76; IV, 3, 16-18
12, 49	II, 5, 18
16, 8	V, 4, 18
18, 11, 12	I, 5, 13-16
19, 40	II, 1, 31
<b>Jean</b>	
1, 9	II, 8, 52-54
2, 19-21	II, 8, 55; V, 1, 40; VI, 12, 74-75
3, 10	I, 5, 21-22
16	V, 6, 34-36
4, 24	VI, 6, 17-18
8, 12	V, 2, 42
33-40	V, 5, 52-55
10, 11, 15, 17	VI, 12, 43
12, 32	V, 5, 34-36
14, 2	II, 7, 32
15, 22	IV, 4, 14-16
17, 24	V, 7, 36-37
19, 11	V, 7, 17-18
20, 22	I, 6, 177-178
28	VI, 1, 20-21
<b>Actes</b>	
2, 24	IV, 6, 111-112
17, 28	VI, 10, 16
22, 3	VI, 11, 96-97

**Romains**

1, 23	I, 6, 118-120
25	VI, 11, 14-15; 12, 2
2, 20	VI, 6, 6-7
25-27	VI, 8, 81-86
28-29	VI, 8, 49-53
29	I, 1, 41
4, 3	V, 5, 40-45; VI, 8, 99
11	VI, 8, 94-95
11-12	VI, 8, 96-98
5, 10	I, 2, 81-83
6, 4	VI, 12, 17-18
6-8	II, 3, 63-67
7, 12	IV, 5, 45-46
22-23	VI, 2, 10-14
8, 23	II, 3, 35
9, 5	V, 7, 98-99
7-8	V, 5, 52-55
10, 21	IV, 6, 69-71
12, 11	II, 5, 25
12	V, 8, 5
13	II, 9, 7
16	I, 1, 19-20
13, 12	I, 1, 6-7
14	V, 2, 16

**I Corinthiens**

1, 20	V, 4, 28-30
2, 9	I, 2, 104-105
3, 1	VI, 11, 41-42
2	VI, 2, 54-56
16	IV, 5, 39-40
19	VI, 4, 39
5, 7	II, 4, 35-36
6, 19	IV, 5, 39-40
7, 7	II, 7, 3-4
19	VI, 8, 77-78
8, 6	V, 7, 97-98
9, 16	I, 2, 36-37
16-17	II, 2, 33-35
24	I, 1, 27-28
27	VI, 2, 51-52
10, 8	I, 4, 48-49

13	IV, 3, 11-14
15, 20	I, 6, 170; V, 1, 39
55, 56	I, 2, 70-71; 6, 172-173
58	II, 4, 60-61
<b>II Corinthiens</b>	
2, 11	VI, 5, 32-33
15	II, 3, 38
4, 4	V, 2, 56-58
16	I, 3, 35-36
5, 5	II, 8, 87-89
15	II, 6, 43-44
17	II, 3, 42-43; V, 1, 14-15; VI, 8, 43-44
7, 1	I, 6, 183-185
8, 9	V, 2, 66-68
9, 8	II, 4, 77

**Galates**

3, 5-7	V, 5, 40-45
8-10	V, 5, 62-66
15-16	V, 5, 71-75
27	VI, 5, 31
27-29	V, 5, 80-84
4, 4	I, 2, 68-69
21-31	V, 5, 52-55
22-26	V, 3, 71-79

**Éphésiens**

1, 4	V, 7, 36-37
2, 14-15	II, 8, 60-61
4, 2	II, 9, 6-7
8	V, 7, 113-114
22-24	I, 1, 48-50
22	IV, 2, 16-17
5, 14	II, 7, 65-66
6, 11, 14	IV, 2, 42-44
12	IV, 2, 22-26
16	IV, 2, 45-46

**Philippiens**

2, 2	I, 1, 19-20
7	I, 6, 134

8	V, 7, 22-24, 100-101
3, 2-3	VI, 8, 54-57
5	IV, 6, 9-10; VI, 11, 98-99
19	IV, 6, 88
4, 4	II, 1, 1
13	IV, 2, 113-114

**Colossiens**

3, 5	I, 3, 12-14; VI, 2, 30-32
10	I, 1, 48-50
4, 6	II, 4, 53-54

**I Thessaloniens**

4, 16	VI, 11, 104-105
-------	-----------------

**II Timothée**

2, 11-12	II, 3, 67-68
----------	--------------

**Tite**

3, 5	I, 6, 142-145, 147
------	--------------------

**Hébreux**

2, 14	I, 1, 12-13
4, 1-2	VI, 11, 76-79
8-9	VI, 11, 86-88
10-11	VI, 11, 91-95
5, 12	VI, 2, 54-56
12-14	VI, 11, 41-43
7, 18	V, 5, 26
19	IV, 5, 56-57; V, 5, 27-28
8, 7	IV, 5, 54-55
13	IV, 5, 52-54; V, 5, 24-25
9, 4	IV, 5, 37-38
10, 20	II, 8, 58, 86
12, 2	V, 7, 99-100
13, 1-3	II, 9, 8-10
3	IV, 6, 128-130; VI, 12, 98
8	I, 6, 138-139

<b>Jacques</b>		2, 7	V, 2, 74
1, 27	I, 3, 3-6; V, 8, 13-16; VI, 12, 94-96	3, 19-20	II, 8, 75-76; V, 1, 38
2, 23	V, 5, 43	<b>Jude</b>	
4, 8	I, 2, 41-42; 3, 20-21	23	II, 3, 69-70
<b>I Pierre</b>			
1, 20	V, 7, 36-37	(Jubilés 50, 8-12 : VI, 9, 9-10)	

## INDEX DES NOMS PROPRES

(LF I-VI)

Les références sont données de la façon suivante : le chiffre romain renvoie à la *Lettre Festale*; le chiffre arabe en gras désigne le paragraphe; le chiffre arabe en maigre indique la ligne du paragraphe. Lorsque le mot provient d'une citation, le numéro de la ligne est en *italique*.

AARON	II, 4, 95.
ABRAHAM	IV, 4, 28; V, 2, 110; 3, 9. 18. 20. 40. 45. 47. 51. 56. 71; 4, 1; 5, 2, 29. 42. 45. 48. 52. 54. 55. 60. 64. 66. 67. 73. 76. 83; 6, 2. 44. 48. 52. 54. 56. 57. 60. 62; 7, 7. 33. 39. 57. 68; VI, 8, 95. 98; 11, 4.
AGAR	V, 3, 3. 20. 58. 76.
ANGES	I, 1, 9; 6, 152.
ARABIE	V, 3, 77.
BABYLONIEN	I, 4, 15. 18.
BAPTÊME	V, 7, 46.
BAPTISTE	I, 4, 5. 9; V, 5, 49.
BENJAMIN	I, 2, 55; VI, 11, 98.
CARÊME	I, 6, 187; II, 9, 12; IV, 6, 133; V, 8, 19; VI, 12, 101.
CHALDÉEN	IV, 4, 27.
CHÉRUBIM	I, 2, 54.
CHRÉTIEN	IV, 5, 35.
CHRIST	I, 1, 1. 12. 18. 48; 3, 1; 4, 8; 5, 12; 6, 195; II, 3, 27. 38. 42. 66. 72; 7, 60. 66; 8, 64; 9, 21; IV, 2, 114; 3, 15. 19; 4, 2. 14. 48; 5, 15. 39; 6, 46. 80. 141; V, 2, 16. 16. 42. 58. 62; 4, 27. 44. 52; 5, 32. 47. 67. 75. 76. 80 ( <i>bis</i> ). 83 ( <i>bis</i> ). 114; 6, 21; 7, 13. 31. 35. 43. 98; 8, 1. 18. 27; VI, 5, 31; 8, 34. 38. 43; 12, 100. 109.

DAVID	I, 1, 10.
DÉMIURGE	VI, 10, 2. 15; 11, 28. 31. 37.
DÉMON	II, 3, 28; VI, 5, 1.
DIABLE	I, 2, 86; 6, 114. 133. 142. 167; IV, 6, 82. 114; V, 2, 48; 7, 114; VI, 3, 27; 12, 14.
DIEU	I, 1, 14. 33. 41. 42. 55. 63. 66; 2, 4. 9. 20. 23. 52. 62. 82. 104. 120. 141; 3, 4, 26; 4, 4. 10. 40. 100; 5, 13. 32; 6, 9. 23. 81. 118. 128. 164. 185; II, 1, 25; 2, 6. 20. 36. 3, 2. 13. 38. 55. 70; 4, 7. 24. 27. 34. 42. 50. 66; 5, 2. 6. 11. 19. 29. 38. 45. 68. 78; 6, 7. 9. 19. 22. 28. 30. 43; 7, 4. 47. 54; 8, 2. 23. 27. 36. 42. 49. 54 (bis). 62; IV, 1, 4; 2, 43. 101. 111. 115. 138; 3, 12. 36; 4, 19. 29. 36. 40. 41. 43; 5, 1. 6. 24. 37. 48; 6, 20. 32. 41. 47. 53. 65. 75. 94. 107. 124; V, 1, 26; 2, 66. 74. 84. 91; 3, 36. 47; 4, 9. 29. 41; 5, 1. 6. 19. 28. 32. 38. 55. 63; 6, 3. 9. 20. 22. 34. 37. 43. 51. 59; 7, 8, 23. 50. 55. 86. 97. 110; VI, 1, 5. 10. 21; 2, 3. 11. 17. 23. 27. 66. 70; 3, 8. 30. 43; 4, 17. 30. 39. 135; 5, 21. 41; 6, 16. 16. 21; 7, 4. 32. 37. 51; 8, 23. 31. 32. 47. 53. 56. 68. 71. 77. 99; 9, 3; 11, 12. 22. 30. 88. 94; 12, 89.
ÉCONOMIE	I, 6, 174; V, 7, 69.
ÉCRITURE	I, 4, 46; II, 2, 18; 3, 44. 77; 5, 66; IV, 2, 112; 4, 7; 5, 45; 6, 73, 111; V, 1, 1. 9; 2, 105; 3, 18. 82; 4, 58; 5, 63; 7, 1.
ÉGLISE	I, 2, 117. 125; V, 1, 16; VI, 3, 13; 5, 31; 6, 2; 11, 65.
ÉGYPTE	I, 4, 51. 53; 6, 10; II, 8, 1; V, 4, 14; VI, 11, 18.
ÉGYPTIEN(S)	VI, 11, 1. 16.
ÉPHRAÏM	I, 2, 54; IV, 5, 3.
ÉSAÏE	(voir Isaïe).
ESPRIT	I, 2, 79; 6, 177. 177; II, 3, 35. 60; 5, 17; 8, 88; 9, 23; IV, 3, 20; 5, 40; 6, 116; V, 2, 102; 5, 41; 7, 66. 103. 117; 8, 28; VI, 1, 7. 22; 2, 4. 15. 26; 6, 16; 7, 46; 9, 1; 11, 67; 12, 80, 111.
ÉVANGILES	I, 5, 12.
FILS	I, 2, 83; 6, 164; V, 4, 22. 32; 6, 32. 35; 7, 23; VI, 12, 79.

GALATES	V, 5, 70.
GAMALIEL	VI, 11, 96.
GREC(S)	I, 5, 2; 6, 40. 116; IV, 3, 21; 4, 3. 9. 18; V, 5, 81; VI, 4, 51. 149; 6, 1; 12, 1.
HADÈS	I, 2, 71. 73; 6, 114. 167. 173; IV, 6, 113; V, 1, 31. 38; VI, 11, 59; 12, 60. 73.
HAMADRYADE(S)	I, 6, 41.
HÉBREU(X)	I, 4, 39; IV, 4, 26. 36. 52; 5, 36; 6, 8. 9. 10; VI, 11, 3. 98 (bis).
HÉBREUX (Lettre aux)	VI, 11, 75.
INCARNATION	I, 2, 61; 6, 140. 174.
ISAAC	V, 2, 111; 3, 49; 4, 43. 52; 5, 2. 11. 20. 60. 67. 114; 6, 4. 19. 29. 41. 49. 53. 63. 84. 88.
ISAÏE	I, 2, 65; II, 6, 8; V, 2, 43; 7, 25. 72. 95; VI, 1, 22. 35.
ISMAËL	V, 3, 31. 56.
ISRAËL	I, 2, 53; 6, 45. 93. 103; II, 5, 67. 71. 76. 77; 6, 21. 26; 8, 2; IV, 5, 30. 51; 6, 44. 55. 64; V, 5, 16. 22. 50; VI, 11, 2. 36; 12, 11.
ISRAËLITE	IV, 6, 9.
IXION	VI, 4, 91. 103.
JACOB	I, 1, 33; V, 5, 12; 7, 55; VI, 1, 6.
JEAN (Baptiste)	I, 4, 9.
JÉRÉMIE	I, 1, 53; 2, 14, 24; 6, 44, 107; V, 2, 68; 5, 21; 9, 12.
JÉRUSALEM	I, 1, 9. 23. 26. 54. 57; 2, 45; 6, 72; IV, 2, 10; V, 2, 44; 3, 78. 79; VI, 8, 14. 69; 9, 8. 13; 10, 26; 11, 48. 62.
JÉSUS	II, 3, 27; 9, 21; IV, 6, 141; V, 2, 16; 4, 27; 5, 67. 83. 114; 7, 13. 98; 8, 27; VI, 12, 109.
JÉSUS (fils de Navé)	VI, 11, 81. 82. 86.
JONAS	I, 2, 5.
JOSEPH	I, 2, 53.
JUDA	I, 1, 53. 65; 6, 28. 72; IV, 5, 51; V, 5, 23; VI, 8, 69.

JUIF(s)	I, 1, 35, 56. 62; 5, 3, 28; 6, 1, 53. 121. 157. 163; II, 1, 17; IV, 4, 3; 6, 1, 121; V, 2, 63. 112; 5, 14, 81. 87. 105. 113; 7, 71. 95; VI, 6, 10; 7, 42; 8, 50. 51. 65. 92; 9, 1, 35; 10, 14; 11, 95; 12, 4. 35.
LOI	I, 2, 133; 4, 40; 5, 30; 6, 18. 81. 95; II, 1, 1; 3, 2, 75; 4, 26. 94; 5, 28. 54. 63; IV, 5, 45, 57; 6, 10. 17. 32. 45; V, 2, 61. 70. 89; 3, 71; 5, 42; VI, 2, 22. 35; 6, 21; 7, 50; 8, 36. 37. 40. 80. 81. 82. 83. 85. 86; 9, 15; 10, 3, 33; 11, 97. 99; 12, 5, 100.
MAÎTRE	I, 2, 15, 111; 6, 8, 55. 67. 94. 128. 182. 186; II, 4, 64; 7, 71; 8, 4, 28; IV, 5, 1; VI, 2, 38; 3, 43; 7, 51; 8, 73; 12, 12, 37.
MALIN (MAUVAIS)	VI, 5, 24; 11, 59.
MANASSÉ	I, 2, 55.
MARIE	I, 6, 136.
MOÏSE	I, 2, 9, 21. 120; 4, 10, 39; II, 2, 18; 3, 1; 5, 29. 70. 78; 6, 1, 11; 8, 3, 8. 9. 12. 21; IV, 5, 38. 42; 6, 13; V, 2, 62. 80. 117; 5, 20; VI, 7, 50.
MONOGÈNE	I, 2, 65; IV, 6, 97; V, 2, 73; 6, 35.
NAVÉ	VI, 11, 83.
NINIVE	I, 4, 26.
NINIVITES	I, 4, 24.
NYPHES	I, 6, 40.
OREIADES	I, 6, 41.
OSÉE	IV, 6, 54.
PAROEMIASTE	I, 2, 93.
PÂQUE	I, 6, 188; II, 3, 2; 9, 14; IV, 6, 134; V, 8, 20; VI, 12, 102.
PAUL	I, 1, 19. 27; 2, 36. 82; 3, 12. 34; 4, 47; 6, 138. 183; II, 3, 38. 42. 62; 4, 35. 53. 60. 75; 5, 26; 7, 3, 63; 8, 58; IV, 2, 42. 113; 3, 11, 15; 5, 46. 52; 6, 2, 8. 89; V, 1, 15; 2, 17. 56. 67; 3, 67; 4, 30; 5, 23. 40. 62. 70. 79; 8, 5; VI, 2, 9; 4, 37; 8, 42. 48. 77. 94; 11, 14, 43. 75.

PENTECÔTE	I, 6, 193; II, 9, 19; IV, 6, 140; V, 8, 26; VI, 12, 108.
PÈRE	I, 3, 4; 6, 176; II, 7, 32; 8, 87; 9, 22; IV, 6, 98. 118; V, 4, 32; 6, 31; 7, 14. 19. 20. 24. 34. 69. 81. 89. 97. 101. 105; 8, 28; VI, 8, 34; 11, 105; 12, 20. 79. 81. 110.
PHARISIEN	I, 5, 11, 24; IV, 6, 10; VI, 9, 29; 11, 99.
PIERRE	II, 8, 76; V, 7, 35.
PILATE	V, 7, 16.
PRINCIPAUTÉS	IV, 2, 24.
PSALMISTE	I, 2, 52. 80; II, 3, 74; 4, 72; 6, 24; 8, 45; IV, 2, 114; V, 1, 25; VI, 2, 68. VI, 1, 29.
PSAUMES	I, 5, 15.
PUBLICAIN	I, 5, 15.
PUISSANCES	IV, 2, 24.
SABBAT	I, 5, 15; VI, 7, 3; 8, 36; 9, 7, 14. 15. 32; 10, 3, 5, 7, 10, 18, 21, 38, 41; 11, 29, 35, 39, 44, 53, 55, 62, 74, 100.
SALOMON	II, 7, 10.
SARRA	V, 3, 2, 18, 20, 24, 29, 40, 41, 42, 46, 48, 58, 59; 5, 6.
SAUVEUR	I, 1, 8, 15, 47, 59; 2, 60, 67, 76; 4, 7; 5, 21; 6, 157, 166, 179, 180; II, 1, 4, 29, 31; 2, 10, 15, 26; 3, 26; 4, 103; 5, 17; 7, 33, 60; 8, 64, 73, 80; IV, 2, 3; 4, 1, 50; 6, 69, 79; V, 1, 14, 26, 28, 35; 2, 45, 62, 99, 103, 113; 3, 65; 4, 19; 5, 3; 6, 33; 7, 2, 16, 28, 36, 43, 71, 80, 107; 8, 12; VI, 1, 13; 5, 39; 6, 5; 7, 46; 8, 36, 49; 9, 28; 11, 104; 12, 24, 41, 70, 74, 84, 100.
SCRIBES	I, 5, 24; V, 2, 71; VI, 9, 29.
SEIGNEUR	I, 1, 14, 26, 33, 37, 45, 65; 2, 15, 23, 46, 58; 4, 52; 5, 11, 35; 6, 27, 29; 6, 102, 107, 157; II, 1, 1; 3, 2, 75; 4, 2, 29, 31, 32, 34, 37, 61, 75, 94; 5, 9; 6, 25; 7, 44; 8, 9, 32, 36; 9, 21; IV, 1, 16; 5, 50; 6, 78, 95, 142; V, 1, 25; 2, 3 (bis), 16, 70, 72; 3, 21; 4, 26; 5, 22, 66, 114; 6, 56; 7, 13, 54, 63, 75, 87, 97, 111; 8, 27; VI, 1, 5, 20, 29, 30; 4, 31; 5, 40, 41; 8, 14, 66; 11, 22, 23; 12, 33, 87, 88, 109.
SINAI	I, 4, 40; V, 3, 76, 77.
SION	I, 2, 115; IV, 2, 9; 6, 77.
SISYPHE	VI, 4, 91, 103, 120.

TANTALE	VI, 4, 91. 94. 120.
TAPHETH	I, 6, 32.
TEMPLE	I, 5, 13; IV, 6, 23.
THÉOPHILE	I, 2, 33.
TITYOS	VI, 4, 91. 99.
TYRAN (diable)	VI, 12, 24.
VERBE	I, 2, 52. 62; 6, 132; II, 5, 2; 8, 49. 54; IV, 6, 75. 94. 97. 108; V, 2, 66. 72. 74. (91); 7, 86. 89. 92.
VIERGE	II, 8, 56; V, 7, 90; VI, 12, 15.
ZACHARIE	IV, 6, 76.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Avant-propos .....	7
INTRODUCTION .....	9
<b>Chapitre premier. Cyrille avant 412</b> .....	11-42
La formation de Cyrille .....	11
Le désert .....	14
Isidore de Péluse .....	17
Auprès de Théophile .....	20
La 14 <sup>e</sup> Lettre Festale de Théophile (399) et ses suites .....	22
Bilan de l'affaire .....	25
Comportement de Théophile .....	27
Le diocèse d'Égypte .....	29
Découpage administratif .....	29
L' <i>Augustalis</i> .....	31
L'évêque d'Alexandrie .....	33
Le pouvoir économique de l'Église .....	33
— recettes .....	34
— dépenses .....	36
Alexandrie, centre universitaire .....	38
Les pouvoirs .....	40
<b>Chapitre II. Cyrille évêque d'Alexandrie</b> .....	43-72
Cyrille succède à Théophile .....	43
Les premières années de l'épiscopat de Cyrille .	46
L'héritier de Théophile .....	46
Les novatiens .....	47
Combats entre juifs et chrétiens .....	50
Attentat contre Oreste .....	52

Le meurtre d'Hypatie .....	55
Cyrille et les <i>parabalani</i> . Les lois du Code <i>Théodosien</i> .....	57
Cyrille et les païens .....	61
Enseignement, premiers écrits .....	63
L'affaire des <i>diptyques</i> .....	66
Les <i>Lettres Festales</i> , source d'information? ...	71
<b>Chapitre III. Lettres Festales</b> .....	73-118
La date de Pâques .....	73
Le calcul de la date de Pâques avant Nicée .	74
Le concile de Nicée .....	80
Après Nicée .....	88
La date de Pâques sous l'épiscopat de Cyrille, de 412 à 444 .....	90
— tableau .....	92-93
Les <i>Lettres Festales</i> avant Cyrille d'Alexandrie .	94
Démétrius d'Alexandrie (188-230) .....	95
Denys d'Alexandrie (247/8-264/5) .....	96
Pierre I <sup>er</sup> d'Alexandrie (300-301) .....	98
Alexandre d'Alexandrie (311-328) .....	100
Athanase d'Alexandrie (328-373) .....	101
— contenu des <i>Lettres Festales</i> d'Athanase.	104
Théophile d'Alexandrie (385-412) .....	105
Les <i>Lettres Festales</i> à l'avènement de Cyrille .	107
— titre .....	107
— date d'envoi .....	107
— diffusion .....	109
— contenu .....	110
Les <i>Lettres Festales</i> de Cyrille d'Alexandrie... .	112
— titre .....	112
— nombre .....	113
— structure générale des premières <i>Let-</i> <i>tres</i> .....	113
— influence de l'actualité .....	115
<i>Conclusion</i> .....	117

<b>Chapitre IV. Histoire du texte</b> .....	119-133
La tradition du texte .....	120
Description des manuscrits .....	121
Stemma .....	129
Les éditions : premiers projets .....	130
Citations patristiques .....	131
Versions latines et premières éditions .....	132
<b>Sigles et abréviations</b> .....	134
<b>TEXTE ET TRADUCTION</b> .....	137
I <sup>re</sup> <i>Lettre Festale</i> (414) .....	139
II <sup>re</sup> <i>Lettre Festale</i> (415) .....	189
IV <sup>re</sup> <i>Lettre Festale</i> (III <sup>e</sup> ) (416) .....	237
V <sup>re</sup> <i>Lettre Festale</i> (IV <sup>e</sup> ) (417) .....	277
VI <sup>re</sup> <i>Lettre Festale</i> (V <sup>e</sup> ) (418) .....	331
<b>Bibliographie</b> .....	401
<b>Index Scripturaire</b> .....	409
<b>Index des noms propres</b> .....	415
<b>Table des matières</b> .....	421

## SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateurs : H. de Lubac, s.j.

† J. Daniélou, s.j.

† C. Mondésert, s.j.

Directeur : D. Bertrand, s.j.

Directeur-adjoint : J.-N. Guinot

Dans la liste qui suit, dite « liste alphabétique », tous les ouvrages sont rangés par nom d'auteur ancien, les numéros précisant pour chacun l'ordre de parution depuis le début de la collection. Pour une information plus complète, on peut se procurer deux autres listes au secrétariat de « Sources Chrétiennes » — 29, rue du Plat, 69002 Lyon (France) — Tél. : 78 37 27 08 :

1. La « liste numérique », qui présente les volumes et leurs auteurs actuels d'après les dates de publication ; elle indique les réimpressions et les ouvrages momentanément épuisés ou dont la réédition est préparée.
2. La « liste thématique », qui présente les volumes d'après les centres d'intérêt et les genres littéraires : exégèse, dogme, histoire, correspondance, apologétique, etc.

### LISTE ALPHABÉTIQUE (1-373)

- ACTES DE LA CONFÉRENCE DE CARTHAGE : Voir « Histoire acéphale » : 317.  
194, 195, 224 et 373. Lettre à Sérapion : 15.
- ADAM DE PERSEIGNE. Sur l'Incarnation du Verbe : 199.
- ATHÉNAGORE.  
Supplique au sujet des chrétiens : 3.
- AUGUSTIN.  
Commentaire de la première Épître de saint Jean : 75.  
Sermons pour la Pâque : 116.
- BARNABÉ (ÉPÎTRE DE) : 172.
- BASILE DE CÉSARÉE.  
Contre Eunome : 299 et 305.  
Homélie sur l'Hexaéméron : 26 bis.  
Sur le baptême : 357.  
Sur l'origine de l'homme : 160.  
Traité du Saint-Esprit : 17 bis.
- BASILE DE SÉLEUCIE.  
Homélie pascale : 187.
- BAUDOIN DE FORD.  
Le sacrement de l'autel : 93 et 94.
- BENOÎT (REGLE DE S.) : 181-186.
- BERNARD DE CLAIRVAUX.  
Éloge de la nouvelle Chevalerie : 367.  
Vie de saint Malachie : 367.
- CALLINICOS.  
Vie d'Hypatios : 177.
- CASSIEN, voir Jean Cassien.
- AMEDEE DE LAUSANNE.  
Huit homélie mariales : 72.
- ANSELME DE CANTORBÉRY.  
Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91.
- ANSELME DE HAVELBERG.  
Dialogues, I : 118.
- APHRAATE LE SAGE PERSAN.  
Exposés : 349 et 359.
- APOCALYPSE DE BARUCH : 144 et 145.
- ARISTÉE (LETRE D') : 89.
- ATHANASE D'ALEXANDRIE.  
Deux apologies : 56 bis.  
Discours contre les païens : 18 bis.

CÉSAIRE D'ARLES.  
Œuvres monastiques, I. Œuvres pour les moniales : 345.  
Sermons au peuple : 175, 243 et 330.

LA CHAÎNE PALESTINIENNE SUR LE PSAUME 118 : 189 et 190.

CHARTREUX.  
Lettres des premiers Chartreux : 88 et 274.

CHROMACE D'AQUILÉE.  
Sermons : 154 et 164.

CLAIRE D'ASSISE.  
Écrits : 325.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE.  
Extraits de Théodote : 23.  
Le Pédagogue : 70, 108 et 158.  
Protreptique : 2 bis.  
Stromate I : 30.  
Stromate II : 38.  
Stromate V : 278 et 279.

CLÉMENT DE ROME.  
Épître aux Corinthiens : 167.

CONCILES GAULOIS DU IV<sup>e</sup> SIÈCLE : 241.

CONCILES MÉROVINGIENS (LES CANONS DES) : 353 et 354.

CONSTANCE DE LYON.  
Vie de S. Germain d'Auxerre : 112.

CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES, I : 320.  
II : 329.  
et III : 336.

COSMAS INDICOPLEUSTES.  
Topographie chrétienne : 141, 159 et 197.

CYPRIEN DE CARTHAGE.  
A Donat : 291.  
La vertu de patience : 291.

CYRILLE D'ALEXANDRIE.  
Contre Julien, I-II : 322.  
Deux dialogues christologiques : 97.  
Dialogues sur la Trinité : 231, 237 et 246.  
Lettres festales I-VI : 372.

CYRILLE DE JÉRUSALEM.  
Catéchèses mystagogiques : 126.

DEFENSOR DE LIGUÉ.  
Livre d'étincelles : 77 et 86.

DENYS L'ARÉOPAGITE.  
La hiérarchie céleste : 58 bis.

DHUODA.  
Manuel pour mon fils : 225 bis.

DIADOQUE DE PHOTICÉ.  
Œuvres spirituelles : 5 bis.

DIDYME L'AVEUGLE.  
Sur la Genèse : 233 et 244.  
Sur Zacharie : 83-85.

A DIOGNÈTE : 33 bis.

LA DOCTRINE DES DOUZE APÔTRES : 248.

DOROTHÉE DE GAZA.  
Œuvres spirituelles : 92.

ÉGÉRIE.  
Journal de voyage : 296.

ÉPHREM DE NISIBE.  
Commentaire de l'évangile concordant ou Diatessaron : 121.  
Hymnes sur le Paradis : 137.

EUNOME.  
Apologie : 305.

EUSEBE DE CÉSARÉE.  
Contre Hiéroclès : 333.  
Histoire ecclésiastique, 31, 41, 55 et 73.  
Préparation évangélique, I : 206.  
— II-III : 228.  
— IV-V, 17 : 262.  
— V, 18-VI : 266.  
— VII : 215.  
— VIII-X : 369.  
— XI : 292.  
— XII-XIII : 307.  
— XIV-XV : 338.

ÉVAGRE LE PONTIQUE.  
Le Gnostique : 356.  
Scholies aux Proverbes : 340.  
Traité pratique : 170 et 171.

ÉVANGILE DE PIERRE : 201.

EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124.

FIRMUS DE CÉSARÉE.  
Lettres : 350.

FRANÇOIS D'ASSISE.  
Écrits : 285.

GÉLASE I<sup>er</sup>.  
Lettre contre les Lupercalia et dix-huit messes : 65.

GEOFFROY D'AUXERRE.  
Entretien de Simon-Pierre avec Jésus : 364.

GERTRUDE D'HELFTA.  
Les Exercices : 127.  
Le Héraut : 139, 143, 255 et 331.

GRÉGOIRE DE NAREK.  
Le livre de Prières : 38.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE.  
Discours 1-3 : 247.  
— 4-5 : 309.  
— 20-23 : 270.  
— 24-26 : 284.  
— 27-31 : 250.  
— 32-37 : 318.  
— 38-41 : 358.  
Lettres théologiques : 208.  
La Passion du Christ : 149.

GRÉGOIRE DE NYSSÉ.  
La création de l'homme : 6.  
Lettres : 363.

Traité de la Virginité : 119.  
Vie de Moïse : 1 bis.  
Vie de sainte Macrine : 178.

GRÉGOIRE LE GRAND.  
Commentaire sur le I<sup>er</sup> livre des Rois : 351.  
Commentaire sur le Cantique : 314.  
Dialogues : 251, 260 et 265.  
Homélie sur Ezéchiel : 327 et 360.  
Morales sur Job, I-II : 32 bis.  
— XI-XIV : 212.  
— XV-XVI : 221.  
Registre des lettres I-II : 370, 371.  
Sur le Premier livre des Rois : 351.

GRÉGOIRE LE THAUMATURGE.  
Remerciement à Origène : 148.

GUERRIC D'IGNY.  
Sermons : 166 et 202.

GUIGUES I<sup>er</sup>.  
Les coutumes de Chartreuse : 313.  
Méditations : 308.

GUIGUES II LE CHARTREUX.  
Lettre sur la vie contemplative : 163.  
Douze méditations : 163.

GUILAUME DE BOURGES.  
Livre des guerres du Seigneur : 288.

GUILAUME DE SAINT-THIERRY.  
Exposé sur le Cantique : 82.  
Lettre aux Frères du Mont-Dieu : 223.  
Le miroir de la foi : 301.  
Oraisons méditatives : 324.  
Traité de la contemplation de Dieu : 61.

HERMAS.  
Le Pasteur : 53.

HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM.  
Homélie pascale : 187.

HILAIRE D'ARLES.  
Vie de S. Honorat : 235.

HILAIRE DE POTTERS.  
Commentaire sur le psaume 118 : 344 et 347.  
Contre Constance : 334.  
Sur Matthieu : 254 et 258.  
Traité des Mystères : 19 bis.

HIPPOLYTE DE ROME.  
Commentaire sur Daniel : 14.  
La tradition apostolique : 11 bis.

HISTOIRE « ACÉPHALE » ET INDEX SYRIAQUE DES LETTRES FESTALES D'ATHANASE D'ALEXANDRIE : 317.

DEUX HOMÉLIES ANOMÉENNES POUR L'OCTAVE DE PAQUES : 146.

HOMÉLIES PASCALES : 27, 36 et 48.

QUATORZE HOMÉLIES DU IX<sup>e</sup> SIÈCLE : 161.

HUGUES DE SAINT-VICTOR.  
Six opuscules spirituels : 155.

HYDACE.  
Chronique : 218 et 219.

IGNACE D'ANTIOCHE.  
Lettres : 10 bis.

IRÉNÉE DE LYON.  
Contre les hérésies, I : 263 et 264.  
— II : 293 et 294.  
— III : 210 et 211.  
— IV : 100.  
— V : 152 et 153.  
Démonstration de la prédication apostolique : 62.

ISAAC DE L'ÉTOILE.  
Sermons, 1-17 : 130.  
— 18-39 : 207.  
— 40-55 : 339.

JEAN D'APAMÉE.  
Dialogues et traités : 311.

JEAN DE BÉRYTE.  
Homélie pascale : 187.

JEAN CASSIEN.  
Conférences : 42, 54 et 64.  
Institutions : 109.

JEAN CHRYSOSTOME.  
A une jeune veuve : 138.  
A Théodore : 117.  
Commentaire sur Isaïe : 304.  
Commentaire sur Job : 346 et 348.  
Homélie sur Ozias : 277.  
Huit catéchèses baptismales : 50.  
Lettre d'exil : 103.  
Lettres à Olympias : 13 bis.  
Panégyriques de S. Paul : 300.  
Sur Babylas : 362.  
Sur l'incompréhensibilité de Dieu : 28 bis.  
Sur la Providence de Dieu : 79.  
Sur la vaine gloire et l'éducation des enfants : 188.  
Sur le mariage unique : 138.  
Sur le sacerdoce : 272.  
Trois catéchèses baptismales : 366.  
La virginité : 125.

PSEUDO-CHRYSOSTOME.  
Homélie pascale : 187.

JEAN DAMASCÈNE.  
Homélie sur la Nativité et la Dormition : 80.

JEAN MOSCHUS.  
Le pré spirituel : 12.

JEAN SCOT.  
Commentaire sur l'évangile de Jean : 180.  
Homélie sur le prologue de Jean : 151.

JÉRÔME.  
Apologie contre Rufin : 303.



Commentaire sur Jonas : 323.  
 Commentaire sur S. Matthieu : 242 et 259.  
**JULIEN DE VÉZELAY.**  
 Sermons : 192 et 193.  
**LACTANCE.**  
 De la mort des persécuteurs : 39 (2 vol.).  
 Épitomé des Institutions divines : 335.  
 Institutions divines, I : 326.  
 — II : 337.  
 — V : 204 et 205.  
 La colère de Dieu : 289.  
 L'ouvrage du Dieu créateur : 213 et 214.  
**LÉON LE GRAND.**  
 Sermons, 1-19 : 22 bis.  
 — 20-37 : 49 bis.  
 — 38-64 : 74 bis.  
 — et 65-98 : 200.  
**LÉONCE DE CONSTANTINOPLE.**  
 Homélie pascale : 187.  
**LIVRE DES DEUX PRINCIPES : 198.**  
**PSEUDO-MACAIRE.**  
 Œuvres spirituelles, I : 275.  
**MANUEL II PALÉOLOGUE.**  
 Entretien avec un musulman : 115.  
**MARIUS VICTORINUS.**  
 Traités théologiques sur la Trinité : 68 et 69.  
**MAXIME LE CONFESSEUR.**  
 Centuries sur la charité : 9.  
**MÉLANIE : voir Vie.**  
**MÉLITON DE SARDES.**  
 Sur la Pâque : 123.  
**MÉTHODE D'OLYMPÉ.**  
 Le banquet : 95.  
**NERSÈS ŠNORHALI.**  
 Jésus, Fils unique du Père : 203.  
**NICÉTAS STÉTHATOS.**  
 Opuscules et Lettres : 81.  
**NICOLAS CABASILAS.**  
 Explication de la divine liturgie : 4 bis.  
 La vie en Christ : 355 et 361.  
**ORIGÈNE.**  
 Commentaire sur S. Jean, I-V : 120.  
 — VI-X : 157.  
 — XIII : 222.  
 — XIX-XX : 290.  
 Commentaire sur S. Matthieu, X-XI : 162.  
 Contre Celse : 132, 136, 147, 150 et 227.  
 Entretien avec Héraclide : 67.  
 Homélie sur Ézéchiel : 352.  
 Homélie sur la Genèse : 7 bis.  
 Homélie sur l'Exode : 321.  
 Homélie sur le Lévitique : 286 et 287.  
 Homélie sur les Nombres : 29.  
 Homélie sur Josué : 71.  
 Homélie sur Samuel : 328.  
 Homélie sur le Cantique : 37 bis.  
 Homélie sur Jérémie : 232 et 238.  
 Homélie sur saint Luc : 87.  
 Lettre à Africanus : 302.  
 Lettre à Grégoire : 148.  
 Philocalie : 226 et 302.  
 Traité des principes : 252, 253, 268, 269 et 312.  
**PALLADIOS.**  
 Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome : 341 et 342.  
**PATRICK.**  
 Confession : 249.  
 Lettre à Coroticus : 249.  
**PAULIN DE PELLA.**  
 Poème d'action de grâces : 209.  
 Prière : 209.  
**PHILON D'ALEXANDRIE.**  
 La migration d'Abraham : 47.  
**PSEUDO-PHILON.**  
 Les Antiquités Bibliques : 229 et 230.  
**PHILOXÈNE DE MABBOUG.**  
 Homélie : 44.  
**PIERRE DAMIEN.**  
 Lettre sur la toute-puissance divine : 191.  
**PIERRE DE CELLE.**  
 L'école du cloître : 240.  
**POLYCARPE DE SMYRNE.**  
 Lettres et Martyre : 10 bis.  
**PTOLÉMÉE.**  
 Lettre à Flora : 24 bis.  
**QUODVULTEUS.**  
 Livre des promesses : 101 et 102.  
**LA REGLE DU MAÎTRE : 105-107.**  
**LES REGLES DES SAINTS PÈRES : 297 et 298.**  
**RICHARD DE SAINT-VICTOR.**  
 La Trinité : 63.  
**RICHARD ROLLE.**  
 Le chant d'amour : 168 et 169.  
**RTUELS.**  
 Rituel cathare : 236.  
 Trois antiques rituels du Baptême : 59.  
**ROMANOS LE MÉLODE.**  
 Hymnes : 99, 110, 114, 128, 283.  
**RUPIN D'AQUILÉE.**  
 Les bénédictions des Patriarches : 140.  
**RUPERT DE DEUTZ.**  
 Les œuvres du Saint-Esprit.  
 Livres I-II : 131.  
 — III-IV : 165.  
**SALVIEN DE MARSEILLE.**  
 Œuvres : 176 et 220.  
**SCOLIES ARIENNES SUR LE CONCILE D'AQUILÉE : 267.**

**SOZOMÈNE.**  
 Histoire ecclésiastique, I-II : 306.  
**SULPICE SEVERE.**  
 Vie de S. Martin : 133-135.  
**SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN.**  
 Catéchèses : 96, 104 et 113.  
 Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques : 51 bis.  
 Hymnes : 156, 174 et 196.  
 Traités théologiques et éthiques : 122 et 129.  
**TARGUM DU PENTATEUQUE : 245, 256, 261, 271 et 282.**  
**TERTULLIEN.**  
 A son épouse : 273.  
 Contre les Valentinien : 280 et 281.  
 Contre Marcion, I-II : 365 et 368.  
 De la patience : 310.  
 De la prescription contre les hérétiques : 46.  
 Exhortation à la chasteté : 319.  
 La chair du Christ : 216 et 217.  
 Le mariage unique : 343.  
 La pénitence : 316.  
 Les spectacles : 332.  
 La toilette des femmes : 173.  
 Traité du baptême : 35.  
**THEODORE DE CYR.**  
 Commentaire sur Isaïe : 276, 295 et 315.  
 Correspondance, lettres I-LII : 40.  
 — lettres 1-95 : 98.  
 — lettres 96-147 : 111.  
 Histoire des moines de Syrie : 234 et 257.  
 Thérapeutique des maladies helléniques : 57 (2 vol.).  
**THEODOTE.**  
 Extraits (Clément d'Alex.) : 23.  
**THEOPHILE D'ANTIOCHE.**  
 Trois livres à Autolytus : 20.  
**VIE D'OLYMPIAS : 13.**  
**VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90.**  
**VIE DES PÈRES DU JURA : 142.**

#### SOUS PRESSE

**Les Apophtegmes des Pères**, tome I. J.-C. Guy.  
**ATHÉNAGORE : Supplique au sujet des chrétiens et Traité de la Résurrection.**  
 B. Pouderon.  
**EUGIPPE de S. Séverin.** P. Régerat.  
**LACTANCE : Institutions divines**, tome IV. P. Monat.  
**ORIGÈNE : Commentaire sur le Cantique des Cantiques.** M. Borret, L. Brésart, H. Crouzel.  
**ORIGÈNE : Commentaire sur saint Jean**, tome V (I. XXVIII et XXXII). C. Blanc.

#### PROCHAINES PUBLICATIONS

**BASILE DE CÉSARÉE : Homélie morale**, tome I. É. Rouillard, M.-L. Guillaumin.  
**BERNARD DE CLAIRVAUX : Introduction aux œuvres complètes.**  
**BERNARD DE CLAIRVAUX : A la gloire de la Vierge Mère.** Sœur Imelda Huille et Frère Joël Regnard.  
**CÉSaire D'ARLES : Œuvres monastiques**, tome II : Œuvres pour les moines.  
 A. de Vogüé, J. Courreau.  
**GRÉGOIRE DE NAZIANZE : Discours 42-43.** J. Bernardi.  
**HERMIAS : Moquerie des philosophes païens.** R. P. C. Hanson (†).  
**JEAN CHRYSOSTOME : Homélie contre les Anoméens**, tome II. A.-M. Malingrey.  
**JEAN DAMASCÈNE : Écrits sur l'Islam.** R. Le Coz.

Également aux Éditions du Cerf

**LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE**

publiées sous la direction de

R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX.

Texte original et traduction française.

1. **Introduction générale. De opificio mundi.** R. Arnaldez.
2. **Legum allegoriae.** C. Mondésert.
3. **De cherubim.** J. Gorez.
4. **De sacrificiis Abelis et Caini.** A. Méasson.
5. **Quod deterius potiori insidiari soleat.** I. Feuer.
6. **De posteritate Caini.** R. Arnaldez.
- 7-8. **De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis.** A. Mosès.
9. **De agricultura.** J. Pouilloux.
10. **De plantatione.** J. Pouilloux.
- 11-12. **De ebrietate. De sobrietate.** J. Gorez.
13. **De confusione linguarum.** J.-G. Kahn.
14. **De migratione Abrahami.** J. Cazeaux.
15. **Quis rerum divinarum heres sit.** M. Harl.
16. **De congressu eruditionis gratia.** M. Alexandre.
17. **De fuga et inventione.** E. Starobinski-Safran.
18. **De mutatione nominum.** R. Arnaldez.
19. **De somniis.** P. Savinel.
20. **De Abrahamo.** J. Gorez.
21. **De Iosepho.** J. Laporte.
22. **De vita Mosis.** R. Arnaldez, C. Mondésert, J. Pouilloux, P. Savinel.
23. **De Decalogo.** V. Nikiprowetzky.
24. **De specialibus legibus.** Livres I-II. S. Daniel.
25. **De specialibus legibus.** Livres III-IV. A. Mosès.
26. **De virtutibus.** R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Servel et P. Delobre.
27. **De praemiis et poenis. De exsecrationibus.** A. Beckaert.
28. **Quod omnis probus liber sit.** M. Petit.
29. **De vita contemplativa.** F. Dumas et P. Miquel.
30. **De aeternitate mundi.** R. Arnaldez et J. Pouilloux.
31. **In Flaccum.** A. Pelletier.
32. **Legatio ad Caium.** A. Pelletier.
33. **Quaestiones in Genesim et in Exodum. Fragmenta graeca.** F. Petit.
- 34 A. **Quaestiones in Genesim, I-II (e vers. armen.).** Ch. Mercier.
- 34 B. **Quaestiones in Genesim, III-IV (e vers. armen.).** Ch. Mercier et F. Petit.
- 34 C. **Quaestiones in Exodum, I-II (e vers. armen.).**
35. **De Providentia, I-II.** M. Hadas-Lebel.
36. **Alexander (De animalibus).** A. Terian.

IMPRIMERIE A. BONTEMPS  
LIMOGES (FRANCE)

Éditeur n° 9116 - Imprimeur n° 21578-90  
Dépôt légal : Septembre 1991

ISBN 2-204-04274-9

D'autres ouvrages,  
dans la collection « Sources Chrétiennes »

*De Cyrille d'Alexandrie :*

- **Contre Julien, I-II.** P. Burguière, P. Évieux, n° 322 (1985).
- **Deux dialogues christologiques.** G. M. de Durand, n° 97 (1964).
- **Dialogues sur la Trinité.** G. M. de Durand, nos 231, 237 et 246 (1976-1978).

*Sur la fête de Pâques :*

- **Homélie Pascale.** P. Nautin, nos 27, 36 et 48.
- **Histoire « acéphale » et Index syriaque des Lettres Festeles d'Athanase d'Alexandrie.** A. Martin, M. Albert, n° 317 (1985).
- **Deux homélie anoméennes pour l'octave de Pâques.** J. Liebaert, n° 146 (1969).
- **AUGUSTIN D'HIPPONE, Sermons pour la Pâque.** S. Poque, n° 116 (1966).
- **HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM, BASILE DE SÉLEUCIE, JEAN DE BÉRYTE, Pseudo-CHRYSOSTOME, LÉONCE DE CONSTANTINOPLE, Homélie pascale.** M. Aubineau, n° 187 (1972).

DERNIERS VOLUMES PARUS

368. TERTULLIEN, **Contre Marcion**, livre II. R. Braun.
369. EUSÈBE DE CÉSARÉE, **Préparation évangélique**, VIII-X. É. Des Places.
- 370-371. GRÉGOIRE LE GRAND, **Registre des lettres**, I-II. P. Minard.